3859

Palat XLI 33

DICTIONNAIRE
UNIVERSEL
DES SYNONYMES
DE LA
LANGUE FRANÇAISE.

84595 SBN

DICTIONNAIRE UNIVERSEL DES SYNONYMES DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Publiés jusqu'à ce jour, par Girard, Beauzée, Roubaud, et autres Ecrivains célèbres, formant, réunis, près de douze cents articles.

SECONDE ÉDITION

TOME III.

Prix, relié, 10 fr. 50 cent.

Bibliot. ca Nazi... Fondo Palatino Napoli

A Paris,

Chez MARADAN, libraire, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arts, no. 16.

An XI. — 1802.

SYNONYMES
DE LA
LANGUE FRANÇAISE,
ET LEURS
DIFFÉRENTES SIGNIFICATIONS.

O.

796. *O*, *Oh*, *Ho*, *Ha*, *Hé*.

O est une voix forte, pleine, sonore, naturelle à celui qui s'écrie, qui appelle, qui invoque, qui apostrophe, qui s'étonne, qui s'indigne ou qui éprouve une grande joie. Un cri fort et retentissant est le signe et l'expression naturelle d'une impression, d'une sensation profonde, qui a besoin de s'exhaler et de se répandre. Le son *O*, en frappant le haut du palais et en se répercutant dans toute la capacité de la bouche, s'enfle; et en sortant par un passage étroit, par le canal de la bouche ré-

trécie ou des lèvres arrondies comme par un porte-voix, il porte au loin, et va frapper fortement l'oreille. Il s'emploie donc naturellement pour appeler, pour réveiller l'attention, pour attirer les regards, pour exprimer une situation extraordinaire.

L'interjection *o* s'emploie avec ou sans aspiration. Elle ne prend point d'aspiration, lorsqu'il ne s'agit que d'exprimer purement et simplement la sensation, le sentiment, l'idée sans accessoires. Ainsi vous vous écriez, *ô Ciel! ô Dieu! ô mon père! ô temps! ô mœurs! O* n'est là que le cri du pur besoin, de l'étonnement, de l'effroi, de la reconnoissance, etc.

Si l'aspiration suit la voyelle, il est évident qu'elle alonge la syllabe et qu'elle prolonge le cri. *Oh!* c'est comme si vous disiez réduplicativement *o o*, en coulant et sans distinguer les deux voix. *Oh* est donc une exclamation plus forte, plus grande, plus soutenue, le cri d'une sensation plus profonde et plus durable, celui d'une intention plus marquée et plus développée, tandis que *o* n'est qu'un pur éclat de voix.

La même observation s'applique naturellement aux interjections *ah*, *ha*, *eh*, *he*, etc.; puisque la différence vient de la manière de placer l'aspiration.

Ah, *he*, *oh*, exprimeront la surprise: l'exprimeront-ils sans aucune différence? non, certes, car ces cris sont ordinairement involontaires, on ne choisit pas entre l'un et l'autre; c'est donc la nature qui inspire telle ou telle voix; et chaque voix a sa raison dans la nature.

Quelle est donc la raison particulière de chacune de ces exclamations ?

Il faut la chercher dans la valeur distinctive des voix et des voyelles. *A* se prononce sans modification, de toute l'ouverture de la bouche, et, si je puis ainsi parler, de toute l'ouverture de l'ame. Cette voix rend et réfléchit en quelque sorte la sensation de la manière la plus libre, la plus franche, la plus pure ; et cette sensation doit remplir l'ame, puisqu'elle force ou nécessite la plus grande ouverture de la bouche. *Ah* ! est donc l'exclamation d'un cœur plein et libre de rendre la sensation par un éclat égal à la force de l'expression. *A* exprime dans toutes les langues, la possession, la jouissance, ce qu'on a dans l'ame. L'interjection est donc l'expression naturelle et nécessaire de la grande sensation.

Ah ! sera donc l'éclat franc d'une grande plainte, d'une grande joie, ou de toute autre grande sensation, sans autre dessein, et par l'effet naturel de l'impression. *Eh !* sera l'émission douce de la plainte, de la joie, de tout autre sentiment qui, s'il ne peut pas absolument se contenir, se modère du moins. *Oh !* sera l'explosion d'une grande peine, d'une grande joie, d'une grande sensation, qui cherche, pour ainsi-dire, un soulagement, un remède, un effet propre à satisfaire la passion de l'ame. *Eh !* marque l'existence de la sensation ; *ah !* sa grandeur, *oh !* son énergie.

De même, *ha*, *ha*, *ha*, est un éclat de rire franc et ouvert. *Hé*, *hé*, *hé*, est un rire simple

et modéré. *Ho, ho, ho*, est un gros rire accompagné de surprise ou de moquerie, ou de quelqu'autre circonstance aggravante. *Hi, hi, hi*, est le rire tout bas et contraint. (R.)

797. *Obliger, Engager.*

Obliger dit quelque chose de plus fort; *engager* dit quelque chose de plus gracieux. On nous *oblige* à faire une chose, en nous imposant le devoir ou la nécessité. On nous y *engage* par des promesses, ou par de bonnes manières.

Les bienséances *obligent* souvent ceux qui vivent dans le grand monde à des corvées qui ne sont point de leur goût. La complaisance *engage* quelquefois dans de mauvaises affaires, ceux qui ne choisissent pas assez bien leurs compagnies (G.)

798. *Obliger, Contraindre, Forcer, Violenter.*

Ces termes expriment des actions contraires à la liberté de quelqu'un. L'abbé Girard remarque que *violenter* enchérit sur *forcer*, et celui-ci sur *contraindre;* mais toutefois que la liberté est *également ravie* par l'action qu'ils énoncent. L'expression est au moins trop forte; car la contrainte ne *ravit* pas, elle n'ôte pas même toujours absolument la liberté. D'Alembert pense que *contraindre, obliger, forcer*, désignent quelque chose que l'on fait contre son gré: cependant ce n'est pas toujours contre

son gré qu'on remplit des *obligations*, celles par exemple de la reconnoissance.

On dit, ajoute ce philosophe célèbre: Le respect me *force* à me taire, la reconnoissance m'y *oblige*, l'autorité m'y *contraint*. Le mérite *oblige* les plus indifférens à l'estimer, il y *force* un rival juste, il y *contraint* l'envie. On dit une fête d'*obligation*, un consentement *forcé*, une attitude *contrainte*. On se *contraint* soi-même, on *force* un poste, et on *oblige* l'ennemi d'en décamper.

Je crains que ces explications ne suppléent pas à l'explication des termes. *Obliger*, latin *obligare*, lier tout autour. *Contraindre*, latin *constringere*, serrer de tous côtés, étreindre fortement. *Forcer*, de *fer*, *for*, signifie employer des moyens puissans, efficaces par eux-mêmes, qui ôtent ou ravissent. *Violenter*, de *vi* force), avec l'augmentatif *ol* (grand, élevé) marque l'abus et les excès de la force par les mauvais traitemens.

Ainsi l'*obligation* lie, engage: la *contrainte* moleste, contrarie: la *force* emporte, entraîne: la *violence* maltraite, outrage.

L'*obligation* empêche ou entraîne la liberté; la *contrainte* la tourmente; la *force* l'ôte; la *violence* viole, si on me permet de le dire.

L'abbé Girard estime que le mot *contraindre* semble mieux convenir pour marquer une *atteinte* donnée à la liberté dans le temps de la *délibération*, par des oppositions *gênantes*, qui font qu'on se détermine contre sa propre inclination qu'on suivroit si les moyens n'en

étoient pas ôtés (dites plutôt affoiblis) : que le mot *forcer*, paroît proprement exprimer une *attaque* portée à la liberté dans le temps de la *détermination*, par une autorité puissante (ou plutôt par une *puissance*) qui fait qu'on agit formellement contre sa volonté dont on a regret de n'etre pas le maître : et que le mot *violenter*, donne l'idée d'un *combat* livré à la liberté dans le tems de l'*exécution*, par les efforts contraires d'une action *vigoureuse*, à laquelle on essaye en vain de résister. J'ajoute qu'*obliger* exprime un *empêchement* mis à la liberté, soit avant, soit pendant, et la *délibération* et la *détermination* et l'*exécution*, par une *cause quelconque*, même par la volonté de la personne obligée.

Ainsi, *obliger* est un acte de pouvoir, qui impose un devoir ou une nécessité. *Contraindre* est un acte de persécution ou d'obsession, qui arrache plutôt qu'il n'obtient un consentement. *Forcer* est un acte de puissance et de vigueur, qui, par son énergie, détruit celle d'une volonté opposée. *Violenter* est un acte d'emportement ou de brutalité, qui emploie le droit et les ressources du plus fort à dompter une volonté rebelle et opiniâtre. (R.)

799. *Obscène, Déshonnête.*

Bouhours a très-bien remarqué que l'épithète *déshonnéte* s'applique aux choses contraires à la pureté, à la chasteté, à la pudicité, à la pudeur, tandis que celle de *mal-honnéte* marque le défaut ou de politesse, de bien-

séance, ou de bonne foi, de probité. *Obscène* dit beaucoup plus que *déshonnéte* dans le même ordre de choses; car son idée propre est celle de sale, immonde, ordurier suivant la valeur du latin *cœnum*, boue, bourbier, ordure; *scœnus*, chez les Sabins, impur, immonde; chez les Grecs, κοινὸς souillé, profane. *Obscène* vient d'*obscœnus*, dérivé lui-même d'*obscœna*, parties de la génération.

La chose *obscène* viole ouvertement les vertus que la chose *déshonnéte* blesse. Je dis *ouvertement*, car c'est ce que la présomption *ob* exprime. L'*obscénité* ajoute à la *déshonnéteté*, l'immodestie ou plutôt la licence impudente. Violer, tromper, commettre un adultère, dit Cicéron, c'est chose *déshonnéte*, honteuse en soi; mais cela se dit sans *obscénité*. Il paroît que les Latins étendoient plus loin que nous l'emploi du mot *obscène*.

O femmes! souvenez-vous bien qu'une pensée *déshonnéte* fait perdre la pureté; et qu'une parole *obscène* fait perdre la pudeur!

Des pensées *déshonnétes* se présentent quelquefois aux cœurs les plus purs; mais des manières *obscènes* appartiennent à la plus sale corruption.

Obscène ne se dit communément que de certaines choses, de choses apparentes, des paroles, des tableaux, des postures, de ce qu'on peut appeler des *nudités*: *déshonnéte* convient généralement à toute chose qui blesse la pudeur ou la pureté. On a pourtant des idées, des imaginations *obscènes*, lorsque les

idées forment des images qu'on se plaît à considérer : mais la plus légère pensée peut être *déshonnête*. En général, l'*obscénité* fait tableau, et ce tableau prononce fortement ce qu'il y a de plus *déshonnête*. Il se dit aussi des personnes ; car, on dira bien avec l'académie, un poëte *obscène*, et de même d'un peintre, d'un auteur, d'une personne quelconque. (R.)

800. *Obscur, Sombre, Ténébreux.*

Obscur, qui n'est pas clair, privé de clarté, mot formé d'*obs*, privation, contrariété, et de *cur*, blancheur, clarté. *Sombre*, qui n'a qu'une foible lumière, qui est à l'ombre : mot formé du latin *umbra*. *Ténébreux*, qui est sans lumière, noir : mot formé de *ten*, feu, lumière, et de *brelu*, ravir, fuir.

Obscur, faute de *clarté*, de manière que les objets sont au moins plus difficiles à voir ou à distinguer. *Sombre*, faute de *jour*, de manière que la lumière éclaire moins les objets que les ombres ne les effacent. *Ténébreux*, faute de toute *lumière*, de manière qu'on ne voit rien, on ne voit pas.

Un lieu est *obscur* qui n'est pas assez éclairé. Un bois est *sombre*, dont l'épaisseur, interceptant le jour, n'y laisse pénétrer qu'une foible et triste lumière. L'enfer est *ténébreux*, ou, s'il s'y élève quelque sombre lueur, elle ne sert qu'à rendre les ténèbres visibles et plus affreuses.

L'*obscurité* inspire des pensées et des sentimens différens, selon ses degrés et ses modifications. Le *sombre* inspire la tristesse et

la crainte. Les *ténèbres* inspirent l'horreur et l'effroi.

Ces mots, au figuré, s'appliquent à des objets divers; et cette diversité d'application sert encore à l'intelligence de leur sens propre.

Un homme est *obscur*, qui n'est pas connu, qui est confondu dans la foule, qu'on ne remarque pas. Sa vie est *obscure*, si elle est cachée, inconnue, sans éclat, sans appareil.

Sombre ne se dit figurément que de l'air du visage, de l'humeur, des personnes, des pensées, etc. *Sombre* est couvert, triste, renfrogné, repoussant: une humeur *sombre* est inquiète, chagrine, rêveuse, mélancolique, atrabilaire.

Ténébreux se dit proprement des actions, des projets, des entreprises odieuses et secrètes, enveloppées de voiles impénétrables. (R.)

801. *Obséder*, *Assiéger*.

Obséder signifie littéralement *assiéger*.

Au propre, on *assiége* une ville, une place, un ennemi, etc. *Obséder* ne se dit qu'au figuré. Il paroît qu'*obséder* a été spécialement emprunté pour le style mystique, pour faire entendre qu'un homme est *obsédé* du malin esprit.

On *assiège* par l'assiduité, les assauts, les poursuites, pour parvenir à un but quelconque: on *obsède* par l'assiduité, l'artifice, la malignité, pour parvenir à gagner et gouverner la personne. Ainsi, *obséder* quelqu'un, c'est l'*assiéger* sans cesse, le circonvenir ou

l'envelopper par les circuits artificieux de la séduction, pour s'emparer de son esprit et de ses volontés. L'*obsession* a pour but la *possession*. (R.)

802. *Observation, Observance.*

Observance se dit pour et comme *observation*, en matière religieuse: dans tout autre cas, on ne dit qu'*observation*. On ne dira pas l'*observance des lois civiles* ou *des règles de l'art*, etc.

L'*observance* est, proprement, le résultat de l'*observation*, ou l'*observation* accomplie. L'*observation* fait, exécute : l'*observance* suppose la chose faite, exécutée. En suivant la même idée, *observation* sera plus propre à désigner une action particulière, l'*observation* particulière d'un précepte, les *observations* différentes des différens préceptes ; et *observance*, l'exécution habituelle et entière, l'*observation* fidèle, constante, absolue de la loi. (R.)

803. *Observer, Garder, Accomplir.*

Ces termes sont synonymes dans le sens de faire suivre, exécuter ce qui est prescrit par un commandement, une règle, une loi.

Le sens propre d'*observer* est d'avoir sous les yeux, de donner son attention à. Le sens propre de *garder* est de tenir sous sa *garde*, d'avoir toujours ses *regards* sur l'objet pour le conserver, le maintenir, le défendre. Le sens

propre d'*accomplir* est celui d'achever, de remplir, de completter, de consommer.

Vous *observez* la loi par votre attention à exécuter ce qu'elle prescrit. Vous la *gardez* par le soin continuel de veiller à ce qu'elle ne soit violée en aucun point. Vous l'*accomplissez* par votre exactitude à remplir entièrement et finalement tout ce qu'elle ordonnoit.

Observer marque proprement la fidélité à son devoir ; *garder*, la persévérance et la continuité ; *accomplir*, la perfection ou la consommation de l'œuvre.

Le précepte qui n'oblige qu'à certaines actions et dans certains cas, comme le précepte du jeûne, vous l'*observez*. L'obligation qui vous lie sans cesse et que vous pouvez à chaque instant violer, comme la foi conjugale, vous la *gardez*. L'œuvre qu'il s'agit de terminer ou de mettre à la fin, comme une pénitence imposée, vous l'*accomplissez*. (B.)

804. *Obstacle*, *Empêchement*.

L'*obstacle* est devant vous, il vous arrête : l'*empêchement* est çà et là autour de vous, il vous retient. Pour avancer, il faut surmonter, applanir l'*obstacle* : pour aller librement, il faut ôter l'*empêchement*, le lever.

L'*obstacle* a quelque chose de grand, d'élevé, de résistant : et c'est pourquoi il faut le vaincre, le surmonter ; il faut encore le détruire ou passer par-dessus. L'*empêchement* a quelque chose de gênant, d'incommode,

d'embarrassant : et c'est pourquoi il faut l'ôter, le lever, ou s'en débarrasser ; c'est un lien à rompre.

L'*obstacle* se trouve sur-tout dans les grandes entreprises et avec de grandes difficultés ; l'*empêchement* dans les actions ordinaires et avec des difficultés ordinaires. Les *obstacles* allument le courage ; les *empêchemens* l'impatientent.

Celui qui craint les difficultés, voit partout des *obstacles*. Celui qui manque de bonne volonté, a toujours des *empêchemens*. (R.)

805. *Occasion*, *Occurrence*, *Conjoncture*, *Cas*, *Circonstance*.

Occasion se dit pour l'arrivée de quelque chose de nouveau, soit que cela se présente ou qu'on le cherche, et dans un sens assez indéterminé pour le tems comme pour l'objet. *Occurrence* se dit uniquement pour ce qui arrive sans qu'on le cherche, et avec un rapport fixé au tems présent. *Conjoncture* sert à marquer la situation qui provient d'un concours d'événemens, d'affaires, ou d'intérêt. *Cas* s'emploie pour indiquer le fond de l'affaire, avec un rapport singulier à l'espèce et à la particularité de la chose. *Circonstance* ne porte que l'idée d'un accompagnement, ou d'une chose accessoire à une autre qui est la principale.

On connoît les gens dans l'*occasion*. Il faut se comporter selon l'*occurrence* des temps.

Ce sont ordinairement les *conjonctures* qui déterminent au parti qu'on prend. Quelques politiques prétendent qu'il y a des *cas* où la raison défend de consulter la vertu. La diversité des *circonstances* fait que le même homme pense différemment sur la même chose.

Quoique tous ces mots s'unissent assez indifféremment avec les mêmes épithètes, il me semble pourtant qu'ils en affectent quelques-unes en propre, et qu'on dit quelquefois avec choix, une belle *occasion*, une *occurrence* favorable, une *conjoncture* avantageuse, un *cas* pressant, une *circonstance* délicate; et qu'on ne diroit pas, une *occasion* heureuse, une *occurrence* délicate, une belle *conjoncture*, un *cas* avantageux, une *circonstance* pressante. (G.)

806. *Odeur, Senteur.*

L'*odeur* est l'émanation des corps, sensible à l'odorat; et la *senteur* est cette même émanation, sentie par l'odorat. L'*odeur* peut absolument n'être pas sentie, il suffit qu'elle s'exhale; il faut que la *senteur* le soit, elle frappe le sens. L'*odeur* peut être assez légère et foible, pour qu'elle soit insensible; mais la *senteur* est toujours plus ou moins forte ou abondante, pour qu'elle affecte l'organe. Aussi n'appelle-t-on *senteur* qu'une *odeur* forte. L'*odeur* est commune à une infinité de corps: la *senteur* est propre à certains corps *odoriférans*, tels que les aromates, certaines fleurs, certains fruits. On ne dit pas qu'un

corps qui ne sent rien, n'a point de *senteur*; il n'a point d'*odeur*. La *senteur* se répand au loin, prédomine, absorbe les *odeurs* foibles ou délicates.

Odeur est donc le terme générique; et c'est celui qu'on emploie pour exprimer l'espèce particulière d'*odeur* de chaque espèce de corps, au lieu que *senteur* ne se dit guère que d'une manière vague et indéterminée, pour une forte *odeur*. Nous disons l'*odeur* et non la *senteur* du plâtre, du charbon, du thym, etc., pour distinguer les espèces. Un bois a l'*odeur*, et non la *senteur* de la rose. Un mélange a une *odeur*, et non une *senteur* vineuse. (R.)

807. *Odieux, Haïssable.*

Avec certains défauts, on est *haïssable*: avec certains vices, on est *odieux*. Un homme méchant, pervers, dangereux, est *odieux*: une personne incommode, fâcheuse, impatiente, contrariante, devient *haïssable*.

Il n'y a point d'homme si parfait, qu'il ne soit *haïssable* pour un autre. Il n'y a point de méchant si endurci, qu'il ne soit quelquefois *odieux* à lui-même.

Haïssable ne se dit guere que des personnes ou de leurs manières, et dans le style modéré. *Odieux* se dit dans tous les styles, des personnes et des choses. (R.)

808. *Odorant, Odoriférant.*

On a beau dire que ces deux termes signifient la même chose, *odoriférant* doit ajouter une idée à celle d'*odorant*, par l'addition du mot *fer*, qui signifie porter, produire, pousser au dehors, jeter, répandre. Ainsi Pline donne à l'Arabie l'épithète d'*odoriférante* (*odorifera*) parce qu'elle produit les parfums, et non celle d'*odorante* (*odora*); car ce mot ne rendroit pas son idée. *Odoriférant* exprime la propriété de produire l'odeur, de l'exhaler de son sein, de la répandre au loin; tandis qu'*odorant* désigne seulement la chose qui a de l'odeur, qui en donne, qui en jette. Le corps *odoriférant* est donc naturellement très-*odorant*. On flaire, on sent ce qui est *odorant*: on n'a pas besoin de flairer ce qui est *odoriférant*, il se fait sentir. Aussi l'académie dit-elle, une *fleur odorante*, un *bois odorant*, et des *parfums odoriférans*, des *aromates odoriférans*. Les corps *odoriférans* parfument, embaument. Les corps *odorans* ont une odeur agréable, sentent bon. (R.)

809. *OEillade, Coup-d'œil, Regard.*

L'*œillade* est un *coup-d'œil* ou un *regard* jeté comme furtivement, avec dessein et avec une expression marquée. Le *coup-d'œil* est un *regard* fugitif ou jeté comme en passant. Le *regard* est l'action de la vue qui se porte sur l'objet qu'on veut voir.

Il y a toujours dans l'*œillade* une intention et un intérêt visible: on jette des *œillades*

amoureuses, jalouses, animées, favorables, etc. On donne un *coup-d'œil* pour voir en gros; on jette un *coup-d'œil* à dessein ou par hasard; et il y a des *coups-d'œil* très-expressifs. Les *regards* se portent, se jetent, se lancent, se fixent sur les objets; ils forment l'action propre de la vue, et même une sorte de langage naturel.

Les passions dissimulées jetent des *œillades*. La légereté jette un *coup-d'œil* vain; mais la fierté lance un *coup-d'œil* dédaigneux. Chaque passion a son *regard*, et le *regard* prend toute sorte de caractères, *regard de colère*, *regard de pitié*, *regard doux* ou *sévère*, etc.

L'*œillade* parle aux yeux. Il y a tel *coup-d'œil* qui ne dit rien, et tel autre qui dit plus qu'un long discours et qui compromet moins. Tout se peint dans les *regard*, au moral comme au physique.

Les amans trahissent par des *œillades* l'intelligence qu'ils veulent cacher. Il y a un *coup-d'œil* d'avis qu'on jette inutilement sur ceux qui ne pensent pas à ce qu'ils disent. Le *regard* ou la manière de regarder propre à chacun, indique ou décèle le caractère à celui qui sait lire sur les visages.

OEillade ne se dit qu'au propre et dans le style familier. Dans le style soutenu, il faut dire *coup-d'œil* pour *œillade*. *Coup-d'œil* se dit au figuré comme *regard*. (R.)

810. *OEuvre*, *Ouvrage*.

« *OEuvre*, selon l'abbé Girard, dit précisément une chose faite, mais *ouvrage* dit une

chose travaillée et faite avec art. Les bons chrétiens font de bonnes *œuvres*; les bons ouvriers font de bons *ouvrages* ».

OEuvre exprime proprement l'action d'une puissance, ce qui est fait, produit par un *agent*: *ouvrage*, le travail de l'industrie, ce qui est fait exécuté par un *ouvrier*. On dit l'*œuvre* de la création est l'*ouvrage* de six jours: la création est elle-même l'*œuvre* de la Toute-Puissance: le monde sorti des mains du créateur dans six jours d'exécution, est son *ouvrage*. La force productive est dans l'*œuvre*; l'effet de son action est dans l'*ouvrage*. L'*œuvre* de la rédemption est ce que Jésus-Christ a fait pour le salut des hommes; et son *ouvrage* est leur salut. Nous admirons dans les *œuvres* de la nature son énergie, et dans ses *ouvrages* leur beauté. La puissance et l'action de l'agent font l'*œuvre*: l'*ouvrage* est le résultat du travail et de l'industrie. On dit *œuvre* et non *ouvrage* de la chair. L'artisan fait des *ouvrages*, et son chef-d'*œuvre* est la plus belle production de son talent. *OEuvre* est le latin *opus*; et ce mot exprime, dans son sens primitif, la production, l'action productive: *ouvrage* est proprement le latin *opera*; et ce mot exprime le travail, la chose industrieuse.

« Le mot d'*œuvre*, continue l'abbé Girard, convient mieux à l'égard de ce que le cœur et les passions engagent à faire. Le mot d'*ouvrage* est plus propre à l'égard de ce qui dépend de l'esprit et de la science. Ainsi l'on dit une *œuvre* de miséricorde et une *œuvre* d'iniquité, un *ouvrage* de bon goût et un *ouvrage* de critique ».

Voilà l'usage : mais la raison de l'usage? c'est ce que je tâche toujours de découvrir : je la trouve ici dans la différence que je viens d'établir, ce qui m'en confirme la justesse. L'*œuvre* est l'action, l'action faite par une puissance : or qu'est ce que la morale considère? les actions, les actions bonnes ou mauvaises, le bien et le mal, la vertu et le vice principes de ces actions. L'*ouvrage* est le travail, ce qui résulte ou reste de ce travail : or qu'est-ce que la science entend par *ouvrage*? les discours, les écrits, les pièces, les traités, les livres ; et l'art, le mérite, les beautés ou les défauts qui sont dans l'*ouvrage* même. L'*œuvre* morale n'est qu'une action bonne ou mauvaise selon les mœurs, et cette action est produite par la miséricorde, par l'iniquité, etc. L'*ouvrage* littéraire est une *chose* bonne ou mauvaise, selon la science ; on trouve dans la chose même de la critique et du goût.

Mais les *ouvrages* d'esprit sont des *productions* d'un auteur : aussi les appelle-t-on quelquefois *œuvres*, *œuvres* de théâtre, *œuvres* morales, *œuvres* mêlées, *œuvres* complettes, *œuvres* posthumes, etc. L'abbé Girard prétend qu'*œuvres* se dit au pluriel du recueil de *tous les ouvrages* d'un auteur ; et que lorsqu'on les indique en particulier, et qu'on leur joint quelque épithète, on se sert du mot d'*ouvrages*. Ce qui signifie un recueil entier, c'est le mot *œuvre* au singulier et au masculin, quand il s'agit de gravures ; l'*œuvre* de Calot, l'*œuvre* de Balechou.

OEuvres est le titre de certains *ouvrages*.

Les *œuvres* annoncent l'auteur; les *ouvrages* le supposent: l'*œuvre* est sa production; le livre est son *ouvrage*. L'*œuvre* est l'*ouvrage*, en tant qu'il est fait par l'auteur et considéré comme tel; l'*ouvrage* est bien fait par l'auteur, mais on le considère tel qu'il est en lui-même ou indépendamment de ce rapport. Ainsi l'on juge l'*ouvrage* et non l'*œuvre*: l'ouvrage est bon ou mauvais en lui-même et sans égard à celui qui l'a fait; mais à l'*œuvre* on connoît l'*ouvrier*, on juge l'homme.

Avec les données précédentes, mes lecteurs rendront facilement raison des différentes manières usitées d'employer ces termes. Par exemple, on dit mettre en *œuvre* des matériaux: mettre des matériaux en *œuvre*, c'est donner la forme ou la façon à la matière, l'employer à faire quelque *ouvrage*. L'action d'employer ou de former est propre à l'ouvrier, à la personne; et c'est-là l'*œuvre*. La matière employée, mise en *œuvre*, qui a reçu la forme, est l'*ouvrage*.

La nature, dit un illustre écrivain, fait le mérite; et la fortune le *met en œuvre*. La fortune fait ainsi, par ses influences, le prix de l'*ouvrage*.

On dira se mettre à l'*œuvre*, et se mettre à l'*ouvrage*. On se met à l'*œuvre*, quand on commence son travail; on se met à l'*ouvrage*, quand on commence à donner, par son travail, des formes à la matière. (R.)

§11. *Office, Ministère, Charge, Emploi,*

Ces termes désignent également des titres, qui donnent le pouvoir d'exercer quelque fonction publique. (B.)

On confond souvent *charge* et *office*: et en effet tout *office* est une *charge*, mais toute *charge* n'est pas un *office*. Ainsi les *charges* dans les parlemens sont de véritables *offices*: mais les places d'échevins, consuls et autres *charges* municipales, ne sont pas des *offices* en titre, quoique ce soit des *charges*; parce que ceux qui les remplissent ne les tiennent que pour un tems, sans autre titre que celui de leur élection: au lieu que les *offices* proprement dits sont une qualité permanente, et en conséquence sont aussi appellés *états*. (*Encycl.* XI. 414.)

L'idée propre d'*office*, c'est d'obliger à faire une chose utile à la société: celle de *ministère* est d'agir pour un autre, au nom d'un autre, d'un maître qui commande: celle de *charge*, de porter un fardeau, ou de faire une chose pénible pour un bien ou un avantage commun: celle d'*emploi*, d'être attaché à un travail qui est commandé.

L'*office* impose un devoir; le *ministère*, un service; la *charge*, des fonctions; l'*emploi*, de l'occupation.

L'*office* donne en même-tems un pouvoir, une autorité pour faire; le *ministère*, une qualité, un titre pour représenter les personnes, disposer des choses; la *charge*, des prérogatives, des priviléges qui honorent ou distin-

guent le titulaire ; l'*emploi*, des salaires, des émolumens qui payent ou récompensent le travail. (R.)

812. *Offrande, Oblation.*

Dans un sens rigoureux, l'*oblation* est l'action d'offrir; et l'*offrande* est la chose à offrir, et ensuite la chose offerte.

L'*offrande* est donc proprement la chose destinée pour l'*oblation*. Si l'usage, intervertissant les idées, attribue également à l'*oblation* l'idée de l'*offrande*, et à l'*offrande* l'idée de l'*oblation*, la différence n'en existe pas moins dans les mots; et le sens primitif de l'un n'est que le sens détourné de l'autre.

L'*offrande* se fait, dit-on, à Dieu, à ses Saints, et même à ses ministres : l'*oblation* ne se fait qu'à Dieu. L'*oblation* est alors un vrai sacrifice : l'*offrande* est seulement un don religieux. L'*offrande* du pain et du vin dans le sacrifice de la Messe, est une *oblation*. Les présens que les fidèles font à l'autel, sont proprement des *offrandes*.

Oblation a toujours un sens plus rigoureux qu'*offrande* ; et il ne se dit que pour exprimer le sacrifice ou le don fait avec les cérémonies religieuses prescrites à cet effet. Ainsi toute *offrande* n'est pas *oblation* : et l'idée du don ou même du dévouement suffit pour continuer une *offrande* sans aucune cérémonie. (R.)

813. *Offusquer, Obscurcir.*

Offusquer signifie empêcher de voir ou

d'être vu, dans sa clarté naturelle, par l'interposition ou l'opposition d'un corps, d'un obstacle. *Obscurcir* exprime l'action simple et vague de faire perdre à un objet sa lumière ou son éclat, sans aucun rapport indiqué ni au moyen ni à la vue.

Les passions *obscurcissent* l'entendement, de quelque manière qu'elles le troublent : elles l'*offusquent*, en élevant autour de lui des nuages, ou en s'interposant entre lui et la vérité.

La grandeur nous *offusque*, et nous tâchons de l'*obscurcir*.

La gloire de Miltiade *offusquoit* l'esprit de Thémistocle : la gloire de Thémistocle *obscurcit* celle de Miltiade. Vous pouvez dire que la gloire de Thémistocle *offusque* celle de Miltiade ; mais non que celle de Miltiade *obscurcit* l'esprit de Thémistocle. La raison en est que l'*offuscation* tombe ou sur vous qui voyez et considérez l'objet, ou sur l'objet lui-même ; au lieu que l'*obscurcissement* ne touche que l'objet seul.

L'objet qui vous éblouit, vous *offusque ;* et vous n'en soutenez la lumière qu'à mesure qu'il *s'obscurcit*.

Trop de paroles *offusquent* le discours ; et cette surabondance fait perdre de vue ce que vous dites, ce qui vaut quelquefois son prix. Trop de brièveté dans l'expression *obscurcit* l'idée ; mais cette obscurité vous donne un air de profondeur, ce qui a bien aussi son mérite. (R.)

814. *Oisif, Oiseux.*

M. Beauzée a donné la vraie différence de ces termes : il ne s'agit que de la justifier et de la commenter.

« Ces termes, dit-il, annoncent également l'inaction et l'inutilité. Etre *oisif*, c'est ne rien faire, être sans action, sans occupation : être *oiseux*, c'est avoir quelque rapport à l'oisiveté, soit par goût, parce qu'on l'aime; par habitude, parce qu'on y passe sa vie; ou par ressemblance, parce qu'on est inutile. »

Remontons à l'origine de ces mots. *Oed, ed, et*, signifie tems, en Celte et dans d'autres langues anciennes : de là les Latins ont dit *otium* pour marquer le tems qu'on passe sans rien faire : de là *otiosus*, autrefois *ocieux* dans notre langue, et ensuite *oisif* et *oiseux*. *Otium* signifie proprement *loisir*; mais l'*oisiveté* est, en latin, *otiositas*, mot formé d'*otiosus*, pour exprimer la qualité. *Oisif* répond à *otium*, loisir : et *oiseux*, à *otiositas*, oisiveté. Avec du loisir, on est *oisif*; avec de l'oisiveté, on est *oiseux*, Attilius dit, dans une lettre de Pline le jeune, qu'il vaut mieux être *oisif* (*otiosum*) que de ne rien faire; c'est-à-dire, avoir du loisir, que de rester *oiseux*. Les étymologistes conviennent qu'on a dit d'abord *oisi*, *oisir*; et que par la confusion de l'article *le*, *l'* avec ce mot, on en a fait *loisir*, ainsi que Vaugelas l'a remarqué.

On doit donc appeller *oisifs*, continue notre académicien, l'homme, les animaux, les êtres qu'on regarde comme actifs, si l'on

veut dire qu'ils sont *actuellement* dans l'*inaction*. Mais si l'on veut dire qu'ils en ont l'habitude, on doit les appeller *oiseux*, ainsi que de toutes les choses *inutiles* comme l'inaction, quand même ce seroient des actions.

Oisif n'exprime proprement que l'acte, un état passager, l'inaction actuelle : *oiseux* marque l'habitude, la qualité ou l'état permanent, l'inertie. On est *oisif*, dès qu'on n'est pas en activité ; quand on croupit dans l'inaction, on est *oiseux*.

Un ouvrier qui n'a point d'ouvrage, est *oisif* : un ouvrier qui ne veut pas travailler, est *oiseux*. Le premier ne fait rien, quoique peut-être il voulut faire quelque chose : le second ne fait rien, parce qu'il ne veut pas faire, et même quand il fait quelque chose d'inutile ou d'*oiseux*. (R.)

815. *Ombrageux*, *Soupçonneux*, *Méfiant*.

L'*ombrageux* voit tout en noir, tout l'offusque. Le *soupçonneux* voit tout en mal, tout le choque. Le *méfiant* est toujours en garde, il craint tout.

Ombrageux se dit au figuré des personnes qu'un rien offusque ; il est pris en mauvaise part. C'est le caractère de l'homme timide, que son ombre effraye.

Le *soupçonneux* vit de soupçons, et conjecture toujours le mal ; l'*ombrageux* peut revenir, et lorsqu'il a touché l'objet, il se rassure ; mais le *soupçonneux* est inquiet, quand il n'y a même rien qui puisse justifier ses craintes.

Le

Le premier se trompe en s'arrêtant à la surface ; celui-ci néglige les apparences, et présume le mal, lorsqu'il ne le voit pas.

L'homme *méfiant* se tient en garde ; ce n'est pas de l'ombre, c'est de la personne, c'est de la chose qu'il a peur.

L'*ombrageux* s'arrête aux apparences ; le *soupçonneux* à la supposition ; le *méfiant* à la crainte d'être trompé. (R.)

816. *On*, l'*On*.

Ces deux expressions sont entièrement semblables pour le sens ; elles ne diffèrent dans l'usage que par rapport à la délicatesse de l'oreille pour éviter la cacophonie. Il me paroît qu'on doit se servir de l'*on* après *et*, *se*, *ou*, et même après *que*, lorsque le mot qui suit commence par la syllabe *com* ; qu'ailleurs il est ordinairement mieux de se servir d'*on*.

Que l'*on* convienne toujours de la valeur des termes, si l'*on* veut s'entendre. *On* peut commencer à lire cet ouvrage par où l'*on* voudra ; et l'*on* doit le lire à plus d'une reprise.

Quelquefois la poésie met l'*on* au lieu d'*on* uniquement pour la mesure du vers. (G.)

Dans l'écriture abrégée, *hom* vouloit dire *homo*, *homme*. *Hom*, *hon* se prononce *on* : par succession de tems, on a écrit comme on prononçoit. *On dit* signifie donc *homme dit* : les Italiens ont employé de même *uomo* ; les Allemands et presque tous les peuples septentrionaux disent aussi *man* (homme.) *On* ou *homme dit*, est une proposition particulière ;

car *on* signifie un homme quelconque, quelqu'un, et des gens. L'*on*, l'*homme dit*, est une proposition générale ; l'*on* signifie les hommes, la généralité, la multitude du moins. *On* est un pronom indéfini : l'*on* est une expression collective.

Cette distinction si naturelle de sens, Vaugelas, du Marsais, et presque tous nos habiles grammairiens l'ont reconnue. Du Marsais reproche même à l'abbé Girard de ne pas l'avoir observée. « Quand nous disons *si* l'*on* au lieu de *si on*, dit-il en parlant du bâillement, *l'* n'est point alors une lettre euphonique, quoi qu'en dise l'abbé Girard. *On* est un abrégé de *homme* ; on dit l'*on* comme on dit l'*homme*. *On* marque une proposition indéfinie, *individuum vagum* ». Comment se peut-il donc que ce grammairien philosophe conclue ensuite, avec la foule, qu'il est *indifférent pour le sens de dire*, *on dit* ou *l'on dit* ; et que c'est à l'oreille à décider lequel doit être préféré.

C'est une règle que quand on répète plusieurs *on* ou l'*on*, il faut toujours dire de même. *On loue*, *on blâme*, *on crie*, et non pas *on dit et l'on fait*. C'est le sentiment de J. J. Rousseau. (R.)

817. *Ondes*, *Flots*, *Vagues*.

Les *ondes* sont l'effet naturel de la fluidité d'une eau qui coule ; elles ne s'appliquent guère qu'à l'égard des rivières, et laissent une idée de calme ou de cours paisible. Les *flots* viennent d'un mouvement accidentel, mais assez ordinaire ; ils indiquent un peu d'agita-

tion, et s'appliquent proprement à la mer. Les *vagues* proviennent d'un mouvement plus violent; elles marquent par conséquent une plus forte agitation, et s'appliquent également aux rivières comme à la mer.

On coule sur les *ondes:* on est porté sur les *flots*: on est entraîné par les *vagues.*

Un terrein raboteux rend les *ondes* inégales: un grand vent fait enfler les *flots*, et excite des *vagues.* (G.)

818. *On ne sauroit*, *On ne peut.*

On ne sauroit, paroît plus propre pour marquer l'impuissance où l'on est de faire une chose. *On ne peut*, semble marquer plus précisément et avec plus d'énergie l'impossibilité de la chose en elle-même. C'est peut-être par cette raison que la particule *pas*, qui fortifie la négation, ne se joint jamais avec la première de ces expressions, et qu'elle accompagne souvent l'autre avec grace.

Ce qu'*on ne sauroit* faire est trop difficile. Ce qu'*on ne peut* faire est impossible.

On ne sauroit bien servir deux maîtres. *On ne peut* pas obéir en même tems à deux ordres opposés.

On ne sauroit aimer une personne dont on a lieu de se plaindre. *On ne peut* pas en aimer une pour qui la nature nous a donné de l'aversion.

Un esprit vif *ne sauroit* s'appliquer à de longs ouvrages. Un esprit grossier *ne peut* pas en faire de délicats. (G.)

819. *Opter*, *Choisir*.

On *opte* en se déterminant pour une chose, parce qu'on ne peut les avoir toutes. On *choisit* en comparant les choses, parce qu'on veut avoir la meilleure. L'une ne suppose qu'une simple décision de la volonté, pour savoir à quoi s'en tenir : l'autre suppose un discernement de l'esprit, pour s'en tenir à ce qu'il y a de mieux.

Entre deux choses parfaitement égales, il y a à *opter*, mais il n'y a pas à *choisir*.

On est quelquefois contraint d'*opter* ; mais on ne l'est jamais de *choisir*. Le *choix* est un plein exercice de la liberté ; c'est pourquoi, lorsque le sens ou l'expression marque une nécessité absolue, il est mieux de se servir du mot d'*opter* que celui de *choisir* ; de-là vient que l'usage dit, puisqu'il est impossible de servir en même tems deux maîtres, il faut *opter*.

Le mot de *choisir* ne me paroît pas non plus être tout-à-fait à sa place, lorsqu'on parle de choses entièrement disproportionnées ; à moins qu'il n'y soit employé dans un sens ironique ; par exemple, je ne dirai pas, il faut *choisir* ou de Dieu, ou du monde ; mais je dirois, il faut *opter* : car le *choix* étant une préférence fondée sur la comparaison des choses, il n'y a pas lieu, où il n'y a point de comparaison à faire. Un prédicateur diroit cependant avec beaucoup de grace : « Messieurs, le joug du Seigneur est doux, et nous conduit au comble de tous les biens ; le joug du monde

est dur, et nous plonge dans l'abime de tous les maux : *choisissez* maintenant auquel des deux vous voulez vous soumettre » ; parce qu'alors il se trouve une fine ironie dans l'emploi de *choisir*.

Je ne connois point de droit de *choix* : mais il y a un droit d'*option* ; c'est lorsqu'entre plusieurs choses à distribuer, on a droit de prendre avant les autres celle qu'on veut. Quand on a ce droit, on a par conséquent la liberté de *choisir* : car on peut *opter* par *choix*, en examinant quelle est la meilleure ; comme on peut *opter sans choix* ; en se déterminant indifféremment pour la première venue.

Nous n'*optons* que pour nous ; mais nous *choisissons* quelquefois pour les autres.

On ne peut *opter* sans *choisir* ; il n'y a qu'à suivre le hasard ou le conseil d'autrui : mais on ne peut *choisir* sans *opter*, quand on *choisit* pour soi.

Lorsque les choses sont à notre *option*, il faut tâcher de faire un bon *choix*.

Entre le vice et la vertu, il n'y a point d'accommodement ; il faut *opter* pour l'un ou pour l'autre. Rien ne me paroît plus difficile à *choisir* qu'un ami.

Si j'avois à *opter* entre un ami fort zélé, mais indiscret, et un ami discret, mais moins zélé, je *choisirois* le dernier. (G.)

820. *Oraison, Discours.*

L'abbé Girard a comparé ces mots comme synonymes dans le langage des rhéteurs ; ici

nous les considérons dans le langage des grammairiens : ils y signifient également l'énonciation des pensées par la parole, et c'est en quoi ils sont synonymes. Voici en quoi ils y diffèrent.

Dans le *discours*, on envisage sur-tout l'analogie et la ressemblance de l'énonciation avec la pensée énoncée : dans l'*oraison*, l'on fait plus attention à la matière physique de l'énonciation, et aux signes vocaux qui y sont employés. Ainsi, lorsque l'on dit en français, *Dieu est éternel ;* en latin, *Æternus est Deus* ; en italien, *Eterno è Iddio* ; c'est toujours le même *discours*, parce que c'est toujours la même pensée énoncée par la parole, et rendue avec la même fidélité : mais l'*oraison* est différente dans chaque énonciation, parce que les signes vocaux de l'une sont différens des signes vocaux de l'autre. Si l'on dit en français, *par où dois-je sortir de ce trouble fatal?* ou bien, *de ce trouble fatal par où dois-je sortir?* C'est encore le même *discours*, parce que c'est l'énonciation fidèle de la même pensée : mais quoique les mêmes signes vocaux soient employés dans les deux phrases, ce n'est pourtant pas tout-à-fait la même *oraison* ; parce que l'ensemble physique de l'énonciation n'est pas le même de part et d'autre, l'ordre est différent.

Le *discours* est donc plus intellectuel : ses parties sont les mêmes que celles de la pensée ; le sujet, l'attribut, et les divers complémens nécessaires aux vues de l'énonciation. Il est du ressort de la logique.

L'*oraison* est plus matérielle : ses parties sont les différentes espèces de mots ; le nom, le pronom, l'adjectif, le verbe, la préposition, l'adverbe, la conjonction, et l'interjection. Le méchanisme en est soumis aux lois de la grammaire.

Le *discours* s'adresse à l'esprit, parce qu'il lui présente des idées. Ce qui le caractérise, c'est le *style*, qui le rend précis ou diffus, élevé ou rampant, facile ou embarrassé, vif, ou froid, etc.

L'*oraison* est pour l'imagination, parce qu'elle représente d'une manière matérielle et sensible. Ce qui la caractérise, c'est la *diction*, qui la rend correcte ou incorrecte, claire ou obscure, harmonieuse ou mal-sonnante, etc.

L'étymologie peut servir à confirmer cette distinction entre *discours* et *oraison*. Le mot *discours* vient d'un mot latin, qui signifie littéralement *courir de l'un à l'autre* ; et en effet l'analyse de la pensée, qui est l'objet du *discours*, montre, l'une après l'autre, les idées partielles, et passe en quelque manière de l'une à l'autre. Le mot *oraison* vient d'un autre mot latin, qui signifie littéralement *action de la bouche* ; et la bouche est l'instrument organique du matériel de la parole. (B.)

821. *Ordinaire*, *Commun*, *Vulgaire*, *Trivial*.

Le fréquent usage rend les choses *ordinaires*, *communes*, *vulgaires*, et *triviales* : mais il y a à cet égard un ordre de gradation

entre ces mots, qui fait que *trivial* dit quelque chose de plus usité que *vulgaire*, qui à son tour enchérit sur *commun*, et celui-ci sur *ordinaire*. Il me paroît aussi qu'*ordinaire* est d'un usage plus marqué pour la répétition des actions; *commun*, pour la multitude des objets, *vulgaire*, pour la connoissance des faits; et *trivial*, pour la tournure du discours.

La dissimulation est *ordinaire* à la cour. Les monstres sont *communs* en Afrique. Les disputes de religion ont rendu *vulgaires* bien des faits qui n'étoient connus que des savans. De tous les genres d'écrire, il n'y a que le comique où les expressions *triviales* puissent trouver place.

Ces mots peuvent être considérés dans un autre sens, que dans celui du fréquent usage, ils se disent souvent par rapport au petit mérite des choses; et ils ont encore un ordre de gradation, de façon que le dernier de ces mots est celui qui ôte le plus au mérite. Ce qui est *ordinaire* n'a rien de distingué. Ce qui est *commun* n'a rien de recherché. Ce qui est *vulgaire* n'a rien de noble. Ce qui est *trivial* a quelque chose de bas. (G.)

822. *Ordonner*, *Commander*.

Ordonner, donner ordre: *ordre*, vient du primitif *r-d*, *rad*, *red*, gouverner, régir. *Commander*, montrer ou ordonner de la *main:* ce mot vient de *man*, la main qui indique, qui montre.

Le *commandement* est donc à la lettre la notification de l'*ordre*. Celui qui gouverne,

ordonne : celui qui fait exécuter, *commande.* On *ordonne* en vertu de l'autorité, à celui qui doit obéir : on *commande* en vertu d'un pouvoir ou d'une charge, à celui qui doit exécuter.

Il faut la puissance, la force pour *ordonner* : il faut une domination, une supériorité pour *commander.* Un maître *ordonne* ; un chef *commande.* La loi, la justice *ordonnent*, la force en main : un général, un officier *commande*, par son grade, une armée, une ville, ou une montagne la plaine, par son élévation. Un général *ordonne* un assaut à des troupes ; l'officier principal le *commande* ou le conduit.

On *commande* à des hommes libres ; mais celui qui *ordonne* ne laisse pas la liberté. (R.)

823. *Ordre, Règle.*

Ils sont l'un et l'autre une sage disposition des choses : mais le mot d'*ordre* a de plus de rapport à l'effet qui résulte de cette disposition ; et celui de *règle* en a davantage à l'autorité et au modèle qui conduisent la disposition.

On observe l'*ordre* : on suit la *règle.* Le premier est un effet de la seconde. (G.)

824. *Orgueil, Vanité, Présomption.*

L'*orgueil* fait que nous nous estimons. La *vanité* fait que nous voulons être estimés. La *présomption* fait que nous nous flattons d'un vain pouvoir.

L'*orgueilleux* se considère dans ses propres idées ; plein et bouffi de lui-même, il est uni-

quement occupé de sa personne. Le *vain* se regarde dans les idées d'autrui ; avide d'estime, il desire d'occuper la pensée de tout le monde. Le *présomptueux* porte son espérance audacieuse jusqu'à la chimère ; hardi à entreprendre, il s'imagine pouvoir venir à bout de tout.

La plus grande peine qu'on puisse faire à un *orgueilleux*, est de lui mettre ses défauts sous les yeux. On ne sauroit mieux mortifier un homme *vain*, qu'en ne faisant aucune attention aux avantages dont il veut se faire honneur. Pour confondre le *présomptueux*, il n'y a qu'à le présenter à l'exécution. (G.)

825. *Origine, Source.*

L'*origine* est le premier commencement des choses qui ont une suite : la *source* est le principe ou la cause qui produit une succession de choses. L'*origine* met au jour ce qui n'y étoit point : la *source* répand au-dehors ce qu'elle renfermoit dans son sein. Les choses prennent naissance à leur *origine* ; elles tiennent leur existence de leur *source*. L'*origine* nous apprend dans quel tems, en quel lieu, de quelle manière les objets ont paru au jour ; la *source* nous découvre le principe fécond d'où les choses découlent, procèdent, émanent, avec plus ou moins de continuité ou d'abondance. *Origine*, lat. *origo*, vient du verbe *oriri*, paroître au jour, commencer d'être, prendre naissance ; de l'oriental *or*, jour, lumière. *Source* vient de la préposition *sur* ; d'où *sourdre*, *surgir*, sortir de terre, s'élever : ce mot, au propre, indique l'endroit d'où

l'eau sort de terre pour prendre un cours plus ou moins continu : c'est le *fons* des Latins (*fundere*, verser.)

Les familles tirent leur *origine* d'un homme connu, du moins jadis, qu'elles appellent leur auteur, parce qu'il l'est de leur noblesse ; mais cet homme nouveau et très-nouveau avoit un père et des aïeux inconnus, et peut-être est-il bon d'ignorer la *source* de son illustration, ce qu'il a fait pour y parvenir, et ce que la fortune a fait pour l'y élever.

Toute *origine* est petite ; toute *source* est primitivement foible ; les plus grands fleuves, comme les ruisseaux que vous franchissez d'un pas, descendent d'un filet d'eau.

Regardez l'*origine*, si vous le voulez ; mais considérez la fin. Remontez, si vous le voulez, jusqu'à la *source* ; mais descendez jusqu'à l'abîme où tout s'engloutit.

L'*origine* du mal en général est une grande et belle question. Mais il doit suffire que la religion l'ait résolue. (R.)

826. *Ourdir*, *Tramer*.

Au propre, *ourdir* signifie disposer les fils pour faire une toile ; et *tramer*, passer des fils entre et à travers les fils tendus sur le métier. Le sens de ces termes répond bien à leur origine. *Ourdir* est le lat. *ordiri*, commencer : du primitif *aur*, *or*, commencement, lever ; d'où *aurore*, *origine*, *exorde*, etc. Ce mot a aussi de l'analogie avec le lat. *ordinare*, disposer, arranger, ordonner. *Tramer* est formé de *tra*, entre, travers : on commence

par faire la chaîne; et par l'*entrelacement* des fils passés dans un sens contraire ou en *travers*, on forme la *trame*.

Ces termes ne se confondent point dans le sens propre: mais au figuré, on dit, sans avoir égard à leur idée rigoureuse, *ourdir* et *tramer* un mauvais dessein, une trahison, etc. Cependant il est bien sensible que *tramer* dit plus qu'*ourdir*; c'est un dessein plus arrêté, une intrigue plus forte, des mesures plus concertées, des apprêts plus avancés pour l'exécution. *Ourdir*, c'est commencer; on *ourdit* même une *trame*; *tramer*, c'est avancer l'ouvrage de manière à lui donner la consistance convenable: la chose étant *tramée* elle est toute prête.

Si donc il est utile de déterminer l'état de la chose et d'en distinguer les progrès, il l'est aussi d'employer figurément le mot *ourdir*, pour annoncer le commencement d'un projet, un dessein informe, les premières idées et les premiers traits de la chose; et celui de *tramer*, pour annoncer une intrigue qui se noue, des moyens qui se combinent, et la forme et la consistance que la chose commence à prendre. Au lieu d'une expression vague et commune, vous aurez deux idées distinctes qui vous épargneront souvent des longueurs; vous peindrez d'un seul trait par le mot propre, employé selon son idée propre, tel ou tel état des choses, et leurs différences.

Nous disons aussi, dans le même sens, *machiner*, qui marque quelque chose de plus artificieux, de plus profond, de plus

compliqué, et même de plus bas ou de plus odieux. (R.)

827. *Outil, Instrument.*

Outil, autrefois *util*, ainsi que l'écrit souvent Montaigne, vient du latin *uti*, se servir, s'aider d'une chose. *Instrument*, mot latin, vient de *stru*, *struere*, *instruere*, construire, instruire, élever. Le premier de ces mots ne marque que l'usage ou l'emploi de la chose; le second en indique l'objet et la qualité. L'*instrument* fait des choses plus grandes, plus remarquables, plus combinées, mieux ordonnées que l'*outil* ne le promet.

L'*outil* est une invention utile, usuelle, simple, maniable, dont les arts mécaniques se servent pour faire des travaux et des ouvrages simples et communs. L'*instrument* est une invention adroite, ingénieuse, dont les arts plus relevés et les sciences mêmes se servent pour faire des opérations et des ouvrages d'un ordre supérieur ou plus relevé. Si la chose étoit plus compliquée, plus savante, plus puissante, ce seroit une *machine*. L'*engin* annonceroit sur-tout l'esprit d'invention, une sorte de génie.

On dit les *outils* d'un menuisier, d'un charron; et des *instrumens* de chirurgie, de mathématiques. L'agriculture a des *outils* et des *instrumens*; la pioche est un *outil*; la grande charrue est un *instrument*. Le luthier fait avec des *outils*, des *instrumens* de musique. L'*ins-*

trument est en lui-même un ouvrage supérieur à l'*outil*.

L'*outil* est, en quelque sorte, le supplément de la main; elle s'en aide : l'*instrument* est un supplément de l'intelligence ou de l'habileté. L'*outil* ne fait qu'obéir; l'*instrument* exécute avec art. L'*outil* a sa propriété; l'*instrument* a son habileté, si je puis parler ainsi, ou son industrie propre. Il y a des *instrumens* qui, une fois mis en action, font tout par eux-mêmes : l'*outil* suit la main.

La nécessité a inventé les *outils* : la science a imaginé les *instrumens*. En perfectionnant les *outils*, on en vient aux *instrumens*.

Par les *outils* d'un peuple, vous connoissez son genre d'*industrie*; par ses *instrumens*, vous connoissez quel est chez eux l'état des arts et des sciences.

Celui qui, le premier considéra le bras de l'homme et ses manœuvres avec la sagacité de l'observateur, fut l'inventeur d'*outils* le plus fécond, et le premier créateur d'*instrumens*. La main, modèle d'un nombre prodigieux d'*outils*, est le premier des *instrumens*.

Les Indiens n'ont, pour fabriquer les toiles les plus fines, que des *outils* si grossiers, que nos ouvriers feroient à peine, par leur moyen, une grosse toile de canevas, si on en croit l'historien anglais des *dernières guerres de l'Inde*. Mais la nature leur a donné, ajoute-t-il, une main si déliée, si bien coupée, si adroite, qu'elle vaut les plus habiles *instrumens* de l'art.

Les montagnards du Tyrol font avec une

mauvaise lame de couteau, avec un clou, un morceau de fer, pour tout *outil*, ces jolies petites figures de bois que nous regardons toujours avec curiosité. Le talent, la persévérance, l'habitude, tiennent lieu d'*instrumens*.

Il n'y a que de mauvais *outils* pour de mauvais ouvriers. L'artiste habile sait faire de tout un bon *instrument*.

Instrument est beaucoup plus employé au figuré qu'*outil*. (R.)

828. *Outrageant*, *Outrageux*.

Outrageant, participe présent du verbe *outrager*, converti en adjectif verbal, exprime l'action d'*outrager*. *Outrageux*, formé du substantif *outrage*, espèce particulière d'offense, désigne la nature de la chose, sa propriété ou son caractère, l'effet qu'elle doit par elle-même produire. *Outrager*, c'est le propre de la chose d'offenser cruellement. Ainsi un discours, un procédé *outrageant*, fait un outrage: le discours, le procédé *outrageux*, fait outrage.

L'Académie observe qu'*outrageant* ne se dit que des choses, tandis qu'*outrageux* s'applique également aux personnes. Cette observation confirme la distinction précédente; car un homme *outrageux* a l'intention et le dessein, l'habitude et le défaut, le caractère et l'humeur qui portent à outrager.

Cette distinction entre les adjectifs formés du substantif relatif à ces verbes, est bonne à établir; puisque fondée sur le sens des termi-

naisons *ant* et *eux*, elle nous rend la raison de deux sortes d'adjectifs adoptés dans la langue, sans autre différence générale à assigner, et qu'elle nous donne une règle générale pour en déterminer la valeur propre et l'emploi. On en retrouvera l'application aux mots *languissant* et *langoureux*, *vaillant* et *valeureux*. (R.)

829. *Ouvrage de l'esprit, Ouvrage d'esprit.*

Quoique l'esprit ait part à l'un et à l'autre, ce qui fait la synonymie des deux expressions, ce sont pourtant des choses différentes.

Tout ce que les hommes inventent dans les sciences et dans les arts, est un *ouvrage de l'esprit*: les compositions ingénieuses des gens de lettres, soit en prose, soit en vers, sont des *ouvrages d'esprit*.

On entend par *ouvrage de l'esprit*, un ouvrage de la raison et de cette intelligence qui distingue l'homme de la bête: on entend par *ouvrage d'esprit*, un ouvrage de la raison polie, et de cette fine intelligence qui distingue un homme d'un homme. (*Bouhours, Mem. nouv. Tome I.*)

Les systèmes des règles qui constituent la logique, la rhétorique, la poétique, sont de beaux *ouvrages de l'esprit*: la théorie des sentimens agréables, le *Lutrin*, la *Henriade*, *Athalie*, le *Tartufe*, sont d'excellens *ouvrages d'esprit*. (B.)

P.

830. *Pacage, Pâturage, Pâtis, Pâture.*

Le *pacage* est un lieu propre pour nourrir et engraisser du bétail. Le *pâturage* est un champ où le bétail *pâture* et se *repaît*. Le *pâtis* est une terre où l'on met paître le bétail. La *pâture* est un terrein inculte où le bétail trouve quelque chose à paître.

On dit de *bons pacages*, de *gras pâturages*, un *simple pâtis*, une *vaine pâture*.

Pacage désigne la qualité de la terre et la production propre dont elle se couvre.

Pâturage marque la propriété de la terre, et l'abondance de la production propre au bétail, et l'usage qu'on en fait.

Pâtis rappelle seulement l'action simple de *paître*; le bétail y trouve à *paître*, c'est-à-dire de l'herbe à *brouter* ou à manger sur pied. *Pâture* ne se prend, dans l'acception présente, que pour un lieu vain et entièrement négligé, qui ne peut donner qu'une herbe rare, courte et pauvre.

Pacage est un terme de coutume, il désigne plutôt le droit de faire *paître*, que la

dépaissance elle-même. Ce droit s'exerçoit pendant un certain tems de l'année, soit dans les chaumes, soit dans les prés, après la fauchaison. Le mot *pâturage* étant générique, ne suffisoit pas pour exprimer une action limitée, on fit *pacage*, qui paroît dérivé de *pastus* et d'*agere*, mener *paître*. On a dit ensuite, par extension, *pacages* gras et *pacager*; mais l'académie observe que c'est un terme de coutume.

Pâturage est d'un usage général, il désigne un lieu couvert d'herbes, où les troupeaux paissent habituellement; il a la même étymologie que *pacage*. On dit aussi droit de *pâturage*, mais dans un autre sens, comme dans les communaux, les marais et les landes, où l'on peut mener *paître* dans toutes les saisons de l'année. Ainsi l'un désigne une faculté limitée, et l'autre un droit habituel.

Les *pâtis* sont des espèces de landes ou de friches, où l'herbe est rare et ne se fauche pas: on sait que la nature, dans les lieux arides et secs, compense, par l'excellence et la salubrité des sucs, l'abondance qu'on n'y trouve pas.

Pâture est un mot générique, employé au propre et au figuré; c'est la nourriture qu'on trouve dans les *pâturages*, les *pâtis* ou les *pacages*. Si *pacage* n'avoit pas son acception propre, si *pâturage* n'étoit pas un terme trop vague, si *pâtis* n'eût pas désigné une étendue indéfinie et la nature du terrein, on n'eût pas

donné une valeur nouvelle au mot *pâture*, dont l'effet est pris ici pour la cause. (R.)

831. *Pâle, Blême, Livide, Hâve, Blafard.*

Un objet est *pâle* ou naturellement ou par accident. Cette épithète s'applique aux personnes, aux couleurs, à toute sorte de lumière, aux corps lumineux. Une personne est *pâle*, une couleur est *pâle*, une lumière est *pâle*, le soleil est *pâle*.

Un objet n'est guère *bléme* que par accident. Cette épithète ne convient qu'aux personnes ou aux êtres personnifiés : et dans les personnes, il n'y a que le visage, le teint ou sa couleur qui soit *bléme*.

Des coups, des contusions, des maladies, l'épanchement du sang et sa corruption, rendent *livide* une personne ou plutôt son teint, ses chairs, sa peau.

Hâve ne s'applique aussi qu'aux personnes, et proprement à l'air, au visage, à son ensemble. Les yeux creux, enfoncés, éteints, contribuent, comme les joues creuses, pâles, décharnées, à former un visage *hâve*.

Blafard se dit en général de toute couleur, de toute lumière qui n'a point d'éclat ou de vivacité, de tous les objets qui tirent sur le blanc ou qui blanchissent en se décolorant. (R.)

832. *Parabole, Allégorie.*

Il me semble que la *parabole* a pour objet les maximes de morale ; et l'*allégorie* les faits

d'histoire. L'une et l'autre sont une espèce de voile, qu'on peut rendre plus ou moins transparent, et dont on se sert pour couvrir le sens principal, en ne le présentant que sous l'apparence d'un autre. Ce déguisement se fait dans la *parabole*, par la substitution d'un autre sujet, peint avec des couleurs convenables à celui qu'on a en vue. Il s'exécute dans l'*allégorie*, en introduisant des personnages étrangers et arbitraires au lieu des véritables, ou en changeant le fond réel de la description en quelque chose d'imaginé.

Les *paraboles* sont fréquentes dans les instructions que nous donne le nouveau Testament. L'*allégorie* fait le caractère de la plupart des ouvrages orientaux. (G.)

833. *Parade, Ostentation.*

Dans les choses morales, *parade* est regardé comme synonyme d'*ostentation*.

Cependant ils diffèrent en ce que *parade* sert plutôt à désigner l'action et sa fin ou son but; et *ostentation*, la manière de faire l'action et son principe ou sa cause.

On *fait* plutôt *parade* d'une chose qu'on n'en *fait ostentation* : l'usage ordinaire est d'exprimer l'action par le premier de ces mots.

On fait une chose, non *avec parade*, mais avec *ostentation;* ce qui désigne la manière de faire.

On se met en *parade* pour être vu; on s'y montre avec *ostentation*. On fait une chose *pour la parade;* on la fait *par ostentation*. *Pour* marque la fin, et *par* le principe. (R.)

834. *Paralogisme, Sophisme.*

Ces mots sont purement grecs. Mais, en grec, *paralogisme* désigne la déception opérée des raisonnemens artificieux, des argumens captieux, des conclusions trompeuses; tandis que *sophisme* désigne plutôt une fraude quelconque, la subtilité, l'astuce, un adroit artifice, sans application particulière au raisonnement ou au discours exprimé par le mot *log* dans *paralogisme*; car *soph*, racine de *sophisme*, signifie sagesse, science, faculté. Il est vrai, que par le sens même de cette racine, il est tout naturel de faire l'application du dérivé au raisonnement; et il n'a point d'autre emploi dans notre langue. La différence des mots grecs ne se trouve donc plus dans les mots français; et si nous donnons à *paralogisme* le sens qu'il a dans le grec, il sera difficile de le distinguer de *sophisme*. Remontons donc jusqu'à la valeur primitive et littérale des mots par leur décomposition. *Para* sert ici à marquer l'opposition, la contrariété : le *paralogisme* n'est donc qu'un raisonnement faux, un argument vicieux, une conclusion mal tirée ou contraire aux règles. Or le mot *sophisme*, formé de *soph* et pris en mauvaise part, sera toujours un trait d'artifice, un raisonnement insidieux, un argument captieux. Telle est la distinction qui paroît être reçue.

Le *paralogisme* et le *sophisme* induisent en erreur, le *paralogisme* par défaut de lumière ou d'application, le *sophisme* par ma-

lice ou par une subtilité méchante. Je me trompe par un *paralogisme*; par un *sophisme*, on m'abuse. Le *paralogisme* est contraire aux règles du raisonnement : le *sophisme* l'est de plus à la droiture d'intention. *Paralogisme* est un terme dogmatique; et par là même il désigne plutôt une opposition aux règles de l'art : *sophisme* est un terme plus familier; et il désigne plutôt l'art d'abuser, ou le métier de chicaner; c'est aussi l'idée propre à tous les mots français de la même famille. (R.)

835. *Parasite*, *Ecornifleur.*

Gens qu'on appelle trivialement *piqueurs d'assiètes*, *chercheurs de franches lippées*, *écumeurs de marmites*, parce qu'ils font métier d'aller manger à la table d'autrui.

L'assiduité à une table et l'art de s'y maintenir, distinguent le *parasite* : l'avidité de manger et l'art de surprendre des repas, distinguent l'*écornifleur*. Le *parasite* a du moins l'air de chercher le maître et de s'en occuper; il prend des formes : l'*écornifleur* a l'air de ne chercher que la table et de s'en occuper uniquement; il n'a guère besoin que d'impudence. Le *parasite* sait se faire donner ce qu'il convoite, et du moins on le souffre : l'*écornifleur* escroque souvent ce qu'on n'a pas envie de lui donner, et on le souffre impatiemment. Le *parasite* paie en empressemens, en complaisances, en bassesses, sa commensalité : l'*écornifleur* mange, le repas est payé. Il y a des *parasites* qu'on est bien aise de con-

server : il n'y a pas un *écornifleur* dont on ne tâche de se défaire. (R.)

836. *Pardon, Rémission, Absolution.*

Le *pardon* est en conséquence de l'offense, et regarde principalement la personne qui l'a faite : il dépend de celle qui est offensée ; et il produit la réconciliation, quand il est sincèrement accordé et sincèrement demandé. (*Encycl.* I. 42.)

La *rémission* est en conséquence du crime, et a un rapport particulier à la peine dont il mérite d'être puni : elle est accordée par le prince ou par le magistrat, et elle arrête l'exécution de la justice.

L'absolution est en conséquence de sa faute ou du péché : elle est prononcée par le juge civil ou par le ministre ecclésiastique, et elle rétablit l'accusé ou le pénitent dans les droits de l'innocence. (G.)

837. *Paresse, Fainéantise.*

La *paresse* est un moindre vice que la *fainéantise* : celle-là semble avoir sa source dans le tempérament ; et celle-ci dans le caractère de l'ame. La première s'applique à l'action de l'esprit comme à celle du corps : la seconde ne convient qu'à cette dernière sorte d'action.

Le *paresseux* craint la peine et la fatigue ; il est lent dans ses opérations, et fait traîner l'ouvrage. Le *fainéant* aime à être désœuvré, il hait l'occupation et fuit le travail. (G.)

838. *Parfait, Fini.*

Le *parfait* regarde proprement la beauté qui naît du dessein et de la construction de l'ouvrage; et le *fini*, celle qui vient du travail et de la main de l'ouvrier. L'un exclut tout défaut; et l'autre montre un soin particulier et une attention au plus petit détail

Ce qu'on peut mieux faire, n'est pas *parfait*. Ce qu'on peut encore travailler, n'est pas *fini*.

Les anciens se sont plus attachés au *parfait;* et les modernes, au *fini*. (G.)

839. *Partie, Part, Portion.*

La *partie* est ce qu'on détache du tout. La *part* est ce qui en doit revenir. La *portion* est ce qu'on en reçoit. Le premier de ces mots a rapport à l'assemblage; le second, au droit de propriété; et le troisième, à la quantité.

On dit, une *partie* d'un livre, et une *partie* du corps humain; une *part* de gâteau, et une *part* d'enfant dans la succession; une *portion* d'héritage, et une *portion* de réfectoire.

Dans la coutume de Normandie, toutes les filles qui viennent à partager, ne peuvent pas avoir plus de la troisième *partie* des biens pour leur *part*, qui se partagent entre elles par égales *portions*. (G)

840. *Pas, Point.*

Pas énonce simplement la négation. *Point* appuie

appuie avec force, et semble l'affirmer. Le premier souvent ne nie la chose qu'en partie, ou avec modification : le second la nie toujours absolument, totalement, et sans réserve. Voilà pourquoi l'un se place très-bien devant les modificatifs, et que l'autre y auroit mauvaise grace. On diroit donc, n'être *pas* riche, et n'avoir *pas* même le nécessaire ; mais si l'on vouloit se servir de *point*, il faudroit ôter les modifications, et dire, n'être *point* riche, n'avoir *point* le nécessaire.

Cette même raison fait que *pas* est toujours employé avec les mots qui servent à marquer le degré de qualité ou de quantité, tels que BEAUCOUP, FORT, UN, et autres semblables ; que *point* figure mieux à la fin de la phrase, devant la particule DE, avec DU TOUT, qui, au lieu de restreindre la négation, en confirme la totalité.

Pour l'ordinaire, il n'y a *pas* beaucoup d'argent chez les gens de lettres. La plupart des philosophes ne sont *pas* fort raisonnables. Qui n'a *pas* un sou à dépenser, n'a *pas* un grain de mérite à faire paroître Si, pour avoir du bien, il en coûte à la probité, je n'en veux *point*. Il n'y a point de ressource dans une personne qui n'a *point* d'esprit. Rien n'est sûr avec les capricieux : vous croyez être bien ; *point* du tout, l'instant de la plus belle humeur est suivi de la plus fâcheuse.

Règle générale, on doit employer la particule négative *point*, quand elle a la signification de *jamais*. Toutes les fois que les par-

ticules *pas* ou *point* sont des pléonasmes, il faut les retrancher. (G.)

841. *Passer, se Passer.*

Ces deux termes désignent également une existence passagère et bornée ; mais ils la présentent sous des aspects différens.

Passer se rapporte à la totalité de l'existence ; *se passer* a trait aux différentes époques de l'existence. Le tems *passe* si rapidement, qu'à peine avons-nous le loisir de former des projets, bien loin d'avoir celui de les exécuter. Une partie de la vie *se passe* à desirer l'avenir ; et l'autre, à regretter le passé.

Les choses qui *passent* n'ont qu'une existence bornée ; les choses qui *se passent* ont une existence qui varie et se dégrade. Un grand motif de consolation, c'est que les maux de cette vie *passent* assez promptement, et que ceux mêmes qui paroissent les plus obstinés, *se passent* à la longue, et disparoissent enfin.

Ce qui *passe* n'est point durable ; ce qui *se passe* n'est point stable. La beauté *passe ;* et une femme qui veut fixer son mari pour toujours, doit plutôt recourir à la vertu qui ne *passe* point. Bien des femmes qui se voient abandonnées de ceux qui leur faisoient la cour, aiment mieux accuser les hommes d'inconstance, de légèreté, ou même d'injustice, que de reconnoître de bonne foi que leur beauté *se passe* insensiblement, et que le charme s'affoiblit. (B.)

842. *Patelin, Patelineur, Papelard.*

L'opinion commune sur l'origine du mot *patelin*, est que la langue l'a reçu de l'auteur de l'ancienne farce intitulée l'*Avocat patelin*. Quel qu'en soit le créateur, le mot est bien fait; et vous en trouvez aussitôt le sens par ses rapports marqués, soit avec la dénomination de *patte-pelue* donnée à celui qui fait comme le loup imitant la patte de brebis pour attirer l'agneau, soit avec la phrase très-usitée, *faire patte de velours;* c'est ce qui fait le *patelin*, *patte douce*, (*lenis*, doux.) *Papelard* sembleroit venir de *palpator*, flatteur, par une transposition très-naturelle de la lettre *L*. Le *papelard* est en paroles, selon les idées reçues, ce que le *patelin* est par ses manières.

Le dictionnaire de l'Académie appelle *patelin* l'homme souple et artificieux qui, par des *manières* flatteuses et insinuantes, *fait venir* les autres à ses fins. Il appelle *patelineur*, celui qui, par des *manières* souples et artificieuses, *tâche de faire venir* les autres à ses fins. Le *papelard* est ordinairement un hypocrite, un faux dévot; mais c'est aussi tout homme caressant et rusé qui flatte et amadoue avec des *belles paroles*, pour séduire. Celui-ci a dessein de tromper; les autres ont dessein de gagner les gens. (R.)

843. *Pâtre, Pasteur, Berger.*

Pâtre se prend dans un sens générique et collectif, pour désigner tout gardien de toute

espèce de troupeaux, comme le bouvier, le chévrier, le porcher, le berger; et il se dit particulièrement de ceux qui gardent le gros bétail, les bœufs, les vaches, etc. *Pasteur* se prend quelquefois dans un sens générique; mais il se dit proprement de celui qui garde le menu bétail. Le *berger* n'est qu'un gardien de moutons ou de brebis, ou plutôt il en est l'éducateur.

Nous avons coutume d'attribuer au *pâtre* des mesures grossières. Je ne sais si ce n'est point par une sorte de rapport qu'on suppose entre l'homme et le gros bétail qu'on met particulièrement sous sa garde. Nous supposons, au contraire, dans le *berger* des mœurs simples et douces, comme à leurs troupeaux. Nous donnons plutôt au *pasteur* des qualités morales, sur-tout pour l'administration, parce qu'il n'est guère employé qu'au figuré pour désigner des chefs spirituels ou temporels. (R.)

844. *Pauvreté, Indigence, Disette, Besoin, Nécessité.*

La *pauvreté* est une situation de fortune opposée à celles des richesses, dans laquelle on est privé des commodités de la vie, et dont on n'est pas toujours le maître de sortir; c'est pourquoi l'on dit que *pauvreté* n'est pas vice. L'*indigence* enchérit sur la *pauvreté*; on y manque des choses nécessaires; elle est, dans l'état de fortune, l'extrémité la plus basse, ayant à l'autre bout pour antagoniste, la supériorité que fournissent les biens immenses:

il n'y a point d'homme qui ne puisse s'en tirer, à moins qu'il ne soit hors d'état de travailler. La *disette* est un manque de vivres, dont l'opposé est l'abondance ; elle semble venir d'un accident, ou d'un défaut de provisions, plutôt que d'un défaut de biens-fonds. Le *besoin* et la *nécessité* ont moins de rapport à l'état et à la situation habituelle, que les trois mots précédens : mais ils en ont davantage au secours qu'on attend, ou au remède qu'on cherche ; avec cette différence entre eux deux, que le *besoin* semble moins pressant que la *nécessité*.

Une heureuse étoile, ou d'heureux talens tirent de la *pauvreté* ceux qui y sont nés, et la prodigalité y plonge les riches. Un travail assidu est le remède contre l'*indigence ;* si l'on manque d'y avoir recours, elle devient une juste punition de la fainéantise. Les sages précautions préviennent la *disette* ; les consommations superflues et immodérées la causent quelquefois. Quand on est dans le *besoin*, c'est à ses amis qu'il faut demander de l'aide, mais il faut aussi s'aider soi-même, de peur de les importuner. Le moyen d'être secouru dans une extrême nécessité, est d'implorer les personnes vraiment charitables. (G.)

§45. *Pauvre, Indigent, Nécessiteux, Mendiant, Gueux.*

Je ne suis point pauvre, disoit un bon paysan qui n'avoit pour tout bien que ses bras, et sur ses bras une famille ; mais à qui l'on offroit la charité quand il demandoit du travail. Il y

a le *pauvre* qui demande du travail pour vivre, et le *pauvre* qui demande l'aumône et qui en vit. Le premier est un homme *pauvre ;* le second est ce qu'on appelle *un pauvre, un mendiant*, *un gueux*. *Pauvre* de profession, il fait le métier de *mendiant*, et communément avec la livrée du *gueux*, il mendie, il gueuse. *Pauvreté* n'est pas vice, sans doute ; mais la mendicité est l'abus et la honte de la pauvreté. Je ne dis pas que le *mendiant* soit coupable, et encore moins punissable ; je dis seulement que c'est ou sa faute ou celle d'autrui, d'en être réduit là. Quoi qu'il en soit, il falloit d'abord distinguer le *pauvre*, l'*indigent*, le *nécessiteux*, le *gueux*, qui ne sont que dans le besoin, d'avec ceux qui se font un état de la mendicité.

Pauvre est le latin *pauper*, composé de *pau*, peu, et de *per*, richesse, biens, partage. Le *pauvre* a peu, il est mal partagé, il manque de fortune.

Indigent est le lat. *indigens*, participe d'*indigere*, composé d'*egere*, être sans bien, avoir besoin ; *è* particule exclusive, hors, sans ; et *ge*, *ghé*, terre, biens. L'*indigent* n'a point de bien, il éprouve le besoin, pâtit.

Nécessiteux est le lat. *necessitosus*, dérivé de *necessitas*, extrême besoin, obligation indispensable ; mot qui semble tenir à *nec*, tristesse, souffrance, mort, et à *necs*, lien, embarras, détresse ; mais qui est formé de la négative *ne* et de *cessus*, participe de *cedo*, qui ne cède pas, ou ne fléchit pas, irrésistible, invincible. Le *necessiteux* est dans

les liens et les douleurs de la nécessité, d'un besoin urgent, d'une détresse dont il ne peut se tirer.

Mendiant est le latin *mendicus*, formé de *men*, *man*, main, et de *dicare*, présenter, tendre. Le *mendiant* tend la main en demandant et pour recevoir la charité.

Gueux est le latin *ganeo*, vaurien, débauché, selon Pasquier; ou l'allemand *geiler*, *mendiant*, selon Nicod; ou le latin *quæsitor*, qui cherche, quête, demande, selon Ménage; ou peut-être un dérivé du celte *gwaz*, qui sert, selon la conjecture de Gébelin; ou, selon d'autres, le latin *egenus*, etc. *Gueux* vient de *ghé*, terre, possession, comme *egenus* et *indigens*; et il signifie dépouillé, dénué de biens. En matière de fief, *guévé*, signifie laissé vacant, abandonné; *guévir*, se dessaisir, se dépouiller d'un bien, d'une propriété. Nous disons un *gueux revêtu*, par la raison que le propre du *gueux* est d'être nu, dénué, dépouillé. Les *guenilles* sont l'équipage du *gueux*: on dit un *équipage gueux*. Nous appellons hyperboliquement *gueux*, celui qui n'a pas la fortune et le costume de son état. *Gueux* est un mot injurieux; et il indique, au physique et au moral, un désordre, un déréglement: vous appellez *gueux* un misérable, un fripon, un homme vil, etc. Les *gueux* sont de vilains *pauvres*, des *mendians* suspects, des fainéans vagabonds.

Le *pauvre* est aussi nécessaire au riche que le riche l'est au *pauvre*: le travail du *pauvre* fait le revenu du riche, et le revenu du riche

fait le salaire du *pauvre*. L'*indigent* manque de ce que les aisés ont de trop : n'est-ce pas pour que tout le monde vive que la nature donne l'abondance, et pour que vous la distribuiez au besoin, que dieu vous la donne à vous? Le *nécessiteux* semble accuser la providence, mais les cœurs sensibles la justifient. Oh! si l'opulence lui refuse jusqu'à des regards, voilà des *pauvres* qui partageront leur nécessaire avec lui. Le *mendiant* est en face du public. Le *gueux* est la honte de l'état, un scandale et un fléau public : couvrez-le donc ; vos vieux vêtemens le pareroient ; il s'engraisseroit des miettes de votre table : mais sur-tout faites-le rougir et ne lui laissez point d'excuse. (R.)

846. *Paye, Solde, Salaire.*

L'idée propre de *paye* est celle de remplir un *pacte*, de donner la valeur dont on étoit convenu. De *pac*, *pag*, *pach*, etc., *pacte*, *marché*.

L'idée propre de *solde* est de s'acquitter finalement de ce qu'on doit, de ce qui étoit en compte. De *sold*, *solv*, payer, se libérer, *solder* un compte, un engagement.

L'idée propre de *salaire* est de délivrer la provision de *sel* (symbole antique de la subsistance), le prix du travail. De *sal*, *sel*, mot primitif qui signifie *mer*, *sel*, *salut*, *santé*, etc.

Le *salaire* est le prix ou la rétribution due à un travail, à un service. La *paye* est le *salaire* continu d'un travail ou d'un service con-

tinu ou rendu chaque jour. La *solde* est le prix ou la *paye* d'un service rendu par une personne *soudoyée*, c'est-à-dire, engagée et obligée à le rendre moyennant ce *salaire*, et, dans une autre acception, le paiement ou l'acquit final d'un compte.

Il ne faut pas définir la *paye*, ce qu'on donne aux gens de guerre pour leur *solde*: comme si elle ne regardoit que les soldats: on dit aussi la *paye* des ouvriers, quand on leur distribue tout-à-la-fois les *salaires* qu'ils ont gagnés dans un certain tems, par une suite de travaux.

Le *salaire* concerne proprement l'ouvrier, qui, pour gagner chaque jour sa vie, travaille pour autrui chaque jour. Mais ce mot s'applique aussi généralement à toute rétribution légitimement et rigoureusement due pour tout genre de soin: ainsi l'on dit que toute peine mérite *salaire*.

Paye désigne particulièrement l'action de de payer, de distribuer, de délivrer actuellement la *solde* ou les *salaires* que l'on doit, selon les conventions qui ont été faites. *Solde* désigne sur-tout l'engagement par lequel on s'est mis au service et sous la puissance d'autrui pour tel genre de service avec la condition de la *solde*. *Salaire* désigne spécialement un droit et un besoin rigoureux dans celui qui le gagne. (R.)

847. *Payer*, *Acquitter*.

Payer, en languedocien *paga*, est le celte *paga*, *paca*, faire un marché, donner ce dont

on est convenu, le prix d'une chose. *Pac*, *pag*, racine de ces mots, présente en celte, en grec, en latin, l'idée d'arrêter, fixer, conclure, convenir, *pactiser*.

Acquitter, *quitter*, *quitte*, *acquit*, expriment l'idée de rendre *coi*, tranquille, calme, libre : c'est le sens du latin barbare *acquitare*. *Coi* est le *quietus* des Latins. On a dit *achoison* et *accoiser*, pour marquer l'action d'appaiser, de tranquilliser. *Achoisonner* signifioit le contraire de *coy*, tourmenter, molester, vexer, mettre à l'amende ; et *acheso*, tribut, impôt, amende, vexation. Cette famille tient à la racine *que*, qui marque la force, la puissance, la stabilité. L'idée propre d'*acquitter*, c'est de décharger d'un fardeau, de libérer ou de délivrer d'une charge, de rendre tranquille et libre.

Ainsi *payer*, c'est remplir la condition d'un marché, en livrant le prix convenu d'une chose ou d'un service qu'on reçoit. *Acquitter*, c'est remplir une charge imposée, de manière à être libéré et quitte avec celui envers qui elle étoit imposée.

On *paye* des denrées, des marchandises, des services, des travaux, etc., ce qu'on reçoit moyennant un prix ; mais on n'*acquitte* pas ces objets. On *acquitte* des obligations, des billets, des contrats, ce qui engage et grève à quelque titre ; et ce n'est pas dans ce sens qu'on les *paye*. On s'*acquitte* d'un devoir, et l'on ne le *paye* pas. En *payant* une dette, on s'*acquitte* envers son créancier. Le *payement* termine le

marché; l'*acquit* décharge la personne ou la chose.

Vous *payez* un droit pour prix de quelque équivalent : vous *acquittez* un droit à titre de charge. Vous *payez* les impôts, le tribut, à raison des avantages que vous retirez de la protection et des dépenses publiques : vous *acquittez* des droits de péage et d'entrée, dans la simple idée d'acquérir ou de recouvrer la liberté de passer et d'entrer.

On ne *paye* pas un bienfait, il est gratuit : mais on *acquitte* envers le bienfaiteur les obligations de la reconnoissance, c'est un devoir.

On dit *payer de paroles, d'excuses; payer de sa tête, de sa personne; payer d'ingratitude, de mépris; payer de complaisance, d'attention; payer d'audace, d'effronterie, etc.* C'est comme si l'on disoit métaphoriquement *payer en telle ou telle monnoie :* il s'agit de la manière de remplir les conditions données, ou de donner en retour, en réponse, en revanche. (R.)

848. *Peine (avoir), avoir de la Peine à faire une chose.*

Nous disons de même, *avoir pitié et avoir de la piété, avoir envie ou avoir de l'envie, avoir horreur et avoir de l'horreur, etc. Avoir pitié, honte; soif*, c'est l'équivalent et l'explication des verbes qui seroient formés de ces noms. *Aimer, estimer, craindre*, etc., signifient *avoir amour, estime, crainte.* Les Latins

disent *misereri* avoir pitié ; *pudere*, avoir honte ; *sitire*, avoir soif, etc.

Dans la phrase, *avoir peine, pitié, horreur*, ces noms sont des noms d'*espèce*, pris dans un sens indéfini, sans extension et sans restriction, sans gradation et sans qualification. Dans la phrase, *avoir de la peine*, *de la pitié*, *de l'horreur*, ces noms, précédés de l'article, sont pris dans un sens particulier ou individuel, et susceptible de restriction, d'extension, de qualification, en un mot, de modifications différentes.

La phrase *avoir peine, honte*, etc., exprime uniquement l'espèce de sentiment qu'on a, le genre de disposition où l'on est. La phrase *avoir de la peine, de la honte*, etc., marque tel effet qu'on sent, certaine épreuve qu'on fait, avec telle circonstance, dans un sens particulier ou particularisé.

Il est clair que le nom sans l'article donne au discours plus de rapidité que le nom précédé de l'article. Il est sensible qu'il doit lui donner plus de force, puisqu'il exclut la restriction que le nom souffre ordinairement dans le second cas, si les accessoires n'en changent la valeur. (R.)

§49. *Penchant, Pente, Propension, Inclination.*

Pan, *pen* signifie haut, et par corrélation bas ; *pant*, en celte, bas, vallée : de là *pencher*, aller vers le bas, baisser ; *pendre*, aller de haut en bas. Au physique, *penchant*

désigne ce qui est hors de son aplomb, ce qui s'écarte de sa position droite ? *pente* est l'état de la chose qui va en descendant, qui *pend*, pour-ainsi-dire, de haut en bas. Ainsi l'académie avoit tiré *pente* de *pendre*, qui dit bien plus que *pencher*. De *pendre*, latin *pendere*, vient aussi le mot *propension*, lat. *propensio*, qui marque une *pente* forte et rapide, une tendance directe à la chûte ; car *propendeo* veut dire littéralement *pendre droit en bas.*

Cyl, *cil* en celte signifie la diminution, le décroissement, la petitesse : il se change souvent en *cli*. *Lin* (ligne) désigne aussi ce qui est mince, délié, petit. *Clin* signifie courber, baisser, se mouvoir un peu, s'écarter un peu de sa direction. Un *clin* d'œil n'est qu'un mouvement rapide de l'œil. Le *dé-clin* est un commencement de décroissement, de décadence. L'*inclination* est l'action de plier, de se courber, comme on le voit dans l'*inclination* de tête, simple mouvement de la tête. L'*inclination* n'est donc qu'un mouvement, un changement simple, un léger *penchement*. Quand la victoire *commence à pencher* d'un côté, selon le dictionnaire de l'Académie, on dit qu'elle incline de ce côté-là. Et voila ce qui prouve ce que disoit l'abbé Girard, qu'*inclination* dit quelque chose de moins fort que *penchant* ; ce qui n'empêche pas que l'*inclination* ne soit plus ou moins forte : aussi *inclination* se prend-il même pour *attachement*.

Au propre, le *penchant* est une direc-

tion qui porte la chose vers le bas : la *pente* est un abaissement progressif qui mène la chose de haut en bas : la *propension* est une tendance naturelle de la chose vers un terme qui l'attire puissamment : l'*inclination* est une impression qui fait plier ou courber la chose d'un côté.

Nous disons, au propre, le *penchant* d'une montagne, d'une colline, et la *pente* d'une montagne, d'une rivière. Le *penchant* est un point quelconque d'inclinaison ou d'abaissement, avec opposition au sommet : la *pente* comprend tous les points du *penchant*, ou les divers degrés d'inclinaison sur la surface du plan incliné.

Nous disons proprement la *pente* et non le *penchant* d'une rivière, parce que la rivière a une inclinaison prolongée et progressive, tandis qu'elle n'a pas un sommet. *Propension* est un terme métaphysique qui désigne une sorte de force interne par laquelle un objet gravite ou tend en bas : ainsi les corps graves ont une *propension* naturelle vers le bas ou leur centre. *Inclination* ne se dit guère dans un sens physique que quand il s'agit de courber son corps ou sa tête, *pencher* doucement un autre corps, comme quand on verse par *inclination*. Hors de là, et s'il est question de lignes et plans, on dit *inclinaison ; l'inclinaison de l'axe de la terre.*

Le *penchant* et la *pente* ne figurent guère dans la métaphysique : il n'en est pas de même de la *propension* et sur-tout de l'*inclination*. L'*inclination* est une impression reçue, qui

nous porte vers certaines choses. Ainsi, nous avons de l'*inclination* pour le bonheur, pour la conservation de notre être, etc,; nous avons de l'*inclination* pour les sciences, etc., ce sont là nos mobiles. Quand une *inclination* est si forte et si puissante que l'ame est dans un état violent si elle ne se réunit à son objet, comme un corps s'il n'est pas dans son centre, c'est une *propension*. En métaphysique, l'*inclination* devient *propension*, comme en morale elle devient *penchant* par un accroissement de force et d'énergie.

En morale, le *penchant* marque une forte impulsion, la *pente* une situation glissante, la *propension* un puissant attrait, l'*inclination* une sorte de goût ou une disposition favorable. (R.)

850. *Pendant que, Tandis que.*

Pendant que n'est guère employé que pour désigner la circonstance ou l'époque commune des choses; au lieu que *tandis que*, par un usage familier aujourd'hui, et peut-être introduit par l'ignorance de sa valeur propre, sert particulièrement à marquer des rapports moraux entre deux choses, et à faire sortir les oppositions, les contrastes, les disparates, comme si l'on disoit *au contraire*; *au lieu que*, *au rebours*.

Ainsi Bossuet, pour présenter uniquement les faits dans leurs rapports chronologiques, se sert toujours du premier terme, comme dans les phrases suivantes. *Pendant que* la valeur de Constantin maintenoit l'Empire dans

une souveraine tranquillité, le repos de sa famille fut troublé par les artifices de Fauste sa femme; *Pendant que* Rome étoit affligée d'une peste épouvantable, Saint-Grégoire le Grand fut élevé malgré lui sur le siége de Saint-Pierre; il appaise la peste par ses prières: *Pendant que* la puissance des Perses étoit si bien réprimée par Héraclius, Mahomet s'érigea en prophète parmi les Sarrasins, etc. Jean-Baptiste Rousseau veut au contraire exprimer l'opposition ou le contraste par *tandis que*, dans les passages suivans.

C'est l'asyle du Juste; et la simple innocence
Y trouve son repos, *tandis que* la licence
N'y trouve qu'un sujet d'effroi.

(R.)

851. *Pensée, Penser.*

Le mot *pensée* ne désigne que l'action de *penser*; tandis que *penser* en marque la manière propre et distinctive.

Avec des traits si caractérisés, *penser* a nécessairement et manifestement une énergie que *pensée* ne peut jamais acquérir. Frappé du grand sens et de l'excellence du mot, la Bruyère le trouve beau et vante ses effets en poésie. *Penser* est le verbe changé en substantif par une conversion familière a notre langue. Ainsi nous disons le *rire* d'une personne, le *parler* d'une autre, le *faire* d'un artiste, etc. Or ces substantifs verbaux marquent le genre, l'espèce, la manière propre de *rire*, de *parler*, de *faire* de la personne: et c'est précisément ce que marque le *penser*. Ce n'est

pas tout : *penser* et *pensée* diffèrent essentiellement quant à la forme : de-là une différence naturelle de sens. *Pensée* a, comme l'italien *pensata*, une terminaison passive : c'est la *chose pensée*, l'effet ou le produit de l'action de *penser*. *Penser* au contraire a la forme active du verbe : il désigne l'action, l'opération, l'efficacité, la cause productive. Aussi le *penser* a-t-il une activité et une efficacité particulière ; c'est le travail et le tourment de l'esprit : il le tient et pensant et pensif ; il l'attache à ses *pensées* et le mène de l'une à l'autre. (R.)

852. *Pensée, Perception, Sensation, Conscience, Idée, Notion.*

Ce n'est pas moi qui présente ces termes comme synonymes : je les trouve associés de la sorte et avec *opération de l'esprit* (définition particulière d'un mot) dans le XIe. volume de l'ancienne Encyclopédie : je les rapporte pour examiner les explications qu'on en donne.

« Tous ces termes, dit l'auteur de l'article, semblent être synonymes, du moins à des esprits superficiels et paresseux, qui les emploient indifféremment dans leur façon de s'expliquer : mais comme il n'y a point de mots absolument synonymes, et qu'ils ne le sont tout au plus que par la ressemblance que produit en eux l'idée générale qui leur est commune à tous, je vais marquer leur différence délicate, c'est-à-dire, la manière dont chacun diversifie une idée principale par l'idée accessoire qui lui constitue un caractère propre

et singulier. Cette idée principale est celle de la *pensée ;* et les idées accessoires qui les distinguent, en sorte qu'ils ne sont point parfaitement synonymes, en sont les diverses nuances ». Je doute que mes lecteurs aperçoivent une grande synonymie entre tous ces mots divers, et que personne les confonde au point de dire, par exemple, *sensation* pour *idée*, ou *notion* pour *conscience*. Quoi qu'il en soit, en examinant les idées de l'auteur, je me bornerai à y ramener ou à y opposer les *notions* simples, communes et usitées de ces termes métaphysiquement pris, sans m'embarrasser ni des sens particuliers que chaque école peut leur donner dans son langage, ni des acceptions détournées qu'il a plu à l'usage de leur attribuer. Je traite de la langue que tout le monde parle, et que nous devons tous entendre.

« On peut regarder le mot *pensée*, comme celui qui exprime toutes les opérations de l'ame. Ainsi j'appellerai *pensée* tout ce que l'ame éprouve, soit par des impressions étrangères, soit par l'usage qu'elle fait de sa réflexion; et *opération*, la *pensée* en tant qu'elle est propre à produire quelque changement dans l'ame, et par ce moyen à l'éclairer et à la guider ».

Tous ces termes annoncent des modifications de l'ame. La *pensée* est l'opération propre de l'esprit. L'ame pense et sent : le cœur sent, et l'esprit pense. A mettre une différence entre la *pensée* et l'*opération* de l'esprit, il faut dire que *pensée* ne présente qu'un acte pur et

simple ; et qu'*opération* indique une action, un travail de l'esprit.

« J'appelle *perception*, dit Girard, l'impression qui se produit en nous par la présence des objets ».

La *perception* est, pour-ainsi-dire, la vision de l'objet présent, qui, par l'impression qu'il fait sur l'entendement, s'en fait *apercevoir* et connoître. *Apercevoir* n'est pas simplement *recevoir* les impressions des objets, c'est encore les leur rapporter comme à leur cause ou à leur source.

« J'appelle *sensation*, cette même impression qui se produit en nous, en tant qu'elle vient par les *sens* ».

La *ensation* est la *perception* excitée dans l'ame par la force des impressions produites sur nos *sens* ou sur les organes du corps, à la présence des objets extérieurs et sensibles. La *sensation* est donc une sorte de *perception* matérielle. Il y a des *perceptions* purement intellectuelles, telles que celles des objets spirituels, des choses abstraites, des *notions* générales, des objets moraux : elles appartiennent à l'entendement pur; et l'esprit n'a pas besoin de s'en former des images corporelles.

« J'appelle *conscience*, la connoissance qu'on prend des objets ».

En métaphysique, la *conscience* est le sentiment intérieur que nous avons des objets, sans en avoir reçu l'idée par une impression étrangère. Nous avons le sentiment intérieur

de notre existence, de nos pensées, de notre liberté, sans qu'on nous en donne l'idée.

« J'appelle *idée*, la connoissance qu'on prend des objets comme image ».

L'*idée* est en effet, selon le sens propre du mot, l'*image*, la représentation des objets, intimement unie à l'ame ou gravée dans son entendement. C'est par l'*idée* ou la représentation immédiate des choses, que l'esprit les aperçoit et les reconnoît : c'est par cette *idée* conservée dans la mémoire, que la mémoire nous les rappelle.

« J'appelle *notion*, toute *idée* qui est notre propre ouvrage ».

Toute *idée* qui est notre propre ouvrage, est notre *pensée*, et non pas une *notion*. L'*idée* représente l'objet ; la *notion* en représente quelques détails. Si l'*idée*, dit Leibnitz, représente ce qu'un objet a de commun avec les autres individus de son espèce, c'est alors une *notion* ; et en effet elle en considère et compare alors les qualités communes.

Après ces *notions* un peu hasardées, notre auteur continue : « On ne peut, dit-il, prendre indifféremment ces termes l'un pour l'autre, qu'autant qu'on n'a besoin que de l'idée principale qu'ils signifient. » Ces cas sont rares, et il n'y en a peut-être point où tel de ces mots puisse être employé pour tel autre ; comme *conscience* pour *sensation* : et l'auteur le reconnoît lui-même tout aussitôt.

« On peut, dit-il, appeler les *idées* simples indifféremment *perception* ou *idées* ; mais on

ne doit point les appeler *notions*, parce qu'elles ne sont pas l'ouvrage de l'esprit; on ne doit pas dire la *notion* du blanc : il faut dire la *perception* du blanc. »

On ne dit pas la *notion* du blanc, parce que l'*idée* du blanc est une idée simple et première qui ne s'analyse pas; et la *notion* est un essai d'analyse. On ne dit pas non plus la *pensée* du blanc, quoique, selon l'auteur, la *pensée* soit tout ce que l'ame éprouve. Ainsi ce n'est point parce que la *notion* est l'ouvrage de l'esprit, qu'on ne dira pas la *notion* au lieu de la *perception* ou l'*idée* du blanc.

Nous dirons également des *idées* ou des *perceptions* claires ou obscures, distinctes ou confuses; simples ou complexes, parce qu'il ne s'agit ici que de considérer des qualités communes aux *idées* et aux *perceptions*, sans aucun égard à l'attention que l'esprit peut leur donner, et à la manière dont il peut les envisager. Nous dirons encore, que l'esprit forme, avec ses *perceptions* ou ses *idées* combinées, des jugemens et des raisonnemens; car il est évident que l'esprit donne alors à l'*idée* l'attention que la *perception* exige. Mais s'il faut exprimer formellement cette attention, c'est de la *perception* et non de l'*idée* qu'on parlera.

« Les *notions*, à leur tour, continue l'auteur, peuvent être considérées comme *images*; on peut par conséquent leur donner le nom d'*idées*, mais jamais celui de *percep-*

tions; ce seroit faire entendre qu'elles ne sont pas notre ouvrage : on peut dire la *notion* de la hardiesse, et non la *perception* de la hardiesse : ou si l'on veut faire usage de ce terme, il faut dire les *perceptions* qui composent la *notion* de la hardiesse ».

Quant à *perception*, il ne se dit pas pour *notion*, parce que la *perception* ne se présente que comme une *idée* simple, au lieu que la *notion* comprend plusieurs *idées;* et parce que la *perception* n'est que la vue de l'objet qui se fait connoître à nous ; tandis que la *notion* en est une connoissance distincte et détaillée qui le fait mieux connoître. Si les *perceptions* composent, comme on le dit, la *notion* de la hardiesse, il est évident qu'on a des *perceptions* de la hardiesse, et que la *notion* n'en est qu'un assemblage.

Enfin l'article de l'Encyclopédie est terminé par cette observation : « Une chose qu'il faut encore remarquer sur les mots d'*idée* et de *notion*, c'est que le premier signifie une *perception* considérée comme *image*, et le second une *idée* que l'esprit a lui-même formée ; les *idées* et les *notions* ne peuvent appartenir qu'aux êtres qui sont capables de réflexions : quant aux bêtes, si tant est qu'elles *pensent*, et qu'elles ne soient point de purs automates, elles n'ont que des *sensations* et des *perceptions* ; et ce qui devient pour elles une *perception*, devient *idée* à notre égard par la réflexion que nous faisons que cette *perception*, représente quelque chose. »

L'abbé Girard établit la différence suivante entre l'*idée*, la *pensée*, l'*imagination*.

« L'*idée* représente l'objet ; la *pensée* le considère ; l'*imagination* le forme. La première peint : la seconde examine : la troisième séduit. »

L'*imagination* qui *forme*, dit-on, l'*objet*, est une puissance de l'ame ou la faculté qu'a l'ame de former des images, c'est-à-dire, de nous retracer des images sensibles des objets absens, ou d'opérer de telle manière sur les images, que quelquefois elles semblent être des inventions et des créations nouvelles.

La *pensée* est une action quelconque de l'esprit, ou un travail qu'il fait sur ses *idées*, considération, réflexion, comparaison, combinaison, décomposition, jugement, etc. Ainsi une *pensée* se prend pour *idée* ; mais c'est une *idée* produite par l'esprit. *Pensée* se prend pour *opinion ;* mais c'est une *opinion* moins méditée, moins approfondie, moins réfléchie, moins raisonnée, moins appuyée, moins arrêtée. *Pensée* se prend pour *dessein ;* mais le *dessein* est plus combiné, plus concerté, plus décidé, plus achevé. *Pensée* se prend pour vue, réflexion, délibération ; mais elle a toujours quelque chose de plus vague et de moins précis. *Pensée* se prend pour sentence, maxime, etc. ; mais elle n'exprime ni le grand sens de la sentence, ni la hauteur ou la profondeur de la maxime. La *pensée* est susceptible de toute sorte de qualifications métaphysiques, lit-

téraires, morales, etc. : il y a donc la *pensée* littéraire, la *pensée* morale, la *pensée* métaphysique. La *pensée* est opposée tantôt à l'action, tantôt à la parole, etc... Je m'arrête : il est tems de finir. (R.)

853. *Penser, Songer, Réver.*

On *pense* tranquillement et avec ordre, pour connoître son objet. On *songe* avec plus d'inquiétude, et sans suite, pour parvenir à ce qu'on souhaite. On *réve* d'une manière abstraite et profonde, pour s'occuper agréablement.

La philosophie *pense* à l'arrangement de son système. L'homme embarrassé d'affaires *songe* aux expédiens pour en sortir. L'amant solitaire rêve à ses amours. Le plaisir de *réver* est peut-être le plus doux, mais le moins utile et le moins raisonnable de tous. (G.)

854. *Perçant, Pénétrant.*

Le mot de *perçant* tient de la force de la lumière et du coup-d'œil. Celui de *pénétrant* tient de la force de l'attention et de la réflexion. Un esprit *perçant* voit les choses au travers des voiles dont on les couvre, il est difficile de lui cacher la vérité ; il ne se laisse pas tromper. Un esprit *pénétrant* approfondit les choses, sans s'arrêter à la superficie ; il n'est pas aisé de lui donner le change ; il ne se laisse point amuser. (G.)

855. *Perméable,*

855. *Perméable, Pénétrable.*

Ces deux termes appartiennent au langage didactique de la physique, et se disent de tout corps dont l'existence n'excluroit pas la coexistence d'un autre corps dans le même espace; mais ils s'entendent dans des sens différens.

Un corps est *perméable*, lorsque ses pores sont capables de laisser le passage à quelque autre corps; c'est ainsi qu'un corps transparent est *perméable* à la lumière.

Un corps seroit *pénétrable*, si le même espace qu'il occuperoit tout entier, pouvoit encore admettre un autre corps, sans déplacer le premier.

Il est aisé de voir que la *pénétrabilité* est une qualité purement hypothétique, imaginée par le péripatétisme, pour ne pas rester court sur les phénomènes crus trop légèrement, ou trop difficiles à expliquer; elle implique contradiction. Les corps sont *perméables* à d'autres corps; cela est attesté en mille manières par les faits naturels et par les expériences de l'art: mais les corps sont *impénétrables* les uns à l'égard des autres. (B.)

856. *Périphrase, Circonlocution.*

Périphrase signifie en grec, ce que *circonlocution* signifie en latin, un circuit, un détour de paroles. περί, *circùm*, autour, φράζειν, *loqui*, parler, dire.

La *périphrase* suppose la *phrase :* or nous entendons par *phrase*, une proposition composée de divers termes et qui forme un sens. La *circonlocution* suppose la *locution ;* et nous entendons par *locution*, une certaine manière de s'exprimer, qui a quelque chose de particulier. Ainsi la *périphrase* devroit naturellement rouler sur une proposition entière ; et la *circonlocution*, sur une expression quelconque. Par *circonlocution*, vous appellerez Louis XII *le père du peuple* ; Alexandre *le vainqueur de Darius* : ce n'est pas-là une *phrase.* Par *périphrase*, vous direz que *le soleil sort des bras de Thétis*, ou qu'*il se replonge dans l'Océan*, pour dire qu'il se lève ou qu'il se couche : chacune de ces propositions a un sens complet. Cette différence est dans les termes, quoiqu'on n'y ait point d'égard : car, ainsi que l'observe du Marsais, la *périphrase* tient aussi la place d'un mot, quoique ce soit plutôt l'office de la *circonlocution.*

Périphrase est proprement un terme de rhétorique : la *périphrase* est une figure par laquelle, à l'expression simple d'une idée, vous substituez une description ou une expression plus développée ; pour rendre le discours plus agréable, plus noble, plus sensible, plus frappant, plus intéressant, plus pittoresque. *Circonlocution* est un terme plus simple : la *circonlocution* sera plutôt une expression détournée, développée, et substituée à l'expression naturelle, sans art ou moins par art et avec une intention oratoire

ou poétique, que par nécessité, par convenance, pour la commodité, pour l'utilité, soit parce qu'on n'a pas le mot ou l'expression propre, soit parce qu'il est à propos de s'en abstenir, soit parce qu'il s'agit de faciliter l'intelligence des choses. La *circonlocution* seroit donc la *périphrase* commune, familière, sans prétention de style et de recherche dans l'élocution : la *périphrase* seroit donc la *circonlocution* oratoire ou poétique, faite pour embellir ou relever le discours. (R.)

857. *Perpétuel*, *Continuel*, *Eternel*, *Immortel*, *Sempiternel.*

Perpétuel, lat. *perpétuus*, formé de *peto*, aller, marcher (*pes*, *ped*, pied), et de *per*, à travers, dans toute l'étendue, entièrement, pleinement ; et appliqué au tems, à la durée, ce mot désigne proprement l'action de traverser, pour ainsi dire, toute l'étendue du tems, d'aller toujours, de ne pas finir.

Continuel lat. *continuus*, formé de la racine *ten*, étendre, prolonger, maintenir, et de *con*, avec. Il marque proprement l'action qui se fait avec *tenue*, suite, constance, sans relâche, sans interruption, ce à quoi on tient la main et long-tems, qui ne cesse pas.

Eternel, lat. *æternus*, dérivé de la racine *æt*, tems, âge, en oriental, *hed*, *hoth* ; en celte *oed*, tems. Il désigne l'état, la qualité de ce qui est de tout tems, en tout tems, dans tous les tems. Mais ce mot ne signifieroit-il

pas plutôt l'*être*, celui qui *est*, celui qui est même avant et après les tems? car l'Eternel proprement dit n'a pas commencé d'être.

Immortel, lat. *immortalis*, formé de la négation *in*, et de *mors*, *mortalis*, mort, mortel. Il marque la qualité de ce qui ne meurt pas, de ce qui vit toujours.

Sempiternel, latin *sempiternus*, formé du latin *semper*, toujours, à jamais, mot composé de *se*, *he*, *sem*, *heim*, qui marque l'existence, et de *per*, qui marque toute l'étendue, la plénitude, la perfection : *iternus* marque, comme *æternus*, le tems, le plus grand tems (*ter*, très). Ce mot qualifie donc ce qui est à jamais, ce qui existe toujours, ce qui ne s'évanouira pas.

Ainsi *perpétuel* désigne le cours et la durée d'une chose qui va ou qui revient toujours : *continuel*, le cours ou la durée prolongée d'une chose qui ne s'arrête pas, ou une suite longue de choses qui se succèdent rapidement : *éternel*, la durée de l'objet qui n'a ni commencement ni fin, ou du moins qui n'a point de fin : *immortel*, la durée de l'être qui ne meurt pas ou ne passe pas : *sempiternel*, la durée de la chose qui existe toujours ou qui ne périra pas.

Par la valeur propre des termes, *perpétuel* et *continuel* expriment une action ou un cours de choses, avec cette différence que *perpétuel* exclut toute borne à la durée de la chose dans l'avenir ; et que *continuel* marque une

chose commencée et suivie, sans rien déterminer sur sa durée future. *Eternel*, *immortel*, *sempiternel*, ne font proprement qu'annoncer un état permanent et illimité dans sa durée; mais avec cette différence qu'*éternel* exprime littéralement la durée du tems, *immortel* la durée de la vie, *sempiternel* la durée de l'existence. Dans un sens strict, *éternel* exclut un commencement de même qu'une fin; *immortel* et *sempiternel* font abstraction du commencement.

Le mot *perpétuel* n'exclut ni n'exige la continuation rigoureuse et absolue, sans interruption et sans intermission: ainsi nous disons également le *mouvement perpétuel* (et il ne cesse jamais), et des *rentes perpétuelles* (et elles ne font que revenir à certaines époques.)

Le mot *continuel* ne souffre point d'interruption, ou il veut une succession rapide sans autres accessoires: ainsi des pluies sont longues ou *continuelles*, dans une saison, mais à la fin elles cessent. Si des maux *continuels*, ou qui ne laissent point de relâche, duroient toujours, ils seroient *perpétuels*.

Le mot *éternel* réunit les idées de *continuité* et de *perpétuité*, toujours avec une idée plus ou moins sévère et même effrayante; ou plutôt il emporte toute la *continuité* et la *perpétuité* du tems; c'est dans ce dernier sens que Dieu est *éternel*: dans un autre sens, les peines de l'enfer sont *éternelles*, ou sans cesse et sans fin.

Le mot *immortel* marque la sorte d'éternité de l'être vivant ou d'un être personnifié, et de tout objet à qui l'on attribue la vie: l'ame est *immortelle*; la gloire qui ne point passe, qui vit dans la mémoire des hommes, est *immortelle*, etc.

Le mot *sempiternel* rappelle une sorte d'éternité successive qui parcourt, comme par degrés, toute la suite des tems, pour ainsi dire, jour par jour, (*semper*), pour ne jamais finir; mais ce mot, purement latin n'est point usité, et il ne se dit qu'en raillant d'une femme très-vieille et qui, ce semble, ne peut mourir.

Ces termes se relâchent de leur sévérité, et ne marquent souvent qu'une durée ou un tems plus ou moins long. Ainsi un supérieur de couvent est *perpétuel*, lorsqu'il l'est pour sa vie, et on érige des monumens *perpétuels* qui durent tant qu'ils peuvent: des plaintes très-longues et très-fréquentes sont *continuelles*: ce qui dure outre-mesure, contre notre attente ou l'ordre commun, de manière à fatiguer, à excéder, est *éternel*: ce qui mérite ou laisse une longue et glorieuse mémoire, est *immortel*: la personne qui passe les bornes de la vie et qu'on semble ennuyé de voir vivre, est *sempiternelle*. Ces applications en disent assez pour que le lecteur distingue aisément ce qui se prend en bonne ou mauvaise part. (R.)

858. *Persévérer, Persister.*

Persévérer signifie continuer avec une assiduité soutenue ou plutôt poursuivre avec une longue constance ce qu'on avoit commencé et même continué. *Persister* signifie soutenir avec attachement et confirmer avec une ferme assurance ce qu'on a décidé ou résolu.

Persévérer se dit proprement des actions et de la conduite; *persister*, des opinions et de la volonté. C'est dans la pratique ou l'exercice d'une chose, dans le bien ou dans le mal, dans un genre d'occupations ou de vie, qu'on *persévère :* c'est dans son sentiment ou dans son dire, dans sa détermination ou dans sa résolution, dans sa manière de penser ou de vouloir qu'on *persiste.*

Vous ne *persistez* pas dans le travail ou l'étude; vous y *persévérez :* vous *persistez* dans votre déposition; et vous n'y *persévérez* qu'autant qu'il est question d'actes répétés ou d'affirmations multipliées. Pour *persévérer*, il faut toujours agir de même sans se démentir; pour *persister*, il n'y a qu'à demeurer ferme sans varier.

A *persévérer*, on arrive à son but : à *persister*, on demeure dans le même état. Rien ne résiste à celui qui *persévère :* celui qui *persiste*, résiste à tout. Celui qui *persévérera* jusqu'à la fin, sera sauvé. (R.)

859. *Personnage*, *Rôle.*

Ces deux termes désignent également l'objet d'une représentation, soit sur la scène, soit dans le monde.

Le terme de *personnage* est plus relatif au caractère de l'objet représenté; celui de *rôle*, à l'art qu'exige la représentation: le choix des épithètes dont ils s'accommodent, dépend de cette distinction.

Un *personnage* est considérable ou peu important; noble ou bas; principal ou subordonné; grand ou petit; intéressant ou froid; amoureux, ambitieux, fier, etc. Un *rôle* est aisé ou difficile; soutenu ou démenti; rendu avec intelligence et avec feu, estropié ou exécuté maussadement.

C'est au poëte à décider les personnages et à les caractériser; c'est à l'auteur à choisir son *rôle*, à l'étudier et à le bien rendre. (B.)

860. *Pestilent*, *Pestilentiel*, *Pestilentieux*, *Pestiféré.*

Pestilent, qui tient de la peste, du caractère de la peste, qui est contagieux. *Pestilentiel*, qui est infecté de peste, qui est propre à répandre la contagion. *Pestilentieux* qui est tout infecté et tout infect de peste, qui est fait pour répandre de tous côtés la contagion. *Pestiféré*, qui produit, porte, commu-

nique, répand partout la peste, la contagion.

Une chose *pestilente*, qui peut exciter ou communiquer un venin: on dit une fièvre *pestilente*; un souffle *pestilent*, un air *pestilent*, etc. Cicéron oppose les lieux *pestilens* aux lieux *salubres*: leur infection peut causer ou communiquer la contagion.

De tous ces mots, c'est celui de *pestilentiel* qui nous est le plus familier.

Pestilentieux marque par sa finale, la force, l'activité, l'opiniâtreté de la contagion: mais ce mot, adopté dans le dernier dictionnaire de l'académie, n'est pas usité; et s'il est quelquefois employé, il paroît, par les citations de l'académie, que c'est dans un sens religieux ou moral. Ainsi on dira des discours *pestilentieux*, des sentimens *pestilentieux*, une doctrine *pestilentieuse*. C'est ainsi que le sens moral peut être utilement distingué du sens physique. Les Latins qui n'avoient que les mots *pestilens* et *pestifer*, disoient au figuré, des *citoyens pestiférés*, un *tribunal pestifere*, des *vices pestiferes*, une joie *pestifere*.

Dans notre langue, *pestifère* est une terme didactique, comme *somnifere*. Une odeur *pestifere*, une vapeur *pestifère*, communique, apporte en effet la peste, la contagion, l'épidémie. (R.)

861. *Peu, Guère.*

Peu est l'opposé de beaucoup; et *guère* en devient une forte négation. S'il n'y a *guère* d'une chose, non-seulement il n'y en a pas *beaucoup*, mais il n'y en a pas assez, il n'y en a pas ce qu'il faut, il y en a *trop peu*, *fort peu*, il n'y en a presque point. L'usage est parfaitement conforme à cette observation.

On remarquera d'abord que *peu* affirme positivement la petite quantité, et que *guère* ne fait que l'indiquer ou la supposer. *Peu* détermine une petite quantité; et dès-lors il convient au ton positif, à l'assertion formelle, à l'opinion décidée. *Guère* ne détermine rien sur la petite quantité, et dès-lors il laisse nécessairement un doute, et quelque chose de vague dans l'idée de *peu*. A la vérité, dès qu'il exclut la quantité, il laisse *bien peu* de chose.

Qui ne voit *guère*, dit La Fontaine, n'a *guère* à dire: ce n'est pas à dire que qui sait *peu*, parle *peu*. Savoir *peu* et parler *peu* expriment l'opposition formelle à *beaucoup*; ne voir *guère*, n'avoir *guère* à dire, indique l'idée vague de *pas grand'chose*; mais l'esprit invite par cette manière de parler à diminuer l'objet, le réduit presque à rien.

Il y a différens degrés de *peu*, *bien peu*, *fort peu*, *trop peu*, *très-peu*, *tant soit peu*, *si peu que rien*. Il n'en est donc pas ainsi de *guère*, il indique le *peu* comme indivisible: il exclut donc naturellement par son emploi

négatif, tout ce qu'il peut exclure, et il ne laisse du *peu* que ce qu'il est obligé d'en laisser, *le moins.*

Avec *peu*, on fait quelquefois *beaucoup*: avec *trop peu*, on ne fait *guère*, on ne fait pas grand'chose.

Guère se met souvent pour *presque*, *presque point*, comme quand ce mot est suivi d'un *que.* Par exemple, il n'y a *guère* que lui qui fut capable de faire cela, c'est-à-dire, il est *presque* le seul, peut-être le seul homme capable de le faire: s'il y en a d'autres, il y en a *fort peu.*

Enfin il est très-ordinaire d'employer le mot *guère* pour adoucir la force et modérer l'énergie de la négation absolue *pas* ou *point*, par un air d'exception ou de doute. Ainsi, pour ne pas dire sèchement qu'une femme est laide, vous dites qu'elle n'est *guère* jolie; et vous diriez qu'elle n'est pas fort jolie, pour dire qu'elle l'est *peu* ou qu'elle ne l'est que *peu.* (R.)

862. *Peur*, *Frayeur*, *Terreur.*

Ces trois expressions marquent par gradation les divers états de l'ame, plus ou moins troublée par la vue de quelque danger. Si cette vue est vive et subite, elle cause la *peur;* si elle est plus frappante et réfléchie, elle produit la *frayeur*; si elle abat notre esprit, c'est la *terreur.*

La *peur* est souvent un foible de la machine pour le soin de sa conservation, dans

l'idée qu'il y a du péril. La *frayeur* est un trouble plus grand, plus frappant, plus persévérant. La *terreur* est une passion accablante de l'ame, causée par la présence réelle, ou par l'idée très-forte d'un grand péril.

Pyrrhus eut moins de *peur* des forces de la république romaine, que d'admiration pour ses procédés. Attila faisoit un trafic continuel de la *frayeur* des romains; mais Julien, par sa sagesse, sa constance, son économie, sa valeur, et une suite perpétuelle d'actions héroïques, rechassa les barbares des frontières de son empire; et la *terreur* que son nom leur inspiroit, les contint tant qu'il vécut.

Dans la *peur* qu'Auguste eut toujours devant les yeux d'éprouver le sort de son prédécesseur, il ne songea qu'à s'éloigner de sa conduite: voila la clef de toute la vie d'Octave.

On lit qu'après la bataille de Cannes la *frayeur* fut extrême dans Rome: mais il n'en est pas de la consternation d'un peuple libre et belliqueux, qui trouve toujours des ressources dans son courage, comme de celle d'un peuple esclave, qui ne sent que sa foiblesse.

On ne sauroit exprimer la *terreur* que répandit César, lorsqu'il passa le Rubicon; Pompée lui-même éperdu ne sut que fuir, abandonner l'Italie, et gagner promptement la mer. (*Encycl.* XII. 480.)

863. *Piquant, Poignant.*

De *pic*, ce qui est pointu, aigu, ce qui perce, fiche, arrête, nous avons fait *piquer*; les Latins ont fait *pug*, *pung*, *pungere*, d'où notre mot *poindre*. *Piquer* signifie *percer* dans, entamer légèrement avec une pointe, faire par ce moyen un petit trou : la *piqûre* est plus ou moins légère ; elle ne fait qu'une petite ouverture ; elle ne pénètre pas très-avant dans un corps épais et gros. Nous disons *poindre*, plutôt dans le sens de *percer*, paroître, commencer à luire comme le jour, ou à pousser comme les herbes, quand on n'en voit qu'une petite *pointe*, que dans le sens littéral de *piquer*. Cependant on dit en proverbe, *poignez vilain*, *il vous oindra*; *oignez vilain*, *il vous poindra:* mais dans cet exemple, le mot ne désigne que vaguement l'action de faire du mal ou de la peine. Il faut donc consulter ses dérivés ; or, ses dérivés désignent quelque chose de très-piquant, très-perçant, très-aigu, plus ou moins profond et douloureux. Ainsi la *ponction* n'est pas une simple *piqûre;* la *componction* est une vive douleur ; un *poignard* est une arme cruelle, ce qui cause une grande douleur, etc.

Poignant dit donc plus que *piquant*. Un point de côté vous *poind* et ne vous *pique* pas : il vous cause une vive douleur avec des élancemens, comme si l'on vous donnoit des coups de lancettes, et non de petits coups d'épingles. Une injure *poignante pique* jusqu'au vif, *perce* jusqu'au cœur. Le *piquant* est même

quelquefois très-agréable ; il réveille, il chatouille : on est toujours blessé, toujours souffrant, de ce qui est *poignant.*

La différence ordinairement observée dans l'usage de ces mots, consiste en ce que *piquant* s'applique à la cause, à la chose qui pique ; et *poignant*, au mal, à la douleur que vous éprouvez. Un trait est *piquant*, et votre mal est *poignant :* vous dites une *raillerie piquante* et *une douleur poignante :* une épigramme est *piquante*, et le remords est *poignant.* (R.)

864. *Pis, Pire.*

Cherchez le mot *pis* ; vous le trouverez par-tout qualifié d'abord d'*adjectif comparatif.* Je l'ai cru sur la foi de l'autorité, je pourois dire sur la foi publique. Mais en tâchant de découvrir une différence entre *pire* et *pis, adjectifs*, je n'ai pu reconnoître dans ce dernier qu'un adverbe.

Si *pis* étoit adjectif, il seroit, du moins quelquefois, joint à un substantif, puisque c'est-là l'office propre de l'adjectif. Or il ne l'est jamais ; du moins, je ne le trouve dans aucun exemple à citer. On ne dira pas *un remède* pis *que le mal :* on ne dira pas qu'un malade est dans un *pis* état qu'il n'étoit, etc. ; c'est toujours *pire* que vous joignez à un substantif.

On suppose que pis est adjectif dans les phrases suivantes : *Il n'y a rien qui soit* pis *que cela ; ce que j'y trouve de* pis ; *il ne me sauroit rien arriver de* pis. Or ces

exemples ne prouvent rien. *Pis* est adverbe dans ces phrases, comme *mieux* dans celles-ci : *Il n'y a rien qui soit* mieux *que cela ; ce que j'y trouve de* mieux, *etc. Pis* est l'opposé de *mieux*, et il se place de même dans les mêmes cas, comme adverbe : *pire* est l'opposé de *meilleur*, et il s'emploie de même seul comme adjectif.

Pis adjectif auroit un féminin, car ce mot ne sauroit être des deux genres : seroit-ce *pire?* Mais *pire* est *pire*, mot des deux genres : et il est ridicule de supposer qu'un adjectif qui est masculin et féminin, ait encore, on ne sait pourquoi, un autre masculin. *Pire* est le latin *pejor*, des deux genres, comme *meilleur*, *melior : pis* est l'adverbe *pejùs*, comme *mieux* est *meliùs*.

Pis est adverbe ; on en convient : or, s'il n'est point de cas où il ne puisse être reconnu pour adverbe, comme *mieux*, il n'est que cela. Ainsi, *pire* n'est qu'adjectif comme *meilleur* ; c'est un point convenu : il n'y a que le peuple qui dise *tant pire*, *de mal en pire*, *etc. Pis* signifie *plus mal ; et pire*, *plus mauvais*.

Je sais que *pis* et *pire* s'emploient substantivement et dans le degré superlatif, mais celui-ci comme adjectif, et celui-là comme adverbe. On dit *le pis*, comme le *mieux* ; et *le pire*, comme *le meilleur*. Dans ces manières de parler elliptiques, *pire* suppose un substantif sous-entendu, dont il exprime la qualité et auquel il se rapporte : *pis* suppose un verbe sous-entendu dont il modifie l'expression.

Le pis, le pis du pis, qui pis est; ce qu'il y a de pis, le pis aller, toutes ces locutions et autres semblables annoncent par le mot *pis* ce qui est, ce qu'il y a, ce qui arrive, ce qui se fait *de plus mal.*

On fait *du pis* qu'on peut, quand on fait *aussi mal* ou autant de mal qu'on peut, comme on fait du *mieux* qu'on peut. L'un *prend les choses au pis, aussi mal* qu'il est possible, tandis que l'autre les *prend bien* ou *en bien* autant que cela se peut. Ce que vous *trouvez de pis*, est ce qui vous paroît *être plus mal*, ce qu'il peut *arriver de plus mal.*

Pis désigne adverbialement comme *plus mal* le *pire état*, le *pire événement*; ainsi que *mieux*, quand on dit *le mieux*, désigne le *meilleur état*, *la meilleure action.*

Le pire réveille toujours l'idée d'un substantif, par lequel vous expliquerez votre phrase. Qui choisit prend *le pire*, c'est-à-dire le plus mauvais parti, l'objet le plus mauvais. Il n'y a point de degré du médiocre *au pire*, c'est-à-dire, entre le degré médiocre ou moyen, et le degré *pire*, ou le plus bas. Toujours *le pire* se rapporte à un mal ou à un autre substantif équivalent et suffisamment indiqué; et c'est *le pire* ou le plus grand des maux comparés.

Tout rentre ainsi dans la règle; et il ne reste ni bizarrerie, ni inconséquence, ni difficulté, ni synonyme. (R.)

865. *Pitié, Compassion, Commisération.*

La *pitié* est proprement la qualité de l'ame, qui dirige sur les malheureux le sentiment de la bienveillance ou plutôt de la charité universelle. La *compassion* est le sentiment de *pitié* actuellement excité dans l'ame par des malheureux dont la douleur nous frappe droit au cœur. La *commisération* est l'expression sensible d'un vif intérêt qui, excité dans l'ame par la *compassion*, se répand sur les malheureux avec plus ou moins d'effet.

La *pitié* résulte d'une correspondance générale établie dans la constitution et l'organisation des êtres sensibles, en vertu de laquelle, si vous faites résonner dans les uns les cordes de la douleur, vous les ébranlez dans les autres. Chaque homme, dit Montaigne, porte la forme de l'humaine condition. La *compassion* est l'effet actuellement produit dans ce système d'harmonie par le seul mouvement imprimé à une touche, et non, comme le dit Pope, l'effet d'une imagination qui s'élève par degrés de l'idée vive au sentiment réel de la misère des hommes: l'ame est émue, avant que l'imagination travaille; aussi les bêtes donnent-elles des signes sensibles de *compassion*. La *commisération*, en vertu du mouvement communiqué, forme un accord harmonieux par lequel les ames répondent les unes aux autres, et la voix de l'attendrissement se mêle avec celle de la souffrance; un cri de plainte excite une acclamation.

La *pitié* nous conduit naturellement au grand précepte de ne pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit : elle nous apprend par sentiment ce que la raison démontre à la rigueur, que l'intérêt de chacun est celui de tous, et que l'intérêt de l'humanité est celui de chacun. La *compassion* ou la *pitié* appliquée à des cas particuliers, fournit de si fortes preuves de ces vérités, qu'elle va jusqu'à désarmer l'ennemi furieux, qui se croit alors et se trouve en effet plus heureux de sauver sa victime suppliante que de l'immoler à sa colère. Voyez Marcellus, considérant ce peuple infortuné qu'il vient d'écraser et d'ensevelir sous les ruines de Syracuse ; il frémit de sa gloire, et il en est puni comme d'un grand crime par les larmes amères et intarissables d'une *commisération* stérile et désespérée. (R.)

866. *Plaindre, Regretter.*

On *plaint* le malheureux : on *regrette* l'absent. L'un est un mouvement de la pitié, et l'autre est un effet de l'attachement.

La douleur arrache nos *plaintes*. Le repentir excite nos *regrets*.

Un courtisan en faveur, est l'objet de l'envie ; et, lorsqu'il tombe dans la disgrace, personne ne le *plaint*. Les princes les plus loués pendant leur vie, ne sont pas toujours les plus *regrettés* après leur mort.

Le mot de *plaindre*, employé pour soi-même, change un peu la signification qu'il a, lorsqu'il est employé pour autrui. Rete-

nant alors l'idée commune et générale de sensibilité, il cesse de représenter ce mouvement particulier de pitié, qu'il fait sentir, lorsqu'il est question des autres, et au lieu de marquer un simple sentiment, il emporte de plus dans sa signification, la manifestation de ce sentiment. Nous *plaignons* les autres, lorsque nous sommes touchés de leurs maux; cela se passe au dedans de nous, ou du moins peut s'y passer sans que nous le témoignions au dehors. Nous nous *plaignons* de nos maux, lorsque nous voulons que les autres en soient touchés; il faut pour cela les faire connoître. Ce mot est encore quelquefois employé dans un autre sens que celui dans lequel je viens de le définir; au lieu d'un sentiment de pitié, il en marque un de repentir: on dit en ce sens qu'on *plaint* ses pas, qu'un avare se *plaint* toutes choses, jusqu'au pain qu'il mange.

Quelque occupé qu'on soit de soi-même, il est des momens où l'on *plaint* les autres malheureux. Il est bien difficile, quelque philosophie qu'on ait, de souffrir long-tems sans se *plaindre*. Les gens intéressés *plaignent* tous les pas qui ne mènent à rien. Souvent on ne fait semblant de *regretter* le passé que pour insulter au présent.

Un cœur dur ne *plaint* personne. Un courage féroce ne se *plaint* jamais. Un paresseux *plaint* sa peine plus qu'un autre. Un parfait indifférent ne *regrette* rien.

La bonne maxime seroit, à mon avis, de

plaindre les autres, lorsqu'ils souffrent sans l'avoir mérité ; de ne se *plaindre* que quand on peut par-là se procurer du soulagement ; de ne *plaindre* ses peines, que lorsque la sagesse n'a pas dicté de se les donner ; et de *regretter* seulement ce qui méritoit d'être estimé. (G.)

867. *Plaisir, Délice, Volupté.*

L'idée de *plaisir* est d'une bien plus vaste étendue que celle de *délice* et de *volupté*, parce que le mot a rapport à un plus grand nombre d'objets que les deux autres ; ce qui concerne l'esprit, le cœur, le sens, la fortune, enfin tout est capable de nous procurer du *plaisir*. L'idée de *délice* enchérit, par la force du sentiment, sur celle de *plaisir ;* mais elle est bien moins étendue par l'objet : elle se borne proprement à la sensation, et regarde sur-tout celle de bonne chère. L'idée de la *volupté* est toute sensuelle ; et semble désigner, dans les organes, quelque chose de délicat qui rafine et augmente le goût.

Les vrais philosophes cherchent le *plaisir* dans toutes leurs occupations, et ils s'en font un de remplir leur devoir. C'est un *délice* pour certaines personnes de boire à la glace, même en hiver ; et cela est indifférent pour d'autres, même en été. Les femmes poussent ordinairement la sensibilité jusqu'à la *volupté*, mais ce moment de sensation ne dure guère ; tout est chez elles aussi rapide que ravissant.

Tout ce que je viens de dire ne regarde ces mots, que dans le sens où ils marquent un sentiment ou une situation gracieuse de l'ame. Mais ils ont encore, sur-tout au pluriel, un autre sens, selon lequel ils expriment l'objet, ou la cause de ce sentiment, comme quand on dit d'une personne, qu'elle se livre entièrement aux *plaisirs*, qu'elle jouit des *délices* de la campagne, qu'elle se plonge dans les *voluptés*. Pris dans ce dernier sens, ils ont également, comme dans l'autre, leurs différences et leurs délicatesses particulières. Alors le mot de *plaisirs* a plus de rapport aux pratiques personnelles, aux usages, et au passe-tems; tels que la table, le jeu, les spectacles, et les galanteries. Celui des *délices* en a davantage aux agrémens que la nature, l'art et l'opulence fournissent; telles que de belles habitations, des commodités recherchées, et des compagnies choisies. Celui de *voluptés* désignent proprement des excès qui tiennent de la mollesse, de la débauche et du libertinage; recherchés par un goût outré, assaisonnés par l'oisivetè, et préparés par la dépense; tels qu'on dit avoir été ceux où Tibère s'abandonnoit dans l'île de Caprée. (G.)

868. *Plein, Rempli.*

Il n'en peut plus tenir dans ce qui est *plein*. On n'en peut pas mettre davantage dans ce qui est *rempli*. Le premier a un rapport particulier à la capacité du vaisseau; et le second, à ce qui doit être reçu dans cette capacité.

Aux nôces de Cana, les vases furent *remplis* d'eau, et par miracle, ils se trouvèrent *pleins* de vins. (G.)

869. *Plier, Ployer.*

Vaugelas a très-bien observé que ces mots ont deux significations fort différentes: mais on n'a pas voulu l'entendre; et *plier* a pris, presque par-tout, la place de *ployer*, sans toutefois l'exclure de la langue; car de bons écrivains, et sur-tout les poëtes, *ployent* encore des choses que la foule n'a aucune raison de *plier*.

Tout le monde sait, dit Vaugelas, que *plier* veut dire faire des *plis* ou mettre par *plis*, comme *plier* du papier, du linge; et *ployer* signifie céder, obéir, et en quelque façon succomber, comme *ployer sous le faix*, une planche qui *ploye à force d'être chargée*. Mais comme on a dit aussi *plier* pour céder ou obéir, *ployer* a paru dès-lors inutile. Remontons plus haut; et en fixant, s'il se peut la différence capitale des deux termes, rendons-la si sensible, qu'elle se trouve facilement dans toutes les acceptions, et jusques dans leurs applications aux mêmes objets: c'est le seul moyen de remettre les choses à leur place.

Pel, boule s'est changé en *ple*, *pli*, *plo*, *pla*, d'où *plier*, *ployer*, en celte *pelyg*, en grec πλικω, en latin *plico*, *plecto*, en allemand *biegen*, en anglais *plaite*, en espagnol *plager*, en italien *piegar*, etc. *Ployer*, souvent prononcé *pléyer*, rappelle particulièrement l'idée première de boule ou de *pel-oton*,

de courbure ou d'arc ; et *plier* exprime proprement celle de *pli* ou d'*application* d'une partie sur une autre, de *rendoublement* ou d'arrangement en double. Ces idées très-distinctes expliqueront toute l'énigme.

Au propre, *plier*, c'est mettre en double ou par plis, de manière qu'une partie de la chose se rabatte sur l'autre : *ployer*, c'est mettre en forme de boule ou d'arc, de manière que les deux bouts de la chose se rapprochent plus ou moins. On *plie* à plat ; on *ploye* en rond. Personne ne contestera qu'on ne *plie* de la sorte : la preuve que c'est ainsi qu'on *ploye*, est dans l'usage général et constant d'expliquer ce mot par ceux de *courber* et *fléchir*. *Plier* et *ployer* diffèrent donc comme la *courbure* du *pli*. Le papier que vous plissez, vous le *pliez ;* le papier que vous roulez, vous le *ployez*. Cette distinction fort claire démontre l'utilité des deux mots.

On avoit *plié* ce que vous *dépliez :* on avoit *ployé* ce que vous *déployez*. *Déployer* est-il un mot inutile, et le confondez-vous avec *déplier?* Pourquoi donc abandonner *ployer* ou le confondre avec *plier?* Vous ne *pliez* ni ne *dépliez* l'étendard que vous *roulez* ou *déroulez*, vous le *ployez* et *déployez*.

Plier se dit particulièrement des corps minces et flasques, ou du moins fort souples, qui se plissent facilement et gardent leur pli : *ployer* se dit particulièrement des corps roides et élastiques qui fléchissent sous l'effort et tendent à se rétablir dans leur premier état. On *plie* de la mousseline ; et on *ploye*

une branche d'arbre. Quand je dis *particulièrement*, je ne dis pas exclusivement et sans exception. (R.)

870. *Plus*, *Davantage.*

Ces mots sont également comparatifs, et marquent dans tous les deux la supériorité, c'est en quoi ils sont synonymes : voici en quoi ils diffèrent.

Plus s'emploie pour établir explicitement et directement une compassion ; *davantage* en rappelle implicitement l'idée, et la renverse : après *plus*, on met ordinairement un *que*, qui amène le second terme, ou le terme conséquent du rapport énoncé dans la phrase comparative ; après *davantage* on ne doit jamais mettre *que*, parce que le second terme est énoncé auparavant.

Ainsi l'on dira, par une comparaison directe et explicite, les Romains ont *plus* de bonne foi que les Grecs ; l'aîné est *plus* riche que le cadet. Mais dans la comparaison inverse et implicite, il faut dire, les Grecs n'ont guère de bonne-foi, les Romains en ont *davantage* ; le cadet est riche, mais l'aîné l'est *davantage.*

Dès que la comparaison est directe, et que le terme conséquent est amené par un *que*, on ne doit pas, quoi qu'en dise le père Bouhours, se servir de *davantage.* Ainsi l'on ne doit pas dire, conformément à la décision de cet écrivain : Vous avez tort de me reprocher que je suis emporté, je ne le suis pas *davantage* que vous : il n'y a rien qu'il faille

davantage

davantage éviter en écrivant, que les équivoques ; jamais on ne vous connut *davantage*, que depuis qu'on ne vous voit plus. Il faut dire, dans le premier exemple, je ne suis pas *plus* que vous; dans le second, il n'y a rien qu'il faille éviter avec *plus* de soin que les équivoques ; et dans le troisième, jamais on ne vous connut *mieux*, que depuis qu'on ne vous voit plus. (B.)

871. *Poison, Venin.*

On désigne par-là certaines choses qui peuvent attaquer les principes de la vie par quelque qualité maligne ; c'est le sens propre et primitif : dans le sens figuré, on le dit des choses qui tendent à ruiner les principes de la religion, de la morale, de la subordination politique, de la société, ou de l'honnêteté civile.

Poison, dans le sens propre, se dit des plantes ou des préparations dont l'usage est dangereux pour la vie : *venin* se dit spécialement du suc de ces plantes, ou de certaine liqueur qui sort du corps de quelques animaux.

La cigüe est un *poison*, le suc qu'on en exprime en est le *venin*.

Le sublimé est un poison violent ; il renferme un *venin* corrosif, qui donne la mort avec des douleurs cruelles.

Tout *poison* produit son effet par le *venin* qu'il renferme ; mais on ne peut pas dire qu'il y ait *poison* partout où il y a du *venin* : et ja-

mais on ne dira, par exemple, le *poison* de la vipère et du scorpion.

Le mot *poison* suppose une contexture naturelle ou artificielle dans les parties propres à contenir et à cacher le *venin* qui s'y trouve; et le mot de *venin* désigne plus particulièrement le suc, ou la liqueur qui attaque les principes de la vie.

C'est avec cette différence que ces deux termes s'emploient dans le sens figuré : et il faut peut-être ajouter que le terme de *poison* y désigne une malignité préparée avec art, ou cachée du moins sous des espérances trompeuses ; au lieu que le terme de *venin* ne réveille que l'idée de malignité subtile et dangereuse, sans aucune attention aux apparences extérieures.

Certains philosophes modernes affectent de répandre dans leurs écrits, un *poison* d'autant plus séduisant, qu'ils font continuellement l'éloge de l'humanité, de la raison, de l'équité, des lois : mais aux yeux de la saine raison, qu'ils outragent en l'invoquant, rien n'est plus subtil que le *venin* de cette audacieuse philosophie, qui attaque en effet les fondemens de la société même. (B.)

872. *Le Point du jour, la Pointe du jour.*

Pour juger entre ces deux manières de parler, il faut en connoître la valeur. Le *point* et la *pointe du jour* diffèrent naturellement entr'eux comme le *point* et la *pointe*. Ainsi le

point et *la pointe du jour* s'accordent à désigner le plus petit jour, par la raison que le *point* et la *pointe* désignent ce qu'il y a de plus petit.

Le *point* est la plus petite division de l'étendue : la *pointe* est le plus petit bout de la chose. Le *point du jour* est le premier et le plus simple élément de la *journée* qui commence à courir : la *pointe du jour* est la première et la plus légère apparence du *jour* qui commence à luire. Le jour est la clarté répandue dans le monde ; la journée est la succession des tems renfermés dans la durée du jour : or la *pointe* est au *point*, comme le jour à la journée.

Je m'explique. La *pointe* fait le *point* : la *pointe* de l'aiguille fait le *point* de couture, un ouvrage : la *pointe du jour* fait le *point du jour* ou le commencement du tems que dure le jour. La *pointe* fait partie du corps ; le *point* en est un ouvrage distinct. La *pointe du jour* est le premier rayon du jour qui commence à poindre ou à percer les ténèbres, c'est la naissance du jour ; le *point du jour* est le premier instant qui commence à marquer la division des époques différentes de la journée ou du jour considéré dans sa durée, c'est l'origine du tems. Le *point du jour* est le commencement de la durée, comme le midi en est le milieu : la *pointe du jour* est le commencement de la clarté, comme le grand jour en est la plénitude ou l'éclat. (R.)

873 *Poli*, *Policé*

Ces deux termes, également relatifs aux devoirs réciproques des individus dans la société, sont synonymes par cette idée commune : mais les idées accessoires mettent entre eux une grande différence.

Poli ne suppose que des signes extérieurs de bienveillance ; signes toujours équivoques et par malheur souvent contradictoires avec les actions : *policé* suppose des lois qui constatent les devoirs réciproques de la bienveillance commune, et une puissance autorisée à maintenir l'exécution des lois. (B.)

Les peuples les plus *polis* ne sont pas aussi les plus vertueux : les mœurs simples et sévères ne se trouvent que parmi ceux que la raison et l'équité ont *policés*, et qui n'ont pas encore abusé de l'esprit pour se corrompre.

Les peuples *policés* valent mieux que les peuples *polis*.

Chez les barbares, les lois doivent former les mœurs : chez les peuples *policés*, les mœurs perfectionnent les lois, et quelquefois y suppléent ; une fausse *politesse* les fait oublier. (*Duclos*, *Consid. sur les mœurs de ce siècle*. ch. I. édit. de 1764.)

874. *Poltron*, *Lâche*.

L'abbé Girard dit que le *lâche* recule et que le *poltron* n'avance pas, il a raison ; mais l'application est commune aux deux, et ce n'est

pas par un simple jeu de mots et des traits insignifians qu'on peut les distinguer.

Lâche est une expression figurée, qui garde sa force; non-seulement, c'est manque d'énergie, mais c'est l'incapacité de tension. Le péril effraye tellement l'homme *lâche*, qu'il ne conçoit pas même l'idée de la résistance.

Poltron est, selon les uns, l'ellypse de *Pollex truncatus*, pouce coupé (moyen dont se servoient ceux qui craignoient d'aller à la guerre; selon d'autres, c'est l'allemand *polster* qui signifie oreiller, parce qu'on suppose que le *poltron* aime à rester au lit. La première étymologie me paroît plus naturelle, d'autant que l'usage l'a pour-ainsi-dire consacrée, en donnant le nom de *poltron* aux oiseaux de proie auxquels on coupe l'ongle du doigt de derrière.

Poltron est celui qui craint le danger, qui se laisse aller à la peur. Il diffère de *lâche* en ce que celui-ci n'ose ni reculer, ni se servir de ses armes, et que le *poltron*, qui n'est qu'intimidé, met tout en usage pour se sauver.

Le *lâche* tombe, s'abandonne et se laisse achever. Le *poltron* dort l'œil ouvert, il fuit, il craint le bruit de la guerre, mais, s'il est forcé, il se bat et se bat bien; aussi, dit-on, qu'il ne faut pas le révolter; au lieu que l'*épée du lâche ne fit jamais de mal.*

La *lâcheté* suppose l'abandon absolu du devoir, l'incapacité de le remplir; la *poltronnerie*, prévoyance trop inquiète, n'est quelquefois qu'un excès de prudence, au lieu que l'autre

est l'excès de foiblesse. Par l'abandon de l'un, vous jugerez de la *lâcheté*, par sa prévoyance outrée, vous jugerez de la *poltronnerie* de l'autre.

Ces deux qualifications sont toujours prises en mauvaise part; celle de *lâche* infiniment plus fâcheuse, conserve toujours la force de son origine, sans jamais être modifiée. (R.)

875. *Pontife*, *Prélat*, *Evêque*.

Pontife, qui fait ou dirige les choses sublimes, les choses saintes, celles de la religion. Plusieurs savans ont cru, avec Varron, que le mot latin *Pontifex* signifioit *faiseur de pont*; et que les *Pontifes* Romains etoient ainsi appellés, parce qu'ils avoient présidé à la construction et à l'entretien du pont *Sublicien*. D'autres disent avec Scœvola, que *Pontifex*, formé de *pontis* et de *facere*, signifie *celui qui peut faire des sacrifices* : pourquoi des sacrifices? comment cette idée est-elle exprimée dans le mot *pontife*? Il falloit donc observer que pot ποτνιος en grec, *pont* en latin, désignent l'élévation, la grandeur, la puissance, les choses élevées, vastes, vénérables, célestes. Le latin *pontifex* qualifie l'homme chargé des choses sacrées, puissant en matière de religion, chef religieux. Le *pontife*, dit Cicéron, préside aux choses sacrées.

Prélat, qui est élevé au-dessus des autres, placé dans un rang haut, distingué par sa place, selon la valeur du latin *prælatus*, qu'il nous a plu d'appliquer à l'ordre ecclésiastique exclusivement à tout autre.

Evéque, espèce de magistrat qui, par une consécration ou destination particulière, exerce une jurisdiction et veille au gouvernement d'un district, d'un diocèse. C'est le grec επισκοπος lat. *épiscopus*, inspecteur, surveillant, intendant.

Ainsi vous êtes *pontife* par la puissance et par la hauteur des fonctions que vous exercez dans l'Eglise : vous êtes *prélat* par la dignité et par le rang que vous occupez dans la hiérarchie ecclésiastique : vous êtes *évéque* par la consécration et par le gouvernement spirituel que vous avez d'un diocèse. Le *pontificat* est une domination ; la *prélature*, une distinction ; l'*épiscopat*, une charge. La domination du *pontife* lui donne le droit de commander et de présider : la distinction du *prélat* lui attribue la préséance et des prérogatives honorifiques : la charge d'*évéque* impose le devoir de veiller et de pourvoir aux besoins spirituels d'un troupeau.

Dans le langage ordinaire, le nom de *pontife* n'est donné qu'au *souverain pontife* (au pape), aux *pontifes* de l'ancienne Rome ou autres anciens, aux saints *évéques* dont l'Eglise fait l'office : ces cas-là exceptés, *pontife* ne se dit que dans le style relevé, pour désigner un *évéque* ; et ce nom imprime toujours la vénération. *Prélat* est de tous les styles, et surtout du style poétique qui ne s'accommode pas du mot d'*évéque*. *Evéque* est le nom propre et vulgaire des prélats chargés de la conduite spirituelle d'un diocèse : ce nom honorable distingue des simples *prétres* l'ordre éminent

de ceux qui jouissent de toute la gloire et de tous les pouvoirs du sacerdoce ; et chaque *évêque* se distingue des autres par le nom de la ville où il est censé résider. (R.)

876. *Porter*, *Apporter*, *Transporter*, *Emporter*.

Porter n'a précisément rapport qu'à la charge du fardeau. *Apporter* renferme l'idée du fardeau et celle du lieu où l'on *porte*. *Transporter* a rapport, non-seulement au fardeau et au lieu où l'on doit le porter, mais encore à l'endroit d'où l'on le prend. *Emporter* enchérit par-dessus toutes ces idées, en y ajoutant une attribution de propriété à l'égard de la chose dont on se charge.

Nous faisons *porter* ce que, par foiblesse ou par bienséance, nous ne pouvons *porter* nous-mêmes. Nous ordonnons qu'on nous *apporte* ce que nous souhaitons avoir. Nous faisons *transporter* ce que nous voulons changer de place. Nous permettons d'*emporter* ce que nous laissons aux autres, ou ce que nous leur donnons.

Les crocheteurs *portent* les fardeaux dont on les charge. Les domestiques *apportent* ce que leurs maîtres les envoient chercher. Les voituriers *transportent* les marchandises que les commerçans envoyent d'une ville dans une autre. Les voleurs *emportent* ce qu'ils ont pris.

Virgile a loué le pieux Enée d'avoir *porté* son père *Anchise* sur ses épaules, pour le

sauver du sac de Troie. Saint Luc nous apprend que les premiers fidèles *apportoient* aux Apôtres le prix des biens qu'ils vendoient. L'histoire nous montre, à n'en pouvoir douter, que la Providence punit toujours l'abus de l'autorité, en la *transportant* en d'autres mains. Si un de nos traducteurs avoit bien fait attention aux idées accessoires qui caractérisent les synonymes, il n'auroit pas dit, que le malin esprit *emporta* Jésus-Christ, au lieu de dire qu'il le *transporta* (G.)

877. *Poster*, *Aposter.*

On *poste* pour observer ou pour défendre. On *aposte* pour faire un mauvais coup. La troupe est *postée*: l'assassin est *aposté.* (G.)

878 *Posture*, *Attitude.*

Posture, manière dont le corps est mis, *posé* (lat. *positus*). *Attitude*, manière convenable d'être du corps, de la tête, etc.; c'est le latin *aptitudo*, disposition propre, convenable; mot qui, passant par la langue italienne, a pris un *t* au lieu de *p*, *attitudine.*

La *posture* est une manière de poser le corps, plus ou moins éloignée de son habitude ordinaire: l'*attitude* est une manière de tenir le corps, plus ou moins convenable à la circonstance présente. La *posture*, même la plus commode, n'est jamais sans gêne, et on en change: l'*attitude*, même la moins ordinaire, est dans la nature ou la convenance des choses, et on s'y maintient; sinon l'*attitude* devient

posture. La *posture* de suppliant est une *attitude* fort contrainte.

La *posture* est singulière ; elle a toujours quelque chose qui, sortant de la nature ou de l'état ordinaire du corps, se fait remarquer. L'*attitude* est pittoresque ; elle est l'expression naturelle du caractère, de la passion, de l'état actuel de l'ame.

Les positions forcées, outrées, bisarres, celles de la caricature ou de la charge, s'appelleront des *postures*. Les formes nobles, agréables, expressives du maintien et de la contenance, s'appelleront des *attitudes*.

Ces *postures* sont au corps ce que les grimaces sont au visage : ces *attitudes* sont au corps ce que l'air est à la figure.

Les baladins font des *postures* ridicules pour exciter le rire ; les acteurs prennent des *attitudes* nobles pour représenter leur personnage.

Celui qui pour marcher prend l'*attitude* d'un danseur, se met dans une *posture* ridicule. L'*attitude* naturelle, convenable et belle dans la danse, n'est qu'une *posture* affectée, outrée et risible hors de-là.

Enfin la *posture* embrasse le corps entier ; au lieu que l'*attitude* n'est quelquefois que de certaine partie telle que la tête.

Posture est le terme vulgaire ; *attitude* est un terme d'art, employé par le peintre, le sculpteur, le danseur, etc. (R.)

879. *Poudre*, *Poussière.*

Du celte *pol*, boue, limon, en grec πηλος en latin *pulvis*, espagnol *polvo*, italien *polvere*, etc ; nous avons fait *pouldre*, ensuite *poudre*. Les Grecs, les Latins, etc. ont des diminutifs de ces mots, qui répondent à notre mot *poussière*. La *poudre* est la terre desséchée, divisée et réduite en petites molécules : la *poussière* est la *poudre* la plus fine que le moindre vent enlève, qui s'envole, se dissipe, s'attache aux corps qu'elle rencontre.

Homme, souviens-toi que tu es *poudre*, et que tu retourneras en *poudre* : telle est la traduction littérale de cette formule dans laquelle il s'agit de rappeler à l'homme sa fragilité, sa mortalité, par la matière, la *poudre* dont son corps est formé.

Si vous réduisez un corps en *poudre*, il s'en élève une *poussière* incommode et souvent dangereuse.

On dit du tabac en *poudre*, quand il est trop fin, que c'est de la *poussière*.

L'industrie humaine est habile à mettre en *poudre* les corps les plus compacts ; mais, comme si elle n'étoit faite que pour détruire, elle ne sait plus de cette *poudre* recomposer les corps.

Dans le style hyperbolique, il suffit de renverser et de détruire pour mettre en *poudre* ; il faut renverser de fond en comble et dissiper pour réduire en *poussière*.

Nous appelons *poudres*, différentes sortes de compositions ou de substances broyées,

pulvérisées et semblables à la *poudre* : ainsi nous disons *poudre de senteurs*, *poudre à canon*, *poudre à poudrer*, etc. Nous appellerons *poussière*, tout ce qu'il y aura de plus subtil et de plus fin, comme cette matière qui s'élève sur les étamines des fleurs pour les féconder.

Au figuré, on dit jeter de la *poudre* aux yeux. On jette de la *poudre* aux yeux, lorsqu'il s'agit d'éblouir, d'en imposer, de donner le change : on jette de la *poussière* aux yeux, lorsqu'il s'agit d'aveugler, d'abuser, d'ôter la faculté de voir. La *poudre* offusque les yeux ; la *poussière* y pénètre. Le faste jette de la *poudre* aux yeux du peuple : le prestige y jette de la *poussière*. (R.)

880. *Pour*, *Afin*.

Ces deux mots sont synonymes dans le sens où ils signifient qu'on fait une chose en vue d'une autre : mais *pour* marque une vue plus présente ; *afin* en marque une plus éloignée.

On se présente devant le prince, *pour* lui faire sa cour : on lui fait sa cour, *afin* d'en obtenir des graces.

Il me semble que le premier de ces mots convient mieux, lorsque la chose qu'on fait en vue de l'autre en est une cause plus infaillible ; et que le second est plus à sa place, lorsque la chose qu'on a en vue, en faisant l'autre, en est une suite moins nécessaire.

On tire le canon sur une place assiégée *pour* y faire une brèche, et *afin* de pouvoir la

prendre par assaut, ou de l'obliger à se rendre.

Pour regarde plus particulièrement un effet qui doit être produit. *Afin* regarde proprement un but où l'on veut parvenir.

Les filles d'un certain âge font tout ce qu'elles peuvent *pour* plaire, *afin* de se procurer un mari. (G.)

881. *Pour*, *Quant*.

Ces deux mots sont très-synonymes. *Pour* me paroît cependant avoir meilleure grace dans le discours, lorsqu'il s'agit de la personne, ou de la chose qui régit le verbe suivant: *quant* me paroît y mieux figurer, lorsqu'il s'agit de ce qui est régi par le verbe. Je dirois donc, *pour* moi, je ne me mêle d'aucune affaire étrangère; *quant* à moi, tout m'est indifférent.

La religion des personnes éclairées consiste dans une foi vive, dans une morale pure, et dans une conduite simple, guidée par l'autorité divine, et soutenue par la raison. *Pour* celle du peuple, elle consiste dans une crédulité aveugle et dans les pratiques extérieures, autorisées par l'éducation, et affermies par la force de l'habitude. *Quant* à celle des gens d'église, on ne la connoîtra au juste que quand on en aura séparé les intérêts temporels. (G.)

882. *Pourtant*, *Cependant*, *Néanmoins*, *Toutefois*.

Pourtant a plus de force et plus d'énergie; il assure avec fermeté, malgré tout ce qui

pourroit être exposé. *Cependant* est moins absolu et moins ferme ; il affirme seulement contre les apparences contraires. *Néanmoins* distingue deux choses qui paroissent opposées ; et il en soutient une sans détruire l'autre. *Toutefois* dit proprement une chose par exception ; il fait entendre qu'elle n'est arrivée que dans l'action dont on parle.

Que toute la terre s'arme contre la vérité ; on n'empêchera *pourtant* pas qu'elle ne triomphe. Quelques docteurs se piquent d'une morale sévère ; ils recherchent *cependant* tout ce qui peut flatter la sensibilité. Corneille n'est pas toujours égal à lui-même ; *néanmoins* Corneille est un excellent auteur. Que ne haïssoit pas Néron ? *toutefois* il aimoit Poppée. (G.)

883. *Pouvoir*, *Puissance*, *Faculté*.

Ces mots sont expliqués et pris ici dans le sens physique et littéral. Ils signifient tous une disposition dans le sujet, par le moyen de laquelle il est capable d'agir ou de produire un effet : mais le *pouvoir* vient des secours ou de la liberté d'agir : la *puissance* vient des forces ; et la *faculté* vient des propriétés naturelles.

L'homme sans la grace n'a pas le *pouvoir* de faire le bien. La jeunesse manque de sagesse pour délibérer, et la vieillesse manque de *puissance* pour exécuter. L'ame humaine a la *faculté* de raisonner, et en même-tems la facilité de s'en acquitter tout de travers.

Faut-il regarder le *pouvoir* de mal faire

comme un défaut dans l'être raisonnable, et seroit-il mieux que toute sa *puissance* se bornât au bien? J'avois dit *oui* dans ma précédente édition; et dans celle-ci je laisse répondre Pope, qui dit *non*. La *faculté* de desirer sert à rendre l'homme habile et laborieux: mais elle contribue aussi à le rendre malheureux.

Le *pouvoir* diminue. La *puissance* s'affoiblit. La *faculté* se perd.

L'habitude diminue beaucoup le *pouvoir* de la liberté. L'âge n'affoiblit que la *puissance*, et non le desir de satisfaire ses passions. L'ame ne perd de ses *facultés* que par les accidens qui arrivent dans les organes du corps. (G.)

884. *Précipice, Gouffre, Abîme.*

On tombe dans le *précipice*. On est englouti par le *gouffre*. On se perd dans l'abîme. Le premier emporte avec lui l'idée d'un vide escarpé de toutes parts, d'où il est presque impossible de se retirer quand on y est. Le second renferme une idée particulière de voracité insatiable, qui entraîne, fait disparoître, et consume tout ce qui en approche. Le troisième emporte l'idée d'une profondeur immense, jusqu'où l'on ne sauroit parvenir, et où l'on perd également de vue le point d'où l'on est parti, et celui où on vouloit aller.

Le *précipice* a des bords glissans et dangereux pour ceux qui marchent sans précaution, et inaccessibles pour ceux qui sont dedans; la chûte est rude. Le *gouffre* a des tours et des

circuits dont on ne peut se dégager, dès qu'on y a fait un pas; et l'on y est emporté malgré soi. L'*abîme* ne présente que des routes obscures et incertaines, qu'aucun but ne termine : on s'y jette quelquefois tête baissée, dans l'espérance de trouver une issue; mais le courage rebuté y abandonne l'homme, et le laisse dans un chaos de doutes et d'inquiétudes accablantes.

Le chemin de la fortune est à la cour environné de mille *précipices*, où chacun vous pousse de son mieux. Une femme débauchée est un *gouffre* de malheurs : tout y périt; la vertu, les biens et la santé. Souvent la raison du philosophe, à force de chercher de l'évidence en tout, ne fait que se creuser un *abîme* de ténèbres.

L'avarice est le *précipice* de l'équité. Paris est le *gouffre* des provinces. L'infini est l'*abîme* du raisonnement. (G.)

885. *Précis, Succinct, Concis.*

Précis et *succinct* regardent ce qu'on dit; et *concis*, la manière dont on le dit. Les deux premier ont la chose pour objet, et vont au fait; le troisième, abrège l'expression.

Le discours *précis* ne s'écarte pas du sujet, rejette les idées étrangères, et méprise tout ce qui est hors de propos.

Le discours *succinct* se débarrasse des idées inutiles et ne choisit que celles absolument essentielles.

Le discours *concis* explique et énonce en très-peu de mots, bannissant tout le surabondant.

L'opposé du *précis* est le prolixe; l'opposé de *succinct*, est l'étendu; l'opposé du *concis* est le diffus. (B.)

886. *Précision*, *Abstraction.*

Seroit-il nécessaire d'avertir que le mot d'*abstraction* n'est pris ici que dans le sens physique, selon lequel on dit communément faire *abstraction* d'une chose; et non dans le sens qui a rapport à celui de distraction? Je crois l'observation inutile; la voilà néanmoins faite, en faveur d'un lecteur à qui la concurrence du mot de *précision* ne feroit pas d'abord saisir son juste point de vue. J'ajoute que ces deux mots ont une idée commune qui les rend synonymes : que cette idée est peinte aux yeux mêmes dans leur étymologie; qu'elle est celle d'une séparation faite par la force de l'esprit, dans la considération des objets; et que bien loin qu'il faille s'écarter de cette signification essentielle à l'un et à l'autre de ces mots pour chercher leur propre différence, je pense qu'il seroit très-difficile de la trouver ailleurs que dans les diversités de cette idée principale et synonyme, et de former sans elle leurs caractères particuliers. Les voici donc sur ce plan, tels que je suis capable de les représenter.

La *précision* sépare les choses véritablement distinctes, pour empêcher la confusion qui naît du mélange des idées. L'*abstraction* sépare les choses réellement inséparables, pour les considérer à part indépendamment les unes des autres. La première est un effet

de la justesse et de la netteté de l'entendement, qui fait qu'on n'ajoute rien d'inutile et hors d'œuvre au sujet qu'on traite, en le prenant néanmoins dans sa juste totalité; par conséquent elle convient par-tout, dans les affaires comme dans les sciences. La seconde est l'effort d'un esprit métaphysique, qui écarte du point de vue tout ce qu'on veut détacher du sujet qu'on traite; elle le mutile un peu, mais elle contribue quelquefois à la découverte de la vérité, et quelquefois elle entraîne dans l'erreur : il s'en faut donc servir, mais en même-tems s'en défaire.

Il me semble que la *précision* a plus de rapport aux choses qu'on peut non-seulement considérer à part, mais qu'on peut aussi concevoir être l'une sans l'autre; telles que seroient, par exemple, l'aumône et l'esprit de charité. Il me paroît que l'*abstraction* regarde plus particulièrement les choses qu'on peut à la vérité considérer à part; mais qu'on ne sauroit concevoir être l'une sans l'autre; telles que sont, par exemple, le corps et l'étendue. Ainsi le but de la *précision* est de ne point sortir du sujet, en éloignant pour cet effet tout ce qui lui est étranger : et celui de l'*abstraction* est de ne pas entrer dans toute l'étendue du sujet, en n'en prenant qu'une partie, sans aucun égard à l'autre.

Il n'y a point de science plus certaine ni plus claire que la géométrie, parce qu'elle fait des *précisions* exactes : on y a cependant mêlé certaines *abstractions* métaphysiques, qui font que les géomètres tombent dans l'erreur

comme les autres, non pas à la vérité quand il est question de grandeur et de mesure, mais quand il est question de physique.

On ne sauroit se faire des idées trop *précises*; mais il est quelquefois dangereux d'en avoir de trop *abstraites*. Les premières sont la voie la plus sûre pour aller au vrai dans les sciences, et au bout dans les affaires; au lieu que les secondes souvent nous en éloignent.

La *précision* est un don de la nature né avec l'esprit : ceux qui en sont doués, sont d'un excellent commerce pour la conversation; on les écoute avec plaisir, parce qu'ils écoutent aussi de leur côté; ils entendent également ce qu'on leur dit, comme ils font entendre également ce qu'ils disent. L'*abstraction* est un fruit de l'étude, produit par une profonde application : ceux à qui elle est familière, parlent quelquefois avec trop de subtilité des choses communes; les sujets simples et naturels deviennent, dans leurs discours, très-difficiles à comprendre par la manière dont ils les traitent.

Les idées *précises* embellissent le langage ordinaire; elles en font, selon moi, le sublime. Les idées *abstraites* y sont fatigantes; elles ne me paroissent bien placées que dans les écoles, ou dans certaines conversations savantes.

On exprime par des idées *précises* les vérités les plus simples et les plus sensibles : mais on ne peut souvent les prouver que par des idées très-*abstraites*. (G.)

887. *Prédication, Sermon.*

On s'applique à la *prédication* : et l'on fait un *sermon*. L'une est la fonction du prédicateur ; l'autre est son ouvrage.

Les jeunes ecclésiastiques qui cherchent à briller, s'attachent à la *prédication* et négligent la science. La plupart des *sermons* sont de la troisième main dans le débit ; l'auteur et le copiste en ont fait leur profit avant l'orateur.

Les discours faits aux infidèles, pour leur annoncer l'évangile, se nomment *prédications*. Ceux qui sont faits aux chrétiens, pour nourrir leur piété, sont des *sermons*.

Les Apôtres ont fait autrefois des *prédications* remplies de solides vérités. Les prêtres font aujourd'hui des *sermons* pleins de brillantes figures. (G.)

888. *Premier, Primitif.*

Si l'on conçoit une suite de plusieurs êtres qui se succèdent dans un certain espace de tems ou d'étendue, celui de ces êtres qui est à la tête de cette suite, qui la commence, est celui que l'on appelle pour cela même *premier*, ou *primitif* : les idées accessoires qui différencient ces deux mots, en font disparoître la synonymie.

Premier se dit en parlant de plusieurs êtres réels ou abstraits, entièrement distingués les uns des autres, mais que l'on envisage seulement comme appartenans à la même suite. *Primitif* se dit en parlant des différens états successifs d'un même être.

L'enchaînement des révolutions occasionnées par les évènemens, et préparées par les passions, ramène enfin Rome à son gouvernement *primitif*, qui étoit monarchique. Depuis qu'elle eut chassé les rois jusqu'au tems où elle fut asservie par les empereurs, elle fut gouvernée par deux chefs, sous le nom de *consuls*, dont l'autorité suprême étoit annuelle : les deux *premiers* furent L. Junius Brutus et L. Tarquinius Collatinus.

La langue que parloient Adam et Eve, est la *première* de toutes les langues; et si les différens idiômes qui distinguent les nations ne sont que différentes formes de cette langue, elle est aussi la langue *primitive* du genre humain : on peut appuyer cette opinion par bien des preuves.

Si l'on ne comparoit que les mœurs des *premiers* chrétiens avec les nôtres, et la discipline rigoureuse de l'Eglise *primitive* avec l'indulgence que l'Eglise d'aujourd'hui est forcée d'avoir, on seroit tenté de croire que nous n'avons pas conservé la religion des *premiers* siècles, et c'est par ce sophisme que les novateurs ont séduit les peuples, en leur cachant ou leur déguisant les preuves invincibles de l'immortalité de la doctrine *primitive*, et de l'indéfectibilité de l'Eglise qui en est dépositaire. (B.)

889. *Préoccupation, Prévention; Préjugé.*

Préoccupation désigne l'action d'occuper, de saisir l'esprit mal-à-propos; *prévention*,

celle de prévenir, de disposer d'avance l'esprit ; *préjugé*, celle de juger, de croire trop tôt.

« Tous ces termes, dit Beauzée, expriment une disposition intérieure, opposée à la connoissance certaine de la vérité. La *préoccupation* et la *prévention* sont des dispositions qui empêchent l'esprit d'acquérir les connoissances nécessaires pour juger régulièrement des choses : avec cette différence que la *préoccupation* est dans le cœur, et qu'elle rend injuste, au lieu que la *prévention* est dans l'esprit, et qu'elle l'aveugle. Le *préjugé* est un jugement porté précipitamment sur quelque objet, après un exercice insuffisant des facultés intellectuelles. ». (R.)

Il semble que l'amour-propre soit le premier principe de la *préoccupation* : un homme *préoccupé* ne connoît rien de si vrai que ses idées, rien de si solide que ses systèmes, rien de si raisonnable que ses goûts, rien de si juste que de satisfaire ses passions, rien de si équitable que de sacrifier tout à ses intérêts. La paresse semble être le premier principe de la *prévention* : il est trop pénible pour un paresseux, d'examiner par lui-même, et de ne se décider que d'après des réflexions trop lentes ; il aime mieux se déterminer par l'autorité de ses maîtres, par l'approbation des personnes qui font un certain bruit dans le monde, par les usages que la coutume a autorisés, par les habitudes que l'éducation lui a fait prendre. Les *préjugés* naissent de l'une de ces deux sources : les uns viennent de trop

de confiance en ses propres lumières ; ce sont des effets de la *préoccupation* ; les autres viennent de trop de confiance aux lumières d'autrui ; ce sont des effets de la *prévention* : ces deux dispositions se fortifient ensuite par les *préjugés* mêmes qu'elles ont fait naître ; et l'on voit enfin la *préoccupation* dégénérer en brutalité, et la *prévention* en opiniâtreté.

Il est nécessaire d'être en garde contre les décisions de l'amour-propre, pour ne pas se *préoccuper* injustement. Il est sage de suspendre son jugement sur les insinuations du dehors, pour ne pas se laisser *prévenir* aveuglément. Il est raisonnable d'examiner mûrement, pour ne pas se remplir l'esprit de *préjugés*, dont on a ensuite bien de la peine à se détromper, ou dont on ne se détrompe jamais. (B.)

La *préoccupation* se décèle d'une manière bien sensible, dans les personnes à qui il suffit qu'une opinion soit populaire pour qu'ils la rejetent. Les opinions singulières ont seules le privilège de captiver leurs esprits ; soit que l'amour de la nouveauté ait pour eux des appas invincibles ; soit que leur esprit, d'ailleurs éclairé, ait été la dupe de leur cœur corrompu ; soit que l'irréligion soit l'unique moyen qu'ils ayent de percer la foule, de se distinguer, et de sortir de l'obscurité à laquelle ils paroissoient condamnés. Ce que la nature leur refuse en talens, l'orgueil le leur rend en impiété. Ils méritent qu'on les méprise assez, pour leur laisser cette estime flétrissante qu'ils

ambitionnent comme leur plus beau titre; d'hommes singuliers. (*Encycl.* XIII. 294.

Un homme sujet à se laisser *prévenir*, s'il ose remplir une dignité ou séculière ou ecclésiastique, est un aveugle qui veut peindre, un muet qui s'est chargé d'une harangue, un sourd qui juge d'une symphonie. Foibles images, et qui n'expriment qu'imparfaitement la misère de la *prévention* ! il faut ajouter qu'elle est un mal désespéré, incurable, qui infecte tous ceux qui approchent du malade, qui fait déserter les égaux, les inférieurs, les parens, les amis; jusqu'aux médecins : ils sont bien éloignés de le guérir, s'ils ne peuvent le faire convenir de sa maladie, ni des remèdes, qui seroient d'écouter, de douter: de s'informer et de s'éclaircir. Les flatteurs, les fourbes, les calomniateurs, ceux qui ne délient leur langue que pour le mensonge et l'intérêt, sont des charlatans en qui ils se confient, et qui lui font avaler tout ce qui leur plaît ; ce sont eux aussi qui l'empoisonnent, et qui le tuent. (*La Bruyère*, Caract. *ch.* 12.

Les *préjugés*, dit Bacon, l'homme du monde qui a le plus médité sur ce sujet, sont autant de spectres et de fantômes qu'un mauvais génie envoya sur la terre pour tourmenter les hommes ; mais c'est une espèce de contagion, qui comme toutes les maladies épidémiques, s'attache sur-tout aux peuples, aux femmes, aux enfans, aux vieillards, et qui ne cède qu'à la force de l'âge et de la raison, (*Encycl.* XIII. 284.)

Il faut se garder de la *préoccupation* comme d'un

d'un démon qui vous obsède pour vous égarer. Il faut redouter les *préventions* du cœur; mais aussi craindre de jeter l'esprit dans les *préventions* opposées. Il faut, dit-on, respecter les *préjugés;* et ce qui vaut mieux encore, ne jamais trahir la vérité.

La jalousie est une *préoccupation* continuelle : aussi n'en guérit-on jamais. L'amour est une furieuse *prévention:* le cœur ne veut jamais avoir tort. L'incrédulité n'est, pour l'ordinaire, qu'un *préjugé* conçu de mauvaise foi : attendez le danger, et vous verrez. (R.)

890. *Prérogative, Privilège.*

La *prérogative* regarde les honneurs et les préférences personnelles; elle vient principalement de la subordination, ou des relations que les personnes ont entr'elles. Le *privilège* regarde quelque avantage d'intérêt ou de fonction; il vient de la concession du prince, ou des statuts de la société.

La naissance donne des *prérogatives.* Les charges donnent des *privilèges.* (G.)

891. *Près, Proche.*

Ces deux mots viennent, comme le lat. *propè*, de *por*, *pr*, face, têtes; d'où les prépositions lat. *præ*, *pro*, qui est en avant, devant, vers, contre. Mais *proche* tient à *prox*, qui tient à exprimer le superlatif, une grande proximité, un étroit voisinage : delà le latin *proximus*, prochain, *approximare*, approcher. Nous disons qu'un homme a *approché*

fort près, *très-près* du but ; il en a été *proche* ou *tout proche*.

Ces prépositions doivent être suivies de la particule *de* ; mais quelquefois on la supprime dans le discours familier, pour abréger, quand elles ont pour régime un substantif de plusieurs syllabes, et mieux encore un régime composé : *près* ou *proche le Pont-Neuf*, *la porte Saint-Antoine*. Mais la préposition *de* se met quelquefois devant *près*, et non pas devant *proche*. Voir *de près*, suivre *de près*, serrer *de près*, tenir *de près*, toucher *de près*, etc., et non de *proche*. Dans ces cas-là, *près* acquiert la valeur de *proche*, celle d'une grande proximité ; et par-là même il en exclut l'usage.

Le mot *près* se prend adverbialement ; il n'en est pas de même de *proche* : mais *proche* se prend adjectivement ; et il n'en est pas de même de *près*. Je sais qu'on a coutume de dire que *proche* est, ainsi que *près*, adverbe dans ces phrases : ces deux villages sont *tout proche* ou *tout près* ; ces deux amis logent *assez près* ou *assez proche*. Mais il est aisé de remarquer que, dans ces cas-là, le régime est seulement sous-entendu ; et qu'on entend alors *près* ou *proche d'ici*, ou *l'un de l'autre*.

On dit *près* et non *proche* de faire, de tomber, de partir, de parler, de périr, et autres verbes. Je n'ignore point que cette manière de parler, *près de faire*, a été censurée, comme si elle n'étoit pas française. *Près de*, dit-on, veut un substantif, *près de la ruine*, *près d'être ruiné*. Je suppose que cette der-

nière manière de parler n'est employée que pour l'explication de celle qui précède ; sans quoi il y auroit contradiction entre l'exemple et la remarque.

Proche ne s'emploie qu'au propre et dans le langage ordinaire, pour exprimer une proximité du lieu ou de tems ; il est beaucoup moins usité que son synonyme. *Près* est très-usité dans tous les genres de style ; et il s'emploie selon diverses acceptions et dans une foule d'expressions figurées. (R.)

892. *Présenter, Offrir.*

Présenter signifie littéralement mettre devant, sous la main, devant ou sous les yeux de quelqu'un : *présent* ce qui est *près*, devant, en *présence*, de *præ*, devant, et *ens*, qui est. *Offrir* signifie porter devant, mettre en avant : *offre*, ce qu'on met en avant, ce qu'on propose ; de *ferre*, porter, et *ob*, devant, en avant.

Il n'y a personne qui ne conçoive d'abord la différence qu'il y a entre faire *une offre* et *une présentation* : on sait donc ce qui distingue *offrir* de *présenter*. Vous *présentez* à quelqu'un ce que vous avez à lui donner de la main à la main ; vous ne *présentez* que ce qui est *présent* : vous *offrez* ce que vous desirez de donner ou de faire, sans qu'il soit nécessaire de livrer ou d'exécuter actuellement la chose ; vous *offrez* ce qui n'est pas *présent*, comme ce qui l'est. *Présenter*, c'est offrir une chose *présente* : *offrir*, c'est proposer une chose quelconque présente ou absente. Vous *pré-*

sentez ce que vous avez à la main, sous la main: vous *offrez* ce que vous avez à votre disposition, en votre pouvoir. *Présenter* un bouquet, c'est *offrir* un présent. Vous *présentez* des hommages par des signes actuels de respect et de soumission : vous offrez des services par la proposition d'en rendre, quand l'occasion s'en *présentera*. Rien n'est plus simple et plus palpable; on ne confond pas une *présentation* avec une *proposition*.

On *présente* donc à une personne, afin qu'elle reçoive ou qu'elle prenne, comme de la main à la main: on lui *offre*, afin qu'elle accepte ou qu'elle agrée. *Recevoir*, c'est prendre ce qu'on vous donne: *accepter*, c'est consentir à ce qu'on vous propose. Il suffit qu'on trouve bon ce que vous *offrez*: il faut que vous remettiez en quelque sorte à la personne ce que vous lui *présentez*. Si vous ne faites pas connoître la valeur des mots *recevoir* et *accepter*, vous expliquez une énigme par une autre.

Vous *présentez* quelqu'un dans une société; il est reçu, admis. Il *offre* de faire la partie qu'on voudra, et ses offres sont agréées ou acceptées.

Il est clair qu'on *présente* et qu'on *offre* également une chose pour la donner, dans la vue de la donner; puisqu'on la *présente* pour qu'elle soit reçue, et qu'on l'*offre* pour qu'elle soit acceptée. Il est clair qu'en la donnant ou la délivrant, on la *présente*; mais qu'on l'*offre*, soit en la *présentant* et la donnant, soit en s'engageant seulement

à la donner sans la *présenter* actuellement. L'abbé Girard s'est donc mal entendu ou mal expliqué.

On *offre* de faire, de dire, d'aller, etc. choses à venir : on *présente* les remercîmens qu'on fait, l'hommage qu'on rend, le placet qu'on donne, chose qu'on rend présentes. On *offre* de payer, et on *présente* l'argent en payement. On *offre* de faire des réparations d'honneur, et on *présente* ses soumissions pour les faire.

On *présente* ce qu'on a ; on *offre* ce qu'on peut.

Personne ne vous *présente* de secours quand vous êtes dans la détresse ; tout le monde vous *offre* ses services, quand vous n'en avez pas besoin. (R.)

893. *Présomption*, *Conjecture.*

Présomption, action de *présumer*, c'est-à-dire, de prendre d'avance un avis, une opinion ; ou l'opinion prise d'avance, un jugement préalable, *opinio presumpta*, disent les jurisconsultes. Du primitif *ham*, *hem*, prendre, les Latins ont fait *sum*, *sumere*, *præsumere.*

Conjecture est tirée de la racine lat. *jac*, *jacere*, jeter, lancer : d'où *conjicere*, *conjectare*, jeter ensemble ou avec, augurer, deviner, interpréter, par une allusion marquée à l'action de jeter les dés, de tirer au sort.

La *présomption* est une opinion fondée sur des motifs de crédulité : la *conjecture* est une opinion établie sur de simples apparences.

La *présomption* est plus forte de raison que la *conjecture*. La *présomption* forme un préjugé légitime; la *conjecture* n'est qu'un simple pronostic.

La *présomption* est réelle, je veux dire fondée sur des faits certains, des vérités connues, des commencemens de preuves : la *conjecture* est idéale, je veux dire tirée par des raisonnemens, des interprétations, des suppositions. La *présomption* est donnée par les choses : la *conjecture* est trouvée par l'imagination.

La *présomption* attend la certitude : la *conjecture* tend à la découverte. La *présomption* a lieu sur-tout à l'égard des faits positifs, dans les affaires civiles, pour des actions morales à juger : elle est familière au jurisconsulte et à l'orateur. La *conjecture* s'exerce principalement sur des choses cachées, des vérités inconnues, des principes éloignés à découvrir : elle est familière au philosophe et au savant. Il ne suffit pas de *présumer*, il faut prouver : il ne suffit pas de *conjecturer*, il faut trouver. La *présomption* doit se changer en conviction ; la *conjecture* en réalité.

La *présomption* est un poids qui fait pencher la balance, mais qui ne la fait pas tomber. La *conjecture* n'est qu'une voie ouverte pour chercher la vérité. (R.)

894. *Prêtrise, Sacerdoce.*

La *prêtrise* et le *sacerdoce* désignent, dans les idées de la religion, l'ordre et le caractère indélébile, en vertu duquel on a le pouvoir d'offrir le saint sacrifice et d'administrer les sa-

cremens. Mais avec la simple *prétrise*, on n'a pas le pouvoir de conférer les ordres, ni celui de confirmation, ni même celui d'exercer, sans une jurisdiction, ou sans une approbation particulière, le pouvoir de confesser; tandis que cette approbation est accordée et que ces deux sacremens sont administrés par l'évêque, en vertu d'une consécration spéciale; et c'est ce qui le constitue dans la plénitude du *sacerdoce*, qui, dans toute son étendue, renferme plus de pouvoirs et de droits que la simple *prétrise*.

Sacerdoce est aussi un mot générique qui s'applique également à tous les genres de prêtres chrétiens, juifs et païens, au lieu que la *prétrise* n'a d'usage qu'à l'égard des prêtres de la religion chrétienne, quoique nous disions, les prêtres païens ou juifs. Enfin *prétrise* est le mot vulgaire, et *sacerdoce* est un mot noble. (R.)

895. *Prier*, *Supplier*.

C'est demander avec ardeur et avec soumission à ceux qui sont en état d'accorder ce que l'on desire.

Supplier est beaucoup plus respectueux que *prier*, et marque dans celui qui demande un desir plus vif et un besoin plus urgent d'obtenir: nous prions nos égaux et nos amis de nous rendre quelque service, nous *supplions* le roi et les personnes constituées en dignité de nous accorder quelque grace, ou de nous rendre justice.

En parlant des grands, ou en leur adressant

la parole, on doit également se servir de *supplier*; j'ai *supplié* le roi de, etc.; sire, je *supplie* votre majesté de, etc. Mais s'il s'agit de Dieu, on ne dit que *prier* en parlant de lui, et l'on peut dire *prier* ou *supplier* en lui adressant la parole; je *prie* Dieu que cela soit; mon Dieu, je vous *prie* d'avoir pitié de moi; je vous *supplie*, ô mon Dieu, d'avoir pitié de moi Le degré d'ardeur décide le choix entre ces deux dernières phrases.

D'où vient cette différence par rapport à Dieu et aux grands de la terre? car l'usage même, que l'on donne ordinairement pour dernière raison, a aussi les siennes. Ne seroit-ce pas parce que la supériorité des grands étant accidentelle, et en quelque sorte précaire, vu les droits imprescriptibles de l'égalité naturelle, on ne doit se permettre aucune expression qui puisse leur rapeller trop clairement ces droits, et donner quelque atteinte à leur prééminence? Au contraire, la grandeur de Dieu est si incontestable, que le choix des expressions ne doit plus tomber que sur nos besoins; et elle est si supérieure à notre néant, que les différences de nos façons de parler sont nulles à son égard.

Au reste, il faut remarquer encore que l'on dit *prier* Dieu, sans autre addition; mais on ne peut dire, *supplier* le roi, sans ajouter de quoi on le *supplie*. *Prier* Dieu est un devoir indispensable, et dont l'objet est constant; *supplier* le roi ou les grands est un acte accidentel, et dont l'objet doit être déterminé. (B.)

896. *Prier de dîner, Prier à dîner, Inviter à dîner.*

Ces trois phrases, qui semblent d'abord signifier la même chose, parce qu'en effet il y a un sens fondamental qui leur est commun, ont pourtant des différences qu'il ne faut pas confondre.

Prier, en général, suppose moins d'appareil qu'*inviter*, et *prier* de *dîner* en suppose moins que *prier à dîner*.

Prier marque plus de familiarité; et *inviter*, plus de considération: *prier de dîner*, est un terme de rencontre ou d'occasion; et *prier à dîner* marque un dessein prémédité.

Si quelqu'un, avec qui je puis prendre un ton familier, se trouve chez moi à l'heure du dîner, et que je lui propose d'y rester pour faire ce repas avec moi, tel qu'il a été préparé pour moi, je le *prie de dîner*. Si je vais exprès, ou si j'envoie chez lui, pour l'engager de venir dîner chez moi, alors je le *prie à dîner*, et je dois ajouter quelque chose à l'ordinaire. Mais si je fais la même démarche à l'égard de quelqu'un à qui je dois plus de considération, je l'*invite à dîner*, et ma table doit avoir une augmentation marquée.

Quand on *prie de dîner*, c'est sans apprêt; quand on *prie à dîner*, l'apprêt ne doit être qu'un meilleur ordinaire; mais quand on *invite à dîner*, l'apprêt doit sentir la cérémonie. (B.)

897. *Principe*, *Elément.*

Principe, du latin *principium*, racine *præ* avant, est ce par quoi les choses existent. C'est la cause ; avant le principe il n'y a rien.

Le *principe* est la cause première sans laquelle rien n'existeroit.

Elément, du latin *elementum*, dérivé d'*alere*, *allactare*, nourrir des premiers alimens que la nature présent, de la chose à laquelle nous devons accroissement et conservation.

Elément, en physique, prend la qualité de *principe*. Nous disons *élément* en parlant d'un corps simple qui entre dans la composition de la matière, et par le moyen duquel elle existe dans son *intégralité*.

On n'est pas encore d'accord sur le nombre d'*élémens* qui composent la matière. Les uns n'en admettent qu'un, d'autres trois, les quatre avoient prévalu, mais la décomposition de l'eau, les a réduits au moins à trois. Jusqu'à ce qu'on parvienne à décomposer les autres, n'affirmons rien et cherchons. La chaleur est le *principe* de la vie, l'air est notre *élément*.

Les *élémens* des sciences et des arts, sont les premières règles qui dérivent des *principes*, c'est-à-dire de l'objet. La nécessité fut le *principe* de la formation des langues ; c'est dans la grammaire, qui établit le rapport des sens, qu'on en trouve les *élémens*.

Dans tous les cas, le *principe* est aux *élémens*, ce que la cause est à l'effet. Les *élémens* n'existeroient pas sans le *principe*, mais celui-ci peut exister sans effet.

La physique et la chymie ont nommé *principes*, les corps simples qui entroient dans la composition des mixtes. Ces sciences raisonnant sur la nature des corps, ont dû donner ce nom à tout ce qui les constituoit tels, car le *principe* de la matière n'existe pas hors de la matière.

La métaphysique raisonnant sur des choses abstraites, n'admet pour *principe* que la cause première; elle a donné comme la physique le nom d'*élément* à la partie inhérente au tout. Dieu est le *principe;* la bonté est un de ses *élémens*. Connoissons le *principe*, nourrissons-nous des élémens, cette leçon s'applique à tout. (R.)

898. *Privé, Apprivoisé.*

Les animaux *privés*, dit l'abbé Girard, le sont naturellement; et les *apprivoisés* le sont par l'art et par l'industrie des hommes; le chien, le bœuf et le cheval sont des animaux *privés:* l'ours et le lion sont quelquefois *apprivoisés*. Les bêtes sauvages ne sont pas *privés;* les farouches, ne sont pas *apprivoisés* ».

Ce n'est pas assez : il falloit ajouter que l'animal *apprivoisé* devient *privé*, c'est-à-dire, familier; car *apprivoiser* signifie rendre *privé*, familier, traitable. Rectifiez, d'après cette idée, celle de l'abbé Girard. Les chiens

et autres animaux qui naissent au milieu de nous, sont naturellement *privés* : votre moineau, votre serin, vos tourterelles, ne sont *privés*, que parce que vous les avez *apprivoisés*. L'éléphant *apprivoisé* devient si *privé*, qu'il rend avec docilité une foule de services domestiques, et qu'un enfant le mène plus facilement avec une baguette que vous ne menez votre cheval avec la bride, le fouet et l'éperon.

Le lion, guéri d'une blessure par l'esclave fugitif Androclès, devint si *privé* qu'il parcouroit librement les rues de Rome, sans donner aux enfans même le moindre sujet de crainte; quelle est la puissance des bienfaits! Un lion *apprivoisé* valut au Carthaginois Hannon, son maître, l'exil que lui infligèrent ses compatriotes, tremblant qu'un homme capable de dompter une bête féroce, ne captivât bientôt le peuple.

Il est certain que la bête féroce, la mieux *apprivoisée*, ne cesse pas d'être fort redoutable : le lionceau élevé avec les agneaux, dit La Fontaine, croît pour la guerre, devient lion et mange les agneaux. (R.)

899. *Prix, Récompense.*

Prix, en latin *pretium*, en celte comme en languedocien, *pris*, ce qui est mis devant, offert, préféré, *pris*. Il désigne proprement la valeur des choses, l'estime qu'on en fait, ce qu'on en donne.

Récompense vient de *pen*, *pens*, peser, balancer; d'où *compenser*, *dispenser*, etc.

la *récompense* est ce qu'on rend, ce qu'on *dispense* en *compensation*, pour rétribution.

Dans le sens naturel et rigoureux, le *prix* est la valeur vénale d'une chose : la *récompense* est le retour dû au mérite. Le *prix* est ce que la chose vaut ; la *récompense* ce que la chose mérite. Vous payez le *prix* de la chose que vous achetez : vous donnez une *récompense* pour le service qu'on vous a rendu.

Le salaire d'un ouvrier est le *prix* de son travail : une gratification sera la *récompense* de son assiduité. Les gages sont le *prix* des services d'un domestique ; un legs ou une pension de retraite, sera la *récompense* de ses longs et agréables services : vous le payez parce qu'il vous sert ; vous le récompensez de ce qu'il vous aura bien servi. Vous aviez perdu quelque effet d'un grand *prix* : vous donnez une *récompense* honnête à celui qui vous le rapporte.

La vertu, dit un écrivain plus célèbre autrefois qu'aujourd'hui, la vertu est le *prix* d'elle-même et sa propre *récompense*. En effet la vertu seule vaut ce qu'elle coûte ; et la rétribution de l'homme vertueux est de devenir plus vertueux.

Un bienfait n'a point de *prix* : il ne se paye pas, mais il se reconnoît ; et la gratitude en est la *récompense*.

A la Chine, il n'y a point d'action patriotique qui n'ait un *prix* que les lois y ont affecté. Ailleurs il y a des actions patriotiques qui attirent quelquefois des *récompenses*.

On gagne, on remporte un *prix* : on

obtient, on reçoit une *récompense*. Les *prix* sont pour les plus dignes : La Rochefoucauld prétend que les *récompenses* tombent plutôt sur les apparences du mérite que sur le mérite même. (R.)

900. *Probité*, *Vertu*, *Honneur*.

On entend également par ces trois termes, l'heureuse habitude de fuir le mal, et de faire le bien. (B.)

On n'entend parler que de *probité*, de *vertu* et d'*honneur* ; mais tous ceux qui emploient ces expressions en ont-ils des idées uniformes ? Tâchons de les distinguer.

Le premier devoir de la *probité* est l'observation des lois ; mais qui n'auroit que la *probité* qu'elles exigent, et ne s'abstiendroit que de ce qu'elles punissent, seroit encore assez malhonnête homme. Les hommes venant à se polir et à s'éclaiter, ceux dont l'ame étoit la plus honnête, ont suppléé aux lois par la morale, en établissant, par une convention tacite, des procédés auxquels l'usage a donné force de loi parmi les honnêtes gens, et qui sont le supplément des loix positives. Il n'y a point à la vérité de punition prononcée contre les infracteurs, mais elle n'en est pas moins réelle ; le mérite et la honte en sont le châtiment, et c'est le plus sensible pour ceux qui sont dignes de le ressentir : l'opinion publique, qui exerce la justice à cet égard, y met des proportions exactes, et fait des distinctions très-fines.

On juge les hommes sur leur état, leur

éducation, leur situation, leurs lumières. Il semble qu'on soit convenu de différentes espèces de *probités*, qu'on ne soit obligé qu'à celle de son état, et qu'on ne puisse avoir que celle de son esprit. On est plus sévère à l'égard de ceux qui étant exposés en vue, peuvent servir d'exemple, que sur ceux qui sont dans l'obscurité. Moins on exige d'un homme dont on devroit beaucoup prétendre, plus on lui fait injure : en fait de procédés, on est bien près du mépris, quand on a droit à l'indulgence.

Pour éclaircir enfin ce qui regarde la *probité*, il s'agit de savoir si l'obéissance aux lois et la pratique des procédés d'usage, suffisent pour constituer l'honnête homme. On verra, si l'on y réfléchit, que cela n'est pas encore suffisant pour la parfaite *probité*. En effet, avec un cœur dur, un esprit malin, un caractère féroce, et des sentimens bas, par intérêt, par orgueil, ou par crainte, on peut avoir cette *probité* qui met à couvert de tout reproche de la part des hommes. Mais il y a un juge plus éclairé, plus sévère, et plus juste que les lois et les mœurs, c'est le sentiment intérieur, qu'on appelle la conscience : la conscience parle à tous les hommes qui ne se sont pas, à force de dépravation, rendus indignes de l'entendre.

Doit-on regarder comme innocent, un trait de satyre, ou même de plaisanterie de la part d'un supérieur qui porte quelquefois un coup irréparable à celui qui en est l'objet ; un secours gratuit refusé par négligence à ce-

lui dont le sort en dépend ; tant d'autres fautes, que tout le monde sent, et qu'on s'interdit si peu ? Voilà cependant ce qu'une *probité* exacte doit s'interdire, et dont la conscience est le juge infaillible. Cette connoissance fait la mesure de nos obligations ; nous sommes tenus à l'égard d'autrui de tout ce qu'à sa place nous serions en droit de prétendre. Les hommes ont encore droit d'attendre de nous, non-seulement ce qu'ils regardent avec raison comme juste, mais ce que nous regardons nous-mêmes comme tel, quoique les autres ne l'ayent ni exigé ni prévu : notre propre conscience fait l'étendue de leurs droits sur nous. Plus on a de lumières, plus on a de devoirs à remplir.

Il y a un autre principe d'intelligence sur ce sujet, supérieur à l'esprit même ; c'est la sensibilité d'ame qui donne une sorte de sagacité sur les choses honnêtes, et va plus loin que la pénétration de l'esprit seul. On pourroit dire que le cœur a des idées qui lui sont propres. Qu'il y a d'idées inaccessibles à ceux qui ont le sentiment froid ! l'esprit seul peut et doit faire l'homme de *probité* : la sensibilité prépare l'homme *vertueux*. Je vais m'expliquer.

Tout ce que les lois exigent, ce que les mœurs recommandent, ce que la conscience inspire, se trouve renfermé dans cet axiome si connu et si peu développé : « Ne faites point à autrui ce que vous ne voudriez pas qui vous fût fait ». L'observation exacte et précise de cette maxime fait la *probité*. « Faites à autrui ce

que vous voudriez qui vous fut fait ». Voilà la *vertu.*

La fidélité aux lois, aux mœurs, et à la conscience, qui ne sont guere que prohibitives, fait l'exacte *probité*: la *vertu*, supérieure à la *probité*, exige qu'on fasse le bien, et y détermine. La *probité* défend, il faut obéir: la *vertu* commande, mais l'obéissance est libre, à moins que la *vertu* n'emprunte la voix de la religion. On estime la *probité ;* on respecte la *vertu.* La *probité* consiste presque dans l'inaction; la *vertu* agit. On doit de la reconnoissance à la *vertu*: on pourroit s'en dispenser à l'égard de la *probité*; parce qu'un homme éclairé, n'eût-il que son intérêt pour objet, n'a pas, pour y parvenir, de moyen plus sûr que la *probité.*

En distinguant la *vertu* et la *probité*, en observant la différence de leur nature, il est encore nécessaire, pour connoître le prix de l'un et de l'autre, de faire attention aux personnes, aux tems, et aux circonstances. Il y a tel homme dont la *probité* mérite [redacted] d'éloges que la *vertu* d'un autre. Ne doit-on attendre que les mêmes actions de ceux qui ont des moyens si différens? Un homme au sein de l'opulence n'aura-t-il que les devoirs, les obligations de celui qui est assiégé par tous les besoins? Cela ne seroit pas juste. La *probité* est la *vertu* des pauvres, la *vertu* doit être la *probité* des riches.

On rapporte quelquefois à la *vertu*, des actions où elle a eu peu de part. Un service offert par vanité, ou rendu par foiblesse, fait peu

d'honneur à la *vertu*. D'un autre côté, on loue et on doit louer les actes de la *probité* où l'on sent un principe de *vertu*. Un homme remet un dépôt dont il avoit seul le secret; il n'a fait que son devoir, puisque le contraire seroit un crime; cependant son action lui fait honneur, et doit lui en faire: on juge que celui qui ne fait pas le mal dans certaines circonstances, est capable de faire le bien; dans un acte simple de *probité*, c'est la *vertu* qu'on loue.

Les éloges qu'on donne à de certaines *probités*, à de certaines *vertus*, ne font que le blâme du commun des hommes: cependant on ne doit pas les refuser; il ne faut pas rechercher avec trop de sévérité le principe des actions, quand elles tendent au bien de la société.

Outre la *vertu* et la *probité*, qui doivent être les principes de nos actions, il y en a un troisième, très-digne d'être examiné: c'est l'*honneur*. Il est différent de la *probité*: peut-être ne l'est-il pas de la *vertu*; mais il lui donne de l'éclat, me paroît être une qualité de plus.

L'homme de *probité* se conduit par éducation, par habitude, par intérêt, ou crainte. L'homme *vertueux* agit avec bonté. L'homme d'*honneur* pense et sent avec noblesse: ce n'est pas aux lois qu'il obéit, ce n'est pas la réflexion, encore moins l'imitation qui le dirigent; il pense, il parle, et agit avec une sorte de hauteur, et semble être son propre législateur à lui-même.

L'*honneur* est l'instinct de la *vertu*, et il

en fait le courage. Il n'examine point ; il agit sans feinte, même sans prudence, et ne connoît point cette timidité, ou cette fausse honte qui étouffe tant de *vertus* dans les ames foibles; car les caractères foibles ont le double inconvénient de ne pouvoir pas répondre de leurs *vertus*, et de servir d'instrumens aux vices de tous ceux qui les gouvernent.

Quoique l'*honneur* soit une qualité naturelle, il se développe par l'éducation, se soutient par les principes, et se fortifie par les exemples. On ne sauroit donc trop en reveiller les idées, en réchauffer le sentiment, en relever les avantages et la gloire, et attaquer tout ce qui peut y porter atteinte.

Le relâchement des mœurs n'empêche pas qu'on ne vante beaucoup l'*honneur* et la *vertu*: ceux qui en ont le moins, savent combien il leur importe que les autres en ayent. On auroit rougi autrefois d'avancer de certaines maximes, si on les eût contredites par ses actions ; les discours formoient un préjuge favorable sur les sentimens ; aujourd hui les discours tirent si peu à conséquence, qu'on pourroit quelquefois dire d'un homme, qu'il a de la *probité*, quoiqu'il en fasse l'éloge.

On prétend qu'il a régné autrefois parmi nous un fanatisme d'*honneur*, et l'on rapporte cette heureuse manie à un siècle encore barbare. Il seroit à desirer qu'elle se renouvellât de nos jours ; les lumières que nous avons acquises serviroient à régler cet enjoûment, sans le refroidir. D'ailleurs, on ne doit pas craindre l'excès en cette matière ; la *probité* a ses li-

mites, et pour le commun des hommes, c'est beaucoup que de les atteindre; mais la *vertu* et l'*honneur* peuvent s'étendre, et s'élever à l'infini, on peut toujours en reculer les bornes, on ne les passe jamais. (*M. Duclos, consid. sur les mœurs de ce siècle, ch. iv. édit. de* 1754.)

901. *Probité, Intégrité, Honnêteté.*

La *probité* est la qualité de l'homme ferme et constant à respecter les droits d'autrui et à rendre à chacun ce qui lui appartient, selon les règles essentielles du juste. L'*intégrité* est la qualité de l'homme ferme et constant à remplir ce qu'il doit, sans que sa fidélité soit jamais altérée. L'*honnêteté* est la qualité de l'homme ferme et constant à pratiquer le bien que la morale prescrit, d'après les règles imprimées par la nature dans le cœur humain.

La *probité* est d'un cœur droit; son principe est l'amour de l'ordre: vertu du caractère. L'*intégrité* est d'un cœur pur; son principe est l'amour de ses devoirs: vertu d'une conscience timorée. L'*honnêteté* est d'un cœur bon (je voudrois dire *bien né*); son principe est l'amour du bien: vertu des belles ames.

La *probité* est une vertu de société; elle ne s'exerce qu'envers les autres hommes. L'*intégrité* est la vertu pure de son état, tantôt elle n'intéresse que nous seuls, comme l'*intégrité* d'une vierge; tantôt elle intéresse les autres, comme l'*intégrité* d'un juge. L'*honnêteté* est la vertu de l'homme dans tout état

possible ; on est honnête pour soi comme pour autrui ; on l'est seul comme dans la société.

La *probité* défend; elle défend de faire tort à personne, ou même de faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'ils nous fissent. L'*intégrité* se défend et se conserve ; elle se défend contre les atteintes qu'on voudroit lui porter. L'*honnêteté* défend, comme la *probité*; elle commande plus que l'*intégrité*; elle commande de faire à autrui ce que nous voudrions qu'il nous fût fait à nous-mêmes ; car cela est conforme à la raison et à la vertu.

La *probité* rend le commerce d'une personne sûr ; l'*intégrité* le rend sain ; l'*honnêteté* le rend doux et salutaire.

La *probité* exclut toute injustice ; l'*intégrité*, la corruption ; l'*honnêteté*, le mal et même les mauvaises manières de faire le bien.

Qui n'auroit, dit Duclos, que la *probité* qu'exigent les lois civiles, et ne s'abstiendroit que de ce qu'elles punissent, seroit encore un assez mal-honnête homme : je dis même *un très-mal honnête-homme* ; car il seroit malin, détracteur, dur, féroce, menteur, fourbe, ingrat, perfide, injuste de mille manières. Qui n'auroit que l'*intégrité* qui empêche qu'on ne se vende à prix d'argent ou qu'on ne se prostitue à un vil intérêt, seroit certes très-corrompu : les partialités, les considérations, les brigues, les cabales corrompent l'*intégrité* de la justice, comme l'observe Bossuet. Qui ne feroit le bien par de bons motifs, qui ne le préféreroit au mal que par

des calculs d'intérêt personnel, seroit sans *honnêteté* ; car, comme dit Horace, les méchans s'abstiennent du mal par la crainte de la peine, et les bons par amour pour la vertu.

Il ne faut qu'un mensonge pour violer la *probité;* car il ne vaut pas mieux tromper que trahir, et manquer à sa pensée qu'à sa parole. Il est bien difficile de conserver l'*intégrité* des mœurs, s'il ne faut qu'une pensée pour perdre la pureté, ou une prévention pour manquer à la droiture : mais le soleil a des taches qui n'altèrent ni sa beauté, ni la pureté de sa lumière, ni ses influences bienfaisantes. S'il faut suivre constamment les inspirations de l'*honnêteté* pour en remplir les conditions, l'*honnêteté* parfaite est la vertu elle-même.

L'*honnêteté* prend, dans le monde, tant de formes différentes, qu'on oublie ce qu'elle est : il y a l'*honnêteté* des manières et celle des mœurs ; l'*honnêteté* des femmes et celle des hommes ; l'*honnêteté* de conviction et l'*honnêteté* naturelle, etc. : mais dans toutes ces acceptions, le mot annonce quelque chose de séant, de convenable, de bien placé, de favorable, de gracieux pour autrui ; et c'est un des caractères distinctifs de l'*honnêteté* essentielle.

Quoi qu'il en soit, celui qui viole la *probité* est un coquin (c'est le mot) : celui qui a perdu son *intégrité* est vicieux : celui qui n'a pas l'*honnêteté* dans le cœur, est au moins mauvais. (R.)

902. *Problématique, Douteux, Incertain.*

Problématique, du grec προβλημα, proposition à éclaircir. *Douteux*, latin *dubius*, de *du*, *duo*, deux, et de *via*, changé en *bia*, qui a deux voies, l'embarras entre deux chemins. *Incertain*, qui n'est pas *certain*, qui peut être combattu, qui n'a pas une vérité irrésistible.

Il n'y a point encore de raison de prononcer dans les choses *problématiques :* il n'y a pas des raisons suffisantes pour se décider dans les choses *douteuses*: il n'y a pas assez de raisons de croire dans les choses *incertaines*. Dans le premier cas, l'esprit est indifférent pour et contre: dans le second, entre le pour et le contre, il est embarrassé : dans le troisième, il voit le pour et craint le contre.

Vous chercherez la solution de ce qui est *problématique*, la vérification de ce qui est *douteux*, la confirmation de ce qui est *incertain*.

Problématique est un terme de science : on dit une *question* ou une *proposition problématique :* c'est un *problème* à résoudre. Mais le *doute* et l'*incertitude* nous accompagnent par-tout: les pensées, les opinions, les cas, les évènemens, les faits, etc. sont *douteux* et *incertains*. *Douteux* ne se dit proprement que des choses, tandis qu'*incertain* se dit des personnes, mais dans un autre sens. (R.)

903. *Procéder. Provenir, Emaner, Découler, Dériver.*

Ces termes désignent le rapport des choses avec leur origine.

Procéder, aller hors de, en avant, en lumière, sortir de : *pro*, dehors, en avant, et *cedere*, quitter sa place. *Provenir*, *venir* de là ici, être produit et mis au jour : il désigne le cours de la chose depuis le lieu d'où elle *vient*. *Emaner*, sortir, jaillir d'un lieu, d'un corps, se répandre au-dehors, de toutes parts : *man* signifie eau, et particulièrement la source assez abondante pour verser, surgir, répandre. *Découler*, *couler* de, couler lentement, par un canal : *col*, tuyau, canal. *Dériver*, se détourner, s'éloigner de la source ou de la *rive* : *ru*, eau.

Procéder indique particulièrement le principe et un certain ordre dans les choses : *provenir*, la cause et les moyens ou la manière de produire l'effet : *émaner*, la source et l'action de répandre avec force : *découler*, la source, la voie et l'écoulement successif : *dériver*, la source ou la racine, l'action d'en tirer la chose, ses modifications.

Je dis que *procéder* marque un principe ou ce qui fait que les choses sont ou sont ainsi : le discours *procède* de la pensée ; le mal *procède* d'un vice. J'ajoute que ce mot emporte une idée d'ordre ; car cette idée se trouve dans les différentes acceptions, et dans tous les mots de la même famille : ainsi on *procède* avec

avec ordre dans les affaires ; les *procédés* forment la bonne conduite.

Je dis que *provenir* désigne la cause et sa manière d'opérer : ainsi, pour savoir d'où les choses *proviennent*, il faut remonter des effets jusqu'aux causes, et expliquer comment les causes produisent les effets. Une éclipse *provient* de l'interposition d'un corps opaque qui intercepte la lumière d'un astre : la licence *provient* de l'impunité qui relâche tous les freins.

Procéder et *provenir* ont bien plus de rapports ensemble qu'avec les trois autres verbes. *Provenir* est plus du discours ordinaire, et *procéder* du style philosophique ou relevé. On cherche d'ou *proviennent* les effets sensibles, communs, physiques ou moraux : on cherche d'où *procèdent* les choses métaphysiques, les objets intellectuels. Ces mots ne se disent qu'au figuré, tandis que les autres s'emploient et dans un sens figuré et dans le sens propre.

J'ai dit qu'*émaner* indique une source qui répand avec force ou avec abondance, de toutes parts : caractère d'une puissance active et féconde. C'est ainsi que la lumière *émane* du sein du soleil ; que d'un grand principe, il *émane* des vérités innombrables.

J'ai dit que *découler* indique mieux la source d'où les choses découlent et la voie par laquelle elles coulent avec plus de suite que d'activité. C'est pourquoi l'eau *découle* d'une fontaine par un tuyau, la sueur *découle* du corps par les pores de la peau.

J'ai dit que *dériver* regardoit les choses tirées et détournées de leur source, de laquelle elles s'éloignent plus ou moins: idée particulière à ce terme. Ainsi l'eau d'un canal *dérive* ou est *dérivée* d'un ruisseau: le revenu public *dérive* du revenu territorial. (R.)

904. *Proche, Prochain, Voisin.*

Après avoir médité les remarques et les observations critiques de nos plus habiles maîtres sur ces trois mots, l'esprit demeure enveloppé de nuages à travers lesquels il aperçoit à peine quelques rayons d'une lumière incertaine, qui, s'ils l'avertissent d'une fausse route qu'il faut éviter, ne l'éclairent point du tout sur celle qu'il doit prendre. Je ne désespère pas d'éclaircir la matière.

Proche vient du latin *propè*, *près*, non loin, à votre portée, dans le lieu qui touche: il est primitivement préposition, comme *propè*; on en a fait un adjectif.

Prochain signifie *très-proche*, *le plus proche*: tous les étymologistes conviennent que c'est le latin *proximus*. Sa forme est adjective; et sa terminaison nasale indique l'existence, la relation de lieu, de temps, etc. On dit substantivement le *prochain*.

Voisin est un adjectif formé du latin *vicinus*, tiré de *vic*, *ouic*, qui signifie en celte et dans ses dialectes *habitation*, lieu. Il ne s'applique en effet, dans le sens propre, qu'à l'habitation renfermée avec d'autres dans un certain arrondissement, tandis que *proche* et *prochain* embrassent aussi les relations de

tems, etc. Les Espagnols disent qu'une ville a douze mille *voisins*, pour douze mille habitans qu'elle renferme dans ses murs. Nous appellons substantivement un *voisin* celui qui demeure dans une habitation voisine.

Ainsi *proche* annonce une proximité quelconque ou de lieu ou de tems, etc., et même un moindre éloignement; *prochain*, une grande proximité ou de tems ou de lieu, une proximité très-grande ou relativement grande; *voisin* une grande proximité locale.

Saint-Denis est *proche* de Paris; une saison est *proche* de sa fin. Douvres est le port d'Angleterre, *prochain*, *le plus prochain*: l'été *prochain* est le premier été qui arrivera. L'Espagne est *voisine* de la France. Mais une saison n'est pas *voisine* d'une autre.

Proche n'indique pas toujours une proximité absolue, une chose *voisine* ou vraiment *prochaine*. Si je dis que la ville la plus *proche* d'un hameau en est à quinze lieues, je n'entends pas dire qu'elle soit *prochaine* ou *voisine*; je dis seulement que c'est la ville la moins éloignée. Quand vous direz figurément que Regnard est l'auteur comique le plus *proche* de Molière, vous n'excluez pas un intervalle assez grand entre l'un et l'autre.

Nous disons substantivement et figurément, *proches* pour parens; le *prochain* pour hommes ou les hommes en général; un *voisin* pour une personne qui loge près de nous. (R.)

905. *Prodige*, *Miracle*, *Merveille*.

Prodigium quasi prodicium, disent les interprètes Latins: le *prodige* est une chose qui *prédit*, annonce d'avance, présage; de *pro*, en avant, devant, et *dic*, montrer, *indiquer*. Cicéron, l. 2 *de Nat. Deor*, dit formellement que les signes des choses futures sont appellés *prodiges*, parce qu'ils *prédisent* ou *présagent*.

Le *prodige* est ce qui est mis au jour, ce qui fait spectacle, ce qui excite la curiosité, ce qui va plus avant, plus loin, au-dessus.

Miraculum quasi res mira, le *miracle* est une chose que l'on regarde avec étonnement, que l'on contemple, que l'on *admire*: de *mir*, voir, *mirer*, *admirer*. La terminaison neutre des Latins *um*, signifie chose. Le *miracle* est, comme le dit Valère Maxime, un effet dont on ne peut découvrir la cause et donner la raison; ou, selon Saint-Augustin, ce qui passe notre espérance et notre conception; ou, dans l'acception rigoureuse de la théologie, ce qui est au-dessus des forces de la nature, et contraire à ses lois. *Merveille*, en espagnol *maravilla*, en italien *maraviglia*, est le latin *mirabilitas*, ou plutôt *res mirabilis*, chose admirable, digne d'admiration. La *merveille* est grande, belle, sublime, admirable: c'est l'ouvrage qu'on regarde comme un chef-d'œuvre et avec des sentimens d'approbation et de satisfaction.

Ces trois termes indiquent quelque chose de surprenant et d'extraordinaire. Mais le *prodige*

est un phénomène éclatant qui sort du cours ordinaire des choses; le *miracle*, un étrange évènement qui arrive contre l'ordre naturel des choses; la *merveille*, une œuvre admirable qui efface tout un genre de choses. Le *prodige* surpasse les idées communes; le *miracle*, toute notre intelligence; la *merveille*, notre attente et notre imagination. Le *prodige* annonce un nouvel ordre de choses, et les grandes influences d'une cause secrète: le *miracle* annonce un ordre surnaturel de choses, et les forces irrésistibles d'une puissance supérieure: la *merveille* annonce le plus bel ordre de choses, et les curieux artifices d'une industrie éminente. Ainsi une cause cachée fait les prodiges; une puissance extraordinaire, les *miracles*, une industrie rare, les *merveilles.*

Que, sans cause connue, le soleil perde tout-à-coup sa lumière, c'est un *prodige.* Que, sans moyen naturel, le muet parle au sourd étonné de l'entendre, c'est un double *miracle.* Que, par un savant artifice, l'homme s'élève dans les airs et les parcoure, c'est une *merveille.*

Les magiciens de Pharaon font des *prodiges :* Moïse fait des *miracles* : Saint Paul, ravi au troisième ciel, voit des *merveilles* inénarrables.

A mesure que la nature nous a révélé ses lois, ses phénomènes effrayans, tels que les apparitions de nouveaux corps célestes, les éclipses, les lumières boréales, les feux électriques, ont cessé d'être des *prodiges :* et le ciel, en perdant ses signes prophétiques, n'en

a pas moins publié la gloire de son auteur. A mesure que la religion Chrétienne s'est établie et affermie sur des fondemens inébranlables, les *miracles*, moins nécessaires, sont devenus plus rares ; et ils ont laissé la foi se reposer, pour ainsi dire, sur le *miracle* toujours subsistant de son établissement. A mesure que les arts ont éte portés à une haute perfection, ces premières *merveilles* n'ont plus été que des instrumens et des inventions communes ; et nous n'en jouissons plus qu'avec ingratitude. (R.)

906. *Prodigue*, *Dissipateur.*

Prodigue, lat. *prodigus*, de *pro*, *procul*, et *agere* chasser au loin. *Dissipateur*, *dissipator*, de *dis* qui marque la dispersion, l'éparpillage, et de l'ancien latin *sipo*, en polonais *sipain*, répandre.

Le *prodigue* pousse sa dépense à l'excès, au-delà des bornes. Le *dissipateur* ne garde dans la sienne, ni règle ni mesure, ni bienséanee. Le premier s'écarte des règles de l'économie, le second donne dans l'extrêmité opposée à l'avarice. Les dépenses du *prodigue* peuvent être en elles-mêmes brillantes et bonnes, mais il y a excès: l'homme trop libéral est *prodigue*. Les dépenses du *dissipateur* sont folles et extravagantes : le *prodigue* devient *dissipateur*. Toute dépense inutile, toute profusion, peut être regardée comme *prodigalité* : toute dépense destructive est *dissipation*. La prodigalité commence la ruine, la dissipation la consomme.

C'est ordinairement la vanité qui fait le *prodigue* : le dérèglement fait le *dissipateur*. Apprenez au *prodigue* comment l'habile économie fait les fonds de la libéralité, répétez-lui l'histoire de Jean Kirle, dans l'épître de Pope, sur l'emploi des richesses.

Dissipateur ne se dit qu'en mauvaise part. *Prodigue*, suivant l'application qu'on en fait, ne prend pas ce caractère : on dit, en forme de louange, *prodigue* de ses soins, de ses services, de son sang, de sa vie, etc.

Le *prodigue* ne fait pas toujours des dépenses inutiles, mais il y met de la profusion. L'avare en certaines occasions est *prodigue* ; mais il n'est jamais *dissipateur*. On est *prodigue* toutes les fois que la dépense est nécessaire, mais qu'elle est poussée trop loin. On a dit d'un général qu'il étoit *prodigue* du sang de ses soldats, en opposition avec celui qui en étoit *avare*. Le caractère de ce dernier est de ne pas faire assez, celui du *prodigue* est de faire trop. (R.)

907. *Production, Ouvrage.*

Produire, ou plutôt le latin *pro-ducere*, signifient littéralement mettre en avant, au dehors, au jour, en face, au loin ou au long. Une de ses acceptions principales est celle d'engendrer, enfanter, donner naissance, tirer de soi, causé par son efficacité propre : et c'est ici l'acception particulière du mot *production*. Ainsi nous disons les *productions* de la terre, de la nature, de l'esprit, du génie, de toute cause qui produit par elle-même, qui

donne l'être à ce qui ne l'avoit pas, qui tire une chose de sa propre substance ou de son fonds. *Ouvrage* est le latin *opera*, ce qu'on fait, travail, ce qu'opère l'industrie : ce mot est tiré d'*opus*, moyen de se procurer des subsistances, des richesses, des secours, et primitivement la culture de la terre ; car *ops* signifie la terre productive ou couverte de fruits. Ainsi le mot *ouvrage* peut bien désigner une *production ;* mais il sert à désigner en général tous les genres de travaux et d'objets d'industrie. On dit des *ouvrages* de menuiserie, de broderie, de tapisserie ; et ce ne sont pas là des *productions*. Dans les *productions*, c'est la substance de la chose que l'on considère ; et dans les *ouvrages*, la forme. La *production* et l'*ouvrage* mis en opposition, diffèrent comme le *producteur* et l'*ouvrier*. La *production* donne l'être ; l'*ouvrier* travaille la *production* ou la chose *produite*.

La *production* est l'ouvrage de la fécondité : l'*ouvrage* est le résultat du travail. La *production* sort du sein de la cause productive ; l'*ouvrage* sort des mains de l'ouvrier industrieux. La *production* reçoit l'être ; et l'*ouvrage*, la forme.

L'arbre est une *production* de la terre, la charpente est un *ouvrage* formé de cette *production* par la façon qu'on lui a donnée.

L'Univers est la *production* ou la création d'une puissance infinie qui l'a fait de rien : il est l'*ouvrage* d'une intelligence infinie qui a donné à la matière ces forces merveilleuses

et cette ordonnance faite pour jeter dans l'extase l'ame sensible.

Je sais qu'on dit quelquefois les *productions de l'art* comme les *productions de la nature*, fort mal-à-propos, ainsi que je m'en plains, si c'est dans le sens propre et physique ; très-à-propos, si c'est au moral et au figuré, pour exprimer l'esprit et le mérite de l'invention. Ainsi nous disons fort bien les *productions* de l'esprit, de l'imagination, du talent, du génie ; parce qu'en effet ces puissances produisent, enfantent, créent en quelque sorte leurs pensées, les tirent d'elles-mêmes, leur donnent l'existence ; et cet emploi figuré du mot est une preuve et une démonstration nouvelle de sa valeur propre. Mais par la même raison, les *ouvrages* seront fort improprement appellés *productions* au figuré, s'ils n'ont aucun mérite d'invention et de nouveauté, s'ils ne donnent que de nouvelles formes à des compilations ou à des abrégés. En mettant en œuvre les pensées d'autrui, on peut faire un *ouvrage* : mais il faut créer pour donner des *productions*. Nous dirons les *productions d'un auteur* ; car le propre de l'*auteur* est d'*augmenter* la somme des lumières : nous dirons les *ouvrages* d'un écrivain ; car il n'y a qu'à rapporter et à tourner les choses à sa manière pour être *écrivain*. Voulez-vous être *auteur*, dit M. de Voltaire, voulez-vous faire un livre? qu'il soit utile et neuf, ou du moins infiniment agréable. (R.)

908. *Proférer*, *Articuler*, *Prononcer*.

Exprimer avec la voix. *Proférer* signifie porter au dehors, pousser en avant ; du latin *ferre*, porter. *Articuler*, lier, joindre ensemble : du latin *articulus*, diminutif d'*artus* (membre), ce qui sert à joindre, à former une connexion entre les membres ou les parties de la chose. *Prononcer*, faire connoître, exposer ouvertement : de la racine *no*, connoître, faire connoître ; ou de *nu*, faire signe.

Proférer, c'est prononcer des paroles à haute et intelligible voix. *Articuler*, c'est prononcer distinctement ou marquer les syllabes en les liant ensemble. *Prononcer*, c'est exprimer ou faire entendre par le moyen de la voix.

L'homme seul *profère* des *paroles* car seul il parle pour exprimer ses pensées. Quelques oiseaux *articulent* parfaitement des syllabes, des *mots*, et plusieurs de suite : on est même parvenu à en apprendre à des chiens : mais il ne s'agit ici que du matériel des mots. La différence des climats et des habitudes, fait que les habitans d'une région ne peuvent pas *prononcer* ce que d'autres *prononcent* avec une grande facilité : cependant le travail triomphe de l'organe même le plus ingrat.

Une personne confuse ou interdite ne pourra pas *proférer* une parole ; c'est tout, si elle balbutie Lorsque le canal du nez est obstrué par l'enchifrénement, il n'est plus possible de bien

articuler les lettres et les syllabes nazales ; et l'on dit qu'une personne parle du nez, lorsqu'en effet la voix sonore ne passe point par le nez. Les peuples qui parlent la même langue ne la *prononcent* pas tous de même : c'est dans ce sens que l'on dit que chaque province à son accent.

En général, les paroles sacramentales doivent être *proférées* ou dites à haute et intelligible voix, comme dans le mariage. Il faut *articuler* très-distinctement les paroles de la consécration, et par conséquent de manière que les mots liés ensemble fassent entendre une phrase, et non des syllabes détachées. Il suffit que ces paroles soient *prononcées* assez haut pour que le prêtre s'entende lui-même.

En grammaire, *articuler* ne se prend que dans un sens physique, pour exprimer l'action de l'instrument vocal. *Proférer* n'a d'autre idée physique distincte, que celle de parler de manière à être entendu et compris ; mais avec une idée morale et d'intention et d'attention. *Prononcer* s'employe dans différens sens et avec des rapports divers, soit physiques, soit moraux. Il y a des *articulations* fortes et des *articulations* foibles : il y en a de labiales et de linguales, etc. Il ne suffit pas d'*articuler* distinctement, il faut bien *prononcer*, c'est-à-dire, faire sonner les mots, comme le font les gens les plus polis et les plus instruits. On distingue aussi la *prononciation* oratoire de la *prononciation* familière. Tandis qu'on ne *profère* que tout haut,

on *prononce* ou haut ou bas, etc. Nous disons *proférer des formules*, *proférer des blasphèmes*, pour marquer le poids qu'on veut donner aux paroles, ou l'état qu'on leur donne. Nous disons *prononcer un discours : prononcer un jugement*, pour marquer la solennité de l'acte, l'autorité de la personne ; idées accessoires qu'il me suffit d'indiquer. (R.)

909. *Proie, Butin.*

Ces mots désignent une prise ou plutôt une capture faite par force. *Proie*, en latin, *præda*, signifie littéralement ce qu'on *prend pour soi*, pour sa nourriture, pour sa subsistance : il vient de *prad*, *prend*, nourriture, repas; et tient au verbe *prehendere*, prendre, originairement *préhendre*. Le mot *butin* signifie proprement dépouille, chose utile qu'on ravit pour son usage. Ce mot-ci appartient aux langues teutoniques. *Beute*, en allemand, a le même sens ; *beutenn*, piller.

Le mot *proie* sert proprement à désigner ce que les animaux carnaciers ravissent et mangent, leur chasse : le mot *butin* est proprement affecté à désigner ce qu'on a pris en guerre ou sur l'ennemi, des dépouilles. Mais l'un et l'autre sont le plus souvent employés dans des sens plus vagues, le premier avec son idée distinctive de *destruction*, le second avec son idée caractéristique de *pillage*.

L'appétit féroce cherche une *proie* : l'avide cupidité cherche du *butin*. L'animal carnacier court à sa *proie*, pour la déchirer et

en faire sa pâture : l'abeille diligente vole au *butin*, pour l'enlever et l'emporter dans sa ruche.

Celui qui ne vit que de *butin*, sera la *proie* de la misère : celui qui s'en engraisse, sera la *proie* de la corruption.

Il faut bien que les animaux soient la *proie* de l'homme, si l'homme ne veut être la *proie* des animaux ; car ils font la guerre ou à sa personne ou à ses ouvrages. Il faut bien que la justice rende en entier aux propriétaires le *butin* qu'elle a repris sur des brigands, à moins qu'elle ne prétende participer au brigandage ; car la protection ou la puissance tutélaire est déjà payée.

Chez les peuples antropophages, le prisonnier de guerre est rigoureusement la *proie* du vainqueur ; il est mangé : chez des peuples barbares, du moins quant à leur droit des gens, les prisonniers de guerre étoient une partie du *butin* ; on les faisoit esclaves.

Toute chose est, dans la nature, la *proie* d'une autre qui le sera d'une autre à son tour, et ainsi à l'infini ; tout change, tandis que l'ordre est toujours le même.

Quelques-unes des phrases précédentes indiquent au lecteur que le mot *butin* ne se prend pas toujours, comme *proie*, dans un sens odieux. (R.)

910. *Projet, Dessein.*

Le *projet* est un plan ou un arrangement de moyens pour l'exécution d'un *dessein* : le *dessein* est ce qu'on veut exécuter.

On dit ordinairement des *projets*, qu'ils sont beaux; des *desseins*, qu'ils sont grands.

La beauté des *projets* dépend de l'ordre et de la magnificence qu'on y remarque. La grandeur des *desseins* dépend de l'avantage et de la gloire qu'ils peuvent procurer. Il ne faut pas toujours se laisser éblouir par cette beauté, ni par cette grandeur; car souvent la pratique ne s'accorde pas avec la spéculation : l'ordre admirable d'un système, et l'idée avantageuse qu'on s'en est formée, n'empêchent pas quelquefois que les *projets* n'échouent et qu'on ne se trouve dans l'impossibilité de venir à bout de son *dessein*.

L'expérience de tous les siècles nous apprend que les têtes à grands *desseins*, et les esprits féconds en beaux *projets*, sont sujets à donner dans la chimère.

Le mot de *projet* se prend aussi pour la chose même qu'on veut exécuter, ainsi que celui de *dessein*. Mais quoique ces mots soient alors encore plus synonymes, on ne laisse pas d'y trouver une différence, qui se fait sentir à ceux qui ont le goût fin et délicat. La voici telle que j'ai pu la développer. Il me semble que le *projet* regarde alors quelque chose de plus éloigné, et le *dessein* quelque chose de plus près. On fait des *projets* pour l'avenir: on forme des *desseins* pour le tems présent. Le premier est plus vague; l'autre est plus déterminé.

Le *projet* d'un avare est de s'enrichir; son *dessein* est d'amasser.

Un bon ministre d'état n'a d'autre *projet*, que la gloire du prince et le bonheur des sujets. Un bon général d'armée a autant d'attention à cacher ses *desseins*, qu'à découvrir ceux de l'ennemi

L'union de tous les états de l'Europe dans un corps de république, pour le gouvernement général, ou la discrétion des intérêts, sans rien changer néanmoins dans le gouvernement intérieur et particulier de chacun d'eux, étoit un *projet* digne de Henri IV, plus noble, mais peut-être plus difficile à exécuter, que le *dessein* de la monarchie universelle, dont l'Espagne étoit alors occupée. (G.)

911. *Promenade Promenoir.*

Promenoir est un mot presque oublié, quoiqu'il désigne une espèce particulière de *promenade*, utile à distinguer. Cependant on lit dans un poëme récent : *Le Luxembourg, gai promenoir* ; et j'en loue l'auteur. *Promenade* dit, selon Bouhours, quelque chose de plus naturel ; et *promenoir* tient plus de l'art. Des plaines, des prairies, ajoute-t-il, sont des *promenades* : des *promenoirs* sont des lieux plantés selon les alignemens de l'art. Le *promenoir* est en effet de l'art ; mais la *promenade* est ou de l'art ou de la nature. Les Tuileries, les Champs-Elysées sont des *promenoirs* et des *promenades* ; la plaine de Grenelle, des bois sont des *promenades*, et non des *promenoirs*. Tout lieu où l'on se promène, est *promenade* : il n'y a de *promenoir*

que le lieu destiné, arrangé, disposé exprès pour qu'on s'y promène.

Les anciens en construisoient toujours autour de leurs théâtres ; les philosophes en avoient dans leurs lycées ; usages bons à suivre. Nos trop grandes villes manquent de *promenoirs* (sur-tout couverts dans les tems de pluie), et souvent il faut aller chercher trop loin les *promenades* : de-là les inconvéniens d'une vie sédentaire, le trop grand usage des voitures, les dangers de l'isolement, de la séparation, des amusemens privés, etc.

Promenade signifie proprement l'action de se promener, et par extension, le lieu où l'on se promène. La terminaison substantive *ade* désigne l'action de faire telle chose marquée, ou tel genre d'action, ou un concours, un ensemble, une suite d'actions ou de choses d'un tel genre.

Promenade signifie uniquement et à la lettre un lieu destiné pour la *promenade*. La terminaison *oir* ou *oire* marque la destination propre des choses, le lieu disposé, un moyen préparé, un instrument fabriqué, etc., pour telle opération, tel dessein, tel objet.

912. *Promptitude, Célérité, Vitesse, Diligence.*

Le synonyme de ces termes consiste en ce que primitivement, ils énoncent tous un mouvement expéditif.

La *promptitude* fait commencer aussi-tôt ; la *célérité* fait agir de suite ; la *vîtesse* em-

ploie tous les momens avec activité ; la *diligence* choisi les voies les plus courtes et les moyens les plus efficaces.

La *promptitude* exclut les délais; la *célérité* ne souffre point d'interruption ; la *vitesse* est ennemie de la lenteur ; la *diligence* met tout à profit et fuit les longueurs.

Il faut obliger avec *promptitude* ; faire ses affaires avec *célérité* ; courir avec *vitesse* au secours des malheureux ; et travailler avec *diligence* à sa propre perfection. (B.)

913. *Propre à, Propre pour.*

Le mot *propre* désigne ici les dispositions nécessaires pour un objet. La lettre *A* désigne la possession, l'action d'*avoir*, la présence de ce qu'on *a*. De ce mot primitif, se formèrent les prépositions *ab* et *ad*, dont la première marque le passé, et la seconde le futur. Le lat. *ad* est en français la préposition *à*. De *por*, tête, face, on a fait *pro*, *pour*, ce qui est en tête, en face, en présence, en avant, devant : *pour* marque la considération, la vue, la perspective actuelle, présente. Lorsque les prépositions *à* et *pour* indiquent la fin ou l'objet, *pour* annonce la fin prochaine, l'objet immédiat ; et *à fin*, la fin ultérieure, l'objet éloigné.

Propre à désigne des dispositions plus ou moins éloignées, une aptitude ou une capacité nécessaire, mais peut-être insuffisante, une vocation ou une destination encore imparfaite. *Propre pour* marque des dispositions prochaines, une capacité plutôt qu'une apti-

tude entière et absolue, une vocation ou une destination immédiate. En deux mots, la première de ces locutions désigne plutôt un pouvoir éloigné; et la seconde, un pouvoir prochain.

Ainsi l'homme *propre à* une chose a des talens relatifs à la chose : l'homme *propre pour* la chose a le talent même de la chose. Un savant, en état de donner de bonnes leçons, est *propre pour* une chaire; un jeune homme en état de recevoir ses instructions, est *propre aux* sciences : le premier a toutes les qualités et les conditions requises pour instruire actuellement; le second a les qualités et les conditions nécessaires pour s'instruire ou être instruit avec le tems. On est tout formé à l'égard de la chose *pour* laquelle on est *propre* : il faudra se former à l'égard de la chose à laquelle on est *propre*.

Un bois est *propre pour* teindre ou donner la teinture : une étoffe est *propre à* teindre ou à recevoir la teinture. (R.)

914. *Prosternation*, *Prostration*.

Ces mots expriment l'action de se *prosterner* devant quelqu'un, ou de se baisser, par une profonde révérence, jusqu'à ses genoux, jusqu'à ses pieds. Le verbe latin *sterno* signifie étendre ou jetter par terre, coucher de son long, mettre bas, joncher.

La *prosternation* est proprement l'action par laquelle on se prosterne; et la *prostration*, l'action par laquelle on est pros-

terné. La preuve en est que *stern* marque le présent et l'actif, et *strat*, le passé et le passif; *stern* qui étend par terre, *strat* qui est étendu par terre.

Il résulte de-là que *prosternation* n'indique qu'un acte de respect; et que *prostration* marque un état ou une posture plus ou moins durable de respect. Dans la *prosternation* simple, on s'incline profondément et on se relève: dans la *prostration*, on reste profondément incliné.

Aussi le mot de *prostration* sert-il à marquer une sorte de culte, tandis que celui de *prosternation* n'annonce qu'une humble révérence. Le premier se prend plutôt dans un sens religieux que le second.

On salue avec *prostration* : on adore avec *prostration*.

Les Chinois font plusieurs *prosternations*, quand ils se présentent devant l'empereur, et plusieurs *prostrations*, quand ils honorent l'image de Confucius.

La *prostration* est donc une *prosternation* profonde qui, et par sa forme et sa durée, tient de l'adoration. (R.)

915. *Proverbe*, *Adage*.

Mots ou dits sentencieux et familiers ou populaires. Les *proverbes*, dit Bouhours, sont les sentences du peuple, et les sentences sont les *proverbes* des honnêtes gens: je croirois qu'il y a beaucoup de *proverbes* qui valent bien les sentences des honnêtes gens; et

je vois que beaucoup de sentences d'honnêtes gens, tels, par exemple, que la Fontaine et Molière, deviennent *proverbes*. Nous ne disons guère *adage* qu'en y joignant l'épithète de *vieux* : est-ce que la raison vieillit, ou qu'il ne se trouve d'*adage* que chez les anciens.

Verbe signifie mot, parole ; le *proverbe* est un mot, une sentence qui va en avant (*pro*), qui court, qui va dans la bouche de tout le monde, *Adage*, lat. *adagium*, est formé du verbe *ago*, piquer, pousser, aiguillonner, et de la préposition *ad*, à, vers, à une fin, vers un but : l'*adage* est une sentence ou plutôt un *proverbe* qui a quelque chose de piquant, qui aiguillonne, qui excite l'attention et pousse à l'action.

Le *proverbe* est une sentence populaire ou un mot familier et plein de sens : l'*adage* est un *proverbe* piquant et plein de sel. Le *proverbe* annonce une vérité naïve, tirée de l'observation : l'*adage* donne à cette vérité une pointe pour la rendre plus pénétrante. Il n'y a que du sens et de la précision dans le *proverbe* ; il y a de l'esprit et de la finesse dans l'*adage*. Le *proverbe* instruit ; l'*adage* excite. Le *proverbe* qui joint à l'instruction des motifs d'agir, est un *adage*.

Tout ce qui reluit n'est pas or ; monnoie fait tout ; nul n'est prophète dans son pays ; tel maître, tel valet ; voilà de simples *proverbes* qui nous apprennent ce qui est, ce qui se passe, ce qu'on a observé, sans autre circonstance remarquable que la précision des phrases.

Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée ; un tiens vaut mieux que deux tu auras ; la mélancolie ne paye pas les dettes ; faites bien, bien vaut bien : voilà des proverbes qui deviennent *adages* par une tournure singulière, par l'invitation qu'ils nous font, par la règle de conduite qu'ils nous donnent. (R.)

916. *Prouesse, Exploit.*

Avons-nous trop de mots qui expriment les actions de courage, de bravoure, de valeur, d'héroïsme, pour avilir celui de *prouesse*, comme on l'a fait, en le renvoyant au style moqueur ? Le mot *exploit*, naturellement si éloigné de l'idée d'une vertu militaire, suffit-il pour caractériser les différens genres d'actions propres à chacune de ces qualités ? Comment ne sentons-nous pas que rien ne prouve mieux l'imperfection et la disette d'une langue, que la nécessité de recourir, faute de mots propres, à des periphrases, pour exprimer les idées qui nous sont les plus familières, comme celle des hauts-faits d'armes doit l'être à un peuple guerrier.

La *prouesse* est l'action propre du *preux*. Le *preux*, dit Gébelin, est le *premier* en valeur : il se distingue du moins entre ses pareils par une valeur *éprouvée*, par les *preuves* signalées d'une vertu militaire qui le constitue brave entre les braves, fort entre les forts, vaillant entre les plus vaillans. Les *neuf preux* sont l'élite des braves et des vaillans chevaliers. Le *preux* n'est pas seulement cou-

rageux: il a plus que du *cœur*, de la hardiesse, cette sécurité qui ne souffre pas la crainte. Il n'est pas seulement brave, il a plus que de la confiance dans son *bras*, c'est-à-dire, ses forces; il fait plus que de *braver* et d'affronter le danger. Il n'est pas simplement *vaillant*; sa haute *valeur* est sortie triomphante des plus grandes épreuves. *Pre* marque la *primauté*, la *prééminence*, etc.: *pro* marque la *manifestation*, l'*évidence*, la *preuve*: *pro*, *prou*, marque *la force*, *la valeur*, *l'utilité*, *l'abondance*, etc. L'excellent mot que celui de *prouesse!*

Quant à celui d'*exploit*, il peut en effet exprimer, par une acception particulière, une action d'éclat, digne de renommée, faite pour exciter des grands *applaudissemens*. La racine de ce mot est *plo*, imitation du bruit qu'on fait en frappant des mains, en *applaudissant*: le mot *explosion* marque le bruit et l'éclat d'un corps qui en chasse un *autre avec* une grande violence. Ainsi le fait d'armes éclatant, signalé, mémorable, glorieux, s'appelle très-bien un *exploit*. (R.)

917. *Publicain, Financier, Traitant, Partisan, Maltotier.*

Le *publicain* est littéralement le percepteur des revenus publics; il ne s'applique qu'à la finance de l'antiquité.

Financier, intéressé dans les *finances* de l'Etat, lève l'impôt en argent fin, et non en

nature, il est ou fermier ou régisseur ou entrepreneur.

Les *traitans* étoient ceux qui traitoient pour une certaine somme, pour la rentrée d'un recouvrement particulier. On appella *traitant*, celui qui, à la création de certains offices, s'en chargea pour les revendre à son profit, celui qui acheta les droits du domaine sur les îles et alluvions des rivières navigables.

Partisan présente l'idée du soldat qui met à contribution le pays ennemi. C'est une dénomination odieuse qu'on donnoit au *traitant*, qui se chargeoit d'une levée vexatoire.

Le *maltotier* étoit une dénomination injurieuse qu'on donnoit aux *traitans* qui vexoient. On ne connoît pas trop l'étymologie de ces termes, il paroît dérivé de *mala tota turba*, troupe toute mauvaise. *Financier* est plus noble, *traitant* plus en sous ordre, *partisan* plus odieux, *maltotier* plus méprisable. (R.

918. *Pureté*, *Chasteté*, *Pudicité*, *Continence*.

Nous considérerons ces termes dans leur sens moral, relatif à l'usage des plaisirs charnels que je désignerai, dans le cours de cet article, par le seul mot de *plaisirs*.

La *pureté* morale désigne en général l'intégrité, l'honnêteté, la droiture, l'innocence, la candeur naturelle des mœurs ou plutôt de l'ame. Dans un sens restreint, c'est la *chasteté*, germe de *pureté*, qui a tant d'influence sur la bonté des mœurs, et qui est si recom-

mandable aux yeux de la raison et de la religion : mais c'est la *chasteté* la plus pure, la plus entière, la plus parfaite, exempte de toute souillure, de tout ce qui pourroit l'altérer ou la ternir.

La *pudeur*, lat. *pudor*, est l'aversion marquée de la corruption, de tout ce qui est déshonnête et honteux ; une honte chaste et naïve qui s'exprime ordinairement par la rougeur du visage, la modestie naturelle d'un cœur pur. La *pudicité* se manifeste, se défend et se conserve par la *pudeur* : c'est la qualité qui empêche de faire des choses dont on doive rougir, et qui fait même quelquefois rougir de ce qui n'est permis qu'en secret. Si elle cède au devoir, ce n'est qu'en combattant le plaisir et en le reserrant dans les limites les plus étroites : elle ne connoît que le plaisir honnête, et elle le craint : mais elle repousse avec force l'attentat.

Le mot *continence* exprime sensiblement l'action et l'effort de se *contenir*, soit en s'*abstenant* des plaisirs qu'on desire, soit en se *retenant* dans la jouissance. Le latin *continentia* est synonyme de tempérance, modération, sobriété, ce qui ne suppose pas la privation totale : il s'applique même à toutes les jouissances modérées par une grande retenue.

La *pureté* est l'état de l'ame qui conserve la fleur de l'innocence, sans que le souffle de la corruption en ait ni altéré l'intégrité, ni terni la couleur propre. La *chasteté* est une vertu forte et sévère, qui dompte le corps, l'épure et tient constamment ses appétits ou

ses

ses jouissances dans un respect sacré de la loi. La *pudicité* est une qualité délicate et vertueuse, qui met toujours la pudeur devant les desirs et les plaisirs, pour se sauver de la honte ou de la *déshonnêteté*, ou de l'immodestie. La *continence* est le mérite sublime de résister invinciblement à la soif des plaisirs, et de frustrer la nature elle-même de ses droits, par le sacrifice continuel de ses appétits, et un empire sans cesse combattu, mais toujours conservé, sur ses sens. (R.)

919. *Purger, Purifier, Epurer.*

Purgare, purger, est mot à mot *purum agere*: or *agere, agir* ne marque que l'action, le soin, le travail: *purger* signifie donc agir pour rendre *pur*, travailler à ce qu'une chose soit *pure*, faire ensorte qu'elle le devienne. *Purificare, purifier*, est mot à mot *facere purum*: or *facere faire*, signifie produire par son action, être la cause ou l'auteur, exécuter ou consommer par sa propre efficacité; *purifier*, signifie donc donner ou rendre à la chose sa *pureté*, la faire par soi-même *pure*, exécuter et consommer l'action propre de sa *purification*. *Expurgare, épurer*, c'est *purgare ex*, purger la chose de tout ce qu'elle a d'impur: or cette action consiste à attaquer directement, et à détruire entièrement les impuretés de la chose, *épurer* signifie donc rendre la chose toujours plus pure à force de la dépouiller de ce qui l'empêche de l'être parfaitement. Ainsi l'action de *purger* tend à procurer ou à opérer la pureté; celle

de *purifier* rend ou produit la pureté ; l'action d'*épurer* tend à perfectionner ou à consommer la pureté.

Cherchons maintenant, dans les acceptions particulières de chacun de ces termes, l'idée propre et distinctive qui leur est affectée par l'usage.

Quelle est l'idée commune des différentes acceptions du mot *purger?* celle de débarrasser ou de délivrer la chose de ce qui s'y trouve de sale ou de nuisible. Ainsi on *purge*, on se *purge* en évacuant, en expulsant du corps ce qui est contraire à la santé : on *purge* les laines dont on détache les ordures : on *purge* les métaux en les séparant des matières étrangères qui les dégradent : on *purge* un jardin des mauvaises herbes qu'on arrache pour qu'elles ne nuisent pas aux bonnes : on *purge* une terre des hypothèques qui la grèvent : on *purge* la mémoire d'un mort, en la déchargeant de ce qui l'a flétrie : on *purge* une contrée, une société, des voleurs, des fripons dont on l'a délivre : on *purge* sa conscience de ce qui la charge : on *purge* son esprit d'erreurs et de préjugés funestes ou pernicieux.

L'idée commune des différentes acceptions du mot *purifier*, est de dissiper ou de détruire ce qu'il y a de mauvais et de vicieux dans la substance de la chose. Le feu *purifie* les métaux qu'il met en fusion. Les vents *purifient* l'air qui se corrompt, comme l'eau, dans le calme. Les eaux, en se divisant et se filtrant, déposent les principes de leurs mauvaises qualités, et se *purifient*. Le suc des

alimens purs va *purifier* le sang dont il pénètre la masse. Le cœur se *purifie* par la pénitence qui le brise, le réforme et l'anime d'un feu nouveau. Des principes purs et salutaires *purifient* les mœurs, les actions, les intentions, l'ame. L'ange *purifie* les lèvres d'Isaïe avec un charbon de l'autel. Toutes ces applications ordinaires du mot *purifier* supposent une cause ou une vertu active, pénétrante, efficace, qui s'insinue dans les substances, consume ou dissipe ce qu'elles ont d'impur, les raffine, les *subtilise*, les spiritualise, les change en bien et en mieux. (R.)

Q.

---

920. *Qualité*, *Talent*.

Les *qualités* forment le caractère de la personne; les *talens* en font l'ornement. Les premières rendent bon ou mauvais, et influent fortement sur l'habitude des mœurs; les seconds rendent utile ou amusant, et ont grande part au cas qu'on fait des gens.

On peut se servir du mot *qualité* en bien et en mal; mais on ne prend qu'en bonne part celui du *talent*.

L'homme est un mélange de bonnes et de mauvaises *qualités*, quelquefois bisarre, jus-

qu'à rassembler en lui les extrêmes. Il y a des gens à *talens* sujets à se faire valoir, et dont il faut souffrir pour jouir : mais, à cet égard, je crois qu'il faut encore mieux essuyer le caprice du renchéri, que la fatigue de l'ennuyeux.

Les *qualités* du cœur sont les plus essentielles : celles de l'esprit sont les plus brillantes. Les *talens* qui servent aux besoins sont les plus nécessaires : ceux qui servent aux plaisirs sont les mieux récompensés.

On se fait aimer ou haïr par ses *qualités*. On se fait rechercher par ses *talens*.

Des *qualités* excellentes, jointes à de rares *talens*, font le parfait mérite. (G.)

921. *Quant à moi, Pour moi.*

La phrase *quant à moi* s'est sauvé de l'oubli, quoique d'humeur de quelques grammairiens, la déférence des écrivains élégans, la note de vieillesse (espèce de flétrissure) imprimée sur cette manière de parler, concourussent à l'y condamner. Ce qu'il y a de bizarre, c'est qu'en désapprouvant *quant à moi*, on approuvera *quant à vous*.

On est étonné d'entendre l'abbé Girard prononcer que *ces mots sont très-synonymes*. On ne comprend pas trop comment il trouve meilleure grace *pour*, lorsque *moi* se rapporte à la personne ou à la chose qui régit le verbe suivant ; et à *quant*, lorsque le pronom se rapporte à ce qui est régi par le verbe. En quoi consiste cette bonne grace qui n'est ni dans le sens, ni dans les sons, ni dans l'arrangement

méchanique des mots? Que je dise, *pour moi, tout m'est indifférent ;* et *quant à moi, je ne me méle d'aucune affaire*, ces deux phrases sont-elles moins harmonieuses que celles-ci : *pour moi, je ne me méle d'aucune affaire ; quant à moi, tout m'est indifférent ?* Je répondrai, pour l'abbé Girard, que *à moi* formant un régime indirect, il s'accorde naturellement et fort bien avec le régime du verbe suivant, auquel il semble appartenir ; et que *moi*, au commencement de la phrase, semble naturellement demander après lui *je*, d'autant plus que *pour moi* répond au latin *ego vero* (*mais moi*) qui exige, dans le verbe suivant, la première personne. Ainsi *quant à moi* feroit tomber l'action du verbe suivant sur la personne ; et *pour moi* mettroit la personne même en action. Mais ces subtilités n'ont rien de solide ; et les plus agréables comme les plus purs écrivains trouvent souvent meilleure grace aux deux locutions employées avec des constructions opposées au goût de l'abbé Girard.

Ainsi l'académie dit dans son dictionnaire, *quant à lui*, il en usera comme il lui plaira : Trévoux, *quant à moi, je* suis étonné : Malherbe, *quant à moi, je* dispute avant que je m'engage ; et *quant à nous*, étant où vous êtes, *nous* sommes dans notre élément : Fontenelle, dialogue trente-huitième, après avoir dit, *pour moi, je* veux vous imiter en tout ; *quant à moi, je* ne tenterai rien qu'avec de bonnes précautions : J. J. Rousseau (Lettre sur les ouvrages de Rameau) *quant à moi*, j'en

pourrai mal juger, faute de lumières : La Fontaine,

Prèdre, sur ce sujet, dit fort élégamment :
Il n'est rien tel que l'œil du maître.
Quant à moi, j'y mettrois encore l'œil de l'amant.
Contre de telles gens, *quant à moi*, je réclame, etc.

Tous nos anciens auteurs, et sur-tout Amyot, le premier modèle de l'élégance française, parlent ainsi presque à chaque page; et en général, on se sert de *quant à moi*, sans aucun égard au reste de la phrase.

Quoiqu'en effet on dise communément *quant à moi je*, il y a tant d'exemples contraires, que le nombre des exceptions ne permet pas d'en faire une règle. Ainsi Racine dit, Androm. 4, 5.

Pour moi, loin de contraindre un si juste courroux,
Il *me* soulagera peut-être autant que vous.

Voltaire, Henriade, chap. 2,

Pour moi, qui de l'Etat embrassant la défense,
Laissai toujours aux cieux le soin de leur vengeance,
On ne *m'a* jamais vu, surpassant mon pouvoir,
D'une indiscrète main profaner l'encensoir.

Enfin, *quant à moi* et *pour moi* sont de véritables phrases, mais elliptiques : dès-lors le pronom n'a aucune sorte de rapport grammatical avec la construction du reste de la proposition. Expliquons ces phrases; car enfin il s'agit ici de synonymie et non de bonne grace; et prouvons que l'abbé Girard trahit légèrement sa propre cause en les déclarant *très-synonymes*.

Quant est le latin *quantùm*, autant que : *quant à moi* est la phrase latine *quantùm ad me spectat*, *attinet*, autant que la chose me regarde ou me concerne, selon l'intérêt que j'y prends ou l'opinion que j'en ai. J'ai souvent répété que *pour* marquoit la manifestation, la présence ou l'égard, la considération : *pour moi* signifie si je me mets en avant, pour en dire mon avis, à l'égard de mes sentimens, pour ce qui est de moi ou de la part que j'y prends. J'ai déjà observé que *pour moi* sert à rendre le latin *ego vero*, mais moi, et moi, moi au contraire. La première de ces locutions marque donc littéralement un intérêt à la chose et un rapport établi ; et la seconde n'indique qu'un jugement ou un fait. *Quant* marque aussi une mesure et une proposition ; et *pour*, quelque chose de vague seulement. (R.)

922. *Quasi*, *Presque.*

Quasi, mot purement latin, est dite elliptiquement pour *quâ ratione si*, de même que si, de la même manière, comme si. *Presque* est la même chose que *près de*, *près d'être*. *Il est quasi homme*, c'est comme s'il étoit homme : *il est presque homme*, il est *près* d'être homme.

Quasi marque donc la ressemblance, il suppose un peu de différence entre un objet et un autre : *presque* marque l'approximation, il suppose peu de distance entre un objet et un autre. *Quasi* est un terme de similitude, et *presque* un terme de mesure.

Les mœurs des femmes sont *quasi* celles des hommes, ou les mœurs des hommes sont *quasi* celles des femmes : il s'agit là de comparer des choses semblables. A mesurer une femme, entre la coiffure et la chaussure, elle n'a *presque* que la moitié de sa taille exagérée : il s'agit ici de comparer des grandeurs.

Parmi les méchans, celui qui n'est pas méchant est *quasi* bon ou *comme* bon. Parmi ceux qui courent, ceux qui ont *presque* atteint le but ou qui ont été *près* de l'atteindre, ne sont pas plus avancés que ceux qui n'ont pas couru.

Les mœurs, en changeant, changent jusqu'à la valeur des termes, au point qu'à la fin ces termes ne ressemblent *quasi* plus à eux-mêmes : ainsi, *aimer* ne signifie plus *aimer*. Pour un pauvre, qui n'a jamais compté jusqu'à dix écus, mille écus sont *presque* autant que dix mille ; et dix mille *presque* autant que cent mille : c'est toujours une somme innombrable.

Dites hardiment à une mère coquette qu'elle est *quasi* jeune comme sa fille, elle vous croira : elle voudra vous faire accroire qu'elle est *presque* aussi grande que sa fille qui a quatre pouces de plus qu'elle, et vous n'oserez pas la démentir.

Dans ces diverses applications, *quasi* désigne toujours un rapport de mœurs, de traits, de manières, des tableaux comparés, et *presque* un rapport d'étendue, de quantité, d'avancement, des grandeurs comparées. Si l'on n'a

point d'égard à ces caractères distinctifs, et que l'on réduise à leur idée commune d'*à-peu-près*, ou *peu s'en faut*, sans spécifier la nature des rapports, *quasi* ne laissera que la plus petite différence, tandis que *presque* laissera une différence toujours petite, mais plus ou moins. La raison de ce jugement est que *quasi* signifie de la *même manière*, et qu'il exige par conséquent une grande conformité; au lieu que *près*, ainsi qu'on l'a déjà vu, est susceptible de plus ou de moins, et que dès-lors il ne sauroit avoir, sans addition, un sens aussi étroit et aussi rigoureux. Ainsi ce qui n'arrive *presque* jamais, arrive rarement, très-rarement: ce qui n'arrive *quasi* jamais, arrive le plus rarement, si rarement que c'est comme s'il n'arrivoit jamais. Un homme est *presque* mort, lorsqu'il est *près* de mourir ou qu'il a peu de tems à vivre; il est *quasi* mort, lorsqu'il est comme mort, mort ou autant vaut. Ce n'est *presque* rien ou pas grand chose, ce n'est *quasi* rien ou comme rien. (R.)

923. *Questionner, Interroger, Demander.*

On *questionne*, on *interroge*, et l'on *demande* pour savoir: mais il semble que *questionner* fasse sentir un esprit de curiosité; qu'*interroger* suppose de l'autorité; et que *demander* ait quelque chose de plus civil et de plus respectueux.

Questionner et *interroger* font seuls un sens: mais il faut ajouter un cas à *demander*;

c'est-à-dire, que, pour faire un sens parfait, il faut marquer la chose qu'on *demande*.

L'espion *questionne* les gens. Le juge *interroge* les criminels. Le soldat *demande* l'ordre au général. (G.)

R.

924. *Race, Lignée, Famille, Maison.*

Les différentes désignations de la parenté déterminent divers rapports d'existence que l'on peut considérer dans les personnes du même sang. Ainsi, formé de *par*, production, et *parere*, produire, engendrer, *parenté* annonce les mêmes pères et mères, le même sang: formé du celte *ra*, *radix* en latin, *racine* en français, *race* marque l'origine, la première origine des personnes: formé du celte *lin*, fil de *lin* tendu, *ligne* en latin *linea*, *lignée* exprime une file, une suite d'enfans et de petits enfans; formé du radical *fa*, manger, nourrir, *famille* désigne ceux qui sont élevés, nourris, qui existent, vivent par leur chef: formé de *mas*, qui indique l'habitation et ses dépendances, *maison* indique ici ceux qui sont faits pour demeurer et vivre ensemble.

Race a donc trait particulièrement à une

souche, une extraction commune : *lignée*, à la filiation, à la descendance commune ; *famille*, à une extraction commune : *maison*, à un berceau, à des titres communs.

La *race* rappelle son auteur, son fondateur : la *lignée*, les enfans, les descendans : la *famille*, les chefs et les membres : la *maison*, l'origine et les ancêtres.

Nous disons la race des Héraclides, issus d'Hercule, la *race* des Brutus, issus de celui qui chassa les rois, la *race* des Capétiens, issus d'Hugues Capet : indice de la source. Nous disons la *lignée* d'Abraham, la *lignée* de Saint-Louis, la *lignée* de Henri IV, dans la généalogie de leurs descendans en *ligne* directe : indice d'une succession suivie. Nous disons la *famille* royale, une telle *famille*, une *famille*, en parlant des plus proches parens : indice d'une intimité particulière. Nous disons la *maison* de Lorraine, la *maison* de Saxe, pour distinguer les grandes familles sorties du même lieu, de la même *maison* : indice d'une habitation commune et paternelle, relevé par une idée accessoire de grandeur.

Le général athénien Iphicrate, fils d'un cordonnier, répondit à Hermodius, qui lui reprochoit sa naissance : *J'aime mieux être le premier de ma* race *que le dernier* : il fut en effet l'*auteur* de sa noblesse. Dieu promit à Abraham une *lignée* aussi nombreuse que les étoiles du ciel : en effet, ce patriarche eut une *postérité* innombrable. On conviendra bien que les *familles*, je veux dire ce qu'on appelle par distinction *des familles*, n'ont presque plus

rien de commun que leur nom, nom que l'on se dépêche d'abjurer à l'envi: en effet, leurs *membres*, les pères même et les enfans, ne *vivent* plus guère *ensemble*. A la Chine, il n'y a point de *maisons*, il n'y a que des *familles*, et il n'y a peut-être de *familles* que là, si l'on prend ce mot dans sa plus respectable acception: en effet, si les vertus et les actions *illustres* d'un homme ne sont pas celles de toute sa *lignée*, comment formeroient-elles des *maisons* illustres?

Il y a toute sorte de *races*: je veux dire que *race* est susceptible de toute sorte de qualifications morales ou civiles, honorables ou injurieuses. Il y a de bonnes et de mauvaises *races*, des *races* patriciennes ou plébéïennes, mais sur-tout des *races* anciennes et illustres qui remontent de générations en générations, de siècle en siècle, jusqu'à quelque personnage distingué.

Lignée ne se dit que dans le sens propre: un homme laisse une *lignée* nombreuse: un autre ne laisse point de *lignée*. Cependant ce mot est quelquefois distingué par l'idée d'une noblesse ancienne comme la noblesse de *race* ou d'extraction. On trouve souvent dans les anciens titres, *noble et de noble lignée ou lignage*: on disoit autrefois un grand, un haut *lignage*, une grande, une haute *lignée*. *Lignage* est usité aujourd'hui; *lignée* subsiste encore, sur-tout en généalogie.

Le mot de *famille* a diverses acceptions si connues, qu'il seroit inutile de s'y arrêter. Dans l'ordre civil, il y a des *familles* notables.

honnêtes, bonnes, bourgeoises, roturières, plébéïennes, tout comme des *familles* nobles, grandes, illustres, puissantes.

Il n'y a que des *maisons* illustres ou très-nobles : il n'y a de *maisons* que dans les sociétés civiles où il se trouve une grande inégalité de conditions. On dit fort bien des *maisons* souveraines, cela s'entend : mais on ne comprend pas si bien comment tant de *familles* sont tout-à-coup érigées en *maisons*, sans titres ni d'ancienneté, ni d'illustration. (R.)

925. *Radieux, Rayonnant.*

D'abord le corps *radieux* est tout *rayonnant* de lumière. L'effusion abondante de la lumière rend le corps *radieux*; et l'émission de plusieurs traits de lumière le rend *rayonnant*. Vous distinguez les rayons du corps *rayonnant* : dans le corps *radieux*, ils sont tous confondus.

Le soleil est *radieux* à son midi : à son coucher, il est encore *rayonnant*. L'aurore *rayonnante* commence à jeter des feux : l'aurore *radieuse* est dans tout son éclat.

L'éclat suppose la sérénité ; mais des rayons épars ne l'exigent pas. Ainsi l'objet *rayonnant* n'a pas besoin d'être serein, comme l'objet *radieux* doit l'être ; et au figuré, cette sérénité, signe de la satisfaction et de la joie, c'est précisément ce qui éclate dans l'air, dans le visage, sur le front *radieux*.

Le soleil est *radieux* avec un ciel pur : à

travers les nuées transparentes, il n'est que *rayonnant.*

Le soleil ouvrant sa carrière :

> Comme un époux *glorieux*,
> Qui, dès l'aube matinale,
> De sa couche nuptiale,
> Sort brillant et *radieux.*

A proprement parler, les rayons émanent du corps *radieux;* et ils environnent un corps *rayonnant.*

En optique, le point *radieux* jette de son sein une infinité de rayons : le crystal frappé d'une vive lumière, est tout *rayonnant.*

Une femme, couverte de diamans, est *rayonnante;* mais elle n'en est pas plus *radieuse.* Une paysanne, parée de sa seule joie et d'une joie pure, est *radieuse*, sans être *rayonnante.*

Nous disons familièrement d'un homme qui a un air de bonne santé, de contentement, de jubilation, qu'il est *radieux:* nous disons de quelqu'un qui vient de remporter un avantage honorable, un grand prix, une victoire, qu'il est tout *rayonnant* de gloire. Le premier est plein de satisfaction ou de joie : les hommages, les honneurs environnent le second.

Enfin le mot *radieux* marque la propriété, la qualité de la chose; et le mot *rayonnant*, une circonstance de la chose, le fait présent.

Un corps lumineux par lui-même, est plus ou moins *radieux*; et quand il répand sa lumière, il est plus ou moins *rayonnant.*

Le soleil de justice est *radieux* par lui-même : Jésus-Christ sera *rayonnant*, quand il viendra juger les vivans et les mots. (R.)

926. *Râle, Râlement.*

Ces mots imitent parfaitement le bruit ou les sons *rauques* qui sortent de la gorge, lorsque les canaux de l'expiration sont obstrués ou embarrassés, dans l'agonie sur-tout. La multitude des onomatopées sensibles, répandues dans toutes les langues, devroit au moins persuader aux philosophes qui ne veulent rien comprendre au prodige de la formation du langage, que la nature en donne le modèle et les moyens.

Mais est-ce donc pour ne rien dire, que de *râle* on a tiré *râlement?* Je croirai que ces deux mots signifient la même chose, quand on m'aura persuadé que *raisonnement* ne veut dire autre chose que *raison*, et ainsi de mille autres exemples semblables.

Je l'ai déjà dit ailleurs en passant, et il est bon de le rappeller ici : la terminaison substantive *ment* désigne la puissance, le moyen, l'instrument, ce qui fait qu'une chose est ainsi, ce qu'opère l'agent, ce par quoi un effet est produit. Ainsi *râle* exprime le bruit que l'on fait en *râlant*; et *râlement* marque la crise qui fait qu'on *râle*, qui donne le *râle*. Un agonisant a le *râle*; et vous voyez la poitrine oppressée, la gorge embarrassée, l'expiration troublée par le *râlement*. (R.)

927. *Rancidité*, *Rancissure.*

Ces termes désignent la corruption des graisses et des huiles qui ont contracté un goût fort et âcre, une odeur puante ou désagréable, et ordinairement une couleur jaune, soit en vieillissant, soit par la chaleur. Le lard, la viande salée, les confitures mêmes, deviennent *rances.*

Rancissure, dit-on, qualité de ce qui est *rance;* synonyme de *rancidité*, mais peu usité. La *rancissure* n'est pas proprement la qualité de *rance*. Ce mot n'est pas plus synonyme de *rancidité*, que *pourriture* ne l'est de *putridité*. Enfin *rancissure* est un mot ancien dans la langue, qui mérite d'être conservé autant au moins que *rancidité*, qui paroît être un mot nouveau ou fort peu usité ci-devant, puisque le premier dictionnaire de l'Académie n'en a pas fait mention. Nous disons aussi substantivement *le rance*, ou pour marquer l'odeur de la chose *rance*, ou pour distinguer la partie *rancie* du reste de la chose.

Je l'ai déjà dit, *ité* marque la qualité; *ure* marque l'effet. La *rancidité* est donc la qualité du corps *rance;* la *rancissure* est donc l'effet éprouvé par le corps *ranci*. La *rancidité* gît dans les principes qui vicient le corps : la *rancissure* est dans les parties qui sont viciées. Il faudroit combattre la *rancidité* comme on combat la *putridité*, cause du mal : il faut ôter la *rancissure*, s'il est possible, comme on ôte la *pourriture*, produit du mal.

Ce qu'on appelle *rancidité* est moins une

qualité qu'un accident, ou ce n'est qu'une qualité accidentelle : ce qu'on appelle *rancissure* est parfaitement désigné par ce mot selon les règles de l'analogie. Voilà pourquoi j'ai prétendu que ce dernier mot valoit bien le premier. La terminaison *issure*, et en général *ure*, est spécialement consacrée à désigner la corruption et la saleté, et à qualifier des parties, des objets gâtés, ou retranchés, ou rejettés, à cause de quelque mauvaise qualité. C'est ainsi que nous disons *chancissure*, *moisissure*, *pourriture*, etc.; comme nous disons *coupure*, *brûlure*, *blessure*, etc., pour désigner un dégât, un *défigurement*, un mal. C'est encore ainsi que nous appellons *rognures*, *râlures*, *balayures*, *ordures*, *ratissures*, etc. ce qu'on retranche, supprime et rejette. (R.)

928. *Rapiécer, Rapiéceter, Rapetasser.*

Peth, en celte, peu, petit, portion, pièce : *pes*, pièce, morceau, fragment; mot oriental et de plusieurs langues. *Rapiécer*, c'est mettre des pièces ou remettre une pièce, sans modification. *Rapiéceter*, c'est remettre sans cesse de nouvelles pièces ou mettre beaucoup de petites pièces; et marque dans ce verbe la réduplication ou un diminutif. *Rapetasser*, c'est mettre grossièrement de grosses pièces et les entasser : *petassoun*, en languedocien, petite pièce; *pétas*, grosse pièce. On *rapièce* un bas, du linge, un rideau auquel on met proprement une pièce : on *rapiécete* le linge, les vêtemens qu'on est toujours à *rapiécer*, où l'on ne voit que pièces et petites pièces. On

rapetasse de vieilles hardes, qui ne sont plus que des lambeaux recousus ensemble ou appliqués les uns sur les autres.

Nous disons aussi *ravauder*, c'est-à-dire, raccommoder, rajuster tellement quellement à l'aiguille des bas et autres hardes qui n'en valent pas la peine: c'est toujours un mauvais ouvrage fait sur de mauvaises choses avec ou sans pièces; quoique ce mot, formé de *val* (valeur), changé en *vaud*, indique le dessein de redonner au moins à la chose quelque valeur qui la rende propre à servir. On dit quelquefois *rapsoder*, c'est-à-dire coudre, recoudre, joindre ensemble des pièces, des morceaux, des lambeaux: du grec *rapso*, coudre, joindre ensemble; *rapsodie*, morceau, fragment. On dit encore *raccoutrer*, c'est-à-dire, raccommoder, rajuster, ragencer l'accoutrement, les pièces de l'accoutrement, habillement, équipage singulier ou bizarre: de *coutre*, on a dit *accoutrer*, *accoutrer* un champ, le cultiver, le sillonner, le mettre en bon état: mais je crois que *coudre* et *couture* ont la même origine; car la *couture* lie deux choses *coupées* ou séparées, en formant une espèce de raie ou de *sillon*. *Raccommoder* offre distinctement, sans parler de la réduplication, des rapports de mesure et de convenance entre les objets (*com*, avec, *modus*, mesure): *rajuster*, des idées d'ordonnance et de justesse (de *just*, qui va bien, s'accorde parfaitement): *ragencer*, les effets de la dextérité et de l'industrie (de *gen*, *ingenium*, génie, industrie). (R.)

929. *Rapport, Analogie.*

Les choses ont *rapport* l'une à l'autre par une sorte de liaison, soit de conséquence, d'hypothèse, de motif, ou d'objet. Elles ont de l'*analogie* entr'elles par une simple ressemblance dans l'usage, ou dans la signification. (G.)

930. *Rapport à, Rapport avec.*

Une chose a *rapport à* une autre, quand l'une conduit à l'autre; ou parce qu'elle en dépend, ou parce qu'elle en vient, ou parce qu'elle en fait souvenir, ou pour quelque autre raison : ainsi les sujets ont *rapport aux* princes, les effets *aux* causes, les copies *aux* originaux.

Une chose a *rapport avec* une autre chose, quand elle lui est proportionnée, conforme, semblable.

Une copie, en matière de peinture, a *rapport* avec l'original, si elle lui ressemble, et qu'elle en représente tous les traits; mais bien qu'elle soit imparfaite, elle ne laisse pas d'avoir *rapport à* l'original. (*Bouhours.*)

Les actions humaines, quelques *rapports* qu'elles aient avec les lois et avec les maximes les plus sévères de la morale, ne sont bonnes qu'autant qu'elles ont *rapport* à une bonne fin. (B).

931. *Rassurer, Assurer quelqu'un.*

Après que nos grands poëtes ont employé le mot *assurer* dans le sens de *rassurer*, depuis

Malherbe jusqu'à Rousseau, je n'oserois souscrire à la proscription prononcée contre cet usage : il paroît bien établi en poésie.

La poésie, pour se faire une langue propre, détourne les mots de leurs applications usitées dans la prose : c'est son droit, c'est l'esprit de la chose même. Ainsi, que les prosateurs ne disent point *assurer* pour *tranquilliser* quelqu'un, ce ne sera pour les poëtes qu'un nouveau motif de parler ainsi, pourvu que ce langage n'ait rien de forcé, rien que de juste. Mais ici, le poëte n'a point osé, la poésie n'a point imaginé; elle s'est contentée de conserver une acception autrefois reçue dans tous les genres d'écrire. Amyot dit, dans la vie d'Artaxercès, que ce prince alloit lui-même montrant la tête de Cyrus à ceux de ses soldats qui fuyoient, pour les *assurer*. Il seroit facile de multiplier les exemples.

Il est tout naturel qu'on n'ait pas refusé au mot *assurer* une acception qu'on a généralement donnée à ceux de *rassurer* et d'*assurance*. Il doit, au contraire, paroître singulier qu'on ne puisse pas dire d'un homme qui a de l'*assurance*, qu'il est *assuré*; et qu'on dise d'un homme qu'il est *rassuré*, quand il n'a pu être *assuré*. D'ailleurs *assurer* signifie proprement *affermir*, *rendre ferme*, inspirer de l'*assurance* : et ne rend-on pas une personne ferme tout comme une chose ? Et pourquoi enfin ne diroit-on pas, selon l'usage de l'élocution figurée, *assurer* l'esprit de quelqu'un, *assurer* quelqu'un, s'*assurer*, comme on dit, au propre, *assurer* sa main, ses pas, sa tête,

son corps? Madame de Sévigné dit fort bien, en parlant de M. de Pomponne : « En vérité, je ne m'accoutume point à la chûte de ce ministre, je le croyois plus *assuré* que les autres, parce qu'il n'avoit point de faveur ».

La poésie a donc eu raison de conserver la manière de parler, que la prose a laissé perdre.

L'emploi poétique d'*assurer* ainsi justifié, il ne diffère, dans ce sens, de son composé *rassurer*, que par la préposition *re*, *r'*, qui marque la réitération, le doublement, le retour, le rétablissement de la chose dans son état, ou le redoublement d'action et d'efforts pour l'y ramener. Ainsi vous *assurez* celui qui n'est pas ferme ou résolu, qui n'a pas assez de force et de confiance, qui n'est pas dans un état de sécurité : vous *rassurez* celui qui est abandonné à la crainte ou à la terreur, qui est tout-à-fait hors de l'assiette naturelle, qui ne peut être ramené et tranquillisé qu'avec beaucoup de soins, de secours, de réconfort. Le premier n'a pas, dans l'état où il est, toute l'énergie dont il a besoin : le second a perdu, dans la crise où il se trouve, celle dont il éprouve la nécessité. La différence est du plus au moins.

Je suis debout, assez ferme pour ne pas tomber, si on ne me pousse pas violemment : je crains l'impulsion ; je me roidis, je me mets en défense, je m'*assure* : j'ai reçu le choc ; je m'ébranle, mon corps chancèle, mes mains cherchent un soutien ou un appui, je redouble d'efforts, je me *rassure*. Transportez au moral ou appliquez figurément cette image.

Dans les *Horaces*, Camille, en exposant

les vicissitudes qu'elle a eprouvées en un seul jour, dit :

Un oracle m'*assure*, un songe me travaille ;
La paix calme l'effroi que me fait la bataille.

Ce mot est là très-bien employé. En effet, d'abord l'oracle *assure* Camille en confirmant ses espérances, en lui inspirant la confiance qu'elle n'osoit concevoir d'épouser Curiace ; il ne la *rassure* pas, car il ne la fait point passer de la crainte à la sécurité : mais si le *songe* avoit d'abord *travaillé* Camille, et que l'oracle eût ensuite calmé ses craintes, dissipé son effroi, elle auroit été, à proprement parler, *rassurée*, puisqu'elle auroit passé d'un état d'alarmes à celui de la tranquillité ou d'une espérance légitime. (R.)

932. *Ravager*, *Désoler*, *Dévaster*, *Saccager*.

Ravager vient du mot primitif *rav*, *rap*, en celte *rhaib*, en grec ἁρπαξ, en latin *rap*, *rapere*, etc., prendre, arracher, ravir, enlever de force, emporter. M. de Gébelin applique proprement ce mot aux productions de la terre : en effet, *ag*, *ak*, *aik*, désigne, dans les langues orientales, et dans la plupart des langues européennes, un champ ; *ager* en latin.

Désoler vient de *sol*, seul, selon l'opinion commune, et signifie proprement réduire en *solitude*. C'est ainsi que les latins entendoient le mot *desolare*. Pline le naturaliste dit des *lieux désolés* ; Columelle, des *champs désolés ;*

Stace, des *pénates désolés*, c'est-à-dire, délaissés, abandonnés. *Desolate* et *solidary* sont synonymes en anglais. Nous disons, dans ce sens *isolé*.

Dévaster vient de *wast*, *gast*, gâter, faire le dégât : en anglais *wast*, gâter, dévaster ; latin *vastare*, *devastare*, faire un grand dégât, détruire, dépeupler, réduire en désert ; allem. *wust*, désert, etc. La *dévastation* attaque également les choses et les personnes : ainsi Virgile dit *dévaster*, pour dépeupler un champ de cultivateurs. *Vast* marque aussi l'étendue et l'excès.

Saccager vient du mot primitif *hac*, adouci en *sac*, couteau, poignard, épée, *hache :* c'est proprement égorger, massacrer, passer au fil de l'épée les habitans d'une ville, mettre à feu et à sang, détruire.

Les actions exprimées par chacun de ces verbes sont si fréquemment et si naturellement réunies et mêlées dans la plupart des cas où l'on a coutume de les employer, qu'il n'est pas étonnant que leurs idées distinctives soient souvent confondues et même réduites à l'idée commune de destruction. Cependant l'idée rigoureuse de *ravager* est d'enlever, renverser, emporter, entraîner les productions et les biens par une action violente, subite, impérieuse : celle de *désoler* est de dissiper, chasser, exterminer, détruire la population jusqu'à faire d'une contrée une solitude, ou à la réduire à un sol nu par des attentats ou par des influences malignes, funestes et mortelles : celle de *dévaster* est de tout moissonner, ren-

verser, écraser, détruire dans une étendue plus ou moins vaste de pays, de manière à n'y laisser qu'un désert sans habitans et sans traces de culture, avec une fureur sans frein, sans arrêt et sans bornes: celle de *saccager* est de livrer au carnage, remplir de meurtres, inonder de sang une ville, des lieux peuplés, avec une férocité armée d'instrumens de mort, de désolation, de destruction.

Les torrens, les flammes, les tempêtes *ravageront* les campagnes. La guerre, la peste, la famine *désoleront* un pays. Tous ces moyens terribles, la tyrannie fiscale sur-tout, des inondations de barbares *dévasteront* un empire. Des soldats effrénés, des vainqueurs féroces, des barbares *saccageront* une ville prise d'assaut.

Des brigands qui ne cherchent que le butin, *ravagent*. Des pirates qui veulent aussi une proie ou des esclaves, *désolent*. Des barbares qui se plaisent à détruire, *dévastent*. Des vainqueurs effrénés qui n'ambitionnent que de signaler leur vengeance, *saccagent*.

Rien ne résiste au *ravage*; il est rapide et terrible. Rien n'arrête la *désolation*; elle est cruelle et impitoyable. La *dévastation* n'épargne rien; elle est féroce et infatigable. Le *saccagement* ne respecte rien; il est aveugle et sourd.

Le *ravage* répand l'alarme et la terreur; la *désolation*, le deuil et le désespoir; la *dévastation*, l'épouvante et l'horreur, le *sac*, la consternation et l'horreur du jour. (R.)

933. *Réaliser*,

933. *Réaliser, Effectuer, Exécuter.*

C'est accomplir ce qui avoit été envisagé d'avance ; mais chacun de ces verbes énonce cet accomplissement sous des points de vue différens.

Réaliser, c'est accomplir ce que des apparences ont donné lieu d'espérer. *Effectuer*, c'est accomplir ce que des promesses formelles ont donné droit d'attendre. *Exécuter*, c'est accomplir une chose, conformément au plan que l'on s'en est formé auparavant.

Ainsi *réaliser* a rapport aux apparences ; *effectuer*, à quelqu'engagement ; et *exécuter*, à un dessein.

On ne *réalise* guère, dans le monde, la bienveillance dont on affecte si fort de donner de vaines démonstrations : la bonne foi y est si rare, qu'on y est réduit à encourager par des éloges, ceux qui ont assez de droiture pour *effectuer* les engagemens qu'ils ont contractés : il semble qu'il y ait un projet universel d'anéantir toute probité, et que l'on travaille à l'envi à l'*exécuter*. (B.)

934. *Rebelle, Insurgent.*

Ces termes désignent également *celui qui s'élève contre*. *Rebelle* est tiré de la racine *bal*, *bel*, qui marque l'élévation, et qui désigne aussi *la main levée* pour lancer, repousser, résister : de là le lat. *bellum*, guerre ; *bellare*, faire la guerre. Ainsi *rebellare* signifie recommencer la guerre, ainsi que repousser,

repulluler, s'élever malgré les obstacles. *Insurgent* est formé de *surg*, source, *surgere*, sourdre ou se lever, *insurgere*, s'élever contre, s'opposer hautement. Il est clair que ce mot, n'exprimant que l'opposition ou la résistance simple, sans autre rapport, il n'a point ce caractère odieux affecté à celui de *rebelle* par un usage constant et fondé sur les rapports naturels du mot, quand il est appliqué aux personnes.

Insurgent, qualification aujourd'hui si connue, n'est pas aussi nouveau qu'on pourroit le croire. Le dictionnaire de Trévoux remarque que les relations et les gazettes ont, dans différentes occasions, donné le nom d'*insurgens*, aux levées extraordinaires de troupes faites en Hongrie pour la défense du pays ou pour quelqu'autre grand dessein : ce genre de levée extraordinaire s'appelloit *insurrection.* Dans la querelle de la Grande-Bretagne avec ses colonies d'Amérique, les colons étoient appelés *rebelles* par les royalistes, et *insurgens* par leurs amis.

L'*insurgent* fait donc une action légitime ou légale ; et le *rebelle*, une action perverse et criminelle. Le premier use de son droit ou de sa liberté, pour s'opposer à une résolution ou s'élever contre une entreprise : le second abuse de sa liberté et des moyens, pour s'opposer à l'exécution des lois et s'élever contre l'autorité légitime. Il ne faudra que des réclamations authentiques et fermes qui arrêtent les desseins contraires, pour être appelé *insurgent.* Il faut des voies de fait violentes qui

arrêtent le cours de la justice, pour être déclaré *rebelle*. Si l'*insurgent* s'arme, c'est contre l'oppression et pour la défense de la Patrie : le *rebelle* s'arme pour ses propres desseins et contre la République elle-même. Celui-là résiste à la puissance ennemie ; celui-là va attaquer la puissance tutélaire.

D'*insurgent* nous avons fait *insurgence* : nous avions déjà *insurrection*. L'*insurrection* est l'action de se soulever contre : l'*insurgence* est un état d'*insurrection* continuée ou soutenue. (Voyez l'article suivant.) (R.)

935. *Rebellion, Révolte.*

Ces mots, malgré leur ressemblance, n'ont rien de commun dans leur origine, si l'on met à part le *re* qui marque la réitération ou la *réaction*. *Rebellion* vient, comme *rebelle*, de *bel*, élévation, soulèvement. *Révolte* vient de *vol*, *volt*, rond, tour : d'où les mots latins, *volgere*, *volvere*, etc., tourner, rouler ; et nos mots *volte*, tour et détour, *volter*, *évolution*, *révolution*, etc. Ainsi *rebellion* exprime proprement l'action de s'*élever* contre, et *révolte*, le fait de *se tourner* contre. Dans l'italien, *ribellare* est synonyme de *risorgere*, et *rivoltare* de *rivolgere*. En anglais, *ribell*, c'est *to raise against* ; et *rivolt*, *to turne against*, etc.

Ces deux images ne rappellent point les mêmes idées, si ce n'est une opposition commune. *Rebellion* marque la désobéissance et le soulèvement ; *révolte*, la défection et la perfidie. Le *rebelle* s'élève contre l'autorité

qui le presse ; le *révolté* s'est tourné contre la société à laquelle il étoit voué. La *rebellion* a un motif apparent, la contrainte exercée par l'autorité : il n'y a pas un motif apparent dans la *révolte*, effet d'une inconstance effrénée. L'objet du *rebelle* est de se soustraire ou d'échapper à la puissance : l'objet du *révolté* est de renverser et détruire la puissance et les lois qu'il a reconnues. La *rebellion* fait résistance : la *révolte* fait une révolution. La *rebellion* secoue le joug : la *révolte* l'a brisé.

Si nous oublions cette différence essentielle et primitive des mots, nous les distinguerons encore par leur formation. Selon sa terminaison si souvent expliquée, *rebellion* marque l'action des personnes ; et *révolte* marque l'état des choses. Un acte de résistance ferme, fait *rebellion* : une *rebellion* ouverte et soutenue par des actes éclatans et multipliés de violence fait *révolte*. La *rebellion* est la levée de bouclier : la *révolte* est la guerre déclarée. La *rebellion* passe à la *révolte*. Ce que la *rebellion* commence, la *révolte* le consomme. Il faut étouffer la *rebellion* à sa naissance, pour qu'elle ne dégénère pas en *révolte*.

Ainsi, dans un sens spirituel, lorsque la chair résiste à l'esprit, c'est une *rebellion* : si elle lui dispute opiniâtrement l'empire, c'est une *révolte*, un état de guerre. Un péché est une *rebellion* contre Dieu ; l'impiété constante, une *révolte*.

Cependant la *rebellion* est quelquefois soutenue comme la *révolte*. On persiste, on per-

sévère dans sa *rebellion* par une résistance inflexible, par une résolution ferme, par un attachement opiniâtre à ses desseins : mais les actes hostiles, les attentats, les désordres publics se succèdent, se multiplient, s'étendent sans cesse dans la *révolte* qui constitue un état de guerre.

Enfin la *révolte* a toujours quelque chose de grand, de violent, de terrible et de funeste, tandis que la *rebellion* n'est quelquefois qu'une désobéissance, une opposition, une résistance, coupable sans doute et punissable, mais sans de grands troubles et de grands dangers. Ainsi un particulier fait *rebellion* à la justice, quand il s'oppose à l'exécution de ses décrets : mais lorsqu'un peuple en furie trouble par une suite d'attentats l'ordre essentiel de la société, il y a *révolte*.

936. *Recevoir*, *Accepter*.

Nous *recevons* ce qu'on nous donne ou ce qu'on nous envoie. Nous *acceptons* ce qu'on nous offre. On *reçoit* des graces ; on *accepte* des services. *Recevoir*, exclut simplement le refus. *Accepter*, semble marquer un consentement ou une approbation plus expresse.

On *reçoit* dans son absence, et on *accepte* étant présent.

Il faut toujours être reconnoissant des bienfaits qu'on a *reçus*. Il ne faut jamais rejeter ce qu'on a *accepté*. (G.)

937. *Rechigner*, *Refrogner*.

Rechigner, marquer de la répugnance, du dégoût, du mécontentement, par un air rude et des grimaces repoussantes. *Refrogner*, ou *renfrogner*, contracter ou plisser son front de manière à marquer de la rêverie, de l'humeur, de la tristesse. La lettre *R* désigne dans ces deux mots la rudesse, selon sa propriété naturelle. *Rech*, *reche*, *rache*, servent encore à exprimer cette qualité et la mauvaise humeur. Borel dit que *reciner*, le même que *rechigner*, vient de *canis*, chien; parce que c'est faire comme un chien qu'on fâche. *Refrogner* vient de *front*; et il exprime le *froncement*, les plis, les rides multipliées. Le *refrognement* est donc proprement sur le front: le *rechignement* est plus sur la bouche.

Le *rechignement* et le *refrognement* marquent la mauvaise humeur: mais le *rechignement* est fait pour la témoigner; et le *refrognement* la décèle en la concentrant. Lorsqu'on fait une chose à contre-cœur, on *rechigne* pour manifester sa répugnance: lors même qu'on veut cacher la peine qu'on éprouve, on se *renfrogne*. Je veux dire que le *rechignement* est plutôt un acte fait à dessein, que le *refrognement*.

La vieillesse est assez *renfrognée* et laide par elle-même, sans être encore *rechignée* et dégoûtante, selon la pensée de Molière.

Les enfans sont sujets à n'obéir qu'en *rechignant*: n'acceptez pas cette fausse obéissance. Mais si, pour leur faire l'humeur, vous

vous *refrognez* le visage, vous ne leur apprendrez pas à se corriger, vous leur ferez peut-être peur; cela ne vaut pas mieux.

Je voudrois que les beautés dédaigneuses considérassent dans leur miroir combien une figure est laide et repoussante avec un air *rechigné*; et que les prudes *renfroignées* considérassent dans le leur, combien elles ont l'air d'être chagrines et souffrantes de leur vertu.

Pourquoi *rechigner* à faire ce que vous faisiez avec tant plaisir? Ah! j'entends, on vient de vous l'ordonner. On fait une censure générale, et votre visage se *refrogne*! prenez-y donc garde, vous vous trahissez.

Celui qui vous donne une chose en *rechignant*, vous la jette au visage. Celui qui prend un air *renfrogné* pour paroître grave, prend un masque pour un visage. (R.)

938. *Rechûte, Récidive.*

Ces mots viennent de *cheoir*, autrefois *caer*, latin *cadere*, celte, *catt*, tomber. Le latin *casus* signifie *chûte* et cas : la *chûte* présente quelque chose de plus fort et de plus déterminé que le *cas*, puisqu'elle exprime proprement l'action de tomber par terre. Il en est de même de la *rechûte* et de la *récidive* : elles marquent l'action de *retomber* : mais la *rechûte* est de retomber dans un état funeste; et la *récidive*, de retomber dans un mauvais cas.

Mais l'idée de *tomber* est essentielle et rigoureuse dans la *rechûte*, et non dans la *récidive*. On dit se *relever* d'une *chûte* : après

qu'on s'en est relevé, on retombe par la *rechûte*. Mais on dit *se mettre* dans un mauvais *cas;* et après qu'on s'en est tiré, on s'y remet par la *récidive*. Il résulte de là que la *rechûte* marque la foiblesse ou la légèreté; et la *récidive*, l'opiniâtreté ou l'imprudence. C'est parce qu'on n'est pas assez ferme ou assez constant, qu'on fait une *rechûte* : c'est parce qu'on ne veut pas se corriger ou s'observer, qu'on passe à la *récidive*. Guéri ou rétabli jusqu'à un certain point dans son premier état, on *retombe* : puni ou pardonné vainement, on *récidive*, on recommence. Il y a donc en général plus de malice dans la *récidive* que dans la *rechûte*, et plus de malheur dans la *rechûte* que dans la *récidive*.

Cependant ces termes, quoiqu'ils aient à peu près le même sens, ne se confondent point, parce qu'ils sont exclusivement consacrés à quelque ordre particulier de choses. *Rechûte* est un terme de médecine et de morale : un malade ou un pécheur fait une *rechûte*. *Récidive* est un terme de jurisprudence et de lois pénales : un coupable, un délinquant fait une *récidive*. La *rechûte* est donc une maladie funeste ou du corps ou de l'ame : la *récidive* est un délit ou une faute punissable selon la loi. La *rechûte* est plus dangereuse que la première maladie : la *récidive* est plus sévèrement punie que le premier délit. Leur synonymie consiste donc à désigner le retour dans la même faute ou dans le même mal. (R.)

939. *Réclamer, Revendiquer.*

Réclamer, se récrier contre, s'opposer en criant, appeller hautement ou à grand cris, protester ou revenir contre : *re* marque la réaction, l'opposition, la résistance, la répétition ; *clam* signifie crier, autrefois *clamer* : la racine *cla*, *cal*, imitation du cri d'une personne qui appelle, a formé de nombreuses familles en grec, en latin et autres langues. *Revendiquer*, réclamer, répéter sa chose, son bien, sa propriété ; *réclamer* la force, la vengeance, l'autorité, la justice, pour ravoir sa chose ; en poursuivre le recouvrement par les voies de droit et de fait contre celui qui l'a usurpée ou qui la retient. *Re* marque ou la chose (*re*, *res*), ou sa répétition ; *ven*, en latin *vin*, la force, la puissance (*vis*) ; *vindic*, la vengeance, la vindicte, la force coactive : *dic*, l'action de demander, celle de poursuivre en justice ; car en grec et en latin, *dica*, signifie cause, action en justice : la déesse Δίκη présidoit en Grèce aux jugemens.

Vous *réclamez* en vous opposant à toute sorte de prétention : vous *revendiquez*, en vous opposant à l'usurpation. La *réclamation* est une demande, un appel : la *revendication* est une action, une poursuite. La *réclamation* conserve vos droits : la *revendication* poursuit la restitution d'un bien.

Un effet perdu dont on ne connoît pas le maître, vous le *réclamez* : un effet volé qu'on ne veut pas vous rendre, vous le *revendiquez*.

Il y a des gens habiles à *réclamer* ces petits mots, ces petits riens qui courent le monde sans que leur auteur les *réclame* : tant pis pour eux, car sans doute ils n'ont guère d'autres titres de gloire.

Un auteur mal accueilli ne manque pas de *réclamer* contre le jugement du public; et il en appelle à lui dont il est bien sûr, et à la postérité qui ne l'entend pas. Un petit auteur, vain de quelques petites pensées, est tout prêt à *revendiquer* ce que d'autres ont pensé bien ou mal comme lui : ainsi Boileau parle, au nom de Longin, d'un de ces sots esprits qui ne pouvoit voir la plus froide pensée dans Xénophon sans la *revendiquer*.

L'homme est toujours mineur à certains égards ; et la nature *réclame* toujours pour lui les droits inaliénables qu'il n'a pu céder qu'à la violence ou dans le délire. Les Romains, en donnant le nom de *vindicte* à la baguette dont ils frappoient l'esclave pour l'affranchir, sembloient reconnoître qu'on ne faisoit que restituer à ce malheureux la liberté qu'il avoit le droit de *revendiquer*.

Il est des ouvrages que personne ne s'avise de *réclamer* : mais si jamais un sot s'avise d'en *revendiquer* un, il lui restera ; car ce sera un sot ouvrage.

Plusieurs auteurs anciens ont beaucoup à *réclamer* dans les OEuvres de La Fontaine, mais peu à *revendiquer ;* car cet homme change en or tout ce qu'il touche.

Il y a des personnages fort opulens, qui, si chacun *revendiquoit* utilement ce qui lui

appartient dans leur fortune, *réclameroient* enfin la clémence et la charité publique. Mais soyons de bonne foi ; s'il y a plus de ces gens-là que jadis, ces fortunes sont plus partagées. (R.)

940. *Récolter*, *Recueillir*.

Je ne conçois pas comment *récolter* a eu le malheur de déplaire à des gens de goût, maîtres de l'art ; un mot si clair, si bon, si utile, si usité ! Pourquoi de *récolte* n'auroit-on pas fait *récolter*, comme de *labour* on a fait *labourer*? *Recueillir* ne porte point l'idée propre de *récolter ;* et *récolter* est une manière très-particulière de *recueillir*. *Récolter* nous dit ce qu'on *recueille*, des grains, des fruits, les productions de la terre. On ne *récolte* pas ces productions comme on *recueille* des raretés, des suffrages, des nouvelles, des pensées, des débris, une succession, etc.

On peut même *recueillir* des fruits de la terre sans les *récolter*. Le décimateur *recueille* et ne *récolte* pas. Celui qui glane après la moisson ne *récolte* pas, mais il *recueille* ou ramasse des épis. *Récolter*, c'est *recueillir*, suivant les procédés de l'économie rurale, toute une sorte de grains et de productions cultivés qui sont sur pied, dans la saison de leur maturité, pour les serrer ou les arranger de manière à les conserver.

Je sais que le mot *recueillir*, en latin *recolligere*, composé de *colligere*, cueillir, amasser, mettre ensemble et avec choix, s'est dit proprement des fruits de la terre : mais il s'est appliqué à tant d'autres objets disparates,

qu'il ne conserve plus qu'une idée confuse de sa première destination. Il a donc fallu recourir à un nouveau mot qui exprimât sensiblement l'idée d'une pure opération aussi importante et aussi essentielle à caractériser que celle de la *récolte*.

On *récolte*, à proprement parler, ce qui se coupe, comme les grains, les foins, les raisins, et en général les grands objets de culture : on *recueille* ce qui s'arrache, les fruits, les légumes, les racines, et autres objets moins importans : et tel est l'emploi ordinaire de ces termes.

De-là une autre différence encore. On ne *récolte*, entre les productions de la terre, que celles de la culture ; et on ne fait proprement que *recueillir* les autres. Ainsi on *récolte* du bled ; et on *recueille* du sel.

L'un *récolte* des grains, l'autre *récolte* des vins : celui-ci *recueille* des laines, celui-là *recueille* des soies.

La production que ce laboureur vient de *récolter*, est le prix qu'il *recueille* de ses dépenses et de ses sueurs. Mais quand vous ôterez à la denrée son prix naturel, vous lui ravirez sa récompense et ses avances.

Il y a le tems de *récolter* ; et si l'on empêche le cultivateur de saisir ce tems, l'on fait gâter et perdre ses productions : or le droit de détruire des *récoltes* est encore plus absurde que celui de *recueillir* où l'on n'a pas semé.

Vous direz qu'un pays *recueille* du bled, des vins, des fourrages, pour marquer la nature de ses productions : vous direz qu'on y a *récolté*, cette année, peu de fourrages, beaucoup de

vin, assez de bled, pour marquer la quantité de sa *récolte*.

Enfin, *récolter* veut dire *faire la récolte :* ils est donc propre pour désigner tous les rapports particuliers de la *récolte* : c'est-là son véritable emploi dans la langue du cultivateur ; et il faut au moins laisser à chaque art sa langue. (R.)

911. *Reconnoissance*, *Gratitude*.

Reconnoissance, composé de *connoissance*, marque littéralement le ressouvenir qu'on a d'un objet, la mémoire d'un objet qu'on a *connu*, l'aveu par lequel on *reconnoit* et on certifie une chose, ou enfin une sorte de compensation dont on se confesse redevable. La *reconnoissance* rappelle la *connoissance*. La racine de ces mots est *no*, qui exprime dans beaucoup de langues l'idée de connoître, faire connoître. *Gratitude* désigne le *gré* qu'on sait à quelqu'un, l'affection qu'on ressent d'une *grace*, le sentiment qui nous rend un bienfaiteur, *cher* et *agréable*. *Car*, chez les Celtes, les Grecs, les Latins, comme *gra* chez ces derniers et autres exprime les idées de *chérir*, *agréer*, *gré*, *grace*, etc. L'idée de *reconnoissance* est ici relative aux services, aux bienfaits qui demandent de la *gratitude*.

La *reconnoissance* est le souvenir, l'aveu d'un service, d'un bienfait reçu : la *gratitude* est le sentiment, le retour inspiré par un bienfait, par un service.

Il suffiroit, ce semble, d'être juste pour avoir de la *reconnoissance* : il faut être sensible pour

avoir de la *gratitude*. Mais est-on juste sans être sensible, sur-tout en matière de bienfaits? La *reconnoissance* est le commencement de la *gratitude*; et la *gratitude* est le complément de la *reconnoissance*. En un mot la *gratitude* est la *reconnoissance* d'un bon cœur, je veux dire d'un grand cœur.

La *reconnoissance* pèse sur le cœur sans la *gratitude* : la *gratitude* est douce au cœur, comme le bienfait.

La *reconnoissance* rend ce qu'elle doit, elle s'acquitte : la *gratitude* ne compte pas ce qu'elle rend, elle doit toujours. La *reconnoissance* est la soumission à un devoir, on le remplit : la *gratitude* est l'amour de ce devoir, on n'en a jamais assez fait.

La *reconnoissance* est animée par un esprit d'équité qui fait que vous vous imposez un devoir, qu'on ne prétend pas vous imposer : la *gratitude* est animée par un sentiment vif, qui fait que vous mettez autant de générosité à recevoir que vous en auriez mis à donner. Ou plutôt, la *reconnoissance* est cette équité même qui, sans loi, est à elle-même sa loi; et la *gratitude* est la même vertu qui s'appelle *bienfaisance* quand elle donne, et *gratitude* quand elle reçoit.

Se souvenir des services, déclarer hautement les services, être disposé à rendre services pour services, ce sont-là trois genres, ou mieux les trois conditions de la pure et parfaite *reconnoissance*. La *gratitude* est d'aimer à se rappeller les bienfaits, d'aimer à publier les bienfaits, d'aimer à rendre, autant qu'on le

peut ; bienfaits sur bienfaits ; mais tout cela n'est qu'un.

Il y a une hypocrisie de *reconnoissance*, qui consiste à se répandre fastueusement en démonstrations de *reconnoissance*, pour se dispenser de tout autre devoir et s'en croire quitte. La *gratitude* est d'abord timide comme l'amour, elle n'a point de paroles, point de voix : mais une fois rassurée, quelle effusion de sentimens ! et comme ils coulent de source ! Même abondance de bienfaits, quand ils seront en son pouvoir.

La présence du bienfaiteur gêne quelquefois la *reconnoissance* ; elle est honteuse d'être encore en arrière. La présence du bienfaiteur est une nouvelle jouissance pour la *gratitude* ; elle va toujours au-devant de lui. Servez-vous de ces règles, quand vous voudrez juger votre propre cœur.

Il y a de légers services qui n'imposent qu'une légère *reconnoissance*, et qu'on oublie ensuite. Mais prenez-y garde, il reste encore alors dans une ame sensible, un sentiment confus de bienveillance pour les personnes, et c'est la *gratitude* elle-même : le service est oublié, l'homme officieux ne l'est pas.

La *reconnoissance* est due au bienfait ; la *gratitude* l'est à la bienfaisance. Service pour service, c'est la *reconnoissance* : sentiment pour sentiment, c'est la *gratitude*.

Celui qui ne veut point de *reconnoissance*, est l'homme qui mérite toute votre *gratitude*.

Gratitude et *reconnoissance*, dit Trévoux, sont *absolument* synonymes : mais le dernier est plus du langage ordinaire ; et le premier, du style noble. Cela prouve encore que la différence en est inconnue.

J'oublois de remarquer que *reconnoissance* exprime l'existence et le renouvellement du souvenir, et *gratitude* l'état ou l'habitude du cœur ; l'un et l'autre mots, par leur terminaison. (R.)

942. *Récréation, Amusement, Divertissement, Réjouissance.*

Ces quatre mots sont synonymes, et ont la dissipation ou le plaisir pour fondement. *Récréation* désigne un terme court de délassement ; c'est un simple passe-tems pour distraire l'esprit de ses fatigues. *Amusement* est une occupation légère, de peu d'importance et qui plaît. *Divertissement* est accompagné de plaisirs plus vifs, plus étendus. *Réjouissance* se marque par des actions extérieures, des danses, des cris de joie, des acclamations de plusieurs personnes.

La comédie fut toujours la *récréation* ou le délassement des grands hommes, le *divertissement* des gens polis, et l'*amusement* du peuple : elle fait une partie des *réjouissances* publiques dans certains évènemens.

Amusement, suivant l'idée que je m'en fais encore, porte sur des occupations faciles et agréables qu'on prend pour éviter l'ennui. *Récréation* appartient plus que l'*amu-*

sement au délassement de l'esprit, et indique un besoin de l'ame plus marqué. *Réjouissance* est affecté aux fêtes publiques du monde et de l'église. *Divertissement* est le terme générique, qui renferme les *amusemens*, les *récréations*, et les *réjouissances* particulières. (B.)

« Les *divertissemens* de ce pays, dit à son cher Aza une Péruvienne si connue par la finesse de son goût et par la justesse de son discernement, les *divertissemens* de ce pays me semblent aussi peu naturels que les mœurs. Ils consistent dans une gaîté violente, excitée par des ris éclatans, auxquels l'ame ne paroît prendre aucune part; dans des jeux insipides, dont l'or fait tout le plaisir; dans une conversation si frivole et si répétée, qu'elle ressemble bien davantage au gazouillement des oiseaux, qu'à l'entretien d'une assemblée d'êtres pensans; ou dans la fréquentation de deux spectacles, dont l'un humilie l'humanité, et l'autre exprime toujours la joie et la tristesse indifféremment par des chants et des danses. Ils tâchent en vain, par de tels moyens, de se procurer des *divertissemens* réels, un *amusement* agréable; de donner quelque distraction à leurs chagrins, quelque *récréation* à leur esprit : cela n'est pas possible. Leurs *réjouissances* mêmes n'ont d'attraits que pour le peuple, et ne sont point consacrées, comme les nôtres, au culte du soleil : leurs regards, leurs discours, leurs réflexions ne se tournent jamais à l'honneur de cet astre divin. Enfin, leurs froids *amusemens*, leurs

puériles *récréations*, leurs *divertissemens* affectés, leurs ridicules *réjouissances*, loin de m'égayer, de me plaire, de me convenir, me rappellent encore avec plus de regret la différence des jours heureux que je passois avec toi. (*Encycl.*)

943. *Rectitude, Droiture.*

La *rectitude* n'a commencé à figurer dans la langue que sous le règne de Louis XIV. Messieurs de Port-Royal en ont fait un fréquent usage. Les Italiens disent *drittura* et *rettitudine;* les Espagnols, *derechura* et *rectitud*, comme nous *droiture* et *rectitude.* Molière réunit les deux termes dans ces vers du Misantrope :

Mais cette *rectitude*
Que vous cherchez en tout avec exactitude;
Cette pleine *droiture* où vous vous renfermez,
La trouvez-vous ici dans ce que vous aimez?

Mais falloit-il introduire dans la langue le mot nouveau ou renouvellé de *rectitude*, sans y attacher une idée précise qui en déterminât l'usage propre et qui le distinguât de l'ancien mot *droiture*? Un mot nouveau n'est qu'un nouvel embarras, s'il ne présente que l'idée vague d'un autre. Cherchons si la langue avoit besoin de ce mot pour revêtir d'une expression propre, une idée nue dont celui de *droiture* s'étoit éloigné. Sans doute c'est à cette idée que le besoin aura fait appliquer le terme de *rectitude;* et c'est à raison du besoin que les bons

écrivains l'auront tout-à-coup généralement adopté.

Or, ce besoin existoit en effet. Il manquoit un terme pour exprimer la qualité physique d'une chose *droite*. Nous disons une *ligne droite*, et nous ne disons pas la *droiture* d'une ligne. *Droiture* ne s'emploie qu'au figuré : il falloit donc un mot pour rendre son idée dans le sens propre ; et *rectitude* se présentoit naturellement. La *rectitude* d'une ligne convenoit parfaitement au géometre qui a des figures *rectilignes*. *Rectifier* signifie littéralement donner la *rectitude*. Ce mot convenoit donc parfaitement pour désigner la juste direction, le vrai sens, l'ordre parfait des choses physiques, soit de la nature, soit de l'art. Des objets physiques, il a naturellement passé aux objets métaphysiques ; et on a dit la *rectitude* d'un jugement, comme la *rectitude* d'une ligne.

Bouhours, avec son goût et sa sagacité ordinaire, avoit fort bien observé que *droiture* ne se dit proprement que de l'ame, pour marquer la probité, la bonne foi, des vues honnêtes et pures ; et que si ce mot s'applique à l'esprit, c'est seulement par rapport à la probité, et non à l'égard de l'intelligence. Ainsi la *droiture* de l'esprit n'est que la suite ou le complément de la *droiture* du cœur. La *droiture* est donc proprement une qualité morale : la *rectitude* est une qualité intellectuelle ou physique. La *rectitude* d'un jugement sera dans sa justesse ; et sa *droiture*, dans sa justice. La *rectitude* est d'un bon esprit ; la *droiture*

d'un cœur honnête. Un esprit de travers manquera de *rectitude ;* un esprit partial, de *droiture.*

Ainsi, dans le sens physique, l'abbé de la Chambre a dit la *rectitude de la vue ;* et dans le sens métaphysique, un écrivain moderne observe que tout homme qui aura un peu de *rectitude dans le jugement*, concevra facilement la difficulté ou plutôt la chimère de vouloir enlever des ballons d'une grandeur démesurée avec d'aussi petits moyens que ceux qu'on a employés jusqu'à présent. (R.)

944. *Recueil, Collection.*

1°. *Recueil* signifie rigoureusement l'amas des choses recueillies : *collection* exprime proprement l'action de rassembler plusieurs choses. C'est par la *collection* que vous formez le *recueil*, comme par le travail vous faites l'ouvrage. *Recueil* ne marque pas l'action de recueillir : on a voulu que *collection* désignât les mêmes choses rassemblées.

2°. *Recueil* exprime l'idée redoublée de *recueillir* ou de réunir ensemble, en latin *recolligere : collection* n'exprime que l'idée simple de *cueillir* ou de mettre ensemble, en lat. *colligere.* Ainsi le *recueil* n'est pas une simple *collection ;* les choses que la *collection* met ensemble, le *recueil* les unit, les lie, les resserre plus étroitement. La *collection* forme un amas, un assemblage. Le *recueil* forme un corps ou un tout. Il y a du moins plus de liaison, de dépendance et de

rapport entre les parties d'un *recueil*, qu'entre celles d'une *collection*.

D'un *recueil* de pensées, vous faites un livre : avec une *collection* de livres, vous composez une bibliothèque. Ce *recueil* est un ouvrage particulier : cette *collection* n'est qu'un assemblage de choses.

Par cette raison, l'on dit plutôt un *recueil* de poésies, d'anecdotes, de chansons, de pièces ou imprimées ou manuscrites, réunies en un corps ; et une *collection* de plantes, de coquilles, de médailles, d'antiquités rassemblées dans un cabinet.

3°. On appelle plutôt *recueil* une petite *collection* ; et *collection*, un grand *recueil*. Vous donnerez un *recueil* de pièces fugitives, de pensées choisies, de quelques œuvres d'un auteur : vous donnerez la *collection* des conciles, des pères, des historiens, des ouvrages d'un auteur fécond, ou de divers auteurs qui ont travaillé dans le même genre.

La raison de cette différence est dans la valeur même des mots. L'action de *recueillir*, par la force réduplicative du terme, marque plus de réflexion, de recherches et de soins, que celle de rassembler. Vous faites un *recueil* de choses d'élite, que vous croyez dignes d'être conservées : vous faites une *collection* de tout ce qui se présente sur un sujet traité par divers auteurs, ou sur divers sujets traités par le même. Le *recueil* doit être choisi ; la *collection* doit être complette, autant qu'il est possible. Il faut du goût, des lumières, de la critique, pour faire un bon *recueil* : il faut du

savoir, de la patience, des bibliothèques, pour faire de belles *collections*. La *collection* fait plus de volumes ; le *recueil* doit faire de meilleurs livres.

Il manque à la plupart des *recueils* précisément ce qui doit distinguer ce genre, le choix : cependant un compilateur peut absolument être un homme de goût.

Au lieu d'ouvrages d'esprit, il se fait des entreprises de librairie, de petits *recueils* et de vastes *collections*. Ajoutons-y des traductions, les unes nouvelles, les autres renouvellées ; et c'est à-peu-près toute l'histoire littéraire d'aujourd'hui.

La plupart des *recueils* ne sont pas faits par des hommes de lettres : la plupart des *collections* ne sont pas faites pour les gens de lettres. (R.)

945. *Reculer*, *Rétrograder*.

L'idée d'aller en arrière est commune aux mots *rétrograder* et *reculer*, pris dans le sens neutre. *Reculer*, suivant la force étymologique du mot, c'est aller dans une direction opposée à celle du *visage* ; *rétrograder*, c'est littéralement marcher (*gradi*) en arrière (*retro*), ou retourner sur ses pas.

Il résulte de cette distinction littérale, que *reculer* suppose uniquement une direction contraire à la direction ordinaire et naturelle de la marche, au lieu que *rétrograder* suppose déjà une avancée, suivie d'un mouvement contraire. Le canon, au moment de son explosion, *recule* et ne *rétrograde* pas. Lorsque

vous faites plusieurs tours de promenade dans une allée, on ne dira pas que vous *avancez* et que vous *reculez*; car *avancer*, à proprement parler, signifie s'approcher d'un but, et *reculer*, c'est s'en éloigner. Alors vous allez et vous venez.

Reculer est le mot vulgaire; il tient aux mots *recul*, *reculon*, *reculement*, *reculade*. Les hommes, les animaux, les voitures, etc., *reculent*.

Rétrograder appartient à la géométrie et à la physique; il en est de même de *rétrograder* et de *rétrogradation*. On dit que certaines planètes *rétrogradent* lorsqu'elles semblent *reculer* dans l'écliptique, et se mouvoir dans un sens opposé à l'ordre des signes, c'est-à-dire, d'Orient en Occident. Cependant il est propre à donner plus de précision au discours dans certains cas.

Reculer prend assez souvent un sens accessoire et moral; au lieu que *rétrograder* n'a qu'un sens physique et rigoureux. Le lâche *recule*, le brave *recule* aussi; l'un parce que la peur l'entraîne, l'autre pour mieux prendre l'avantage. Clytemnestre dit au soleil:

Recule, ils t'ont appris ce funeste chemin.

Dans ces applications et autres semblables, il se joint une idée morale au mot *reculer;* mais quand il ne s'agira que du sens physique, *rétrograder* sera mieux placé.

Il y a une façon d'aller en arrière que *rétrograder* n'exprime pas, et que *reculer* n'exprime qu'amphibologiquement; et celle de

l'écrevisse, ou celle d'aller le dos tourné vers un objet. On dit alors aller à reculon. (R.)

946. *Réformation, Réforme.*

La *réformation* est l'action de réformer; la *réforme* en est l'effet.

Dans le tems de la *réformation*, on travaille à mettre en règle, et l'on cherche les moyens de remédier aux abus. Dans le tems de la réforme, on est réglé, et les abus sont corrigés.

Il arrive quelquefois que la *réforme* d'une chose dure moins que le tems qu'on a mis à sa *réformation*. (R.)

L'idée objective commune à ces deux mots, est celle d'un rétablissement dans l'ancienne forme, ou dans une meilleure forme.

La *réformation* est l'opération qui procure ce rétablissement; la *réforme* en est le résultat, ou le rétablissement même.

Ceux qui sont chargés de travailler à la *réformation* des mœurs, ne doivent s'attendre à réussir, qu'autant qu'ils commenceront par vivre eux-mêmes dans la *réforme*.

Il n'est pas douteux qu'une bonne *réforme* dans le système de l'institution publique, ne produisît de très-grands biens pour l'État et pour les citoyens: mais la *reformation* n'en doit être confiée à aucun ordre de l'état exclusivement, et encore moins à aucun particulier; chacun ne voit que pour soi, et il faut voir pour tous. (B.)

947. *Regarder*,

947. *Regarder, Concerner, Toucher.*

On dit assez indifféremment, et sans beaucoup de choix, qu'une chose nous *regarde*, nous *concerne* ou nous *touche*, pour marquer la part que nous y avons. Il me paroît néanmoins qu'il y a entre ces trois expressions une différence délicate, qui vient d'abord d'un ordre de gradation, en sorte que l'une enchérit sur l'autre dans le rang que je lui ai donné. Quoique nous ne prenions qu'une légère part à la chose, nous pouvons dire qu'elle nous *regarde ;* mais il en faut prendre davantage pour dire qu'elle nous *concerne ;* et lorsqu'elle nous est plus sensible et personnelle, nous disons qu'elle nous *touche.* Il me paroît aussi qu'on se sert plus communément du mot de *regarder*, lorsqu'il est question de choses sur lesquelles on a des prétentions ou des démêlés d'intérêt ; qu'on emploie avec plus de grace celui de *concerner*, lorsqu'il s'agit de choses commises au soin et à la conduite ; et que celui de *toucher* se trouve mieux placé dans les affaires du cœur, d'honneur et de fortune.

Il n'en est pas des biens publics comme des particuliers ; la succession *regarde* toujours ceux même qui y ont renoncé. Les moindres démêlés dans l'Europe *regardent* tous les États qui la partagent : il est difficile qu'aucun d'eux se conserve long-tems dans une parfaite neutralité, tandis que les autres sont en guerre. Toutes les opérations du gouvernement *concernent* le premier ministre ; il doit être au

fait de tout, soit guerre, police, finances, ou intérêt du dehors: mais chacune de ces parties ne *concerne* que celui qui en est particulièrement chargé. La conduite de la femme *touche* d'assez près le mari, pour qu'il doive y avoir l'œil; mais la trop grande attention y est pour le moins aussi dangereuse que la négligence. Les affaires des moines *touchent* trop la cour de Rome, pour qu'elle n'en prenne pas connoissance, et qu'elle ne leur accorde point sa protection, lorsqu'on les attaque.

Beaucoup de gens s'inquiètent mal-à-propos de ce qui ne les *regarde* pas, se mêlent de ce qui ne les *concerne* point, et négligent ce qui les *touche* de près. (G.)

948. *Régie, Direction, Administration, Conduite, Gouvernement.*

La *régie* regarde uniquement des biens temporels confiés aux soins de quelqu'un, pour les faire valoir au profit d'un autre à qui ils appartiennent, et desquels on doit rendre compte de clerc à maître. La *direction* est pour certaines affaires où il y a distribution, soit de finances, soit d'occupations, et auxquelles on est commis pour y maintenir l'ordre convenable. L'*administration* a des objets d'une plus grande conséquence, tels que la justice ou les finances d'un état; elle suppose une prééminence d'emploi qui donne du pouvoir, du crédit, et une sorte de liberté dans le département dont on est chargé. La *conduite* désigne quelque sagesse et quelque habileté

à l'égard des choses, et une subordination à l'égard des personnes. Le *gouvernement* résulte de l'autorité et de la dépendance; il indique une supériorité de place sur des inférieurs, et a un rapport particulier à la politique. (G.)

949. *Règle*, *Modèle.*

L'un et l'autre ont pour objet de diriger, mais en diverses manières. La *règle* prescrit ce qu'il faut faire; le *modèle* le montre tout fait: on doit suivre l'une et imiter l'autre.

La *règle* parle à l'esprit, elle l'éclaire, elle lui fait connoître ce qui doit se faire; mais elle est froide et sans force. Le *modèle* échauffe l'ame, la met en mouvement, fait disparoître toutes les difficultés, anéantit tous les prétextes.

On trouve dans les écrits d'Aristote, de Longin, de Denys d'Halicarnasse, de Cicéron, de Quintilien, et de plusieurs modernes, d'excellentes *règles* sur l'éloquence: mais elles seront infructueuses, ou bien peu utiles pour former les orateurs, si l'on ne s'attache à l'étude des grands *modèles*, comme Démosthènes et Cicéron, Bossuet et Flechier, Bourdaloue et Massillon, d'Aguesseau et Cochin.

Les philosophes nous prescrivent des *règles* de conduite qui sont admirables, si l'on veut, et pleines de sagesse: mais ils ne gagneront rien, s'ils s'en tiennent à la théorie; il faut qu'ils ayent recours à l'histoire, qui, en nous proposant de grands et d'illustres *modèles*, nous soumet aux *règle* par l'imitation.

Les lois sont des *règles* déterminées par l'autorité du législateur ; les *modèles* montrent des exemples qui justifient les *règles*, et qui condamnent les réfractaires. Ainsi l'on peut appliquer ici la *règle* et au *modèle*, ce que Rousseau a dit de la *loi* et de l'*exemple* :

Contre la *loi* qui nous gêne,
La nature se déchaîne,
Et cherche à se révolter ;
Mais l'*exemple* nous entraîne
Et nous force à l'imiter.

« Il y a des endroits, dit le P. Bouhours, où l'on peut employer également les deux mots de *règle* ou de *modèle* : par exemple, on peut dire : la vie de N. S. est la *règle* des chrétiens, ou le *modèle* des chrétiens ».

Cela peut se dire sans doute, mais ce n'en sont pas moins deux expressions différentes par la forme et par le sens ; la première signifie, que de la vie de N. S. nous pouvons conclure quelles sont les véritables *règles* de la vie chrétienne ; la seconde, que dans la vie de N. S. nous trouvons un *modèle* qui nous porte à nous conformer aux *règles* de la vie chrétienne, et qui nous en montre la manière. La première expression, est, pour ainsi dire, de pure théorie ; la seconde est de pratique : ainsi il y a encore un choix, qui dépend des circonstances, et qui n'échappera pas au bon goût. (B.)

950. *Règle, Réglement.*

La *règle* regarde proprement les choses qu'on doit faire ; et le *réglement*, la manière

dont on les doit faire. Il entre dans l'idée de l'un quelque chose qui tient plus du droit naturel; et dans l'idée de l'autre, quelque chose qui tient plus du droit positif.

L'équité et la charité doivent être les deux grandes *règles* de la conduite des hommes; elles sont même en droit de déroger à tous les *réglemens* particuliers. On se soumet à la *règle*; on se conforme au *réglement*. Quoique celle-là soit plus indispensable, elle est néanmoins plus trangressée, parce qu'on est plus frappé du détail du *réglement*, que de l'avantage de la *règle*. (G.)

951. *Règlé, Rangé.*

On est *réglé* par ses mœurs et par sa conduite. On est *rangé* dans ses affaires et dans ses occupations. L'homme *réglé* ménage sa réputation et sa personne; il a de la modération, et il ne fait point d'excès. L'homme *rangé* ménage son tems et son bien; il a de l'ordre, et il ne fait point de dissipations.

A l'égard de la dépense à laquelle l'on applique souvent ces deux épithètes, elle est *réglée* par les bornes qu'on y met, et *rangée* par la manière dont on la fait. Il faut la *régler* sur ses moyens, et la *ranger* selon le goût de la société où l'on vit, de façon néanmoins que les commodités domestiques ne souffrent point de l'envie de briller. (G.)

952. *Réglé, Régulier.*

Ces deux adjectifs marquent un rapport aux règles; mais ce sont des rapports différens,

et les règles n'y sont pas envisagées sous les mêmes points de vue.

Ce qui est *réglé* est assujetti à une règle quelconque, uniforme ou variable, bonne ou mauvaise. Ce qui est *régulier* est conforme à une règle uniforme et louable.

Le mouvement de la lune est *réglé*, puisqu'il est soumis à des retours périodiques égaux : mais il n'est pas *régulier*, parce qu'il n'est pas uniforme dans la même période.

Toutes les actions des chrétiens sont *réglées* par l'évangile ; mais elles ne sont pas toutes *régulières*, parce qu'elles ne sont pas toutes conformes à ces règles sacrées.

Il me semble qu'en parlant de la vie, de la conduite, des mœurs, le mot de *réglé* dit autre chose que celui de *régulier*. Une vie *réglée* peut s'entendre au physique ou au moral ; au physique, c'est une vie assujettie à une règle suggérée par des vues de santé ou d'économie ; au moral, c'est une vie extérieurement conforme aux règles de morale que le monde même exige : mais une vie *régulière* est conforme aux principes de la morale et aux maximes de la religion. C'est à-peu-près la même différence, en parlant de la conduite et des mœurs.

On dit d'une femme, qu'elle est *réglée*, dans un sens purement physique, pour dire que le retour périodique des menstrues est exact. C'est pourquoi dans un sens moral, on dit qu'elle est *régulière*, pour dire qu'elle garde toutes les bienséances qu'exige la vertu: ce mot alors n'a aucun trait à la religion : « Ce

n'est pas une femme dévote, dit le P. Bouhours; *régulière* dit moins que dévote; et les femmes que nous appelons *régulières* ne sont la plupart que de vertueuses païennes; elles ont beaucoup de vertu, et très-peu de dévotion ».

Hors de la morale, ce qui est *réglé* étoit originairement libre et n'est soumis à une règle que par un choix libre ou par convention; c'est ainsi qu'il faut l'entendre d'une dispute *réglée*, d'un ordinaire *réglé*, d'un commerce *réglé*, d'un tems *réglé*, etc.: ou bien il s'agit d'une règle établie par le fait, et dont il est difficile ou impossible de rendre raison, comme quand on parle d'une fièvre *reglée*. Mais tout ce qui est *régulier* doit être conforme à la règle, et tend au vicieux dès qu'il s'y soustrait; tels sont un bâtiment, un discours, un poëme, une construction, une procédure, etc. (B.)

953. *Réglément*, *Régulièrement*.

Quand on ne veut marquer que la persévérance à faire toujours de la même manière, ces deux adverbes son synonymes, et se prennent indifféremment l'un pour l'autre: ainsi l'on peut dire d'un homme de cabinet, qu'il étudie *réglément* ou *régulièrement* huit heures par jour; que tous les jours il se lève *réglément* ou *régulièrement* à cinq heures etc.

Mais il y a des circonstances où l'on ne doit pas prendre l'un pour l'autre. *Réglément* veut dire alors, d'une manière égale, que l'on peut regarder comme règle, et qui semble soumise

à une règle; *régulièrement* veut dire, d'une manière conforme à une règle réelle, ou aux règles en général.

Réglément indique de la précision, et suppose de la sagesse et de l'ordre: *régulièrement* désigne de l'attention, et suppose de la soumission et de l'obéissance.

Vivre *réglément* est un moyen assuré de ménager tout-à-fait sa bourse et sa santé. Vivre *régulièrement* est le moyen efficace d'assurer son bonheur dans ce monde et dans l'autre. (B.)

954. *Relâche, Relâchement.*

Le *relâche* est une cessation de travail; on en prend quand on est las; il sert à réparer les forces. Le *relâchement* est une cessation d'austérité ou de zèle: on y tombe, quand la ferveur diminue, il peut mener au déréglement, ou à une inattention coupable.

L'homme infatigable travaille sans *relâche*. L'homme exact remplit son devoir sans *relâchement* (G.)

C'est l'interruption, l'intermission, la discontinuation d'un premier état: mais quelques idées accessoires ajoutées à ce premier fond, la synonymie disparoît.

Relâche se prend toujours en bonne part; c'est la discontinuation de quelque exercice pénible, soit pour le corps, soit pour l'esprit: *relâchement*, employé seul, se prend souvent en mauvaise part: c'est la diminution de l'activité dans le travail, ou dans quelque exer-

cice, ou de la régularité dans ce qui concerne les mœurs ou la piété.

Il est nécessaire que par intervalles l'esprit et le corps prennent du *relâche* ; il sert à ranimer les forces. En fait de mœurs et de discipline, le moindre *relâchement* est dangereux ; il fait mieux sentir le poids de la règle, et ne manque guère de la rendre odieuse.

Le *relâche* est un soulagement, qui prépare à de nouveaux travaux : le *relâchement* dans ce qui concerne la piété, la discipline ou les mœurs, est une infraction, qui en amène d'autres, et conduit au désordre. Mais par rapport au travail, le *relâchement* ne tire pas toujours à si grande conséquence ; et l'on peut se le permettre quelquefois jusqu'à certain point, quand on n'a pas le loisir de se donner entièrement *relâche*. (B.)

955. *Relevé, Sublime.*

On ne prend ici ces deux mots que dans le sens où ils s'appliquent au discours. Alors il me semble que celui de *relevé* a plus de rapport à la science et à la nature des choses qu'on traite ; et que celui de *sublime* en a davantage à l'esprit et à la matière dont on traite les choses.

L'*Entendement humain* de Locke est un ouvrage très-*relevé* On trouve du *sublime* dans les narrations de La Fontaine.

Un discours *relevé* est quelquefois guindé, et fait sentir la peine qu'il a coûté à l'auteur ;

mais un discours *sublime*, quoique travaillé avec beaucoup d'art, paroît toujours naturel.

Des mots recherchés, connus seulement des doctes, joints à des raisonnemens profonds et métaphysiques, forment le style *relevé*. Des expressions également justes et brillantes, jointes à des pensées vraies, finement et noblement tournées, font le style *sublime*.

Tous les différens ouvrages de l'esprit ne peuvent pas être *relevés*; mais ils peuvent être *sublimes*: il est cependant plus rare d'en trouver de *sublimes* que de *relevés*.

956. *Religion*, *Dévotion*, *Piété*.

Le mot de *religion* n'est pas pris ici dans un sens objectif, qui signifie le culte que nous devons à la divinité, et le tribut de dépendance que nous lui rendons; mais dans un sens formel, qui marque une qualité de l'ame et une disposition de cœur à l'égard de Dieu: ce n'est que dans ce seul sens qu'il est synonyme avec les deux autres; et cette disposition fait simplement qu'on ne manque point à ce qu'on doit à l'être suprême. La *piété* fait qu'on s'en acquitte avec plus de respect et plus de zèle. La *dévotion* ajoute un extérieur plus composé.

C'est assez pour une personne du monde d'avoir de la *religion*; la *piété* convient aux personnes qui se piquent de vertu; et la *dévotion* est le partage des gens entièrement retirés.

La *religion* est plus dans le cœur qu'elle ne paroît au dehors. La *piété* est dans le cœur, et

paroît au dehors. La *dévotion* paroit quelquefois au dehors sans être dans le cœur.

Où il n'y a point de probité, il n'y a point de *religion*. Qui manque de respect pour les temples, manque de *piété*. Point de *dévotion* sans attachement au culte des autels. (G.)

957. *Remarquer, Observer.*

On *remarque* les choses par attention, pour s'en ressouvenir. On les *observe* par examen, pour en juger.

Le voyageur *remarque* ce qui le frappe le plus. L'espion *observe* les démarches qu'il croit de conséquence.

Le général doit *remarquer* ceux qui se distinguent dans ses troupes, et *observer* les mouvemens de l'ennemi.

On peut *observer* pour *remarquer*: mais l'usage ne permet pas de retourner la phrase.

Ceux qui *observent* la conduite des autres pour en *remarquer* les fautes, le font ordinairement pour avoir le plaisir de censurer, plutôt que pour apprendre à rectifier leur propre conduite.

Lorsqu'on parle de soi, on s'*observe*, et l'on se fait *remarquer*.

Les femmes ne s'*observent* plus tant qu'autrefois; leur indiscrétion va de pair avec celle des hommes. Elles aiment mieux se faire *remarquer* par leurs foiblesses, que de n'être point fêtées par la renommée. (G.)

958. *Remède, Médicament.*

De *mad*, *med*, connoître, méditer, étudier, se forma le mot latin *medicus*, à la lettre, le savant, qui connoît la grande science de se bien porter, qui possède les secrets de la nature. Ainsi, dans l'Orient, les *médecins* avoient le nom de *sages* : ils sont appellés *physiciens* en anglais : nous les appellons *docteurs*. Dans l'origine, ils réunissoient à la science de guérir plusieurs autres sciences, sur-tout la théologie et la morale. Et si vous en croyez de nouveaux docteurs, c'est cet amas de connoissances réduites à une science unique et universelle qu'ils possèdent *sur le bout du doigt*.

Remède et médicament sont deux substantifs latins, dont le premier appartient au verbe *mederi*, qui signifie proprement guérir, remédier, rétablir, soulager; et le second au verbe *médicor*, qui signifie médicamenter, donner des remèdes, traiter, soigner, sur-tout en donnant des mixtions. Le *remède* est donc ce qui guérit, ce qui rend la santé, ce qui remet en bon état (d'où la particule *re*); et *médicament*, ce qui est préparé et administré, ce qui est employé comme *remède*, ce qui est pris ou appliqué pour guérir. Le *remède* guérit le mal: le *médcament* est un traitement fait au malade. C'est comme *remède* que le *médicament* guérit. Contre un mal sans *remède*, on emploie encore des *médicamens*.

Tout ce qui contribue à guérir est *remède*: toute matière, toute mixtion, préparée pour servir de remède, est *médicament*. La diète

l'exercice, l'eau, le lait, la saignée, etc. sont des *remèdes* et non des *médicamens*. Tous les *médicamens* sont des espèces de *remèdes* ou employés comme tels.

La nature fournit ou suggère les *remèdes*: la pharmacie compose, apprête les *médicamens*. Les *remèdes* chymiques sont des *médicamens*; et ces *médicamens* sont au moins des *remèdes* bien suspects. Le mot latin *médicamen*, comme le grec *pharmacon*, signifie *médicament* et *poison*. *Medicamentarius* signifie apothicaire et empoisonneur, ainsi que *pharmacos*.

En médecine, le *médicament* est opposé à l'*aliment*, en ce que l'*aliment* se convertit en notre substance, au lieu que notre substance est altérée par le *médicament*. Il y a pourtant des *alimens médicamenteux*, comme des *médicamens alimenteux*. Tout cela n'indique que des moyens de changer la substance. Mais le *remède* est proprement opposé au mal; et ce mot annonce l'effet, un bon effet, un soulagement, un bien, si ce n'est pas toujours la guérison, la cure entière: et c'est aussi ce qu'il exprime au figuré, lorsqu'il s'agit de mal moral, de malheur, de disgrace, d'inconvénient. (R.)

959. *Réminiscence, Ressouvenir, Souvenir, Mémoire.*

Ces quatre mots, dit un habile grammairien, expriment également l'attention renouvellée de l'esprit à des idées qu'il a déjà apperçues. Mais la différence des points de vue accessoires

qu'ils ajoutent, assigne à ces mots des caractères distinctifs qui n'échappent point à la justesse des bons écrivains, dans le tems même qu'ils s'en doutent le moins.

Mais est-il vrai, comme on l'a dit dans l'Encyclopédie, à la suite des synonymes de l'abbé Girard, et dans le nouveau dictionnaire de Trévoux, est-il vrai que la *mémoire* et le *souvenir* expriment *toujours* une attention *libre* de l'esprit à des idées qu'il n'a point oubliées, quoiqu'il ait discontinué de s'en occuper; et qu'on se rappelle la *mémoire* et le *souvenir* des choses quand on veut et parce qu'on le veut, par choix, et uniquement par une action libre de l'ame? Est-il vrai que le *ressouvenir* et la *réminiscence* n'expriment *également* qu'une attention *fortuite* à des idées que l'esprit avoit entièrement oubliées et perdues de vue; et qu'on n'a le *ressouvenir* comme la *réminiscence* des choses que quand on peut, par des causes indépendantes de notre liberté, sans concours de notre part, l'ame étant entièrement passive.

Je crois que la *mémoire* et le *souvenir* ne sont pas toujours volontaires et libres: je crois que le *ressouvenir* n'est pas toujours involontaire et indélibéré, comme la *réminiscence*; et dès-lors la distinction, tirée de la part que la volonté prend ou ne prend pas à ces différens actes, s'évanouit. Il y a des objets dont la *mémoire* ou le *souvenir* nous revient à notre insçu, nous importune, nous poursuit malgré tous nos efforts. En songeant qu'il faut qu'on les oublie, on s'en souvient. L'affinité d'un objet pré-

sent à notre esprit avec un autre imprimé dans notre *mémoire*, réveille naturellement l'idée de celui-ci, sans notre participation.

Réminiscence, lat. *reminiscentia*, vient de *mens*, esprit, intelligence, *mémoire*. La *mémoire*, lat. *memoria*, est mot-à-mot, l'esprit, l'intelligence qui retient, qui garde: de *mens*, esprit, et de *mor*, arrêter, retenir. La *réminiscence*, chez les disciples de Socrate, étoit le *souvenir* des choses purement intelligibles, ou des connoissances naturelles que les ames avoient eues, avant d'être unie aux corps: tandis que la *mémoire* s'exerçoit sur les choses sensibles, ou sur les connoissances acquises par les sens. Ainsi les Latins disoient que la *réminiscence* n'appartient qu'a l'homme, parce qu'elle est purement intellectuelle; et que la *mémoire* est commune à tous les animaux, parce qu'elle n'est que le dépôt des sensations. Mais cette métaphysique n'a point passé dans notre langue et dans nos opinions. *Mémoire* est un mot générique: toute idée rappellée à l'esprit est la *mémoire* de la chose; comme toute idée retenue dans l'esprit est un dépôt de la *mémoire*. La *réminiscence* est des choses qui n'ont fait qu'une impression si foible, ou dont l'impression a été si fort effacée qu'à peine est-il possible d'en retrouver ou d'en reconnoître les traces.

Le *souvenir* est litéralement ce qui *revient dans* l'esprit. Le *ressouvenir* est manifestement un *souvenir nouveau* ou renouvellé. Le *souvenir* qui se renouvelle, suppose que l'oubli se renouvelle également, et par conséquent il s'af-

foiblit ; et dès-lors il faut se rappeller souvent la chose, et à la fin il faut des efforts pour s'en *ressouvenir.* Alors on ne s'en souvient plus qu'imparfaitement ; car à force d'oublier la chose, on en oublie totalement tantôt une circonstance, tantôt une autre, on s'en souvient mal. Ainsi l'on dit assez (mal-à-propos à la vérité) qu'on a des *ressouvenirs*, c'est-à-dire, des *ressentimens* de quelque mal, lorsqu'on en éprouve de tems en tems de légères atteintes. On dit que le *souvenir* est d'un tems plus voisin, et *ressouvenir* d'un tems plus éloigné : distinction que Cicéron fait entre *memoria* et *recordatio*. Le *souvenir* pur est plutôt d'une chose plus ou moins présente à l'esprit, plus ou moins facile à rappeller, plus ou moins fidèlement représentée : le *ressouvenir* est plutôt d'une chose plus ou moins oubliée, plus ou moins difficile à retrouver, plus ou moins imparfaitement retracée. Le *souvenir* est d'une *mémoire* fraîche ; le *ressouvenir*, d'une *mémoire* caduque.

Ainsi donc la *réminiscence* est le plus léger et le plus foible des *souvenirs* ; ou plutôt c'est un *ressouvenir* si foible et si léger, qu'en nous rappellant une chose ; nous ne nous rappellons pas ou nous ne nous rappellons qu'à peine d'en avoir eu peut-être quelque idée. Le *ressouvenir* est le *souvenir* renouvellé d'une chose plus ou moins éloignée du moins de notre esprit, oubliée autant de fois que rappellée, et difficile soit à retrouver soit à reconnoître. Le *souvenir* est l'idée d'une chose qui, plutôt détournée de notre attention qu'absente de notre esprit, nous

redevient présente par la *mémoire* et rappelle notre attention. La *mémoire* est un acte quelconque de cette faculté qui nous rappelle nos idées. (R.)

960. *Rémission*, *Abolition*, *Absolution*, *Pardon*, *Grace*.

La *grace* est le genre à l'égard du *pardon*, de la *rémission*, de l'*abolition*. Le *pardon* est la *grace* accordée par le prince à celui qui, impliqué dans une affaire n'a été ni l'auteur ni le complice du crime commis: c'est donc en effet la grace de ne pas punir un innocent. La *rémission* est la *grace* accordée à celui qui a commis un meurtre involontaire, ou qui l'a commis en défendant sa vie: cette *grace* est donc une justice accordée à un homme qui n'a été que malheureux ou qui n'a fait qu'user de son droit. L'*abolition* est la *grace* accordée par la puissance absolue au criminel vraiment coupable, et coupable d'un crime irrémissible par sa nature: oh! c'est-là vraiment une *grace* et la plus étonnante des *graces*, qui dérobe au supplice et assure l'impunité. Quant à l'*absolution*, c'est un jugement par lequel un accusé est déclaré innocent, ou réhabilité comme tel.

Revenons à la langue vulgaire. L'idée propre de *rémission* est celle de se désister de la peine qu'on a droit d'exiger de quelqu'un. On *remet* une peine, une dette dont on fait *grace*: c'est renoncer à exercer son droit. La *rémission* est entière ou partielle; car ce mot signifie

quelquefois modération, diminution, relâchement.

L'idée propre d'*abolition* est celle de détruire, d'effacer, d'anéantir le crime, comme si la chose étoit nulle ou non-avenue. *Abolir* exprime par la particule *ab*, la destruction, la suppression, l'extinction de l'idée exprimée par le mot *ol*, croître, s'élever, se maintenir; et par conséquent il exprime l'idée opposée.

L'idée propre d'*absolution* est celle de délier l'accusé ou de délivrer des liens par lesquels il étoit enchaîné. On dit les *liens* du péché, les liens des censures, ect.: l'*absolution* rompt ces liens. *Absoudre*, lat. *absolvere*, est un composé de *solvere*, rompre, délivrer, acquitter.

L'idée propre de *pardon* est de faire la rémission entière de la faute qu'on a droit de punir comme supérieur, ou de l'offense qu'on est dans le cas de ressentir, comme si on l'oublioit, et s'il n'en restoit aucune trace. *Pardonner*, c'est, à la lettre, donner parfaitement ou sans réserve, remettre sans restriction.

L'idée propre de *grace* est ici celle d'accorder un *pardon* purement *gratuit*, et de recevoir le coupable en *grace*, en faveur. Je n'ai pas besoin d'expliquer encore la signification de ce mot.

La *rémission* est un acte de modération: l'*abolition* est l'acte d'une volonté absolue et d'une insigne faveur: l'*absolution* est l'acte d'un juge équitable ou propice: le *pardon* est

un acte ou de clémence ou de générosité : la *grace* est un acte d'affection et de bonté.

La *rémission* produit l'effet de décharger le coupable de la peine qu'il avoit encourue. L'*abolition* produit l'effet de soustraire le coupable à la justice, et de le faire jouir des droits de l'innocence. L'*absolution* produit l'effet de rétablir l'accusé ou le pénitent dans son innocence, et dans la jouissance de toute sa liberté et de tous ses droits. Le *pardon* produit l'effet d'ôter la division entre l'offenseur et l'offensé, ou de ramener l'inférieur dans le bras du supérieur. La *grace* produit l'effet de remettre le coupable en *grace*.

Remettre est ici opposé à exiger, *abolir*, à faire justice; *absoudre*, à condamner; *pardonner*, à punir ou poursuivre la peine: la *grace* exclut la justice rigoureuse.

Appliquons ces termes aux péchés, par exemple. La *rémission* des péchés, fait que le pécheur n'en rendra plus compte : l'*abolition* des péchés fait qu'ils sont entièrement effacés: l'*absolution* des péchés fait que le pécheur est délié dans le ciel comme sur la terre le *pardon* des péchés fait qu'il n'en sera point tiré de vengeance : la *grace* fait que le pécheur rentre en *grace* auprès de Dieu. (R.)

961. *Renaissance, Régénération.*

L'un et l'autre marquent une nouvelle existence, mais sous des aspects différens.

Renaissance ne s'emploie qu'au figuré, et se dit du renouvellement d'une chose, comme si, après avoir cessé, elle naissoit une seconde

fois. *Régénération* s'emploie au propre et au figuré: au propre, il se dit dans les traités de chirurgie, pour la reproduction de la substance perdue; au figuré, c'est un terme consacré à la religion, où il marque une nouvelle vie.

Depuis la *renaissance* des lettres en Europe, la rusticité des barbares qui l'avoient inondée, a fait place à des mœurs plus polies et plus douces; mais on y est encore aussi entêté qu'eux-mêmes de leurs absurdes préjugés.

Dans les parties molles de l'animal il ne se fait aucune *régénération*, et l'opinion contraire a été funeste aux progrès de l'art: mais il y a des exemples de *régénération* d'os, dans des sujets jeunes, et qui n'avoient pas encore pris tout leur accroissement.

Dans le langage de la religion, la *régénération* s'entend de la naissance spirituelle que nous recevons au baptême, et de la nouvelle vie qui suivra la résurrection générale. La première *régénération* nous rend enfans de Dieu, nous accorde l'innocence, et nous donne droit à l'héritage de la vie éternelle: la seconde *régénération*, la résurrection, nous fait entrer en possession de cet héritage (B.)

962. *Rencontrer, Trouver.*

Ces termes nous sont bien familiers; et l'on dispute sur leur signification, et l'on n'en donne que des notions inexactes; eh! que savons-nous donc?

De modernes vocabulistes reprennent l'académie et leurs confrères, d'avoir avancé, con-

formément à l'usage, que *rencontrer* et *trouver* se disent des personnes et des choses, soit qu'on les cherche, soit qu'on ne les cherche pas. Et sur quoi fondent-ils leur censure? Sur l'autorité de l'abbé Girard, qui, sans preuve et sans motif, décide que nous *trouvons* les choses inconnues ou celles que nous cherchons; et que nous *rencontrons* les choses qui sont à notre chemin, ou qui se présentent à nous et que nous ne cherchons point.

Cependant l'académie a raison, et l'abbé Girard a tort. Ces deux verbes ne supposent ni n'excluent l'idée de chercher, soit une chose, soit une autre. Est-ce que, quand vous allez dans une maison, vous n'y *trouvez* pas votre ami tout comme une personne inconnue qui s'y *trouve*, et sans le chercher? Et quand vous allez à *la rencontre* de quelqu'un, n'est-ce pas pour le *rencontrer?*

L'abbé Girard avoit saisi l'idée propre de *rencontrer*: mais pour l'expliquer, il l'abandonne. *Rencontrer* exprime sensiblement l'idée de *trouver* en allant à l'*encontre*, *contre*, dans la direction *contraire* à celle de l'objet, face à face. *Trouver* est exactement le latin *invenire*, *venire in*, parvenir dans le lieu, à l'endroit où est la chose, où on vouloit atteindre: il vient du celte *trov*, *tref*, *trhop*, demeure, habitation, lieu occupé.

Ainsi vous *rencontrez* une chose dans votre chemin, en chemin faisant et vous la *trouvez* à sa place, où elle est.

La personne que vous allez voir chez elle, vous ne l'y *rencontrez* pas, vous l'y *trouvez*:

vous la *rencontreriez* dans les rues. Vous allez à la promenade, dans l'espérance d'y *rencontrer* votre ami : vous indiquez à celui qui cherche quelqu'un, le lieu où il le *trouvera*. Un torrent entraîne tout ce qu'il *rencontre sur son passage* : des voleurs emportent tout ce qu'ils *trouvent dans une maison*. Des armées se *rencontrent* et *trouvent* sur leurs pas un effroyable cimetière.

Le moyen de *rencontrer* est d'aller au-devant : le moyen de *trouver*, c'est de chercher. Mais vous trouvez aussi ce que vous ne cherchiez pas : vous *rencontrez* aussi ce que vous cherchiez, et par une sorte de bonne fortune, par un cas fortuit, par un *hasard* heureux qui fait qu'il se *trouve* comme en passant sur le chemin où vous passiez.

Je me *trouve* mieux, dit agréablement Montaigne, quand je me *rencontre* que quand je me cherche. On *trouve* donc en ne cherchant pas, comme en cherchant : il y a toujours quelque hasard à *rencontrer*, et beaucoup plus quand on ne cherche point.

Les gens qu'on *rencontre* par-tout, on ne les *trouve* nulle part.

Ces deux ennemis qui se *rencontrent* et se bravent, ils trembleroient peut-être l'un et l'autre, sans la colère qui leur donne du cœur. Ces deux méchans qui se *trouvent* ensemble et s'accordent si bien, ils se déchireroient l'un et l'autre, sans la proie qu'ils doivent partager.

Ce n'est pas que l'occasion ne se *rencontre*, mais elle passe si vîte ! Ce n'est pas que la

fortune ne se *trouve* quelque part, mais elle n'y est que pour ses élus.

Des personnes qui étoient fort fâchées de se *trouver* ensemble, sont bien aises de se *rencontrer* au bout du monde. Ce que c'est que de changer de place!

Il y a des gens qui font toujours des *rencontres* extraordinaires: je le conçois: les petits esprits grossissent bien les objets. Il y a des gens qui ne savent jamais rien *trouver*: je le comprends; qui ne connoît pas cette sorte d'yeux qui regardent sans voir?

Rigoureusement parlant, on ne *rencontre* que ce qui se *trouve* en face, en allant au-devant et *contre* ou à l'*encontre*, comme pour le heurter. On se *rencontre* face à face, nez à nez. Ainsi, l'italien *rincontro* signifie choc, heurt, confrontation vis-à-vis. Deux objets ne se *rencontrent* qu'en allant chacun de son côté, l'un vers l'autre: les atômes d'Epicure se *rencontrent*, s'entreheurtent et s'accrochent: une *rencontre* dans l'art militaire est un choc. (R.)

963. *Rendre, Remettre, Restituer.*

Nous *rendons* ce qu'on nous avoit prêté ou donné; nous *remettons* ce que nous avons en gage ou en dépôt, nous *restituons* ce que nous avions pris ou volé.

On doit *rendre* exactement, *remettre* fidèlement, et *restituer* entièrement. On emprunte pour *rendre*; on se charge d'une chose pour la *remettre*; mais on ne prend guère à dessein de *restituer*.

un libertinage outré, ou un intérêt criminel fait les renégats. *Renoncer* est d'usage de l'une et de l'autre façon, tantôt en bien, tantôt en mal : le choix du bon nous fait quelquefois *renoncer* à nos anciennes habitudes, pour en prendre de meilleures ; mais il arrive encore plus souvent, que le caprice et le goût dépravé nous font *renoncer* à ce qui est bon, pour nous livrer à ce qui est mauvais.

L'hérétique *abjure*, quand il rentre dans le sein de l'église. Le chrétien *renie*, quand il se fait Mahométan. Le schismatique *renonce* à la communion universelle des fidelles, pour s'attacher à une société particulière.

Ce n'est que par formalité que les princes *renoncent* à leurs prétentions : ils sont toujours prêts à les faire valoir, quand la force et l'occasion leur en fournissent les moyens. Tel résiste aux persécutions, qui n'est pas à l'épreuve des caresses ; ce qu'il défendoit avec fermeté dans l'oppression, il le *renie* ensuite avec lâcheté dans la faveur. Quoique l'intérêt soit très-souvent le véritable motif des *abjurations*, je ne me défie pourtant pas toujours de leur sincérité, parce que je sais que l'intérêt agit sur l'esprit comme sur le cœur. (G.)

965. *Rénonciation, Renoncement.*

La désappropriation est l'effet de l'un et de l'autre, et tous deux sont des actes volontaires : voici en quoi ils diffèrent.

Rénonciation est un terme d'affaires et de

jurisprudence ; c'est l'abandon volontaire des droits que l'on avoit ou que l'on prétendoit avoir sur quelque chose. *Renoncement* est un terme de spiritualité et de morale chrétienne ; c'est le détachement des choses de ce monde et de l'amour-propre.

La *renonciation* est un acte extérieur qui ne suppose pas toujours le détachement intérieur. Le *renoncement*, au contraire, est une disposition intérieure, qui n'exige pas l'abandon extérieur des choses dont on se détache.

La profession de la vie religieuse exige dans l'intérieur un *renoncement* entier de soi-même et de toutes les choses de ce monde, et emporte, par le fait, la *renonciation* à tous les droits de propriété que l'on pouvoit avoir avant la prononciation des vœux. (B.)

966. *Rente, Revenu.*

On dit également qu'une personne jouit de dix mille livres de *rente*, ou d'un *revenu* de dix mille livres, sans égard à la nature de ses biens, qu'il est inutile et impossible de distinguer dans le courant de la conversation. L'idée commune de ces deux termes est celle d'une recette annuellement renouvellée. Le principal inconvénient de leur confusion, est de présenter les *rentes* comme des richesses distinctes des *revenus*, et d'induire ainsi l'administration dans la plus désastreuse des erreurs.

Ceci demande explication. Un propriétaire foncier retire de sa terre un *revenu* de dix mille

livres : mais son héritage est chargé de cinq mille livres de *rentes* qu'il paye avec la moitié de ce *revenu*. Il est évident qu'il n'y a réellement la que dix mille francs pour le *revenu* national. Mais si, dans l'estimation de ce *revenu* total, vous comptez d'abord les dix mille livres du propriétaire et ensuite la *rente* de cinq mille livres, total quinze mille livres, vous enflez de 5000 livres, par un double emploi, le *revenu* national; et l'administration abusée, qui demanderoit un dixième du *revenu* sur cette donnée, leveroit réellement trois vingtièmes. Or la plupart des calculateurs politiques ont commis cette faute capitale dans l'estimation de la richesse des nations.

Il en est des salaires et des profits de l'industrie et du commerce comme des *rentes*, ils ne sont payés que sur le *revenu* et par sa distribution; et ils ne sont pas une richesse nouvelle.

Cette remarque, qui démontre combien les mots influent sur les choses, nous fera craindre que leur confusion n'opère à-peu-près les mêmes effets que la confusion des langues. Peut-être des vocabulistes n'oseroient-ils plus définir la *rente* ou le *revenu* annuel. La *rente* est ce qu'on vous *rend*, ce qu'on vous paye annuellement, comme prix ou intérêt d'un fonds ou d'un capital aliéné ou cédé : le *revenu* est ce qui *revient*, ce qui est annuellement reproduit à votre profit, comme fruit de votre propriété et de vos avances productives. L'académie a fort bien observé que *rente* vient de *rendre*; c'est le latin *redditus* : quant au mot *revenu*,

ce qui renaît après avoir été détruit; c'est à-peu-près le *proventus* des Latins. Vous direz que votre *rente* vous *revient* chaque année; oui, le paiement de votre *rente*, et il vous *revient* par une nouvelle distribution d'argent. Mais le *revenu revient* dans toute la force du terme; il est reproduit; ce sont les fruits qui repoussent sur l'arbre. La terre ne vous donne pas une *rente*, mais elle vous donne un *revenu* par ces productions renaissantes annuellement. On vous paye une *rente* et vous recueillez un *revenu*. Pour payer chaque année une *rente*, il faut, chaque année, un *revenu* nouveau ou une richesse nouvelle; car, sans cela, sur quoi payer? Or quel autre *revenu* annuellement régénéré, que le *revenu* territorial?

Les *rentes* ne sont que des charges du *revenu*. Les *rentes* publiques sont des charges du *revenu* public: sans le *revenu*, essayez de payer les *rentes*. La *rente* est la représentation d'un droit sur le *revenu*.

C'est une recette très-commode que celle des *rentes*; il est vrai que de toutes les *rentes* constituées à perpétuité, il y en a très-peu qui se maintiennent jusqu'à la troisième ou quatrième génération. Il y a bien de l'embarras et des inconvéniens dans le *revenu* des terres: il est vrai que la terre ne vous manquera jamais; et que quand vous voudrez vous enrichir de plus en plus, vous n'aurez qu'à vivre heureux sur votre domaine et à le soigner.

Il n'y a qu'à créer des *rentes* pour détruire

le *revenu;* car, en attirant par l'appât d'un gros intérêt les capitaux de l'agriculture et du commerce, vous tarissez d'un côté la source de votre *revenu*, pendant que de l'autre vous le surchargez de *rentes*.

Je sais fort bien qu'on dit le *revenu* d'une charge, d'un office, d'une place, comme d'une terre ; et qu'on assimile ainsi des choses qui ne peuvent être comparées. Les *émolumens* des places ne sont pas plus *revenus* que *rentes ;* ce sont des salaires, des bénéfices : si, pour l'honneur du nom, vous vous en attribuez une partie, vous ne faites que reprendre d'une main, avec des frais et des inconvéniens, ce que vous aviez donné de l'autre. (R)

967. *Réponse, Réplique, Repartie.*

La *réponse* se fait à une demande ou à une question. La *réplique* se fait à une *réponse*, ou à une remontrance. La *repartie* se fait à une raillerie ou à un discours offensant.

Les scholastiques enseignent à proposer de mauvaises difficultés, et à y donner encore de plus mauvaises *réponses*. Il est plus grand d'écouter une sage remontrance et d'en profiter, que d'y *répliquer*. On ne se défend jamais mieux contre des paroles piquantes, que par des *reparties* fines et honnêtes.

Le mot de *réponse* a, dans sa signification, plus d'étendue que les deux autres : on *répond* aux questions des personnes qui s'informent ; aux demandes de celles qui atten-

dent des grâces ou des services; aux interrogations des maîtres et des juges; aux argumens de ceux qui nous exercent dans les écoles, aux lettres qu'on nous écrit; et aux difficultés qu'on nous propose, touchant la conduite, les affaires, et les sentimens. Le mot de *réplique* a un sens plus restreint; il suppose une dispute commencée à l'occasion des diverses opinions qu'on suit, ou des différens sentimens dans lesquels on est, ou des partis et des intérêts opposés qu'on a embrassés : on *réplique* à la *réponse* d'un auteur qu'on a critiqué; aux réprimandes de ceux dont on ne veut pas recevoir de correction, et aux plaidoyers ou aux écritures de l'avocat de la partie adverse. Le mot de *repartie* a une énergie propre et particulière, pour faire naître l'idée d'une apostrophe personnelle contre laquelle on se défend, soit sur le même ton, en apostrophant aussi de son côté; soit sur un ton plus honnête, en émoussant seulement les traits qu'on nous lance : on fait des *reparties* aux gens qui veulent se divertir à nos dépens; à ceux qui cherchent à nous tourner en ridicule; et aux personnes qui n'ont, dans la conversation, aucun ménagement pour nous.

La *réponse* doit être claire et juste; il faut que ce soit le bon sens et la raison qui la dictent. La *réplique* doit être forte et convaincante; il faut que la vérité y paroisse armée et fortifiée de toutes ses preuves. La *repartie* doit être vive et prompte; il faut que le sel de l'esprit y domine et la fasse briller.

Il faut élever les enfans à faire toujours ; autant qu'il se peut, des *réponses* précises et judicieuses ; et leur faire sentir qu'il y a plus d'honneur pour eux à écouter, qu'a faire des *répliques* à ceux qui ont la bonté de les instruire : mais il n'est pas toujours à propos de blâmer leurs petites *reparties*, quoiqu'un peu contraires à la docilité, de peur d'émousser leur esprit par une gêne trop sévère.

Les *réponses*, les *répliques*, et les *reparties* doivent être promptes, justes, judicieuses, convenables aux personnes, aux temps, aux lieux, et aux conjonctures. Donnons des exemples de chaque espèce.

Une belle *réponse* est celle de la maréchale d'Ancre, qui fût brûlée en place de Grêve comme sorcière. Le conseiller Courtin, interrogeant cette femme infortunée, lui demanda de quel sortilège elle s'était servie pour gouverner l'esprit de Marie de Médicis : « Je me suis servi, *répondit* la maréchale, du pouvoir qu'ont les ames fortes sur les esprits foibles ».

Une femme vint le matin se plaindre à Soliman II, que la nuit, pendant qu'elle dormoit, ses janissaires avoient tout emporté de chez elle. Soliman sourit et *répondit*, qu'elle avoit donc dormi bien profondément, si elle n'avoit rien entendu du bruit qu'on avoit dû faire en pillant sa maison. « Il est vrai, seigneur, *répliqua* cette femme, que, je dormois profondément, parce que je croyois que ta hautesse veilloit pour moi ». Le sultan admira cette *réplique*, et la récompensa.

Dans le procès de François de Montmorency, comte de Luze et de Boutteville, M. du Châtelet fit pour sa défense un mémoire également éloquent et hardi. Le cardinal de Richelieu lui reprocha fortement d'avoir mis au jour ce mémoire pour condamner la justice du prince. « Pardonnez-moi, lui *répliqua*-t-il ; c'est pour justifier sa clémence, s'il a la bonté d'en user envers un des plus honnêtes et des plus vaillans hommes de son royaume.

Saint-Thomas-d'Aquin entroit dans la chambre du pape Innocent IV, pendant que l'on comptoit de l'argent, sur quoi ce pape lui dit, vous voyez que l'Eglise n'est plus dans le siècle où elle disoit : je n'ai ni or ni argent. Le docteur angélique *répartit* : il est vrai, saint-père, mais elle ne peut plus dire aux boiteux : *lève-toi, et marche* (*Encycl* XIV. 137.)

968. *Réputation, Célébrité, Renommée, Considération.*

Le desir d'occuper une place dans l'opinion des hommes, a donné naissance à la *réputation*, à la *célébrité* et à la *renommée*, ressorts puissans de la société, qui partent du même principe, mais dont les moyens et les effets ne sont pas totalement les mêmes.

Plusieurs moyens servent également à la *réputation* et à la *renommée*, et ne diffèrent que par les degrés; d'autres sont exclusivement propres à l'un ou à l'autre.

Une *réputation* honnête est à la portée du

commun des hommes; on l'obtient par les vertus sociales et la pratique constante de ses devoirs : cette espèce de *réputation* n'est à la vérité ni étendue, ni brillante, mais elle est souvent la plus utile pour le bonheur.

L'esprit, les talens, le génie procurent la *célébrité* : c'est le premier pas vers la *renommée*, qui ne diffère que par plus d'étendue : mais les avantages en sont peut-être moins réels que ceux d'une bonne *réputation*.

Deux sortes d'hommes sont faits pour la *renommée*. Les premiers, qui se rendent illustres par eux-mêmes, y ont droit : les autres qui sont les princes, y sont assujettis; ils ne peuvent échapper à la *renommée*. On remarque également dans la multitude, celui qui est plus grand que les autres, et celui qui est placé sur un lieu plus élevé : on distingue en même temps, si la supériorité de l'un et de l'autre vient de la personne, ou du lieu où elle est placée. Tels sont le rapport et la différence qui se trouvent entre les grands hommes et les princes qui ne sont que princes.

Les qualités qui sont uniquement propres à la *renommée*, s'annoncent avec éclat : telles sont les qualités des hommes d'Etat, destinés à faire la gloire, le bonheur, ou le malheur des peuples, soit par les armes, soit dans le gouvernement. Les grands talens, les dons du génie, procurent autant ou plus de *renommée* que les qualités de l'homme d'Etat, et ordinairement transmettent un nom à une postérité plus reculée.

Quelques-uns des talens qui font la *renom-*

mée, seroient inutiles, et quelquefois dangereux dans la vie privée. Tel a été un héros, qui, s'il fut né dans l'obscurité, n'eût été qu'un brigand, et au lieu d'un triomphe n'eût mérité qu'un supplice. Il y a eu dans tous les genres des grands hommes, qui, s'ils ne le fussent pas devenus, faute de quelques circonstances, n'auroient jamais pu être autre chose, et auroient paru incapables de tout.

La *réputation* et la *renommée* peuvent être fort différentes, et subsistent ensemble.

Un homme d'Etat ne doit rien négliger pour sa *réputation*; mais il ne doit compter que sur la *renommée*, qui peut seule se justifier contre ceux qui attaquent sa *réputation* il : en est comptable au monde ; et non pas à des particuliers intéressés, aveugles ou téméraires.

Ce n'est pas qu'on ne puisse mériter à la fois une grande *renommée* et une mauvaise *réputation*: mais la *renommée*, portant principalement sur des faits connus, est ordinairement mieux fondée que la *réputation*, dont les principes peuvent être équivoques. La *renommée* est assez constante et uniforme, la *réputation* ne l'est presque jamais.

Ce qui peut consoler les grands hommes sur les injustices qu'on fait à leur *réputation*, ne doit pas la leur faire sacrifier légèrement à la *renommée*; parce qu'elles se prêtent réciproquement beaucoup d'éclat. Quand on fait le sacrifice de la *réputation* par une circonstance forcée de son état, c'est un malheur qui doit se faire sentir, et qui exige tout le

courage que peut inspirer l'amour du bien public. Ce seroit aimer bien généreusement l'humanité, que de la servir au mépris de la *réputation* : ou ce seroit trop mépriser les hommes que de ne tenir aucun compte de leurs jugemens ; et dans ce cas les serviroit-on : Quand le sacrifice de la *réputation* à la *renommée* n'est pas forcé par le devoir, c est une grande folie ; parce qu'on jouit réellement plus de sa *réputation* que de sa *rénommée*.

On ne jouit en effet de l'amitié, de l'estime, du respect et de la *considération*, que de la part de ceux dont on est entouré : il est donc plus avantageux que la *réputation* soit honnête, que si elle n'étoit qu'étendue et brillante. La *renommée* n'est, dans bien des occasions, qu'un hommage rendu aux syllabes d'un nom.

Si l'on réduisoit la *célèbrité* à sa valeur réelle, on lui feroit perdre bien des sectateurs. La *réputation* la plus étendue est toujours très-bornée : la *renommée* même n'est jamais universelle. A prendre les hommes numériquement, combien y en a-t-il à qui le nom d'Alexandre n'est jamais parvenu ? Ce nombre surpasse, sans aucune proportion, ceux qui savent qu'il a été le conquérant de l'Asie. Combien y avoit-il d'hommes qui ignoroient l'existence de Kouli-kam, dans le tems qu'il changeoit une partie de la face de la terre ? Elle a des bornes assez étroites, et la *renommée* peut toujours s'étendre sans jamais y atteindre. Quel caractère de foiblesse, que

de pouvoir croître continuellement, sans atteindre à un terme limité !

On se flatte du moins que l'admiration des hommes instruits doit dédommager de l'ignorance des autres. Mais le propre de la *renommée* est de compter, de multiplier les voix, et non pas de les apprécier.

Cependant plusieurs ne plaignent ni travaux, ni peines, uniquement pour être connus: ils veulent qu'on parle d'eux, qu'on en soit occupé ; ils aiment mieux être malheureux qu'ignorés. Celui dont les malheurs attirent l'attention est à demi-consolé.

Quand le desir de la *célébrité* n'est qu'un sentiment, il peut être, suivant son objet, honnête pour celui qui l'éprouve, et utile à la société. Mais si c'est une manie, elle est bientôt injuste, artificieuse, et avilisante par les manœuvres qu'elle emploie : l'orgueil fait faire autant de la bassesses que l'intérêt. Voilà ce qui produit tant de *réputations* usurpées et peu solides.

Rien ne rendroit plus indifférent sur la *réputation*, que voir comment elle s'établit souvent, se détruit, se varie, et quels sont les auteurs de ces révolutions.

Il arrive souvent que le public est étonné de certaines *réputations* qu'il a faites ; il en cherche la cause ; et ne pouvant la decouvrir, parce qu'elle n'existe pas, il n'en conçoit que plus d'admiration et de respect pour le fantôme qu'il a créé. Ces *réputations* ressemblent aux fortunes qui sans fonds réels,

portent sur le crédit, et n'en sont que plus brillantes.

Comme le public fait des *réputations* par caprice, des particuliers en usurpant par manége, ou par une sorte d'imprudence, qu'on ne doit pas même honorer du nom d'amour-propre.

On entreprend le dessein formé de se faire une *réputation*, et l'on en vient à bout. Quelque brillant que soit une telle *réputation*, il n'y a quelquefois que celui qui en est le sujet qui en soit la dupe : ceux qui l'ont créée, savent à quoi s'en tenir; quoiqu'il y en ait aussi qui finissent par respecter leur propre ouvrage.

D'autres frappés du contraste de la personne et de sa *réputation*, ne trouvant rien qui justifie l'opinion publique, n'osent manifester leur sentiment propre, ils acquiescent au préjugé par timidité, complaisance, ou intérêt; de sorte qu'il n'est pas rare d'entendre quantité de gens répéter le même propos, qu'ils désavouent tout intérieurement.

Les *réputations* usurpées qui produisent le plus d'illusion, ont toujours un côté ridicule, qui devroit empêcher d'en être flatté. Cependant on voit quelquefois employer les mêmes manœuvres par ceux qui auroient assez de mérite pour s'en passer. Quand le mérite sert de base à la *réputation*, c'est une grande mal-adresse, que d'y joindre l'artifice, parce qu'il nuit plus à la *réputation* méritée, qu'il ne sert à celle qu'on ambitionne. Une sorte d'indifférence sur son propre mérite est le

plus sûr appui de la *réputation*; on ne doit pas affecter d'ouvrir les yeux de ceux que la lumière éblouit. La modestie est le seul éclat qu'il soit permis d'ajouter à la gloire.

Si les *réputations* se forment et se détruisent avec facilité, il n'est pas étonnant qu'elles varient, et soient souvent contradictoires dans la même personne. Tel a une *réputation* dans un lieu, qui dans un autre en a une toute différente; il a celle qu'il mérite le moins, et on lui refuse celle à laquelle il a le plus de droit. On en voit des exemples dans tous les ordres.

Ces faux jugemens ne partent pas toujours de la malignité : les hommes font beaucoup d'injustices sans méchanceté, par légèreté, précipitation, sottise, témérité, imprudence. Les décisions hasardées avec le plus de confiance font le plus d'impression. Eh ! qui sont ceux qui jouissent du droit de prononcer ? Des gens, qui, à force de braver le mépris, viennent à bout de se faire respecter, et de donner le ton; qui n'ont que des opinions, et jamais de sentimens; qui en changent, les quittent, et les reprennent, sans le savoir ni sans s'en douter, et qui sont opiniâtres sans être constans. Voilà cependant les juges des *réputations* : voilà ceux dont on méprise le sentiment, et dont on recherche le suffrage : ceux qui procurent la *considération*, sans en avoir eux-même aucune.

La *considération* est différente de la *célébrité* : la *renommée* même ne la donne pas

toujours, et l'on peut en avoir sans imposer par un grand éclat.

La *considération* est un sentiment d'estime, mêlé d'une sorte de respect personnel qu'un homme inspire en sa faveur. On en peut jouir également parmi ses inférieurs, ses égaux et ses supérieurs en rang et en naissance. On peut, dans un rang élevé, ou avec une naissance illustre, avec un esprit supérieur, ou des talens distingués, on peut même avec de la vertu, si elle est seule et dénuée de tous les autres avantages, être sans *considération*. On peut en avoir avec un esprit borné, ou malgré l'obscurité de la naissance ou de l'état.

La *considération* ne suit pas nécessairement le grand homme : l'homme de mérite y a toujours droit; et l'homme de mérite est celui qui, ayant toutes les qualités et tous les avantages de son état, ne les ternit par aucun endroit.

Pour donner une idée plus précise de la *considération* : on l'obtient par la réunion du mérite, de la décence, du respect pour soi-même ; par le pouvoir connu d'obliger et de nuire ; et par l'usage éclairé qu'on fait du premier, en s'abstenant de l'autre.

On doit conclure de l'analyse que nous venons de faire, et de la discussion dans laquelle nous sommes entrés, que la *renommée* est le prix des talens supérieurs, soutenus de grands efforts, dont l'effet s'étend sur les hommes en général, ou du moins sur une nation : que la *réputation* a moins d'étendue que la *renommée*, et quelquefois d'autres principes ; que

la plus honnête n'est jamais sûre ; que la plus honnête est toujours la plus utile ; et que chacun peut aspirer à la *considération* de son état. (*Duclos , Consid. sur les mœurs de ce siècle, ch. V. édit. de* 1764.)

969. *Représenter , Renoncer.*

Le sens littéral de *représenter ,* c'est *présenter* de nouveau ; de rendre présent , de remettre devant les yeux : j'ai déjà parlé de la racine *près.* Celui de *remontrer*, c'est de *montrer* de nouveau , de faire bien remarquer , d'avertir avec force : *mon* signifie flambeau, signe : suivi de *st* , il signifie digne de remarque , d'avertissement , de repréhension : latin , *moneo,* avertir , *admoneo* , avertir , semoncer , réprimander : d'où nos mots *admonition* , *monitoire* qui emportent blâme , censure ; et c'est le cas de *re-montrer* qui , par sa particule réduplicative , marque la force.

Dans l'acception présente , *représenter* signifie exposer , mettre sous les yeux de quelqu'un avec douceur ou modestie , des motifs ou des raisons pour l'engager à changer d'opinion , de dessein , de conduite : *remontrer* signifie exposer , retracer aux yeux de quelqu'un avec plus ou moins de force , ses devoirs et ses obligations , pour détourner ou le ramener d'une faute , d'une erreur , de ses écarts. Vous me *représenterez* ce que je semble oublier : vous me *remontrez* ce que je dois respecter. La *représentation* porte instruction, avis , conseil : la *remontrance* porte instruction , avertissement , censure ou re-

préhension honnête. C'est sur-tout à m'éclairer que votre *représentation* tend ; et c'est proprement à me corriger, que tend votre *remontrance*. La *remontrance* suppose un tort, une action mauvaise, un acte répréhensible ; la *représentation* n'exige absolument qu'un danger, un inconvénient, un mal à craindre.

On *représente* également à ses inférieurs, à ses égaux, à ses supérieures : on *remontre* sur-tout à ses inférieurs, à ses égaux aussi, même à ses supérieurs, mais avec les égards et les respects d'une humble supplication.

Si l'on ne *représente* souvent aux hommes leurs devoirs, on sera souvent obligé de leur *remontrer* leurs fautes. Ecoutons, encourageons les *représentations*, c'est le moyen d'éviter, de prévenir les *remontrances*.

Avertir et être averti, dit Cicéron, est le propre de l'amitié ; mais si ce n'est pas un tendre intérêt qui anime la *représentation*, elle sera froidement reçue : mais si c'est l'orgueil, comme le prétend un homme illustre, qui se mêle des *remontrances*, l'orgueil les repousse.

L'instruction indirecte est quelquefois la *représentation* la plus efficace ; et un morne silence, la *remontrance* la plus éloquente.

Mécène représentoit sagement à Auguste qu'il devoit louer et honorer ceux qui lui donnoient de bons avis, puisque ces avis tournoient à sa gloire ; il lui *remontroit* fortement qu'il ne devoit pas affliger et maltraiter ceux

dont les avis n'auroient pas été si heureux, parce qu'il étoit juste de les juger sur leurs intentions et non sur leurs opinions.

Le pédant a toujours des *représentations* à faire, et fait des *remontrances* à l'enfant qui se noie.

Qui est-ce qui ne souffre pas une *représentation ?* Qui est-ce qui aime les *remontrances ?* (R.)

970. *Résidence, Domicile, Demeure.*

L'idée propre de *résidence* est celle d'un lieu où l'on est fixé, établi ; celle de *domicile* est l'idée plus restreinte d'une maison et de l'habitation : l'idée de *demeure* est celle ou d'un lieu vague, ou d'un lieu particulier, où l'on se renferme.

La *résidence* est la *demeure* habituelle et fixe ; le *domicile*, la *demeure* légale ou reconnue par la loi ; la *demeure*, le lieu où vous êtes établi dans le dessein d'y rester, ou même le lieu où vous logez.

Les gens en place, attachés par une charge, un office, un emploi, à un tel lieu, ont une *résidence* nécessaire : on ne prétend pas dire qu'ils soient toujours à leur *résidence*. Les mineurs et les pupilles n'ont d'autre *domicile* que celui de leur père ou de leur tuteur ; et peut-être n'en n'ont-ils jamais approché. Il y a beaucoup de misérables qui n'ont point de *demeure* : oh ! cela est vrai, et la terre est bien souvent leur lit ?

Il sembleroit qu'on peut être en trois en-

droits à-la-fois ; car il arrive que des gens qui ont leur *résidence* naturelle dans la province, auront un *domicile* dans la capitale, et feront leur *demeure* habituelle à la cour. Il y a plus, avec vingt procès dans vingt jurisdictions différentes, on aura vingt *domiciles* différens tout-à-la-fois : c'est ce qu'on appelle *domiciles* d'élection.

Résidence se dit principalement à l'égard des personnes qui exercent un office ou un ministère public. *Domicile* est un mot de pratique : le *domicile* s'acquiert par tant de tems de *demeure*; et il donne la qualité d'habitant et de citoyen. La *demeure* se considère sous toute sorte de rapports physiques ou civils, etc. : on dit une *demeure agréable* ou *triste* : les huissiers doivent marquer dans leurs exploits le lieu de leur *demeure*, etc. (R.)

971. *Respect, Egards, Considération, Déférence.*

Termes qui désignent en général l'attention et la retenue dont on doit user dans les procédés à l'égard de quelqu'un.

On a du *respect* pour l'autorité, des *égards* pour la foiblesse, de la *considération* pour la naissance, de la *déférence* pour un avis. On doit du *respect* à soi-même, des *égards* à ses égaux, de la *considération* à ses supérieurs, de la *déférence* à ses amis. Le malheur mérite du *respect*; le repentir, des *égards*; les grandes places, de la *considération*; les prières, de la *déférence*.

On dit, j'ai du *respect*, des *égards*, de la *déférence*, pour M. un tel: et on dit passivement, M. un tel a beaucoup de *considération* pour moi (*Encycl.* IV. 43.)

972. *Respirer, Soupirer après.*

On dit *respirer la chose* et *soupirer pour une chose*. Ces mots désignent figurément le desir, l'ardeur, la passion dont le cœur est si plein qu'il semble l'exhaler ou par une *respiration* forte, ou par des *soupirs* répétés. Cette explication seule donne la différence des deux expressions. La *respiration* forte marque la force du desir; et le *soupir* exprime la peine du cœur. La même passion, de son impatience, ne *respire* qu'après l'objet après lequel elle *soupire* dans son affliction. *Respirer* annonce un desir plus ardent et plus énergique; et *soupirer*, un desir plus tendre et plus touchant.

La colère, la vengeance, la férocité ne *respirent* que la destruction et le crime; elles ne *soupirent* pas, ces passions fougueuses. Des passions douces et timides *soupirent* pour leur objet plutôt qu'elles ne le *respirent*, jusqu'à ce qu'exaltées par une vive effervescence, elles sortent, pour ainsi dire, de leur caractère.

Vous qui aimez la guerre, vous *respirez* donc le malheur et le sang de vos semblables, de vos amis, de vos frères. Ah! vous *soupirerez* bientôt pour la paix, quand des coups sensibles auront amorti, dans votre cœur,

cette ambition de gloire ou plutôt de rang, qui vous aveugle et vous emporte.

Le loup affamé ne *respire* qu'après la proie : la biche altérée ne *soupire* qu'après les eaux de la fontaine. Les passions prennent le caractère du sujet passionné.

Un courage mâle *respire* la liberté ; il brise vos chaînes ou vous brise contre elles. Une ame douce et timide *soupire* pour la liberté ; elle montre ses chaînes pour attendrir un libérateur.

Il est donc vrai qu'un roi qui ne *respire* que le bonheur de ses sujets, est quelquefois réduit à *soupirer* long-tems en vain pour leur soulagememt.

Une bonne mère, entourée de ses enfans, ne *respire* que leur félicité : c'est-là toutes ses pensées, tous ses soins, toutes ses jouissances; elle vit pour eux et en eux. Une mère tendre, éloignée de son fils bien-aimé, ne *soupire* que pour son retour : sa joie est loin d'elle; elle n'a que des vœux pour le rappeller, et ils sont étouffés par ses soupirs.

Soupirer marque ainsi l'intérêt tendre et la sensibilité touchante. Mais qu'elle énergie que celle de l'expression (une des plus belles de nos expressions figurées), *respirer le carnage*, *respirer la joie*. Ce que nous *respirons*, c'est ce qui nous anime, c'est ce que nous attirons et répandons sans cesse, c'est ce qui meut toutes nos facultés, c'est notre vie.

Convenons que *respirer après* une chose

jets, plus ils approchent de la *conformité* : ainsi la *conformité* est une *ressemblance* parfaite.

La *ressemblance* est donc susceptible de plus et de moins ; et ce mot, peut, en conséquence, servir de complément à tous ceux qui *expriment* la quantité ; peu ou beaucoup de *ressemblance* assez ou trop de *ressemblance*, plus ou moins ou autant de *ressemblance*. Mais la *conformité* étant une ressemblance parfaite, ce mot se construit moins souvent de la même manière ; si l'on veut marquer qu'il manque peu de traits ou qu'il ne manque aucun trait à la plénitude de la *conformité*, on l'indique plutôt par quelqu'adjectif d'une signification amplicative : une grande ou très-grande *conformité*, une parfaite ou une entière *conformité*.

Quelques traits de *ressemblance* entre la doctrine de l'église catholique et celle des hérétiques des premiers siècles, autorisèrent les payens à condamner absolument le christianisme : leur prévention les empêchoit de remarquer le défaut de *conformité* des uns avec les autres, et l'exacte *conformité* de la doctrine évangélique. (B.)

974. *Ressemblant*, *Semblable*.

L'oriental *sem*, en celte *sen*, signifie *signe* : de-là le latin *similis*, qui a les mêmes signes, les mêmes traits, les mêmes apparences, *semblable* ou *ressemblant*. *Ressemblant* est le participe présent du verbe *ressembler* : il in-

dique le *fait*, qu'un objet *ressemble* à un autre. *Semblable* indique la propriété qu'à l'objet de pouvoir être comparé à un autre, car la terminaison *ble*, expliquée à l'article *abominable*, marque la propriété, la faculté, la capacité de faire ou d'être fait. Ainsi deux objets *ressemblans* ont la même apparence, la même forme, la même figure, les mêmes rapports sensibles : deux objets *semblables* sont seulement propres à être comparés, dignes d'être assimilés, faits pour aller ensemble ou de pair, à cause des rapports communs qu'ils ont également. Un portrait est en lui-même *ressemblant;* et quand vous comparez deux choses ensemble, vous les trouvez *semblables.*

En second lieu, *re* marque la réduplication: *ressemblant* annonce donc une conformité redoublée, c'est à-dire, une conformité plus grande et plus parfaite que ne le promet le mot *semblable.* Si nous n'avions pas oublié le mot *semblance*, nous sentirions que la *ressemblance* est, pour ainsi dire, une double *semblance*, une *semblance* très-exacte. Si nous disions encore, comme dans plusieurs provinces, qu'une chose *semble* à une autre, nous trouverions bientôt que la chose qui *ressemble* à une autre, lui *semble* plus et mieux que ce qui ne fait que lui *sembler.* Les mots simples abandonnés, il a fallu que les composés, pour prendre leur place et en tenir lieu, perdissent leur force réduplicative : mais *semblable* nous est resté, et *ressemblant* a conservé une partie de son énergie propre.

Aussi

Ainsi appliquons-nous le mot *ressemblant* à des objets qui semblent faits sur le même modèle, jetés dans le même moule, formés sur le même dessin, copiés l'un sur l'autre; tandis qu'il suffit de certaines apparences, de quelques traits marqués, de divers rapports sensibles, pour que cette sorte de conformité imparfaite rende des objets *semblables* ou comparables. Ainsi un portrait est *ressemblant*, qui rend bien la figure: deux jumeaux sont *ressemblans*, dont on reconnoît l'un, quand on connoît l'autre: deux étoffes sont *ressemblantes*, que l'on prendroit l'une pour l'autre. Mais un homme quoique *semblable* à un autre, ne lui est pas toujours *ressemblant*: Achille n'est pas *ressemblant* à un lion, quoiqu'on dise qu'il lui est *semblable*: nos *semblables*, non-seulement ne nous sont pas toujours *ressemblans*, mais il y a de très-grandes différences entre eux et nous.

Cette application nous conduit à une troisième remarque; c'est que le mot *ressemblant* désigne plutôt une *ressemblance physique* de figure, de forme, d'ordonnance, d'ensemble qui frappe les yeux de la même manière: au lieu que *semblable* sert également à désigner des rapports métaphysiques, moraux, géométriques, l'espèce, le nombre, la qualité, la valeur, la propriété uniforme ou commune de tout genre. Les malheureux ont des *semblables* et non des gens *ressemblans*: des figures géométriques ont des propriétés, non *ressemblantes*, mais *semblables*, etc. Il faut pourtant dire que ces choses se *ressemblent*, ou

qu'elles ont plus ou moins de *ressemblance*; ce qui induit naturellement à de fausses applications de l'adjectif *ressemblant* (R.)

975. *Rétablir*, *Restaurer*, *Réparer*.

Ces verbes expriment l'idée commune de refaire, renouveller, mettre de nouveau en état.

Rétablir, *établir* de nouveau, latin *stabilire*, a pour racine *sto*, être debout, sur le pied, ferme: d'où *statuo*, dresser, ériger, statuer, poser d'une manière fixe; et *stabilio*, établir, faire une chose stable, la rendre ferme et solide.

Restaurer, latin *restaurare*, sort de la même racine, par le verbe *struo*, construire, mettre en ordre: car *restauro* semble tenir lieu aux latins de *restruo* qu'ils n'ont pas; et ils n'ont pas le simple *stauro* dont *struo* semble tenir la place. Tacite dit également *extruere* et *instaurare*, lorsqu'il s'agit du théâtre de Pompée, *Stor*, *ster*, en grec, exprime l'idée d'affermir, de consolider, de fortifier.

Réparer, latin *reparare*, composé de *parare*, a pour racine le mot *par*, produire, former, donner un appareil, une manière d'être.

Rétablir signifie proprement mettre de nouveau sur pied, remettre une chose en *état*, en bon état, dans son premier état: *restaurer*, remettre à neuf, restituer une chose dans son intégrité, dans sa force, dans son éclat: *réparer*, raccommoder, redonner à une chose sa forme, sa première apparence, son ancien aspect.

Le travail de *rétablir* est relativement plus grand que celui de *restaurer*; et le travail de *restaurer*, plus grand que celui de *réparer*. On *rétablit* ce qui est renversé, ruiné, détruit; on *restaure* ce qui est dégradé, défiguré, déchu, on *répare* ce qui est gâté, endommagé, détérioré.

On *rétablit* un édifice ruiné; on *rétablit* des fortifications détruites; on *rétablit* un article oublié dans un compte. On *restaure* un bâtiment qui dépérit; on *restaure* de vieux tableaux; on *restaure* une statue mutilée. On *répare* une maison négligée; on *répare* une brèche faite à un mur; on *répare* ces ouvrages de l'art qu'on repolit. Ainsi, par le *rétablissement*, ces choses sont remises sur pied et en état: par la *restauration*, elles sont remises comme à neuf et dans leur intégrité: par la *réparation*, elles sont remises comme elles étoient, dans les parties qui avoient souffert de l'altération.

Nous disons *rétablir*, *restaurer*, *réparer* ses forces. On *rétablit* ses forces qu'on avoit perdues, en les *recouvrant* avec le tems: on *restaure* ses forces qui étoient fort affoiblies, en les *ranimant* par un moyen efficace: on *répare* ses forces diminuées, en les *reprenant* petit à petit.

Au figuré, on dit *rétablir* une loi qui avoit été abolie, un usage qui avoit été abandonné ou interrompu, un droit qui avoit été supprimé, un citoyen qui avoit été dépouillé de son état, en un mot ce qui avoit perdu son existence, son influence, son action. On dit

restaurer une province épuisée, un commerce languissant, les lettres tombées en décadence, les mœurs déchues de leur pureté, tout ce qui, susceptible de variations, a beaucoup perdu de sa force, de sa vigueur, de son activité, de son éclat. On dit *réparer* ses fautes, les torts qu'on a faits, les dommages qu'on a causés, les préjudices qu'on a portés, tout ce qui a donné atteinte à l'état naturel des choses, à leur perfection, à l'ordre établi.

Il ne faut qu'une sottise pour perdre sa réputation; et il est fort douteux qu'on la *rétablisse*, quoi qu'on fasse pour y parvenir. Il n'est si difficile de *restaurer* un peuple, que parce qu'il est très-difficile de réunir ces trois choses, savoir, pouvoir, et vouloir Il n'est guère de maux qu'il ne soit possible de *réparer*, si l'on veut sincèrement en trouver le remède et l'employer. (R.)

976. *Retenu, Modeste.*

L'avantage de ces deux qualités se borne au sujet qui les possède : elles contribuent à sa perfection; et ne sont pour les autres qu'un objet de spéculation qui mérite leur applaudissement, mais qui nuit quelquefois à leur satisfaction.

On est retenu dans ses paroles et dans ses actions : le trop de liberté qu'on s'y donne est le défaut contraire; quand il est poussé à l'excès, et qu'on n'a nulle *retenue*, il devient impudence. On est *modeste* dans ses desirs, dans ses airs, dans ses postures, et dans son habillement; ce qui fait trois genres de *mo-*

destie, par rapport au cœur, à l'esprit et au corps : les vices opposés ne sont pas tous exprimés par le mot d'immodestie, qui ne désigne que celui qui regarde le corps, provenant de l'indécence des postures et des habits. La vanité est, par l'essor et la hauteur des airs qu'on se donne mal-à-propos, le vice opposé au genre de *modestie* qui concerne l'esprit. Celui qui est contraire à la *modestie* du cœur, est une ambition démesurée, qui fait desirer au-delà de ce qui convient, et de ce qu'on peut obtenir.

La retenue est bonne par-tout ; mais elle est absolument nécessaire en public et avec les grands ; quelque liberté qu'ils semblent accorder, on est la dupe si on s'y livre trop ; car ils se réservent toujours un certain droit de respect, dont ils imputent le manquement comme un crime irrémissible. La *modestie* est un ornement pour les personnes qui peuvent prétendre aux plus hauts rangs, pour celles qui ont un mérite connu et distingué, et pour celles à qui leur mérite permet tout sans conséquence ; mais elle est pour toutes les autres personnes une vertu indispensable et d'état, sans laquelle elles ne sauroient paroître décemment, ni éviter le ridicule. (G)

977. *Rétif, Rebours, Revêche, Récalcitrant.*

Rétif, *restif*, dans la basse latinité, *restivus*, qui *résiste*, *reste* à la même place, refuse d'avancer. Cette épithète s'applique propre-

ment aux chevaux et aux autres animaux qui servent de monture ou qui sont employés à tirer.

Rebours, qui est à contre-sens, qui prend le contre-pied, qui est *rebroussé* ou relevé en sens contraire. *Bro*, *brou*, pointu, piquant: de là *brosse*, *broussailles*, *brou*, etc. Les ouvriers appellent *bois rebours* celui qui a des nœuds ou des longues fibres croisées; ce qui le rend très-difficile à travailler.

Revéche, qui est âpre, rude, rebutant: c'est le sens de l'ancien mot *rech* et de l'allemand *rauth*. On dit des vins, des fruits acerbes, âpres, qui grattent, qu'ils sont *revéches*. Ce mot tient peut-être à celui de *vexer*, pris dans le sens propre.

Récalcitrant, qui regimbe, rue, se débat: de *calx*; talon, pied, les Latins firent *re-calcitrare*, remuer les talons, jeter les pieds, donner des coups de pied.

Le *rétif* refuse d'obéir ou de céder même à l'aiguillon; il se roidit et se cabre. Le *rebours*, hérissé contre vous, ne donne aucune prise; qui s'y frotte, s'y pique. Le *revéche* vous rebute et vous repousse; si vous le pressez, il se révolte ou se soulève. Le *récalcitrant* se débat, et se défend; ce n'est pas lui qui ne *mord ni ne rue*.

Le *rétif* est fantasque, indocile, têtu. Le *rebours* est farouche, morose, intraitable. Le *revéche* est aigre, difficile, entier. Le *récalcitrant* est volontaire, colère, indisciplinable.

L'enfant gâté, accoutumé à faire sa fantaisie, est *rétif*. L'homme bourru, accoutumé à se livrer à son humeur sans contrariété, sera *rebours*. Une personne haute, accoutumée à l'empire et aux déférences, pourra bien être *revéche*. Un jeune homme ardent, accoutumé à l'indiscipline et à l'impunité, se trouvera *récalcitrant*.

Rétif est du bon style : Boileau dit que, pour lui Phœbus est sourd, et Pégase *rétif*; et qu'un jeune homme est *rétif* à la censure, et fou dans ses plaisirs.

Rebours est un mot très-négligé et abandonné à la conversation familière, quoique très-expressif. Louis XIII reprochoit à des magistrats d'être *rebours*. Amyot, Vie d'Agis, dit qu'Epitadeus, homme *rebours*, fier et superbe de nature, mit en avant (contre la loi de Lycurgue), en haine de son fils, qu'il fût loisible à chacun de donner son héritage à qui l'on voudroit.

Revéche n'est point déplacé dans le style modéré. Boileau (satyre *contre les femmes*) fait le portrait de la *revéche* bisarre. Vaugelas dit qu'Alexandre s'étoit défié de Callisthène, comme d'un esprit *revéche*.

Récalcitrant n'est bon que pour le discours familier et plaisant. (R.)

978. *Réve, Réverie.*

La *réverie* est un genre de *réve*; et ce genre est celui des *réves* qui obsèdent l'esprit et qui n'en sont que plus dépourvus de raison. Les

réves extravagans et continuels du délire, sont des *réveries*.

Le *réve* est d'un homme rêvant : la *rêverie* est d'un rêveur.

La *réverie* est le résultat ou la suite du *réve*. Le *réve* est l'imagination qu'on a : la *réverie* est le *réve* dont on se repaît.

Le *réve* vous fait voir un objet comme présent : la *réverie* vous feroit croire qu'il est réel.

Un bon esprit fait quelquefois des *réves*, comme un autre : mais, au rebours d'un esprit foible, il ne les prend que pour des *réveries*.

Les gens qui font beaucoup de *réves*, sont fort sujets à débiter des *réveries*.

On est distrait par des *réves*. A force de *réveries*, on devient fou.

Il faut bien des *réves*, avant de découvrir une vérité. Combien de *réveries* on vous débite, avant de dire une chose sensée !

Quand on n'a rien à faire, on fait des *réves*. Le public est comme les gens oisifs, il lui faut toujours quelque *réverie* pour l'occuper et l'amuser, des nombres à deviner, des influences à croire, toujours de la magie.

Que deviendroient les malheureux, sans les *réves* qui endorment quelquefois leur douleur ? Peut-être n'ont-ils jamais rien goûté de si doux que quelques douces *réveries*. Ils sont bien moins redevables aux promesses de l'espérance qui les fait sourire à l'avenir, qu'au

charme de ces illusions qui les font jouir du présent.

On répète tous les jours que les ouvrages de l'abbé de Saint-Pierre sont les *réves d'un homme de bien :* si l'on veut dire des *réveries*, j'en suis fâché pour ceux qui parlent ainsi. Ce bon abbé a beaucoup de projets excellens.

La *réverie* est une situation de l'ame qui s'abandonne doucement et se livre enfin toute entière à ses pensées, à ses imaginations, à ses réflexions. Mais il s'agit ici de l'acte et non de l'état, d'une *réverie*, synonyme d'un *réve*. (R.)

979. *Rêve*, *Songe*.

Je n'ai trouvé aucune raison de dire que le mot *réve* a, par lui-même, quelque rapport au sommeil. Borel observe qu'on disoit autrefois *redder*, pour signifier *réver en dormant :* la circonstance du sommeil n'étoit donc pas désignée par le mot *réver*. *Rave*, en anglais, rêver, signifie déraisonner, extravaguer, être en délire, et non pas *songer* (*dream*). Il en est de même de l'espagnol *desvariar*, et de l'italien *vaneggiare*, qui désignent, sans rapport au *songe*, le *réve*, la vanité des pensées, leur bisarrerie, l'extravagance. *Desvariar* et *vaneggiare* signifient également *réver* et *radoter :* ces deux mots diffèrent en ce que le *réve* est dans l'esprit, et le *radotage* dans le discours ; comme aussi le *radotage* est plutôt d'un foible, et le *réve* d'une imagination folle. Ainsi *réver* signifie proprement s'imaginer toute sorte de chose, vaguer d'un objet à l'autre, sans aucune suite, rouler dans son es-

prit toute sorte de pensées décousues et disparates : on disoit autrefois *resver ; re*, *res*, signifie chose, objet, vu, vue, *ver*, tourner, rouler. Ce mot a beaucoup d'analogie avec le mot latin *reri*, s'imaginer, se figurer, s'imaginer voir, se mettre dans l'esprit.

Quant au *songe*, il est évidemment tiré du *sommeil* ; en lat. *somnium*, en ital. *sonno*, en espagnol, *sueño*, en polonais, *sen*, en grec, ὕπνος, etc. Le grec ὕπνος comme le celte *hun*, *hyn*, imite le son que le souffle rend, dans le sommeil, en passant par le nez. Le *songe* est donc évidemment une chose propre au sommeil. Aussi voyons-nous, dans les *Remarques* de Vaugelas, que des gens délicats ne pouvoient se résoudre à dire *songer* pour *penser* ou *réver* à une chose, attendu que ce mot avoit un sens particulier.

Ainsi, dans le sens propre, l'homme éveillé fait des *rêves :* on ne dira pas qu'il fait des *songes*. Les *rêves* du délire ne s'appellent pas des *songes*. Nous disons des *rêves* plutôt que des *songes* politiques. Les chimères, les imaginations, les idées fantastiques d'un visionnaire ressemblent assez à des *songes* ; mais elles ne sont que des *rêves*. Le *rêve* n'est donc pas proprement un *songe* fait en dormant, comme le disent les Vocabulistes, et comme si l'on faisoit autrement des *songes* qu'en dormant. Le *songe* n'est que du sommeil : le *rêve* est de la veille comme du sommeil.

Dans l'état de veille, l'abstraction de l'esprit, une passion concentrée, des contemplations extatiques nous bercent de *rêves :*

possédés par nos pensées, nous ne voyons plus, nous n'entendons plus; c'est un demi-sommeil. Dans l'état de sommeil, l'ébranlement des nerfs, le désordre des humeurs, l'agitation du sang ou celle de l'ame, provoquent des *songes*: l'imagination réveillée, nous voyons en elle, nous entendons; c'est une demi-veille.

Rien ne ressemble plus aux *songes* de la nuit que les *réves* du jour: c'est toujours le travail d'une imagination déréglée. Les *réves* de jour ont souvent engendré les *songes* de la nuit; et les *songes* de la nuit produisent souvent encore les *réves* du jour. Les soupçons du jaloux, par exemple, seront des *réves*; et ses *songes* seront des visions.

Ces visionnaires, si communs dans l'Orient, qui voyent dans leurs extases tout ce qu'ils imaginent, sont d'autant plus persuadés de la réalité des objets de leurs visions, qu'ils ont fait leurs *réves* les yeux ouverts, et qu'ils ne peuvent les confondre avec des *songes*.

Mais enfin les *réves* faits en dormant ne diffèrent-ils pas des *songes*? Ils en diffèrent en ce que les *réves*, plus vagues, plus étranges, plus incohérens, plus désordonnés, n'ont aucune apparence de raison, et ne laissent guère de trace, parce qu'ils n'ont guère de suite: tandis que les *songes* plus frappés, plus sentis, plus liés, plus séduisans, semblent avoir une apparence de raison, et laissent dans le cerveau des traces plus profondes. Avec le sommeil, le *réve* passe: le *songe* reste après le sommeil. Vous direz un mot de vos *réves*,

trop décousus et trop extravagans pour être retenus : vous racontez vos *songes*, assez présens et assez remarquables pour être rapportés. Il semble que le *songe* soit plutôt d'un esprit préoccupé, et le *rêve* d'une imagination exaltée.

Macrobe, (*Songe de Scipion*, liv. 1) distingue plusieurs espèces de *songes*. L'une, produite par les affections présentes du corps et de l'ame, ne signifie rien, et le réveil la dissipe ; c'est l'*insomnium* des Latins, l'ἐνύπνιον des Grecs, c'est le *rêve*. Une autre, produite par une cause surnaturelle, est douée d'une vertu prophétique, et ces *songes* restent gravés dans la mémoire comme des avis faits pour être expliqués par la divination : ce seroit le *songe* proprement dit, *somnium*, ὄνειρος Selon cette doctrine commune à tous les peuples anciens, le *rêve* ne présente que de vains fantômes ; et le *songe* révèle des mystères. Cette différence n'existe sans doute pas dans les choses ; mais elle aide à discerner celle des termes.

Il y a eu des *songes* prophétiques ; la preuve en est dans l'histoire de *Joseph*, et autres récits de l'Ecriture. Il y a des *songes* qui s'accomplissent ; tels que celui d'Alexandre à l'égard de Cassandre, celui de la Syracusaine Himère sur l'élévation de Denis le tyran, celui de Calpurnie sur la mort de César. Mais on ne dira pas que les *rêves* prédisent ou s'accomplissent ; ils ne sont jamais que de fausses visions, des imaginations folles, des idées creuses.

Le *songe* est donc plus spécieux et impo-

sant que le *rêve*. Aussi un *songe* formera-t-il le nœud d'une tragédie ; et le *rêve* fournit à peine à la comédie un incident : il est bisarre et extravagant.

Dans un sens figuré, nous disons d'une chose ridicule ou invraisemblable que c'est un *rêve*, une fable, une chimère : nous disons d'une chose fugitive, vaine, illusoire, d'une chose qui n'a ni solidité ni durée, quoique réelle, que c'est un *songe*. Nos projets sont des *rêves*, et la vie est un *songe*. Tout s'accorde à mettre les *rêves* fort au-dessous des *songes*. (R.)

980. *Revenir*, *Retourner*.

On *revient* au lieu d'où l'on étoit parti. On *retourne* au lieu où l'on étoit allé.

On *revient* dans sa patrie. On *retourne* dans son exil.

On dit aussi *revenir* à la vertu, *retourner* au crime. (G.)

981. *Réussite*, *Succès*, *Issue*.

Réussite et *réussir* viennent de l'ancien verbe *ussir*, comme *issue*, suivant la remarque de la Bruyère, d'*issir*, sortir, en italien *uscir*, *exire* en latin. *Succéder* signifie littéralement *venir après* : le *succès* est ce qui s'ensuit, l'évènement, un *cas* qui arrive. Il faut prendre ici le mot *issue* au figuré. *Issue*, comme l'italien *uscita*, marque proprement la *sortie* ; et *réussite*, comme l'italien *riuscita*, l'*issue* d'une affaire, celle qui répond à vos vues, qui aboutit a vos fins.

1°. La *réussite* est le *succès* final et une

issue prospère. Il y a divers *succès*, divers evènemens *successifs* jusqu'à la *réussite* qui est le dernier évènement et le *succès décisif*. Il y a de bonnes et de mauvaises *issues*, comme de bon et de mauvais *succès*; mais la *réussite* est heureuse, selon la valeur propre du mot, c'est un *succès réel*, le vrai *succès*. *Issue* ne désigne en aucune manière la nature du dénouement: *réussite* la designe par lui-même, et tant qu'une modification forcée est contraire à l'esprit de la chose, n'en altère pas l'idée propre: *succès*, dans un sens absolu, désigne aussi quelquefois bonne *issue*, mais précairement et non par sa propre vertu, comme le fait *réussite*.

2°. L'*issue* est la fin propre de la chose: l'entreprise a une *issue*; mais la personne n'en a pas. Le *succès* est ou le moyen ou la fin des personnes et de leurs actions: les personnes, leurs efforts, leurs entreprises ont également du *succès*, des *succès*, un bon ou un mauvais *succès*. La *réussite* est la fin des choses et le but des personnes: l'objet de la personne est la *réussite* de l'affaire.

3°. L'*issue* est le terme relatif et opposé à l'entrée ou le commencement; la voie est la communication d'un terme à l'autre. Le *succès* roule sur les oppositions et les résistances à vaincre jusqu'à la fin; et un *succès* est contraire à un autre. La *réussite* est un résultat du travail; elle est naturellement opposée à la disgrace d'échouer.

On ne s'engage pas dans une affaire, sans en prévoir l'*issue*. Il n'y a point proprement de *succès* là où il n'y a point d'obstacles à

surmonter ; entouré d'obstacles, soyez encore content si vous avez des *succès* mêlés. On travaille de toutes ses forces pour la *réussite* et à la *réussite* ; mais la fortune se mêle de tout.

Si vous vous frayez de nouvelles voies, vous vous ouvrirez donc de nouvelles *issues*. Si l'audace croît avec les *succès* : de *succès* en *succès* on se perd. Si la *réussite* d'un projet vous conduit toujours à un autre, vous ne jouirez donc jamais.

L'homme borné ne voit d'*issue* à rien, il craint la fin, il n'entreprend pas. Le pusillanime voit toujours devant lui des montagnes ou des abîmes, il désespère du *succès*, il recule. Le présomptueux ne veut pas voir à ses pieds ; il ne doutoit pas de la *réussite*, il a échoué.

On n'a pas bonne *issue* d'une entreprise téméraire. Avec les mêmes moyens, on aura des *succès* différens. La conduite est une chose, et *reussite* une autre.

4°. *Réussite* est un terme simple et modeste : il se dit à l'égard des affaires, des entreprises, des évènemens et des *succès* communs, ordinaires, qui n'ont rien d'éclatant ou de bien remarquable : un essai de culture, le projet de raccommoder deux amis, un ouvrage sans prétention, auront de la *réussite*, beaucoup, peu de *réussite* : par l'usage, la *réussite* est seulement ou bonne, heureuse, ou malheureuse, mauvaise. Mais on dit de grands, de brillans *succès*, des *succès* éclatans, glorieux ; il est vrai aussi qu'on a des *succès* petits, légers, vains, vulgaires, communs : ainsi ce mot,

susceptible de toute sorte de modifications ; s'applique à toute sorte d'objets et de choses. *Issue*, au figuré, sied bien dans le style noble : mais il ne désigne que le *succès* bon ou mauvais ; et il s'emploie à l'égard des affaires et des entreprises difficiles, compliquées, embarrassées, périlleuses, dont il est au moins très-mal-aisé de sortir, de se retirer, de sortir avec *succès*, de se tirer avec honneur.

César sembloit être assuré de a *réussite* dans les entreprises de sa vie privée, comme s'il étoit né pour être le plus heureux des particuliers. Dans sa vie publique, les merveilleux *succès* de tout genre qu'il ambitionna, il les eut, en maître de la fortune et du monde. Mais quelle fut enfin l'*issue* de tous ses projets ? il mourut en tyran.

Bouhours observe qu'on ne diroit point que la conjuration des Espagnols contre la république de Venise, eut une mauvaise *réussite* : en effet, elle eut un mauvais *succès*. On sait quelle en fut l'*issue* pour les conjurés mûs par une puissance étrangère.

Le même grammairien assure que *réussite*, mot assez nouveau de son tems, ne se disoit que des ouvrages d'esprit, et qu'il auroit été mal appliqué à des ouvrages graves comme la tragédie : il auroit plutôt dit, à l'exemple d'un autre maître de la langue, qu'*Andromaque* avoit eu un fort grand *succès*, et que les *Plaideurs* avoient une *bonne réussite*. Mais l'usage de ce dernier mot s'est étendu ; et nous ne restreignons pas de même celui de *succès*. Une comédie a, comme une tragédie, un

grand succès, un *succès* brillant; ainsi de toute sorte d'ouvrages. Il y a aussi de petits *succès*, et les affaires ordinaires ont une *réussite*. Ce qui gâte presque toutes les *affaires*, dit Montesquieu, c'est ordinairement ceux qui les entreprennent, outre la *réussite principale*, ils cherchent encore de certains *petits succès particuliers* qui flattent leur amour-propre et les rendent contens d'eux. (R.)

982. *Richissime*, *Très-Riche.*

Quand nous disons *richissime*, *grandissime*, etc., nous voulons dire, plus que *très-riche*, *très-grand*, ou le dire avec le plus d'énergie; car nous le disons avec affectation, avec emphase, avec une singularité d'expression qui semble vouloir marquer de la manière la plus frappante la singularité même de la chose. Vous dites avec plus ou moins de simplicité qu'un homme est *très-riche*: en disant qu'il est *richissime*, vous appuyerez avec plus ou moins de force. Une *grandissime* fortune vous paroît plus que *très-grande*, infiniment grande. Par ces superlatifs, vous renchérissez avec force et même avec une sorte de grace sur le positif ou l'adjectif simple. Vous me faites un *grand*, un *grandissime* plaisir: un mets est *excellent*, *excellentissime*: un banquier est *riche*, *richissime*. Nous disons substantivement *richard*, pour désigner une très-grande *richesse*, même une sorte d'excès, et en parlant familièrement des gens d'une condition ordinaire qui ont une fortune extraordinaire. (R.)

983. *Ridicule*, *Risible.*

Ridicule, qui doit exciter la risée, qui l'excite : *risible*, qui est propre à exciter le rire, qui l'excite. La *risée* est un *rire* éclatant, long, méprisant et moqueur. On rit de ce qui est *risible* ; on se rit de ce qui est *ridicule*. *Risible* se prend en bonne et en mauvaise part, comme *ridiculus* chez les Latins ; tandis que *ridicule* ne se prend qu'en mauvaise part, comme chez les Latins *ridendus*. Il y a des choses qui font rire, parce qu'elles sont déplacées, désordonnées, immodérées ; et celles-là sont *risibles* et *ridicules* : il y a des choses qui doivent faire rire, pour remplir leur destination, leur objet, ou leur fin ; celles-là sont *risibles*, et non *ridicules*.

Un objet est *ridicule* par un contraste frappant entre la manière dont il est et celle dont il doit être, selon le modèle donné, la règle, les bienséances, les convenances. Un objet est *risible* par quelque chose de plaisant et de piquant, qui vous cause une surprise et une joie assez vive pour se manifester par des signes extérieurs et indélibérés.

Un travers d'esprit vous rendroit *ridicule* ; ce travers est au moins un commencement de folie. Une singularité comique vous rendra *risible* : cette singularité peut être fort raisonnable.

L'homme *ridicule*, dit la Bruyère, est celui qui, tant qu'il demeure tel, a les apparences d'un sot. Je ne dispute point au sot la qualité

de *ridicule :* mais le fou qui me fait rire par un excès de singularité, lui dispute la prééminence. Il est vrai qu'on ne peut pas regarder en face un sot avéré sans lui trouver quelque chose de *risible* au moins, et sans savoir quoi.

Don Quichotte est un personnage très-*ridicule ;* et l'on ne dira pas qu'il soit sot. Sancho Pança parle toujours bon sens, et toujours d'une manière *risible.*

Un homme sage, c'est souvent celui que les fous à la mode trouvent fort *ridicule.* Un discours sensé, ce sera très-souvent celui que les sots trouveront fort *risible.*

Il nous arrive quelquefois des choses *risibles;* et nous en faisons d'assez *ridicules*, chacun à notre tour.

Si vous racontez des choses *ridicules*, que ce soit d'une manière *risible.*

Risible, pris en mauvaise part, dit beaucoup moins que *ridicule.* La chose *risible* peut faire rire ; la chose *ridicule* le fait. On rit aussi de la chose *risible* ; c'est un plaisir : mais il faut qu'on rie de la chose *ridicule* ; tout le monde en rit, on en rit avec éclat, et on en rit encore : c'est une joie ! (R.)

984. *Roc*, *Roche*, *Rocher.*

La lettre *R* marque également l'élévation et la rudesse : *oc*, *och*, mot celte et primitif, marque la hauteur, l'éminence, la grandeur (en allemand *hoch*, etc.) De là, *roc* qui, chez les Orientaux, signifie tour, forteresse ; et

chez les Celtes, ce qui est élevé, tant au moral qu'au physique. Le *roc* est une masse de pierre très-dure, enracinée dans la terre, et ordinairement élevée au-dessus de sa surface. Ce mot simple est le genre à l'égard de la *roche* et du *rocher*.

La *roche* est un *roc* isolé d'une grosseur et d'une grandeur considérable, comme aussi un bloc ou un fragment détaché du *rocher*.

La *roche* et la *roque* ont donné leur nom à un grand nombre de villages et des villes auxquels elles ont même quelquefois fourni l'emplacement ; preuve de leur volume ou de leur étendue. La *roche* est donc une grande masse particulière, isolée, coupée : mais c'est aussi la pierre détachée du *roc ;* et c'est ainsi que l'architecte appelle les morceaux de *roc*, avant qu'ils soient taillés. Il faut donc dire que les héros d'Homère lancent des *roches ;* et non pas des *rochers*, comme il arrive aux traducteurs de le dire. On dira donc que Sisyphe roule sans cesse une *roche* dans l'enfer, et non un *rocher*, comme on le dit toujours : mais sa *roche* roule du haut du *rocher*. Permis aux Titans qui vont escalader le ciel, de déraciner les *rochers* et d'entasser les montagnes.

Si c'est la masse sur-tout que l'on considère dans la *roche*, c'est l'élévation et l'escarpement que l'on envisage dans le *rocher*. Selon la valeur de la terminaison *se*, le *rocher* est un *roc* très-élevé, très-haut, très-escarpé, scabreux, roide, hérissé de pointes et terminé en pointe. On monte sur une *roche ;* on grimpe sur un

rocher. La *roche* est quelquefois plate, mais le *rocher* pointu. Ariadne et Prométhée sont transportés sur la pointe d'un *rocher.* On bâtit une ville sur une *roche*, et une forteresse sur un *rocher.*

Roc désigne proprement la nature de la pierre, la qualité de la matière dont il est formé : cette pierre est très-dure ; il est difficile de tailler dans le *roc* vif. Aussi le *roc* est-il ferme et inébranlable : on est *ferme comme un roc.* Ne négligeons pas les idées secondaires ou accessoires.

J'ai dit que la *roche* étoit quelquefois la pierre détachée : mais ce mot exprime souvent de grandes masses de pierres de différentes qualités, ou même de matières très-différentes. Il y a des *roches molles* comme des *roches dures.* On voit à Houelgouet en Bretagne, des *roches de granit*, dont la principale (la plus grande que l'on connoisse) a trente pieds de hauteur et plus du double de largeur. Les *roches* sont aussi regardées comme des sources, des réservoirs, des mines, des laboratoires dans lesquels la nature forme différentes sortes de productions utiles et curieuses : *eau de roche*, *crystal de roche*, etc.

L'idée de force est particulièrement dominante dans le *rocher.* C'est un écueil, on se brise contre un *rocher.* Le *rocher* est inébranlable ; et un cœur de *rocher* est insensible. Le *rocher* se prend aussi pour un asile, une défense, un rempart, on s'y retire, on s'y retranche, on s'y fortifie. Le seigneur est mon

rocher et ma force, disoient les anciens traducteurs des psaumes.

Roche présente l'idée de masse, d'élévation et d'étendue, mais sans aspérités insurmontables. C'est, pour ainsi dire, la base sur laquelle s'élèvent ces blocs inaccessibles, ardus et dépouillés de verdure; le *roc*.

Celui-ci composé d'un son dur et bref est en quelque sorte l'ellypse de *roche*. Il présente l'idée d'un corps dur et isolé. Nous ne lui supposons qu'une certaine étendue. L'imagination, l'œil le saisit, l'embrasse et le dessine.

Roc est rarement employé au pluriel, il perdroit alors son isolement et les *rochers* prendroient sa place. On dit, toucher au *roc*, lorsqu'on fouille, mais c'est une expression particulière qui annonce la présence d'un corps dur, parce que la dureté est son essence.

Rocher est en quelque sorte le pluriel de *roc*, ce sont des masses entassées, immenses, ardues, dont l'œil ne saisit pas l'ensemble; elles présentent de grands tableaux. Nous disons les *rochers* des Pyrénées et des Alpes. *Roche* ne peindroit pas l'élévation, l'immensité; *roc* ne désigneroit qu'une portion isolée.

On dit un banc de *roche*, un banc de *rocher* pour exprimer la continuité, l'étendue des écueils, mais on ne dit pas banc de *roc*. S'il est isolé, il a son expression particulière, c'est un rescif. (R.)

985. *Rogue, Arrogant, Fier, Dédaigneux.*

Roc, élévation, hauteur escarpée : en celte *rac*, *reg*, *rog*, sur, dessus, par dessus, en theut. *ragon*, prédominer, avoir la grande supériorité. De la *rogue* et *arrogant*, employés figurément pour qualifier l'homme haut et roide qui affecte la supériorité, qui a de la morgue, et qui prétend en imposer aux autres, ou même s'*arroger* hardiment ce qui ne lui appartient pas.

Fier, élevé, fort, puissant. De là le latin *ferus* et notre mot *fier*. L'homme *fier* est haut et ferme dans sa hauteur. Ce terme se prend quelquefois en bonne part ; ce qui doit nécessairement adoucir son acception naturelle, qui présente un mauvais sens. Comme synonyme de *rogue*, *arrogant*, et *dédaigneux*, il ne peut exprimer qu'un vice ou un défaut.

Dom, en celte, élévation, dénomination ; en grec, *dun*, *dyn*, élévation, force, puissance ; *din*, *dign*, en latin, éminence, dignité. *Digne* signifie qui mérite d'être distingué ; *daigner*, juger digne, élever jusqu'à soi ; *dédaigner*, juger indigne de soi, regarder au-dessous de soi, marquer un grand mépris.

Vous reconnoissez donc l'homme *rogue*, à sa hauteur, à sa roideur, à sa morgue ; l'*arrogant*, à sa morgue, à ses manières hautaines, à ses prétentions hardies ; le *fier*, à sa hauteur, à sa confiance dans ses forces, au cas qu'il fait

de lui; le *dédaigneux*, à sa hauteur, à son affectation de dignité, au grand mépris qu'il témoigne pour les autres.

Le *rogue* affecte dans son air la supériorité. L'*arrogant* affecte dans ses manières et ses entreprises, la domination. Le fier affecte dans ses habitudes une orgueilleuse indépendance. Le *dédaigneux* affecte dans l'accent de toute sa personne une opinion injurieuse des autres.

Le *rogue* laisse tomber sur vous ses regards. L'*arrogant* lance sur vous ses regards impérieux, si je puis ainsi dire. Le *fier* ne daigne pas tourner vers vous ses regards. Le *dédaigneux* promène tout autour de lui des regards insolens.

Voyez cet homme étonné et enorgueilli de son élevation, comme il est *rogue!* Voyez celui-là devenu présomptueux et hautain par ses succès, comme il est *arrogant!* Voyez celui-ci qui prend sa fortune pour son mérite, comme il est *fier!* Voyez cet autre qui croiroit n'être rien, s'il vous comptoit pour quelque chose, comme il est *dédaigneux!* Consolez-vous, mes amis: considérez-les tous, comme ils sont sots!

Convenez avec moi que cette mine *rogue* fait rire; que ces airs arrogans font hausser les épaules; que cette contenance *fiere* fait fuir tout le monde; que cet air *dédaigneux* fait pitié: que voulez-vous de plus? tout se paie. (R).

986. *Roi*,

986. *Roi*, *Monarque*, *Prince*, *Potentat*, *Empereur*.

Roi, qui régit, qui dirige, qui guide; en latin, *rex*; en celte, *reg*, *rey*; en scythique, *reitks*; en punique, *resch*; en oriental, *rhœ*, pasteur, conducteur, chef.

Monarque est le grec μοναρχος, composé de μον, seul, et d'αρχη, gouvernement, magistrature : c'est le gouvernemeut d'un seul. La racine *arch* signifie proprement principe, antiquité : les *anciens* furent les premiers magistrats.

Prince, qui est le premier en tête, le chef. *Pre*, *pri*, premier, devant; *cap*, *cep*, tête, chef; d'où le latin *princeps*, *prince*.

Potentat, qui a une grande puissance, qui a le pouvoir sur un pays étendu. *Po*, *pot*, signifie étendu, vaste, puissant; le celte *po*, *pow*, pays, contrée. Le *potentat* a la force et l'autorité sur une grande contrée.

Empereur, qui commande, qui se fait obéir. Ce mot tire son origine de l'oriental *Emir*, *prince*; *amar*, commander, prescrire. Les Latins ont dit *imper*, *imperator*. Ce nom ne désignoit chez eux qu'un chef militaire, un général. Les *empereurs* romains furent beaucoup mieux nommés qu'on ne le pensoit; car leur gouvernement fut en effet purement militaire.

Le mot *roi* désigne la fonction ou l'office : cet office est de diriger, de conduire. *Monarque* désigne le genre de gouvernement : ce genre est la monarchie, le gouvernement d'un seul.

Potentat désigne la puissance : cette puissance est la réunion des forces d'un grand Etat. *Prince* désigne le rang ; ce rang est le premier ou celui de chef. *Empereur* désigne la charge ou l'autorité : cette autorité est le droit de commander.

Un *roi* n'est point *monarque*, si les pouvoirs politiques sont partagés : il y avoit deux *rois* à Lacédémone, et son gouvernement n'étoit point *monarchique*. Un *monarque* n'est guère appelé, dans le style vulgaire, un *potentat*, s'il n'a une grande puissance relative. Le peuple est le *prince* dans la démocratie, comme l'est, dans une monarchie, le *roi* ; car il y a par-tout un chef, une souveraineté. L'*empereur* est un grand *potentat* par sa vaste domination, ou un grand *prince* par sa vaste suprématie : il aura une grande puissance, s'il est *monarque* ; il n'aura qu'une grande dignité, s'il n'est que le chef d'une grande confédération de *princes* et de *rois*. On appelle *empire* un état vaste dans lequel sont réunis ou rassemblés divers peuples : tel étoit l'*empire romain*.

Roi, *prince*, *empereur*, sont des titres de dignités affectés à différens chefs. *Monarque* et *potentat* ne sont que des qualifications tirées du gouvernement et de la puissance. On dit le *roi d'Espagne ;* et ce *roi* est un *monarque* et un *potentat*. On dit l'*empereur d'Allemagne ;* et cet *empereur* n'est réellement en cette qualité ni *potentat* ni *monarque ;* tandis que l'*empereur des Turcs* ou *de Constantinople* est un *potentat* et même un despote. On est

prince d'une province, d'un canton qualifié de *principauté*: ainsi les états d'un *roi* s'appellent *royaume*, et ceux d'un *empereur*, *empire*. Le titre d'*empereur* est regardé comme plus illustre que celui de *roi*, mais sans donner par lui-même une prééminence sur les *rois* indépendans. *Prince* n'est quelquefois qu'un titre d'honneur sans autorité, comme fut jadis le nom de *roi*: les enfans de nos premiers *rois* s'appelloient *rois*; ils ne sont plus que *princes*: ce titre, selon la valeur du mot, convient assez aux *premiers* sujets d'un royaume. Observons les variations des mots; mais remontons toujours à leur source. (R.)

987. *Roide*, *Rigide*, *Rigoureux*.

Au figuré, ces épithètes attribuent aux personnes un mélange de sévérité, de fermeté, de dureté, de rudesse. *Sévère* signifie qui a l'air grave et triste, qui n'a point de douceur, d'agrément, de souplesse: *ferme*, qui se maintient dans le même état, qui résiste à la force, qui persiste constamment dans sa direction: *dur*, qui ne cède point à la pression, qui ne s'amollit pas, dont les parties conservent leur adhérence et leur direction: *rude*, qui est grossier et raboteux, qui blesse ou gratte au toucher, qui fait une impression désagréable. J'ai dit que la lettre *R* marque la rudesse, la dureté, l'âpreté, la *roideur*.

Roide, qui est fortement tendu, qui tend avec force dans sa direction: ainsi une montagne escarpée est *roide*; un fleuve coule avec *roideur* ou *rapidité*; on se *roidit* en se ten-

dant avec force. Le celte *red* signifie proprement *rapide* : mais le bas-breton *redt* veut dire *roide*, inflexible, qui ne plie pas, qui est tendu avec tant de force qu'on ne le fait pas aisément fléchir. Telle est l'idée distinctive de ce terme. Les Latins disoient *rigor* pour exprimer l'idée de *roideur*, mais particulièrement la *roideur* et la *dureté* causées par le froid. Leur mot *rigiditas* désigne sur-tout la dureté ou plutôt l'endurcissement. La *roideur* est une forte tension ; elle suppose de la dureté : mais la dureté caractérise proprement la *rigidité*. Un bras tendu a de la *roideur*; et une barre de fer, de la *rigidité*. Le mot *rigueur* annonce de la dureté, mais en outre une rudesse, une action qui blesse, quelque chose de fâcheux : c'est ainsi qu'une saison est *rigoureuse*. Au moral, ce terme répond bien à notre mot *ric*, *ric-à-ric*, strictement, sans rien passer, sans se rien céder, à la *rigueur*, avec la plus scrupuleuse exactitude.

Ainsi une personne *roide* ne plie pas ; elle résiste sans foiblir ; elle est d'une sévérité inflexible. Une personne *rigide* ne se prête pas ; elle ne sait point mollir ; elle est d'une sévérité intraitable. Une personne *rigoureuse* ne se relâche pas ; elle pousse toujours sa pointe; elle est d'une sévérité impitoyable. Je parle au figuré.

On a le caractère, l'esprit *roide*. On a des principes, des mœurs *rigides*. On a la conduite, l'empire *rigoureux*.

En général ; la *roideur* est une sorte de défaut qui fait qu'on n'a ni liant, ni ménage-

mens, ni égards ; qu'on ne sait ni rien céder, ni revenir sur ses pas ; qu'on choque, qu'on heurte, qu'on éloigne les autres. La *rigidité est la roideur* d'une vertu ou d'une rectitude d'ame, qui, invariablement attachée aux règles les plus sévères, ne nous paroît quelquefois un défaut qu'à raison de notre foiblesse, de nos imperfections, de notre impuissance, qu'elle condamne sans adoucissement et sans retour à subir toute la dureté de la loi la plus dure. La *rigueur* est une *roideur* de jugement et de volonté, qui fait qu'on pousse le droit ou le pouvoir aussi loin qu'ils peuvent aller ; qu'on prend toujours, dans la sanction, sans aucun égard, le sens le plus strict et les peines les plus rudes ; qu'on ne donne accès à la pitié, à la clémence, à l'indulgence dans l'exercice de la justice.

Une censure *roide* choque les esprits : une vertu *rigide* les étonne : une justice *rigoureuse* les effraye.

Une discipline trop *roide* contraint et n'obtient rien ; une morale trop *rigide* effarouche ou désespère ; les lois trop *rigoureuses*, si elles ne soulèvent, abrutissent.

L'indiscipline oblige à la *roideur ;* le relâchement, à la *rigidité ;* le débordement, à la *rigueur.*

Il faut se tenir ferme plutôt que *roide.* Plus on est *rigide* pour soi, plus on apprend à être indulgent pour autrui. Un juge doit être bien juste, s'il veut avoir quelque droit à être *rigoureux.*

Un instituteur bien *roide* dresse des ani-

maux ; mais il s'agit de former la raison et le cœur de l'homme. Un casuiste *rigide* montre la perfection, chose excellente ; mais il s'agit d'y conduire. Un juge *rigoureux* est toujours pour la rigueur de la loi ; mais il s'agit d'être pour la justice, qui applique la loi selon les actions. (R.)

988. *Rondeur*, *Rotondité.*

Voilà le cas d'appliquer la règle que je viens de donner ; car le mot *rotondité* est formé de l'adjectif lat. *rotondus*, qui a la *rondeur*, une figure *ronde*. *Rondeur* exprime l'idée abstraite d'une figure *ronde*, et la *rotondité* est la *rondeur* propre à tel ou tel corps, la figure de ce corps *rond*.

Il ne faut donc pas écouter des vocabulistes tranchans, qui vous diront que *rotondité* est un mauvais mot. Ce mot est formé selon l'analogie de la langue, et distingué du mot simple par une nuance particulière. L'académie en avoit mieux jugé, en se bornant à observer qu'il n'étoit d'usage que dans le genre domestique : mais il a aussi place dans le genre plaisant. Le valet du *Joueur* dit :

J'aurois un bon carrosse à ressorts bien lians ;
De ma *rotondité* j'emplirois le dedans.

REGNARD.

Ainsi, tandis que *rondeur* ne désigne que la figure, *rotondité* sert encore à désigner la grosseur, l'ampleur, la capacité de tel corps rond. Observez qu'une roue et une boule sont *rondes*, mais qu'elles diffèrent dans leur *rondeur* : la roue est plate, la boule est ronde en

tous sens ; or, c'est ce qui sera fort bien distingué par le mot *rotondité*, déjà employé à désigner la grosseur dans la *rondeur*.

On dira la *rondeur* et la *rotondité* de la terre, avec l'Académie ; la *rondeur* pour désigner sa figure ; la *rotondité* pour désigner sa capacité ou l'espace renfermé dans sa *rondeur*, en différens sens. A la vérité, j'aimerois mieux dire la *sphéricité de la terre* ; et réserver le mot de *rotondité* pour les objets communs.

Et ce n'est pas une supposition gratuite que ce sens particulier attribué au mot *rotondité* : vous le trouvez dans celui de *rotonde*, bâtiment *rond* qui renferme un assez grand espace dans sa capacité, ou qui a un assez gros volume. (R.)

989. *Rôt*, *Rôti*.

Le *rôt* est le service des mêts *rôtis* : le *rôti* est la viande *rôtie*. *Rost*, en celte *rhost* ; en allemand *rosten* ; en italien *arrostire* ; en français, *rôtir* signifie faire cuire devant le feu, à la broche, sur le gril, etc. ; *rost* vient de la racine *ro*, rouge. La viande se dore, prend une couleur rougeâtre en *rôtissant*.

Les viandes de boucherie, la volaille, le gibier, etc., cuits à la broche, sont du *rôti* : les différens plats de cette espèce composent le *rôt* ; les grosses pièces, le gros *rôt* ; et les petites, le menu *rôt*. On sert le *rôt*, et vous mangez du *rôti*. Le *rôt* est servi après les *entrées* : le *rôti* est autrement préparé que le *bouilli*. Il y a un

rôt en maigre comme en gras : mais la viande *rôtie* est seule du *rôti*.

Nos bons aïeux ne connoissoient guère que le *pot* et le *rôt*, ou les deux services du *bouilli* et du *rôti* : ainsi l'on disoit, et nous le répétons encore : tel homme est *à pot et à rôt* dans cette maison, quand il y est très-familier. Jusques dans le sixième siècle, on ne vit, en viande, sur les tables, et même aux repas d'appareil, que du bouilli et du *rôti*, avec quelques sauces à part ; le gibier fut long-tems réservé pour les grands jours. La magnificence des festins consistoit sur-tout dans la somptuosité du *rôt*, comme aujourd'hui aux nôces du village : on y servoit des sangliers et des bœufs entiers et remplis d'autres animaux.

Aujourd'hui la cuisine française, la plus habile, la plus agaçante, la plus mortelle de l'Europe, a trouvé l'art de nous faire simplement dîner avec les entrées. Le service du *rôt* est presque entièrement retranché : dans les repas ordinaires, il y a seulement quelques plats de *rôti* mêlés avec l'entremêts. On mange peu de *rôti* ; on mange un peu d'entremêts pour boire. Au dessert, l'on boit ou l'on fait semblant de boire. (R.)

990. *Route, Voie, Chemin.*

Le mot *route* enferme dans son idée quelque chose d'ordinaire et de fréquenté ; c'est pourquoi l'on dit la *route* de Lyon, la *route* de Flandre. Le mot de *voie* marque une conduite certaine vers le lieu dont il est question ; ainsi l'on dit que les souffrances sont la *voie*

du ciel. Le mot de *chemin* signifie précisément le terrein qu'on suit et dans lequel on marche ; et en ce sens on dit que les *chemins* coupés sont quelquefois les plus courts, mais que le grand *chemin* est toujours plus sûr.

Les *routes* diffèrent proprement entre elles par la diversité des places et des pays par où l'on veut passer ; on va de Paris à Lyon par la *route* de Bourgogne, ou par la *route* de Nivernois. La différence qu'il y a entre les *voies*, semble venir de la diversité des manières dont on peut voyager ; on va à Rome, ou par la *voie* de l'eau, ou par la *voie* de terre. Les *chemins* paroissent différer entre eux par la diversité de leur situation et de leurs contours ; on suit le *chemin* pavé, ou le *chemin* des terres.

Si vous allez en Champagne par la *voie* de terre, votre *route* ne sera pas longue, et vous aurez un beau *chemin*. (*Encycl.* III. 275.)

On dit d'une *route* qu'elle est belle ou ennuyeuse, à raison des agrémens qu'elle présente aux voyageurs ; d'une *voie*, qu'elle est commode ou incommode, à raison des avantages qu'elle leur offre ; et d'un *chemin*, qu'il est bon ou mauvais, à raison du plus ou du moins de facilité dont il est pour la marche. (B.)

Dans le sens figuré, la bonne *route* conduit sûrement au but ; la bonne *voie* y mène avec honneur ; le bon *chemin* y mène facilement.

On se sert aussi des mots de *route* et de *chemin*, pour désigner la marche. Mais il y a

alors cette différence, que le premier, ne regardant que la marche en elle-même, s'emploie dans un sens absolu en général, sans admettre aucune idée de mesure ou de quantité ; ainsi l'on dit simplement, être en *route*, faire *route* : au lieu que le second, ayant non seulement rapport à la marche, mais encore à l'arrivée qui en est le but, s'emploie dans un sens relatif à une idée de quantité, marquée par un terme exprès, ou indiquée par la valeur de ce qui lui est joint : de sorte qu'on dit, faire peu en beaucoup de *chemin*, avancer *chemin*. Quant au mot de *voie*, s'il n'est en aucune façon d'usage pour désigner la marche, il l'est en revanche pour désigner la voiture ou la façon dont on fait cette marche ; ainsi l'on dit d'un voyageur, qu'il va par la *voie* de la poste, par la *voie* du coche, par la *voie* du messager ; mais cette idée est tout à fait étrangère aux deux autres, et tire par conséquent celui-ci hors du rang de leurs synonymes à cet égard. (G.)

991. *Rustaud*, *Rustre*.

Gens fort *rustiques*, qui ont toute la rusticité ou toute la grossièreté et la rudesse des gens de la campagne : de *rus* campagne. Les deux finales *aud* et *tre* marquent également la grandeur, la plénitude du défaut, l'excès de grossièreté.

Rustaud ne s'applique qu'aux gens de la campagne ou du peuple qui ont conservé tout l'air et les manières de leur état, sans aucune éducation. *Rustre* s'applique même aux gens

qui, ayant reçu de l'éducation et ayant vécu dans un monde bien élevé, ont néanmoins des manières semblables à celles du paysan ou de la populace qui a manqué totalement de culture. Le manant est *rustaud* ou *rustre* : le bourgeois ou autre est *rustre* et non *rustaud*.

Ainsi, c'est faute d'éducation, faute d'usage qu'on est *rustaud* : c'est par humeur, par rudesse de caractère qu'on est *rustre*. Un gros franc paysan a l'air *rustaud*, la mine *rustaude* : un homme farouche et bourru a l'air *rustre*, la mine *rustre*.

Le *rustaud* ne se gêne point ; il est hardiment ce qu'il est : le *rustre* ne ménage rien ; il est rudement ce qu'il est. Les manières du *rustaud* sont ses formes : les manières du *rustre* sont ses mœurs. Le *rustaud* l'est en action : le *rustre* l'est par caractère. (R.)

S.

---

992. *Sacrifier, Immoler.*

Sacrifier signifie rendre *sacré*, se dépouiller d'une chose pour la consacrer à la divinité, la dévouer de manière qu'elle soit perdue ou transformée. *Immoler* signifie offrir un sacrifice sanglant, égorger une victime sur l'autel, détruire ce qu'on dévoue : ce mot vient de *mola*,

nom de la pâte sacrée qu'on mettoit sur la tête de la victime, avant de l'égorger.

Il y a différentes sortes de *sacrifices*; l'*immolation* est le plus grand des sacrifices. On *sacrifie* toute sorte d'objets: on n'*immole* que des victimes, des êtres animés. L'objet *sacrifié* est voué à la divinité : l'objet *immolé* est détruit à l'honneur de la divinité. Le *sacrifice* a généralement pour but d'honorer, et l'*immolation* a pour but particulier d'appaiser.

Les persécuteurs du christianisme naissant obligeoient les chrétiens à *sacrifier* aux faux dieux, non en leur faisant *immoler* des animaux, mais seulement en exigeant d'eux un acte de culte, comme de brûler de l'encens, de goûter des viandes consacrées.

Si nous dérobons à ces termes leur idée religieuse, si nous en adoucissons la force dans un sens profane et figuré, ils conservent néanmoins encore leur différence. Vous *sacrifiez* tous les genres d'objet ou de choses auxquelles vous renoncez volontairement, dont vous vous dépouillez, que vous abandonnez pour quelque autre intérêt ou pour l'intérêt d'un autre; vous *immolez*, pour votre satisfaction ou pour la satisfaction d'autrui, des objets animés ou des êtres personnifiés, que vous traitez comme des victimes que vous dépouillez de ce qu'ils ont de plus précieux, que vous vouez à la mort, à l'anathème, au malheur, etc. L'idée de *sacrifier* est plus vague et plus étendue; et celle d'*immoler*, plus forte et plus restreinte.

Aristide se *sacrifie* pour sa patrie, en la servant même contre lui, toute ingrate qu'elle est.

Codrus s'*immole* pour elle, en achetant la victoire sur ses ennemis par une mort obscure et ignoble.

Les historiens publics de la Chine *sacrifieroient* plutôt leur vie que la vérité; et l'empereur, qui peut tout sur leur vie, ne peut rien contre la vérité. Les Chinois disent aussi que, dans les calamités, il faut qu'un individu soit *immolé* pour le salut de tous, mais l'empereur est cet homme, et il remplit sa tâche.

Celui qui ne sait rien *sacrifier*, ne sait pas conserver. Celui qui n'est pas prêt à s'*immoler*, ne peut rien de grand.

La vertu est un *sacrifice* continuel de soi-même; et l'homme n'est jamais qu'une victime tous les jours *immolée*.

Celui qui s'accoutumeroit à *sacrifier* tous les jours quelque chose de ses intérêts, de ses goûts, ou de ses plaisirs, parviendroit enfin à s'*immoler* ou à supporter les privations les plus rudes, à faire les plus grands *sacrifices* sans aucun effort.

Il faut sans doute beaucoup *sacrifier* à la société: quel est l'homme qui ne soit ici que pour lui, et qui n'existe que par lui? Il faut bien que quelqu'un s'*immole* pour la vérité: si la vérité elle-même, disoit Platon, descend incarnée, sur la terre, elle sera mise en croix.

L'homme libre qui *sacrifie* sa liberté, s'*immole*.

Vous trouverez encore des pères et des mères qui se *sacrifient* pour leurs enfans; ils ne vivent que pour eux: mais, ô tems, ô mœurs! c'est

une folie pour notre siècle. Vous en trouverez de tous côtés qui *immolent* pour un aîné tous leurs autres enfans, par vanité, non par prédilection.

Il est beau de *sacrifier* le monde et d'*immoler* son cœur à la sainteté, en se dévouant, au pied des autels, à une vie angélique. Quelle vertu, grand dieu, pour un tel *sacrifice!*

Il est nécessaire de remarquer que, selon mes définitions, le poids du *sacrifice* tombe quelquefois tout entier sur celui qui le fait, mais que l'action d'*immoler* pèse toujours sur la victime qu'on *immole*. Quand vous *sacrifiez* vos prétentions, vos droits, votre fortune, vous seul en souffrez: si vous *immolez* votre ennemi à votre vengeance, le mal est pour votre victime.

Sacrifier n'exprime qu'un renoncement de votre part: *immoler* exprime la destruction ou la dégradation.

Le *sacrifice* est des choses inanimées comme des objets animés; on n'*immole* que des objets animés, ou du moins des êtres moraux ou métaphysiques, personnifiés dans le discours. Les poëtes d'abord on dit *immoler la vertu*, *la gloire*, *la passion*, etc., objets souvent personnifiés, et même autrefois déifiés par le paganisme qui règne encore dans notre poésie. Souvent même cette manière de parler revient à celle de s'*immoler soi-même*, en *sacrifiant* ce qu'on a le plus à cœur.

Je vais *sacrifier*; mais c'est à ces beautés
Que je vais *immoler* toutes mes volontés.

POLYEUCTE, Acte 2. Sc. 2.

Pour sauver notre honneur combattu,
Il faut *immoler* tout, et jusqu'à la vertu.

PRED. Act. III. Sc. 3.

Lorsqu'il faut au devoir *immoler* sa tendresse,
Un cœur s'alarme peu du danger qui le presse.

RHADAM. Act. IV. Sc 5.

Ces sortes de *sacrifices* vous obligent à vous combattre, à vous vaincre, à étouffer des sentimens actifs et impérieux, à vous déchirer le cœur, à vous *immoler* en quelque sorte vous-même. Ainsi, dans Adélaïde du Guesclin, Coucy dit à Vendôme qu'il s'est *immolé* pour lui, parce qu'il a étouffé son amour pour Adélaïde.

Pour vous, contre moi, j'ai fait ce que j'ai dû.
Je m'*immole* à vous seul, et je me rends justice;
Et si ce n'est assez d'un si *grand sacrifice*,
S'il est quelque rival qui vous ose outrager,
Tout mon sang est à vous, et je cours vous venger.

R.)

993. *Sagacité, Perspicacité.*

Ces mots, purement latins, ne sont pas nouveaux. *Sagacité* se trouve dans Nicod; et Montaigne s'est servi de *perspicacité*. Mais Bouhours se plaignoit que le premier ne fût pas reçu. Tout le monde dit aujourd'hui *sagacité; perspicacité* n'est encore qu'un terme savant.

Ces deux mots ont entr'eux une singulière ressemblance; et si vous n'avez que les dictionnaires pour en discerner la valeur propre, vous pourriez bien encore les confondre.

Selon l'Académie, la *sagacité* est une péné-

tration d'esprit, une *perspicacité* par laquelle on découvre, on démêle ce qu'il y a de plus caché, de plus difficile dans une intrigue, une affaire, etc.; la *perspicacité* est une force, une vivacité, une pénétration d'esprit qui sert à découvrir les choses les plus difficiles à connoître.

Il est dit dans l'Encyclopédie, que la *perspicacité* est une pénétration prompte et subtile qui s'exerce sur les choses difficiles à pénétrer. On dit ailleurs que la *sagacité* découvre, démêle ce qu'il y a de difficile, de caché dans les sciences, dans les affaires.

Selon Trévoux, la *perspicacité* paroît plus tenir de l'*esprit perçant* : elle suppose la force de la lumière et du coup-d'œil : elle est clairvoyante; et c'est la *sagacité* qui est *pénétrante*. C'est-à-dire que la *perspicacité* n'est pas *pénétrante* comme la *sagacité*, quoiqu'elle se distingue par un esprit perçant.

Sagacité, dit Bouhours, exprime la pénétration, le discernement d'un esprit qui recherche et qui découvre ce qu'il y a de plus caché dans les choses. *Perspicacité*, dit ce grammairien, est nécessaire pour exprimer la vertu intellectuelle par laquelle l'esprit pénètre et voit clairement les choses. Tâchons de distinguer et de fixer les idées.

Sagh, chez les Orientaux, signifie vue, regard : *spic* a le même sens chez les Latins. Ces derniers ont fait de *sag* le verbe simple *sagire*, sentir, voir, savoir finement, clairement, distinctement; d'où *sagacitas* : de *spic*, ils ont fait plusieurs verbes composés, qui distinguent

les différentes manières de voir, et en particulier *perspic-ere*, voir à travers, pénétrer dans toute l'étendue, connoître pleinement, parfaitement : d'où *perspicacitas*. Ainsi le mot de *perspicacité*, beaucoup plus fort et plus expressif, marque la profonde pénétration qui donne la connoissance parfaite ; et celui de *sagacité*, le discernement fin qui acquiert une connoissance claire. Confirmons cette distinction par l'autorité des auteurs Latins.

Vous trouverez chez tous les auteurs Latins la *sagacité* de l'odorat, du palais, des yeux, des sens, et par métaphore, la *sagacité* de l'homme avisé, prudent, sage, subtil, qui sent, voit, distingue, conjecture, prévoit avec vivacité, finesse, habileté. Cicéron, Horace disent des soins *sagaces*, attentifs, délicats, prévoyans.

Tous les dérivés latins de *per-spic* désignent la connoissance la plus claire et la plus entière, l'évidence. *Perspicuus* est, selon tous les savans, le synonyme de *pellucidus*, *translucidus*, parfaitement clair, manifeste, transparent, et comme dit Calepin, si clair qu'on voit *à travers*, comme l'eau. *Perspicax* est très-souvent joint à l'épithète *acutus* ; ces deux mots marquent proprement une force vive, subtile, pénétrante, qui perce et découvre tout ce qu'on veut dire, tout ce qu'on peut voir. Vous avez tant de *perspicacité*, écrit Cicéron à Atticus, l. 1. qu'*à travers* de ce que je dis, vous découvrez même ce que je ne dis pas.

Ainsi donc la *sagacité* est rigoureusement la finesse, l'excellence d'un discernement si subtil, si clairvoyant, si sûr, qu'il distingue sans peine, démêle et voit nettement ce qu'il y a de plus confus et de plus obscur. La *perspicacité* est, à la rigueur, la pénétration, la profondeur d'un esprit si subtil, si perçant, si rapide, qu'il découvre tout d'un coup, approfondit à l'instant, et acquiert la connoissance la plus pleine et la plus parfaite de ce qu'il y a de plus caché et de plus impénétrable. Rappellons-nous que la *finesse* regarde proprement la surface, et la *pénétration* l'intérieur ou la substance des choses. Ainsi le grand discernement fait la *sagacité* : et la grande pénétration, la *perspicacité*.

La *sagacité* est pénétrante, parce qu'elle est clairvoyante : la *perspicacité* est clairvoyante, parce qu'elle est pénétrante. La *sagacité* discerne si bien les objets, qu'elle ne permet plus de les confondre l'un avec l'autre : la *perspicacité* manifeste si bien les objets, qu'elle n'y laisse plus rien à découvrir. La *sagacité* voit de loin, et sa connoissance est distincte : la *perspicacité* voit à fonds, et sa connoissance est plénière. La *sagacité* voit bien la chose malgré tous les obstacles : la *perspicacité* voit parfaitement dans la chose, malgré sa résistance. La *sagacité* conjecture, devine, prévoit : la *perspicacité* tire au clair, démontre, met en évidence.

La *sagacité* agit proprement sur les choses obscures ou embrouillées : la *perspicacité*, sur

les choses difficiles ou rebelles par elles-mêmes. Il faut sur-tout de la *sagacité* dans les affaires, et de la *perspicacité* dans les sciences. La prudence veut de la *sagacité* : l'instruction veut de la *perspicacité*. La *perspicacité* est toute intelligence : la *sagacité* sera quelquefois un goût ou un tact très-fin. En belles-lettres, le goût est une sorte de *sagacité* naturelle qui fait sur-le-champ distinguer le beau, le bon de ce qui ne l'est pas : le génie est la *perspicacité* d'une intelligence supérieure qui voit d'un coup-d'œil ce que l'œil ordinaire ne sauroit voir.

Avec de la *sagacité*, on démêle, on trie le fil d'une affaire, d'une intrigue embrouillée ; avec de la *perspicacité*, on perce à travers les obstacles ; l'un arrive au but par la ligne droite ; en renversant les obstacles, l'autre l'atteint en suivant les replis. La *perspicacité* est plus prompte, l'autre est peut-être plus sûre. (R.)

994. *Sagesse*, *Prudence*.

La *sagesse*, dit l'abbé Girard, sans autre explication, fait agir et parler à-propos. La *prudence* empêche d'agir et de parler mal-à-propos. La première, pour aller à ses fins, cherche à découvrir les bonnes routes, afin de les suivre. La seconde, pour ne pas manquer son but, tâche de connoître les mauvaises routes, afin de s'en écarter. Il semble que la *sagesse* soit plus éclairée, et que la *prudence* soit plus réservée.

La voix publique nous dira qu'on est *sage*

pour *apprécier* les choses, et *prudent* pour *agir* : l'action, la détermination et le choix sont propres à la *prudence*, plutôt qu'à la *sagesse*. L'auteur tâche d'éviter la contradiction, en revenant à son idée, par cette répétition très-inutile. « Le *sage* emploie les moyens qui paroissent les plus propres pour réussir. Il se conduit par les lumières de la raison. Le *prudent* prend les voies qu'il croit les plus sûres ; il ne s'expose point dans des routes inconnues. »

Aristote, Cicéron, et tous ceux de nos bons auteurs qui ont traité la matière, ne pensent pas comme l'abbé Girard ; nous les consulterons, après avoir cherché dans l'étymologie, la valeur propre et primitive des mots.

Sagesse, lat. *sapientia*, de la racine *sap*, saveur, goût ; en celte, *safn*, bouche : les Latins firent *sapere*, avoir du goût, du discernement, du bon sens, *sentir* et *savoir ; sapientia*, science, discernement, *sagesse*. Les Grecs on dit *sophia*, d'où *philosophia*, l'amour de la *sagesse*, ou le nom de philosophe, donné d'après l'exemple de Pythagore, à ceux qui cherchent ou professent la science ou la *sagesse*. Minerve est la déesse de la *sagesse*, parce qu'elle préside aux sciences et aux arts.

Prudence, *prudentia*, *quasi providentia*, disent les Latins ; de *pro*, en avant, au loin, et de *videns*, qui *prévoit*, qui voit au loin, qui *pourvoit*. Les Latins attribuent à la *prudence*, avec Macrobe, la raison, l'intelligence, la circonspection, la finesse, la docilité et la prévoyance.

Je conviens que les recherches seules qui commencent chaque article, tiennent plus de place que les articles entiers de l'abbé Girard, mais je les crois utiles et toujours nécessaires.

La *sagesse* a pour objet la vérité; la *prudence*, le bonheur. La *sagesse* s'occupe des choses; la *prudence* de nos intérêts. La *sagesse* médite pour découvrir; la *prudence* travaille sur l'homme, comme dit la Rochefoucauld, pour la régler. La *sagesse* est la raison perfectionnée par la science: la *prudence* est la droite raison appliquée à la conduite de la vie. La *sagesse* vous donnera l'instruction bien ordonnée; et la *prudence*, le grand art de vivre, comme dit Cicéron, lib. 5, *de finib.*

La *sagesse* participe, selon Aristote, de l'intelligence qui voit, et de la science qui démontre. La *prudence* tient à cette *sagesse* qui apprend à apprécier les biens et les maux; ce qu'il faut éviter, ou ce qu'il faut rechercher; et à l'expérience qui, jugeant par ce qui s'est fait, de ce qu'il convient de faire, sert à déterminer la volonté sur le choix des moyens pour assurer le succès. La *sagesse* sera peut-être le partage de quelques jeunes gens: la *prudence* est en général l'apanage de la vieillesse. La *sagesse*, absorbée dans les méditations, se repose sur la *prudence* du soin de régler nos penchans. La *sagesse* est proprement en théorie, la *prudence* est essentiellement en pratique. Suivant ces philosophes, de toutes les qualités de l'ame, la plus éminente est la *sagesse*; la plus utile est la *prudence*.

Xénophon, Platon, etc., d'après Socrate,

uniquement occupés des mœurs, donnent le nom de *sagesse* à la *prudence* proprement dite. Archytas, Cicéron, etc., d'après un usage commun, prennent la *prudence* pour la *sagesse*, ou du moins pour la science des biens qui conviennent à l'homme, ainsi que des maux qui lui sont funestes.

La *sagesse* n'est une vertu proprement dite, qu'autant qu'elle influe sur les mœurs. La *prudence*, uniquement attachée aux mœurs, est non-seulement une vertu, mais la première des vertus cardinales, la source et la règle de toutes les autres, en un mot l'habitude de la vertu.

La *sagesse* morale, distinguée de la *prudence*, montre les voies générales et le but. La *prudence* vous mène au but par des routes souvent inconnues à la *sagesse*.

La *sagesse* propose ce qui est juste ; la *prudence* détermine le choix des moyens. La *sagesse*, éclairée par la science, dicte des préceptes certains. La *prudence*, aidée de l'expérience, donne des règles approuvées par la raison. La *sagesse* voit bien et en grand. La *prudence* voit jusques dans les plus petits détails, et prévoit : l'une pense bien, l'autre agit bien. La *sagesse* n'a que l'économie générale du savoir, tandis que la *prudence* est une sorte de *providence* humaine prête à tout évènement. La *prudence*, souvent incertaine et souvent trompée, emploie la circonspection, la diligence, la finesse même, l'art, l'industrie, enfin toutes les ressources légitimes, quand la *sagesse* ne suffit pas. (B)

995. *Sagesse*, *Vertu.*

Ces deux termes, également relatifs à la conduite de la vie, sont synonymes sous ce point de vue, parce qu'ils indiquent l'un et l'autre le principe d'une conduite louable; mais ils ont des différences bien marquées.

La *sagesse* suppose, dans l'esprit, des lumières naturelles ou acquises; son objet est de diriger l'homme par les meilleures voies. La *vertu* suppose dans le cœur, par tempérament ou par réflexion, du penchant pour le bien moral, et de l'éloignement pour le mal: son objet est de soumettre les passions aux lois.

La *sagesse* est comme un fanal qui montre la meilleure voie dès qu'on lui propose un but; mais par elle-même elle n'en a point, et les méchans ont leur *sagesse* comme les bons. La *vertu* a un but marqué par les lois, et elle y tend invariablement par quelque voie qu'elle soit forcée d'y aller. (B.)

La *sagesse* consiste à se rendre attentif à ses véritables et solides intérêts, à les démêler d'avec ce qui n'en a que l'apparence, à choisir bien, et à se soutenir dans des lois éclairées. La *vertu* va plus loin; elle a à cœur le bien de la société; elle lui sacrifie, dans le besoin, ses propres avantages; elle sent la beauté et le prix de ce sacrifice, et par là ne balance point de le faire quand il le faut. (*Encycl.* XIV. 496.)

996. *Sain*, *Salubre*, *Salutaire.*

Ces trois mots ne peuvent être considérés

comme synonymes, qu'autant qu'on les applique aux choses qui intéressent la santé; à moins que par figure on ne les transporte à d'autres objets considérés sous un point de vue analogue; mais *salubre* ne se dit que dans le sens propre.

Les choses *saines* ne nuisent point; les choses *salubres* font du bien; les choses *salutaires* sauvent de quelque danger, de quelque mal, de quelque dommage: ainsi ces trois mots sont en gradation.

Il est de l'intérêt du gouvernement, que les lieux destinés à l'éducation publique soient dans une situation *saine*, que les alimens de la jeunesse soient plutôt *salubres* que délicats, et qu'on n'épargne rien pour administrer aux enfans, dans leurs maladies, les remèdes les plus *salutaires*.

Mais ce qu'il y a de plus important, c'est qu'on leur inspire la doctrine la plus *saine*, en ce qui concerne la religion et les mœurs: et que, sur ce qui constitue leurs devoirs envers dieu, envers la patrie, envers les différentes classes d'hommes, ils ne voyent que les meilleurs exemples, et ne reçoivent que les instructions les plus *salutaires*. (B.)

997. *Salut, Salutation, Révérence.*

Salut, en latin *salus*, signifie proprement *santé*, état dans lequel on se porte bien: du mot primitif *hal*, porter, élever. Le *salut*, pris pour l'action de *saluer*, est donc le *bon jour* qu'on donne, le signe du souhait, *portez-vous bien*: c'est ce qu'exprimoit le *salut* ordinaire

ordinaire des Latins, *salve*, *vale*. Nous considérons surtout dans le salut le geste et la posture. La *salutation* est l'acte particulier de *saluer*, avec telles circonstances, sur-tout celles d'un geste ou humble ou animé : l'académie observe qu'on dit une *salutation profonde*, de *grandes salutations*; et ce n'est guère que dans le style familier (j'ignore pourquoi). Le mot *révérence* signifie proprement crainte respectueuse; du latin *revereri*, craindre, honorer: c'est ici un genre de *salut* compassé, par lequel on s'abaisse devant ceux qu'on veut honorer.

Le *salut* est une démonstration extérieure de civilité, d'amitié, de respect, faite aux personnes qu'on rencontre, qu'on aborde, qu'on visite. La *salutation* est le *salut* particulier tel qu'on le fait dans telle occasion, sur-tout avec des marques très-apparentes de respect ou d'empressement. La *révérence* est un salut de respect et d'honneur, par lequel on incline le corps ou on ploie les genoux pour rendre par cet abaissement, un hommage particulier aux personnes.

Vous trouveriez peut-être dans les différens *saluts* de divers peuples, des traits particuliers de caractère : ainsi celui qui porte la main à la bouche, celui qui la pose sur le cœur, celui qui l'applique sur le front, expriment des sentimens différens. Des *salutations* particulières, vous tirerez peut-être quelquefois des inductions sur le caractère, l'éducation, les affections présentes des personnes : un homme ne salue pas comme un autre, en

faisant le même *salut*. Quant aux *révérences*, elles sont d'étiquette et d'usage comme les complimens.

Il y a le *salut* de protection, dont on se moque quelquefois par des *salutations* affectées. Il y a des *salutations* empressées et répétées, avec lesquelles on semble dire de loin beaucoup de choses aux personnes auxquelles on n'est pas à portée de parler. Il y a l'homme aux *révérences*, qui semble manquer de respect, à force de respects.

Il n'y a que de la grossiéreté à ne pas rendre le *salut* : il est vrai que rien n'est si grossier qu'un orgueil grossier. Un certain abandon dans les *salutations* paroît quelquefois ridicule : je ne sais, si c'est parce qu'elles en sont plus cordiales. C'est sur-tout par les petites choses qu'on réussit dans le monde : rien ne recommande plus une femme au premier abord qu'une *révérence* faite avec grace ou avec noblesse. (R.)

998. *De sang froid*, *De sang rassis*, *De sens froid*, *De sens rassis*.

L'usage et les opinions n'ont fait que varier à l'égard de ces locutions. L'académie dit actuellement *de sang froid*, *de sang rassis* : elle avoit dit *de sens rassis* sans aucun doute, et *de sang froid* en ajoutant que quelques-uns disoient *de sens froid*. Trévoux, après avoir dit *de sens rassis*, ne dit plus que *de sang rassis*, avec l'académie. J'aurois désiré connoître les motifs de ces décisions.

Pour moi, à qui il ne convient pas de décider, je donnerai les raisons de mon opinion particulière, peu différente de celle de Ménage. Je pense qu'il vaut mieux dire *de sang froid*, comme les Italiens disent *a sangue freddo*, et sans proscrire *de sens froid*, et qu'il faut plutôt dire *de sens rassis*, comme les Latins disent *sedatâ mente*, mais sans exclure *de sang rassis*.

Je dis de *sang froid*, par préférence à *de sens froid*, par la raison que c'est le propre du *sang*, et non pas du *sens*, de s'échauffer, de s'enflammer, de se réfroidir de se glacer.

Je l'avoue, entre nous, quand je lui fis l'affront,
J'eus le *sang* un peu *chaud*, et le bras un peu prompt.

dit le comte de Gormatz. Mais, à proprement parler, le *sens*, c'est-à-dire la raison, le jugement, la faculté de juger, ne s'échauffe ni ne se réfroidit. Cependant, comme on dit une *tête chaude* ou *froide*, comme on dit qu'un *esprit* est *froid* et que l'*esprit s'échauffe*, je n'oserois condamner absolument la locution de *sang froid*, que je ne voudrois pourtant pas employer sans y être déterminé par des considérations particulières.

Le *sang froid* des personnes est donc une circonstance que nous remarquons dans les occasions où il est naturel que le *sang s'échauffe* : car s'il est naturel que le *sang* ne *s'échauffe* pas dans une conjoncture, s'il est même naturel qu'il *se réfroidisse* et qu'il *se glace*, ce n'est nullement une chose à remar-

quer que le *sang froid*, puisqu'alors le *sang* doit être *froid*. C'est donc parler bien improprement que de dire qu'une personne est *de sang froid* à la vue du péril, pour marquer qu'elle n'a point de crainte; quand, si elle étoit glacée de peur, elle seroit naturellement et rigoureusement *de sang froid*. Vous employez donc au figuré pour louer quelqu'un l'expression *de sang froid*, tandis qu'au propre cette expression convient très-bien pour désigner l'état de l'homme que vous trouvez au contraire à blâmer. Ce qui est remarquable, c'est qu'on soit *de sang froid* au milieu de ce qui *échauffe*, mais non au milieu de ce qui *glace*. Voilà les cas où je pourrois préférer *de sens froid*, parce qu'on ne dit pas que l'esprit ou la raison se glace; mais je dirois bien plutôt *de sens calme* ou *tranquille*, ce qui exclut tous les effets de la crainte et autres semblables.

Je dirai plutôt *de sens rassis* que *de sang rassis*, quoiqu'on entende par le mot *sens*, soit le jugement et la raison, soit les *sens* ou les organes, soit le *sens*, ou le *bon sens*, l'assiette ou l'état naturel de la chose. *Rassis* suppose seulement le trouble, l'agitation, un désordre, et marque le retour de la chose dans son *assiette*, dans sa première situation, dans son état naturel. Ainsi l'on dira fort bien *de sens rassis*, pour désigner que la chose a repris son vrai *sens*, son état propre. On dira fort bien *de sens rassis*, pour exprimer la cessation du désordre des *sens*; puisqu'on dit rasseoir, reprendre ses *sens*, ses esprits. On

dira fort bien *de sens rassis*, lorsque le *sens*, la raison, l'esprit, auparavant agités ou troublés, seront rentrés dans le calme et dans l'ordre accoutumé. C'est ainsi que, par trois acceptions différentes, *sens rassis* rend bien la même idée. Il n'est pas inutile de remarquer ici qu'on dit *être hors de sens*, *n'être pas dans son bon sens*, *avoir les sens renversés*, *perdre le sens*; *qui perd son bien, perd son sens*, et non son *sang*. Toutes ces manières de parler usitées, viennent à l'appui de mon opinion.

Je n'exclus pas *sang rassis*, parce qu'on dit fort bien *rasseoir* en parlant des liqueurs, des humeurs, de la bile, du *sang*. Mais cette expression convient proprement, lorsque le *sang*, la bile, les humeurs, ont été échauffés, selon leur propriété particulière, plutôt que dans une autre circonstance.

Il existe donc une raison générale d'employer une de ces locutions plutôt qu'une autre: il y aura, dans le discours des circonstances particulières qui feront donner la préférence à celle-ci sur la première. (R.)

999. *Satisfaction*, *Contentement*.

L'abbé Girard a traité, dans divers articles de ces deux substantifs ou des adjectifs de leur famille. Ses idées rapprochées ne laissent qu'incertitude et embarras dans l'esprit, même après avoir été ressassées, dans l'Encyclopédie et ailleurs, par d'autres grammairiens.

Le *contentement*, dit cet auteur, regarde

proprement l'intérieur du cœur ; et la *satisfaction* regarde plus les passions : ou, comme dit son commentateur, le *contentement* est plus dans le cœur, et la *satisfaction* dans les passions. C'est une allégation à prouver. Est-ce que le cœur n'est pas *satisfait*, quand il est *content ?* Est-ce que nous ne disons pas qu'il est *satisfait*, quand il a *satisfait* ses desirs ? Nous ne disons pas également *contenter* et *satisfaire* ses passions, ses desirs, son envie ? Les passions n'ont-elles pas du *contentement* à se *satisfaire* ? Ne dit-on pas encore *satisfaire ses sens*, *contenter ses appétits*, comme ses passions ? L'esprit aussi n'est-il pas *satisfait* et *content* d'une personne, d'un discours, d'un travail, etc.? On verra plus bas ce qu'il y a de vrai dans cette distinction.

Le *contentement*, dit-on, est un sentiment qui rend toujours l'ame tranquille : la *satisfaction*, dit l'un, est un retour sur le succès dans lequel on s'applaudit ; c'est, dit l'autre, un succès qui jette quelquefois l'ame dans le trouble. Ce n'est pas cela : la *satisfaction* est l'accomplissement de ses desirs : le *contentement* est un sentiment de joie, d'une joie douce, produit par la *satisfaction* des desirs, ou même par tout autre événement agreable.

Il ne faut pas confondre le *contentement* actuel et la *satisfaction* présente, effets souvent passagers, avec l'état permanent de *contentement* et de *satisfaction* ; et ces écrivains n'ont fait que brouiller les idées en prenant ces

termes tantôt dans un sens, tantôt dans un autre.

Un homme inquiet, morose, n'est dit-on, jamais *content* : un homme possédé d'avarice ou d'ambition, n'est jamais *satisfait*. Un autre grammairien dit précisément le contraire. Chacun a raison dans son sens. Il est vrai qu'un homme qui se fait sans cesse de nouvelles peines, quoiqu'il ait un *contentement* actuel, ne reste pas pour cela dans un état de *contentement* durable ; car la *peine* est précisément le contraire du *contentement*, elle le détruit. Et il est vrai que l'homme qui forme sans cesse de nouveaux desirs, quoiqu'il éprouve une *satisfaction*, ne reste pas dans un état de *satisfaction* durable ; car un désir nouveau détruit la *satisfaction* causée par l'accomplissement d'un autre ; le *desir* et la *satisfaction* sont opposés.

Sans doute il arrive souvent qu'après s'être *satisfait*, on n'en est pas plus *content*. La raison en est que le *contentement* ajoute quelque chose non-seulement à la *satisfaction* des desirs, mais encore à la *satisfaction* du cœur (objets à distinguer) ; et si le cœur ne trouve pas dans la possession désirée et obtenue toute la douceur qu'il en attendoit, il n'est pas *content* par la jouissance, quoique *satisfait* quant à la possession.

Tout le monde convient qu'on est *content*, lorsqu'on ne souhaite plus ; et l'abbé Girard semble ensuite abandonner son idée, en disant que l'accomplissement de nos desirs nous rend *contens* : or, c'est ce qui nous rend *sa-*

tisfaits. Il le dit lui-même : on est *satisfait* quand on a obtenu ce qu'on souhaitoit. Un autre dit au contraire qu'on n'est pas toujours *satisfait*, lorsqu'on a obtenu ce qu'on souhaitoit. C'est toujours la même confusion de la *satisfaction* actuel d'un desir, avec la *satisfaction* permanente du cœur. Fixons donc l'idée propre de chaque terme.

La *satisfaction* est mot à mot l'action de faire qu'on en ait *assez* (latin *satis*), que la chose soit à un degré suffisant, qu'on ait ce qu'on desire : ainsi l'homme *satisfait* est celui qui a ce qu'il desiroit ; votre desir accompli fait votre *satisfaction.* Le *contentement* est mot à mot ce qui fait qu'on s'en *tient avec* ce qu'on a (de *ten* et de *cum*, tenir avec, s'en tenir à), qu'on a de la joie à posséder l'objet, que sa possession empêche actuellement de former un nouveau desir : ainsi l'homme *content* est celui qui ne désire pas davantage : la jouissance de l'objet fait votre *contentement.* L'abbé Girard a bien eu ces idées ; mais il falloit les justifier et s'en tenir là.

La *satisfaction* suppose donc nécessairement le desir ; le *contentement* n'exprime que le plaisir de posséder. Vous êtes *satisfait* d'obtenir ce que vous souhaitiez, ce que vous poursuiviez : vous êtes *content* d'avoir ce que vous avez, soit que la chose ait rempli, soit qu'elle ait prévu vos desirs et vos recherches.

Votre *satisfaction* est d'obtenir ou d'avoir obtenu : votre *contentement* est de jouir, et de jouir en paix.

Satisfaction mène au *contentement* ; mais il faut que l'objet le procure. Vous êtes *satisfait*, quand on vous donne ce que vous vouliez : vous êtes *content*, quand l'objet vous donne le plaisir que vous vous promettiez.

Le *contentement* ajoute à la *satisfaction* des desirs, une *satisfaction* douce de la possession.

Je ne vous dirai pas *soyez satisfait* : je vous dirai, *soyez content.* Quand tous vos desirs seroient *satisfaits*, il vous resteroit encore d'être *content*, et c'est tout.

Il faut en avoir *assez*, c'est-à-dire en raison de vos desirs, pour être *satisfait.* Il suffit de peu, quand on sait borner ses desirs, pour être *content.*

La richesse vous procure beaucoup de *satisfaction*; mais *contentement* passe richesse, et c'est ce qu'elle procure rarement. Il en est du bonheur comme de la santé, qui ne s'assied qu'aux petites tables.

Il seroit bien facile de *contenter* le peuple : il est impossible de *satisfaire* les grands.

On fait tout pour sa *satisfaction* : on ne fait rien pour son *contentement.*

Il est donc vrai que le *contentement* tient plus au cœur, puisque c'est un sentiment agréable, et que la *satisfaction* tient plus aux passions, puisqu'elle regarde les desirs. Mais il ne faut pas donner des distinctions métaphysiques, sans les éclaircir, ou plutôt sans y avoir préparé les esprits de manière qu'elles ne paroissent plus l'être.

Il y a bien toujours un plaisir dans la *satisfaction :* mais le plaisir n'est pas la joie ; et il y a une joie douce et paisible dans le *contentement :* il seroit le bonheur, s'il duroit toujours. (R.)

1000. *Satisfait*, *Content.*

On est *satisfait*, quand on a obtenu ce que l'on souhaitoit. On est *content* lorsqu'on ne souhaite plus.

Il arrive souvent qu'après s'être *satisfait*, on n'en est pas plus *content.*

La possession doit toujours nous rendre *satisfaits*; mais il n'y a que le goût de ce que nous possédons, qui puisse nous rendre *contents.* (G.)

1001. *Sauvage*, *Farouche.*

Sauvage est le latin *silvaticus*, qui appartient aux bois : du latin *silva*, bois ; en vieux français *selve.* Les bois sont des lieux incultes, ainsi que leurs productions. Une plante s'appelle *sauvage*, lorsqu'elle vient sans culture : un pays inculte et inhabité est *sauvage* : un animal est *sauvage*, qui vit solitaire et cherche les bois : on appelle *sauvages* les peuples qui, n'étant point civilisés et attachés à la terre, errent et vivent à la manière des bêtes : une personne qui fuit la société et qui n'en a pas les manières, est *sauvage.*

Farouche, en latin *ferus*, emporte l'idée de brutalité, de dureté, de cruauté même, ainsi que de fierté : Hippolyte est *fier*, et même un peu *farouche. Farouche* ne se dit

donc que des animaux qui, s'ils attaquoient, s'ils poursuivoient, s'ils déchiroient, s'ils dévoroient, seroient *féroces*.

Ainsi un objet est *sauvage* par défaut de culture : un animal est *farouche* par un vice d'humeur. Le *sauvage* seroit *farouche*, s'il avoit dans le caractère et dans les mœurs de la rudesse, de la dureté, de la brutalité, de l'inflexibilité.

Apprivoisez l'animal *sauvage*, il deviendra domestique. Domptez l'animal *farouche*, il paroîtra soumis.

L'homme *sauvage* évite la société, parce qu'il la craint : l'homme *farouche* la repousse, parce qu'il ne l'aime pas. Celui-ci n'est pas *sociable*; celui-là n'est pas *social*, si je puis parler ainsi.

Le *sauvage* est dans la société comme l'oiseau dans la volière ; il s'y agite d'abord, mais il s'y accoutume. Le *farouche* est dans la société comme l'animal intraitable dans les chaînes ; il s'en irrite d'abord, mais à la fin il les supporte.

Le vrai misantrope, celui qui haïroit les hommes, seroit plus que *farouche* : *sauvage* comme une bête féroce, il seroit naturellement en guerre avec le genre humain. Celui qui ne hait que les vices, n'est *farouche* que pour votre société corrompue : voyez s'il est *sauvage* avec les gens de bien !

Souvent, dit un orateur, dans la solitude on contracte une humeur *sauvage* : à force d'être loin des hommes, on oublie l'humanité. Un extérieur négligé marque souvent, selon

l'observation d'un moraliste, un mérite orgueilleux et *farouche :* on se met dédaigneusement au-dessous des autres, pour être mis fort au-dessus.

L'innocence naturellement timide, délicate, timorée, facile à s'alarmer, paroîtra *sauvage :* mais qu'entendez-vous par une *vertu farouche?* Ce n'est jamais la vertu qui est *farouche*, c'est l'homme qui n'est pas assez vertueux.

Il y a une sorte d'humeur capricieuse et *sauvage* qu'on aime assez et qui quelquefois tient lieu de mérite. Il y a une sorte d'humeur et de franchise *farouches* qu'on estime et qu'on ne peut pas souffrir.

Voyez comme la nature paroît *sauvage* à un peuple maniéré. Voyez comme la nature vous avertit de vous tenir en garde contre les passions *farouches*, par cet air rude, sombre, menaçant et hideux qu'elle leur donne comme aux monstres.

Un pays est *sauvage* où les bêtes font trembler les hommes, où les mauvaises plantes étouffent le bon grain, où les grands mangent les petits, où les productions sont dévorées par les insectes, où la corruption se répand, comme l'air, de tous les points. (R.)

1002. *Savant homme, Homme savant.*

Nos grammairiens observent qu'il est une classe d'adjectifs qui ont le privilège de se placer devant ou après leurs substantifs, tandis que les autres n'ont qu'une place déterminée, les uns après, et c'est l'ordre com-

mun ; les autres devant, et c'est une exception particulière,

Les adjectifs privilégiés sont en assez grand nombre. Nous disons également *homme savant* et *saant homme* ; *habile ouvrier*, *ouvrier habile* ; *ami véritable*, *véritable ami* ; *regards tendres*, *tendres regards* ; *suprême intelligence*, *intelligence suprême* ; *savoir profond*, *profond savoir* ; *malheureuse affaire*, *affaire malheureuse*, etc.

La manière de placer ces adjectifs produit-elle quelque différence dans le sens de la chose ou la valeur de la locution ? Quelle seroit cette différence ? Ce sujet mériteroit d'être traité par nos bons grammairiens : je vais tâcher de suppléer à leur explication. L'explication d'un exemple donnera l'intelligence de tous les autres. J'ai pris, sans choix, *savant homme* et *homme savant* pour mon texte.

Cette position de l'adjectif devant ou après le substantif, dit du Marsais, *est si peu indifférente, qu'elle change quelquefois entièrement la valeur du substantif*, ou plutôt celle de l'adjectif, comme ses propres exemples le prouvent. Mais il nous suffit qu'elle opère un changement d'idée et de sens.

Cet habile grammairien, M. Beauzée, M. de Wailly, etc., après nos anciens maîtres, ont recueilli beaucoup d'exemples sensibles et utiles de cet effet remarquable. J'en rapporterai quelques-uns, non pour expliquer des différences déjà connues qui forment des sens étrangers l'un à l'autre ; mais pour prouver que la différente position des adjectifs est

une raison naturelle et suffisante de soupçonner que cette différence en met une réelle dans des locutions qui paroissent identiques. De ce que *plaisant*, mis devant ou après le substantif *homme*, a deux sens opposés, je crois être en droit d'insérer que *savant*, mis après ou devant le même substantif, pourroit bien, sans perdre son idée essentielle, se charger de nuances différentes.

Un *honnête homme* et un *homme honnête* sont, dans l'usage ordinaire, deux hommes différens; celui-ci a l'honnêteté des manières et des procédés; l'autre celle des mœurs et de l'ame.

Un *galant homme* est un homme honnête, franc, loyal: un *homme galant* est un homme adonné à la galanterie, attentif auprès des femmes, leur courtisan; et très-souvent un *galant homme* n'est pas *homme galant*.

Un *homme brave* a du cœur; un *brave homme*, de la probité, des vertus, des qualités sociales.

Le *haut ton* est arrogant; le *ton haut* est élevé.

Le *grand air* est l'imitation des manières des grands: l'air *grand* est la physionomie qui annonce de grandes qualités.

Une *fausse corde*, suivant l'Académie, n'est pas montée au ton convenable; et une *corde fausse* ne peut jamais s'accorder avec une autre.

Un *taureau furieux* est en furie; un *furieux taureau* est d'une grandeur énorme.

Un *nouvel habit*, dit l'Académie, est un

habit différent d'un autre qu'on vient de quitter ; un *habit nouveau*, un habit d'une nouvelle mode ; un *habit neuf*, un habit qui n'a point servi ou qui n'a que peu servi.

Une *fausse porte* est une porte secrète ; une *porte fausse* est un simulacre de porte.

Cléon, lorsque vous nous bravez
En démontant votre figure,
Vous n'avez pas l'*air mauvais* (redoutable) je vous jure :
C'est *mauvais* (vilain) *air* que vous avez.

Vous parlez en *termes propres* ou convenables : vous répétez les *propres termes* de quelqu'un, ou ses mêmes termes.

Linière, voyant ensemble Chapelain et Patru, disoit que le premier étoit un *pauvre auteur*, et l'autre un *auteur pauvre*. L'*homme pauvre* manque de biens : le *pauvre homme* est un objet de mépris ou de compassion.

C'est pour marquer de la pitié ou pour en exciter, que nous disons de l'*homme pauvre* : ce *pauvre homme !*

Cet exemple prouve que, sans perdre son véritable sens, l'adjectif placé devant le substantif, prend une nuance particulière et même une nouvelle couleur. Expliquons les effets de cet arrangement, en appliquant nos réflexions aux termes qui nous servent de texte.

1°. Lorsque vous dites un *savant homme*, vous *supposez* que cet homme est savant ; et lorsque vous dites un *homme savant*, vous *assurez* qu'il l'est. Dans le premier cas, vous lui donnez la qualification par laquelle il est distingué ; dans le second, celle par laquelle vous voulez le faire distinguer. Là, sa science

est hors de doute; ici, vous voulez la faire connoître.

2°. L'adjectif préposé est à l'égard du substantif comme le prénom à l'égard du nom; son idée devient idée principale, essentielle, caractéristique, inséparable de celle du substantif, de manière que des deux idées et des deux mots il semble ne résulter qu'une idée complète et un mot composé. L'adjectif *postposé* au contraire n'est jamais au substantif que comme l'accident à l'égard de la substance, son idée n'est qu'accessoire, secondaire, indicative, et susceptible d'une suite de modifications différentes qui présentent divers points de vue de l'objet. Dans le *savant homme*, vous considérez sur-tout et vous présentez l'*homme* comme *savant*; aussi cette construction ne souffre-t-elle guère de qualifications subséquentes: dans l'*homme savant*, vous remarquez et vous faites remarquer la science sans y attacher votre discours et notre attention; aussi cette tournure admet-elle souvent une suite d'épithètes diverses étrangères à celle-là.

Rarement ajouterez-vous d'autres épithètes, lorsque vous en aurez placé une de la première façon; elle semble tout absorber ou tout exclure: vous en ajouterez tant qu'il vous plaira, lorsque l'adjectif suivra le substantif; ce n'est point alors une idée exclusive ou dominante par sa position, vous dites c'est un *excellent ouvrage*, sans addition: vous direz c'est un *ouvrage excellent*, profond, lumineux. Comment se sont formés tant de mots composés

d'un adjectif et d'un substantif, encore bien distingués l'un de l'autre; tels que *petit-maître*, *gentil-homme*, *sage-femme*, si ce n'est parce que la position des adjectifs les rendoit caractéristiques et singulièrement propres à faire corps avec le substantif?

3°. L'idée de l'adjectif suivi du substantif est si bien dominante, caractéristique, et en quelque sorte nécessaire au sujet, que vous rendrez quelques fois l'idée totale de l'expression par l'adjectif seul, lorsque la langue permettra de l'employer substantivement, tandis qu'elle n'aura pas la même propriété s'il ne paroît qu'à la suite. Un *savant homme* est un *savant*; un *homme savant* n'est que *savant*. La première expression indique spécificativement une classe, une espèce particulière d'hommes, à laquelle appartient celui-là, les *savans*: la seconde ne fait qu'attribuer une qualité individuelle qui distingue un homme de plusieurs autres. Il résulte de là, que le *savant homme* possède la science ou le savoir, et que l'*homme savant* a du savoir ou de la science; et cette différence est tranchante.

En disant un *triste accident*, une *malheureuse aventure*, une *fâcheuse affaire*, vous distinguez l'espèce d'affaire, d'aventure, d'accident; car il y a des accidens heureux, des aventures agréables, des affaires utiles, etc. Mais en disant un *accident triste*, vous désignez seulement la circonstance qui le rend désagréable à la personne.

4°. Il n'est personne qui ne sente combien

l'adjectif devant le substantif est expressif et énergique. Aussi, lorsque vous voudrez vous exprimer avec force, avec enthousiasme, avec le ton de l'affirmation, de l'horreur, de l'indignation, de la douleur, de la passion enfin, vous direz tout naturellement et sans recherche : c'est un *sot animal*, à mon avis, que l'homme ; le plus *horrible aspect*, c'est l'aspect du méchant ; descends du haut des cieux, *auguste vérité* ; la prison la plus belle est un *affreux séjour* ; le *farouche aspect* des *fiers ravisseurs* de Junie, relève de ses yeux les *timides douceurs*. *Frêles machines* que nous sommes, un rien peut nous détruire. Remarquez que souvent, pour donner à l'adjectif qui suit la même force qu'à celui qui précède le substantif, vous êtes obligé de le relever par quelque augmentatif : une *jolie maison* équivaut à une *maison fort jolie* ; une *belle situation*, à une *situation bien belle* ; une *dure nécessité*, à une *nécessité fort dure*, etc. L'adjectif préposé prend un sens plein et absolu.

5°. La poésie se servira par préférence de la première de ces constructions, et parce qu'elle est moins commune, et parce qu'elle est plus expressive, plus animée, plus pittoresque ; et parce qu'elle devient foible et lâche, si elle laisse souvent tomber le sens, le vers, la phrase sur une épithète, etc.

6°. Le choix est encore quelquefois déterminé par des considérations particulières. Par exemple, nous souffrirons *vaillant héros*, parce que l'idée la plus foible, celle de *vail-*

lant, va se perfectionner, se confondre, se perdre dans celle de *héros :* nous supporterions difficilement celle de *héros vaillant*, où l'adjectif n'est pas rehaussé par un terme de comparaison, parce que l'idée de *héros* renferme celle de *vaillant*, et que l'idée de *vaillant* est au-dessous de celle de *héros*.

Mais c'est l'oreille sur-tout qui ordonne la disposition du sujet et des épithètes versatiles. L'Euphonie nous fait la loi, et souvent elle nous force à nous écarter de la règle : de là une foule d'exceptions qui semblent la combattre, et qui la feroient abandonner, si la cause de l'usage contraire nous échappoit. Nous dirons donc, pour plaire à l'oreille, *habile avocat*, plutôt qu'*avocat habile* ; *affaire grave* et non *grave affaire* ; *bonne personne* plutôt que *personne bonne*, *hautes pensées* mieux que des *pensées hautes* ; *lieu charmant* et non *charmant lieu*, etc. Nous évitons sur-tout le repos sur les monosyllabes, ainsi que les bâillemens, le choc des syllabes rudes. (R.)

1003. *Savoureux*, *Succulent.*

Savoureux, qui a beaucoup de *saveur*, un très-bon goût, *succulent*, qui est plein de *suc* et très-nourrissant. Ainsi le mot *savoureux* exprime la propriété du corps, relative au sens du goût, et le mot *succulent*, la nature de l'aliment et sa propriété nutritive. Je dis *la nature de l'aliment* ; car *succulent* ne s'applique qu'aux viandes, mets, aux potages, etc. ; au lieu que tout corps peut être appellé

savoureux dès qu'il a du goût. Un mets *succulent* est sans doute *savoureux* mais il y a beaucoup de mets *savoureux* qui ne sont nullement *succulens*.

Un bon rôti sera tout-à-la-fois *succulent* et *savoureux*. Artaxercès Memnon, réduit, en fuyant, à manger pour toute nourriture du pain d'orge et des figues sèches, ne put s'empêcher de reconnoître qu'il n'avoit jusqu'alors rien goûté de si *savoureux*, et ce repas n'étoit point *succulent*.

Est-ce à force de se nourrir de mets *succulens* qu'on oublie le mot *savoureux*, et qu'on susbtitue sans cesse le premier de ces mots au second, pour désigner le goût exquis d'un aliment?

Il faut à un convalescent une nourriture *succulente*, mais modique, pour restaurer ses forces. A un homme blasé, il faut des jus, des coulis, des essences, des épices, tout ce qu'il y a de plus *succulent* et de plus irritant, pour qu'il y trouve quelque chose de *savoureux*.

Des mets simples mais *savoureux*, voilà, selon la nature, la bonne chère: ils sont toujours assez *succulens* pour vous nourrir comme elle le demande.

Insipide est le contraire de *savoureux*. Ce qui est *sec* ou plutôt *desséché* est opposé à ce qui est *succulent*. (R.)

1004. *Secourir*, *Aider*, *Assister*.

Je n'ai pas trouvé dans l'abbé Girard ce que je cherchois sur ces termes intéressans pour moi.

« On dit *secourir* dans le danger, *aider* dans la peine, *assister* dans le besoin. Le premier part d'un sentiment de générosité, le second d'un sentiment d'humanité, le troisième d'un mouvement de compassion. . . . On va au *secours* dans un combat : on *aide* à porter un fardeau : on *assiste* les pauvres ».

Secourir, latin *succurrere* ; composé de *currere*, courir au secours de quelqu'un, le relever, le soutenir, le défendre, le tirer de la presse, etc. Sans la valeur littérale du mot, vous n'en donnerez qu'une idée vague et commune à ses divers synonymes.

Aider, latin *adjuvare*, ajouter, (*addere*) ou plutôt joindre ses forces à celles d'un autre, le seconder, le servir.

Assister, latin *assistere* ou *adesse*, être présent ou près, s'arrêter ou rester auprès de quelqu'un, veiller sur lui ; pourvoir à ses besoins ; ce mot est pris dans cette dernière acception.

Ainsi, suivant le sens littéral, vous courez pour *secourir* ; vous prêtez la main, des forces pour *aider* ; vous vous arrêtez, vous vous tenez en présence pour *assister*.

Je vois dans le mot *secourir*, le grand empressement, l'extrême diligence de l'action, soit que le zèle vous emporte, soit que la nécessité soit urgente : dans le mot *aider*, l'action propre de seconder ou partager le travail d'autrui et de le soulager : dans le mot *assister*, le desir de connoître les besoins de quelqu'un et d'y remédier autant qu'il est en vous. Le *secours* est bienfaisant et salutaire ; l'*aide* est

auxiliaire et utile; l'*assistance* est effective et tutélaire.

Ce sera donc au puissant à *secourir* l'infortuné : s'il est homme et généreux, il le fera. Ce sera sur-tout au fort à *aider* le foible : il le fera, s'il est bon et officieux. Ce sera surtout au riche à *assister* le pauvre : il le fera de grand cœur, s'il est sensible et charitable.

Il est beau de *secourir* un ennemi ; c'est une glorieuse manière d'en triompher. Il est doux d'*aider* l'âge et le sexe foibles ; vous vous faites une famille de la veuve et de l'orphelin. Il est méritoire d'*assister* l'homme de bien ; toutes ses bonnes œuvres seront à vous.

L'action de *secourir* suppose un danger imminent, c'est la célérité, le courage qui la caractérisent. L'œil, l'esprit et la main agissent; c'est à la mort, au péril, à la douleur, c'est au malheur qu'on vous arrache.

Aider suppose un partage de forces et de moyens. On *aide* le foible; ce n'est pas la main protectrice du *secours*, c'est la force agissante qui allège.

Assister suppose la présence du besoin ; ce n'est pas la main active du secours, ce n'est pas le partage de vos maux, c'est la main bienfaisante qu'on vous tend.

On *secourt* dans le danger ; on vous y arrache ; on *aide* à la foiblesse, on partage les maux et les travaux ; on *assiste* dans le besoin, on soulage. (R.)

1005. *Secrètement*, *En secret.*

Secret, latin *secretum*, est le principe de

verbe *seccerno*, formé de *se*, à part, et de *cernere*, cerner, isoler, séparer, Le *secret* est ce qui ne tombe pas sous les yeux, ce qu'on cache, ce qui est *à part.*

J'ai dit, à l'article des *adverbes* et des *phrases adverbiales*, que l'adverbe exprimoit une qualité distinctive de l'action énoncée par le verbe ; et la *phrase adverbiale*, une circonstance particulière de l'action : de manière que *secrètement* doit marquer une *action secrète, cachée, mystérieuse, insensible* ; et *en secret*, quelque particularité *secrète* de l'action. Or, *en secret* signifie proprement *dans un lieu secret*, ou du moins *à part* ou *en particulier*, *tout bas*, en sorte qu'il y a quelque chose de caché, de secret dans l'action que vous faites. Ce que vous faites *secrètement*, vous le faites à l'insçu de tout le monde ; de manière que votre action est absolument ignorée : ce que vous faites *en secret*, vous le faites en particulier, en sorte que la chose se passe sans témoins.

Vous faites *en secret* beaucoup d'actions naturelles et légitimes, que la bienséance ne permet pas de faire devant tout le monde ; mais vous ne les faites pas *secrètement*, car vous ne vous en cachez pas, et tout le monde peut savoir ce que vous faites.

Dans votre cabinet, vous traitez *en secret* d'une affaire ; mais vous n'en traitez pas *secrètement*, si l'affaire n'est pas un *secret.* Vous trameriez *secrètement* un complot : vous faites *en secret* une confidence.

Au milieu d'un cercle, vous parlez à une

qui vont les uns d'un côté, les autres de l'autre, dans des sens contraires. *Itio*, *ition* exprime l'action d'aller, de celui qui va (latin *it*); *se*, *sed*, signifie sans ou à part.

Turbulent, qui excite ou qui tend à exciter des *troubles*. Le *trouble* est une forte émotion qui produit la confusion et le désordre: La racine *ter*, fort, force, se change en *tre*, *tro*, *tour*, *tur*, etc.: de-là *turb*, *tourb*, qui, en latin, en français, désigne la *tourbe*, la multitude confuse, la vive agitation, l'impétuosité des vents qui forment un *tourbillon*, etc. Le *trouble* tourne d'un sens dans un autre, bouleverse, renverse, brouille, confond.

Tumultueux se dit plutôt de ce qui se fait en *tumulte*, quoique le sens primitif du mot désigne la personne, la cause qui excite ou tend a exciter le *tumulte*, comme le lat. *tumultuosus*. Le *tumulte*, dit Cicéron, (8e. *Philipp.*) est un trouble si grand, qu'il inspire une fort grande crainte. Les interprètes latins disent *tumultus quasi timor multus*; *tumulte*, grande crainte. Le *tumulte*, est un grand trouble qui s'élève subitement ou rapidement avec un grand bruit.

L'action *séditieuse* attaque l'autorité légitime, et trouble la paix intérieure de l'état, de la société. L'action *turbulente* bannit le repos, le calme, la tranquillité, et bouleverse l'ordre, le cours, l'état naturel des choses. L'action *tumultueuse* produit les effets d'une violente et bruyante fermentation, et trouble les esprits, la police, votre sécurité.

Des citoyens puissans et populaires pour-

ront être *séditieux*; une cour sera *turbulente :* une populace est *tumultueuse.*

Le gouvernement populaire est fait pour les *séditieux.* Là, le champ est vaste et libre pour des citoyens *turbulens.*

Réprimez promptement les *séditieux :* contenez fortement ces génies *turbulens :* étouffez à l'instant ces mouvemens *tumultueux.*

Il y a des propos *séditieux* qu'il faut laisser tomber. Il y a une gaîté *turbulente* qu'il faut laisser aux enfans. Il y a une joie *tumultueuse* qu'il faut laisser au peuple. (R.)

1007. *Séduire, Suborner, Corrompre.*

Séduire et *suborner* ne se disent que dans un sens figuré : c'est donc dans ce sens que nous considérerons le mot *corrompre.*

Séduire se dit à l'égard de l'esprit, de la raison, du jugement, en parlant d'opinions, de préjugés, d'erreurs : il en est de même de *corrompre. Suborner* ne regarde que les actions morales, les seules que nous ayons donc à considérer ici.

Suborner et *séduire* ne s'appliquent qu'aux personnes, tandis que l'on *corrompt* aussi les choses. On *corrompt* les mœurs et les lois ; on ne les *séduit* ni ne les *suborne.*

On donne pour synonyme à ces mots, *débaucher.* Ce mot signifie à la lettre attirer quelqu'un à soi, le tirer hors de chez soi, et par analogie hors de sa place, de ses habitudes, de son devoir, etc. *Bauche*, en vieux français, signifioit *demeure*; du celte *banc*, grotte, caverne. Dans le sens de *débauche*,

il prend l'idée du latin *debacchari*, enivrer, jeter dans le désordre, entraîner dans la crapule, le libertinage. Dans son odieuse acception, il présente toujours une idée de grossièreté et de libertinage ; aussi n'est-il pas noble.

Séduire, signifie tirer à part, mener à l'écart, conduire hors de la voie : latin *ducere*, mener ; et *se*, sans, hors, à part, préposition initiale employée dans un grand nombre de verbes lat. *Seducere*, mener à l'écart. Ainsi l'idée propre de *séduire* est d'attirer et de conduire au mal, de détourner quelqu'un de ses voies et de son devoir, et de l'égarer ou de le faire donner dans des écarts.

Suborner est aussi un verbe latin, composé du simple *ornare*, orner, ajuster, arranger, disposer ; et *subornare* signifie faire honneur de quelque manière, préparer et disposer secrètement les esprits, les prévenir et les instruire pour qu'on fasse ou qu'on dise. *Sub* veut dire en dessous, secrètement, d'une manière cachée. L'idée propre de *suborner* est de pratiquer, pour ainsi dire, les esprits, de les gagner par des manœuvres sourdes, de les mettre artificieusement dans vos intérêts pour les faire servir à de mauvais desseins.

Corrompre, latin *corrumpere*, est le composé de *rompre*, *rumpere* ; et il signifie *rompre avec* ou *ensemble*, l'ensemble, changer, la forme, détruire le tissu, diviser la substance ; vicier le fond des choses, altérer leurs qualités essentielles, en un mot, changer de bien en mal. Au moral, un homme *corrompu*, comme on l'a fort bien dit, est celui dont

les mœurs sont aussi mal-saines en elles-mêmes qu'une substance qui tend à tomber en pourriture ; et aussi choquantes pour ceux qui les ont innocentes et pures, que cette substance et la vapeur qui s'en exhale le seroient pour ceux qui ont les sens délicats.

Faire faire à quelqu'un des choses contraires à son devoir, à l'honneur, à la justice, à la fidélité, à la pureté, à la vertu, c'est l'idée commune à ces termes. Conduire ou induire quelqu'un au mal, en lui imposant et en l'abusant par des moyens spécieux, c'est le *séduire*. Engager quelqu'un à une mauvaise action, en l'y intéressant et en le gagnant par des manœuvres sourdes, c'est le *suborner*. Inspirer à quelqu'un le vice, en l'infectant de mauvais sentimens, de mauvais principes, de quelque manière que ce soit, c'est le *corrompre*.

On *séduit* l'innocence, la droiture, la bonne foi, la jeunesse, le sexe, les gens simples qui ne sont point en garde contre l'artifice, et qu'il est facile de prévenir, de tromper, de mener ; et on les abuse par des apparences, par des dehors attrayans, par des illusions, des prestiges, des impostures. On *suborne* les lâches, les foibles, des gens sans vertu, des hommes pervertis, des femmes, des témoins, des domestiques, des juges, des gens prévenus de quelque passion ou disposés à des foiblesses ; et on les gagne ou on les capte par des flatteries, par des promesses, par des menaces, mais sur-tout par l'intérêt. On *corrompt* ce qui est pur, sain, bon, vertueux, mais cor-

ruptible, accessible au vice ou capable de changer en mal ; et on y parvient par tous les moyens possibles, par la subornation, par la séduction, par toute sorte de pratiques, d'actions, d'influences, enfin par la force de la contagion.

C'est la femme sur tout qui possède l'art de la *séduction.* C'est sur-tout l'homme puissant qui emploie les moyens de *subornation.* C'est le sophiste sur-tout qui répand au loin la *corruption.*

Esquissons les portraits du *séducteur*, du *suborneur*, et du *corrupteur*; il n'est point de moyen plus propre à les bien connoître et distinguer.

Le *séducteur* a le visage ouvert et gracieux, la voix insinuante, les manières prévenantes et affectueuses. Aux yeux de la droiture et de la simplicité qui ne soupçonnent point l'artifice et qu'il veut abuser, son air est celui de la candeur. Ce qui vous rit, il vous le présente, ce qui vous flatte, il le fait.

Le *suborneur* n'a ni le même masque, ni la même marche. Observez-le ; vous lui trouverez un air préoccupé, réfléchi, mystérieux, et c'est avec cet air qu'il vous observe vous-même. Il vous attire à lui, il s'attache à vous, et tâte, comme on dit, son homme. Ses propos vagues, interrompus, incertains en apparence, tendent à faire jouer votre physionomie et percer votre caractère. Un mot, un geste l'éclaire sur vos penchans, sur vos goûts, sur vos foibles. Bientôt il entend ce que vous

ne vouliez pas lui dire, et il vous fait entendre ce qu'il ne vous dit pas.

Le *corrupteur* n'a point de plan fixe et de marche déterminée. Il veut corrompre ; et pour corrompre, tout lui est bon. Les conjonctures et les caractères le guident sur le choix des moyens ; et s'il n'avoit pas l'esprit de faire un bon choix, la malice y supplée. S'il voit une vertu chaucelante, il la heurte ; une vertu équivoque, il la suborne ; une vertu pure, il la séduit. (R.)

1008. *Sein, Giron.*

Ces mots se confondent quelquefois, du moins au figuré. On dit qu'un apostat est revenu au *giron* ou qu'il est rentré dans le *sein* de l'Eglise.

Le *sein* est proprement la partie du corps humain qui est depuis le bas du cou jusqu'au creux de l'estomac ; le *giron*, l'espace qui est depuis la ceinture jusqu'aux genoux dans une personne assise : voyez le dictionnaire de l'Académie. Mais le mot *sein* embrasse ou désigne quelquefois la partie inférieure du buste : il se dit pour ventre. Une femme debout tient son enfant sur son *sein*, entre ses bras : assise, elle le tiendra dans son *giron*, sur ses genoux : on dira aussi qu'elle l'a porté dans son *sein*, comme dans ses entrailles.

L'oriental *sin* signifie *cœur :* de là le latin *sinus*, et le français *sein*, qui sert aussi à désigner le cœur, ainsi que l'esprit, l'intérieur, le dedans, le milieu, ce qui est enfoncé, profond, au fond. *Gyr*, signifie cercle, tour, en-

ceinte : de-là *giron*, qui, comme le latin, *gremium*, et le celte *grem*, marque proprement la capacité de contenir, ce qui entoure et renferme, ce qui forme un cercle, un tour, une enceinte.

Ainsi le simple habitant d'une ville est dans son *giron* : mais le bourgeois, membre de la communauté, est dans son *sein* Le citoyen est dans le *sein* de l'état ; le regnicole n'est que dans son *giron*. L'on retourne au *giron* de l'église, et l'on rentre dans son *sein*. Vous portez dans votre *sein* celui que vous aimez ; vous accueillez dans votre *giron* celui que vous protégez. Une personne isolée, pour ainsi dire, au milieu des siens, n'est vraiment pas dans le *sein* de sa famille, quoiqu'elle soit dans son *giron*. La patrie rejette de son *giron* celui qui lui déchiroit le *sein*. L'enfant dort dans le *sein* de son père ; le domestique repose sous le *giron* de son maître. (R.)

1009. *Seing, Signature.*

Le *seing* est le *signe* qu'une personne met au bas d'un écrit pour en garantir ou reconnoître le contenu. La *signature* est ce *signe* ou le *seing*, en tant qu'il est apposé au bas de l'écrit par la personne elle-même qui en garantit ou en reconnoît le contenu. La *signature*, selon la terminaison du mot, est le résultat de l'action de *signer* ou de mettre son *seing*.

Le *seing* est une marque quelconque qui confirme la valeur de l'acte, même par opposition au nom de la personne qui en consent

l'exécution. Tels étoient les anciens monogrammes, qui tenoient lieu tout à la fois de *signature* et de sceau.

Du Cange pense que le mot *seing* vient du *signe* de la croix qu'on apposoit autrefois au bas des actes avec la *signature*, comme un symbole du serment qu'on faisoit de les observer.

Aujourd'hui votre nom est votre *seing*, votre *signe* ordinaire.

Si vous *signez* un écrit d'un nom imaginaire, votre *seing* est faux : si quelqu'un *signe* un acte de votre nom, la *signature* est fausse. Cette distinction mériteroit d'être remarquée, car il est essentiel de distinguer le déguisement de celui qui ne *signe* pas son nom, et la fraude de celui qui *signe* d'un nom d'autrui.

Le mot *seing* indique plutôt un écrit simple, ordinaire, privé ; et celui de *signature*, un acte public, anthentique, revêtu de formalités.

Des billets, des promesses, des engagemens réciproques, entre des particuliers, sans intervention d'un personne publique, se font sous *seing privé*. Mais on dit ordinairement *signature*, lorsqu'il s'agit d'un acte public, d'un contrat par-devant notaire, d'un arrêt, d'un brevet, d'une ordonnance.

Signature se prend quelquefois pour la cérémonie, le soin, la formalité de signer un acte ou à un acte. A proprement parler, les parties contractantes et les personnes nécessaires pour valider les engagemens, *signent un acte :* et les personnes appelées sans néces-

sité par honneur, comme témoins, *signent à un acte.* (R.)

1010. *Suivant*, *Selon.*

L'abbé Girard, dans ses *Principes de la Langue Française*, distingue ainsi ces deux synonymes.

« Ces deux propositions unissent par conformité ou par convenance; avec cette différence que *suivant* dit une conformité plus indispensable, regardant la pratique, et *selon* une simple convenance, souvent d'opinion.

» Le chrétien se conduit *suivant* les maximes de l'évangile. Je répondrai à mes critiques *selon* les objections qu'ils feront. »

On dira également : *Le vrai chrétien se conduit* selon *les maximes de l'évangile* ; et *je répondrai à mes critiques* suivant *leurs objections.* On dit également, agir *selon* ou *suivant* les occurrences ; et l'on répond même quelquefois sans régime, *selon :* on dit de même *selon* ou *suivant* l'opinion d'un tel. Un homme *selon* le cœur de Dieu, n'est pas tel par *convenance* seulement : il n'y a pas une *nécessité indispensable* à raisonner *suivant* l'opinion d'Aristote. Ainsi la décision de l'auteur est absolument dénuée de toute preuve, et généralement démentie par l'usage. A la vérité, je ne connois point de synonymes plus indistinctement employés que ceux-là.

Je n'ai rien de positif à dire sur l'origine du mot *selon :* car je ne crois pas qu'il vienne, comme on le dit, du latin *secundum*, par la

raison que la lettre *c* ou *q*, essentielle et caractéristique dans ce mot, ne se transforme point en *l*; et que nous aurions plutôt dit *second.*

Quant au mot *suivant*, l'origine en est manifeste : nous avons fait de *suivre*, *suivant*, comme les Latins, de *sequi*, *secundùm.*

Bouhours dit que des personnes délicates n'aimoient point le mot *suivant*, à cause de sa ressemblance avec le participe du verbe *suivre.* C'est le participe même, changé en préposition.

Ainsi la préposition *suivant* signifie *en suivant*, *pour suivre*, *si l'on suit*, etc.: il exprime l'action de parler ou d'agir après ou d'après, une suite, une conséquence. *Selon* revient aux mots ou aux différentes manières de parler, ainsi que, comme, à ce que, conformément à ce que, etc. *Selon Aristote*, c'est-à-dire, à ce que dit, ainsi que le dit Aristote : *selon* votre volonté, comme vous voudrez : soit fait ainsi ou *selon* qu'il est requis.

On dit *selon* l'hébreu, *selon* la Vulgate, *selon* les Septante, *selon* le texte samaritain ; lorsqu'il s'agit de citer un de ces textes. S'il étoit question d'en suivre l'un ou l'autre, *suivant* seroit bien dit.

Je dirois plutôt *selon* Saint Thomas, *selon* Scot, pour citer les auteurs et les autorités ; et *suivant* la doctrine de Saint Thomas, *suivant* la doctrine de Scot, parce qu'en effet on dit *suivre la doctrine*, et que c'est dans ce sens qu'on dit *suivre un auteur.*

Il paroît par exemples familiers, que *selon* exprime quelque chose de plus fort, de plus déterminé, de plus positif, de plus absolu que *suivant*. Aussi désigne-t-il mieux une autorité, une règle à laquelle il faut obéir, se conformer; tandis que *suivant* laisse plus de liberté et d'incertitude. Il s'en faut donc bien que *suivant* marque la nécessité indispensable, et *selon* une simple convenance.

J'agis *selon* vos ordres, quand je les exécute; j'agis *suivant* vos ordres, quand je les suis. A proprement parler, je suis un conseil, et j'obéis à un ordre.

Ainsi je dis plutôt *selon* Bossuet, *selon* Pascal, *selon* l'Académie, lorsque j'adopte les pensées des auteurs, lorque je m'appuie de leur autorité. Je dirai plutôt *suivant* Ménage, *suivant* l'abbé Girard, *suivant* quelques grammairiens, quand je ne prends point de parti, ou quand je prends un parti contraire. J'ai observé que *selon* équivaut à *ainsi que*, *comme*; et que *suivant* signifie *en suivant* ou *si l'on suit*.

Je me détermine *selon* ma volonté, parce que telle est ma volonté. J'opine *suivant* votre avis, parce que mon esprit juge convenable de l'embrasser.

Nous mourrons tous, *selon* la loi de Nature; c'est une nécessité inévitable. Un jeune homme doit survivre à un vieillard, *suivant* le cours ordinaire de la nature.

On vit moralement, *selon* la règle, ou *suivant* les exemples.

Vous vous comporterez *selon* votre devoir, il vous oblige. Vous vous en détournez *suivant* les exemples d'autrui, ils vous engagent. (R.)

1011. *Sembler*, *Paroître.*

Sembler signifie *paroître* d'une telle manière. Une chose *paroît* dès qu'elle se montre : mais un objet *semble* beau, lorsqu'il *paroit* l'être. *Paroître* n'est synonyme de *sembler*, que quand il marque l'apparence d'être tel. De *pa*, *par*, *po*, *por*, en face, en avant, sous les yeux, vient le mot *paroître*, être en face, en avant, en vue, devant, devant les yeux. De *sem*, *sim*, signe, vient le latin *similis*, semblable, qui a les mêmes traits, qui présente les mêmes formes ; et c'est l'idée de *sembler.*

Un objet *ressemble* et *paroît* beau, bon, agréable. Il *semble* tel par des traits ou des formes de bonté, de beauté, d'agrément ; il *paroit* tel par des apparences, les dehors de l'agrément, de la bonté, de la beauté. La chose vous *semble* telle par la comparaison que vous en faites avec le modèle, le type, l'idée que vous avez du beau, du bon et de l'agréable : elle vous *paroît* telle à l'aspect, selon qu'elle vous affecte, par le genre d'impression qu'elle fait sur vous. Ce qui vous *semble* bon, ressemble à ce qui est bon : ce qui vous *paroît* bon, a l'air de l'être. La *ressemblance* a rapport à la différence ; l'*apparence*, à la réalité. Ce qui vous *semble*, pourroit bien n'être pas tel que vous le croyez : ce qui vous *paroit*

pourroit bien ne pas être en effet ce que vous croyez.

Un ouvrage vous *semble* bien fait, lorsqu'après quelque examen, vous le trouvez conforme aux règles de l'art : il vous *paroissoit* bien fait, lorsque vous n'y aviez encore jeté qu'un coup-d'œil. Vous jugiez de l'ouvrage, qui vous *paroissoit* tel, sur les apparences et superficiellement : vous en jugez ensuite pour qu'il vous *semble* tel, par des traits de comparaison, et avec quelques réflexions.

Si l'objet qui vous *semble* tel, ne l'est pas, vous l'avez mal vu, vous l'avez mal jugé, vous vous êtes trompé. Si l'objet qui vous *paroissoit* tel ne l'est pas, vous ne l'aviez pas assez considéré, vous ne l'aviez point approfondi, les apparences vous ont trompé.

Nous avons un penchant presque invincible à croire que les choses sont telles qu'elles nous *paroissent* être d'abord; et avec cette préoccupation, il arrive assez naturellement qu'elles nous *semblent* être telles que nous desirons qu'elles soient. L'esprit est prompt, la chair foible.

Il faut encore savoir gré à ceux qui, n'étant pas honnêtes gens, veulent le *paroître* : ils *semblent* avoir de la pudeur, et le respect humain les retient.

On dit impersonnellement, il *paroît*, il *me paroît*, il *semble*, il *me semble*. La différence est toujours la même. Il *me paroît* ne désigne que les impressions faites par les apparences

ou de simples conjectures tirées de ces dehors spécieux : il me *semble* annonce plus de persuasion, et des jugemens fondés sur quelques motifs qui ont au moins une apparence de raison.

La modestie, la circonspection disent, *il paroît, il me paroît.* La politesse dit *il semble, il me semble*, et la raison le diroit bien plus souvent encore.

La preuve que *sembler* marque une sorte de réflexion, de persuasion, de raison, toutefois mêlée de doute ou de crainte, c'est qu'il signifie souvent croire et juger, comme dans ces phrases : il *semble* à beaucoup de gens inutiles qu'on ne sauroit se passer d'eux ; que vous *semble* de ces ennemis réconciliés ou de ces rivales amies ? A la plupart des gens qui vous demandent des avis, il n'y a qu'un mot à dire, *faites ce que bon vous semble. Paroître* n'est point de ce style. (R.)

1012. *Semer*, *Ensemencer.*

Semer a rapport au grain ; c'est le bled qu'on *sème* dans le champ. *Ensemencer* a rapport à la terre ; c'est le champ qu'on *ensemence* de bled. Le premier de ces mots a une signification plus étendue et plus vaste ; on s'en sert à l'égard de toutes sortes de grains ou de graines, et dans toutes sortes de terrains. Le second a un sens plus particulier et plus restreint ; on ne s'en sert qu'à l'égard des grandes pièces de terres préparées par le labourage. Ainsi l'on *sème* dans ses terres et

dans ses jardins ; mais l'on n'*ensemence* que ses terres, et non ses jardins.

On dit dans le sens figuré, *semer* de l'argent, *semer* la parole. *Ensemencer* n'est jamais employé que dans le sens propre et littéral.

L'âge viril ne produit point des fruits de science et de sagesse, si les principes n'en ont été *semés* dans le tems de la jeunesse. C'est en *semant* de l'argent à propos, qu'on peut plus aisément venir à bout de ses projets. En vain l'on *ensemence* son champ, si le ciel n'y répand ses fécondes influences. (G.)

1013. *Sensible*, *Tendre*.

Sensible, capable de faire des impressions sur les sens, ou de recevoir ces impressions ; une chose qui s'apperçoit par le sens ou par la raison, est *sensible* dans la première acception ; un objet qui est susceptible de sensation ou de sentiment, l'est dans la seconde. *Tendre*, le contraire de dur, qui est facile à couper, à pénétrer, à affecter : on connoît une viande *tendre*, une vue *tendre*, un âge *tendre*, etc. *Ten*, mince, menu, mou, délicat, est opposé à *tan*, grand, fort élevé. *Ten* signifie aussi feu.

Dans le sens moral qu'il s'agit ici de considérer, ces termes expriment l'attribut d'un cœur susceptible d'impressions et d'affections relatives et favorables à autrui.

Un cœur est *sensible* par une disposition naturelle à s'affecter de tout ce qui intéresse l'humanité, et s'y intéresser : un cœur est

tendre par une qualité particulière qui lui inspire les sentimens les plus affectueux de la nature, et leur imprime ce qu'ils ont de plus touchant,

La *sensibilité*, d'abord passive, attend l'occasion de se développer; il faut l'exciter: la *tendresse*, active par elle-même, cherche les occasions de se développer; elle nous excite. On s'attache un cœur *sensible*: un cœur *tendre* s'attache lui-même.

La *sensibilité* est un feu électrique que le frottement met en activité, jusqu'à lui faire produire les plus grands effets. La *tendresse* est un feu vivifiant et brûlant qui échauffe l'ame et ses actions d'une chaleur douce et pénétrante, propre à se communiquer, et capable de s'élever jusqu'au plus haut degré d'intensité.

La *sensibilité* dispose à la *tendresse*: la *tendresse* exalte la *sensibilité*. Un cœur *sensible* aimera: un cœur *tendre* aime; il ne sait peut-être pas encore ce qu'il aime, il aime l'humanité.

L'homme *sensible* a sur-tout le cœur ouvert à la pitié, à la clémence, à la miséricorde, à la reconnoissance, à tous les sentimens qui nous portent à vouloir du bien aux autres et à leur en faire. L'homme *tendre* a sur-tout, dans le cœur, le germe des affections les plus actives, les plus vives, les plus généreuses, l'amour, l'amitié, la bienfaisance, la charité, toutes les passions qui nous font exister pour les autres et dans les autres.

La *sensibilité* est une source de vertus;

la *tendresse* est la source et le charme de toutes les vertus. La *tendresse* perfectionne tout ce que la *sensibilité* produit : vous étiez bon, vous serez bienfaisant ; vous étiez bienfaisant, vous serez généreux : les peines et les plaisirs d'autrui vous affectoient, ils deviennent les vôtres.

Et quel charme la *tendresse* répand sur toutes les actions qu'inspirent la *sensibilité* et les autres vertus de ce genre : la *sensibilité* soulage celui qui souffre ; la *tendresse* fait plus, elle le console. L'homme *sensible* porte et administre des secours : l'homme *tendre* porte et administre ces secours, avec ce regard *tendre*, cette voix *tendre*, ces pleurs *tendres*, qui pénètrent jusqu'au fond du cœur, et le rappellent à la joie. L'homme *sensible* fait des sacrifices : l'homme *tendre* semble jouir de ceux qu'il fait, et recevoir ce qu'il donne. (R.)

1014. *Sentiment, Avis, Opinion, Sentiment, Opinion, Pensée.*

Il y a, dit l'abbé Girard, un sens général qui rend ces mots synonymes, lorsqu'il est question de conseiller ou de juger : mais le premier a plus de rapport à la délibération, on dit son *sentiment* ; le second en a davantage à la décision, on donne son *avis* ; le troisième en a un particulier à la formalité de judicature, on va aux *opinions*.

Le *sentiment* emporte toujours une idée de sincérité, c'est-à-dire, une conformité avec ce qu'on croit intérieurement. L'*avis* ne suppose

pas toujours rigoureusement cette sincérité ; il n'est précisément qu'un témoignage en faveur d'un parti. L'*opinion* renferme l'idée d'un suffrage donné en concours de pluralité de voix.

Il peut y avoir des occasions où un juge soit obligé de donner son *avis* contre son *sentiment*, et de se conformer aux *opinions* de sa compagnie.

Il me semble que, dans le genre délibératif et judiciaire, le *sentiment* est l'opinion que vous avez prise, ou le jugement que vous portez en vous-même sur les choses mises en délibération; l'*avis*, la suite que vous donnez à ce *sentiment* ou la conséquence que vous en tirez, sur le parti qu'il faut prendre ou la décision qu'il faut rendre touchant l'objet de la délibération ; l'*opinion*, la voix ou le vœu définitif que vous donnez pour la décision de l'affaire.

Vous exposez votre *sentiment* et vos motifs; cette exposition vous mène à une conclusion, à un *avis* ; et vous *opinez* pour la décision ou le jugement.

Je n'entends pas ce que l'auteur veut dire à l'égard de la sincérité du *sentiment* et de l'*avis*. Certes mon *sentiment* intérieur est sincère : mais si je voulois avoir un *avis* contraire à ce *sentiment*, il faudroit bien que j'affectasse un *sentiment* contraire, sous peine de les mettre manifestement en contradiction l'un avec l'autre. Je ne comprends pas davantage comment un juge peut donner un *avis* contre son *sentiment*, quoiqu'obligé de se conformer à l'*opinion* définitive de sa compagnie. Sans doute un par-

ticulier peut et doit même souvent soumettre son *sentiment*, son *avis* à celui des autres : un juge est en effet naturellement soumis au *sentiment*, à l'*avis* du plus grand nombre. Mais, comme juge, et dans la discussion des droits, et des intérêts des citoyens, il faut que sa conscience conforme toujours son *avis* à son *sentiment* qu'il ne doit jamais trahir ; et si sa conscience étoit contraire à la loi elle-même, il ne pourroit *opiner* ni contre la loi, ni contre sa conscience, il s'abstiendroit de juger ; parce qu'il ne peut juger que selon la loi, et qu'il ne doit pas juger contre sa conscience.

Cette application des termes relative à l'ordre judiciaire, nous laisse à desirer leur différence générale. L'abbé Girard recherche cette différence dans un autre article : à l'égard du *sentiment* et de l'*opinion*, en y joignant la *pensée* au lieu de l'*avis*.

Sentiment, *opinion*, *pensée*, sont, dit-il, tous les trois d'usage, lorsqu'il ne s'agit que de l'énonciation de ses idées : en ce sens, le *sentiment* est plus certain ; c'est une croyance qu'on a par des raisons solides ou apparentes : l'*opinion* est plus douteuse ; c'est un jugement qu'on fait avec quelque fondement : la *pensée* est moins fixe et moins assurée ; elle tient de la conjecture.

On dit rejeter et soutenir un *sentiment* ; attaquer et défendre une *opinion* ; désapprouver et justifier une *pensée*.

Le mot de *sentiment* est plus propre en fait de goût ; c'est un *sentiment* général qu'Homère est un excellent poëte. Le mot *opinion* convient

mieux en fait de science ; l'*opinion* commune est que le soleil est au centre du monde. Le mot de *pensée* se dit plus particulièrement lorsqu'il s'agit de juger des évènemens, des choses, des actions des hommes ; la *pensée* de quelques politiques est que le Moscovite trouveroit mieux ses avantages du côté de l'Asie que du côté de l'Europe.

Les *sentimens* sont un peu soumis à l'influence du cœur ; il n'est pas rare de les voir se conformer à ceux des personnes qu'on aime. Les *opinions* doivent beaucoup à la prévention ; il est ordinaire aux écoliers de tenir celles de leurs maîtres. Les *pensées* tiennent assez de l'imagination ; on en a souvent de chimériques.

L'auteur a mieux senti la force des termes, qu'il n'en a expliqué la valeur. Avec le sens primitif et essentiel des mots, ses idées seront faciles à justifier ou à rectifier. Je m'arrête à ceux que j'ai annoncés. *Pensée*, dans le sens d'*opinion* ou de *sentiment*, dit quelque chose de simple, de léger, de superficiel, qui n'a point été assez réfléchi, assez mûri, assez raisonné ; qui n'est que hasardé comme une première idée, une inspiration subite, ou une pure imagination, qui n'est, pour ainsi dire, qu'en esquisse ou en ébauche, comme on le dit dans les arts.

L'esprit a son *sentiment* comme le cœur ; et il y tient comme le cœur au sien : c'est ce que les Latins appelloient *sententia*, ce qui forme le sens particulier, la raison propre, l'*opinion*

prise, la doctrine adoptive et ferme de chacun, sa manière propre de penser.

L'*avis* est proprement notre manière de voir et de viser à un but: il suppose la considération, l'examen, la réflexion, et il en est le résultat. Il porte l'instruction, et dirige les vues et les moyens. Ainsi *aviser* signifie donner un *avis* ou une instruction: on *avise* aux moyens, à ce qu'on doit faire. Un homme *avisé* est éclairé, circonspect, prudent. L'*avis* nous enseigne donc ce qu'il convient de faire.

L'*opinion* est une pensée, une idée qui plaît à l'esprit, au-devant de laquelle l'esprit va, qui dans la balance, lui paroît avoir plus de poids; mais que l'esprit n'adopte pas sans crainte et avec un plein acquiescement. La certitude, dit Cicéron, appartient à la science; l'incertitude à l'*opinion*. Le sage, dit-il encore, n'a point d'*opinion*, car il n'adopte pas une chose incertaine ou inconnue. Si l'acquiescement de l'esprit à une vérité qu'on lui propose, est accompagné de doute, c'est ce qu'on appelle *opinion*, dit la logique de Port-Royal.

Le *sentiment* est donc une croyance dont l'esprit est profondément pénétré; la persuasion l'inspire et le maintient. L'*avis* est un jugement sur ce qu'il convient de faire; la prudence le suggère et le dicte. L'*opinion* est une pensée ou une connoissance douteuse qu'on adopte comme par provision; la vraisemblance nous la fait agréer et soutenir jusqu'à de nouvelles lumières.

Le *sentiment* n'est pas en lui-même certain: mais chacun regarde son *sentiment*

comme certain, on y croit fermement. L'*avis* n'est pas toujours sage; mais celui qui le donne de bonne foi, le croit tel; c'est ce qu'il trouve de plus convenable et de plus praticable. L'*opinion* n'est jamais que probable; mais on s'y attache insensiblement; et il faut bien souvent se déterminer par des raisons plausibles.

Le *sentiment* n'est pas toujours fondé, comme on le dit, sur des raisons solides ou apparentes: il y a beaucoup de *sentimens* inspirés, les uns par ce sens naturel qui devroit être commun à tous les hommes, les autres par ce sens moral que nous appellons la conscience, ou par ce sens intellectuel que nous assimilons au goût, etc.; et le peuple, si ferme dans ses *sentimens*, n'en a guère que par l'éducation, par imitation, par insinuation. L'*avis* dépend de la réflexion, de nos lumières, de notre expérience, de notre manière de voir: aussi les *avis* sont-ils bien souvent partagés, et il faut tout entendre avant que de résoudre; car *un sot quelquefois ouvre un avis important*. L'*opinion* doit souvent beaucoup à la prévention, j'en conviens; mais elle doit bien davantage à l'intérêt secret que nous avons de nous attacher à l'une ou à l'autre: on a fort bien dit que les *opinions* s'introduisent souvent comme les coutumes, par la seule raison de l'exemple; que la plupart des gens, quand ils ont besoin d'une *opinion*, l'empruntent; que la plupart de nos *opinions* sont celles qu'on nous a données, etc.: mais il est certain qu'en général, de deux *opi-*

nions probables, la plus probable est celle qui nous accommode le mieux.

Les *sentimens* de l'esprit se joignent avec les *sentimens* du cœur pour former nos principes ou nos règles particulières à l'égard de notre manière propre de penser et d'agir. L'*avis* revient à un conseil à suivre dans certains cas; avec la différence que le conseil se donne proprement à ceux qui nous le demandent ou qui sont sous notre direction, et qu'il paroît plus engageant dans sa forme que l'*avis*. L'*opinion* n'est, dans le fond, qu'une sorte de présomption et de conjecture, à laquelle nous donnons un peu de créance ou de crédit. (R.)

1015. *Sentiment, Sensation, Perception.*

Ces mots désignent l'impression que les objets font sur l'ame: mais le *sentiment* va au cœur, la *sensation* s'arrête au sens; et la *perception* s'adresse à l'esprit.

La vie la plus agréable est sans doute celle qui roule sur des *sentimens* vifs, des *sensations* gracieuses, et des *perceptions* claires. C'est aimer, goûter et connoître.

Le *sentiment* étend son ressort jusques aux mœurs; il fait que nous sommes également touchés de l'honneur et de la vertu comme des autres avantages. La *sensation* ne va pas au-delà du physique; elle fait uniquement sentir ce que le mouvement des choses matérielles peut occasionner de plaisir, ou de dou-

leur par la mécanique des organes. La *perception* enferme dans son district les sciences, et tout ce dont l'ame peut se former une image; mais ses impressions sont plus tranquilles que celles du *sentiment* et de la *sensation* quoique plus promptes.

Un homme d'esprit et de courage reçoit les honneurs, ou souffre les injures avec des *sentimens* bien différens de ceux d'une bête ou d'un poltron. Quand on ne conçoit point d'autre félicité que celle de la vie présente, on ne travaille qu'à se procurer des *sensations* gracieuses. Nous ne jugeons de la composition ou de la simplicité des objets que par le nombre des *perceptions* qu'ils produisent en nous. (G.)

1016. *Serment, Jurement, Juron.*

Le *serment* se fait proprement pour confirmer la sincérité d'une promesse, le *jurement* pour confirmer la vérité d'un témoignage; et le *juron* n'est qu'un style dont le peuple se sert, pour donner au discours un air assuré et prévenir la défiance.

Le mot de *serment* est plus d'usage pour exprimer l'action de *jurer* en public, et d'une manière solennelle. Celui de *jurement* exprime quelquefois de l'emportement entre particuliers. Celui de *juron* tient de l'habitude dans la façon de parler.

Le *serment* du prince ne l'engage point contre les lois, ni contre les intérêts de son état. Les fréquens *juremens* ne rendent pas le menteur plus digne d'être cru. Les *jurons* sont

sont presque toujours du bas style, ou du très-familier ; il y a peu d'occasions sérieuses où ils puissent être placés avec grace. (G.)

1017. *Serment, Vœu.*

Ce sont deux actes religieux, qui supposent également une promesse faite sous les yeux de Dieu, et avec invocation de son saint nom : c'est du moins l'aspect commun sous lequel on doit envisager ces deux mots, quand on les considère comme synonymes; mais alors même ils ont des différences qu'il est nécessaire de remarquer. (B.)

Tout *serment*, proprement ainsi nommé, se rapporte principalement et directement à quelque homme auquel on le fait. C'est à l'homme qu'on s'engage par là: on prend seulement Dieu à témoin de ce à quoi l'on s'engage, et l'on se soumet aux effets de sa vengeance, si l'on vient à violer la promesse qu'on a faite : supposé que l'engagement par lui-même n'ait rien qui le rendit illicite ou nul, s'il eût été contracté sans l'interposition du *serment.*

Mais le *vœu* est un engagement où l'on entre directement envers Dieu ; et un engagement volontaire, par lequel on s'impose à soi-même, de son pur mouvement, la nécessité de faire certaines choses, auxquelles sans cela on n'auroit pas été tenu, au moins précisément et déterminément : car si l'on y étoit déjà indispensablement obligé, il n'est pas besoin de s'y engager ; le *vœu* ne fait alors que rendre l'obligation plus forte, et la violation

du devoir plus criminelle, comme le manque de foi accompagné de parjure, en devient plus odieux et plus digne de punition, même de la part des hommes.

Comme le *serment* est un lien accessoire, qui suppose toujours la validité de l'engagement auquel on l'ajoute, pour rendre les hommes envers qui l'on s'engage plus certains de notre bonne foi: dès-là qu'il ne s'y trouve aucun vice qui rende cet engagement nul ou illicite, cela suffit pour être assuré que Dieu veut bien être pris à témoin de l'accomplissement de la promesse; parce qu'on sait certainement que l'obligation de tenir sa parole, est fondée sur une des maximes évidentes de la loi naturelle, dont il est l'auteur.

Mais quand il s'agit d'un *vœu*, par lequel on s'engage directement envers Dieu, à certaines choses auxquelles on n'étoit point obligé d'ailleurs; la nature de ces choses n'ayant rien par elle-même, qui nous rende certains qu'il veut bien accepter l'engagement; il faut, ou qu'il nous donne à connoître sa volonté par quelque voie extraordinaire, ou que l'on ait là-dessus des présomptions très-raisonnables, fondées sur ce qui convient aux perfections de cet être souverain. (*Encycl.* XV. 99.)

Nulle puissance sur la terre ne peut délier les sujets du serment de fidélité qu'ils ont prêté à un prince, si ce n'est le prince même qui l'a reçu. Tout *vœu* contraire à celui de la loi naturelle, ou d'une loi positive est moins un *vœu* qu'un sacrilége.

Les Israëlites (dit Fleury) étoient fort re-

ligieux à observer leurs *vœux* et leurs *sermens*. Pour les *vœux*, l'exemple de Jephté n'est que trop fort : pour les *sermens*, Josué garde la promesse qu'il avoit faite aux Gabaonites, quoiqu'elle fût fondée sur une tromperie manifeste. (B.)

1018. *Serviable, Officieux. Obligeant.*

Serviable, de service, servir, qui est toujours prêt à rendre service, de ces services ordinaires que nous nous rendons dans la société. Ce mot est familier et ne comporte pas de hautes idées.

Officieux, disposé, empressé à rendre de *bons* offices, c'est-à-dire des services agréables et utiles, qui aident, concourent au succès de vos desseins ; des services que des sentimens et des relations particulières font regarder comme des *devoirs*, *officia*. Les Latins appelloient proprement *officieux*, les cliens, les courtisans, les gens qui font leur *cour*, comme nous disons, qui rendent des devoirs.

Obligeant, qui est disposé à obliger, à rendre des services plus intéressans, plus importans, qui ne sont pas dus, et qui vous *lient* en vous *obligeant* à un retour, à un sentiment de bienveillance, de reconnoissance. *Obliger*, *obligare*, composé de *ligare*, lier tout autour, entourer de liens.

L'homme *serviable* est prompt et empressé à vous servir dans l'occasion, comme un serviteur l'est à l'égard d'un maître. L'homme *officieux* est affectueux et zélé, comme un client à l'égard de son patron. L'homme *obli-*

geant est aise et flatté de vous servir dans le besoin : il va au-devant de l'occasion pour obliger.

L'homme *serviable* se fait un plaisir d'être utile : tout ce qu'il peut par lui-même, il le fait, mais il est circonscrit. L'homme *officieux* se fait un devoir de concourir à vos desseins ; mais il peut être interessé ; c'est moins quelquefois par caractère, que par habitude et par combinaison. L'homme *obligeant* ne considère que le plaisir de vous rendre heureux.

C'est faire plaisir à l'homme *serviable*, que de le mettre à portée de vous faire plaisir à vous-même. C'est entrer dans les vues de l'homme *officieux*, que de réclamer ses bons offices avec confiance. C'est *bien mériter* de l'homme vraiment *obligeant*, que de le trouver, par préférence, digne de vous obliger. (R.)

1019. *Servitude*, *Esclavage*.

Il suffit d'ouvrir l'*Esprit des Lois*, pour se convaincre que ces mots sont ordinairement employés, l'un et l'autre, avec le même sens strict jusques dans le genre dogmatique. Nous tenons des Romains le mot *servitude*, et vraisemblablement des peuples du nord, celui d'*esclavage*, sans que l'un ait fait négliger l'autre, et sans que ni l'un ni l'autre aient pris d'une manière marquée des nuances différentes. Cependant le mot *esclave* l'a emporté sur celui de *serf*, jusqu'à le réduire à la simple dénomination du paysan lié par le droit du plus fort à la terre, et assujetti à des corvées

et autres charges envers le seigneur. Il est assez singulier qu'en parlant même des Romains, nous n'appellons qu'*esclaves* ceux que les Romains n'appelloient pas autrement que *serfs* (*servi*).

L'affoiblissement de ce dernier mot a dû s'étendre sur celui de *servitude*. Celui-ci a dû perdre encore de sa force en s'étendant des personnes sur les biens. Les champs, les moissons, etc., sont sujets à des *servitudes*; l'*esclavage* n'est que pour les personnes.

Il est certain que l'*esclavage* se présente sous un aspect plus sévère, plus dur, plus effrayant, plus dogmatique que la *servitude*. On traite plutôt de l'*esclavage* politique et civil, que de la *servitude* politique et civile; et il le faut bien, puisque ce genre de tyrannie fait des *esclaves* et non des *serfs*.

Ainsi la *servitude* impose un joug, et l'*esclavage* un joug de fer. Si la *servitude* opprime la liberté, l'*esclavage* la détruit. Dans la *servitude*, on n'est point à soi: dans l'*esclavage*, on est tout à autrui. La *servitude* vous ravale au-dessous de la condition humaine; l'*esclavage*, jusqu'à la condition des animaux domestiques. La *servitude* abat; l'*esclavage* abrutit. En un mot, l'*esclavage* est la plus dure des *servitudes*.

On définit l'esclavage rigoureux, l'établissement d'un droit qui rend un homme tellement propre à un autre, que celui-ci est le maître absolu de la vie et des biens de celui-là. A la vérité, l'on a dit aussi que la *servitude* peut être comptée entre les genres de mort, puisque

ceux à qui l'on imposoit ce joug cessoient de vivre pour eux, et ne respiroient que pour un autre. Mais cette *servitude* est précisément l'*esclavage*: or il peut y avoir une *servitude* assez douce, tandis que l'*esclavage*, même modifié, est toujours très-dur. On dira que la domesticité est une sorte de *servitude*: il n'y aura que des gens à *esclaves* ou à *paradoxes*, qui puissent comparer cet état à l'*esclavage*.

La première chose qu'on apprenoit à dire aux enfans de Sparte, c'est: Je ne serai point *esclave*. Cependant la police de cette ville tenoit les citoyens dans une grande *servitude*, à l'égard des repas, des vêtemens, des exercices, etc.

Dans un sens moral et relâché, nous appellons *servitude* un assujettissement pénible et continuel: porté à un certain excès, cet assujettissement seroit un *esclavage*.

Serf signifie littéralement homme attaché, lié, enchaîné: sa racine est *ser*, serrer, ceindre, lier tout autour: la lettre *S* désigne toute idée de ceinture; et sa forme est celle d'une ceinture dans les langues orientales. Les Latins firent du mot *ser*, ceux de *servus*, *servire*, *servius*, *serf* ou *serviteur*, *servir*, *servitude*. Nous avons adouci ou affoibli comme les Latins le verbe *servir* et autres dérivés. Ce verbe marque spécialement l'office, la fonction, le travail, le *service* fait à l'avantage d'autrui. Ainsi la *servitude* indique particulièrement l'état ou la condition de celui qui est lié ou attaché pour en *servir* un autre, travailler pour lui, vivre à son profit. Le mot

esclave signifie qui n'est pas libre, ou qui est dans les fers. Ainsi l'*esclavage* est en tout sens le contraire de la *liberté*. Ce mot désigne proprement l'état malheureux de l'homme dépouillé de ses droits sacrés; et l'autre la condition servile de l'homme sacrifié aux intérêts d'autrui.

Malherbe tenta de mettre en crédit le mot d'*esclavitude*, qui auroit mieux répondu à celui de *servitude :* la langue avoit le mot *servage*, qui correspondoit bien à celui d'*esclavage*. Par un caprice singulier, *esclavitude* a été rejeté, et l'on a retenu *esclavage ;* tandis qu'on a négligé *servage*, en conservant *servitude*. Les poëtes aimoient beaucoup le mot de *servage*, pour exprimer un attachement volontaire, tendre et soumis : c'étoit un mot charmant dont Marmontel a bien fait sentir le prix ; et ce mot est très-bon, puisque l'idée d'*attachement* est son idée naturelle, et qu'il exprime si bien le sens adouci de *servir*, *service*, *serviteur*.

Cessons de confondre ces deux mots ; l'acception du premier est déterminée dans les expressions figurées dans lesquelles on l'emploie. Nous disons qu'un champ, qu'une maison, etc., est sujet à *servitude*, c'est-à-dire, qu'il donne passage, reçoit des eaux, donne jour, etc. Un serviteur est en *servitude* et n'est pas *esclave*.

La *servitude* n'exclud pas la liberté politique, ni l'entière liberté. L'*esclavage* produit seul cet effet. Il en est qu'on chérit, telles que les *servitudes* imposées par les égards, la

tendresse et amitié. Il est des *servitudes* politiques, telles que celles imposées par les lois, que nous devons respecter, quelque gênantes qu'elles puissent être. Ce n'est qu'en abandonnant une portion de nos droits que nous acquerrons l'entier exercice des autres. (R.)

1020. *S'évader, S'échapper, S'enfuir.*

Ces mots diffèrent entr'eux en ce que s'*évader* se fait en secret. S'*échapper* suppose qu'on a déjà été pris, ou qu'on est prêt de l'être. S'*enfuir* ne suppose aucune de ces conditions. On s'*évade* d'une prison; on s'*échappe* des mains de quelqu'un; on s'*enfuit* après une bataille perdue. (*Encycl.* V. 231.).

Il faut de l'adresse et du bonheur pour s'*évader;* de la présence d'esprit et de la force pour s'*échapper*; de l'agilité et de la vigueur pour s'*enfuir*. (R.)

1021. *Sévérité, Rigueur.*

La *sévérité* se trouve principalement dans la manière de penser et de juger; elle condamne facilement, et n'excuse pas. La *rigueur* se trouve particulièrement dans la manière de punir; elle n'adoucit pas la peine et ne pardonne rien.

Les faux dévots n'ont de *sévérité* que pour autrui; prêts à tout blâmer, ils ne cessent de s'applaudir eux-mêmes. La *rigueur* ne me paroît bonne que dans les occasions où l'exemple seroit de conséquence; il me semble que par-tout ailleurs, on doit avoir un peu d'égard à la foiblesse humaine.

L'usage a consacré les mots *rigueur* et *sévérité* à de certaines choses particulières. On dit la *sévérité* des mœurs, la *rigueur* de la raison. La *sévérité* des femmes, selon l'auteur des *Maximes*, est un ajustement et un fard qu'elles ajoutent à leur beauté: dans ce sens, le mot de *rigueurs* au pluriel, répond à celui de *sévérité*. (*Encycl.* XV. 132.)

1022. *Signalé*, *Insigne*.

Ce qui a ou porte des *signes*, des traits qui le font remarquer, reconnoître, distinguer. *Signalé*, participe du verbe *signaler*, désigne proprement, en cette qualité, que la chose est devenue ou faite telle. *Insigne*, simple adjectif, indique proprement ce que la chose est en elle-même, par la préposition *in*, en, et par la terminaison *is* (qui est) du latin *insignis*. La chose *signalée* est marquée et remarquée; la chose *insigne* est marquante et remarquable. On est *signalé* par des traits particuliers, et *insigne* par des qualités peu communes.

Votre piété est *signalée* par des actions, par des œuvres d'éclat: elle est *insigne* par sa hauteur, par sa singulière éminence. Vous êtes *signalé* par ces actions, et *insigne* par cette éminence de vertu: du moins les Latins employoient ainsi le mot *insignis*: *Insignem pietate virum*, dit Virgile.

Plusieurs exploits *signalés* annoncent une *insigne* valeur, comme plusieurs crimes *signalés* annoncent un *insigne* scélérat. Ce qui est *insigne*, est fait pour être *signalé*.

On dit une faveur *insigne* ou *signalée*, un *insigne* ou *signalé* fripon, un bonheur ou un malheur *insigne* ou *signalé*, etc. *Signalé* marque l'éclat, le bruit, l'effet que produit la chose : *insigne* n'exprime que la qualité, le mérite, le prix de la chose. Ce qui frappe, est *signalé*; ce qui excelle, est *insigne* Nous en revenons toujours aux idées premières des mots. Ainsi un *insigne* fripon, un très-grand fripon, n'est un fripon *signalé* qu'autant qu'il a donné des preuves éclatantes de friponnerie. On sent combien un bonheur est *insigne*, on voit combien il est *signalé* : le bonheur *insigne* est une grande faveur inespérée de la fortune; et un bonheur *signalé* porte les traits les plus forts et les plus manifestes de cette extrême faveur. Une grace *insigne* n'est *signalée* qu'autant que tout le prix est manifesté.

On dit un *insigne fripon*, un *insigne coquin ;* on ne dira guère un *insigne* héros, un *insigne* orateur : mais l'orateur et le héros sont *signalés* comme le coquin et le fripon. Pourquoi cette différence ? parce qu'un coquin et un fripon peuvent l'être sans être connus ; mais que vous ne pouvez savoir et dire que quelqu'un est un héros ou un orateur *insigne*, qu'autant qu'il s'est *signalé* par ses actions ou par ses discours, et dès-lors vous direz plutôt *signalé* qu'*insigne*. Mais dans tout autre cas, je ne vois aucune raison de ne pas appliquer *insigne* comme *signalé* aux personnes en bien tout comme en mal.

Une chose *signalée* est plus ou moins dis-

tinguée; une chose *insigne* l'est toujours à un très-haut degré.

On remarquera sans doute que *signalé*, tiré immédiatement de *signal*, doit participer à l'idée de ce mot; *insigne* n'exprime que l'idée d'un *signe* imprimé sur la chose. Or le *signe* est bien propre à faire remarquer et distinguer: mais le *signal* est précisément fait et donné pour avertir et annoncer. Tout confirme notre distinction.

Ces deux mots désignent toujours des choses très-*remarquables* ou très-*distinguées* par leur éclat ou par leur excellence; ils disent plus que ces deux derniers. Ils diffèrent essentiellement de *célèbre*, *fameux*, *renommé*, qui ne marquent que la réputation des choses ou le bruit qu'elles font. Ils ne valent pas *illustre*, qui ne se prend qu'en bonne part, et qui répand un grand *lustre* sur les choses. (R.)

1023. *Signe*, *Signal.*

Le signe fait connoître; il est quelquefois naturel. Le *signal* avertit; il est toujours arbitraire.

Les mouvemens qui paroissent dans le visage sont ordinairement les *signes* de ce qui se passe dans le cœur. Le coup de cloche est le *signal* qui appelle le chanoine à l'église.

On s'explique par *signes* avec les muets ou les sourds: et on convient d'un *signal* pour se faire entendre des gens éloignés. (G.)

1024. *Silencieux*, *Taciturne.*

Les Latins ont les deux verbes *sileo* et *taceo*.

Des interprètes pensent que le premier se dit proprement de celui qui a cessé de parler, et le second, de celui qui n'a pas même commencé de parler: d'autres prétendent précisément le contraire.

Sous quelques rapports que les mots *silencieux* et *taciturne* soient considérés, le premier dit beaucoup moins que le second: le *silencieux* est tranquille et en repos, il parle peu: le *taciturne* est muet et sans mouvement; il ne parle pas. Les Latins désignoient le *silence* le plus profond par l'épithète de *taciturne*, *taciturna silentia*.

Le *silencieux* garde le silence: le *taciturne* garde un silence opiniâtre. Le premier ne parle pas, quand il pourroit parler: le second ne parle pas, même quand il devroit parler. Le *silencieux* n'aime point à discourir; le *taciturne* y répugne. Vous peindrez celui-là, un doigt sur la bouche, comme on peignoit le Dieu du silence: vous représenteriez celui-ci, la main sur la bouche, comme on représenteroit la *taciturnité*.

On est *silencieux* et *taciturne* par caractère et par humeur, ou par accident ou par l'occasion. L'homme naturellement *silencieux* l'est par timidité ou par modestie, par prudence, par paresse, par stupidité: l'homme naturellement *taciturne* l'est par un tempérament mélancolique, par une humeur farouche ou du moins difficile, par une manière d'exister malheureuse ou du moins pénible. La préoccupation, la réflexion, la méditation vous rendent actuellement *silencieux*; et la

peine, le chagrin, la souffrance vous rendront *taciturne*. Aussi le *silencieux* n'a-t-il qu'un air sérieux; mais le *taciturne* a l'air morne.

Les femmes seront *taciturnes*, s'il faut qu'elles soient *silencieuses*. Cependant le *silence* pare une femme, selon le proverbe grec employé par Sophocle; mais la *taciturnité* terniroit la plus belle.

Le *silencieux* est maître de ses paroles: le *taciturne* n'est pas maître de ses rêveries. J'attends quelque chose du premier; je n'attends rien du second. Je crois que celui-là écoute: je vois que celui-ci n'entend pas.

L'habitude de la retraite rend *silencieux*: les sauvages parlent peu. La bonne compagnie elle-même, si l'on n'en sortoit pas, rendroit *taciturne*: on a besoin d'être seul et tranquille.

Ne pressez pas cet homme *silencieux* qui ne veut pas rompre le *silence*, et qui n'a peut-être rien de bon ni d'agréable à vous dire. Laissez en paix ce *taciturne* qui fait beaucoup, comme dit la Bruyère, s'il sort quelquefois de sa *taciturnité* pour contredire, et s'il daigne un jour avoir de l'esprit.

L'observateur est nécessairement *silencieux*; s'il parle, c'est pour observer. Le mélancolique est naturellement *taciturne*; s'il parle, c'est avec humeur et de ses peines.

Sénèque dit, *parlez peu avec les autres et beaucoup avec vous-même*. Le *silencieux* remplit ce précepte; le *taciturne* l'outre.

Il y a des gens *silencieux* avec un air de mystère; ils voudroient faire croire qu'ils ont

quelque chose à dire. Il y a des gens qui veulent contrefaire la grande affliction ; ils feroient bien mieux de se borner à un air sombre et *taciturne*, plutôt que de jeter de grands cris et faire de grands bras.

Nous n'avons point de substantif pour désigner la qualité de *silencieux* ; car la *taciturnité* n'exprime que la qualité de *taciturne*. Nous n'avons, pour exprimer l'action de garder le *silence*, que le verbe *taire* ; et ce défaut doit naturellement occasionner la confusion des deux familles. (R.)

1025. *Similitude*, *Comparaison*.

Rapprochement des deux objets différens, mais analogues à quelques égards, propre à éclaircir le sujet ou à orner le discours par les rapports que les objets ont entre eux.

A la rigueur, la *similitude* existe dans les choses, et la *comparaison* se fait par la pensée. La ressemblance très-sensible constitue la *similitude*, et le rapprochement des traits de ressemblance forme la *comparaison*. Mais le premier de ces mots sert à désigner, comme le second, une figure de style ou de pensée.

Comparaison annonce des rapports plus stricts et plus nécessaires entre les objets *comparés*, que *similitude* n'en suppose entre les objets *assimilés*.

Il y a, dit Cicéron dans ses *Topiques*, une *similitude* qui consiste dans un rapprochement de rapports entre divers objets, pour en tirer une induction ; et il y en a une autre

qui consiste dans la *comparaison* d'une chose avec une autre, ou de deux choses *pareilles*.

La *similitude* n'exige, selon la valeur du mot, que de la *ressemblance* entre les objets: la *comparaison* établit, par la même raison, une sorte de *parité* entre eux. Il ne faut à la *similitude* que des apparences semblables qu'elle rapproche: il faudroit à la *comparaison* rigoureuse, des qualités presque égales qu'elle balanceroit. La *similitude*, purement pittoresque, se borne à l'exposition des traits communs aux choses: la *comparaison*, plus philosophique, considère le plus ou le moins ou les degrés de la chose mise à côté d'une autre La *similitude* ne fait qu'éclairer un objet par la lumière tirée d'un autre objet connu: la *comparaison* le fera mieux apprécier par son affinité avec un objet d'un mérite reconnu. Des objets *assimilés* l'un à l'autre ne sont pourtant pas réellement *comparables* ou capables d'être mis au *pair*, en *comparaison*, en parallèle. On *assimile* plutôt des objets étrangers l'un à l'autre; on compare plutôt des objets du même genre ou de la même qualité. La *similitude* semble tomber particulièrement sur ces objets que l'on *compare*, *sans comparaison*, tant il y a d'ailleurs de différence entre eux.

Vous *assimilerez* sous certains rapports un homme à un animal: vous *comparerez* un héros à un autre, selon le degré de leur valeur et le mérite de leurs exploits. Si je dis qu'*Achille est semblable à un lion*, c'est une *similitude*: je désigne seulement l'espèce de courage et de furie qu'il fait éclater: si je dis

qu'il est *tel qu'un lion*, c'est une *comparaison*, car je lui attribue les mêmes qualités et au même degré qu'au lion. La *similitude* vous dira qu'une chose est blanche *comme* une autre: la *comparaison* vous dira qu'elle est *aussi* blanche *que* l'autre. Enfin la *similitude* n'est une *comparaison* rigoureuse, qu'autant qu'elle peut se convertir en métaphore par une hardiesse de style. Si je dis seulement qu'*Achille ressemble à un lion*, je suis loin d'oser dire que *c'est un lion*; et j'oserois le dire, si je le trouvois *tel qu'un lion*.

Il n'importe qu'une différence qu'on n'a point cherchée, ne soit pas connue, pourvu qu'elle soit tirée du sens propre des mots. On dit distinctement *similitude* ou *comparaison*, mais plutôt *comparaison* que *similitude*. La *similitude* est bien une espèce de *comparaison*: mais contente d'un rapport apparent, elle n'est ni aussi naturelle ni aussi rigoureuse que la parfaite *comparaison* doit l'être. L'intention commune de *similitude* est de rendre un objet plus sensible par un autre: la perfection de la *comparaison* est d'appliquer à un objet l'idée ou la face entière de l'autre.

Lorsque Martial dit à quelqu'un que ses jambes sont comme les cornes de la lune, c'est une pure *similitude;* il s'agit d'une simple ressemblance de forme. Lorqu'Henri IV, refusant de donner l'assaut à la ville de Paris, dit qu'il est à l'égard de son peuple, aussi vrai père, que la bonne femme étoit vraie mère à l'égard de l'enfant adjugé par Salomon, car il aimeroit mieux n'avoir point Paris que de

l'avoir tout ruiné, c'est une *comparaison* parfaite; les deux objets s'accordent dans tous leurs rapports.

La *comparaison* d'Ajax avec un âne n'est qu'une *similitude;* car l'obstination de l'âne, comme l'observe Marmontel, ne peint qu'à-demi l'acharnemant d'Ajax.

Un auteur illusrre dit qu'il en est de l'humeur des autres comme de la plupart des bâtimens, qu'elle a diverses faces, les unes agréables, les autres très-désagréables. Un de nos plus galans monarques disoit qu'une cour sans femmes seroit comme une année sans printems. Il y a tant de différences, et ces différences sont si sensibles entre l'humeur et un bâtiment, que leur rapprochement, fondé sur quelque rapport accidentel, ne peut former qu'une *similitude.* Mais la *comparaison* du sexe au printems paroîtra aussi juste que riante dans les idées de galanterie.

Comme une eau pure et calme commence à se troubler aux approches de l'orage, dit J. J. Rousseau, un cœur timide et chaste ne voit point sans quelque alarme le prochain changement de son état. L'amour-propre, dit le même philosophe, est un instrument utile mais dangereux; souvent il blesse la main qui s'en sert, et fait rarement du bien sans mal. Là ce n'est qu'une *similitude* agréable entre des choses éloignées les unes des autres: ici c'est une *comparaison* ou une métaphore fondée sur des rapports sensibles et profonds entre des choses analogues.

Je dois observer qu'on a particulièrement

appellé *similitudes* les paraboles et autres figures de ce genre. On dit que Nathan fit connoître à David son péché par une *similitude* ou une parabole ; que J. C. faisoit entendre sa doctrine à ses disciples par des *similitudes* qui sont des paraboles ; que les Orientaux aiment les paraboles ou les *similitudes*, etc. La *similitude* exige alors un récit circonstancié, une exposition détaillée des faits, de vérités, d'imaginations, de choses connues ou sensibles par elles-mêmes, et dont les divers traits s'appliquent naturellement et parfaitement à l'objet qu'il s'agit d'éclaircir ou de représenter d'une manière détournée mais claire. C'est donc la *similitude* qui sera plutôt instructive que la *comparaison* ; la comparaison ne sera qu'une courte *similitude*. La *similitude* appartiendra plutôt à la philosophie qui enseigne, et la *comparaison* à la poésie ou à l'art qui décrit. Comme la métaphore rapide est une sorte de *comparaison*, l'allégorie seroit plutôt une *similitude* tacite, etc. La *comparaison*, est obligée de faire l'application de l'idée d'un objet à un autre ; la *similitude* peut laisser faire à l'auditeur cette application, tant il est naturel et facile qu'il la fasse, etc.

Mais la *similitude* aura toujours, comme son intention propre, le dessein de rendre une chose plus intelligible et plus sensible par une autre, et en rapprochant des objets qui n'ont, par eux-mêmes, point de rapport essentiel ensemble, et qui, éloignés l'un de l'autre, n'ont entr'eux que de la ressemblance ou des apparences semblables. La *comparaison* ten-

dra toujours, comme à son vrai but, à renforcer, relever, et parer son idée et son discours, par le rapprochement de deux objets qui ont entr'eux une analogie marquée et des rapports étroits, et qui sont faits pour être appréciés et jugés l'nn par l'autre. (R.)

1026. *Simplicité, Simplesse.*

Simple, lat. *simplex*, *sine plexu*, *sans pli*, sans composition, sans épaisseur, sans doublure, sans mélange, sans apprêt, sans recherche, sans ornement, sans artifice, sans feinte, sans art.

Simplicité a toutes les acceptions de son adjectif: *simplesse* n'a qu'un sens. Il y a la *simplicité* des élémens, la *simplicité* des choses, la *simplicité* des personnes, la *simplicité* des mœurs et des manières, la *simplicité* des habits et des meubles, la *simplicité* de l'esprit et celle du cœur, etc.: la *simplesse* est propre à l'homme et à l'ame.

Simplesse est donc un mot nécessaire, quoique vieux, puisqu'il exprime nécessairement et clairement ce que *simplicité* n'exprimeroit nettement qu'avec des modifications, par la vertu des accessoires, ou d'une manière vague et même équivoque. Qui est-ce qui a lu La Fontaine, Marot, Montaigne et tous nos anciens auteurs jusqu'à Joinville? qui est-ce qui, en les lisant, a senti la douceur et l'énergie de ce mot, sans le regretter?

Les Vocabulistes observent que le mot *simplesse* n'est guère d'usage que dans cette phrase familière: *Il ne demande qu'amour et*

simplesse, en parlant d'un homme ingénu, doux, uni, facile, qui ne desire que paix et concorde. Ces traits suffisent pour distinguer la *simplesse* de la *simplicité*.

La *simplicité*, prise dans le sens moral que nous cherchons, est, de l'aveu des Vocabulistes, la vérité d'un caractère naturel, innocent et droit, qui ne connoît le déguisement, ni le rafinement, ni la malice : la *simplesse* est l'ingénuité d'un caractère bon, doux et facile, qui ne connoît ni la dissimulation, ni la finesse, ni, pour ainsi dire, le mal. La *simplicité*, toute franche, montre le caractère à découvert : la *simplesse*, toute cordiale, s'y abandonne sans réserve. Avec la *simplicité*, on parle du cœur : avec la *simplesse*, on parle de toute l'abondance du cœur. Autant que la *simplicité* est naturelle, autant la *simplesse* est naïve. La *simplicité* tient à une innocence pure ; la *simplesse* à une bonhomie charmante. La *simplicité* obéit à des mouvemens irréfléchis : la *simplesse* est inspirée par des sentimens innés. La *simplicité* n'a point de fard : la candeur est le fard de la *simplesse*. En un mot, la *simplesse* est la *simplicité* de la colombe.

Dites la *simplicité d'un enfant ;* et laissez-moi dire la *simplesse d'un bon enfant*.

Nicole et La Fontaine étoient des hommes *simples :* dans Nicole c'étoit de la *simplicité ;* et dans La Fontaine, de la *simplesse*.

Il y a quelquefois, dans la *simplicité*, de l'ignorance, de l'inexpérience, de la foiblesse d'esprit, de l'imbécilité même et de la bêtise:

il y en aura peut-être souvent plus encore dans la *simplesse*, mais toujours avec les formes et les caractères d'un naturel si bon et si innocent qu'elle inspire toujours quelque intérêt.

On pardonne à celui qui pèche par *simplicité:* il a mal fait sans malice. On consolera même celui qui a péché par *simplesse;* il a mal fait, sans le vouloir et même à bonne intention. (R.)

1027. *Simulacre*, *Fantôme*, *Spectre.*

Simulacre ne signifie pas seulement ce qui est *semblable*, ressemblant, *similis;* mais encore ce qui est *simulé*, feint, contrefait, du verbe *simulare.* On a particulièrement appelé *simulacres*, les *idoles* ou les fausses représentations de faux dieux. L'*image* est une représentation fidelle d'un objet; et c'est particulièrement l'ouvrage de la peinture: la *statue* est la représentation d'une figure en plein relief; c'est l'ouvrage de la sculpture: le *simulacre* est une représentation ou fausse ou grossière, informe, vaine, qui ne rappelle que quelques traits d'un objet figuré, si l'objet existe ou a existé. On dit un *simulacre* de ville, de république, de vertu, etc., pour indiquer de fausses ou de vaines apparences. Le *simulacre* vain, celui d'un objet qui n'a rien de réel, devient synonyme de *fantôme* et de *spectre.*

Fantôme, mot emprunté du grec, vient de la racine *fan, phen*, clair, lumineux, apparent. Ce mot désigne en philosophie l'image

les accompagne; et il se dit proprement de ces objets qui semblent évoqués, suscités, envoyés par une puissance supérieure, pour avertir, menacer, tourmenter les hommes.

Le *simulacre* nous abuse : le *fantôme* nous obsède : le *spectre* nous poursuit.

Les vapeurs ou les nuages élevés dans le cerveau y forment toute sorte de *simulacres*; et ces *simulacres* font illusion. L'imagination forte et exaltée crée des *fantômes*; et ces *fantômes* l'aveuglent. La peur fait des *spectres*, et les *spectres* font peur.

Le réve nous représente toute sorte de *simulacres*. Les *visionnaires* sont sujets à voir des *fantômes* dans la veille comme dans le sommeil. L'histoire rapporte beaucoup d'apparitions de *spectres*, vus par des hommes qui n'étoient point foibles d'esprit, mais qui néanmoins ont pu ne pas bien voir. (R.)

1028. *Sincérité, Franchise, Naïveté, Ingénuité.*

La *sincérité* empêche de parler autrement qu'on ne pense; c'est une vertu. La *franchise* fait parler comme on pense; c'est un effet du naturel. La *naïveté* fait dire librement ce qu'on pense; cela vient quelquefois d'un défaut de réflexion. L'*ingénuité* fait avouer ce qu'on sait et ce qu'on sent; c'est souvent une bêtise.

Un homme *sincère* ne veut point tromper. Un homme *franc* ne sauroit dissimuler. Un

homme *naïf* n'est guère propre à flater. Un homme *ingénu* ne sait rien cacher.

La *sincérité* fait le plus grand mérite dans le commerce du cœur. La *franchise* facilite le commerce des affaires civiles. La *naïveté* fait souvent manquer à la politesse : l'*ingénuité* fait pécher contre la prudence.

Le *sincère* est toujours estimable. Le *franc* plaît à tout le monde. Le *naïf* offense quelquefois. L'*ingénu* se trahit. (G.)

1029. *Singulier, Extraordinaire.*

Il y a quelque chose de *singulier* dans ce qui est *extraordinaire* ; et quelque chose d'*extraordinaire* dans ce qui est *singulier*, soit en bien soit en mal.

L'oriental *s-g-l*, *segul*, signifie chacun, propre, seul ou à part : de là le lat. *singularis*, *singulier*, seul, unique, rare, distingué des autres, sans concurrence, sans parité. *Extraordinaire* est formé du latin *extra ordinem* qui est hors de l'ordre commun ou de la mesure commune, hors de rang, hors de pair, non-commun, inusité.

Le *singulier* ne ressemble pas à ce qui est ; il est d'un genre particulier : l'*extraordinaire* sort de la sphère à laquelle il appartient ; il est particulier dans son genre. Le *singulier* n'est pas de l'ordre commun des choses ; il fait, pour ainsi dire, classe à part : l'*extraordinaire* n'est pas dans l'ordre courant des choses ; il fait exception à la règle. Il y a quelque chose d'original dans le *singulier*, et quelque chose d'extrême dans l'*extraordinaire*.

Des

Des propriétés rares, des qualités exclusives, des traits distinctifs et uniques forment le *singulier:* le plus ou le moins, l'excès ou le défaut, la grandeur et la petitesse en tout sens au-dessus et au-dessous d'une mesure établie, caractérisent l'*extraordinaire. Singulier* exclut la comparaison; *extraordinaire* la suppose.

On appelle *loi singulière*, celle qui est seule et unique sous un titre; un combat d'homme à homme s'appelle combat *singulier:* le *singulier* est opposé au pluriel. On appelle *extraordinaire* au palais ce qui ne suit pas la marche ordinaire des procédures ou des jugemens: on appeloit *question extraordinaire*, la rude torture qui ne se donnoit aux accusés que dans certains cas: un courrier ou un ambassadeur *extraordinaire* est chargé, dans un cas pressé, de ce que le courrier ou l'ambassadeur *ordinaire* feroit dans un autre cas, etc. Le *singulier* est une sorte de nouveauté: l'*extraordinaire* est une sorte d'extension des choses.

La boussole a une propriété *singulière*. La vapeur de l'eau bouillante a une force *extraordinaire*.

Tout homme qui a un caractère propre, a nécessairement quelque chose de *singulier*. Tout homme qui a un caractère énergique et fortement prononcé, a quelque chose d'*extraordinaire*.

Un homme paroît *singulier*, qui vit seul. Un homme paroît *extraordinaire* dans le monde, qui ne fait pas comme tout le monde.

Un sage est toujours quelque chose de fort *singulier*, d'unique, quelque part; et toujours quelque chose d'*extraordinaire*, de fort peu commun, par-tout.

On a dit qu'un homme *singulier* dans ses habillemens, a d'ordinaire quelque chose de *singulier* dans l'esprit. On a dit que le peuple pardonne plutôt un vice commun, qu'une vertu *extraordinaire*. (R.)

1030. *Sinueux*, *Tortueux*.

On dit *sinuosité* et on ne dit guère *sinueux* qu'en poésie. On ne dit pas *tortuosité*, mais plutôt *tortueux*. Voilà ce qui s'appelle *bizarrerie*.

Sinueux, ce qui fait des *S*, des plis et des replis, des courbures et des enfoncemens; comme le serpent qui rampe, la rivière qui serpente, la robe qui flotte: le latin *sinus*, pris pour enfoncement, pli, profondeur. *Tortueux*, qui ne fait que tourner, retourner, se contourner, qui va de biais, obliquement de travers, comme un sentier qui va et vient d'un sens à un autre, un labyrinthe qui a des tours et des détours, un corps qui seroit tout tortu: de la racine *tor*, tour; d'où tourner, tordre, tors, entortillé, etc., dont l'idée est bien sensible.

Sinueux indique plutôt la marche, le cours des choses; *tortueux*, leur forme, leur coupe. Le cours de la rivière est *sinueux*; la forme de la côte est *tortueuse*. La rivière, en coulant, s'enfonce dans les terres et fait elle-même ses *sinuosités*; et la côte, enfoncée de toutes

parts, en demeure *tortueuse*. On fait des replis *sinueux*, et on va par des voies *tortueuses*. On dit que les canaux abrègent, avec une grande utilité pour la navigation, le cours *sinueux* des rivières : le son, en frappant les lieux *tortueux*, en devient plus éclatant. Cette observation est conforme à l'usage le plus ordinaire des termes, sans être exclusif.

On dit que le Méandre, si doucement *sinueux*, fournit à Dédale le modèle de son *tortueux* labyrinthe. Or le nom de *Méandre* est tiré de *meo*, *meatus*, qui désigne l'ouverture, l'enfoncement.

Sinueux n'a point un mauvais sens ; *tortueux* se prend sur-tout en mauvaise part.

L'objet *sinueux* est plutôt dans l'ordre naturel ou commun de la chose ; l'objet *tortueux* est plutôt tel par une sorte de violence, de contrainte, de désordre. Le *sinueux* n'est pas fait pour aller droit ; mais le *tortueux* ne devroit pas aller de travers. Aussi ce dernier terme ne s'emploie-t-il, au moral, que dans le style du blâme et de la censure.

Le serpent forme naturellement des plis et des replis *sinueux*. Le monstre, lancé par Neptune, contre Hyppolite, recourbe, avec furie, sa croupe en replis *tortueux*.

Il semble que l'auteur du poëme des *Jardins* ait voulu faire cette distinction dans les descriptions suivantes :

> Le bocage moins fier, avec plus de mollesse,
> Déploye à nos regards des tableaux plus rians,
> Veut un site plus doux, des contours plus lians,

Fuit, revient et s'égare en routes *sinueuses*,
Promène entre des fleurs des eaux voluptueuses.
Enfin le parc anglais,
D'une beauté plus libre avertit les Français.
Dès-lors on ne vit plus que lignes ondoyantes,
Que sentiers *tortueux*, que routes tournoyantes.

(R.)

1031. *Situation*, *Assiette*, *Situation*, *Position*, *Disposition*, *Situation*, *Etat*.

Situation et *assiette* ont la même origine: ils viennent de l'ancien verbe *seoir*, mettre en place, placer sur; en latin *sedere*, poser, asseoir, et *sedes*, siège, place, repos; ainsi que *situs*, situé, posé, situation, position.

La terminaison du mot *situation* est active : celle d'*assiette* est passive, comme la terminaison latine *tus* ou *tum*. *Situation* désigne l'action, ce qui se fait ou ce qu'on a fait : *assiette* désigne l'état, ce qui est, ce qui est ainsi. Vous mettez une chose, vous vous mettez dans une *situation* : vous êtes, la chose est dans telle *assiette*.

La *situation* embrasse proprement les divers rapports locaux que la chose peut avoir avec les objets qu'elle regarde ou qui la regardent : ainsi, en peinture, le *site* marque les aspects, les points de vues, les tableaux, les scènes d'un paysage, etc. L'*assiette* est bornée à la place ou à l'objet sur lequel la chose pose et se repose; ainsi, le petit plat appelé *as-*

siette, ne désigne que *ce sur* quoi on sert et on mange.

Une maison de campagne est dans une jolie *situation*, quand les alentours en sont agréables: une place de guerre est forte d'*assiette*, quand sa base est ferme, escarpée, insurmontable. Une ville est dans une *situation* et non dans une *assiette* favorable pour le commerce: un rempart doit avoir assez d'*assiette* ou de pied et non de *situation*, pour que rien ne s'éboule.

La *situation* est la manière d'être présente, actuelle de la chose stable ou variable, durable ou momentanée. L'*assiette* est la manière d'être, propre, ordinaire, habituelle de la chose, plus ou moins ferme, plus ou moins fixe. La *situation*, quand elle est naturelle, convenable, propre pour le sujet, et faite pour être stable, est une *assiette*.

Votre *situation* est l'état où vous êtes actuellement: votre *assiette* est l'état où vous êtes naturellement. Vous êtes accidentellement dans telle *situation*: vous êtes naturellement dans telle *assiette*.

On est toujours dans quelque *situation*; il s'agit d'avoir une *assiette*. Il n'y a de calme, de tranquillité, de constance, de bien-être dans une situation, qu'autant que vous y prenez une *assiette* convenable et fixe.

Celui qui change sans cesse de *situation*, n'a point d'*assiette*, il la cherche. Les gens qui ne sont pas à leur place, quelque *situation* qu'ils prennent, ne se trouvent jamais

dans leur *assiette* : et combien peu de gens à leur place.

La *situation* est une manière générale d'être en place : la *position* est une manière particulière d'être dans un sens. La *situation* désigne plutôt l'habitude entière d'un corps ou de l'objet : la *position* désigne particulièrement une attitude ou une posture du corps ou de l'objet. La *situation* embrasse les divers rapports de la chose : la *position* n'indique qu'un rapport de direction. La *situation* qui dépend des circonstances, n'a point de règle fixe : la *position* quitend à un but, a sa règle déterminée; elle est juste, exacte, fausse, irrégulière, droite, oblique, etc. La *disposition* marque la *position* combinée de différentes parties ou de divers objets qui doivent concourir au même dessein, et une tendance particulière au but.

Vous êtes dans une *situation* quelconque : vous prenez une *position* particulière pour dormir à l'aise : votre corps est, pour cet effet, dans une bonne *disposition*.

Une armée est dans telle ou telle *situation*, selon les circonstances et selon les rapports sous lesquels vous la considérez : elle cherche, elle choisit une *position* pour attaquer ou pour n'être point attaquée : elle est dans la *disposition* de se battre, elle fait pour cela ses *dispositions*.

On est dans une *situation* très-gênée quant à la fortune : on n'est pas dans une *position* à faire du bien aux autres : on est en vain dans

la *disposition* d'esprit et de cœur, de leur en faire.

Une maison est dans une *situation*, eu égard à ce qui l'environne : elle est dans telle *position*, eu égard à son *exposition* : elle a une telle *disposition*, eu égard à la distribution des parties qui la *composent*.

On dit au figuré, la *situation*, la *disposition*, plutôt que la *position* des esprits, des affaires, etc. La *situation* ne désigne que l'état actuel des choses, où elles en sont ; la *disposition* désigne leur tournure ou leur tendance, le train qu'elles suivent ou qu'elles veulent prendre. Ce mot sert à exprimer la pente que l'on a, le sentiment où l'on est, l'aptitude dont on est doué, l'impulsion, qu'on donne. La *situation* fait qu'on est ainsi : la *disposition* fait qu'on va là, ou qu'on veut cela.

La *situation* des esprits qui sont pour ou contre vous dans une affaire, est leur *disposition*. Vous êtes dans une *situation* fâcheuse, et vos juges sont dans des *dispositions* favorables pour vous. Selon la *situation* des affaires et la *disposition* des esprits, vous faites vos *dispositions*, vos arrangemens pour venir à bout de votre entreprise. La *disposition* dépend de la *situation*. La *situation* de l'esprit ou de l'ame, vous met dans une certaine *disposition* ; elle vous dispose à faire ce qu'elle vous *met en état* de faire : c'est la *disposition* qui fait agir et agit de telle façon.

Situation est encore synonyme d'*état*. Selon

l'abbé Girard, *situation* dit quelque chose d'accidentel et de passager ; *état*, quelque chose d'habitude et de permanent. Le mot *état*, latin *status*, vient du verbe *stare*, être stable, debout, ferme, fixe, à demeure. Cependant il faut observer que, selon la nature et les circonstances des choses, la *situation* est quelquefois constante, comme la situation d'un lieu, d'une ville, d'un domaine, etc. ; et que l'*état* est quelquefois changeant, par la même raison, comme l'*état* de santé ou de maladie, l'*état* de grace ou de péché, etc. Nous disons une *situation critique* et un *état chancelant*. Mais, par lui-même, l'*état* est plus ferme et plus durable que la *situation* ; et la *situation* n'embrasse point, comme l'*état*, l'objet entier ou toute sa manière sensible d'être. La *situation* est relative à la base sur laquelle porte l'objet : l'*état* est relatif à tout ce qui constitue la manière d'être générale de l'objet. La *situation* résulte de la position, de l'assiette, de la manière d'être posé, placé, assis ou *séant* : l'*état* résulte des qualités, des modifications, des conditions, des dispositions, des circonstances qui déterminent la manière d'être. Ainsi, en métaphysique, *état* marque un assemblage de qualités accidentelles qui se trouvent dans les différens êtres, et tant que ces modifications ne changent point, le sujet reste dans le même *état*. Ce mot se dit aussi de la constitution présente, des dispositions actuelles, des conditions différentes dans lesquelles les choses ou les personnes peuvent se trouver, au physique,

au moral, en tout sens: l'*état d'innocence*, l'*état de nature*, l'*état de santé*. Nous disons l'*état* pour la profession ou la condition des personnes. Un *état* de recette et de dépense contient un compte détaillé article par article. L'*état de la question* est l'exposition et le développement des rapports à considérer dans le sujet ou la disposition.

Sans argent, vous pouvez être dans la *situation* d'un pauvre; mais vous n'êtes pas dans l'*état* de pauvreté, si vous ne manquez de rien, si vous avez des ressources, si vous ne ressentez pas les peines de cet *état*.

L'ame est dans une *situation* tranquille, lorsque rien ne l'agite: elle est dans un *état* de tranquillité, lorsqu'elle n'a aucune cause, aucun motif d'agitation. L'exemption actuelle de soins forme sa *situation*, dans le premier cas: les conditions nécessaires pour rester constamment en paix, constituent son *état* dans le second.

On se sert communément, dit l'abbé Girard, du mot de *situation* pour les affaires, le rang ou la fortune; et de celui d'*état* pour la santé.

On dit également *état* et *situation* des affaires; on dit l'*état* comme la *situation* de la fortune de quelqu'un; on dit même *état* pour condition ou rang, et non *situation*.

La *situation* des affaires est le point où elles en sont, et où elles ne doivent naturellement pas rester: l'*état* des affaires est la disposition générale ou l'arrangement dans lequel elles restent ou peuvent rester. Vos affaires sont dans

une bonne *situation*, quand elles vont d'une manière avantageuse pour vous et à votre but: elles sont en bon *état*, quand elles sont arrangées d'une manière convenable pour vous, et que votre sort en est bon. La *situation* d'une affaire n'est que la circonstance où elle se trouve: l'*état* actuel de cette même affaire est la forme générale qu'elle a prise, selon ses divers rapports, par sa marche, ses progrès, ses dispositions. Rappellons-nous qu'on entend par *états* de *situation*, des comptes détaillés qui donnent et établissent un résultat.

Il est vrai qu'on dit habituellement *état de santé*, *état d'enfance*, *état de prospérité*, etc.; et la raison en est que la santé, l'enfance, la prospérité sont des états propres et non des *situations* particulières de l'homme: et pour distinguer enfin ces termes par des définitions claires, j'observe que les *situations* sont des cas particuliers dans lesquels on ne se trouve que fortuitement ou par évènement, et dont il est naturel de sortir; au lieu que les *états* sont des conditions ou des manières d'être absolues et si propres à l'objet, qu'il faut nécessairement qu'il existe d'une de ces manières, qu'il n'en peut sortir que pour en prendre une autre contraire. (R.)

1032. *Sobre*, *Frugal*, *Tempérant*.

L'homme *sobre* évite l'excès, content de ce que le besoin exige. Le *frugal* évite l'excès dans la qualité et dans la quantité, content de ce que la nature veut et lui offre. Le *tempé-*

rant évite également les excès, il garde un juste milieu.

Sobre se dit proprement du boire, mais on l'étend au manger. *Frugal* ne se dit que dans le sens rigoureux. *Tempérant* ne se dit guère que des appétits et des plaisirs physiques : mais *tempérance* embrasse toutes les passions et presque toutes les actions, dans l'usage ordinaire du mot.

La faim et la soif sont la juste mesure de la *sobriété*. Les exercices propres à exciter l'appétit, comme la promenade pour Socrate, la chasse ou la course pour les Spartiates, sont les assaisonnemens de la *frugalité*. La sage distribution des plaisirs fait la volupté de la *tempérance*.

La simple raison rendra l'homme *sobre*. La philosophie rendra l'homme *frugal*. La vertu le rendra *tempérant*. Le premier conserve sa raison et sa santé, le second trouvera par-tout l'abondance et des forces, le dernier amasse des vertus et des jours sereins pour sa vieillesse.

Sobre prend dans quelques applications un sens plus étendu, celui de réserve, de discrétion, de modération et de retenue : ainsi on est *sobre* dans ses paroles : on est sage avec *sobriété*, comme Saint-Paul nous le recommande.

> La parfaite raison fuit toute extrémité,
> Et veut que l'on soit sage avec *sobriété*.
>
> MOL. *Misantro.*

Frugal s'applique quelquefois aux choses

relatives à l'usage de l'homme : vie *frugale*, repas *frugal* : table *frugale*.

Tempérant se dit des personnes et dans un sens moral. Cependant la médecine ordonne des *tempérans* ou des calmans, des poudres *tempérantes*, etc. (R.

1033. *Sociable, Aimable.*

L'homme *sociable* a les qualités propres au bien de la société, je veux dire, la douceur du caractère, l'humanité, la franchise sans rudesse, la complaisance sans flatterie, et surtout le cœur porté à la bienfaisance : en un mot, l'homme *sociable* est le vrai citoyen.

L'homme aimable, dit Duclos, du moins celui à qui on donne aujourd'hui ce titre, est indifférent sur le bien public, ardent à plaire à toutes les sociétés où son goût et le hasard le jetent, et prêt à en sacrifier chaque particulier ; il n'aime personne, n'est aimé de qui que ce soit, plaît à tous, et souvent est méprisé, et recherché par les mêmes gens.

Les liaisons particulières de l'homme *sociable*, sont des liens qui l'attachent de plus en plus à l'état : celles de l'homme *aimable* ne sont que de nouvelles dissipations, qui retranchent autant les devoirs essentiels. L'homme *sociable* inspire le desir de vivre avec lui : l'homme *aimable* en éloigne ou doit en éloigner tout honnête citoyen. (G.)

1034. *Soi, Lui, Soi-même, Lui-même.*

Soi et *lui* sont des pronoms personnels qui indiquent grammaticalement la troisième per-

sonne, comme *moi* et *toi* indiquent la première et la seconde. *Lui* marque une personne particulière et déterminée, celle qu'on a nommée, celle dont il s'agit dans le discours, qui est à côté ou plus haut. *Soi* n'indique qu'une personne indéterminée, quelqu'un, les gens d'une certaine classe, ceux qui existent ou qui peuvent exister de telle manière.

Lui se place donc dans la proposition particulière, lorsqu'il s'agit d'une telle personne : *soi* se met dans la proposition générale, lorsqu'il est question d'un certain genre de personnes. *Lui-même* et *soi-même* n'ajoutent à *lui* et à *soi* qu'une force nouvelle de désignation, d'augmentation, d'affirmation.

Un homme fait mille fautes, parce qu'il ne fait point de réflexions sur *lui* : *on* fait mille fautes, quand on ne fait aucune réflexion sur *soi*. *Quelqu'un*, *en particulier*, aime mieux dire *du* mal de *lui* que de n'en point parler : en général, l'égoïste aimera mieux dire du mal de *soi*, que de n'en point parler. Un tel a la foiblesse d'être trop mécontent de *lui*, tel autre a la sottise d'être trop content de *lui* : être trop mécontent de *soi* est une foiblesse ; être trop content de *soi* est une sottise. On a souvent besoin d'un plus petit que *soi* : un prince a grand besoin de beaucoup de gens beaucoup plus petits que *lui*. C'est un bon moyen pour s'élever *soi-même* que d'exalter ses pareils, et un homme adroit s'élève ainsi *lui-même*. Celui-là qui n'excuse pas dans un *autre* les sottises qu'il souffre en *lui*, aime mieux être sot *lui-même*, que de voir des

sots : ne pas excuser dans *autrui* les sottises qu'on souffre en *soi*, c'est aimer mieux être *soi-même* sot, que de voir des sots. *Lui* est opposé à *autre*, *soi* l'est à autrui. *Lui* répond à *il* : *soi* répond à *on*, ou à tout autre mot semblable, générique et vague.

Il est évident que quand l'agent ou le sujet n'est point indiqué, il faut dire *soi* ou *se*, et non pas *lui*, comme dans ces manières de parler *se vaincre*, *s'oublier soi-même*, *l'amour de soi*, *la défense de soi-même*, etc. *Lui* peut se rapporter à l'un ou à l'autre : *soi* ne peut se rapporter qu'à la personne agissante.

Il résulte de-là qu'il faut dire *soi*, lorsque *lui* seroit équivoque, ou bien changer la phrase. On dit *chacun pour soi*, et non *chacun pour lui* : *lui* désigneroit plutôt une personne étrangère. C'est *soi* qu'on aime, et non pas *lui*. Un homme se *vante*, *s'abaisse*, *se glorifie*, *s'humilie*, et ce pronom est le régime naturel des verbes réfléchis qui désignent proprement que celui qui agit, agit sur *lui-même*. Si vous disiez que votre ami a rencontré quelqu'un qui parle de *lui*, on vous demanderoit de qui celui-ci parle toujours, si c'est de *soi* ou de *lui-même*, ou si c'est de votre ami?

Soi et *soi-même* se disent quelquefois d'une personne particulière et déterminée, comme *lui* et *lui-même*, tandis que ces derniers termes ne s'appliquent jamais qu'à une personne nommée ou désignée. On dira également : Un héros qui emprunte ou plutôt tire tout son lustre de *soi-même* ou de *lui-même* ;

un homme qui a bonne opinion de *soi-même* ou de *lui-même*: le silence qui est le parti le plus sûr de celui qui se défie de *soi-même* ou de *lui-même ;* la force qui sans le conseil, se détruit d'elle-*même* ou de *soi-même* (car *soi* est de tous les genres, et *lui* devient *elle* au féminin).

Soi désigne le général, une généralité. On dira donc plutôt *soi* que *lui* dans la proposition particulière et à l'égard d'une personne déterminée, lorsque la proposition généralisée seroit vraie, et qu'on voudra indiquer que ce qui se dit de telle personne, convient à toutes les personnes du même ordre, ou qu'il s'agira d'une propriété, d'une qualité commune à un genre de personnes ou de choses qu'on veut faire remarquer. Ainsi, lorsque vous dites qu'*un héros emprunte de* lui *son lustre*, vous ne désignez que le fait ou la chose propre à ce héros, à *lui* : si vous dites qu'*un héros emprunte de* soi *son lustre*, vous indiquez un fait, une chose commune à tous les héros, au genre.

Quelqu'un s'occupe de la défense de *lui-même ;* et il est juste qu'il s'occupe de la défense de *soi-même*, ce qui désigne le droit commun et naturel de la défense légitime de *soi-même*, comme on a coutume de parler. Un homme a bonne opinion de *lui*, c'est le fait : un autre a bonne opinion de *soi*, c'est une chose fort ordinaire que la *bonne opinion de soi.*

Dans ces cas-là, dit Bouhours, il semble que *lui-même* soit plus ordinaire et plus élé-

gant en prose que *soi-même ;* et qu'au contraire *soi-même* a plus de grace et de force en poésie que *lui-même.*

Les grammairiens observent qu'on met d'ordinaire *soi*, quand il s'agit des choses et non des personnes. *L'aimant attire le fer à* soi. *De deux corps mêlés ensemble, celui qui a le plus de force, attire à* soi *la vertu de l'autre. Une figure porte avec* soi *le caractère d'une passion violente.*

Il faut convenir qu'on parloit généralement autrefois de la sorte : Boileau en offre surtout de nombreux exemples dans le *Traité du Sublime.* A la réserve de quelques écrivains jaloux de l'énergie, nous disons plus communément *lui* ou *elle* que *soi*, des choses comme des personnes.

Soi se prend pour la personne même, *propre sur soi, se replier sur soi.* Il se prend pour l'indépendance ou la puissance naturelle de l'homme sur *lui, être à soi.* Il se prend pour la nature même de la chose ; *une chose est bonne, mauvaise, indifférente de soi.*

Pourquoi ne diroit-on pas que des choses sont, *de soi*, indifférentes ? On dit au singulier une chose indifférente *de soi*, parfaite *de soi* ou *en soi*, puissante *par soi.* On prétend que *soi* ne s'accorde pas avec un pluriel : pourquoi, quand *se* s'accorde avec le pluriel comme avec le singulier ? Pourquoi n'en seroit-il pas de *soi* comme de *sibi* des Latins ? Eh ! qu'importe ici le singulier ou le pluriel ? *De soi* est une façon particulière de parler, et il signifie *la nature des choses*, comme

chez soi signifie dans sa maison. *Vaugelas*, en désapprouvant *choses indifférentes de soi*, ne peut s'empêcher d'avouer que c'est une bisarre chose que l'usage. Un jugement encore plus bisarre, c'est celui de Thomas Corneille qui, en condamnant la phrase, *ces choses sont indifférentes de soi* ou *de soi indifférentes*, approuve celle-ci, *de soi, ces choses sont indifférentes*, parce que *de soi*, se présente alors d'une manière indéterminée, comme si, devant ou après, sa valeur ne devoit pas être nécessairement déterminée par la phrase entière.

Il ne me reste plus qu'à justifier une remarque très-délicate de Bouhours sur la manière d'employer et d'entendre *soi-même* et *lui-même* dans un cas particulier. Les écrivains les plus purs n'ont pas toujours respecté, en ce point, la justesse du langage.

« *Se sauver, se perdre soi-même*, signifie sauver, perdre sa propre personne. Il est inutile de sauver ses biens dans un naufrage, si on ne *se sauve soi-même*. Que serviroit-il à un homme de gagner tout le monde et de *se perdre soi-même?*

» *Lui-même* signifie autre chose. Il s'est sauvé *lui-même*, c'est-à-dire, sans le secours d'autrui. Il s'est perdu *lui-même*, c'est-à-dire, par sa faute, par sa mauvaise conduite.

» Dans les phrases où *soi-même* est joint avec les verbes *sauver* et *perdre*, le mot de *soi-même* est complément au régime de ces verbes. *Il s'est sauvé, il s'est* perdu *soi-*

Racine désigne très-exactement par *lui-même* le Dieu de bois, qui, par *lui*, ne peut pas subsister :

J'adorerois un Dieu sans force et sans vertu,
Reste d'un tronc pourri, par les vents abattu,
Qui ne peut se sauver *lui-même !* ESTHER.

Mais il auroit parlé plus exactement, s'il avoit substitué dans le passage suivant *soi-même* à *lui-même.*

Dieu nous donne ses lois, il se donne *lui-même* :
Pour tant de biens, il commande qu'on l'aime.

Il faut bien que ce soit Dieu *lui-même* qui se donne ; car nul autre ne peut le donner. (R.)

1035. *Soigneusement, Curieusement.*

Ces deux espèces de termes ne sont synonymes que dans certains cas ; car *curieux* désigne proprement l'envie de savoir, de découvrir, de voir, de posséder ; tandis que *soigneux* désigne la manière de traiter les choses : on dit *curieux* et *soigneux de sa parure*, garder *soigneusement* ou *curieusement* quelque chose, conserver *curieusement* ou *soigneusement* sa santé, etc. La manière *curieuse* est plus recherchée, plus avide, plus minutieuse, plus difficile que la manière purement *soigneuse.*

L'homme *curieux* de sa parure, y met de la recherche, de l'importance, une envie de se faire distinguer ou remarquer : l'homme *soigneux* de sa parure y met un soin convenable ou qu'on ne sauroit blâmer, une atten-

tion soutenue, une envie de ne pas s'exposer à la critique ou au blâme. Vous prendrez pour un petit esprit celui qui est *curieux* dans ses ajustemens : vous prendrez pour un homme décent ou propre, celui qui est *soigneux* dans son habillement. Des *soins* trop *curieux* annoncent un dessein particulier et une foiblesse d'esprit.

On garde *soigneusement* ce qui est utile : on garde plutôt *curieusement* ce qui est rare. On est soigneux dans les choses qu'on doit faire : on est *curieux* dans les choses qu'on se plaît à faire. La raison ou l'attachement nous rend *soigneux* : le goût ou la passion nous rend *curieux*.

Soyez plus *soigneux* de votre honneur, et moins *curieux* de votre réputation.

Le plus heureux naturel a b soin d'être *soigneusement* cultivé. Les inclinations des enfans doivent être *curieusement* observées.

Celui qui est *soigneux* de sa santé, la conserve ; celui qui en est *curieux*, la perd. (R.)

1036. *Soin, Souci, Sollicitude.*

J'ai dit que le *soin* est une application à faire, une vigilance pour conserver, une attention à servir ; et il ne faut pas perdre de vue cette acception du mot. Mais son acception primitive, quoique regardée comme secondaire, est de désigner l'embarras *intérieur*, la peine d'esprit, le *souci* ou la *sollicitude* ; car *soin* tient, comme Ménage l'observe, au latin *senium*, embarras, ennui,

deuil, vieillesse, abattement, état pénible de la vieillesse.

Ménage tire *souci*, autrefois *soulci*, du latin *sollicitus*, inquiet, tout agité. Les *soins* et les *soucis* (soins inquiets) habituels, constans, vifs et pressans, attachés sur-tout à un objet particulier, forment la *sollicitude*, qui est l'état d'un esprit sans cesse tourmenté, et pour ainsi dire, absorbé dans ses pensers et ses *soins :* car Cicéron l'appelle une maladie de l'esprit (*ægritudo*) enfoncé dans la méditation. Ce mot a le sens du verbe *solliciter*, latin *sollicitare*, exciter fortement, presser vivement, aiguillonner sans cesse, à la lettre, *tout remuer*, *mouvoir en tout sens ou sans cesse*; de *hol*, *sol*, *soll*, tout, en grec, en celte, en osque, et de *citare*, mouvoir, pousser, exciter fréquemment, ne point laisser de repos.

Le *soin* est un embarras et un travail de l'esprit, causé par une situation critique dont il s'agit de sortir ou même de se garantir, ou par une situation pénible qu'il faudroit adoucir du moins par sa vigilance, son activité et ses efforts. Le *souci* est une agitation et une inquiétude d'esprit, causée par des accidens qui troublent le calme et la sécurité de l'ame, et la jette dans une triste rêverie. La *sollicitude* est une agitation vive et continuelle, une espèce de tourment habituel de l'esprit, causé par des attaches particulières ou par des intérêts particuliers qui nous sollicitent sans cesse, et nous obligent à des *soins* sans

cesse renaissans, ou à une vigilance constante et laborieuse.

Toute affaire, tout embarras nous donne du *soin*. Toute crainte, tout desir, nous donne du *souci*. Toute charge, toute surveillance nous donne de la *sollicitude*.

Le *soin* ôte la liberté d'esprit; il occupe. Le *souci* ôte la tranquillité; il agite. La *sollicitude* ôte le repos de l'esprit et la liberté des actions; elle possède, si elle n'absorbe.

Le *soin* raisonnable nous attache à la poursuite de l'objet. Le *souci* profond nous fait chercher la solitude. La *sollicitude* pastorale voue le pasteur au soin de son troupeau.

Il y a des *soins* superflus et stériles, qui ressemblent à la douleur qu'on sent au bras qu'on a perdu. Il y a des *soucis* importuns et vagues, qui ne sont que des vapeurs envoyées au cerveau par une humeur mélancolique. Il y a une *sollicitude* aveugle et turbulente, qui consiste à se donner beaucoup de tourment pour ne rien exécuter.

Un moyen d'alléger vos *soins*, c'est d'agir. Un moyen d'alléger vos *soucis*; c'est de vous attacher à quelque *soin*. Un moyen d'alléger votre *sollicitude*, c'est de ne pas négliger les petits *soins*.

Appliquez-vous à bien connoître le prix des choses, et vos *soins* s'y proportionneront. Pénétrez-vous de la vanité de vos pensées et de la plupart de leurs objets, et vos *soucis* seront bientôt plus légers et plus rares. Connoissez toute l'étendue de vos devoirs et vos

vrais intérêts, et votre *sollicitude* sera bien réglée.

Trop de prudence entraîne trop de *soin*. Trop de sensibilité entraîne trop de *soucis*. Trop de zèle entraîne trop de *sollicitude*.

La définition de ces trois mots laisse, ce me semble, quelque chose à désirer.

Soin, comme *soigneusement*, n'est autre chose que l'attention à faire, à bien faire ce qu'on fait. Nous nous en servons au propre et au figuré, en bonne et en mauvaise part; c'est le terme générique.

Souci présente l'image d'une inquiétude que les *soins* n'appellent pas toujours, car on peut prendre beaucoup de *soins*, sans être pour cela plus inquiet.

La *sollicitude* n'est souvent qu'un *soin* empressé, mais elle est aussi le résultat de la crainte : c'est alors une agitation vive, qui ne voit que son objet; c'est la multitude de *soucis* et de *soins*. (R.)

1037. *Solidité, Solide.*

Le mot de *solidité* a plus de rapport à la durée; celui de *solide* en a davantage à l'utilité. On donne de la *solidité* à ses ouvrages, et l'on cherche le *solide* dans ses desseins.

Il y a dans quelques auteurs et dans quelques bâtimens plus de grace que de *solidité*. Les biens et la santé joints à l'art d'en jouir, sont le *solide* de la vie; les honneurs n'en sont que l'ornement.

1038. *Soliloque*, *Monologue*, *Colloque*, *Dialogue*.

Les deux premiers mots, l'un latin, l'autre grec, parfaitement synonymes dans leur sens naturel, désignent le discours (loq, λογ) de quelqu'un qui parle *seul* (*solus*). Mais l'usage les a distingués, en affectant à celui de *monologue* une idée ou un emploi particulier qui le restreint au théâtre : le *monologue* est le *soliloque* d'un personnage qui, seul sur la scène ne parle que pour les spectateurs. On disoit autrefois, les *soliloques* des pièces dramatiques, les *soliloques* de Corneille, l'abus des *soliloques* sur le théâtre : on ne dit plus que *monologues*, c'est une espèce d'hommage que nous rendons aux Grecs, de qui nous tenons particulièrement l'art dramatique. *Soliloque*, plus étendu dans sa signification, est moins usité ; et il a un certain air dogmatique ou moral : on dit les *soliloques* de Saint-Augustin. Ce mot désigne particulièrement les réflexions et les raisonnemens qu'on fait avec soi, à part soi.

Le *soliloque* est une conversation que l'on fait avec soi comme avec un second. Le *monologue* est une espèce de dialogue dans lequel le personnage joue tout à la fois son rôle et celui d'un confident.

Puisque le *soliloque* est dans la nature (car il est naturel de converser avec soi-même), le *monologue* n'est point déplacé sur la scène, (car il est nécessairement des situations intéressantes dans lesquelles un personnage doit s'entretenir

s'entretenir avec lui et ne se confier qu'à lui.)

Le *soliloque* est puéril, s'il est sans objet, sans suite, sans intérêt; ou plutôt ce n'est pas un *soliloque;* les enfans, les fous, les gens ivres parlent seuls. Le *monologue* est absurde, s'il se réduit à un récit historique qui n'est ni obligé par la situation présente du personnage, ni fondu dans l'action; ou plutôt ce n'est pas là un *monologue*: c'est l'auteur qui parle, quand le personnage devroit agir; et en parlant aux spectateurs pour les instruire ou pour amuser le tapis, il étale sa misère.

Soliloque est naturellement opposé à *colloque*; et *monologue*, à *dialogue*. Mais l'usage, maître absolu des langues, s'astreint rarement à suivre tous les rapports d'analogie que les mots ont entr'eux. Le *colloque* et le *dialogue* conservent leur idée commune de conservation entre deux ou plusieurs personnes, sans se distinguer par les différences propres du *soliloque* et du *monologue*. Le *dialogue* n'est point, comme le *monologue*, exclusivement affecté au théâtre: le *colloque* n'est point, dans sa valeur usuelle, grave ou philosophique, comme le *soliloque*.

Le *colloque* est proprement une conversation familière et libre, qui n'est astreinte à aucune règle particulière: le *dialogue* est un entretien suivi et raisonné, qui est assujéti à des règles. On dit les *Colloques* d'Erasme ou de Mathieu Cordier, et les *Dialogues* de Platon ou de Fénélon.

Dans le *colloque*, on devise, et quelque-

fois on parlemente. Cicéron dit que les lettres sont des *colloques* entre des amis absens. Dans le *dialogue*, on s'instruit; et ordinairement on discute. Quintilien définit le *dialogue*, un discours par demandes et par réponses, sur une matière telle que la philosophie ou la politique, traitée par les personnes dans le style convenable à leur caractère : Cicéron observe que la dispute est dans la marche ordinaire du *dialogue*.

Le *colloque* est une espèce particulière de *conversation*; mais comme ce mot ne se dit guère que familièrement, il ne doit être appliqué qu'à des conversations légères, frivoles ou considérées comme des verbiages : on dira les *colloques* de ces enfans, de ces caillettes, et même de ces amans qui ne font que se parler sans rien dire. Le *dialogue* est une sorte d'*entretien;* mais il n'est pas toujours aussi grave que l'*entretien* rigoureusement pris, ni sur des affaires ou des matières aussi importantes et aussi sérieuses que le sujet des *entretiens* : d'ailleurs, dans cette dernière espèce de discours, c'est le fond que l'on considère; et dans le *dialogue*, on considère spécialement les formes, la composition, l'exécution, l'art.

Je sais que la fameuse *conférence* de Poissi, entre les catholiques et les protestans, a été appellée *collogue* : mais un exemple unique, si je ne me trompe, ne suffit point pour ériger les *colloques* en discours prémédités sur des matières de doctrine et de controverse. Tout le monde sait que le *dialogue* est spé-

cialement pris pour un genre particulier de composition ou d'ouvrage, qu'il a son art propre, qu'il se divise en plusieurs espèces, etc. Le *dialogue* est la manière la plus naturelle et peut-être la plus efficace d'instruire, mais sur-tout de discuter : c'est celle que les premiers auteurs, les philosophes Grecs, les pères de l'église ont le plus souvent employée dans leurs traités et sur-tout dans la dispute.

1039. *Sombre, Morne.*

Sombre signifie littéralement ce qui est à l'ombre ou dans l'ombre, ce qui n'est pas éclairé ou ne l'est que peu. Ainsi ce mot indiqueroit proprement une obscurité produite par la privation d'une lumière étrangère, par l'interposition d'un corps entre la lumière et l'objet; objet qui n'auroit point d'éclat et de lumière par lui-même. Mais *morne* désigne en général l'obscurité sans rapport à la cause, soit que le corps soit ou non lumineux par lui-même. Le corps qui a perdu de son éclat, ou qui n'a pas son lustre ordinaire, ou qui est offusqué par les objets voisins, est *terne*.

Rarement a-t-on égard à cette différence naturelle des mots *sombre* et *morne*. Ce dernier mot n'est même guère usité dans le sens physique; ce qui a fait dire aux vocabulistes qu'il se prend *au figuré*, lorsqu'on dit un tems *morne;* comme si l'idée d'*obscurité* n'étoit pas naturelle aux objets physiques; et que l'idée de tristesse n'empruntât point, par figure, sa dénomination de *morne* de ces mêmes objets.

En général, *sombre* a quelque chose de plus

noir, de plus triste, de plus austère ou de plus horrible que *morne*. *Sombre* est synonyme de ténébreux, et non *morne*. Avec une très-forte teinte de noir, une couleur est *sombre :* sans lustre et sans gaîté, une couleur est *morne*. Nous disons les *Royaumes sombres*, pour désigner l'Enfer des payens, le lieu le plus obscur ou plutôt ténébreux, le lieu des ombres ; *morne* seroit une épithète trop foible. Le soleil est *morne*, quand il est fort pâle et sans eclat : par elle-même la nuit est *sombre* autant qu'elle est profonde.

Voulez-vous parfaitement connoître le caractère *sombre*, voyez le portrait du pic, tracé par M. de Buffon, son air inquiet, ses mouvemens brusques, ses traits rudes, son naturel farouche, son éloignement pour toute société. La cygogne a l'air *triste* et la contenance *morne*, mais sans avoir la rudesse et la farouche insociabilité du pic.

Le tyran est *sombre*, il effarouche, il effraye ; l'esclave abruti n'est peut-être que *morne*, il afflige, on le plaint. Le *sombre* Cromwel ne peut exciter dans les accès de sa gaîté bouffonne, qu'un rire faux et démenti par des visages *mornes*.

On est *morne* dans le malheur : dans le malheur et le crime, on est *sombre*. Les passions ardentes et concentrées vous rendent *sombre :* les passions douces et trompées vous rendent *morne*. (R.)

1040. *Somme*, *Sommeil.*

Ces mots désignent l'assoupissement, qui,

— Quand l'homme accablé sent de son foible corps
Les organes vaincus, sans force et sans ressorts;
Vient par un calme heureux, soulager la nature,
Et lui porter l'oubli des peines qu'elle endure.
HENRIADE, Ch. VII.

» Il y a *quelquefois*, nous dit-on, de la différence entre ces deux mots.

« *Somme* signifie toujours le dormir ou l'espace du tems qu'on dort. *Sommeil* se prend quelquefois pour l'envie de dormir.

» On est pressé du *sommeil* en été après le repas; on dort d'un profond *somme* après une grande fatigue.

» *Sommeil* a beaucoup plus d'usage et d'étendue que *somme* ». (*Encycl.* t. XV.)

M. Beauzée va nous expliquer la différence capitale de ces mots *toujours* différens.

« Le *sommeil* exprime proprement l'état de l'animal pendant l'assoupissement naturel de tous ses sens; c'est pourquoi on en fait usage avec tous les mots qui peuvent être relatifs à un état, à une situation. Etre enseveli dans le *sommeil;* troubler, rompre, interrompre, respecter le *sommeil* de quelqu'un; un long, un profond *sommeil;* un *sommeil* tranquille, doux, paisible, inquiet, fâcheux; la mort est un *sommeil* de fer; l'oubli de la religion est un *sommeil* funeste.

» Le *somme* signifie principalement le tems que dure l'assoupissement naturel, et le pré-

sente en quelque sorte comme un acte de la vie humaine ; c'est pourquoi l'on s'en sert avec les termes qui se rapportent aux actes, et il ne se dit guère qu'en parlant de l'homme : un bon *somme*, un *somme* léger, le premier *somme* : on dit faire un *somme*, un petit *somme* ; et l'on ne diroit pas de même *faire un sommeil* ».

Avec ces notions, vous rendrez facilement raison de toutes les manières usitées d'employer l'un et l'autre mot ; et c'est ce qui en prouvera la justesse.

Le *somme* est l'acte que nous faisons : le *sommeil* est ou l'état dans lequel nous sommes, ou l'envie, le besoin que nous éprouvons ; car ce mot a ces deux acceptions qui répondent à celles des deux mots latins *somnus* et *sopor*.

On *fait* un *somme* comme on fait un repas : on fait un bon *somme*, un léger *somme*, un long *somme*, comme on fait un bon repas, un léger travail, une longue promenade : circonstances propres de l'action ou plutôt de l'acte présent. On *est* dans le *sommeil*, comme on est en repos, en action, dans une situation : on est dans un profond *sommeil*, enseveli dans le *sommeil*, comme on est dans une grande agitation, dans un calme profond, dans une assiette tranquille : circonstances de situation ou d'état. Aussi le *sommeil* est-il l'*état* opposé à celui de la *veille*. Or, observez que ce qui convient au *sommeil* ne convient pas au *somme*.

Le *somme* embrasse tout le tems que l'on dort ; par la raison que la durée est une cir-

constance nécessaire de l'acte, et sur-tout essentielle dans l'action de dormir : mais dès que l'acte est interrompu, le *somme* est achevé, on ne peut faire qu'un nouveau *somme*. Le *sommeil* embrasse aussi la durée : car cette circonstance est aussi propre à l'état ou à la situation plus ou moins durable : mais le *sommeil* interrompu se reprend ; vous rentrez par un nouveau *somme*, dans le *sommeil* ; et le *sommeil* d'une nuit est composé de tout le tems que vous avez dormi, même à différentes reprises.

On achève son *somme*, comme on achève son ouvrage. On sort du *sommeil*, comme on sort du lit.

Vous avez dormi *un bon somme*, après avoir mangé un bon dîner : le *somme* est donc en effet ce que vous faites, comme le dîner que vous faites. Vous avez dormi d'*un profond sommeil*, après avoir mangé d'un grand appétit : le *sommeil* est ce qui vous a fait bien dormir, comme l'appétit est ce qui vous a fait bien manger.

Le dormir est l'effet du *sommeil* ; le *somme* est le résultat du dormir.

Ces mots diffèrent donc essentiellement l'un de l'autre ; et leur différence est si bien sentie, que personne ne se méprend dans leur application. (R.)

1041. *Sommet, Cime, Comble, Faîte.*

Ces mots désignent le haut ou la partie supérieure d'un corps élevé.

Le latin *summus* se prend pour le plus haut,

très-grand, extrême, suprême, supérieur. On dit le *sommet* d'une montagne, mais sur-tout pointu, sans absolument exiger cette condition.

La pointe constitue essentiellement la *cime*. Les corps très-élevés sont ordinairement moins larges à leur *sommet* qu'à leur base : mais il faut, pour la *cime*, que cette différence soit très-remarquable et caractéristique. On dit la *cime* d'un arbre, d'un rocher, d'un clocher, d'un corps pyramidal.

Le *comble* est un surcroit, ce qui s'élève par-dessus les côtés ou les supports, comme une voûte : c'est la calotte de l'édifice.

Nous disons proprement *faite* en parlant des batimens, et c'est, à la rigueur, la plus haute pièce de la charpente du toit : mais on dit aussi le *faite* comme le *sommet* de la montagne, le *faite* comme la *cime* d'un arbre, quoique son idée propre soit de former un toît, une couverture, à-peu-près comme le *comble*. Au figuré, le *faite* est le plus haut degré, la position la plus élevée dans un ordre de choses.

Ainsi le *sommet* est la partie la plus haute ou l extrêmiré supérieure d'un corps élevé : la *cime* est le *sommet* aigu ou la partie la plus élancée d'un corps terminé en pointe : le *comble* est le surcroît ou le commencement en forme de voûte au-dessus du corps du bâtiment pour le couvrir : le *faite* est l'ouvrage ou la place qui fait le complément ou le dernier terme de l'élévation et de la chose.

Le *sommet* suppose une assez grande élévation ; la *cime*, la figure particulière du corps

pointu ; le *comble*, une accumulation de matériaux avec une sorte de courbure ; le *faite*, des degrés ou des rangs différens.

On ne dit pas le *comble* d'une montagne ou d'un corps naturel ; parce qu'on ne peut considérer ces objets comme des amas de matériaux entassés et recouverts de manière à remplir ou à renfermer un vide, quand même ils seroient arrondis par le haut : mais on dit au figuré le *comble* du bonheur, du malheur, de la misère, de l'iniquité, de la gloire ; parce que les biens, les maux, les disgraces, les crimes, les grandeurs s'accumulent et s'élèvent jusqu'au période au-delà duquel on ne voit plus rien de possible. On ne dira qu'improprement le *faite* des choses qui n'auront pas des degrés, des repos, des étages, mais vous dites, au figuré, le *faîte* des honneurs, des grandeurs, de la gloire, parce qu'il y a divers degrés de gloire, de grandeur et d'honneur.

Le *sommet* est opposé à l'extrémité inférieure : la *cîme*, au pied ou à la base : le *comble*, au fond : le *faîte*, au rang le plus bas.

Enfin ; au figuré, le *sommet* est toujours le plus haut point de la chose : le *faîte* est le plus haut rang établi ou connu auquel on parvienne : le *comble* est le plus haut période auquel il paroisse possible d'atteindre. Il n'y a rien au-delà du *sommet* ; il n'y a rien de plus élevé ou d'aussi élevé que le *faîte* ; il ne peut y avoir rien au-delà ou au-dessus du *comble*. Arrivé au *sommet*, on s'y arrête : monté sur le *faîte*, on aspire

quelquefois à descendre : porté au *comble*, on y est dans un état violent.

1042. *Son de voix*, *Ton de voix.*

On reconnoît les personnes au *son* de leur *voix*, comme on distingue une flûte, un fifre, un hautbois, une vièle, un violon, et tout autre instrument de musique, au son déterminé par sa construction : on distingue les diverses affections de l'ame d'une personne qui parle avec intelligence ou avec feu, par la diversité des *tons de voix*, comme on distingue sur un même instrument, les différens airs, les mesures, les modes, et autres variétés nécessaires.

Le *son de voix* est donc déterminé par la constitution physique de l'organe ; il est doux ou rude, agréable ou désagréable, grêle ou vigoureux. Le *ton de voix* est une inflexion déterminée par les affections intérieures que l'on veut peindre ; il est selon l'occurence, élevé ou bas, impérieux ou soumis, fier ou ironique, grave ou badin, triste ou gai, lamentable ou plaisant. (B.)

1043. *Songer à*, *Penser à.*

Penser est un terme vague qui annonce un travail de l'esprit sans indiquer aucun objet particulier. *Songer* et *réver* sont des imaginations du sommeil, ou des pensées semblables à celles du sommeil ; et le *réve* est plus irrégulier, plus tourmentant, plus bizarre que le *songe*. Les yeux ouverts, on *songe* à la chose qu'on a dans l'esprit, à ce qu'on projette, à

ce qu'on doit exécuter, à l'objet qui se présente ; mais ce mot rappelle nécessairement l'idée d'une pensée légère, fugitive, superficielle, qui se dissipe facilement, qui n'occupe pas fort profondément. On *réve* vaguement, même à un objet déterminé ; la *réverie* absorbe : on *réve* fort tristement comme on *réve agréablement. Réver* ne se prend que dans cette acception ; et ce caractère distinctif ne permet pas de l'employer selon l'idée simple de *penser.* Vous ne direz pas *révez* à ce que vous faites ; comme on dit, *pensez* ou *songez* à ce que vous faites. On vous demandera si vous avez *pensé* ou *songé* à la commission qu'on vous avoit donnée, et non si vous avez *révé.* Or, quelle différence y a-t-il dans ces cas particuliers entre *songer* et *penser* ?

Les grammairiens ont examiné si l'on pouvoit dire *songer* pour *penser :* l'usage avoit décidé la question. A l'égard de *réver* pour *penser*, il n'y avoit pas lieu à la discussion ; car il ne se dit pas, quoique, dans certains cas, on dise l'un et l'autre, mais non l'un pour l'autre. Vaugelas et Thomas Corneille observent que *songer*, a même quelquefois meilleure grace que *penser.* D'où lui vient donc cette bonne grace ? de l'idée particulière et déterminée qu'il exprime, comme je vais l'expliquer. La grace même a sa raison.

Penser signifie avoir vaguement une chose dans l'esprit, s'en occuper, y attacher sa pensée, y donner son attention, réfléchir, méditer. Selon le caractère propre du songe qu'il ne faut point perdre de vue, *songer* signifie seu-

lement rouler une idée dans son esprit, y faire quelque attention, se la rappeler, s'en occuper légèrement, l'avoir présente à sa mémoire. Vous ne direz point *songer* profondément, mûrement, fortement : vous direz *penser* toutes les fois qu'il s'agira de réflexion, de méditation, d'occupation suivie. Vous *pensez* à la chose que vous avez à cœur : il suffit qu'une chose soit présente à votre esprit, pour que vous y *songiez*. Quelqu'un qui vous donne une commission, vous recommande d'y *songer*, c'est-à-dire, de ne pas l'oublier : si c'est une affaire grave dont vous deviez vous occuper, il vous recommandera d'y *penser*. *Songez à ce que vous faites*, signifie *faites-y attention : pensez à ce que vous avez à faire*, signifie *occupez-vous, réfléchissez, délibérez*. A l'homme qu'il suffit d'avertir, vous dites *songez-y :* à celui que vous voulez corriger, vous dites *pensez-y bien*. *Songer* a donc meilleure grace, lorsqu'il s'agit de choses ou de considérations légères, qui ne demandent que de l'attention ou de la mémoire, qui ne font pas des impressions ou ne laissent pas des traces profondes, qui n'ont point de suite ou n'exigent point de tenue : c'est alors le mot propre ; et vous le préférez à *penser*, que vous employez dans tout autre cas.

La sotte excuse que de dire, *je n'y ai pas songé !* Si vous aviez pris quelque intérêt à la chose, vous y auriez *pensé*.

Que de fautes commises par indifférence ou par légèreté d'esprit, on rejette sur sa mémoire ! Ecoutez, *pensez* bien à ce qu'il

s'agit de faire, et vous y *songerez* dans le tems.

On ne *songe* pas toujours à ce qu'on dit : rarement y *pense-t-on* assez.

Une absence d'esprit fait que vous ne *songez* pas à ce que vous dites ; la préoccupation de l'esprit fait que vous n'y *pensez* pas. La personne distraite *songe* à autre chose : l'homme abstrait *pense* à toute autre chose. *Vous n'y songez pas* est un avis : *vous n'y pensez pas*, est un reproche.

Il n'y a qu'à *songer* aux petites choses ; il faut *penser* aux grandes : les gens qui *pensent* beaucoup aux petites, ne *songent* guère aux grandes.

Un homme qui n'est pas fort commun, c'est celui qui *songe* d'abord aux autres. Un homme qui est infiniment rare, c'est celui qui ne *pense* point à lui. (R.)

1044. *Sot*, *Fat*, *Impertinent*.

Ce sont-là de ces mots que dans toutes les langues il est impossible de définir ; parce qu'ils renferment une collection d'idées qui varient suivant les mœurs dans chaque pays et dans chaque siècle, et qu'ils étendent encore sur les tons, les gestes et les manières. Il me paroît en général que les épithètes de *sot*, de *fat*, et d'*impertinent*, prises dans un sens agravant, n'indiquent pas seulement un défaut, mais portent avec soi l'idée d'un vice de caractère et d'éducation.

Il me semble aussi que la première épi-

thète attaque plus l'esprit ; et les deux autres ; les manières.

C'est inutilement qu'on fait des leçons à un *sot ;* la nature lui a refusé les moyens d'en profiter. Les discours les plus raisonnables sont perdus auprès d'un *fat ;* mais le tems et l'âge lui montrent quelquefois l'extravagance de la *fatuité.* Ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on peut venir à bout de corriger un *impertinent.*

Le *sot* est celui qui n'a pas même ce qu'il faut d'esprit pour être un *fat.* Un *fat* est celui que les *sots* croient un homme d'esprit. L'*impertinent* est une espèce de *fat* entêté sur la grossièreté. (B.)

1045. *Soudain*, *Subit.*

Soudain est en soi plus prompt que *subit.* Le premier n'a point de préliminaire ; le second semble en supposer. La chose *soudaine* étonne ; la chose *subite* surprend. L'évènement *soudain* n'a été ni prévu, ni imaginé, ni soupçonné, ni pressenti ; il n'a pas même pu l'être. L'évènement *subit* a pu l'être absolument ; mais il n'a été ni préparé, ni ménagé, ni amené, ni indiqué du moins suffisamment. On ne pouvoit pas s'attendre au premier : on ne s'attendoit pas, du moins sitôt, au second. Ce qui est *soudain*, arrive, pour ainsi dire, comme un coup de foudre dans un tems serein : ce qui est *subit*, arrive comme un coup de foudre inattendu au commencement d'un orage. *Soudain* a quelque chose de plus extraordinaire que *subit.*

L'apparition de l'ennemi est *soudaine*, lorsqu'elle trompe toute votre prévoyance : elle est *subite*, lorsqu'elle trompe seulement votre attente. Pour l'exécution d'un dessein, vous faites une marche *subite* : dans un pressant danger, vous prenez une résolution *soudaine*.

Si vous comparez le mouvement de la lumière à celui d'un son, vous direz que le premier est *soudain*, parce qu'il semble franchir presque en un instant un intervalle immense ; et que le dernier est *subit*, parce qu'il s'exécute avec une rapidité singulière. *Soudain* semble n'avoir qu'un instant : *subit* peut avoir une durée.

Soudain est un terme relevé pour la poésie et pour le style réservé. Il exprime un grand mouvement ; et il est fait pour être appliqué à de grands objets. *Subit* est donc au contraire dans l'ordre commun des choses, il n'exprime que l'idée simple qui peut se retracer dans tous les styles. Nous voyons tous les jours des accidens et des évènemens *subits* : les choses plus rares, plus extraordinaires, plus inopinées, plus frappantes, paroissent plutôt *soudaines*. (R.)

1046. *Soudoyer*, *Stipendier*.

Prendre, entretenir des troupes à sa solde : Les étymologistes se trompent, lorsqu'ils dérivent le mot *soldat* du latin *solidus*, sou, pièce de monnoie, dont ils font *solde*. *Solde* et *soldat* viennent immédiatement du

celte *sold*, paye; *solder*, soldat, homme payé.

Si les Gaulois, dont la langue étoit faite avant qu'ils eussent aucune communication avec les Romains, avoient eu recours au latin pour donner un nom à leurs troupes mercenaires, ils auroient pris celui de *stipendié* ou *stipendieux*, dont les Romains se servoient pour désigner les gens de guerre *soudoyés*. *Stips* étoit le nom de la plus petite monnoie de Rome dans ses commencemens; et le sens propre de ce mot est celui de profit ou revenu. On en fit *stipendium* et sa famille, en y ajoutant le mot *pend*, payer, et primitivement *peser;* car la monnoie se donnoit au poids. Ce terme signifie tout-à-la-fois solde, service, tribut militaire. Par là, il acquit une force particulière pour désigner la solde des troupes.

Soudoyer désigne plutôt, par l'étymologie, l'entretien ou la subsistance des troupes; et *stipendier*, leur paye ou rétribution en argent. Le *fidèle* des Gaulois étoit rigoureusement *soudoyé* : le *miles* des Latins étoit proprement *stipendié*. *Soudoyer* est le vrai terme de notre langue, fait pour notre histoire et pour l'histoire moderne : *stipendier* est un terme emprunté, fait pour l'histoire romaine et pour l'histoire ancienne des autres peuples étrangers.

Nous disons communément *soudoyer*, lorsqu'il s'agit des troupes étrangères qu'un prince prend à sa solde : cet usage, étranger aux Romains, ne seroit pas exprimé si convenablement par le mot *stipendier*.

Les armées carthaginoises étoient presque entièrement composées de troupes étrangères, qui n'avoient d'autre intérêt que d'être bien *soudoyées* avec le moins de risque possible. Le sénat romain arrêta et prévint beaucoup de désordres, lorsqu'il ordonna que les soldats seroient à l'avenir *stipendiés* aux dépens du public, par une imposition nouvelle dont aucun citoyen ne seroit exempt (l'an de Rome 347).

Stipendier, beaucoup moins usité que *soudoyer*, ne se dit guère que dans le style militaire. (R.)

1047. *Souffrir, Endurer, Supporter.*

Souffrir se dit d'une manière absolue; on *souffre* le mal dont on ne se venge point. *Endurer* a rapport au tems; on *endure* le mal dont on diffère à se venger. *Supporter* regarde proprement les défauts personnels; on *supporte* la mauvaise humeur de ses proches.

L'humilité chrétienne fait *souffrir* les mépris sans ressentiment. La politique fait *endurer* le joug qu'on n'est pas en état de secouer. La politesse fait *supporter*, dans la société, une infinité de choses qui déplaisent.

On *souffre* avec patience : on *endure* avec dissimulation : on *supporte* avec douceur. (G.)

1048. *Soumettre*, *Subjuguer*, *Assujétir*, *Asservir*.

Mettre dans la dépendance.

Soumettre, *mettre dessous*, sous soi, ranger sous la dépendance, la domination, l'autorité. *Subjuguer*, *mettre sous le joug* par la force, prendre un empire absolu sur. *Assujétir*, *mettre dans la sujétion*, la contrainte, soumettre à des obligations, à des devoirs. *Asservir*, *mettre dans un état de servitude*, réduire à une extrême dépendance.

Il est sensible que *soumettre* et *assujétir* n'ont pas la même dureté de sens qu'*asservir* et *subjuguer*. *Assujétir* et *soumettre* ôtent l'indépendance : *subjuguer* et *asservir* ôtent la liberté. *Soumis* ou *assujéti*, on peut être encore libre : *subjugué* ou *asservi*, on est esclave. On est *soumis* à un prince juste, et *assujéti* à des devoirs légitimes : on est *subjugué* par un ennemi victorieux, et *asservi* par un gouvernement tyrannique.

Soumettre est un terme générique qui marque une certaine disposition des choses, mais susceptible de beaucoup de variétés : la *soumission* va depuis la déférence jusqu'à l'asservissement. Mais *assujétir* marque un état habituel ou une habitude d'obéissance, de devoirs, de travaux ou de soins : la *sujétion* désigne une contrainte ou une assiduité constante qui annonce la multiplication des actes, comme l'adjectif *sujet* désigne une obéissance, une inclination, une habitude soutenue et

prouvée par plusieurs actes. *Subjuguer* exprime un empire ou un ascendant plus ou moins absolu, mais sans exiger nécessairement, comme *asservir*, l'oppression ou l'abus : il y a un *joug* doux, un *joug* léger, comme un *joug* pesant, un *joug* de fer. *Asservir* désigne, au contraire, un état violent, une extrême contrainte, la dépendance d'un *serf*, c'est-à-dire, d'un homme enchaîné : la *servitude* est un esclave. *Voyez servitude.*

Ainsi *soumettre* exige d'un côté une supériorité, une autorité quelconque ; et de l'autre une infériorité, une dépendance vague : on est *soumis* à la force, à la nécessité, à la loi, à la volonté, au jugement d'autrui : on l'est plus ou moins, on l'est nécessairement ou volontairement. *Subjuguer* exige d'une part une force ou un ascendant victorieux, et de l'autre une grande dépendance et une sorte d'impuissance : on *subjugue* des ennemis, des rebelles par la force des armes, des passions par la force et par l'empire de la raison, des esprits foibles, par l'ascendant du génie ou d'un esprit fort. *Assujétir* exige d'un côté une puissance ou un titre, et de l'autre une dépendance ou un dévouement établi : on est *assujéti* par un maître, par des besoins, par les devoirs d'une charge, par une tâche qu'on s'impose soi-même. *Asservir* exige d'un côté une puissance irrésistible ou un pouvoir tyrannique, et de l'autre une extrême dépendance, une dure contrainte : on est *asservi* par des conquérans barbares, par des despotes, par des passions violentes, par des devoirs ou des be-

soins sans cesse renaissans et pressans, en un mot par l'expression.

De par la nature, les femmes sont *soumises* à leurs maris : leur foiblesse ayant besoin d'être protégée ; par cette même foiblesse, elles sont plus exposées que les hommes à être *subjuguées*.

Par leur sexe et par leur état, elles sont *essujéties* à tant de gênes et à tant de devoirs, qu'il n'est rien de plus respectable dans la société qu'une femme qui se soumet patiemment aux unes, et remplit fidèlement les autres.

Dans l'Orient, elles sont *asservies* par une suite naturelle de l'esprit public : que de raison, de prudence, de douceur, de consolation, d'avantage et de bonheur perdent ces plats despotes, qui ne reconnoissent pas leurs femmes pour leurs compagnes, leurs amies et leurs moitiés !

Il faut savoir ou se *soumettre* les choses ou s'y *soumettre*, de manière ou que nous possédions les objets, ou qu'ils ne nous possèdent pas. Il vaut mieux *subjuguer* ses passions que des peuples ; car le plus doux et le plus beau des empires est de régner sur soi. (R.)

1049. *Soupçon*, *Suspicion*.

C'est tout au plus une connoissance fort incertaine, ou peut-être une vaine imagination. On a dit que le *soupçon* est une légère impression sur l'esprit, un sentiment de hasard, une demi-lumière, la moins noble des fonctions de

l'esprit, une croyance douteuse et désavantageuse, une idée de défiance.

Soupçon est le terme vulgaire : *suspicion* est un terme de palais. Le *soupçon* roule sur toute sorte d'objets : la *suspicion* tombe proprement sur les délits. Le *soupçon* entre dans les esprits défians ; et la *suspicion* dans le conseil des juges. Le *soupçon* peut donc être sans fondement : la *suspicion* doit donc avoir quelque fondement, un raison apparente. Justifiée par des indices, la *suspicion* sera donc un *soupçon* légitime, grave, raisonnable. Le *soupçon* fait qu'on est soupçonné : la *suspicion* suppose qu'on est suspect.

Il résulte de là que le verbe *suspecter*, indiqué par l'adjectif *suspect*, est un mot utile, puisqu'il désigne dans l'objet un sujet de le *soupçonner*. La défiance *soupçonne* les gens mêmes qui n'ont donné aucun lieu au *soupçon* : la prudence *suspecte* ceux qui ont donné matière à la *suspicion*. Un homme vrai peut être *soupçonné* de ne pas dire la vérité dans certains cas : le menteur est justement *suspecté* de dire faux dans le cours ordinaire des choses. On voudra rendre le premier *suspect* : celui-ci l'est à juste titre. La femme la plus vertueuse sera *soupçonné* par un jaloux : la coquette est *suspectée* de tout le monde ou *suspecte* au public.

Suspecter n'a point encore passé de la conversation dans les fastes de la langue ; je ne sais pas pourquoi. Les Latins disoient *suspicari*, soupçonner, et *suspectare*, suspecter ou tenir

pour suspect : ce dernier indique une réduplication. (R.)

1050. *Souris*, *Sourire.*

Le *souris* est proprement un acte, l'effet particulier de *sourire* ou du *sourire* : le *sourire* est l'action spécifique de *sourire*, la manière habituelle de *sourire*, ou enfin une espèce de *rire*. Si souvent on les confond, souvent on les distingue ; et un usage vicieux ne fait point que l'un ne soit préférable à l'autre, selon les cas.

Le *souris* est une des expressions les plus énergiques du sentiment : le *sourire* est un des attraits les plus touchans de la figure. Le *sourire* est la manière d'exprimer une joie douce, modeste, délicate de l'ame : le *souris* en est l'expression actuelle et passagère. Avec un *souris* fin, il y a de l'esprit jusque dans le silence : avec un *sourire* gracieux la laideur disparoît. Le *souris* est en quelque sorte plus moral, et le *sourire* plus physique : je veux dire qu'on applique plutôt les qualifications morales au *souris*, et les qualifications physiques au *sourire*. Vous ne concevez pas le *souris* sans une intention, un motif ; un sentiment, une pensée qui l'anime : vous concevez le *sourire* comme un jeu naturel de la figure, comme un trait ou une habitude du corps, comme un genre d'action physique, familier à l'homme.

Les graces ont toujours le *sourire* sur les lèvres : le *souris* n'est pas le même, si l'amour allume ou éteint son flambeau.

On voit le *sourire*, il repose sur le visage : on apperçoit le *souris*, il s'évanouit bientôt. Le *souris* prolongé devient *sourire*. Le *sourire* se fixe, et le *souris* s'échappe. On étale le *sourire ;* on cachera son *souris*. Le *souris* est au *sourire* ce que l'accent est à la voix. Je veux dire que le *souris* n'est qu'un acte léger, un trait fugitif ; au lieu que le *sourire* est une action suivie, un état de chose.

La peinture fixe le *sourire* en développant avec aise ses formes gracieuses et les effets qu'il produit sur toute la figure. Elle esquisse si finement le *souris*, qu'il semble se dissiper à l'instant où l'on le voit éclore.

Quel *trait* plus perçant que le *souris* d'une douleur profonde qui se refuse, avec un tendre regret, à la consolation qu'on lui donne ! Quel *attrait* plus touchant que le *sourire* de l'innocence qui s'endort dans les pensées d'une joie pure, et qui paroît en jouir jusque dans ses *réves* ?

Une femme artificieuse compose habilement son *sourire :* mais à un *souris* général de l'assemblée, je vois que personne ne s'y trompe. Le *sourire* doit être naturel ; sinon c'est une grimace : le *souris* est naïf, il échappe du cœur, à moins qu'il ne soit malin.

Malheureux les enfans qui ne voyent point le *sourire* paternel et maternel répandre la sérénité et les doux présages sur l'aurore de leur vie ! Malheureux les pères, malheureuses les mères, qui, pour avoir éloigné d'eux leurs enfans, n'ont point senti délicieusement tressaillir leurs entrailles aux premiers *souris* de ces in-

nocens, et qui ne pourront plus sentir tout le bonheur d'être pères et mères. (R.)

1051. *Souvent*, *Fréquemment.*

L'abbé Girard estime que *souvent* est pour la répétition des actes; et *fréquemment*, pour la pluralité des objets. Ainsi l'on déguise *souvent* ses pensées; et l'on rencontre *fréquemment* des traîtres.

Il me semble qu'on rencontre aussi *souvent* des traîtres; et qu'on déguise *fréquemment* ses pensées, ses desseins, ses sentimens, sa marche, tout à la fois. *Fréquent* signifie ce qui se fait *souvent; fréquence* exprime la réitération rapide des pulsations, des vibrations, des mouvemens; *fréquenter* c'est voir ou visiter avec assiduité le même objet; *fréquentatif* marque répétition des mêmes actes. *Fréquemment* a donc, comme tous ces termes, la propriété de désigner cette répétition.

Souvent veut dire, selon l'interprétation commune, beaucoup de fois, mainte fois, souventes-fois : *fréquemment*, selon l'étymologie et la valeur des mots de la même famille, veut dire fort *souvent*, très-ordinairement, plus que de coutume Vous allez *souvent* dans un lieu où vous avez coutume d'aller : vous allez *fréquemment* dans une maison où vous allez avec une grande assiduité. *Souvent* n'indique que la pluralité des actes; *fréquemment* annonce une habitude formée. Vous faites *souvent* ce qui n'est pas rare, ce qu'il est ordinaire que vous fassiez : vous faites *fréquemment*, ce que vous êtes le plus

plus accoutumé à faire, ce que vous faites sans cesse.

Celui qui voit *souvent* les ministres, visite *fréquemment* les antichambres.

Un égoiste parle *souvent* de lui : il en parle même plus *fréquemment* qu'on ne pense ; car, sans se nommer, c'est *souvent* de lui ou relativement à lui qu'il parle.

Le philosophe même se trompe *souvent* ; et le juste même pèche *fréquemment*.

Ce qui ne revient pas *souvent*, est plus ou moins rare : ce qui ne revient pas *fréquemment*, peut être néanmoins ordinaire. *Fréquemment* est même particulièrement propre a désigner ce qui se fait ordinairement, mais plus *souvent* qu'à l'ordinaire. Ainsi, dans l'état naturel, le pouls bat *souvent* en une minute ; mais si, par accident, les pulsations deviennent plus pressées, plus rapides, plus multipliées, il bat *fréquemment*, il est *fréquent*.

On voit *souvent* changer le ministère dans différens gouvernemens : il faut bien le changer *fréquemment*, lorsque les maux sont tels, qu'il n'est guère possible d'y remédier, comme dans l'état présent de l'Angleterre.

Enfin, *fréquemment* indique proprement une action, ce qu'on fait ; et *souvent* indique également l'action et l'état, ce qui fait ou ce qui est. J'ai remarqué que le mot *fre* pour *fere* ou pour *fero*, un des élémens de *fréquens*, signifie se porter, aller, agir. On *fait souvent* ou *fréquemment* certaines choses : on *est souvent* ou *fort souvent* et non *fré-*

nature à produire. *Infertile*, qui n'est pas *fertile*, qui ne porte guère, qui rend fort peu, rien ou presque rien. *Stérile* est par lui-même plus exclusif qu'*infertile* : mais l'usage déplace souvent les bornes naturelles de leur district.

On dit rigoureusement qu'une femme est *stérile*, lorsqu'elle ne fait point d'enfant, et qu'elle ne paroît pas capable d'en avoir. On ne dira pas qu'elle est *infertile*, et parce que ce mot n'exclut que la quantité, et parce qu'en parlant d'une femme, on dit qu'elle est *féconde* et non *fertile*.

On dit qu'une année est *stérile*, quoiqu'elle ne soit réellement qu'*infertile* ; peut-être que la plainte exagère toujours les maux.

Une terre inculte qui ne produit rien ou du moins rien pour notre usage, s'appelle *stérile* : une terre cultivée, mais qui ne paye pas assez les avances de la culture, n'est qu'*infertile* ; vous la compterez bientôt parmi les terres *stériles*.

Un sujet, *stérile* pour l'un, ne sera qu'*infertile* pour l'autre : tel esprit fait quelque chose de rien ; tel autre ne sait rien faire de quelque chose.

Il n'est point de champ *infertile* que la richesse rurale ne couvre d'abondantes moissons : il n'est point de champ fertile qu'une mauvaise administration rurale ne rende *stérile* comme un rocher.

Le mot *stérile* indique un principe de *stérilité*, l'aridité, la sécheresse : *infertile* n'indique proprement que le fait, la rareté ou la

disette des productions, sans désigner la cause de l'*infertilité*. *Stérile* est opposé à *fécond*; *infertile* est la négation de *fertile* : or *fécond* exprime la faculté de produire; et *fertile* a plus de rapport à l'effet produit. (*Voyez ces deux mots.*)

Je conçois fort bien un *auteur infertile*, ou qui manque d'imagination, d'invention, de pensées à lui, sans en être absolument dépourvu; c'est seulement un pauvre auteur Je ne conçois pas si facilement un *auteur stérile*, qui doit manquer de la faculté même, d'imaginer, d'inventer, de penser lui-même, le propre de l'auteur est de produire. Mais *stérilité* se prend pour *sécheresse*; et c'est dans ce sens que je voudrois dire *un auteur stérile.*

Il faudroit dire *infertile* dans les cas où l'on dit *fertile* par opposition; et pour désigner l'état contraire à l'abondance. Il ne faudroit dire *stérile* que dans les cas contraires à celui de la *fécondité*, et même pour en exclure le principe. Mais nous avons aussi le mot *infécond*, qui ne se disoit point autrefois, par la raison que *stérile* en tenoit lieu. A la vérité, *infécond*, ne se dit guère que des terres et esprits : on dit une femme, une femelle *stérile* et non *inféconde.* Ce mot pourroit être affecté à l'idée particulière de n'être pas *féconde*, d'avoir besoin de *fécondation* : c'est ainsi qu'un œuf est *infécond* ou qu'une fleur est *inféconde.* Quoi qu'il en soit, il n'exprime point, comme *stérile*, le principe de l'*infécondité.*

Enfin *infertile* ne se dit guère au figuré que de l'esprit et d'une matière à traiter : *stérile* y est au contraire d'un grand usage. La gloire est *stérile*, quand on n'en retire aucun fruit : un travail est *stérile*, quand il ne rapporte aucun avantage : une admiration *stérile* se dissipe sans effet, des louanges *stériles* sont perdues : un siècle est *stérile* en vertus et en grands hommes, etc. (R.)

1054. *Stoïcien*, *Stoïque.*

On donna le nom de *Stoïciens* aux disciples et aux sectateurs de Zénon, d'un nom grec qui signifie portique ; parce que Zénon donnoit ses leçons sous le portique d'Athènes : ainsi la philosophie *Stoïcienne* signifie littéralement la philosophie du portique. Cet adjectif étoit suffisant pour qualifier tout ce qui pouvoit avoir rapport à la secte philosophique de Zénon : mais elle avoit des principes de morale, qui la distinguoient des autres par une grande austérité, et qui inspiroient un courage extraordinaire ; sans être de cette secte, et même sans la connoître, quelques hommes ont quelquefois donné des exemples d'une vertu aussi austère et d'un courage aussi inébranlable : ils n'étoient pas *stoïciens*, mais ils leur ressembloient, ils étoient *stoïques.*

Stoïcien signifie donc, appartenant à la secte philosophique de Zénon ; et *Stoïque* veut dire conforme aux maximes de cette secte. *Stoicien* va proprement à l'esprit et

à la doctrine ; *Stoïque*, à l'humeur et à la conduite.

Des maximes *stoïciennes* sont celles que Zénon ou ses disciples ont enseignées ; les ouvrages de Sénèque en sont pleins, et en tirent leur principal mérite. Des maximes *stoïques* sont celles qui persuadent un attachement inviolable à la vertu la plus rigide, et le mépris de toute autre chose, indépendamment des leçons du Portique ; telles sont tant de belles maximes répandues dans le Télémaque.

Une vertu *stoïque* est une vertu courageuse et inébranlable : une vertu *stoïcienne* pourroit bien n'être qu'un masque de pure représentation ; car il n'y a eu dans aucune école, autant d'hypocrites que dans celle de Zénon. Panétius, l'un de ses disciples, plus attaché à la pratique qu'aux dogmes de sa philosophie, étoit plus *stoïque* que *stoïcien*.

On a cité plusieurs exemples, où ces mots sont employés indistinctement dans l'un ou l'autre de ces sens ; et Ménage a presque voulu en conclure qu'ils étoient entièrement synonymes. Ces exemples prouvent seulement de deux choses l'une : ou qu'il étoit inutile dans ces exemples d'insister sur ce qui différencie ces mots ; ou que les auteurs chez qui on les a pris, n'ont pas fait assez d'attention à ce que la justesse et la précision exigeoient d'eux. (*Bouhours, Rem. nouv., Tome I.*) (B)

1055. *Subreptice, Obreptice.*

Quoique ces mots soient des termes de palais et de chancellerie, ils sont cependant d'un usage si fréquent et si commun, qu'il ne sauroit être hors de propos de les faire connoître ici. Ils servent l'un et l'autre à caractériser des grâces obtenues par surprise, ou de la puissance séculière, ou des magistrats dispensateurs de la justice.

La surprise suppose que ceux qui ont accordé la grâce, n'ont pas eu les lumières nécessaires pour se décider avec équité, et que les personnes qui l'ont sollicitée y ont mis obstacle; ce qui peut se faire de deux façons. La première est, lorsqu'on avance comme vraie, une chose fausse, et alors il y a *subreption*: la seconde est lorsqu'on supprime, dans son exposé, une vérité qui empêcheroit l'effet de la demande, et alors il y a *obreption*.

Un titre *obreptice* peut avoir été obtenu de bonne-foi, mais il manque néanmoins de solidité; il ne donne pas un droit réel. Un titre *subreptice* a été obtenu de mauvaise foi; et loin de donner un droit réel, il est sujet à l'animadversion du collateur. Un titre *obreptice* et *subreptice* tout à-la-fois, a les caractères les plus certains de réprobation; et l'*obreption* même peut justement être soupçonnée d'aussi mauvaise foi que la *subreption*. (B.)

1056. *Subsistance, Nourriture, Alimens.*

On fait des provisions pour la *subsistance :* on apprête à manger pour la *nourriture :* on choisit entre les mets les *atimens* convenables.

La *subsistance* est commise aux soins du pourvoyeur et du maître d'hôtel. La *nourriture* se prépare à la cuisine. Sur les *aliments*, on consulte le goût ou le médecin, selon l'état de la santé.

Le premier de ces termes à un rapport particulier au besoin ; le second, à la satisfaction de ce besoin, et le troisième à la manière de le satisfaire.

Dans la conduite des armées, la *subsistance* doit être un des objets du général : les troupes à qui la *nourriture* manque, perdent nécessairement de leur valeur, et se relâchent aisément sur la discipline : il ne faut pourtant pas que les *alimens* en soient délicats ; mais il est nécessaire qu'ils soient bons dans leur espèce et en quantité suffisante. (G.)

1057. *Subsistance, Substance.*

Ces deux termes ont également rapport à la nourriture et à l'entretien de la vie. (B.)

Le premier de ces mots veut dire proprement ce qui sert à nourrir, à entretenir, à faire subsister, de quelque part qu'on le reçoive. Le second signifie tout le bien qu'on a pour subsiter étroitement, ce qui est abso-

lument nécessaire, pour pouvoir se nourrir et pour pouvoir vivre.

Les ordres mendiants trouvent aisément leur *subsistance*; mais combien de pauves honteux qui consument dans la douleur leur *substance* et leurs jours!

Combien de partisans qui s'engraissent de la pure *substance* du peuple, et qui mangent en un jour la *substance* de cent famille. (*Encycl.* XV. 582.)

1058. *Subsistance, Denrées, Vivres.*

Les *subsistances* sont les productions de la terre, qui nous font *subsister*, c'est-à-dire, qui maintiennent la durée de notre existence, ou qui forment notre *subsistance*, composée de la nourriture et de l'entretien. Les *denrées* sont des productions ou les espèces de *subsistances* qui entrent dans le commerce journalier, et qui se vendent couramment en argent (en *deniers*). Les *vivres* sont les espèces de *subsistances* et de *denrées* qui nous font *vivre*, ou qui alimentent et reproduisent, pour ainsi dire, chaque jour notre *vie* par la nourriture.

Le premier de ces noms est tiré de l'utilité générale des choses et de leur effet commun: le second, de la valeur vénale qu'elles ont: le troisième, de l'effet particulier que certaines choses produisent.

Les *subsistances* embrassent nos besoins réels, et sur-tout les divers objets de nécessité. Les *vivres* se bornent à la nourriture et aux consommations journalières.

L'économie sociale considère les *subsistances* comme productions propres et nécessaires à la conservation et à la multiplication des hommes, ainsi qu'à la conservation et la prospérité de la société. L'économie distributive considère particulièrement dans les *denrées* leur abondance, leur bonté, leur circulation, leur prix et leur débit. L'économie domestique considère les *vivres* eu égard à l'achat, à l'approvisionnement, à la consommation.

Un pays est fertile en *subsistances*. Un marché est pourvu de *denrées*. Une place est approvisionnée de *vivres*.

Le cultivateur produit toutes les *subsistances*: c'est donc par lui que tout existe, que tout subsiste, que tout prospère dans la société. Le vendeur ou bien le marchand débite les *denrées* produites par l'agriculture: service utile, qui, par le débit, assure la production, et d'autant plus utile qu'il la favorise davantage. Le pourvoyeur amasse des *vivres* que l'art apprête: ce qui forme la plus précieuse des consommations, celle qui rend sans cesse à l'agriculture des avances en lui demandant sans cesse une nouvelle reproduction.

La consommation bien ordonnée des *subsistances* est la mesure de leur réproduction annuelle: le cultivateur, qui par des dépenses considérables, achète de la terre ses fruits, ne peut dépenser en culture qu'en raison de ce qu'il retire de ses ventes. La circulation la plus vive et la moins dispendieuse des *denrées*, est le seul et unique moyen d'en procurer le

prix naturel et le meilleur débit, tant pour les producteurs que pour les consommateurs.

Dans le Bengale, un des pays de l'Univers le plus abondant en *subsistances*, le monopole des *denrées*, exercé par la compagnie anglaise, a, de nos jours, englouti les *vivres* et causé la destruction d'un peuple immense. Le monopole a fait, pour ainsi dire, en un instant, de cette terre promise, ce que n'en avoient jamais pu faire le fanatisme des Arabes, le sabre des Mogols, les brigandages des Montagnards, la hache du despotisme, le poignard des petits tyrans de l'anarchie féodale, le canon des Européens : il en a fait un horrible désert.

Les *subsistances* comme les *vivres* ne se prennent qu'en gros : ces mots n'ont point de singulier ; ce qui semble en désigner l'abondance et même la variété. On dit une *denrée* et avec raison ; puisque ce mot n'énonçoit originairement que la vente de détail.

Il y a plusieurs espèces de *subsistances*, selon qu'elles servent à nourrir, à vêtir, à chauffer, à éclairer, à conserver. Les *denrées* se divisent, dans le commerce, en menues *denrées* qui se vendent en petit détail, comme les fruits, les légumes, les racines, les œufs, le laitage ; et en grosses *denrées*, comme les bleds, les vins, le foin, etc. Les *vivres* peuvent être physiquement distingués en deux classes, les alimens proprement dits ou qui se convertissent en notre substance, comme les grains, la viande, le lait ; et les autres objets de consommation qui ne sont

qu'utiles à la digestion, ou agréables au goût, ou faits pour rafraîchir, pour ranimer, etc., comme certaines boissons, le sel et les épices, la plupart des herbages et des fruits. (R.)

1059. *Subtilité d'esprit*, *Délicatesse.*

Ce sont deux termes fort différens : on dira d'un scholastique grand chicaneur, qu'il a de la *subtilité* ; mais non pas de la *délicatesse.* La *subtilité* s'accorde quelquefois avec l'extravagance, et les casuistes relâchés n'en sont qu'une trop bonne preuve. Mais pour la *délicatesse* de l'esprit, la *délicatesse* des pensées, elle ne s'accorde qu'avec le bon sens et la raison ; il seroit difficile de la bien définir ; elle est de la nature de ces choses qui se comprennent mieux qu'elles ne s'expriment : c'est sans doute pour cela que le père Bouhours, après avoir si bien expliqué ce que c'est qu'un morceau délicat, dit que si on lui demande ce que c'est qu'une pensée *délicate*, il ne sait où prendre des termes pour s'expliquer.) *Andry de Boisregard*, *Réfl. sur l'usage présent de la Langue française*, *Tome I.*)

Le père Bouhours s'explique cependant un peu plus loin. « Une pensée, dit-il, où il y a de la *délicatesse* a cela de propre, qu'elle est renfermée en peu de paroles, et que le sens qu'elle contient n'est pas si visible ni si marqué : il semble d'abord qu'elle le cache en partie, afin qu'on le cherche et qu'on le devine ; ou du moins elle le laisse seulement

entrevoir, pour nous donner le plaisir de la découvrir tout-à-fait, quand nous avons de l'esprit. Car, comme il faut avoir de bons yeux, et employer même ceux de l'art, je veux dire les lunettes et les microscopes, pour bien voir les chef-d'œuvres de la nature; il n'appartient qu'aux personnes intelligentes et éclairées de pénétrer tout le sens d'une pensée *délicate*. Ce petit mystère est comme l'ame de la *délicatesse* des pensées: en sorte que celles qui n'ont rien de mystérieux ni dans le fond ni dans le tour, et qui se montrent tout entières à la première vue, ne sont pas *délicates* proprement, quelque spirituelles qu'elles soient d'ailleurs. (*Bouhours, Man. de bien penser, dial.* 11.)

1060. *Suffisant, Important, Arrogant.*

Le *suffisant* est celui en qui la pratique de certains détails, que l'on honore du nom d'affaires, se trouve jointe à une très-grande médiocrité d'esprit.

Un grain d'esprit et une once d'affaires, plus qu'il n'en entre dans la composition du *suffisant*, font l'*important*.

Pendant qu'on ne fait que rire de l'*important*, il n'a pas un autre nom dès qu'on s'en plaint, c'est l'*arrogant*. (La Bruyère, car. 12.)

1061. *Suggestion, Inspiration, Insinuation, Instigation, Persuasion.*

Suggérer, à la lettre, *porter dessous, en dessous, sub-ger-ere*: fournir tout doucement à quelqu'un ce qui lui manque, lui mettre,

pour ainsi dire, sourdement dans l'esprit ce qui n'y vient pas. Racine *ger*, *ges*, porter.

Inspirer, à la lettre *souffler dans*, faire entrer en soufflant, *in-spir-are* : introduire dans l'esprit d'une manière insensible, imperceptible. Rac. *spir*, souffle, respiration.

Insinuer, à la lettre, *mettre dans le sein* et d'une manière *sinueuse*, *in-si-nu-are*, faire passer adroitement, artificieusement dans l'esprit. Rac. *sin*, sein, cœur, intérieur.

Instiguer, à la lettre, *piquer*, *imprimer vivement*, *profondément*, *in stig-are*, exciter, aiguillonner fortement quelqu'un à faire une chose. Rac. *stig*, pointe, piqûre, en grec en latin, etc., *tagg* en suédois, *dagg* en persan, *tach* en japonois, etc.

Persuader, à la lettre, *couler doucement*, *penétrer entièrement*, *per-sua-dere* : gagner entièrement l'esprit. Rac. *swi sua*, eau, eau qui coule doucement ; *sua*, grande douceur, *suavité*. La *persuasion coule*, dit-on, des lèvres, elle pénètre, entraîne, charme : on compare l'éloquence à un ruisseau, à un fleuve, à un torrent.

Quelques-uns de ces verbes ne s'employent que dans le sens figuré, qu'il s'agit de considérer ici dans leurs substantifs, qui expriment des manières de porter, engager, diriger l'esprit de quelqu'un.

La *suggestion* est une manière cachée ou détournée de prévenir et d'occuper l'esprit de quelqu'un d'une idée qu'il n'auroit pas. L'*inspiration* est un moyen insensible et pénétrant de faire naître dans l'esprit de quelqu'un, des

pensées, ou dans son cœur, des sentimens qui semblent y naître comme d'eux-mêmes. L'*insinuation* est une manière subtile et adroite de se glisser dans l'esprit de quelqu'un, et de s'emparer de sa volonté, sans qu'il s'en doute. L'*instigation* est un moyen stimulant et pressant d exciter secrètement quelqu'un à faire ce à quoi il répugne et résiste. La *persuasion* est le moyen puissant et victorieux de faire croire fermement ou adopter pleinement à quelqu'un ce qu'on veut, même malgré des préjugés ou des préventions contraires, et plus par le charme du discours ou de la chose qui intéresse et gagne, que par la force des raisons qui convainquent et subjuguent.

La *suggestion* surprend et entraîne l'esprit inattentif ou dominé. L'*inspiration* étonne les esprits et les fait agir par des lumières et par des mouvemens nouveaux et extraordinaires. L'*insinuation* s'ouvre doucement le chemin et se ménage adroitement la confiance des ames molles et faciles. L'*instigation* sollicite sourdement et fortement, et contraint enfin les esprits foibles et les ames lâches. La *persuasion* ravit, pour ainsi dire, à force ouverte, mais sur-tout par la force de l'onction, l'acquiescement de tous les esprits: et sur-tout elle gagne l'esprit par le cœur.

Suggestion et *instigation* ne se prennent que dans un sens odieux, contre l'usage des Latins. Cependant *suggérer* se prend quelquefois en bonne part ; mais il n'en est pas de même d'*instiguer*, moins usité que son substantif. (R.)

1062. *Suivre les exemples, Imiter les exemples.*

Bouhours demande si la dernière pureté n'exigeroit pas qu'on dît toujours *suivre les exemples* et *imiter les actions ou les personnes* ? *Imiter les exemples* est l'expression propre et conforme au sens littéral des mots. *Exemple* signifie *modèle* : il est tiré de *sem, sim*, signe, ressemblance ; et *sim* paroît appartenir à la racine *im*, d'où, *im-iter*. *Imiter*, c'est faire l'*image* d'une chose, copier un *modèle*, retracer la ressemblance. On *imite* donc à la lettre et à la rigueur, les *exemples*. *Suivre*, c'est aller après, en *second*, marcher à la suite, sur les traces, dans la même voie : on ne dit donc que, par figure, *suivre les exemples*, au lieu de *suivre* les traces, la voie tracée par les *exemples*.

On *suit les exemples* de celui qu'on prend pour guide, pour règle : on *imite les exemples* de celui qu'on prend pour modèle, pour type. On *suit les exemples* du premier, pour agir avec plus de sécurité et parvenir plus sûrement à un but : on *imite les exemples* du second, pour lui ressembler et se distinguer comme lui. C'est sur-tout la confiance qui fait qu'on *suit* ; et c'est l'émulation qui fait qu'on *imite*.

Les disciples *suivent les exemples* de leurs maîtres : les petits *imitent* les grands, autant qu'ils le peuvent.

La vie de J. C. est la règle et le modèle du chrétien : *sa règle*, en ce qu'elle lui retrace

ce qu'il doit faire par les *exemples* qu'elle lui donne à suivre ; *son modele*, en ce qu'il lui montre ce qu'il doit tacher d'etre, dans les *exemples* qu'elle lui offre à *imiter*.

Suivre l'exemple ne se dit qu'en matière de conduite et des mœurs : en fait d'art ou de belles-lettres, on dit *imiter un exemple*. L'art *imite* des modèles : les mœurs *suivent* une marche. (R.)

1063. *Superbe, Orgueil.*

Corneille a dit :

Assez et trop long-tems l'*arrogance* de Rome,
A cru qu'être romain, c'étoit être plus qu'homme ;
Abations sa *superbe* avec sa liberté.

Pompée 1. 2.

Voltaire observe que ce mot ne se dit plus dans la poésie noble.

Cependant, il est bien noble, ce mot, bien nombreux, bien énergique, bien beau. Il plaisoit tant à l'oreille de nos aïeux, il renchérit si visiblement sur celui d'*orgueil*, il imprime à ce vice un caractère si distinctif, que la langue semble le réclamer contre l'usage. Pourquoi comme substantif, n'auroit-il pas la fortune qu'il a comme adjectif? Est-ce un inconvénient que le même mot soit adjectif et substantif tout ensemble ? Vaugelas répond lui-même que nous en avons plusieurs de ce genre, tels que *colère*, *sacrilège*, *chagrin* etc. ; et ces singularités mêmes répandent dans la langue un agrément particulier.

La *superbe* n'est pas l'*orgueil* tout pur, comme le *superbe* n'est pas simplement *or-*

gueilleux. L'*orgueilleux* est plein de soi : mais le *superbe* en est tout bouffi. Le *superbe* est un *orgueilleux* arrogant, qui, par son air et ses manières, affecte sur les autres une supériorité humiliante. C'est l'éclat, c'est le faste, c'est la gloire, qui forme l'idée distinctive de *superbe*. Ce mot forcé de *super*, sur, au-dessus, annonce la *supériorité* qu'on affecte au-dessus des autres : *orgueil*, formé de la racine *or*, hauteur, élévation, n'exprime que la hauteur des sentimens, ou la haute opinion qu'on a de soi.

La *superbe* est un *orgueil superbe* ou arrogant, insolent, fastueux, dédaigneux. L'*orgueil* est, selon Théophraste, une autre opinion de soi-même, qui fait qu'on n'estime que soi : la *superbe* est l'ostentation de cet *orgueil*, qui fait qu'en affectant une très-haute opinion de soi-même, l'on témoigne ouvertement un grand dédain pour les autres. Il y a toujours de la sottise dans l'*orgueil*, et de l'impertinence dans la *superbe*.

Tout, dit Bossuet, jusqu'à l'humilité, sert de pâture à l'*orgueil* : la *superbe* se repaît de vaine gloire, mais sur-tout de son propre encens. Et comme l'*orgueil* raffiné se rit des vanités de la *superbe* !

L'*orgueil* se trouve par-tout, dans toutes les conditions, dans toutes les ames ; la *superbe* n'est faite que pour un état, brillant des avantages de la fortune, pour des ames vaines. Le pauvre sera *orgueilleux* ; mais comment seroit-il *superbe* ? (R.)

1064. *Suppléer une chose, Suppléer à une chose.*

Les grammairiens ont bien connu, mais peut-être insuffisamment expliqué la différence de ces deux manières de parler. *Suppléer* actif ou avec le régime simple, *suppléer une chose*, c'est, dit-on, ajouter ce qui manque, fournir ce qu'il faut de surplus: *suppléer* neutre ou avec le régime composé, *suppléer à une chose*, c'est réparer ou suffire à réparer le manquement, le défaut de quelque chose. Le lecteur est donc ensuite obligé de chercher une différence peu sensible entre *ajouter ce qui manque*, et *réparer le manquement*. D'autres ont mieux dit que *suppléer à* signifie réparer *une chose par une autre*: mais ils s'expriment mal, lorsqu'ils disent que *suppléer* sans préposition, signifie ajouter *une chose* pour *la* rendre *entière* et *complette*, ajouter ce qui manque: il falloit dire ajouter *à une chose ce qui y manque* pour la rendre entière et complette; car ce n'est pas la chose qu'on ajoute qui devient complette, c'est celle à laquelle on l'ajoute.

Suppléer une chose, c'est la fournir pour completter un tout; remplir par cette addition le vuide, la lacune, le *déficit* qui se trouve dans un objet incomplet ou imparfait: vous *suppléez ce* qui manque pour parfaire une somme de cent pistoles, en le fournissant. *Suppléer à une chose*, c'est mettre à sa place une autre chose qui en tient lieu: si votre

troupe est inférieure à celle de l'ennemi, la valeur *suppléera* au nombre.

Ainsi vous *suppléerez* la chose même qui manque: vous *suppléez* a la chose qui manque, par un équivalent. Deux objets du même genre, égaux l'un à l'autre, se *suppléent l'un à l'autre*: deux objets d'un genre différent mais d'une égale valeur, *suppléent l'un à l'autre*. A proprement parler, il faut exactement remplir la place de ce *qu'on supplée*: il suffit de produire à-peu-près le même effet que la chose à *laquelle* on *supplée*. (R.)

1065. *Supposition, Hypothèse.*

L'académie a défini la *supposition*, une proposition qu'on pose comme *vraie* ou comme *possible*, afin d'en tirer ensuite quelque induction; et l'*hypothèse*, la *supposition* d'une chose soit *possible*, soit *impossible*, de laquelle on tire une conséquence. Il résulte de là, et l'usage le confirme, que l'*hypothèse* est une *supposition* purement idéale; tandis que la *supposition* se prend pour une proposition ou vraie ou avouée. L'*hypothèse* est au moins précaire; vous ne direz point que la chose soit ou puisse être. La *supposition* est gratuite; vous ne prouvez point que la chose soit ou puisse être. Vous soutenez un système comme *hypothèse* et non comme *thèse*; c'est-à-dire que, sans prétendre que le système soit vrai, vous prétendez qu'en le supposant tel, vous expliquerez fort bien ce qui concerne la chose dont il s'agit: vous faites une *supposition*, comme une proposi-

tion vraie ou reçue, établie, accordée, de manière que vous ne la mettez pas en *thèse* pour la prouver, parce que vous la regardez comme constante ou incontestable.

Dans l'*hypothèse* que la terre tourne autour du soleil, vous expliquez divers phénomènes de la nature : dans la *supposition* que tout est bien, vous regardez les désordres apparens comme les suites nécessaires et convenables d'un ordre caché. (R.)

1066. *Suprême*, *Souverain*.

Ces mots expriment donc la *supériorité*, la *primauté*, la plus haute élévation ou le plus haut degré. Je pourrois observer que *suprême* signifie proprement ce qui est au-dessous de tout; et *souverain*, ce qui n'a rien au-dessus de soi, puisque l'usage est d'employer ce mot dans le sens d'indépendant, absolu, qui ne relève d'aucune puissance. Ainsi il n'y a rien au-dessus du *souverain*, il n'y a point d'appel d'un jugement rendu par une cour *souveraine*, ou au *souverain*. Mais c'est vraiment cette idée de puissance, qui forme l'idée distinctive et caractéristique de *souverain*, tandis que l'idée seule d'élévation, de la plus haute élévation, se trouve dans le mot *suprême*. Dans quelque genre que ce soit, la chose *suprême* est ce qu'il y a de plus élevé : en fait d'autorité, de puissance, d'influence, d'efficacité, ce qui peut tout, ce qu'il y a de pleinement et absolument efficace, est *souverain*. Ainsi l'autorité indépendante et absolue fait le *souverain* et la *souveraineté*; et sans doute

cette autorité est *suprême*, puisqu'il n'y a point de pouvoir et de droit qui ne soit au-dessous d'elle. Tout est inférieur au rang à ce qui est *suprême :* tout est soumis à l'influence de ce qui est *souverain.*

Un remède *souverain* est efficace au *suprême* dégré : on ne dit pas un remède *suprême*, parce qu'on considère le remède relativement au mal et à la guérison.

Il faut s'abaisser, s'humilier devant ce qui est *suprême* : il faut céder, obéir à ce qui est *souverain.*

La loi *suprême* est la première de toutes les lois : la loi *souveraine* est la loi de l'obéissance universelle et le vrai *souverain* des états.

Le bien *suprême* est le plus grand que vous puissiez obtenir : le *souverain* bien est celui qui remplit du sentiment de tous les vrais biens toute la capacité de votre ame.

Dieu est l'Etre *Suprême*, en tant qu'il est l'être par excellence et par essence : il est le *souverain* seigneur de toutes choses, en tant qu'il est le tout-puissant et l'auteur de toutes choses. (R).

1067. *Surface*, *Superficie.*

C'est le dehors, la partie extérieure et sensible des corps : telle est l'idée commune qui rend ces deux mots synonymes. Ils le sont même par leur composition matérielle, puisque par-là l'un et l'autre signifient *la face de dessus* : la seule différence qui les distingue à cet égard, c'est que le mot *surface* est

composé de deux mots français ; et le mot *superficie* est fait de deux mots latins correspondans, ce qui lui donne l'air un peu plus savant.

On dit *surface*, quand on ne veut parler que de ce qui est extérieur et visible, sans aucun égard à ce qui ne paroît point : on dit *superficie*, quand on a dessein de mettre ce qui paroît au dehors en opposition avec ce qui ne paroît pas.

De tous les animaux qui couvrent la *surface* de la terre, il n'y a que l'homme qui soit capable de connoître toutes les propriétés de ce globe : et entre les hommes la plupart n'en aperçoivent que la *superficie* ; il n'y a que l'œil perçant d'un petit nombre de philosophes, qui sache en pénétrer l'intérieur.

Cette distinction passe de même au sens figuré ; et de-là vient que l'on dit de ces esprits vains, qui, pour se faire valoir en parlant de tout, font des excursions légères dans tous les genres de connoissances sans en approfondir aucun, qu'ils ne savent que la *superficie* des choses, qu'ils n'en ont que des notions *superficielles*. (B.)

1068. *Surprendre, Etonner.*

L'abbé Girard associe la *consternation* à l'*étonnement* et la *surprise*, comme si la *consternation* n'avoit pas un caractère si marqué et si connu qu'il fût possible de la confondre avec la *surprise* ou avec l'*étonnement*. Je me borne à ces derniers termes.

« Un événement imprévu ; dit cet écrivain,

supérieur aux connoissances et aux *forces de l'ame*, lui cause les *situations humiliantes* qu'expriment ces mots ».

1.° Il y a de simples mouvemens passagers d'*étonnement* ou de *surprise*; et ces mouvemens ne seront pas regardés comme des *situations*. 2.° Ces *situations* ne sont point par elles-mêmes *humiliantes* : serois-je humilié, si je suis *surpris* d'une mauvaise action, ou *étonné* d'un grand *crime* ? 3°. Il y a au moins de l'hyperbole à dire que la cause de ces mouvemens ou de ces situations, soit *supérieure aux forces de l'ame*. La rencontre d'un ami ou d'un ennemi peut, dit l'auteur, causer de la *surprise*. Or qu'est-ce que la rencontre d'une personne a de *supérieur aux forces de l'ame* ? Et qu'est-ce encore qu'elle a d'*humiliant* ?

« L'*étonnement* est plus dans les *sens*, et vient de choses *blâmables* ou peu approuvées : la *surprise* est plus dans l'*esprit*, et vient de choses *extraordinaires* ».

1°. Qu'entendez-vous par une *situation de l'ame*, qui est plus dans les *sens* que dans l'*esprit* ? ce langage est au moins singulier. Il est vrai que l'*étonnement*, plus fort et plus grand que la *surprise*, se manifeste davantage par le désordre des sens. 2°. Comment arriveroit-il qu'un effet dépendant d'une idée morale et de la réflexion, tel qu'un effet produit par des *choses blâmables*, fut plutôt dans les *sens* que dans l'*esprit* ; tandis que des choses extraordinaires, tels que des objets physiques, des effets naturels mais rares (selon l'explication de l'auteur lui-même, feroient

plus

plus d'impression sur l'esprit que sur les *sens?* Il y a là une sorte de contradiction. 3°. Enfin il est faux que l'*étonnement* soit uniquement ou même principalement causé par des *choses blâmables*, et que ce mot ne se dise guère qu'en mauvaise part, comme l'auteur l'ajoute; et qu'il faille des *causes extraordinaires* pour produire la *surprise*. Qu'y a-t-il donc d'*extraordinaire* dans la rencontre d'un ami qui vous *surprend* ? Ne diroit-on pas que la beauté, comme la laideur d'une femme, est *étonnante*, malgré l'assertion contraire de l'auteur? Ce sont les *grandes choses* qui *étonnent*, selon la Bruyère. Quand on dit que la nature a des secrets *étonnans*, veut-on dire que ces secrets cachent des *choses blâmables* ?

« L'*étonnement*, continue l'abbé Girard, suppose dans l'évènement qui le produit, une idée de force; il peut frapper jusqu'à suspendre l'action des sens extérieurs: la *surprise* y suppose une idée de merveilleux; elle peut aller jusqu'à l'admiration ».

Je ne conçois plus mon auteur. Est-ce que les choses *extraordinaires*, *merveilleuses*, capables d'exciter l'*admiration*, ne sont pas précisément celles qui frappent le plus vivement, le plus fortement, et jusqu'a jeter dans cette extase qui *suspend l'action des sens extérieurs* ? C'est à l'*étonnement* qu'il faut appliquer ce qu'on dit ici de la *surprise*. Ouvrez tous les dictionnaires et sur-tout celui de l'Académie, vous trouverez *étonnant* synonyme d'*extraordinaire*, *étonnement* synonyme d'*admiration*, s'*étonner* synonyme de

s'*émerveiller*, etc. Mais n'est-il pas superflu de combattre de telles allégations ? Cherchons la vérité.

Surprendre prendre sur le fait, lorsqu'on ne s'y attend pas, à l'improviste, au dépourvu : composé de *prendre*, originairement *préhendre*, saisir, mettre dans ses mains, en sa puissance, du celte *hand*, main. *Etonner*, frapper, émouvoir, ébranler par un grand bruit, par une grande cause : *ton*, racine du mot, désigne un bruit fort élevé; retentissant, comme on le voit dans *tonner*. Au physique, ce verbe exprime une violente commotion, un fort ébranlement; et l'on dit que les tremblemens de terre *étonnent* les édifices les plus solides.

Ainsi la *surprise* naît de la présence subite d'un objet inattendu, inopiné, imprévu : l'*étonnement* vient du coup violent frappé par un objet puissant, extraordinaire, irrésistible. Comme les choses prévues et calculées ne *surprennent* point, elles n'*étonnent* pas ; par la raison qu'on y est préparé, et qu'on s'est prémuni contre. Dans le cours ordinaire des choses, il arrive beaucoup de *surprises ;* il n'y a de l'*étonnement* que dans un cours de choses extraordinaires. La commotion est plus forte, la secousse est plus vive, l'impression est plus profonde, l'effet est plus grand et plus durable dans l'*étonnement* que dans la *surprise* : si la *surprise* trouble vos sens et vos idées, l'*étonnement* les renverse. Il y a des *surprises* agréables et légères : mais l'*étonnement* n'a rien que de grand et de fort. Enfin l'*étonne-*

ment est une extrême *surprise*, mêlée de crainte, d'admiration, d'effroi, de ravissement, ou de tel autre sentiment distingué par un caractère de grandeur et de force. Je craindrois d'en trop dire, si l'abbé Girard lui-même et les grammairiens ou les vocabulistes qui l'ont copié, ne s'y étoient trompés d'une manière étrange.

Un bruit ordinaire, mais subit au milieu d'un grand calme, vous *surprend :* un bruit éclatant, dans les mêmes circonstances et sans cause connue, vous *étonne.* Vous avez vu l'éclair, le bruit de la foudre ne vous *surprend* plus : mais s'il est si violent qu'il abatte toutes les forces de vos organes et de votre esprit, il vous *étonne* encore.

» Les cœurs bien placés, dit l'abbé Girard, sont toujours *étonnés* des perfidies, quelque fréquentes qu'elles soient. Le peuple est *surpris* de beaucoup d'effets naturels dont il enrichit la liste des miracles ou des sortiléges ». Un miracle ou un effet considéré comme un miracle, *étonne*, autant au moins que la perfidie ou le trait auquel on ne s'accoutume point ou qu'on ne sauroit concevoir, quoique fort ordinaire.

« Plus on est expérimenté, ajoute le même auteur, moins on est susceptible d'*étonnement*, parce que les choses réelles donnent l'idée des choses possibles. L'esprit supérieur trouve rarement un sujet de *surprise*, parce qu'il sait que ce qu'il ne connoît pas, n'est pas plus extraordinaire que ce qu'il connoît. ». Cette seconde pensée rentre dans la première;

et le mot d'*étonnement* y seroit également bien placé.

On dit *s'étonner* et non se *surprendre* de quelque chose. Il paroît donc que nous sommes quelquefois actifs dans l'*étonnement*, et seulement passifs dans la *surprise*. La *surprise* ne seroit donc imprimée que par l'objet extérieur ; l'*étonnement* seroit alors produit par notre propre réflexion ; il seroit ainsi plus dans l'*esprit* que dans les *sens*. (R.)

1069. *Surprendre*, *Tromper*, *Leurrer*, *Duper*.

Faire donner dans le faux, est l'idée commune qui rend synonymes ces quatre mots. Mais *surprendre*, c'est y faire donner par adresse, en saisissant la circonstance de l'inattention à distinguer le vrai. *Tromper*, c'est y faire donner par déguisement, en donnant au faux air et la figure du vrai. *Leurrer*, c'est y faire donner par les appâts de l'espérance, en le faisant briller comme quelque chose de très-avantageux. *Duper*, c'est y faire donner par habileté, en faisant usage de ses connoissances aux dépens de ceux qui n'en ont pas, ou qui en ont moins.

Il semble que *surprendre* marque plus particulièrement quelque chose qui induit l'esprit en erreur; que *tromper* dise nettement quelque chose qui blesse la probité ou la fidélité; que *leurrer* exprime quelque chose qui attaque directement l'attente ou le desir; que *duper* ait proprement pour objet les choses où il est question d'intérêt et de profit.

Il est difficile que la religion du prince ne soit pas *surprise* par l'un ou l'autre des partis, lorsqu'il y en a plusieurs dans ses états. Il y a des gens à qui la verité est odieuse ; il faut nécessairement les *tromper* pour leur plaire. L'art des grands est de *leurrer* les petits par des promesses magnifiques; et l'art des petits est de *duper* les grands dans les choses que ceux-ci commettent à leurs soins. (G.)

1070. *Survivre à quelqu'un, Survivre quelqu'un.*

Survivre, pousser sa *vie* plus loin, *vivre* plus long-tems que. L'usage, conforme à la valeur des mots, est pour *survivre à quelqu'un. Survivre quelqu'un* est proprement du palais ; mais il entre quelquefois dans la conversation familière. On dit même *survivre* sans régime, lorsque le régime est suffisamment indiqué.

Survivre quelqu'un désigne la *survie* de la personne dont la vie ou l'existence avoit des rapports très-particuliers, très-intimes, très-intéressans avec celle de la personne qui meurt la première. Ainsi l'on dit qu'une femme a *survécu* son mari; qu'un père a *survécu* ses enfans ; que de deux jumeaux qui ont vécu, l'un n'a *survécu* l'autre que de quelques jours. C'est ainsi qu'on parle sur-tout, quand il y a quelque intérêt stipulé entre deux personnes pour le *survivant*.

Selon l'ordre de la nature, les enfans doivent *survivre* au père : par des évènemens particuliers, le père *survit* les enfans. Il me semble

que cette différence dans l'expression, est très-propre à faire remarquer la singularité.

On dit que quelqu'un *se survit à soi-même*, lorsqu'il perd en détail l'usage de ses sens ou de ses facultés. Ne vaudroit-il pas mieux dire se *survivre soi-même ?* Cette expression n'auroit-elle même qu'une grâce particulière, outre l'énergie, s'il s'agissoit d'opposition entre l'existence *physique* et l'existence *morale ?* Je dirai donc qu'un homme qui *survit* à sa considération, à sa fortune, à sa réputation, à son honneur, à sa gloire, se *survit lui-même* : le décri, l'oubli, le néant dans lequel il tombe, est une espèce de mort : il vit encore, il respire ; mais il ne vit plus dans l'opinion publique, il *se survit lui-même.* (R.)

T.

1071. *Tact, Toucher, Attouchement.*

Ces trois termes sont relatifs à la sensibilité répandue sur la surface du corps, et excitée par l'action immédiate d'un objet physique sur les houppes nerveuses.

Le *tact* est proprement le sens qui reçoit l'impression des objets, comme la vue, l'ouïe, le goût, l'odorat ; en latin *tactus*, *visus*, *auditus*, *gustus*, *odoratus*, terminaison passive. Le *toucher* est l'action de ce sens, l'exercice de toucher, de palper, manier, ou

le sens actif; latin *tactio*, action de toucher. L'*attouchement* est l'acte de toucher, de palper, l'application particulière du sens actif ou de l'organe et particulièrement de la main : la terminaison *mens* indique ce par quoi on touche, ce qui fait qu'on touche, le moyen appliqué.

Un corps vous touche, et le sens du *tact* éprouve une sensation analogue à la qualité palpable du corps froid ou chaud, humide ou sec, dur ou mou, &c. Vous touchez un corps; et par cette action du *toucher*, vous cherchez à connoître et à éprouver ces différentes qualités ou à produire vous-même divers effets sur les corps. Vous touchez à un corps; et par le simple *attouchement*, vous éprouvez ou vous produisez vous-même tel effet.

C'est au *tact* que l'on attribue les qualités distinctives du sens ou de l'organe : on dit la finesse, la grossièreté, la délicatesse du *tact*. C'est au *toucher* que vous reconnoissez la qualité des choses : on dit qu'un corps est doux ou rude au *toucher*. C'est par l'*attouchement* que vous distinguez les circonstances particulières de tel acte relativement à tel objet : on dit que les accusés se purgeoient autrefois d'un crime par l'*attouchement* innocent d'un fer chaud; et que Notre-Seigneur guérissoit les malades par un simple *attouchement*.

Le *tact* est beaucoup plus fin, plus sûr, plus exquis dans les animaux nus; et sur-tout dans les reptiles, que dans les autres animaux: il est leur sens dominant et régisseur comme la

vue l'est dans les oiseaux, l'odorat dans les chiens, l'ouïe dans les chats et autres quadrupèdes dont l'oreille est tapissée en dedans de poils très-déliés. Il y a dans les corps des qualités et des modifications qui ne sont sensibles qu'au *toucher*; et c'est par le *toucher* que l'homme parvient à corriger toutes les erreurs de la vie, et même à suppléer à son défaut: ainsi plusieurs aveugles distinguent les couleurs au *toucher*; le célèbre *Saunderson*, discernoit ainsi, dans une suite de médailles, celles qui étoient contrefaites assez bien pour tromper les yeux d'un connoisseur: M. Haüy, donne aujourd'hui à ses intéressans élèves, aveugle-nés, des doigts clairvoyans, si je puis ainsi parler, et capables d'exercer beaucoup d'arts que la nature sembloit leur avoir interdits. Enfin, l'*attouchement*, trop restreint dans l'usage, n'exprime qu'un *toucher* assez léger, un maniement doux analogue à l'idée de palper, ou simplement l'action douce et légère de *tâter*, et avec l'intention propre à l'être animé: lorsqu'il s'agit de deux corps insensibles, on dit, dogmatiquemont *contact*. Voyez les applications que j'ai faites ci-dessus. (R.)

1072. *Taille, Stature.*

Taille appartient à la racine celtique et primitive *tal*, qui désigne la grandeur, l'étendue figurée, ainsi que la coupe, la configuration, la forme de la chose coupée, *taillée*, dessinée d'une certaine manière. *Stature*, mot latin, vient de *stare*, être debout.

La *taille* est proprement la coupe et la configuration.

On est d'une *taille* ou d'une *stature* haute ou moyenne ou petite: mais la *taille* est noble ou fine, belle ou difforme, bien ou mal prise, svelte ou lourde, etc.; et non la *stature*.

Les Patagons et les Lapons sont, quant à la *stature*, les deux extrêmes de l'espèce humaine (car on ne comptera pas ces êtres avortés qu'on appelle nains); à moins qu'on ne croye aux Pygmées, ressuscités et transportés par des voyageurs modernes dans l'île de Madagascar. Mais la *taille* des Patagons est bien prise et bien proportionnée; au lieu que celle des Lapons est difforme.

La force et la vigueur sont moins dans une *stature* élevée, que dans une *taille* moyenne, mâle tout à la fois et souple, la plus propre par ses justes proportions aux exercices naturels à l'homme, et infiniment plus propre à supporter la fatigue que toute autre. Voyez ces *grands corps* des Germains et des Gaulois auprès du soldat romain.

Nous considérons toujours dans la *stature* toute la hauteur du corps; nous ne considérons quelquefois la *taille* que dans la configuration du buste distingué du reste, qui n'en est que le piédestal et le couronnement. Aussi nous parlons peu de la *stature* des femmes, mais beaucoup de leur *taille*. Nous ne nous servons guère du mot *stature* qu'en parlant de la grandeur de quelque nation; et nous

disons *taille*, lorsqu'il s'agit d'une personne en particulier. (R.)

1073. *Taire, Céler, Cacher.*

Taire marque le pur silence qu'on garde sur la chose ; *céler*, le secret qu'on en fait ; *cacher*, le mystère dans lequel on veut l'ensevelir.

Pour *taire* une chose, il suffit de ne pas la dire, quand il y a occasion d'en parler : pour la *céler*, il faut non seulement la taire mais encore avoir une intention formelle de ne point la manifester, et une attention particulière à ne pas se *déceler* : pour la cacher, on est obligé non seulement de la *céler*, mais même de la renfermer dans le fond de son cœur, et de s'envelopper de manière qu'elle ne puisse pas être découverte.

Il n'y a qu'à retenir sa langue pour *taire* ce qu'il ne faut pas dire : on a quelquefois besoin de feindre et de dissimuler pour *céler*, avec des gens qui cherchent à tirer votre secret : on est souvent réduit au déguisement, à l'artifice, à la tromperie, pour le *cacher* à des gens pénétrans qui vous sondent et vous retournent de mille manières pour trouver le fond de vos pensées.

Par paresse, par timidité, par caprice, par égard, par raison, ou sans raison, vous *taisez* ce que vous pourriez dire ; par prudence, par charité, par justice, par des motifs d'intérêt, par de bonnes raisons, vous le *célez* : par une grande crainte, par un dessein profond, par de

puissans intérêts ou de grands motifs, vous le *cachez*.

Il y a une manière de *taire* les choses, qui en dit trop. Il y a un affectation à *céler*, qui vous décèle. Il y a un embarras à les *cacher*, qui les fait découvrir. (R.)

1074. *Te Tapir, Te Blottir.*

On se *tapit* derrière un buisson, ou dans un coin, pour n'être pas vu : on dit qu'un enfant est tout *blotti* ou couché en rond dans son lit, et il n'a pas eu l'intention de se cacher. Le froid fait naturellement qu'on se *blottit*, sans avoir le dessein de se *tapir*.

Je crois donc que l'idée principale de se *tapir* est de se cacher; et que la manière n'est qu'une idée secondaire; au lieu que cette manière de se ployer en deux ou de se ramasser en un tas, est l'idée première de se *blottir*, et que celle de se cacher n'est qu'une idée accessoire. Gébelin dit lui-même que *se tapir*, c'est se cacher; et se *blottir*, se mettre en deux pour se cacher.

Le lièvre se *tapit*, se renferme dans son gîte; la perdrix se *blottit*, se pelotonne, pour ainsi dire, devant le chien couchant.

Se *blottir* ne se dit que dans le sens de se *ramasser*, selon le style des chasseurs. Se *tapir* s'emploie dans le sens restreint de se *renfermer*, comme l'a fait un ancien poëte:

> Qui veut se *tapir* chez soi,
> Est libre comme le roi.

R.)

1075. *Tapisserie, Tenture.*

La *Tapisserie* est faite pour couvrir quelque chose ; et la *tenture*, pour être tendue sur quelque chose. La *tapisserie* est un genre d'étoffe ou d'ouvrage en canevas, en tissu, destiné à couvrir les murs d'une chambre et à la parer: la *tenture* est un tissu, un objet quelconque, employé à être tendu sur ces murs et à produire le même effet. La *tapisserie* est *tenture* en tant qu'elle est placée, étendue sur le mur : la *tenture* est *tapisserie* en tant qu'elle revêt et pare le mur.

La *tapisserie* est proprement un genre particulier de fabrication ou de manufacture: on dit les *tapisseries* de Flandres, de Bergame, d'Aubusson, des Gobelins. La *tenture* désigne vaguement tout ce qui est employé au même usage : on dit des *tentures* de *tapisserie*, des *papiers tentures*, etc.

On dit une pièce de *tapisserie ;* et une *tenture* de *tapisserie*. La *tenture* renferme toutes les pièces employées à meubler une chambre. (R.)

1076. *Tarder, Différer.*

L'idée propre de *tarder*, est celle d'être, de demeurer long-temps à venir, à faire ; et l'idée de *différer*, celle de remettre, de renvoyer a un autre tems, à un tems plus éloigné. *Tarder* ne signifie pas seulement *différer* à faire une chose, comme le disent les vocabulistes; c'est, comme l'académie l'a dit, *différer* en sorte que ce qu'il y a à faire ne se fasse pas

à tems ou à propos, dans le tems convenable. *Tarder* ne désigne que le fait sans aucune raison de retard: *différer* annonce une résolution de la volonté qui détermine le délai. Enfin on *tarde*, en ne se pressant pas de faire ou en faisant lentement, sans prendre un certain terme: on *differe*, en renvoyant, en rejettant la chose à un autre tems, ou fixe ou indéterminé.

Ne *tardez* pas à cueillir le fruit, s'il est mûr: s'il n'est pas mûr, *différez*. Il est quelquefois sage de *différer*; il est toujours imprudent de *tarder*. En tout, il y a temps ou le moment: *différez* pour l'attendre; mais ne *tardez* point, car il n'attend pas. On perd du temps à *tarder*; on en gagne quelquefois à *différer*. Il résulte de-là qu'il convient de faire *tarder*, lorsqu'on a tort de *différer*.

Il n'y a pas à *différer*, quand la chose presse. Pendant que vous *tardez*, l'occasion est passée.

Tarder est toujours neutre; et Vaugelas a très-bien repris, au jugement même de l'académie, le poëte Malherbe de l'avoir employé dans un sens actif:

A des cœurs bien touchés *tarder la jouissance*,
C'est infailliblement leur *croître le desir*.

On ne dit par *tarder* une jouissance, une entreprise, un voyage, un paiement: on dit *retarder*, *différer* un paiement, etc. Les distinctions précédentes s'appliquent également à ces derniers verbes. (R.)

1077. *Tas*, *Monceau.*

Ils sont également un assemblage de plusieurs choses placées les unes sur les autres ; avec cette différence, que le *tas* peut être rangé avec symetrie, et que le *monceau* n'a d'autre arrangement que celui que le hasard lui donne.

Il paroît que le mot *tas* marque toujours un amas fait exprès, afin que les choses, n'étant point écartées, occupent moins de place ; et que celui de *monceau* ne désigne quelquefois qu'une portion, détachée par accident, d'une masse ou d'un amas.

On dit un *tas* de pierres, lorsqu'elles sont des matériaux préparés pour faire un bâtiment, et l'on dit un *monceau* de pierres, lorsqu'elles sont les restes d'un édifice renversé. (G.)

1078. *Taux*, *Taxe*, *Taxation.*

L'idée commune qui fonde la synonymie de ces trois mots, est celle de la détermination établie de quelque valeur pécuniaire.

Le *taux* est cette valeur même : la *taxe* est le réglement qui la détermine : les *taxations* sont certains droits fixes attribués à quelques officiers qui ont le maniement des deniers publics.

On ne dit que *taux*, quand il s'agit du denier auquel les intérêts de l'argent sont fixés par l'ordonnance ; parce que la cupidité ne

pense pas tant à l'autorité déterminante, qu'à ses propres intérêts.

On dit assez indifféremment *taux* ou *taxe*; en parlant du prix établi pour la vente des denrées, ou de la somme fixée que doit payer un contribuable; mais ce n'est que dans le cas où il n'est pas plus nécessaire de faire attention à la valeur déterminée, qu'à l'autorité déterminante: car un contribuable qui voudroit représenter qu'il ne peut payer ce qu'on exige de lui, faute de proportion avec ses facultés, devroit dire que son *taux* est trop haut; et s'il vouloit dire que les impositeurs ne l'ont pas traité dans la proportion des autres contribuables, il devroit dire que la *taxe* est trop forte.

On ne dit que *taxe*, s'il s'agit du réglement judiciaire pour fixer certains frais qui ont été faits à la poursuite d'un procès ou d'une imposition en deniers sur des personnes en certains cas: c'est que l'on a alors plus d'égard à l'autorité de la justice qui constate le droit, ou à celle du prince, qui est plus marquée qu'à l'ordinaire.

On dit quelquefois *Taxation*, au singulier, pour signifier l'opération de la *taxe*. (B.)

1079. *Taverne, Cabaret, Guinguette, Auberge, Hôtellerie.*

Tous ces mots désignent des lieux ouverts au public, où chacun, pour son argent, trouve des choses nécessaires et utiles: Les trois premiers indiquent proprement des lieux où l'on

trouve des *vivres;* et les trois derniers, des lieux où l'on trouve des *logemens.*

Un *cabaret* est un dépôt de vin, formé pour les besoins du public. Ce mot ne présente que cette idée ; il n'a rien d'odieux.

Une *taverne* est, selon le sens accessoire que l'usage y a attaché, un *cabaret* où l'on n'a recours que pour y boire à l'excès et se livrer à la crapule. Il n'y a que la canaille qui hante les *tavernes ;* et ce mot ne se prend qu'en mauvaise part.

Des vocabulistes disent que l'on confond aujourd'hui le mot de *cabaret* avec celui de *taverne :* qu'autrefois on ne vendoit que du vin dans les *tavernes*, sans y donner à manger, et qu'on donnoit à manger dans les *cabarets :* que les *tavernes* sont proprement les lieux où l'on vend du vin *par assiette*, et où l'on donne à manger ; et les *cabarets*, des lieux où l'on vend du vin sans nappe et sans assiette, qu'on appelle à *huis coupé et pot renversé*: qu'enfin la *taverne* a quelque chose de moins honnête et de plus bas que le *cabaret.* Ces observations sont justes à notre égard.

La *taverne* a été flétrie parmi nous, sans doute à cause des excès qui s'y commettoient autrefois: ainsi Patru remarquoit que, par les lois, les *tavernes* et les mauvais lieux étoient également infames ; ce qui peut paroître aujourd'hui bien outré.

Les *cabarets* étoient encore au commencement de ce siècle, des lieux de rendez-vous, de société, d'amusement, de liberté,

comme ensuite les cafés, négligés à leur tour, parce qu'ils sont trop publics, trop mêlés et trop suspects, et aujourd'hui les sallons, les *clubs*, les musées (variation dont il seroit assez curieux d'expliquer les causes, si cette explication n'entraînoit une trop longue digression). Abandonnés au peuple, décriés par cette cause et par la mauvaise qualité des denrées, les *cabarets* ne sont plus guère regardés que comme des *tavernes*. Mais le besoin d'un mot honnête pour exprimer un service honnête en lui-même, fait que celui de *cabaret*, terme générique, ne se prend pas toujours en mauvaise part.

Taverne semble tenir particulièrement au latin *tabula*, *table*, en chaldéen, *dapa*, qui signifie aussi mets: la *taverne* est littéralement un abri, un réduit, un couvert où l'on donne à manger. *Cap*, *cab*, *cav*, signifie envelopper, enfermer, comme dans une *cabane*. *Cabaret* semble tenir au grec κάπη, en latin *caupo*, lieu où l'on mange; et c'est également un lieu clos, fermé, où l'on va manger ou boire.

La *guinguette* est un petit *cabaret* où l'on boit du petit vin appelé *guinguet*, du mot *guinguet*, étroit, serré, petit, mince, mot d'origine galloise et celtique; *genni*, serrer, etc. La *guinguette* est le rendez-vous du petit peuple qui, faute de lieu pour s'assembler dans la ville, et d'argent pour y boire du vin potable, va boire la rippopée, dans ces *tavernes*, placées au dehors des villes, danser, se divertir, manger les gains de la semaine, perdre la santé et les jours suivans.

La destination naturelle du *logis*, de l'*auberge*, de l'*hôtellerie*, est de *loger*, d'*héberger*, de recevoir des hôtes.

On y mange ou on n'y mange pas. Il y a des *logis* qui ne sont que des gîtes, des retraites où l'on ne fait que passer, soit *hôtelleries*, soit maisons bourgeoises. Bouhours observoit qu'il n'y a que le petit peuple qui dise, *à la maison;* et que les honnêtes gens disoient, *au logis; Cocher, au logis.* Ces honnêtes gens, prodigieusement ennoblis en quelques années, disent aujourd'hui, *à l'hôtel. Logis* est donc un mot vague et générique.

L'*auberge* est faite pour la commodité de ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas tenir un ménage. On dit une *auberge*, pour un honnête *cabaret.*

Les *hôtelleries* ont remplacé les *hospices;* l'on y donne l'*hospitalité* pour de l'argent.

L'*hôtellerie* est l'espèce de *logis* où l'on donne à loger manger pour de l'argent. (R.)

1080. *Tel*, *Pareil*, *Semblable.*

Termes de comparaison. Achille, *tel* qu'un lion, *pareil* à un lion, *semblable* à un lion, poursuivoit les Troyens.

Pour sentir toute la force du mot *tel* et de la comparaison qu'il exprime, il n'y a qu'à rapidement parcourir ses différentes applications usitées. *Tel fut le discours d'Annibal à Scipion :* c'est là le discours même d'Annibal. *Telle est la condition des hommes, qu'ils ne sont jamais contens de leur sort;* c'est leur nature, leur caractère, leur qualité dis-

tinctive. *Tel maître, tel valet ;* c'est comme si l'on disoit, autant vaut le maître, autant le valet. *Tel* tient lieu de *pronom* et de nom : *un tel a dit*; *tel fait des libéralités qui ne paye pas ses dettes. On craint de se voir tel qu'on est*, dit Fléchier, *parce qu'on n'est pas tel qu'on devroit être*, etc. Toutes ces phrases marquent la qualité, la forme, le caractère propre des choses, la rigoureuse exactitude, la parfaite conformité, la comparaison la plus absolue, et jusqu'à l'identité des choses.

Pareil dit moins que *pair :* il désigne des choses qui, sans être rigoureusement égales entr'elles et les mêmes, ont néanmoins de si grands rapports, qu'elles peuvent être mises en *parallèle*, être *comparées* ensemble, s'*appareiller* l'un avec l'autre, de manière que l'une ne diffère guère de l'autre.

La *ressemblance* n'est pas une égalité ou une conformité parfaite ; les choses qui ne sont que *semblables* ne soutiennent pas l'examen et le *parallèle* que les choses *pareilles* comportent ; et elles sont loin d'être *telles* ou les mêmes quant à leur nature, à leur caractère, à leurs formes et à leurs qualités distinctives. *Semblable* dit moins que *pareil*, et *pareil* moins que *tel.*

Un objet *tel* qu'un autre, ne diffère pas de celui-ci. Un objet *pareil* à un autre, ne le cède point à celui-ci. Un objet *semblable* à un autre, s'assortit avec celui-ci. (R.)

1081. *Temple, Eglise.*

Ces mots signifient un édifice destiné à

l'exercice public de la religion. Mais *temple* est du style pompeux: *église*, du style ordinaire, du moins à l'égard de la religion romaine; car à l'égard du paganisme et de la religion protestante, on se sert du mot de *temple*, même dans le style ordinaire, au lieu de celui d'*église*. Ainsi l'on dit, le *temple* de Janus, le *temple* de Charenton, l'*église* de Saint-Sulpice.

Temple paroît exprimer quelque chose d'auguste, et signifier proprement un édifice consacré à la divinité. *Église* paroît marquer quelque chose de plus commun, et signifier particulièrement un édifice fait pour l'assemblée des fidèles.

Rien de profane ne doit entrer dans le *temple* du seigneur. On ne devroit permettre dans nos *églises*, que ce qui peut contribuer à l'édification des chrétiens.

L'esprit et le cœur de l'homme sont les *temples* chéris du vrai Dieu, c'est là qu'il veut être adoré, en vain on fréquente les *églises*, il n'écoute que ceux qui lui parlent dans leur intérieur.

Les *temples* des faux dieux étoient autrefois des asyles pour les criminels: mais c'est, ce me semble, déshonorer celui du très-haut, que d'en faire un réfuge de malfaiteurs. Si l'on ne peut apporter à l'*église* un esprit de recueillement, il faut du moins y être d'un air modeste; la bienséance l'exige ainsi que la piété. (G.)

1082. *Ténèbres, Obscurité, Nuit.*

Les *ténèbres* semblent signifier quelque

chose de réel, et d'opposé à la lumière. L'*obscurité* est une pure privation de clarté. La *nuit* est la cessation du jour, c'est-à-dire le tems où le soleil n'éclaire plus.

On dit des *ténèbres*, qu'elles sont épaisses; de l'*obscurité*, qu'elle est grande; de la *nuit*, qu'elle est sombre; on marche dans les *ténèbres*, à l'*obscurité* et pendant la *nuit*. (G.)

1083. *Termes, Limites, Bornes.*

Le *terme* est un point; les *limites* sont une ligne; les *bornes*, un obstacle. (*Encycl.* II. 236.)

Le *terme* est où l'on peut aller. Les *limites* sont ce qu'on ne doit point passer. Les *bornes* sont ce qui empêche de passer outre.

On approche ou l'on éloigne le *terme*. On resserre ou l'on étend les *limites*. On avance ou l'on recule les *bornes*.

Le *terme* et les *limites* appartiennent à la chose; ils la finissent. Les *bornes* lui sont étrangères; elles la renferment dans le lieu qu'elle occupe, ou la contiennent dans sa sphère.

Le détroit de Gibraltar fut le *terme* des voyages d'Hercule. On dit avec plus d'éloquence que de vérité, que les *limites* de l'empire romain étoient celles du monde. La mer, les Alpes, et les Pyrénées sont les bornes naturelles de la France.

Le *terme* de la prospérité arrive souvent dans le moment qu'on projette de ne plus donner de *limites* à son pouvoir, et qu'on ne met plus de *bornes* à son ambition.

Je ne vois le *terme* de nos maux que dans le *terme* de notre vie. Les souhaits n'ont point de *limites;* l'accomplissement ne fait que leur ouvrir une nouvelle carrière. Nous ne sommes heureux, que quand les *bornes* de notre fortune sont celles de notre cupidité. (G.)

1084. *Termes propres*, *Propres termes.*

Les uns et les autres sont ceux qui conviennent à la circonstance pour laquelle on les emploie.

Les *termes propres* sont ceux que l'usage a consacrés, pour rendre précisément les idées que l'on veut exprimer. Les *propres termes* sont ceux mêmes qui ont été employés par la personne que l'on fait parler, ou par l'écrivain que l'on cite.

La justesse dans le langage, exige que l'on choisisse scrupuleusement les *termes propres*: c'est à quoi peut servir l'étude des différences délicates qui distinguent les synonymes. La confiance dans les citations, dépend de la fidélité que l'on a à rapporter les *propres termes* des livres, ou des actes que l'on allègue. (B.)

1085. *Terreur*, *Epouvante*, *Effroi*, *Frayeur.*

Tous ces mots indiquent une *grande peur.* La *peur* (*pavor*) dit Cicéron, est un trouble qui met l'ame hors de son assiette: si l'ame est fortement frappée de l'horreur d'un danger, dit Varron, c'est la *peur.* La *peur* est une *crainte* violente. Le mot *crainte* répond au

latin *timor*. La *crainte* est un trouble causé par la considération d'un mal prochain.

Il semble que l'effet propre de la *terreur*, soit de faire *trembler: trem* est l'expression naturelle du mouvement imprimé par la *terreur*.

Epouvante, est le latin *expaventia*, *paventia*, dérivé de *pavor*. L'*épouvante* est une *peur* grande et durable; car la terminaison latine *entia*, désigne la durée, la persévérance. La grandeur de ce genre de *peur* est non-seulement dans son intensité ou sa force, mais encore dans son étendue ou la multitude des objets qu'elle embrasse; car l'*épouvante* regarde sur-tout (mais non pas uniquement) le nombre, la foule, une armée, un peuple. La raison en est que la *peur*, quand elle s'empare de la foule, devient en effet *épouvante*; chacun alors a sa peur et la peur des autres.

La *frayeur* n'exprime qu'un frisson, un mouvement qui n'est pas fait pour durer. L'*effroi* est un état durable de *frayeur*, et par conséquent une *frayeur* plus grande, plus profonde, plus puissante.

La *terreur* est une violente peur, qui, causée par la présence ou par l'annonce d'un objet redoutable, abat le courage et jette le corps dans un tremblement universel. L'*épouvante* est une grande peur, qui, causée par un objet ou un appareil extraordinaire, donne les signes de l'étonnement et de l'aversion, et, par la grandeur du trouble qui l'accompagne, ne permet pas la délibération. L'*effroi* est une

peur extrême, qui, causée par un objet horrible, jette dans un état funeste, et renverse également les sens et l'esprit. La *frayeur* est un violent accès de peur, qui, causé par l'impression subite d'un objet surprenant, fait frissonner le corps, et trouble toutes nos pensées. (R.)

1086. *Tête*, *Chef*.

Le second de ces mots n'est d'usage dans le sens littéral, que lorsqu'on parle des reliques des saints, comme quand on dit le *chef* St.-Jean. Mais ils sont tous deux usités dans le sens figuré, avec cette différence, que le mot de *tête* convient mieux, lorsqu'il est question de place ou d'arrangement; et que le mot de *chef* s'emploie très-proprement, lorsqu'il s'agit d'ordre ou de subordination.

On dit, la *tête* d'un bataillon, d'un bâtiment; le *chef* d'une entreprise, d'un parti. On dit aussi, être à la *tête* d'une armée, et commander en *chef*.

Il sied bien au *chef* de marcher à la *tête* des troupes. (G.)

1087. *Têtu*, *Entêté*, *Opiniâtre*, *Obstiné*.

Le *têtu* veut ce qu'il veut : vous ne l'empêcherez pas d'en croire et d'en faire à sa tête. L'*entêté* croit ce qu'il croit : vous ne lui ôterez pas de l'esprit ce qu'il y a mis une fois. L'*opiniâtre* veut avoir raison contre toute raison : vous le convaincriez de la fausseté de son opinion, qu'il la soutiendroit encore.

L'*obstiné*

L'*obstiné* veut malgré tout ce qu'on lui oppose : vous ne ferez, par la contradiction, que l'attacher davantage à ce qu'il veut.

Le *têtu* ne se soucie pas de ce que vous dites ; l'*entêté* ne l'écoute pas seulement ; l'*opiniâtre* ne s'y rendra jamais ; l'*obstiné* s'en irrite plutôt que de céder.

On pourroit encore dire que *têtu* est celui qui s'attache à son sens avec une persévérance impassible. Il paroît dérivé de *testor*, qui affirme, persévère, ou de *testu*, terre durcie au feu. Le *têtu* peu capable de juger, met l'obstination à la place de la raison et de la fermeté ; c'est par défaut de lumières, c'est par caractère.

L'*entêté*, est celui qui est fortement prévenu, qui a mis dans sa tête, qui est en quelque sorte enivré : mais il peut revenir. Combien de grands hommes follement *entêtés* d'erreurs, ont fini par s'éclairer en discutant. C'est erreur de l'esprit, c'est prévention, ce n'est pas un caractère.

L'*opiniâtre* est fortement attaché à son opinion ; il diffère de *têtu*, en ce que celui-ci est plus propre à saisir, qu'à raisonner. Il adopte la première idée qui le frappe, et s'y tient ; au lieu que l'*opiniâtre* pèse, juge à sa manière et ne voit rien au-delà. C'est un caractère qui a beaucoup d'analogie avec la fermeté ; il ne lui manque que de voir mieux ; c'est la fausseté d'esprit. S'il n'est qu'*entêté* il se rendra, sinon il est *opiniâtre*.

L'*obstiné* tient à son opinion malgré la preuve, il s'élève contr'elle, il est inflexible

Il diffère de l'*opiniâtre* en ce que celui-ci peut être de bonne foi ; de l'*entêté*, en ce que celui-ci peut revenir ; et du *têtu*, en ce que celui-ci ne sait pas mieux entendre, ni comprendre.

L'*obstiné* ne cède même pas à l'évidence, il a tort, il le sent, mais il ne revient pas. L'*opiniâtre* défend son opinion qu'il croit la meilleure. L'*entêté* est prévenu ; le *têtu* est une borne contre laquelle la raison vient se briser.

De toutes ces qualifications, *opiniâtre* est la seule qui puisse ne pas être toujours prise en mauvaise part. (R)

188. *Tic, Manie.*

Le tic est une mauvaise habitude du corps à laquelle on est attaché et comme cloué ; on ne peut s'en défaire. Les animaux ont des *tics* comme les personnes. Il y a des mouvemens convulsifs et fréquens qu'on appelle *tics*, tels que le *tic de gorge* ou hoquet auquel étoit sujet Molière. De mauvais gestes habituels, des grimaces, des habitudes ridicules, comme de se ronger les ongles, sont des *tics*.

Nous appelons *manie* une espèce de folie : mais, en adoucissant la force du mot, nous l'avons employé à désigner une passion bizarre, un goût immodéré, une attache excessive et singulière. Nous disons qu'un homme a la *manie* des tableaux, des livres, des fleurs, des chevaux, etc. On nous reproche l'*Anglomanie*, ou la fureur d'imiter les Anglais jusques dans leurs mauvais usages ou dans les usages

qui, s'ils leur conviennent, ne nous conviennent pas.

Ainsi le *tic* regarde proprement les habitudes du corps, et la *manie*, les travers de l'esprit. Le *tic* est désagréable; la *manie* est déraisonnable. Le *tic* est une pente qui nous entraîne sans que nous nous en apercevions; la *manie* est un penchant auquel nous nous livrons sans garder aucune mesure. On voudroit se défaire de son *tic* : on se complaît dans sa *manie*.

Tic s'emploie néanmoins quelquefois familièrement au figuré; et *manie* ne se dit guère au physique que de la maladie de ce nom. Au figuré, le *tic* est une petite *manie*, plus puérile, plus ridicule, que digne d'une censure sérieuse et sévère.

Les petits esprits seront sujets à des *tics*; et les personnes vives, à des *manies*.

Il y a des gens qui ont le *tic* de mettre la main à tout ce que vous faites, ou leur mot à tout ce que vous dites, et qui ne savent que gâter. Il y a des gens qui ont la *manie* de vouloir tout réformer, tout changer, tout perfectionner, et qui ne feront que bouleverser. (R.)

1089. *Tissu*, *Tissure*, *Texture*, *Contexture*.

Le *tissu* est l'ouvrage *tissu*, l'étoffe, la toile, le tout formé par l'entrelacement de différens fils, avec plus ou moins de longueur et de largeur. La *tissure* est la qualité donnée au *tissu*, à l'ouvrage, par le travail ou la manière d'unir et de lier les fils ensemble. Le *tissu*

comprend la matière et la façon : la *tissure* ne désigne que la qualité de la fabrication, résultante de la main-d'œuvre. Un *tissu* est de soie, de laine, de fil, de cheveux : la *tissure* en est lâche ou serrée, égale ou inégale, etc. La *tissure* est au *tissu* ce que la peinture est au portrait.

La *texture* est l'ordonnance ou l'économie résultante de la disposition et de l'arrangement des parties d'un tout. La *contexture* est l'ordonnance et la concordance des rapports que les parties ont les unes avec les autres et avec le tout. Vous considérez la *texture* ou du tout ou des parties : vous considérez la *contexture* particulière des parties d'où résulte l'ensemble et sa *texture* : *con* désigne l'assemblage des objets. La *contexture* est à la *texture* ce que le *contexte* est au *texte* : le *contexte* est ce qui accompagne le *texte*, ou bien le *texte* pris et considéré dans toutes les parties qui en déterminent le sens. Le sens naturel de *texte* est celui de *tissu* : mais il n'a dans notre langue qu'une acception figurée.

Tissu se dit, au figuré, pour désigner une suite d'actions, de discours, de choses enchaînées les unes aux autres : le *tissu* d'un discours, un *tissu* de crimes. On disoit aussi figurément la *tissure* d'un ouvrage d'esprit ; mais vous n'entendrez pas dire souvent ce mot, même dans le sens propre. Comme le *tissu* comprend également la forme, la matière, et toutes les conditions de la chose, on dit qu'un *tissu* est bien ou mal frappé, etc. ; et nous oublions *tissure*, qui marque propre-

ment la qualité de la fabrication et la main de l'ouvrier, tandis que *tissu* n'indique que par une acception particulière, la qualité de l'ouvrage.

Texture et *contexture* ne se disent guère d'un *tissu* proprement dit: on a donc dû les préférer à *tissure* dans le sens figuré. On dit donc *texture* pour exprimer la liaison et l'arrangement des différentes parties d'un discours, d'un poëme; et l'on dit de même *contexture* sans paroître soupçonner une différence entre ces deux mots, quoique ce dernier marque distinctement l'ensemble ou le résultat des parties combinées ou des détails. Vous direz fort bien la *texture* d'une partie, et la *contexture* de toutes les parties ou du tout. Ces mots s'emploient physiquement dans le style dogmatique: on dit la *texture* des corps, des chairs; la *contexture* des fibres, des muscles (qui forment un assemblage avec des rapports divers entr'eux). Ne vaudroit-il pas mieux dire la *texture*, quand il y a égalité, uniformité; et *contexture*, quand il y a inégalité, diversité? (R)

1090. *Tolérer, Souffrir, Permettre.*

On *tolère* les choses, lorsque les connoissant et ayant le pouvoir en main, on ne les empêche pas. On les *souffre*, lorsqu'on ne s'y oppose pas, faisant semblant de les ignorer, ou ne pouvant les empêcher. On les *permet*, lorsqu'on les autorise par un consentement formel.

Tolérer et *souffrir* ne se disent que pour

des choses mauvaises, ou qu'on croit telles. *Permettre* se dit et pour le bien et pour le mal.

Les magistrats sont quelquefois obligés de *tolérer* certains maux, de crainte qu'il n'en arrive de plus grands. Il est quelquefois de la prudence de *souffrir* des abus dans la discipline de l'Eglise, plutôt que d'en rompre l'unité. Les lois humaines ne peuvent jamais *permettre* ce que la loi divine défend : mais elles défendent quelquefois ce que celle-ci *permet.* (G.)

1091. *Tombe, Tombeau, Sépulcre, Sépulture.*

Lieux où l'on dépose les morts.

Tom, son sonore et élevé, désigne la hauteur, l'élévation, l'éminence. La *tombe* est le *tumbus* des Latins, τύμβος en grec : *tombeau* est le latin *tumulus*. La *tombe* et le *tombeau* sont élevés : le *tombeau* est plus élevé que la *tombe*. Les anciens élevoient des monceaux de terre sur les cadavres. Le latin *tumulus* se prend généralement pour élévation, hauteur, colline.

Sépulcre et *sépulture* se distinguent de *tombe* et de *tombeau*, par l'idée contraire à celle d'élévation. Plusieurs étymologistes tirent *sepelire* de *sepes*, haie ; racine *cap*, *cep*, ce qui ceint, renferme, enveloppe, *sépare*, tient à part. Ainsi notre mot *ensevelir*, tiré du latin *sepelire*, signifie envelopper dans un linceul. La *sépulture* est le lieu où les corps morts sont, suivant leur destination, mis en terre et

renfermés. Le *sépulcre* est tout lieu qui renferme profondément et retient à jamais un corps, comme un gouffre qui l'engloutit.

La *tombe* et le *tombeau* sont donc des monumens élevés sur les *sépulcres* et au milieu des *sépultures*: c'est ce que Cicéron indique par l'expression de *monumens des sépulcres*. Ces *monumens*, dit Varron, nous *avertissent* (*monere*, avertir) de ce qu'il y a au-dessous, dans le *sépulcre*: c'est pourquoi, continue-t-il, nous les plaçons sur les grands chemins, afin que les passans soient avertis qu'il y a là des morts, et qu'ils sont eux-mêmes mortels. La *sépulture* des morts devroit être l'école des vivans.

Des savans ont fort bien distingué les *sépultures* des Romains et celles des Germains en divers endroits de l'Allemagne. Les Romains sont enterrés sous des monceaux de terre sans pierre, *tumuli*, des *tombeaux*, et les Germains, dans des caveaux souterrains, *sépulcra*, des *sépulcres*.

La *tombe* et le *tombeau* sont donc des monumens élevés dans le dessein de perpétuer la mémoire des morts; mais le *sépulcre* et la *sépulture* ne sont que des fosses creusées et des souterrains fermés pour en cacher ou dévorer, si je puis ainsi dire, les restes.

L'ambition de la *tombe* et du *tombeau* est de faire, en quelque sorte, revivre ce que le *sépulcre* et la *sépulture* achèvent de détruire. La vanité du *tombeau* s'évanouit dans l'horreur du *sépulcre*. La *tombe* et le *tombeau* affectent encore la distinction et l'orgueil des

noms, des rangs et des fortunes : mais dans le fond des *sépultures*, mais dans l'abîme du *sépulcre*, tout est confondu, tout est égal, tout n'est rien ; il n'y a que mort, nuit, dissolution, anéantissement, et chacun y perd jusqu'au nom de cadavre. (R.)

1092. *Tomber par terre*, *Tomber à terre.*

Ces deux expressions ne sont pas aussi indifférentes que l'on croiroit. *Tomber par terre* se dit de ce qui étant déjà à terre, tombe de sa hauteur : et *tomber à terre*, de ce qui, étant élevé au-dessus de terre, tombe de haut.

Un homme, par exemple, qui passe dans une rue, et qui vient à tomber, *tombe par terre*, et non *à terre* ; car il y est déjà : mais un couvreur à qui le pied manque, sur un toit, *tombe à terre*, et non *par terre.*

Un arbre *tombe par terre* ; mais les fruits de l'arbre *tombent à terre.*

« Ils étoient si serrés les uns contre les autres, dit Vaugelas, qu'ils ne pouvoient lancer leurs javelots, et s'ils en lançoient quelques-uns, ils se rencontroient et s'entrechoquoient en l'air ; de sorte que la plupart *tomboient à terre* sans effet. »

« Lors donc que Jésus leur eut dit, c'est moi ; ils furent renversés et *tombèrent par terre.* » *Andry de Boisregard*, Réflexions sur l'usage présent de la langue fr. *Tome II.*

1093. *Tonnerre , Foudre.*

L'usage vulgaire est d'attribuer au *tonnerre* les propriétés et les effets propres de la *foudre* cependant il en est aussi essentiellement distingué que l'*éclair*. Le *tonnerre* fait le bruit , comme l'éclair la lumière : *foudre* exprime la matière, ses propriétés , ses effets. Le *tonnerre* est une explosion terrible qui se fait dans les airs ; il *tonne*, quand la *foudre* éclate. *Foudre* vient de *fo* , feu : la *foudre* est le feu du ciel, ce feu électrique qui éclate et s'éteint en jettant une vive lumière et avec un bruit effrayant.

La *foudre* (*fulmen*) , dit Cicéron , est ce feu qui sort avec violence du sein des nuées , lorsqu'elles s'entrechoquent.

Un corps va vîte comme la *foudre* : un personnage redoutable est craint comme la foudre : un héros , est un *foudre de* guerre.

Ainsi , au figuré, nous conservons à la *foudre* les caractères , qu'au propre , on attribue vulgairement au *tonnerre*. C'est le bruit qui frappe , effraie consterne le peuple ; et c'est le *tonnerre* qu'il redoute , qu'il fait tomber, qu'il voit frapper et détruire. Cette confusion n'a pas lieu au figuré. Nous disons que quelqu'un a une voix de *tonnerre* , pour désigner l'éclat de sa voix ; et qu'un orateur lance les *foudres* de l'éloquence , pour désigner la force , la véhémence et les efforts de son discours. (R.)

1094. *Tors , Tortu , Tordu , Tortué , Tortillé.*

La racine de ces mots est *tor*, mot oriental

et celte qui signifie *tour*, qui va en *tournant* : d'où le celte *torchi*, tourner, tordre, tourmenter ; le latin *torquere* ; le français *tordre*, etc.

L'idée commune de ces mots est d'aller en *tournan*, au lieu d'aller *droit*, ou de prendre, au lieu de la direction naturelle, une direction oblique ou *détournée*. *Tordre* signifie tourner en long et de biais.

On a dit autrefois, il m'a *tors* ou *mors* le bras, pour *tordu* et *mordu*. Quoiqu'il en soit, *tors* est resté comme adjectif ; et l'on dit *fil tors*, *col tors*, *colonne torse*, *sucre tors*, etc.

L'adjectif *tortu* emporte, au contraire, une idée de défaut ou de censure. Un corps est *tortu*, quand, au lieu d'être droit comme il devroit l'être, il est de travers, contrefait, mal *tourné*. Un homme contrefait ou fait de travers, est *tortu*.

Un corps peut être ou naturellement ou accidentiellement *tortu*. Mais il n'y a de *tordu* que ce qu'on a *tordu* de force, ou en changeant, avec effort, sa direction propre et naturelle. Le participe passif suppose l'action de *tordre*, et marque l'effet éprouvé par le sujet.

Comme le participe *tordu* exprime un rapport à l'action de *tordre*, ou à l'évènement de se *tordre*, le participe *tortué* exprime de même un rapport à l'action de *tortuer* et à l'évènement de se *tortuer*. Ce dernier verbe, bon à établir, signifie tourner en divers sens, fausser, courber, rebrousser des corps solides, qui par-

là, se déforment, et qui conservent une direction contraire à leur destination. Vous *tortuez* une aiguille, la pointe d'un compas, une épingle, etc.

Tortillé a également le rapport propre au participe. *Tortiller* signifie *tordre* à plusieurs *tours* plus ou moins serrés; et il se dit proprement des corps flexibles, faciles à plier. On *tortille* des fils, des cheveux, des brins d'osier, de la filasse, du papier, etc.

Je pourrois ajouter à ces mots celui de *tortueux* dérivé de *tortu;* et celui d'*entortillé*, composé de *tortillé.*

Entortillé se dit des choses tournées autour d'une autre, entrelacées avec une autre, ou enveloppées dans une chose *tortillée* ou mêlées d'une manière confuse. (R.)

1095. *Tort*, *Injure.*

Le *tort* regarde particulièrement les biens et la réputation; il ravit ce qui est dû.

L'*injure* regarde proprement les qualités personnelles; elle impute des défauts. Le premier nuit, la seconde offense.

Le zèle imprudent d'un ami fait quelquefois plus de *tort* que la colère d'un ennemi. La plus grande *injure* qu'on puisse faire à un honnête homme, est de se défier de sa probité. (G.)

1096. *Tort*, *Préjudice*, *Dommage*, *Détriment.*

Le *tort* est le contraire du *droit*, de la juste direction, de l'ordre naturel, de la droiture et

de la justice. C'est-là visiblement l'idée première et dominante du terme. *A tort* signifie *injustement.*

Le latin *prœjudicium* signifie, à la lettre, jugement rendu d'avance, anticipé, avant le tems et l'instruction convenable : de *præ*, avant, et *judicium*, jugement.

J'ai déjà dit ailleurs que *dommage*, en latin *damnum*, vient de la racine celtique *dam, tam*, mal, perte. Varron tire le mot *damnum* de *demere*, ôter, soustraire, causer du déchet, opposé, d'*emere*, acquérir.

Le latin *detrimentum* vient de *deterere*, détériorer, user, consumer. Varron dit que *détrimentum* a été formé de *detritu*, à cause que les choses détériorées ont moins de prix.

Le *tort* blesse le droit de celui à qui on le fait. Le *préjudice* nuit aux intérêts de celui à qui on le porte. Le *dommage* cause une perte à celui qui le souffre. Le *détriment* détériore la chose de celui qui le reçoit.

L'action injuste fait par elle-même le *tort.* L'action nuisible cause, par ses suites, le *préjudice.* L'action offensive porte, avec elle, le *dommage.* L'action maligne, en quelque sorte opère par contrecoup ou par des influences, le *détriment.* (R.)

1097. *Toucher, Emouvoir.*

Ces verbes ne se confondent par une synonymie apparente, que quand ils expriment figurément l'action de causer une altération dans l'ame. *Emouvoir* signifie faire

mouvoir, mettre en mouvement ; on *émeut* les humeurs, les sens, les esprits. Racine, *mo*, qui marque le mouvement. L'*émotion* est un *mouvement* d'agitation et de trouble : c'est ainsi que l'ame est *émue*. *Toucher* se prend dans l'acception d'atteindre et de frapper ; et c'est à-peu-près dans ce sens qu'on *touche* l'ame.

L'action de *toucher* fait une impression dans l'ame : l'action d'*émouvoir* lui cause une agitation. L'impression produit l'agitation : ce qui vous *touche*, vous *émeut* ; si vous êtes *ému*, vous avez été *touché*. L'orateur a pour objet d'*émouvoir* ; et il emploie les moyens de *toucher*. Pour *émouvoir* l'ame, il faut la *toucher*, comme il faut *toucher* le corps pour le *mouvoir*.

Ce qui *touche*, excite la sensibilité : ce qui *émeut*, excite une passion. On est *touché* de pitié, de compassion, de repentir, etc. ; on est *ému* de pitié, de peur, de colère, etc. On cherche à vous *toucher*, pour vous attendrir, vous gagner, vous ramener : on vous *émeut*, même sans le chercher, et quelquefois en vous offensant, en vous irritant, en vous causant des mouvemens fâcheux, défavorables. L'action d'*émouvoir* s'étend donc plus loin que celle de *toucher*. On est *ému*, et non pas *touché* de colère. (R.)

1098. *Toucher, Manier.*

On *touche* plus légèrement : on *manie* à plein main.

On *touche* une colonne, sans savoir si

elle est de marbre ou de bois. On *manie* une étoffe, pour connoître si elle a du corps et de la force.

Il y a du danger à *toucher* ce qui est fragile : il n'y en a pas à *manier* ce qui est rude. (G.)

1099. *Toujours*, *Continuellement.*

Ce que l'on fait *toujours* se fait en tout tems et en toute occasion. Ce qu'on fait *continuellement*, se fait sans interruption et sans relâche. Il faut *toujours* préférer son devoir à son plaisir. Il est difficile d'être *continuellement* appliqué au travail. Pour plaire en compagnie, il faut y parler *toujours* bien, mais non pas *continuellement*. (G.)

1100. *Tour*, *Tournure.*

Tournure est aujourd'hui très en usage : on le dit sans cesse ; on l'écrit, et je le trouve si souvent employé, qu'il seroit superflu d'en citer des exemples. L'académie remarque dans son dictionnaire, que ce mot n'est que du style familier ; il m'a paru qu'on ne dédaignoit pas de s'en servir dans le style médiocre.

Tour est un mot vague qui se prend de mille manières : *tournure* est un mot précis qui n'a qu'un sens déterminé. *Tournure* seroit un mot utile et même nécessaire, quand il ne serviroit qu'à éviter les équivoques que la diversité des acceptions de *tour* doit ou peut souvent occasionner. Qu'est-ce qu'un *tour d'esprit* ? C'est ou un *tour* d'adresse, un trait de finesse, ou la *tournure*, la manière

particulière de penser d'une personne. Qu'est-ce qu'un *tour de tête* ou *de main*? C'est ou un geste, un mouvement de la tête, de la main, ou la *tournure*, c'est-à-dire, la conformation, l'habitude particulière de la tête ou de la main. *Tour* est donc souvent équivoque: dites donc *tournure* pour distinguer l'un des deux sens, et tout sera clair; car il faut être clair. (R.)

1101. *Tour*, *Circonférence*, *Circuit*.

J'ai déjà suffisamment expliqué la valeur propre du mot *tour*. *Circonférence*, lat. *circumferentia*, vient du verbe *circum-ferre*, porter autour, en tout sens. *Circuit*, latin *circuitus*, vient de *circum ire*, aller autour, en tournant.

Dans l'acception présente, le *tour* est la ligne qu'on décrit, ou l'espace qu'on parcourt en suivant la direction courbe des parties extérieures d'un corps ou d'une étendue, de manière à revenir au point d'où l'on étoit parti.

La *circonférence* est la ligne courbe décrite ou formée par les parties d'un corps ou de l'espace, les plus éloignées du centre. Le *circuit* est la ligne ou le terme auquel aboutissent et dans lequel se renferment les parties d'un corps ou d'une étendue, en s'éloignant de la ligne droite ou en formant des *tours*, des détours, des retours.

Vous faites le *tour* de votre jardin: des remparts font le *tour* de la ville. Vous ne faites pas la *circonférence* d'un corps: mais le corps a sa *circonférence*; elle est marquée par l'extré-

mité de ses parties, de ses rayons. Vous ne faites pas le *circuit* de la chose : mais la chose fait un *circuit* dans lequel elle se renferme ; ou vous tracez le *circuit* qui doit former en quelque sorte son enceinte. (R.)

1102. *Tout, Chaque.*

Ces deux mots désignent également la totalité des individus de l'espèce exprimée par le nom appellatif avant lequel on les place. Voilà jusqu'où va la synonymie de ces deux articles.

Mais *tout* suppose uniformité dans le détail, et exclut les exceptions et les différences : *chaque* au contraire suppose et indique nécessairement des différences dans le détail.

Tout homme a des passions ; c'est une suite nécessaire de sa nature. *Chaque homme* a sa passion dominante ; c'est une suite nécessaire de la diversité des tempéramens. (B. *Gramm. gén. liv. II. ch. iij art.* 2.)

1103. *Tout, déclinable ; Tout, indéclinable.*

On dit, *ils furent* tout *étonnés*, *elles furent* tout *étonnées ;* et *ils furent* tout *surpris*, *elles furent* toutes *surprises.*

On dit *ces étoffes sont* tout *autres que les premières*, *et ces étoffes sont* toutes *semblables aux premières.*

On dit, *ces philosophes*, tout *éclairés qu'ils sont* ; et *la vertu*, toute *sévère qu'elle est*, etc.

Dans tous ces cas et mille autres semblables, *tout* est tantôt déclinable et adjectif, tantôt indéclinable et adverbe ; et le même sens lui est attribué. (R.)

1104. *Tout, Tout le, Tous les.*

Quoique le mot *tout* désigne toujours une totalité, il la marque cependant diversement selon la manière dont il est construit.

Tout, au singulier et employé sans l'article *le* avant un nom appellatif, est lui-même article universel collectif; il marque la totalité des individus de l'espèce signifiée par le nom, et les fait considérer sous le même aspect, et comme susceptibles du même attribut, sans aucune différence distinctive.

Tout, au singulier, et suivi de l'article indicatif *le* avant un nom appellatif, est alors un adjectif physique qui exprime la totalité non des individus de l'espèce, mais des parties intégrantes qui constituent l'individu.

De-là vient l'énorme différence de ces deux phrases: *Tout homme* est sujet à la mort, et *tout l'homme* est sujet à la mort. La première veut dire qu'il n'y a pas un seul homme qui ne soit sujet à la mort; vérité dont la méditation peut avoir une influence utile sur la conduite des hommes: la seconde signifie, qu'il n'y a aucune partie de l'homme qui ne soit sujette à la mort; erreur dont la croyance pourroit entraîner les plus grands désordres.

Tous, au pluriel, et suivi de *les* avant un nom appellatif, reprend la fonction d'article universel collectif, et marque la totalité des individus de l'espèce sans exception, comme *tout* sans *le* au singulier: voici la différence qu'il y a alors entre les deux nombres.

Tout, au singulier, marque la totalité physique des individus de l'espèce, dans le cas où

l'attribut est en matière nécessaire : et c'est pour cela qu'alors on ne doit pas le joindre à *le*, qui a comme on vient de le dire dans l'article précédent, la même destination ; il y auroit périssologie, puisqu'il y auroit inutilement double indication du même point de vue. *Tous les*, au pluriel marque la totalité physique des individus de l'espèce, dans le cas où l'attribut est en matière contingente. *Les*, on vient de le voir, est alors le signe convenu de la possibilité des exceptions : mais cette possibilité peut exister sans le fait : et pour le marquer quand il est nécessaire, on joint *tous* avec *les*, afin de déclarer formellement exclues les exceptions que *les* pourroit faire soupçonner.

S'il est question, par exemple, d'un détachement de trois cents hommes, que l'on a d'abord crus enlevés avec leurs équipages, il y aura bien de la différence entre dire : *Les soldats* reparurent, mais *les bagages* ne revinrent pas ; et dire, *Tous les soldats* reparurent, mais *tous les bagages* ne revinrent pas.

Par la première phrase, on fait entendre seulement que le gros de la troupe reparut, sans répondre numériquement des trois cents ; et que rien des bagages ne revint, ou du moins qu'il en revint bien peu de choses : par la seconde phrase, on assure sans exception que les trois cents soldats reparurent ; mais on fait entendre qu'il ne revint qu'une partie des bagages. (B. *Grammaire gén.* liv. II. c. *iij* art. 2.)

1105. *Le*, *Tout*.

Le et *Tout*, comme on vient de le dire dans les deux articles précédens, marquent égale-

ment la totalité physique des individus de l'espèce signifiée par le nom appellatif: ils sont donc synonymes à cet égard, et il faut voir quelles sont les différences qui peuvent les distinguer dans l'usage.

Le ne marque la totalité des individus que secondairement et indirectement, parce qu'il désigne primitivement et directement l'espèce. *Tout* marque au contraire primitivement et directement la totalité physique des individus, et ne peut désigner l'espèce que secondairement et indirectement.

Le marque la totalité des individus, parce que l'espèce les comprend tous. *Tous* désigne l'espèce, parce que la totalité des individus la constitue.

Le choix entre ces deux articles doit donc se régler sur la différence des applications que l'on a à faire de la proposition universelle.

Le doit être préféré, si l'on veut établir un principe général, pour en tirer des conséquences également générales. L'*homme* est foible et continuellement exposé à de dangereuses tentations: il a donc un besoin perpétuel de la grace pour ne pas succomber.

Tout est mieux, si l'on veut passer d'un principe général à des conséquences et à des applications particulières. *Tout homme* est foible et continuellement exposé à de dangereuses tentations: par quel privilège particulier prétendez-vous donc n'avoir rien à craindre de celles auxquelles vous vous exposez de gaîté de cœur? (B.)

1106. *Traduction*, *Version.*

On entend également par ces deux mots, la copie qui se fait dans une langue, d'un discours premièrement énoncé dans une autre; comme d'hébreu en grec, de grec en latin, de latin en français, etc. Mais l'usage ordinaire nous indique que ces deux mots diffèrent entr'eux par quelques idées accessoires; puisque l'on emploie l'un en bien des cas où l'on ne pourroit pas se servir de l'autre. On dit, en parlant des saintes écritures, la *version* des Septante, la *version* vulgate; et l'on ne diroit pas de même la *traduction* des Septante, la *traduction* vulgate: on dit au contraire que Vaugelas a fait une excellente *traduction* de Quinte-Curce, et l'on ne pourroit pas dire qu'il en a fait une excellente *version.*

M. l'abbé Girard croit que les *traductions* sont en langue moderne, et les *versions* en langues anciennes: il n'y avoit point d'autre différence. Pour moi, je crois que celle-là même est fausse: puisque l'on trouve par exemple, dans Cicéron, de bonnes *traductions* latines de quelques morceaux de Platon; et que l'on fait faire aux jeunes étudians des *versions* du grec et du latin dans leur langue maternelle.

Il me semble que la *version* est plus littérale; plus attachée aux procédés propres de la langue orientale, et plus asservie dans ses moyens aux vues de la construction analytique; et que la *traduction* est plus occupée du fond des pensées, plus attentive à les présenter sous la forme qui peut leur convenir dans la langue

nouvelle, et plus assujettie dans ses expressions aux tours et aux idiotismes de cette langue.

La *version* littérale trouve ses lumières dans la marche invariable de la construction analytique, qui sert à lui faire remarquer les idiotismes de la langue originale, et à lui en donner l'intelligence, en remplissant ou indiquant le remplissage des vides de l'ellipse, en supprimant ou expliquant les redondances du pléonasme; en ramenant ou rappelant à la rectitude de l'ordre naturel les écarts de la construction usuelle.

La *traduction* ajoute, aux découvertes de la *version* littérale, le tour propre du génie de la langue dans laquelle elle prétend s'expliquer: elle n'emploie les secours analytiques, que comme des moyens qui font entendre la pensée; mais elle doit la rendre, cette pensée, comme on la rendroit dans le second idiome, si on l'avoit conçue de soi-même, sans la puiser dans une langue étrangère.

La *version* ne doit être que fidelle et claire. La *traduction* doit avoir de plus de la facilité, de la convenance, de la correction, et le ton propre à la chose, conformément au génie du nouvel idiome.

L'art de la *traduction* suppose nécessairement celui de la *version*: et c'est pour cela que les premiers essais de *traductions* que l'on fait faire aux enfans, dans les collèges, du grec ou du latin en français, sont très-bien nommés des *versions*.

Dans les *versions* latines, grecques, syriaques, arabes, etc. de l'écriture sainte, les auteurs ont tâché, par respect pour le texte sacré, de le suivre littéralement, et de mettre en quelque sorte l'hébreu même à la portée du vulgaire, sous les simples apparences du latin, du grec, du syriaque, de l'arabe, etc. mais il n'y a point proprement de *traduction*, parceque ce n'étoit pas l'intention des auteurs de rapprocher l'hébraïsme du génie de la langue dans laquelle ils écrivoient.

Nous pourrions donc avoir en français *version* et *traduction* du même texte, selon la manière dont on le rendroit dans notre langue: et en voici la preuve sur le verset dix-neuf du premier chapître de l'évangile selon Saint-Jean.

« Les Juifs lui envoyèrent de Jérusalem des prêtres et des Lévites, afin qu'ils l'intérrogeassent, Qui es-tu? » Voila la *version* où l'hébraïsme pur se montre d'une manière évidente dans cette interrogation directe.

Adaptons le tour de notre langue à la même pensée, et disons: « Des Juifs lui envoyèrent de Jérusalem des prêtres et des lévites, pour savoir de lui qui il étoit »: et nous aurons une *traduction*. (B. *Encycl.* XVI. 510.)

1107 *Train*, *Equipage*.

Le *train* regarde la suite; et l'*équipage*, le service.

On dit: un grand *train*, et un bel *équipage*.

Il n'appartient qu'aux princes d'avoir des

trains nombreux ; et de superbes *équipages*. (G.)

1108. *Traîner*, *Entraîner*.

Ces mots paroissent être quelquefois employés indifféremment ; ou du moins la différence n'en est pas toujours remarquée. On dit que le guet *traîne* ou *entraîne* un homme en prison; qu'une rivière *traîne* ou *entraîne* beaucoup de sable ; que la guerre *traîne* ou *entraîne* de grands maux, etc. *Entraîner*, c'est *traîner en*, *dans*, *en* ou *avec soi*, dans un lieu ou un nouvel état, malgré l'opposition et la résistance de la chose.

Traîner, c'est tirer après soi ; *entraîner* ; *traîner* avec soi, comme l'observe l'académie. On *traîne* à sa suite ; on *entraîne* dans son cours.

La guerre *entraîne* avec elle des maux sans nombre, et *traîne* après elle des maux sans fin.

Des chevaux *traînent* un char, et souvent le char *entraîne* les chevaux dans une pente rapide. (R.)

1109. *Traite*, *Trajet*, *Trotte*.

La *traite* est proprement l'étendue de l'espace ou du chemin qu'il y a d'un lieu à un autre, ou entre l'un et l'autre : le *trajet* est le passage qu'il faut traverser ou franchir pour aller d'un lieu à un autre.

La *traite* vous mène à un lieu, il faut en parcourir la longueur pour arriver au terme. Le *trajet* vous sépare d'un lieu ; il faut aller par-delà pour parvenir au terme.

On dit proprement *traite* en parlant de la terre; et *trajet* en parlant des eaux. On dit le *trajet* et non la *traite* de Calais à Douvrès. Les eaux coupent le chemin, il faut les passer, les *traverser;* c'est un *trajet*: les chemins de terre sont continus, il faut les suivre; c'est une *traite.*

La *traite* est plus ou moins longue: on dit *une longue traite; une grande traite, une forte traïte.* Le *trajet* peut être fort court: on dit le *trajet de la rivière*, *le trajet d'un fossé*, le *trajet de la rue*, et autre petit passage à traverser.

On dit populairement *trotte* dans le sens de *trajet.* Elle est en petit ce que la *traite* est en grand. La *trotte* regarde particulièrement les gens à pied qui sont obligés de *trotter*, c'est-à-dire de marcher beaucoup à pied. (R.)

IIIO. *Traité, Marché.*

Traité vient du latin *tractare*, fréquentatif de *trahere*, et qui signifie avoir entre les mains, manier, tourner et retourner, examiner avec soin, travailler sur, etc. On appelle *traité* un discours, un ouvrage sur une matière, *traité de morale*; l'arrangement, la convention qui résulte d'une négociation, *traité de paix*, une sorte de *marché* que l'on conclut.

Marché vient *de mar, marc*, marchandise. Ce mot désigne un lieu public pour la vente des marchandises, des denrées; le jour, le tems de la vente; les conditions de

la

la vente. Il y a divers *marchés* dans de grandes villes ; il y a *marché*, dans tel bourg, quand on achète, on fait son *marché*, sa convention.

Selon l'académie, le *traité* est une convention, un accommodement sur des affaires d'importance, sur un *marché considérable*. Le *marché* est le prix de la chose qu'on achète, avec des conventions, des conditions.

Le roi fait des *traités* avec des financiers ; pour une levée de droits, pour la fourniture des vivres aux troupes, etc.

L'idée propre et dominante du *traité* est celle de fixer les conventions et d'établir les stipulations respectives des parties. L'idée propre et dominante du *marché* est celle de s'accorder sur le prix des choses, et de faire un échange de valeurs ou de services.

On négocie pour faire un *traité* ; il y a des intérêts considérables à régler. On marchande pour faire un *marché* ; il s'agit d'obtenir un bon prix. (R.)

1111. *Tranchant, Décisif, Péremptoire.*

On dit des raisons, des argumens, des moyens *tranchans, décisifs, péremptoires.*

Tranchant, qui *tranche*, coupe, sépare en coupant, taille, divise en long ou en travers. Tout le monde connoît l'effet d'un instrument *tranchant.*

Décisif, qui *décide*, juge, résout. Du latin *cœdo*, *cido*, dans ses composés, couper ;

tailler, diviser, tuer : *decidere*, coûper ou retrancher, *décider*. L'idée primitive de *décider* semble donc rentrer dans celle de *trancher*. Mais nous disons *trancher* dans le sens propre et physique; et dès-lors il conserve son énergie naturelle : nous ne disons *décider* qu'au figuré; et il n'a plus qu'un sens analogue à la qualité des objets auxquels il s'applique.

Péremptoire est ce qui met fin aux débats entre les plaideurs, et ne permet plus à un adversaire de tergiverser. Dans le style dogmatique, c'est ce contre quoi il n'y a rien à alléguer, ce qui est sans réplique.

Le mot *tranchant* marque particulièrement ici l'efficacité du moyen et la promptitude de l'effet qu'il produit. *Décisif* annonce la discussion et le moyen qui est propre pour la terminer. *Péremptoire* indique l'opposition et un moyen qui doit le faire cesser.

Ce qui lève les difficultés et applanit les obstacles tout d'un coup, est *tranchant*. Ce qui ne laisse plus de doute et entraîne le jugement, est *décisif*. Ce qui ne souffre plus d'opposition et interdit la réplique, est *péremptoire*. (R.)

1112. *Tranquillité, Paix, Calme.*

Ces mots, soit qu'on les applique à l'ame, à la république, ou à quelque société particulière, expriment également une situation exempte de trouble et d'agitation : mais celui de *tranquillité* ne regarde précisément que la situation en elle-même, et dans le temps

présent, indépendamment de cette relation : celui de *paix* regarde cette situation par rapport aux dehors, et aux ennemis qui pourroient y causer de l'altération : celui de *calme* la regarde par rapport à l'événement, soit passé, soit futur ; en sorte qu'il la désigne comme succédant à une situation agitée, ou comme la précédant.

On a la *tranquillité* en soi-même, la *paix*, avec les autres, et le *calme* après l'agitation.

Les gens inquiets n'ont point de *tranquillité* dans leur domestique. Les querelleurs ne sont guère en paix avec leurs voisins. Plus la passion a été orageuse, plus on goûte le *calme*.

Pour conserver la *tranquillité* de l'Etat, il faut faire valoir l'autorité, sans abuser du pouvoir. Pour maintenir la *paix*, il faut être en état de faire la guerre. Ce n'est pas toujours en mollissant qu'on rétablit le *calme* chez un peuple mutiné. (G.)

1113. *Transcrire*, *Copier*.

Transcrire signifie écrire une seconde fois, transporter sur un autre papier, porter d'un livre dans un autre. *Copier*, c'est, à la lettre, multiplier la chose, en tirer un double ou des doubles, former des exemplaires pour multiplier la chose, l'avoir en abondance, *copia*.

Vous *transcrivez*, pour mettre au net, en forme, en règle, en état, dans un endroit

convenable. Vous *copiez* pour multiplier, distribuer, répandre, conserver.

Un marchand *transcrira*, chaque jour, la feuille de ses ventes et de ses achats, sur ses livres de compte, pour être en règle.

Il est superflu d'observer que *transcrire* ne se dit qu'à l'égard de l'*écriture* et qu'on *copie* des tableaux, des dessins, des manières, des actions, des personnes, tout ce qui s'*imite*. (R.)

1114. *Transes*, *Angoisses*.

Transe est formé, comme *transi*, de *trans*, à travers, par-delà, et de *ire*, *eo*, aller; et il exprime l'idée de percer, pénétrer, saisir, etc. La *transe* est l'effet qu'une grande peur produit sur l'esprit, comme le grand froid sur le corps : on est *transi* de peur, comme on l'est de froid, lorsque la peur nous saisit de manière à nous faire trembler, à émousser nos sens, à éteindre notre activité, à nous glacer.

Angoisses, autrefois *angustie*, comme on le voit dans Rabelais, le latin *angustiæ*, qui porte l'idée de *courber*, *recourber*, *serrer*, *étrangler*, *étouffer* : on disoit autrefois *anger* pour embarrasser, gêner, incommoder, comme les Latins *angere*; les angoisses, désignent un état de peine, de douleur pressante, de détresse, d'*anxiété*, causé par des embarras, des difficultés, la nécessité. Voltaire, dans son commentaire sur Corneille, se plaint avec raison que l'on néglige un mot si expressif. (R.)

1115. *Travail*, *Labeur.*

Ces termes ne se distinguent, dans l'usage ordinaire, que par les différens degrés de peine que donne un ouvrage. Le *travail* est une application soigneuse; le *labeur* est un *travail* pénible. Le *travail* occupe nos forces; le *labeur* exige des efforts soutenus.

Le *labeur* est proprement un *travail*, un exercice de la main et du corps : un art mécanique fait un *labeur*.

L'homme est né pour le *travail* : le malheureux est condamné au *labeur*. Travaille ou péris; voilà l'ordre de la nature : travaille et péris, voilà le vœu de l'injustice humaine. (R.)

1116. *A Travers*, *Au Travers.*

Au travers, dit Vaugelas, est le meilleur et le plus usité. Quant à son usage, il paroît sur-tout bien établi dans les lettres familières de ce temps-là. C'est ainsi que parle madame de Sévigné. *Guitaut trouva que sa mère avoit passé* au travers *de la flamme* : *Vatel se passa son épée* au travers *du cœur* : *la Rochefoucauld est accablé de douleur* au travers *de cela*, il m'a prié de *vous dire mille tendresses* : *M. l'Archevêque de Rheims passoit* au travers *de Nanterre*; *tra*, *tra*, *tra*. *Travers* exprime l'étendue en un sens, et ce qui passe par le milieu de la chose.

L'académie estime qu'il y a peut-être plus de force à dire *à travers les vignes*, pour marquer une action prompte. Je le crois, lors-

qu'on supprime l'article, et qu'on dit, *à travers champs*, *à travers choux* : la rapidité du discours peint alors la rapidité de la marche. (R.)

1117. *Trébucher*, *Broncher*.

Ces mots désignent l'accident de faire un faux pas. C'est en ce sens que *trébucher* est synonyme de *broncher*, qui ne se dit que des animaux, au lieu que *trébucher* se dit des choses, mais alors il signifie *tomber*.

On *trébuche*, lorsqu'on perd l'équilibre et qu'on va tomber.

On *bronche*, lorqu'on fait un faux pas, qu'on cesse d'aller droit et ferme, pour avoir *chopé*, heurté contre un corps pointu ou éminent.

Celui qui n'a pas le pied ferme est sujet à *trébucher* ; celui qui marche dans un mauvais chemin est sujet à *broncher*. Il ne faut qu'un petit caillou pour vous faire *broncher* : si vous perdez l'équilibre, vous *trebuchez*. On peut *broncher* et se redresser tout de suite : si l'on ne tombe pas en *trébuchant*, du moins on chancelle. (R.)

1118. *Très*, *Fort*, *Bien*.

On se sert assez indistinctement de l'un et de l'autre de ces trois mots, pour marquer ce que les grammairiens nomment SUPERLATIF, c'est-à-dire, le plus haut dégré ; par exemple, on dit dans le même sens, *très*-sage ; *fort*-sage, *bien* sage. Il me paroît cependant qu'il y a entre eux quelque petite différence : en ce

que le mot *très* marque précisément et clairement ce superlatif, sans mélange d'autre idée, ni d'aucun sentiment ; que le mot de *fort* le marque peut-être moins précisément, mais qu'il ajoute une espèce d'affirmation ; et que le mot de *bien* exprime de plus un sentiment d'admiration. Ainsi l'on dit, dieu est *très*-juste; les hommes sont *fort*-mauvais ; la providence est *bien* grande.

Outre cette différence, il y en a une autre plus sensible, ce me semble. C'est que *très* ne convient que dans le sens naturel et littéral, car lorsqu'on dit d'un homme, qu'il est *très*-sage, cela veut dire qu'il l'est véritablement. Au lieu que *fort* et *bien* peuvent quelquefois être employés dans un sens ironique : avec cette différence, que *fort* convient mieux lorsque l'ironie fait entendre qu'on pèche par défaut; et que *bien* est plus d'usage, lorsque l'ironie fait entendre qu'on pèche par excès.

On diroit donc en raillant : c'est être *fort* sage que de quitter ce qu'on a pour courir après ce qu'on ne sauroit avoir ; et c'est être *bien* patient, que de souffrir des coups de bâton sans en rendre. (G.)

1119. *Tromper*, *Décevoir*, *Abuser*.

Tromper, c'est induire malicieusement dans l'erreur ou le faux ; *décevoir*, y engager par des moyens séduisans ou spécieux ; *abuser*, y plonger par un abus odieux de ses forces et de la foiblesse d'autrui.

On vous *trompe* en vous donnant pour vrai

ce qui est faux, pour bon ce qui est mauvais; et que vous serez *trompé* tant que vous ne serez pas en garde contre les personnes, et que vous ne voudrez pas connoître la valeur des choses. On vous *déçoit* en flattant vos goûts et en connivant à vos idées; et vous serez *déçu*, tant que vous croirez facilement ce qu'il vous plaît, et que légèrement vous vous attacherez à ce qui vous rit. On vous *abuse* en captivant votre esprit et vous livrant à la séduction; vous serez *abusé*, tant que vous n'apprendrez pas à douter et à craindre, et que vous vous abandonnerez vous-même sans savoir vous défendre.

On *trompe* tout le monde, et même beaucoup plus habile que soi: on *déçoit* les gens qui s'en rapportent aux apparences, qui voyent facilement en beau, qui aiment à se flatter, qui abondent dans leur sens: on *abuse* les personnes faibles, crédules, vives, qui ne soupçonnent pas qu'on veuille les tromper, qui ne voudront pas croire qu'on les a trompés, qui se persuadent sans raison ce qu'on leur dit, qui se passionnent pour l'objet qu'on leur présente, les jeunes gens, le peuple, etc. (R.)

1120. *Troupe, Bande, Compagnie.*

Plusieurs personnes jointes pour aller ensemble, font la *troupe*. Plusieurs personnes séparées des autres pour se suivre, et ne se point quitter, font la *bande*. Plusieurs personnes réunies par l'occupation, l'emploi ou l'intérêt, font la *compagnie*.

On dit, une *troupe* de comédiens, une

bande de violons, et la *compagnie* des Indes.

Il n'est pas honnête de se séparer de sa *troupe* pour faire *bande* à part, et il faut toujours prendre l'intérêt de la *compagnie* où l'on se trouve engagé. (G.)

M. Beauzée, observe, avec raison, que ces termes s'appliquent aussi aux animaux : on dit des *troupes* d'oies, d'insectes, des *bandes* d'étourneaux, des *compagnies* de perdrix. La *troupe* est nombreuse : la *bande* va par détachement, et à la file : la *compagnie* vit ensemble et forme une sorte de famille. Les étourneaux ne paroissent guère qu'en *troupes ;* et ils volent par *bandes* séparées.

Nous appelons *troupes* les gens de guerre en général. On dit des *bandes Prétoriennes*, les *vieilles bandes* ; espèce particulière de *troupes* qu'il s'agit de distinguer. Il y a dans les régimens, des *compagnies*, divisions particulièrement destinées à agir ensemble sous un chef particulier. (R.)

1121. *Trouver, Rencontrer.*

Nous *trouvons* les choses inconnues ou celles que nous cherchons. Nous *rencontrons* les choses qui sont en notre chemin, ou qui se présentent à nous, et que nous ne cherchons point.

Les plus infortunés *trouvent* toujours quelque ressource dans leur disgrace. Les gens qui se lient aisément avec tout le monde, sont sujets à *rencontrer* mauvaise compagnie. (R).

1122. *Tumultueux, Tumultuaire.*

Tumultu-eux, à la lettre, qui est plein de tumulte : *tumultu-aire*, qui a rapport au tumulte. *Tumultueux* a deux sens, 1.° qui excite beaucoup de tumulte ; 2.° qui se fait avec beaucoup de tumulte. *Tumultuaire* signifie seulement qui est fait dans le tumulte, comme en tumulte, avec précipitation, en grande hâte, sans ordre, contre les formes.

Les assemblées du peuples sont *tumultueuses*, et il prend des résolutions *tumultuaires*.

Nous appelons *tumultueux*, au propre et au figuré, de grands mouvemens irréguliers, incertains, désordonnés. Les Romains appeloient *tumultuaires*, des soldats, des armées, des chefs levés ou élus à la hâte, sur-le-champ, sans choix : ils disoient même dans le même esprit, un discours, une harangue *tumultuaire*.

Il y a des gens qui, à leurs mouvemens *tumultueux*, paroissent toujours pressés de soins ; et ils n'ont rien à faire. Il y en a qui sont si long-temps à délibérer de sang-froid sur ce qu'ils ont à faire, qu'ils finissent par se déterminer *tumultuairement*. (R.)

1123. *Tuyau, Tube.*

Ces mots sont synonymes, en ce qu'on désigne par l'un et par l'autre un cylindre creux en dedans, qui sert à donner passage à l'air ou à tout autre fluide.

Ce qui les distingue, c'est-que le premier

se dit des cylindres préparés par la nature pour l'économie animale, ou par l'art pour le service de la société, et le second ne se dit guère que de ceux dont on se sert pour faire des observations et des expériences en physique, en astronomie, en anatomie.

Ainsi l'on appelle *tuyaux*, les tiges cylindriques des plumes des oiseaux; celles du blé, du chanvre, et des autres plantes qui ont la tige creuse; les canaux cylindriques de fer, de plomb, de bois, de terre cuite, ou autre matière que l'on emploie à la conduite des eaux, des immondices, de la fumée, etc. ceux d'étain ou de fer blanc qui servent à la construction des orgues, des serinettes etc.

Mais on appelle *tubes*, les *tuyaux* dont on construit les thermomètres, les baromètres, et autres qui servent aux expériences sur l'air et les autres fluides; ceux des lunettes à longue vue, des télescopes, etc. (B.)

Tube est un terme de science: *tuyau* est de l'usage ordinaire. Le physicien et l'astronome se servent de *tubes*: nous employons différentes sortes de *tuyaux* pour conduire les liquides. Le géomètre et le physicien considérent les propriétés du *tube*; nous considérons l'utilité du *tuyau*. L'ingénieur en instrumens de physique et de mathématiques fait des *tubes*: l'ouvrier en plomb, en fer, en maçonnerie, fait des *tuyaux*. (R.)

1124. *Type*, *Modèle*.

Type est un mot grec qui signifie proprement trace, vestige, empreinte, et par une

conséquence naturelle, figure, forme, image.

Les Latins firent *modus*, mesure, règles, fin, façon, manière, etc.; de-là, *modèle*, ce sur quoi on doit se régler, la façon propre qui convient aux choses, l'objet qu'il s'agit d'imiter: *modèle* de sculpture, de peinture, d'écriture.

Le *type* porte l'empreinte de l'objet : le *modèle* en donne la règle. Le *type* vous représente ce que les objets sont aux yeux, le *modèle* vous montre ce que les objets doivent être. Le *type* est fidèle, il est tel que la chose, le *modèle* est bon; il faut faire la chose d'après lui.

Vous tirerez des espèces de copie du *type* par impression; vous en ferez le *modèle* par imitation. L'imprimeur ou le typographe travaille sur des *types* : le sculpteur comme le peintre, travaille d'après des *modèles*. (R.)

U.

1125 *Uni*, *Plain*.

Ce qui est *uni* n'est pas raboteux. Ce qui est *plain* n'a ni enfoncement, ni élévation.

Le marbre le plus *uni* est le plus beau. Un pays où il n'y a ni montagnes, ni vallée, est un pays *plain*. (G.)

1126. *Union*, *Jonction*.

L'*union* regarde particulièrement deux dif-

férentes choses qui se trouvent bien ensemble. La *jonction* regarde proprement deux choses qui se rapprochent l'une auprès de l'autre. Le mot d'*union* enferme une idée d'accord ou de convenance. Celui de *jonction* semble supposer une marche ou quelque mouvement. On dit l'*union* des couleurs, et la *jonction* des armées, l'*union* de deux voisins, et la *jonction* de deux rivières. Ce qui n'est pas uni est divisé. Ce qui n'est pas joint est séparé: On s'*unit* pour former des corps de société. On se *joint* pour se rassembler et n'être pas seuls.

Union s'emploie souvent au figuré; mais on ne se sert de *jonction* que dans le sens littéral. L'*union* soutient les familles et fait la puissance des états; la *jonction* des ruisseaux forme les grands fleuves. (G.)

1127. *Unique, Seul.*

Une chose est *unique*, lorsqu'il n'y en a point d'autre de la même espèce. Elle est *seule*, lorsqu'elle n'est pas accompagnée.

Un enfant qui n'a ni frère ni sœur est *unique*. Un homme abandonné de tout le monde reste *seul*.

Rien n'est plus rare que ce qui est *unique*. Rien n'est plus ennuyant que d'être toujours *seul*. (G.)

1128. *Usage, Coutume.*

L'*usage* semble être plus universel. La *coutume* paroît être plus ancienne. Ce que la

plus grande partie des gens pratiquent est en *usage*. Ce qui s'est pratiqué depuis long-tems est une *coutume*.

L'*usage* s'introduit et s'étend. La *coutume* s'établit, et acquiert de l'autorité. Le premier fait la mode. La seconde forme l'habitude. L'un et l'autre sont des espèces de lois, entièrement indépendantes de la raison dans ce qui regarde l'extérieur de la conduite.

Il est quelquefois plus à propos de se conformer à un mauvais *usage*, que de se distinguer même par quelque chose de bon. Bien des gens suivent la *coutume* dans la façon de penser comme dans le cérémonial ; ils ne s'en tiennent qu'à ce que leurs mères et leurs nourrices ont pensé avant eux. (G.)

1129. *User, se Servir, Employer.*

User exprime l'action de faire *usage* d'une chose, selon le droit ou la liberté qu'on a d'en disposer à son gré et à son avantage. *Se servir* exprime l'action de tirer un *service* d'une chose, selon le pouvoir et les moyens qu'on a de s'en aider dans l'occasion donnée. *Employer* exprime l'action de faire une *application* particulière d'une chose : selon les propriétés qu'elle a, et le pouvoir que vous avez d'en régler la destination.

On *use* de la chose, de son droit, de ses facultés à sa fantaisie : on en *use* bien ou mal, selon qu'on en fait un emploi bon ou mauvais. On *se sert* d'un agent, d'un instrument, d'un moyen comme on le peut, comme on le sait : on *s'en sert* bien ou mal,

selon le talent ou l'habileté que l'on a, la manière dont on s'y prend, le rapport qu'a le moyen avec la fin. On *emploie* les choses, les personnes, ses moyens, ses ressources, comme on le juge convenable, eu égard à l'objet qu'il s'agit de remplir : on les *emploie* bien ou mal, selon qu'ils sont propres ou non à faire une fonction déterminée, à produire l'effet que l'on desire. (R.)

1130. *Usurper, Envahir, s'Emparer.*

Usurper, c'est prendre injustement une chose à son légitime maître par voie d'autorité et de puissance : il se dit également des biens, des droits, et du pouvoir. *Envahir*, c'est prendre tout d'un coup par voie de fait quelque pays ou quelque canton, sans prévenir par aucun acte d'hostilité. *S'emparer*, c'est précisément se rendre maître d'une chose, en prévenant les concurrens, et tous ceux qui peuvent y prétendre avec plus de droit.

Il me semble aussi que le mot d'*usurper*, renferme quelquefois une idée de trahison ; que celui d'*envahir* fait entendre qu'il y a du mauvais procédé ; que celui de *s'emparer* emporte une idée d'adresse et de diligence.

On n'*usurpe* point la couronne, lorsqu'on la reçoit des mains de la nation. Prendre des provinces après que la guerre est déclarée, c'est en faire la conquête, et non les *envahir*. Il n'y a point d'injustice à s'*emparer* des choses qui nous appartiennent, quoique nos droits et nos prétentions soient contestés. (G.)

1131. *Utilité, Profit, Avantage.*

L'*utilité* naît du service qu'on tire des choses. Le profit naît du gain qu'elles produisent. L'*avantage* naît de l'honneur ou de la commodité qu'on y trouve.

Un meuble a son *utilité*. Une terre apporte du *profit*. Une grande maison a son *avantage*.

Les richesses ne sont d'aucune *utilité*, quand on n'en fait point usage. Les *profits* sont plus grands dans les finances, et plus fréquents dans le commerce. L'argent donne beaucoup d'*avantage* dans les affaires, il en facilite le succès.

Je souhaite que cet ouvrage soit *utile* au lecteur; qu'il fasse le *profit* du libraire; et qu'il me procure l'*avantage* de l'estime publique. (G.)

V.

1132. *Vacances, Vacations.*

Ces deux noms pluriels marquent le tems auquel cessent les exercices publics; ce qui les distingue c'est la différence des exercices et celle de leur distinction.

Vacances se dit de la cessation des études publiques dans les écoles et dans les colléges. *Vacations*, de la cessation des séances des gens de justice.

Le tems des *vacances* semble plus particulièrement destiné au plaisir; c'est un relâche accordé au travail, afin de reprendre de nouvelles forces; le tems des *vacations* semble plus spécialement destiné aux besoins personnels des gens de justice; c'est une interruption des affaires publiques, accordée aux gens de loi, afin qu'ils puissent s'occuper des leurs. Les écoliers perdent le tems durant les *vacances*; les avocats étudient durant les *vacations*. On ne doit pas dire *vacations* en parlant des études, parce que ce n'est qu'une suspension accordée au plaisir. Mais on peut dire *vacances* en parlant des séances des gens de justice; parceque ce tems étant abandonné à leur disposition, ils peuvent à leur gré, l'employer à leurs affaires personnelles ou à leur récréation: dans le premier cas, ils sont en *vacations*; dans le second cas ils sont en *vacances*. (B.)

1133. *Vacarmes*, *Tumultes*.

Vacarme emporte par sa valeur l'idée d'un plus grand bruit, et *tumulte*, celle d'un plus grand désordre.

Une seule personne fait quelquefois du *vacarme*: mais le *tumulte* suppose toujours qu'il y a un grand nombre de gens.

Les maisons de débauches sont sujettes aux *vacarmes*. Il arrive souvent du *tumulte* dans les villes mal policées.

Vacarme ne se dit qu'au propre; *tumulte* se dit au figuré, du trouble, et de l'agitation de l'ame. On tient mal une résolution qu'on a

prise dans le *tumulte* des passions. (*Encycl.* XVI. 790).

1134. *Vaillant*, *et Vaillance*, *Valeureux et Valeur.*

La racine *val* désigne la force et les idées analogues à la force telles que le pouvoir, l'efficacité. En latin et en français, ce mot désigne particulièrement le prix, l'estimation, ce qu'une chose *vaut*. Nous avons tiré *valeur* et *vaillance* vertu qui consiste à combattre avec beaucoup de courage ; soit en attaquant, soit en se défendant ; comme si c'étoit-là le mérite distinctif de l'*homme*, ce qui le fait plus *valoir* ; et en effet c'est par la *force* qu'il est distingué.

Le *vaillant* a de la *vaillance*, et le *valeureux* de la *valeur*. La *vaillance* est la vertu ou la force courageuse qui règne dans le cœur, et qui constitue l'homme essentiellement *vaillant* ; la valeur est cette vertu qui se déploye avec éclat dans l'occasion de s'exercer, et qui rend l'homme *valeureux* dans les combats.

La *vaillance* annonce la grandeur du courage, et la *valeur*, la grandeur des exploits. La *vaillance* ordonne, et la valeur exécute. La *vaillance* est à la *valeur*, ce que la *puissance* est au *pouvoir*. Le héros a une haute *vaillance* et fait des prodiges de *valeur*.

Il faut que l'officier soit *vaillant*, et le soldat *valeureux*. Le *vaillant* capitaine sera *valeureux* quand il faudra l'être ; car la prudence est

de s'abandonner au courage, lorsqu'elle n'est pas de le contenir. (R.)

1135. *Vaincre*, *Surmonter.*

Vaincre suppose un combat contre un ennemi qu'on attaque, et qui se défend. *Surmonter* suppose seulement des efforts contre quelque obstacle qu'on rencontre et qui fait de la résistance.

On a *vaincu* ses ennemis, quand on les a si bien battus qu'ils sont hors d'état de nuire. On a *surmonté* ses adversaires, quand on est venu à bout de ses desseins, malgré leur opposition.

Il faut du courage et de la valeur pour *vaincre*, de la patience et de la force pour *surmonter.*

On se sert du mot *vaincre* à l'égard des passions; et de celui de *surmonter* pour les difficultés.

De toutes les passions, l'avarice est la plus difficile à *vaincre*; parce qu'on ne trouve point de secours contre elle, ni dans l'âge, ni dans la foiblesse du tempéramment, comme on en trouve contre les autres; et que d'ailleurs, étant plus resserrée qu'entreprenante, les choses extérieures ne lui opposent aucune difficulté à *surmonter.* (G.)

1136. *Vaincu*, *Battu*, *Défait.*

Ces termes s'appliquent en général à une armée qui a eu du dessous dans une action: voici les nuances qui les distinguent. Une armée est *vaincue* quand elle perd le champ

de bataille ; elle est *battue* quand elle le perd avec un échec considérable, c'est-à-dire, en laissant beaucoup de morts et de prisonniers ; elle est *défaite* : lorsque cet échec va au point que l'armée est dissipée, ou tellement affoiblie, qu'elle ne puisse plus tenir la campagne.

On a dit de plusieurs généraux, qu'ils avoient été *vaincus* sans avoir été *défaits*, parce que le lendemain de la perte d'une bataille, ils étoient en état d'en donner une nouvelle.

On peut aussi observer que les mots *vaincu* et *défait* ne s'appliquent qu'à des armées ou à de grands corps : aussi on ne dit point d'un détachement, qu'il a été *défait* ou *vaincu* ; on dit qu'il a été *battu*. (*Encyc.* IV. 731.)

1137. *Vainement*, *En vain*,

« On a travaillé *vainement*, dit l'abbé Girard, lorsqu'on n'est pas récompensé de son travail ou qu'il n'est pas agréé : on a travaillé *en vain*, lorsqu'on n'est pas venu à bout de ce qu'on vouloit faire.

Je crois qu'on a travaillé *vainement*, quand on l'a fait sans *succès* ; et *en vain* quand on l'a fait sans *fruit*. L'*ouvrage* est manqué dans le premier cas ; et l'*objet* est manqué dans le second. Si je ne puis pas venir à bout de ma besogne, je travaille *vainement*, c'est-à-dire, d'*une manière vaine*, et je ne la fais pas : si ma besogne faite n'a pas l'effet que j'en atten-

dois, j'ai travaillé *en vain*, c'est-à-dire, que je n'ai fait qu'une chose inutile. (R.)

1138. *Valet, Laquais.*

Le mot de *valet* a un sens général qu'on applique à tous ceux qui servent. Celui de *laquais* a un sens particulier, qui ne convient qu'à une sorte de domestique. Le premier désigne proprement un homme de service et le second un homme de suite. L'un emporte une idée d'utilité, l'autre une idée d'ostentation : voilà pourquoi il est plus honorable d'avoir un *laquais* que d'avoir un *valet*; et qu'on dit que le *laquais* ne déroge point à sa noblesse, au lieu que le *valet*-de-chambre y déroge, quoique la qualité et l'office de celui-ci soient au-dessus de l'autre.

Les princes et les gens de basse condition n'ont point de *laquais* : mais les premiers ont des *valets* de pied, qui en font la fonction et qui en portoient même autrefois le nom ; et les seconds ont des *valets* de labeur. (G.)

1139. *Valétudinaire, Maladif, Infirme, Cacochyme.*

Le *valétudinaire*, du latin *valetudo*, bonne ou mauvaise santé, flotte, en quelque sorte, entre la bonne et mauvsise santé, de l'une à l'autre.

Maladif, qui a un principe particulier et actif de *maladie* et qui en éprouve souvent les effets.

Infirme, non foible, foible, qui ne se *porte*

pas d'une manière assurée, qui se soutient mal : *infirme* ne s'applique proprement qu'aux corps qui sont mal constitués, qui n'ont pas la vigueur convenable, et particulièrement la jouissance ou la liberté de quelque fonction.

Cacochyme, mot grec formé de *cacos*, mauvais, et de *chymos*, suc, humeur. La réplétion et la dépravation des humeurs font le *cacochyme*. (R.)

Ainsi le *valétudinaire* est d'une santé chancelante : le *maladif* est sujet à être malade : l'*infirme* est affligé de quelque dérangement d'organes : le *cacochyme* est plein de mauvaises humeurs.

1140. *Valeur, Courage.*

Le *valeureux* peut manquer de *courage*, le *couragenx* est toujours maître d'avoir de la *valeur*.

La *valeur* sert an guerrier qui va combattre; le *courage*, à tous les êtres qui, jouissant de l'existence, sont sujets à toutes les calamités qui l'accompagnent.

Que vous serviroit la *valeur*, amant que l'on a trahi, père éploré que le sort prive d'un fils, père plus à plaindre dont le fils n'est pas vertueux ? O fils désolé, qui allez être sans père et sans mère, ami dont l'ami craint la vérité ; ô vieillards qui allez mourir ; infortunés, c'est du *conrage* que vous avez besoin.

Contre les passions, que peut la *valeur* sans

courage? Elle est leur esclave, et le *courage* est leur maître.

La *valeur* outragée se vange avec l'éclat, tandis que le *courage* pardonne en silence.

La *valeur* brave les horreurs de la mort, le *courage*, plus grand, brave la mort et la vie. (*Encycl.* XVI. 820.)

1141. *Valeur, Prix.*

Le mérite des choses en elles-mêmes, en fait la *valeur*; et l'estimation en fait le *prix*.

La *valeur* est la règle du *prix*; mais une règle assez incertaine, et qu'on ne suit pas toujours.

De deux choses, celle qui est d'une plus grande *valeur* vaut mieux; et celle qui est d'un plus grand *prix*, vaut plus.

Il semble que le mot de *prix* suppose quelque rapport à l'achat ou à la vente; ce qui ne se trouve pas dans le mot de *valeur*. Ainsi l'on dit, que ce n'est pas être connoisseur, que de ne juger de la *valeur* des choses que par le *prix* qu'elles coutent. (G.)

1142. *Vallée, Vallon.*

Vallée semble signifier un espace plus étendu. *Vallon* semble en marquer un plus resserré.

Les poëtes ont rendu le mot de *vallon* plus usité; parce qu'ils ont ajouté, à la force de ce mot, une idée de quelque chose d'agréable ou de champêtre; et que celui de *vallée* n'a

retenu que l'idée d'un lieu bas, et situé entre d'autres lieux plus élevés.

On dit la *vallée* de Josaphat, où le vulgaire pense que se doit faire le jugement universel; et l'on dit, le sacré *vallon*, où la fable établit une demeure des Muses. (G.)

1143. *Vanter, Louer.*

On *vante* une personne pour lui procurer l'estime des autres, ou pour lui donner de la réputation. On la *loue* pour témoigner l'estime qu'on fait d'elle, ou pour lui applaudir.

Vanter, c'est dire beaucoup de bien des gens, et leur attribuer de grandes qualités, soit qu'ils les aient, ou qu'ils ne les aient pas. *Louer*, c'est approuver avec une sorte d'admiration ce qu'ils ont dit ou ce qu'ils ont fait, soit que cela le mérite ou ne le mérite pas.

On *vante* les forces d'un homme : on *loue* sa conduite. Le mot *vanter* suppose que la personne dont on parle est différente de celle à qui la parole s'adresse : ce que le mot de *louer* ne suppose point.

Les charlatans ne manquent jamais de se *vanter* ; ils promettent toujours plus qu'ils ne peuvent tenir, ou se font honneur d'une estime qui ne leur a pas été accordée. Les personnes pleines d'amour-propre se donnent souvent des *louanges* ; elles sont ordinairement très-contentes d'elles-mêmes.

Il est plus *ridicule*, selon mon sens, de se *louer* soi-même que de se *vanter* : car on se *vante* par un grand desir d'être estimé, c'est une vanité qu'on pardonne; mais on se *loue* par une

une grande estime de soi, c'est un orgueil dont on se mocque. (G.)

1144. *Se vanter, se Jacter.*

Se vanter, se louer indiscrètement; *immodestement*, impertinemment: *se jacter*, se vanter avec arrogance, impudence. Celui qui *se vante*, se complait dans la louange qu'il se donne: celui qui *se jacte*, s'évanouit dans le panégyrique qu'il fait de lui.

La *vanité*, selon la valeur propre du terme, n'est que du *vent*: la *jactance* est le déchaînement de la *vanité*.

Celui qui *se vante*, se loue comme quelqu'un qui a peur d'être déprimé; et on le déprime parce qu'il *se vante*. Celui qui *se jacte*, s'exalte comme quelqu'un qui a peur d'être ravalé; et on le ravale, parce qu'il *se vante*. Les sots vices!

Celui qui *se vante*, veut attirer vos regards sur lui: celui qui *se jacte*, voudroit les faire baisser devant lui.

Celui qui *se vante* d'une bonne action, semble n'être pas accoutumé à en faire: celui qui *se jacte* d'une grande action, paroît tout étonné de l'avoir faite. Il y a des occasions où l'on fait bien sans le vouloir, et par hasard: il y en a une où l'on fait une grande chose sans y songer et par bonheur. (B.)

1145. *Variation, Changement.*

La *variation* consiste à être tantôt d'une façon et tantôt d'une autre. Le *change-*

ment consiste seulement à cesser d'être le même.

C'est *varier* dans ses sentimens, que de les abandonner, et les reprendre successivement. C'est *changer* d'opinion, que de rejetter celle qu'on avoit embrassée pour en suivre une nouvelle.

Les *variations* sont ordinaires aux personnes qui n'ont point de volonté déterminée. Le *changement* est le propre des inconstans.

Qui n'a point de principes certains, est sujet à *varier*. Qui est plus attaché à la fortune qu'à la vérité, n'a pas de peine à changer de doctrine. (G.)

1146. *Variation*, *Variété*.

Les changemens successifs dans le même sujet font la *variation*. La multitude des différens objets fait la *variété*. Ainsi l'on dit, la *variation* du tems, la *variété* des couleurs.

Il n'y a point de gouvernement où il n'y ait eu de *variations*. Il n'y a point d'espèces dans la nature, où l'on ne remarque beaucoup de *varieté*. (G.)

1147. *Variété*, *Diversité*, *Différence*.

La *variété* est dans les choses, et il n'importe que l'imagination les saisisse ou non. Elle offre elle-même des images riantes ou plutôt agréables ; et l'imagination ne les fait pas, mais elle les saisit.

La nature a *mis* une *variété* infinie dans les plus petits objets : un parterre émaillé de fleurs,

forme par leur *variété*, un spectacle agréable. La *variété* fait en général un effet agréable, tandis que la *bigarrure* fait ordinairement un mauvais effet, comme dans le moral la *bisarrerie*. La *variété* regarde proprement les couleurs; mais on dit aussi un discours *varié*, un spectacle *varié*, des plaisirs *variés* par leur dissemblance ou la différence de leurs aspects et de leurs effets.

Il y aura une grande *diversité* de mets sur une table, une grande *diversité* d'opinions sur un sujet, etc. S'il y a de la *variété* dans les apprêts de la même espèce d'alimens, il y a *diversité* dans les alimens de différentes espèces. Les couleurs s'accordent dans leur *variété*; leur *diversité* tend à la *bigarrure*.

La *différence* est dans les choses, indépendamment de cette comparaison, comme la *diversité* indépendamment du goût, et la *variété* indépendamment de l'imagination. La *différence* est ce qui distingue une chose d'une autre chose semblable ou comparable; ce qui forme son trait exclusif, ce qui la fait discerner.

Ainsi donc, au propre, la *variété* est dans les couleurs ou les apparences des choses; la *diversité*, dans les voies ou le sens des choses; la *différence*, dans les traits ou les signes distinctifs des choses. Il est utile de connoître la valeur physique des mots, pour en faire de justes applications dans un sens figuré.

La *variété* coupe, rompt l'uniformité. La *diversité* détruit, exclut la conformité. La *dif-*

férence exclut l'identité ou la parfaite ressemblance.

La conversation est agréable par la *variété* des objets qu'on y passe en revue : la *diversité* des esprits qui se partagent, la rend vive et piquante : mais elle devient bien ennuyeuse et bien assommante quand on en est réduit à redire à tout venant ce qu'on a dit ou entendu dire aux premiers venus, sans autre *différence* que celle des personnes ou des tems ; et c'est pourtant là l'histoire des soirées en général. (R.)

1148. *Vaste, Grand.*

M. de St-Evremond a fait une dissertation, pour prouver que *vaste* désigne toujours un défaut : voici comment il se trouva engagé à écrire sur ce sujet en 1667. Quelqu'un ayant dit, en louant le cardinal de Richelieu, qu'il avoit l'esprit *vaste*, sans y ajouter d'autre épithète. M. de Saint-Evremond soutint que cette expression n'étoit pas juste : qu'esprit *vaste* se prenoit en bonne ou en mauvaise part, selon les circonstances qui s'y trouvoient jointes ; qu'un esprit *vaste*, merveilleux, pénétrant, marquoit une capacité admirable ; et qu'au contraire un esprit *vaste* et démesuré étoit un esprit qui se perdoit en des pensées vagues, en de vaines idées, en des desseins trop grands et peu proportionnés aux moyens qui nous peuvent faire réussir. Madame de Mazarin, la belle Hortense, prit parti contre M. de Saint-Evremond ; et après avoir long-

tems disputé, ils convinrent de s'en rapporter à MM. de l'Académie.

L'abbé de Saint-Réal se chargea de faire la consultation, et l'Académie, polie, décida en faveur de Madame de Mazarin. M. de Saint-Evremond s'étoit déjà condamné lui-même avant que cette décision arrivât : mais quand il l'eut vue, il déclara que son désaveu n'étoit point sincère; et que c'étoit un pur effet de docilité et un assujettissement volontaire de ses sentimens à ceux de madame de Mazarin : mais que quant à l'Académie, il ne lui devoit de la soumission que pour la vérité.

Là-dessus il reprit non-seulement l'opinion qu'il avoit d'abord défendue ; mais il nia absolument que *vaste* seul pût jamais être une louange vraie : il soutint que le *grand* étoit une perfection dans les esprits, le *vaste* un vice ; que l'étendue juste et réglée faisoit le *grand*, et que la grandeur démesurée faisoit le *vaste*; qu'enfin la signification la plus ordinaire du *vastus* des Latins, c'est trop spacieux, trop étendu, démesuré.

Je crois pour moi qu'il avoit à-peu-près raison en tous points. Je vois du moins que *vastus homo*, dans Cicéron, est un colosse, un homme d'une taille trop grande ; et dans Salluste, *vastus animus* est un esprit immodéré, qui porte trop loin ses vues et ses espérances. (*Encycl.* XVI. 857.)

1149. *Vedette*, *Sentinelle.*

Une *vedette* est à cheval. Une *sentinelle*

est à pied. L'un et l'autre veillent à la sûreté du corps dont ils sont détachés, et pour la garde duquel ils sont mis en faction. (G.)

1150. *Veiller à, Veiller sur, Surveiller.*

On *veille à*, afin que, pour que; on *veille à* une chose, *à* son exécution, *à* sa conservation : on *veille à* ce qu'elle se fasse, se maintienne. On *veille sur*, au-dessus, par-dessus; on *veille sur* ce qui est fait, *sur* les gens qui font la chose; on *veille sur* les objets, *sur* les personnes, *sur* ce qu'on a dans sa dépendance, sous son inspection, en sa garde. On *surveille* d'en haut, d'office, avec charge ou autorité; on *surveille* à tout, sur tout: on *surveille* les personnes, celles mêmes qui *veillent sur*, et par une inspection supérieure, générale, comme chef, comme conducteur.

Les soldats *veillent à* leurs postes; leurs officiers *veillent sur* la chose et sur eux; le général *surveille* à tout, et les *surveille* tous. (R.)

1151. *Vélocité, Vitesse, Rapidité.*

La *vélocité* est la qualité du mouvement fort et léger; la *vîtesse*, celle du mouvement prompt et accéléré; la *rapidité*, celle du mouvement impétueux et violent.

La *vélocité* marque une grande *vîtesse*: elle marque proprement la *vîtesse* de ce qui vole, de ce qui s'élève dans les airs, de ce qui en parcourt l'espace avec un mouvement très-vif.

La *vîtesse* exprime donc un mouvement

pressé, hâté : il exprime proprement la course prompte et accélérée de l'animal ardent qui s'essouffle. La *promptitude* désigne le mouvement subit, preste, leste, sans délai, sans retard, sans négligence.

Ainsi, à proprement parler, vous direz la *vélocité* d'un oiseau, la *vitesse* d'un cheval, la *rapidité* d'un torrent. Vous direz également la *vélocité*, la *vitesse*, la *rapidité* d'un trait, parce qu'un trait vole, siffle et renverse. (R.)

1152. *Vénal*, *Mercenaire.*

La chose *vénale* est à vendre ; on l'acquiert ; elle est à vous en toute propriété ; son effet est toujours absolu. Le *mercenaire*, au contraire, n'est qu'au jour le jour, il est au plus offrant, aujourd'hui pour, et demain contre. On dira que le parlement d'Angleterre est *vénal*, mais non pas qu'il est *mercenaire*. On ne dira pas d'un écrivain, qui se vend alternativement, qu'il est *vénal*, mais qu'il est *mercenaire*, et que sa plume est *vénale*, car elle aliène définitivement ce qu'elle émet.

Le caractère de la vénalité est de transmettre sa propriété ; celui du *mercenaire* n'est que de la louer à tems. Le premier a la capacité, le second l'habitude. Le *mercenaire* fut *vénal*, mais l'homme *vénal* n'est pas toujours *mercenaire*. (R.)

1153. *Vendre*, *Aliéner.*

Vendre, c'est donner, céder pour de l'argent, pour un certain prix, une chose dont on a la propriété, la libre disposition : *aliéner*,

c'est transférer à un autre la propriété d'un bien qu'on lui *vend*, ou qu'on lui donne, dont on le rend le maître d'une manière ou d'une autre.

On *vend* ce que quelqu'un achète: on *aliène* ce qu'un autre acquiert.

Tout ce qui s'apprécie en argent, se *vend*, fonds, mobilier, denrée, marchandise, travail, etc. On n'*aliène* que des fonds, des rentes, des droits, une succession, un mobilier de prix qui tient lieu de fonds.

On n'*aliène* que ce qu'on a; car comment transférer une propriété qu'on n'a point? Mais on *vendra* fort bien quelquefois ce qu'on n'a pas, comme, par exemple, son crédit, son honneur, sa conscience, etc.; c'est sur tout quand on n'en a point, qu'on les *vend*. (R.)

1154. *Vénération, Révérence, Respect.*

Ce sont des égards qu'on a pour les gens: mais on leur témoigne de l'estime par la *vénération*; et on leur marque de la soumission par le *respect*.

Nous avons de la *vénération* pour les personnes en qui nous reconnoissons des qualités éminentes; et nous avons du *respect* pour celles qui sont fort au-dessus de nous, ou par leur naissance ou par leur fortune.

L'âge et le mérite rendent *vénérable*. Le rang et la dignité rendent *respectable*. La gravité attire la *vénération* du peuple: la crainte qu'on lui inspire le tient dans le *respect*.

La *vénération* est l'hommage de l'humilité

ou de la supplication : vous la devez à l'éminence des objets qu'il convient d'exalter. La *révérence* est l'hommage de la soumission ou de la foiblesse : vous la devez à l'autorité des objets qu'il faut craindre. Le *respect* est l'hommage de l'infériorité ou de l'abaissement volontaire : vous le devez à l'élévation des objets qu'il s'agit d'honorer.

La *vénération* exprime une sorte de piété par une sorte de culte : ainsi nous *vénérons* proprement les choses saintes ; mais, outre la piété religieuse, il y a la piété naturelle qu'un fils a pour son père, un citoyen pour la patrie. La *révérence* exprime un sentiment presque semblable à celui de la crainte filiale, et de la manière dont un fils est en présence d'un père : ainsi les Latins disoient la *révérence* du disciple à l'égard du maître, du citoyen à l'égard du magistrat. Enfin le *respect* de sentiment exprime une estime distinguée par le rang supérieur qu'elle affecte aux personnes : l'estime est le cas particulier qu'on fait des objets ; et les préférences ou les distinctions honorables marquent l'estime respectueuse. (R.)

1155. *Vénimeux*, *Vénéneux*.

M. Ménage ne vouloit que *vénimeux*, et rejetoit *vénéneux*. Dans l'Encyclopédie on les donne presque comme des synonymes parfaits, dont le choix est indifférent. Mais il est certain, 1°. que les deux mots sont autorisés par l'usage, nonobstant la décision de Ménage ; 2°. qu'il ne sauroit y avoir une sy-

nonymie aussi entière qu'on la suppose entre ces deux termes dans l'Encyclopédie.

Ils signifient l'un et l'autre, qui a du venin. Mais selon l'Académie, *vénimeux* ne se dit proprement que des animaux, ou des choses qui sont infectées du venin de quelque animal, et *vénéneux* ne se dit que des plantes. Ainsi le scorpion et la vipère sont des animaux *vénimeux*, et le suc de la ciguë est *vénéneux*.

Si l'on passe au sens figuré *vénimeux* sera très-propre à caractériser tout ce qui peut produire un grand mal sans avoir des apparences bien marquées; *vénéneux* pourra s'appliquer aux choses dont on envisagera la fécondité comme dangereuse: c'est dans les deux cas, suivre le sens propre autant qu'il est possible; les animaux *vénimeux* faisant le mal par eux-mêmes, et les plantes *vénéneuses* perpétuant, par leur fécondité naturelle, les causes du mal qu'elles peuvent faire.

Il peut se trouver dans un ouvrage utile à beaucoup d'égards, des principes *vénéneux*, contre lesquels il faut prémunir les lecteurs, ou par des préparations, ou par la suppression totale de ces principes. Mais il faut rejeter, sans ménagemant, ces écrits séduisans par le coloris, dont les auteurs ont affecté de couvrir la doctrine *vénimeuse* qu'ils y établissent. (B).

1156. *Vérifier*, *Avérer*.

Vérifier, employer les moyens de se con-

vaincre, ou de convaincre quelqu'un qu'une chose est *véritable* ou conforme à ce qui est, qu'elle est exacte. *Avérer*, prouver, constater d'une manière convaincante qu'une chose est *vraie* et réelle.

Vous *vérifiez* un rapport, pour savoir s'il est *véritabe* ou fidèle: vous *avérez* un fait, en vous assurant qu'il est vrai ou réel. Vous *vérifiez* par l'examen des pièces, des titres, des dépositions, des probabilités, l'exactitude, la justesse, la fidélité, la force du rapport, et le fait reste *avéré*. La vérité du rapport suppose et prouve la vérité du fait.

L'écriture et la signature d'un billet étant *vérifiées* et reconnues conformes à la main du souscripteur, l'obligation est *avérée* ou constatée.

On *vérifie* une citation, en la comparant avec le texte cité: il s'agit alors seulement de savoir si la copie est conforme à l'original; et il n'y a rien à *avérer* à l'égard de la chose citée. (R.)

1157. *Verser*, *Répandre*.

Ces deux verbes, dans leur sens propre et primitif, marquent également le transport d'une liqueur par effusion hors du vase qui la contenoit. Ce qui les différencie, c'est que *verser* ne marque ce transport par effusion, sans rien indiquer de ce que devient la liqueur; et que *répandre* y ajoute, par idée accessoire, que la liqueur n'est plus en corps, que les élémens en sont épars: tous deux énon-

cent effusion, mais le second y joint l'idée accessoire de dispersion.

De-là vient, comme le remarque l'académie, que *verser* se dit d'une liqueur que l'on épanche à dessein dans un vase, et *répandre* se dit d'une liqueur qu'on laisse tomber sans le vouloir. Ainsi l'on dit, *verser* du vin dans un verre, non pas *répandre* du vin dans un verre: et on dit à un homme qui porte un vase plein de quelque liqueur: prenez garde de *répandre*, et non pas, prenez garde de *verser*: on ne craint pas alors la transfusion de la liqueur, qui se feroit en la *versant* dans un autre vase, on en craint la perte, qui serait infaillible si on *répandoit*.

Les mêmes nuances subsistent dans le sens figuré. *Verser* l'argent à pleines mains, est une expression qui désigne simplement le transport que l'on fait à d'autres de beaucoup d'argent que l'on possédoit; elle peut marquer la libéralité ou la prodigalité. *Répandre* l'argent à pleines mains, est une expression qui ajoute à la précédente l'idée accessoire d'une distribution, d'un partage; elle peut marquer des vues d'intérêt ou d'économie.

Dieu *verse* ses graces avec abondance sur ses élus; et il les *répand* comme il lui plaît, selon les vues de sa miséricorde.

A l'égard du sang et des larmes, on dit indifféremment *verser* ou *répandre*; parce que l'idée de l'effusion, qui est commune à ces deux mots, est la seule que l'on veuille rendre sensible, et qu'il est indifférent de

marquer ou de ne pas marquer expressément la dispersion du sang ou des larmes, puisque la simple effusion dit tout ce qu'on a besoin de dire.

Mais à l'égard de tout ce qui s'étend dans un grand espace, en différens points, en différens lieux, en différens tems, on ne peut dire que *répandre*, dans le sens figuré comme dans le sens propre.

Le soleil *répand* la lumière dans toute l'étendue de sa sphère. Les fleurs *répandent* dans l'air environnant un parfum délicieux. Un fleuve qui déborde, *répand* ses eaux dans la campagne. Un général *répand* ses troupes dans les villages.

Une opinion, une doctrine, une hérésie, un bruit, une nouvelle, se *répandent* et gagnent de proche en proche. Un auteur *répand* dans son ouvrage des principes, des maximes louables ou repréhensibles, de la clarté, de l'agrément, de l'enjouement, etc. (B.)

1158. *Vestige*, *Trace*.

« Les *vestiges*, dit l'abbé Girard, sont les restes de ce qui a été dans un lieu. Les *traces* sont les marques de ce qui y a passé. On connoît les *vestiges*: on suit les *traces*. On voit les *vestiges* d'un vieux château. On remarque les *traces* d'un cerf ou d'un sanglier. »

Il est vrai qu'on dit les *vestiges*, pour les *marques* qui restent (et non pour les restes ou les débris) de certains objets fixément éta-

blis à une place, mais ruinés, tels que des édifices, des villes, des maisons, des fortifications, des monumens, etc.; et ce n'est que dans une acception secondaire, ainsi que l'académie le remarque, et comme on le dit de *traces* : ainsi la distinction est fausse.

Le *vestige* n'est guère qu'une *trace* très-légère et très-imparfaite de l'objet, comme l'empreinte du pied : la *trace* en représente quelquefois la forme entière, ou du moins le dessin, comme l'empreinte d'un corps étendu sur le sable. On ne dit pas de grands *vestiges*, comme de grandes *traces*. Un pas est le *vestige* d'un homme : un sillon est la *trace* d'un peuple policé.

On cherche, on découvre les *vestiges* : on reconnoît, on suit les *traces*. Le *vestige* n'est qu'un trait imprimé; on le cherche : la *trace* est une ligne plus ou moins prolongée ; on la suit. Le *vestige* marque l'endroit où un homme a passé : la *trace* marque la voie qu'il a suivie. (R.)

1159. *Vêtement*, *Habillement*, *Habit*.

Vêtement exprime simplement ce qui sert à couvrir les corps ; et il comprend tout ce qui est à cet usage, même la coiffure et la chaussure, et rien au-delà : voilà pourquoi l'on s'en sert avec grace, en disant, que tout le nécessaire consiste dans la nourriture, le *vêtement*, et le logement. *Habillement* a une signification plus composée : outre l'essentiel de vêtir, il renferme dans son idée un

rapport à la forme, à la façon dont on est vêtu ; et son district s'étend non-seulement à tout ce qui sert à couvrir le corps, mais encore à la parure et à tout ce qui n'est que pur ornement comme les rubans, les colliers, les pierreries: c'est par cette raison qu'on dit, la description d'un *habillement* de cérémonie et de théâtre. *Habit* a un sens bien plus restreint que les deux autres mots, il ne signifie que ce qui est robe, ou ce qui tient de la robe, en sorte que le linge, le chapeau, et les souliers, ne sont pas compris sous l'idée de ce mot: ainsi l'on ne s'en sert que pour marquer ce qui est l'ouvrage du tailleur ou de la couturière. Le justaucorps, la veste, la culotte, la robe, la jupe, le corset sont des *habits ;* mais la chemise et la cravate ne le sont point, quoiqu'ils soient *vêtemens*; et l'épée n'est ni *habit*, ni *vêtement*, quoiqu'elle soit de l'*habillement* du cavalier. (G.)

1160. *Vêtu, Revêtu, Affublé.*

Vêtu se dit des habits ordinaires, faits pour le besoin et la commodité, ou même pour les ornemens de mode. *Revêtu* s'applique aux habillemens établis pour distinguer dans l'ordre civil les emplois, les honneurs, et les dignités. *Affublé* est d'un usage ironique pour les habillemens extraordinaires et de caprice, ou pour ceux que portent les personnes qui ont fait le sacrifice de leur liberté.

L'ecclésiastique et le magistrat doivent être *vêtus* décemment, selon le goût qu'exige la gravité de leur état. Les femmes peuvent être

vétues galamment, mais toujours selon les lois de la pudeur.

Le commissaire du quartier doit être *revétu* de sa robe, lorsqu'il remplit les fonctions de sa charge. Le mousquetaire est *revétu* de sa soubreveste, quand il va à l'ordre. Les ducs ne sont *revétus* du manteau ducal, que dans les occasions de cérémonie, et lorsqu'ils prennent séance au parlement.

Pour se déguiser, elle s'étoit *affublée* d'une vieille casaque, d'un bonnet à la polonaise, des hauts de chausse à la rhingrave, et d'un cimeterre de janissaire. Les personnes qui ont eu de ces foiblesses auxquelles on attache de la honte et du déshonneur, ne sont plus propres qu'à être *affublées* d'un froc. (G.)

1161. *Vexer, Molester, Tourmenter.*

Vexer, latin *vexare*, signifie littéralement tirer, traîner, emporter çà et là.

Molester, latin *molestare*, n'est qu'un terme de palais et de conversation familière, quoiqu'il ait une singulière énergie, qui le distingue parfaitement de tout autre synonyme.

Tourmenter vient de *tor*, *tour*; d'où tourner, torturer, *tourmenter*. Ce mot exprime littéralement l'action de causer une agitation violente, qui vous fait, pour ainsi dire, tourner en tout sens, ne vous laisse jamais à la même place, ne vous permet point le repos, et vous tient dans une souffrance, une peine ou une gêne continuelle.

Vous êtes *vexé* par la violence qui vous tourmente pour vous dépouiller injustement. Vous êtes *molesté* par des charges, des attaques, des poursuites qui vous harcèlent et vous fatiguent. Vous êtes *tourmenté* par toute sorte de peines, dont la force et la continuité ne vous laissent point de repos. (R.)

1162. *Viande*, *Chair*.

Le mot de *viande* porte avec lui une idée de nourriture, que n'a pas celui de *chair*: mais ce dernier a, à la composition physique de l'animal, un rapport que n'a pas le premier. Ainsi l'on dit que le poisson et les légumes sont *viandes* de carême; que la perdrix a la *chair* courte et tendre.

Nous ajouterons que *chair* ne se dit que des parties molles; et que *viande* au contraire se dit d'une portion de substance animale, mêlée de parties molles et de parties dures, comme il paroît par le proverbe, il n'y a point de *viande* sans os.

Viande se prend encore d'une façon plus générale et plus abstraite que *chair*. Car on dit, de la *chair* de perdrix, de poulet, de lièvre, etc.; et de toutes ces *chairs*, que ce sont des *viandes*: mais on ne dit pas, de la *viande* de perdrix, de poulet, etc.; ce qui vient peut-être de ce qu'anciennement *viande* et *alimens* étoient synonymes. En effet toute *viande* se mange, et il y a des *chairs* qui ne se mangent pas. On dit, *viande* de boucherie, et non *chair* de boucherie.

Quand on dit, voilà de belles *chairs*, et

voilà de belles *viandes;* on entend encore des choses fort différentes. La première de ces expressions peut être l'éloge d'une jolie femme; et l'autre est celui d'un bon morceau de bœuf ou de veau non cuit. (*Encycl.* III. 11.)

1163. *Vibration*, *Oscillation.*

Je conçois par *vibration* tout mouvement alternatif ou réciproque sur lui-même, dont la cause réside uniquement dans l'élasticité : tels sont les mouvemens des cordes *vibrantes*, et des parties internes de tout corps sonore en général : tels sont aussi les balanciers, les montres, qui font leurs *vibrations* en vertu de l'élasticité des ressorts spiraux qu'on leur applique.

J'entends, au contraire, par *oscillation*, tout mouvement alternatif ou réciproque sur lui-même, dont la cause réside uniquement dans la pesanteur ou gravitation; tels sont les mouvemens des ondes, et tous ceux des corps suspendus, d'où dérive la théorie des pendules.

Le mouvement de *vibration* mesure les sons : celui d'*oscillation* mesure les tems. Les cloches, par exemple, font des *vibrations* et des *oscillations* : les premières dérivent du corps qui frappe et comprime la cloche en vertu de son élasticité, ce qui la rend ovale alternativement, et produit les sons; les secondes sont déterminées par le mouvement total de la cloche qui est en proie à la gravitation, ce qui détermine les intervalles de tems entre les sons. Reste à voir si le son

d'une cloche n'est pas d'autant plus étendu, que les tems des *oscillations* sont plus près de coïncider avec les tems des *vibrations*. (*Encycl.* XVIII. 850.)

1164. *Vice, Défaut, Imperfection.*

Ces trois mots désignent en général une qualité repréhensible : avec cette différence, que *vice* marque une mauvaise qualité morale, qui procède de la dépravation ou de la bassesse du cœur ; que *défaut* marque une mauvaise qualité de l'esprit, ou une mauvaise qualité purement extérieure, et qu'*imperfection* est le diminutif de *défaut*.

La négligence dans le maintien est une *imperfection* ; la difformité et la timidité sont des *défauts* ; la cruauté et la lâcheté sont des *vices*.

Ces termes diffèrent aussi par les différens mots auxquels on les joint, sur-tout dans le sens physique ou figuré. *Exemples.* Souvent une guérison reste dans un état d'*imperfection*, lorsqu'on n'a pas corrigé le *vice* des humeurs ou le *défaut* de fluidité du sang. Le commerce d'un état s'affoiblit par l'*imperfection* des manufactures, par le *défaut* d'industrie, et par le *vice* de la constitution. (*Encycl.* IV. 731.)

1165. *Vice, Défaut, Ridicule.*

Les *vices* partent d'une dépravation du cœur ; les *défauts*, d'un *vice* de tempérament, le *ridicule*, d'un *défaut* d'esprit. (*La Bruyère*, caract. ch. 12.)

Pour entendre la Bruyère, il ne faut considérer ces trois synonymes que dans le rapport commun qu'ils ont à quelque imperfection de l'ame: autrement, il seroit en contradiction avec lui-même, puisque les *vices*, qui partent d'une dépravation du cœur, n'ont rien de commun avec ce qu'il appelle *vices* de tempérament; on est criminel par les *vices* du cœur; on est malheureux et à plaindre par ceux du tempérament; les premiers sont inexcusables, parce qu'ils viennent de notre propre perversité; les autres sont irréprochables, parce qu'ils viennent de la nature.(B.)

1166 *Viduité*, *Veuvage*.

Tous deux se disent à l'égard d'une personne qui a été mariée, et qui a perdu son conjoint.

La *viduité* est l'état actuel du survivant des deux conjoints, qui n'a point encore passé à un autre mariage. Le *veuvage* est le tems que dure cet état.

Aussi on ne joint à *viduité* que des prépositions relatives à l'état; et à *veuvage*, des prépositions relatives à la durée.

Plusieurs saintes femmes ont passé de la *viduité* à la profession religieuse: mais aujourd'hui que la plupart des mariages se contractent par des vues que la religion et la saine raison proscrivent également, un *veuvage* d'un an paroît un fardeau bien lourd.

L'esprit du christianisme recommande singulièrement la modestie, la retraite, et la prière, aux femmes qui vivent en *viduité*: que faut-il donc penser de la religion de

celles qui, pendant leur *veuvage*, affichent des liaisons, et se donnent des licences qu'elles n'auroient osé se permettre étant filles? (B.)

1167. *Vieux*, *Ancien*, *Antique*.

Ils enchérissent l'un sur l'autre : *antique* sur *ancien*, et celui-ci au-dessus de *vieux*.

Une mode est *vieille*, lorsqu'elle cesse d'être en usage : elle est *ancienne*, lorsque l'usage en est entièrement passé : elle est *antique*, lorsqu'il y a déjà long-tems qu'elle est *ancienne*.

Ce qui est récent n'est pas *vieux*. Ce qui est nouveau n'est pas *ancien*. Ce qui est moderne n'est pas *antique*.

La *vieillesse* regarde particulièrement l'âge. L'*ancienneté* est plus propre à l'égard de l'origine des familles. L'*antiquité* convient mieux à ce qui a été dans des tems fort éloignés de ceux où nous vivons.

On dit *vieillesse* décrépite, *ancienneté* immémoriale, *antiquité* reculée.

La *vieillesse* diminue les forces du corps et augmente les lumières de l'esprit.

L'*ancienneté* fait perdre aux modes leurs agrémens, et donne de l'éclat à la noblesse.

L'*antiquité* faisant périr les preuves de l'histoire, en affoiblit la vérité, et fait valoir les monumens qui se conservent. (G.)

1168. *Vigoureux*, *Fort*, *Robuste*.

Le *vigoureux* semble plus agile, et doit beaucoup au courage. Le *fort* paroît être plus

ferme, et doit beaucoup à la construction des muscles. Le *robuste* est moins sujet aux infirmités, et doit beaucoup à la nature du tempérament.

On est *vigoureux* par le mouvement et par les efforts qu'on fait. On est *fort* par la solidité et par la résistance des membres. On est *robuste* par la bonne conformation des parties qui servent aux fonctions naturelles.

Vigoureux est d'un usage propre pour le combat, et pour tout ce qui demande de la vivacité dans l'action. *Fort* convient en fait de fardeau et de tout ce qui est de défense. *Robuste* se dit à l'égard de la santé et de l'assiduité au travail.

Un homme *vigoureux* attaque avec violence. Un homme *fort* porte d'un air aisé ce qui accableroit un autre. Un homme *robuste* est à l'épreuve de la fatigue. (G.)

1169. *Viol, Violement, Violation.*

Ces termes expriment tous trois l'infraction de quelque devoir considérable; c'est la différence des objets violés qui fait celle des termes.

Le *viol* est le crime de celui qui attente par force à la pudicité d'une fille ou d'une femme. *Violement* ne se dit que de l'infraction de ce qu'on doit observer, et ce mot exige toujours un complément qui fasse connoître la nature du devoir qui est transgressé. *Violation* se dit plus spécialement des choses sacrées ou très-respectables, quand elles sont comme profanées.

Quand les mœurs d'une nation sont corrompues, au point que le *violement* des bienséances fait partie des manières reçues, et que l'impudicité ose se permettre impunément la *violation* publique des lieux saints; on ne sauroit plus répondre que le *viol* n'y sera pas bientôt traité comme une pure galanterie. (B.)

1170. *Violent, Emporté.*

Il me semble que le *violent* va jusqu'à l'action; et que l'*emporté* s'arrête ordinairement aux discours.

Un homme *violent* est prompt à lever la main; il frappe aussitôt qu'il menace. Un homme *emporté* est prompt à dire des injures; et il se fâche aisément.

Les *emportés* n'ont quelquefois que le premier feu de mauvais: les *violens* sont plus dangereux.

Il faut se tenir sur ses gardes avec les personnes *violentes;* et il ne faut souvent que de la patience avec les personnes *emportées.* (G.)

1171. *Vis-à-vis, en Face, Face à Face.*

Ces locutions présentent d'abord l'idée de *devant*, qui, dans le sens propre et physique, marque le principal aspect de la chose ou sa partie antérieure, avec cette particularité distinctive, que ce mot désigne un rapport avec les autres aspects de la chose, et qu'il les exclut.

Ainsi *vis-à-vis* marque un rapport ou un as-

pect plus rigoureusement direct entre les deux objets, qu'*en face ;* c'est pourquoi l'on renforce quelquefois l'indication *vis-à-vis*, par le mot *tout vis-à-vis*. Il marque comme *face à face*, une parfaite correspondance, mais abstraction faite de l'étendue des objets, désignée par le mot *face*. Je suppose qu'on prend les expressions à la rigueur.

On ne dira pas qu'une maison est *en face* d'un arbre ; un arbre peut être *en face* d'une maison : deux arbres seront *vis à-vis* l'un de l'autre, et non *face à face*. (R.)

1172. *Viscères, Intestins, Entrailles.*

Les *viscères* sont des organes intérieurs, destinés à produire dans les alimens ou dans les humeurs des changemens utiles à la santé ou à la vie : le cœur, le foie, les poumons, comme les boyaux, etc., sont des *viscères*. Les *intestins* sont proprement des substances charnues en dedans, membraneuses en dehors, qui servent à digérer, à purifier, à distribuer le chyle, et à vuider les excrémens. Tout cela est renfermé dans les entrailles, mais indistinctement et indéfiniment, de manière qu'*un viscère*, *un intestin*, fait partie *des entrailles*.

Les *viscères* se distinguent comme des corps différens, chargés chacun, d'une fonction particulière, tendante à un but commun. Les *intestins* forment un corps continu (le canal *intestinal*), qu'on distingue en différentes parties, selon leur place, leur grosseur, leur service particulier dans un genre particulier de travail. Vous distinguez sur-tout les *entrailles*

trailles par les sensations que vous éprouvez et par un caractère de sensibilité que vous leur attribuez.

Les *entrailles* ont donc pris un caractère moral : on a des *entrailles*, lorsqu'on a un cœur sensible : on dit des *entrailles paternelles*, les *entrailles* de la miséricorde, etc. Elles semblent alors tenir particulièrement au cœur, comme *præcordia*, chez les Latins. (R.)

1173. *Vision, Apparition.*

La *vision* se passe dans les sens intérieurs; et ne suppose que l'action de l'imagination. L'*apparition* frappe de plus les sens extérieurs, et suppose un objet au dehors.

Saint Joseph fut averti par une *vision* de fuir en Egypte avec sa famille : la Magdeleine fut instruite de la résurrection du sauveur par une *apparition*.

Les cerveaux échauffés et vides de nourritures croient souvent avoir des *visions* : les esprits timides et crédules prennent quelquefois pour des *apparitions* ce qui n'est rien ou qui n'est qu'un jeu. (G.)

1174. *Visquieux, Gluant.*

Le mot latin *viscus* signifie *glu*. La *glu* est une composition qui s'attache fortement, et qui sert à prendre les oiseaux ou à retenir les insectes. *Gluant* nous annonce la *glu*; nom français de la chose, *visqueux* ne nous indique qu'une qualité; puisque le nom de *viscus* nous est étranger. *Visqueux* signifie ce qui

s'attache avec force, ce qui a la propriété essentielle ou très-énergique de se coller, ce qui tient fort aux objets auxquels il s'attache. La chose *gluante* est telle: la chose *visqueuse* est faite pour produire un tel effet.

La bave des limaçons, le jus des confiture les humeurs épaisses qui découlent des arbres, en général ce qui coule d'abord et se fixe ou se fige ensuite, et s'attache, s'appelle proprement *gluant*. Les choses qui, par elles-mêmes, ont une grande tenacité; les fluides, dont les molécules ont entre elles une forte adhésion, comme l'huile; les humeurs, qui se coagulent de manière à former une couche durable, comme l'enduit naturel qui couvre les feuilles et les fleurs, ou un corps solide, comme la pierre dans la vessie; en général ce qui est si tenace qu'il est très-difficile de le détacher d'un corps, s'appelle plutôt *visqueux*. (R.)

1175. *Vite*, *Tôt*, *Promptement*.

Le mot de *vite* paroît plus propre pour exprimer le mouvement avec lequel on agit: son opposé est lentement. Le mot de *tôt* regarde le moment où l'action se fait: son opposé est tard. Le mot de *promptement* semble avoir plus de rapport au tems qu'on emploie à la chose: son opposé est long-tems.

On avance en allant *vite*, mais, on va sûrement en allant lentement. Le crime est toujouts puni; si ce n'est *tôt*, c'est tard. Il faut être long-tems à délibérer; mais il faut exécuter *promptement*.

Qui commence *tôt*, et travaille *vîte*, achève *promptement*. (G.)

1176. *Vivacité*, *Promptitude*.

La *vivacité* tient beaucoup de la sensibilité et de l'esprit : les moindres choses piquent un homme vif; il sent d'abord ce qu'on lui dit, et réfléchit moins qu'un autre dans ses réponses.

La *promptitude* tient davantage de l'humeur et de l'action ; un homme prompt est plus sujet aux emportemens qu'un autre ; il a la main légère et il est expéditif au travail.

L'indolence est l'opposé de la *vivacité* ; et la lenteur l'est de la *promptitude*. (G.)

1177. *Vogue*, *Mode*.

Dans une acception particulière de ces termes, la *mode* est un usage régnant et passager, introduit dans la société par le goût, la fantaisie, le caprice. La *vogue* est un concours excité par la réputation, crédit, l'estime, et par préférence aux autres objets du même genre.

Une marchandise *est à la mode* ; on en fait un grand *usage* : le marchand qui la vend a *la vogue* ; on y *court de* toutes parts.

La *mode* vous promet une sorte de renouvellement : il faut bien qu'elle passe vîte : les *modes* qui durent deviennent *manières*. La *vogue* vous promet que vous serez mieux servi : on regarde volontiers comme le meilleur ce qui est le plus renommé : si la *vogue* dure, elle en fait la fortune.

On prend la coiffure, le ton, et jusqu'au

remède qui est à la *mode*, parce que c'est la *mode*. (R.)

1178. *Voie. Moyen.*

On suit les *voies*. On se sert des *moyens*.

La *voie* est la manière de s'y prendre pour réussir. Le *moyen* est ce qu'on met en œuvre pour cet effet. La première a un rapport particulier aux mœurs; et le second, aux évènemens. On a égard à ce rapport, lorsqu'il s'agit de s'énoncer sur leur bonté: celle de la *voie* dépend de l'honneur et de la probité; celle du *moyen* consiste dans la conséquence et dans l'effet. Ainsi la bonne *voie* est celle qui est juste. Le bon *moyen* est celui qui est sûr.

La simonie est une très-mauvaise *voie*, mais un fort bon *moyen* pour avoir des bénéfices. (G.)

Je ne voudrois pas dire, avec l'abbé Girard, que la *voie* est la manière de s'y prendre pour réussir; et le *moyen*, ce qu'on met en œuvre pour cet effet. La distinction n'est pas assez marquée, car le *moyen* est vraiment une manière de s'y prendre. Mais le propre de la *voie* est de tracer ou retracer notre marche, ce que vous avez à faire, ce que vous faites avec suite, et le propre *moyen* est d'agir, d'exécuter, de produire l'effet. La *voie* est bonne, juste, sage; elle va au *but*: le *moyen* est puissant, efficace, sûr; il tend à la fin. (R.)

1179. *Voir, apercevoir.*

Les objets qui ont quelque durée ou qui se

montrent, sont *vus* Ceux qui fuient ou qui se cachent, sont *aperçus*.

On *voit* dans un visage la régularité des traits; et l'on y *aperçoit* les mouvemens de l'ame.

Dans une nombreuse cour, les premiers sont *vus* du prince; à peine les autres en sont-ils *aperçus*. (G.)

1180. *Voir, Regarder.*

On *voit* ce qui frappe la vue. On *regarde* où l'on jette le coup-d'œil.

Nous *voyons* les objets qui se présentent à nos yeux. Nous *regardons* ceux qui excitent notre curiosité.

On *voit*, ou distinctement ou confusément. On *regarde* ou de loin ou de près. Les yeux s'ouvrent pour *voir*; ils se tournent pour *regarder*.

Les hommes indifférens *voient*, comme les autres, les agrémens du sexe: mais ceux qui en sont frappés les *regardent*.

Le connoisseur *regarde* les beautés d'un tableau qu'il *voit*; celui qui ne l'est pas, *regarde* le tableau sans en *voir* les beautés. (G.)

1181. *Vol, Volée. Essor.*

Le *vol* est l'action de s'élever dans les airs et d'en parcourir un espace; la *volée* est un *vol* soutenu et prolongé ou varié: l'*essor* est un *vol* hardi, haut et long, le plein *vol* d'un grand oiseau.

Le *vol* de la perdrix n'est pas long; les hirondelles passent, dit-on, la mer tout d'une

volée : le faucon, mis en liberté, prend quelquefois un *essor* si haut, qu'on l'a bientôt perdu de vue.

Au figuré, une personne prend son *vol* et son *essor* : son *vol* lorsqu'elle s'affranchit de ses entraves et qu'elle use de toute sa liberté, son *essor*, quand elle essaye librement ses forces et qu'elle s'abandonne à toute leur énergie. Il y a de la hardiesse dans le *vol*, dans l'*essor*, il y a une ardeur égale à la hardiesse. (R.)

1182. *Volonté*, *Intention*, *Desseln.*

La *volonté* est une détermination fixe, qui regarde quelque chose de prochain; elle le fait rechercher. L'*intention* est un mouvement, ou un penchant de l'ame, qui envisage quelque chose d'éloigné : elle y fait tendre. Le *dessein* est un idée adoptée et choisie, qui paroît supposer quelque chose de médité et de méthodique; il fait chercher les moyens de l'exécution.

Quand la *volonté* de servir Dieu vint à l'abbé de la Trappe; ses premières *intentions* furent de faire une austère pénitence, et il forma pour cela le *dessein* de se retirer dans son abbaye, et d'y établir la réforme.

Les *volontés* sont plus connues et plus précises. Les *intentions* sont plus cachées et plus vagues. Les *desseins* sont plus vastes et plus raisonnés

La *volonté* suffit pour nous rendre criminels devant Dieu; mais elle ne suffit pas pour nous rendre vertueux, ni devant Dieu, ni devant les hommes. L'*intention* est l'ame de l'action et la source de son vrai mérite; mais

il est difficile d'en juger bien sainement. Le *dessein* est un effet de la réflexion ; mais cette réflexion peut être bonne ou mauvaise.

On dit, faire une chose de bonne *volonté*, avec une *intention* pure, et de *dessein* prémédité.

Personne n'aime à être contrarié dans ses *volontés*, ni trompé dans ses *intentions*, ni traversé dans ses *desseins* ; pour cet effet, il ne faut point avoir d'autre *volonté* que celle de ses maîtres, d'autre *intention* que de faire son devoir, ni d'autre *dessein* que de se conformer à l'ordre de la providence.

Il n'y a rien dont on soit moins le maître, que de l'exécution de ses dernières *volontés*. Rien de moins suivi que l'*intention* de la plupart des fondateurs de bénéfices. Rien n'est plus extravagant que le *dessein* de réunir tous les hommes à une même opinion.

Il est d'un grand homme d'être ferme dans ses *volontés*, droit dans ses *intentions*, et raisonnable dans ses *desseins*. (G.)

1183. *Volume*, *Tome*.

Le *volume* peut contenir plusieurs *tomes* ; et le *tome* peut faire plusieurs *volumes* : mais la reliûre sépare les *volumes* ; et la division de l'ouvrage distingue les *tomes*.

Il ne faut pas toujours juger de la science de l'auteur par la grosseur du *volume*. Il y a beaucoup d'ouvrages en plusieurs *tomes*, qui seroient meilleurs, s'ils étoient réduits en un seul. (G.)

1184. *Volupté, Débauche, Crapule.*

La *volupté* suppose beaucoup de choix dans les objets, et même de la modération dans la jouissance. La *débauche* suppose le même choix dans les objets, mais nulle modération dans la jouissance. La *crapule* exclut l'un et l'autre. (*Encycl.* IV. 435.)

1185. *Vouer, Dévouer, Dédier, Consacrer.*

Vouer, promettre, engager, affecter d'une manière rigoureuse, étroite, irrévocable par l'expression d'un desir très-ardent, de la volonté la plus ferme. *Dévouer*, attacher, adonner, livrer sans séserve, sans restriction, par le sentiment le plus vif et le plus profond du zèle le plus généreux ou le plus brûlant. *Dédier*, mettre sous l'invocation, sous les auspices, à la dévotion de l'objet à qui l'on *dédie*, par un hommage public, solennel, authentique. *Consacrer*, dévouer religieusement, entièrement, inviolablement, par un vrai sacrifice, de manière à rendre la chose sacrée et inviolable.

Ces termes s'employent proprement dans le style religieux. Dans un danger, vous *vouez*, vous faites vœu d'offrir une lampe à la vierge: vous *vouez*, vous engagez par un lien sacré vos enfans à Dieu. Les religieux se *dévouent* ou se *vouent* sans réserve au service de Dieu; les martyrs se *dévouoient* à la mort pour le triomphe de la religion. On *dédie* une église, une chapelle, un autel, sous l'invocation de quelque saint: on dit aussi *dédier*, destiner,

appliquer, donner tout entier à une profession sainte, sous de saints auspices. On ne *consacre* qu'à Dieu; on *consacre* une église avec des cérémonies majestueuses et religieuses; le prêtre *consacre*, à la sainte messe, le pain et le vin.

Les Romains, dans des calamités, *vouoient* des autels à la peur, à la fièvre, à la mort, aux maux qu'ils redoutoient. Ils *dévouoient* avec des imprécations, aux dieux infernaux, la tête de ceux qu'ils anathématisoient. Ils *dédioient*, tous, leurs maisons à des lares ou pénates particuliers; ensorte que chaque famille avoit ses dieux propres. Ils *consacroient* aux dieux et à leur culte une partie des terres qu'ils avoient conquises, usage qu'ils conservèrent sans doute dans les Gaules.

Ces termes ont passé dans le style profane, et le *vœu* est toujours un engagement inviolable; le *dévoûment*, un abandonnement entier aux volontés d'autrui; la *dédicace*, le tribut d'honneur du client; la *consécration*, un dévoûment si absolu, si inaltérable, si inviolable, qu'il en est comme sacré. J'emploie ces substantifs dans le sens relâché des verbes, et pour en exprimer l'action, quoique *consécration* ne se dise que dans un sens religieux; quoique *dédicace* ne désigne proprement que la cérémonie de dédier; quoique *vœu* marque la chose qu'ont fait plutôt que l'action de faire, action qu'il faudroit appeller *voûment*, comme *dévoûment*. (R.)

1186. *Vouloir, Avoir envie, Souhaiter, Desirer, Soupirer, Convoiter.*

Le dernier de ces mots n'est d'usage que dans la théologie morale; et il supose toujours un objet illicite et défendu par la loi de Dieu: on *convoite* la femme ou le bien d'autrui. Les autres mots sont d'un usage ordinaire; et la force de leur signification ne dit rien de bon ou de mauvais dans l'objet: elle n'exprime que le mouvement par lequel l'ame se porte vers lui, quel qu'il soit, avec les différences suivantes pour chacun d'eux. On *veut* un objet présent, et l'on en *a envie*: mais on le *veut*, ce me semble, avec plus de connoissance et de réflexion, et l'on en *a envie* avec plus de sentiment et plus de goût. On *souhaite* et on *desire* des choses plus éloignées: mais les *souhaits* sont plus vagues; et les *desirs*, plus ardens. On *soupire* pour des choses plus touchantes.

Les *volontés* se conduisent par l'esprit: elles doivent être justes. Les *envies* tiennent des sens; elles doivent être réglées. Les *souhaits* se nourrisent d'imaginations; ils doivent être bornés. Les *desirs* viennent des passions; ils doivent être modérés. Les *soupirs* partent dn cœur; ils doivent être bien adressés.

On fait sa *volonté*. On satisfait son *envie*. On se repait de *souhaits*. On s'abandonne à ses *desirs*. On pousse des *soupirs*.

Nous *voulons* ce qui peut nous convenir. Nous *avons envie* de ce qui nous plaît. Nous *soukaitons* ce qui nous *flatte*. Nous *desirons*

ce que nous estimons. Nous *soupirons* pour ce qui nous attire.

On dit de la *volonté*, qu'elle est éclairée ou aveugle; de l'*envie*, qu'elle est bonne ou mauvaise; du *souhait*, qu'il est raisonnable ou ridicule; du *desir*, qu'il est foible ou violent; et du *soupir*, qu'il est naturel ou affecté.

Les princes *veulent* d'une manière absolue. Les femmes ont de fortes *envies*. Les paresseux s'occupent à faire des *souhaits* chimériques. Les courtisans se tourmentent par des *desirs* ambitieux. Les amans romanesques s'amusent de vains *soupirs*. (G.)

1187. *Vrai*, *Véridique*.

Vrai se prend quelquefois dans l'acception de *véridique*, qui dit la *vérité*, qui dit vérité, mais avec un bien plus grand sens. Les latins disoient aussi *verus* pour *véridicus* : *Verus sum?* suis-je *vrai*? dit Térence dans l'*Andrienne*.

L'homme *véridique* dit *vrai* : l'homme *vrai* dit le *vrai*.

L'homme *vrai* est *véridique* par caractère; par la simplicité, la droiture, l'honnêté, la véracité de son caractère.

L'homme *véridique* aimera bien à dire la *vérité* : mais l'homme *vrai* ne peut que la dire.

Dieu est *vrai* par essence : l'écrivain inspiré par lui, est contraint d'être *véridique*. (R.)

1188. *Vrai*, *Véritable*.

Vrai marque précisément la vérité objective; c'est-à-dire, qu'il tombe directement

sur la réalité de la chose, il signifie qu'elle est telle qu'on la dit. *Véritable* désigne proprement la vérité expressive, c'est-à-dire, qu'il se rapporte principalement à l'exposition de la chose, et il signifie qu'on la dit telle qu'elle est. Ainsi le premier de ces mots aura une grâce particulière, lorsque, dans l'emploi, on portera d'abord son point de vue sur le sujet en lui-même; et le second conviendra mieux, lorsqu'on portera ce point de vue sur le discours. Cette différence est extrêmement métaphysique, et j'avoue qu'il faut des yeux fins pour l'apercevoir; mais elle n'en subsiste pas moins, et d'ailleurs on ne doit pas exiger de moi des différences marquées, où l'usage n'en a mis que de très-délicates : peut être que l'exemple suivant donnera du jour à ce que je viens d'expliquer, et qu'on sentira mieux cette distinction dans l'application que dans la définition.

Quelques auteurs, même protestans, soutiennent qu'il n'est pas *vrai*, qu'il y ait eu une papesse JEANNE, et que l'histoire qu'on en a faite n'est pas *véritable*. (G.)

FIN.

TABLE

DES MATIERES.

O.

	pag.
O	1
Oblation	21
Obligation, t. I.	457
Obligeant	363
Obliger (bis)	4
Obreptice	439
Obscène	6
Obscur	8
Obscurcir	21
idem, t. II	13
Obscurité	476
Obséder	9
Obsèques, t. II	175
Observance	10
Observation	*ibid*
Observations, t. II.	493
idem, t. I.	327
Observer	10
Obstacle	11
idem, t. I.	467
Obstiné	340
idem, t. II.	72
Occasion	12
Occurrence	*ibid*
Odeur	13
Odieux	14
Odorant	15
Odoriférant	15
OEillade	*ibid*
OEuvre	16
OEuvres (bonnes), t. I	214
Office	20
Office (bon)	203
idem, t. I	199
Officieux	363
Offrande	20
Offrir, t. I	497
idem, t. III	123
Offusquer	21
Oh	1
Oiseux	23
Oisif	*ibid*
Oisiveté, t. II	392
Ombrageux	24
On	25
On (l')	*ibid.*
Onde	26
Opiniâtre, t. II	72
Opiniâtreté,	147
Opiner, t. I	416
Opinion (bis)	353
Opprobre, t. II	313
Opter	28
Oraison, t. I	475
idem, t. *idem*	29
Ordinaire	13

Péché, t. II 138
Peine, t. I 52
Peine (avoir) 59
Peine (avoir de la) à faire une chose *ibid*
Peines, t. I 384
Pénates 363
Penchant 60
idem, t. II 299
Pendant, t. I 503
Pendant que 63
Pénétrable 73
Pénétrant 72
Pénétration, t. II 151
Pensée 64
idem 65
idem 355
idem, t. II 270
Pensées, t. I 327
Penser 64
idem 72
Penser (à) 418
Pente 60
Pères, t. I 88
Perception 65
idem 359
Péremptoire 505
Perfide, t. II 318
Perfidie, *idem* 153
Péril, t. I 388
Perméable 73
Permettre 485
Permis, t. II 378
Permission, t. I 324
Permutation, t. *idem* 258
Permuter, t. II 6
Périphrase 73
Perpétuel 75
Persévérer, t. I 336
Persévérer, t. I 79
Persister, t. *idem* *ibid*
Personnage 80
Personnes, t. III 200
Perspicacité 303
Perspicuité, t. I 295
Persuader, t. II 324
Persuasion 445
idem, t. I 346
Pesant, t. II 400
Pestilent 80
Pestilentiel *ibid*
Pestilentieux *ibid*
Pestiféré *ibid*
Petit, t. I 107
Peu 82
Peuple, t. II 476
Peur 83
idem, t. I. 60
idem, t. *idem* 367
Peur (avoir) t. *idem* 366
Peut (on ne) 27
Phébus, t. II 184
Physionomie, t. I 52
Piège 104
Piété 226
Piquant 85
Piquer (se) t. I 39
Pire 86
Pis *ibid*
Pitié 89
Place, t. II 379
Placer, t. *idem* 458
Plaie, t. I 204
Plain 516
Plaindre 90
Plainte, t. II 257

Plaire, t. I 310
Plaisant, t. II 115
Plaisanterie, t. *idem* 465
Plaisir 92
idem, t. I 199
Plan (lever un) t. II 373
Plan (faire un) t. *id* *ibid*
Planche, t I 53
Plein 93
Pleurs, t. II 364
Plier 94
Ployer *ibid*
Plus 96
Plus (de) t. I 433
Plusieurs, t. II 409
Poignant 85
Point 48
Point du jour (le) 98
Pointe du jour (la) *ibid*
Poison 97
Poli, t. II 258
Poli 100
Policé *ibid*
Polir, t. II 380
Politesse, t. I 290
Poltron 100
idem, t. II 352
Pontife 102
Porter 104
idem, t. II 105
Portion 48
Portrait, t. II 21
Position 388
Poser, t. II 458
Posséder, t. I 165
Poster 105
Posture *ibid*
Potence, t. II 267
Potentat 289
Poudre 107
Pour 108
idem 109
Pour moi 172
Poursuivre, t. I 534
Pourtant 109
Pousser, t. II 105
Poussière 107
Pouvoir 110
idem, t. I 152
idem, t. *idem* 153
Précédent, t. I 95
Précéder, t. I 455
Précepte, t. I 303
Précipice 111
Précis 112
Précision, t. II 346
idem 113
Précoce, t. II 240
Prédécesseur t. I 89
Prédication 116
Préférer, t. I 276
Préjudice 491
Préjugé 117
Prélat 102
Prématuré, t. II 240
Premier 116
Préoccupation 117
Préparer, t. I 107
Prérogatives 121
Près *ibid*
Présage, t. I 143
Présent, t. I 494
Présent (à), t. I 124
Presenter 123
idem, t. I 497
Présentement, t. I 114

Préserver, t. II 188
Présomption 33
idem 125
Presque 175
Pressant, t. II 325
Presser, t. II 239
Prêtrise 136
Prévention 117
Prier 127
Prier de dîner *ibid*
Prier à dîner *ibid*
Primitif 116
Prince 289
Principe 130
Priser. t. I 108
Privé 131
Privilége 121
Prix 132
Probité 134
idem 140
Problématique 143
Procéder 144
Prochain 146
Proche 121
idem 146
Prodige 148
Prodigue 150
Production 151
Proférer 154
Profession, t. II 451
Profit 520
idem, t. II 186
Prohiber 411
Prohibition *ibid*
Proie 156
Projet. 157
Prolixe, t. I 469
Prolonger, t. *idem* 67
Promenade 159
Promenoir *ibid*
Prompt, t. I 471
Promptement 554
Promptitude 160
Prononcer 154
Propension 60
Prophète, t. I 456
Propice, t. II 136
Propre, t. II 480
Propre à 161
Propre pour *ibid*
Proroger, t. I 67
Prospérité, t. I 215
idem, t. II 145
Prosternation 162
Prostration *ibid*
Protéger, t. I 410
Provenir. 144
Proverbe 163
Proeusse 165
Prude, t. II 223
Prudence 307
Puantur, t. II 316
Public, t. II 425
Publicain 166
Publier, t. I 405
Pudeur, t. II 263
Pudicité 167
Puéril, t. II 57
Puissance 110
idem, t. I 153
Pulvériser, t. I 136
Punir, t. I 266
Pureté 167
Purger 169
Purifier *ibid*

Q.

Qualité 171
Qualité (de), t, I 316
Quand, t. II 393
Quant, t. III 109
Quant (à moi) 172
Quasi 175
Querelle, t. I 466
idem, t. II 486
Questionner 177
Quinteux, t. II 132

R.

Rabaisser, t. I 2
Race 178
Raccommoder, t. I 33
Raconter, t. II 477
Radieux 178
Râle 183
Râlement *ibid*
Rancidité 184
Rancissure *ibid*
Rancune, t. II 321
Rangé 221
Rapetasser 185
Rapiécer *ibid*
Rapiéceter *ibid*
Rapport 187
Rapport (à) *ibid*
Rapport (avec) *ibid*
Rapidité 534
Raser, t. I 426
Rassurer 187
Ratification, t. I 109
Raturer, t. II 18
Ravager 190
Ravaler, t. II 2
Ravie, t. I 54
Ravir, t. I 119
Rayer, t. II 18
Rayonnant 281
Réaliser 193
Rebelle *ibid*
Rebellion 195
Rebours 169
Récalcitrant *ibid*
Récent, t. II 481
Recevoir 197
idem, t. I 33
Recueillir 203
Rechigner 198
Rechûte 199
Récidive *ibid*
Réciproque, t. II 172
Réclamer 201
Récolter 203
Récompense 132
Réconcilier, t. I 23
Reconnoissance 205
Récréation 208
Rectitude 210
Recueil 212
Reculer 214
Redouter, t. I 366
Réflexions, t. I 327
idem, t. II 493
Réformation 216
Réforme *ibid*
Refrogner 198
Refuge, t. I 129
Regard 15
Regarder 217
Régénération 235
Régie 218

Régime, t II 213
Règle 33
idem 219
idem 220
Réglé (bis) 221
Réglément 220
idem 223
Règne, t. II 44
Regretter 90
Régulier 221
Régulièrement 223
Rejaillir, t. II 335
Réjouissance 205
Réjouissant, t. II 185
Relâche 224
Relâchement *ibid*
Relations, t. II 251
Relevé 225
Religion 226
Remarquer, t. II 227
Remarques, t. II 493
Remède 288
idem, t. I 300
Remettre 239
Réminiscence 229
idem, t. II 446
Rémission 47
idem 223
idem, t. I 13
Remontrer 256
Remords, t. I 341
Rempart, t. I 219
Rempli 33
Remplir, t. II 49
Remporter le prix, t. II 50
Renaissance 235
Rencontrer 236
Rendre 239
Renier 240
Renom 248
idem, t. II 487
Renommé, t. II 130
Renommée 248
idem, t. II 487
Renoncer 240
Renoncement 241
Renonciations, t. I *ibid*
idem, t. I 4
Rente 242
Renverser, t. I 6
Répandre 539
Réparer 268
Répartie 245
Repentant, t II 434
Repentir, t. I 341
Réplique 245
Répondant, t. I 252
Réponse 245
Reprendre, t. I 353
Représenter 256
Réprimander, t. I 353
Réprouver, t. I 442
Répudiation, t. I 491
Répugnance, t. II 231
Réputation 248
idem; t. I 325
Réserve, t. I 479
Résidence 258
Résolution, t. I 397
Respect 259
Respirer 280
Ressemblance 262
Ressemblant 265
Ressource, t. II 109
Ressouvenir 229

Ressouvenir, t. II 466
Restaurer 268
Reste (au), t. I 423
Reste (du) *ibid*
Restituer 239
Rétablir 266
Retenir, t. II 190
Retenu 268
Rétif 269
Retourner 277
Rétrograder 214
Rets, t. II 353
Rêve 271
Idem 273
Revêche 269
Réveiller, t. II. 419
Révéler, t. I 405
Revendiquer 201
Revenir 277
Revenu 242
Rêver 72
Révérence 311
Révérer, t. I 34
Rêverie 271
Revêtu 543
Révolte 195
Révolution, t. II 471
Révoquer, t. I 94
Réussite 277
Riche (très) 281
Richissime *ibid*
Rdicule 282
Rigide 291
Rigoureux *ibid*
Idem, t. I 150
Rigueur 363
Risible 282
Risque, t. I 388
Risquer, t. II 238
Rivage, t. I 217
Rivalité, t. II 52
Rive, t. I 217
Robuste 549
Roc 283
Roche *ibid*
Rocher 283
Rogue 287
Roi 289
Roide 291
Rôie 80
Idem, t. II 384
Roman, t. I 330
Rompre, t. I 247
Rondeur 294
Rosse, t. I 365
Rot 295
Rôti *ibid*
Rotondité 294
Rouier, t. I 356
Route 296
Royaume, t. II 46
Rude, t. I 148
Ruine, t. I 391
Ruines, t. *idem* 392
Ruse, t. I 372
Idem 153
Rustaud 298
Rustique, t. II 286
Rustre 298

S.

Saccager 190
Sacerdoce 116
Sacrifier 299
Sagacité, t. II 151

Sagacité 303
Sagesse 307
idem 311
Soin *ibid*
Salaire 56
Salubre 311
Salut 312
Salutaire 311
Salutation 312
Sang-froid (de) 314
Sang-rassis (de) *ibid*
Satisfaction, t. I 331
idem 417
Satisfait 322
Satyre, t. II 135
Sauroit (on ne) 27
Sauvage, t. I 133
idem 522
Sauver, t. II 188
Savant, t. II 87
idem 228
Savant-Homme, Homme-Savant 324
Saoir, t. II 196
idem 387
Savoir faire, t. II 308
Savoureux 331
Science, t. II 387
Secourir 232
Secret (en), secrètement 334
Séditieux 336
Séduire 338
Sein 342
Seing 343
Séjour, t. II 230
Selon 345
Semblable 263
Semblable 474
Sembler 348
Semer 350
Sensation 65
idem 359
Sens, t. II 312
Sens froid (de) 314
Sens rassis (de) *ibid*
Sens (bon), t. I 211
Sens (double), t. II 84
Sensible 351
Senteur 13
Sentiment (bis) 353
idem 59
Séparation, t. II 482
Séparer, t. II 483
Sérieux, t. II 223
idem *ibid*
Serment 360
idem 361
Sermon 116
Serviable 363
Service, t. I 199
idem 203
Servir (se) 518
Servitude 364
Sévère, t. I 148
idem 150
Sévérité 368
Sépulcre 486
Sépulture *ibid*
Signal 371
Signalé 369
Signature 343
Signifier, t. II 495
Silencieux 371
Similitude 374
Simpiternel 75

Simplesse 379
Simplicité *ibid*
Simulacre 381
Sincérité 383
Singulier 384
Sinueux 386
Situation 388
Sobre 394
Sociable 396
Soi 396
Soi-même *ibid*
Soigneusement 403
Soin 404
Solde 56
Solide 407
Solidité *ibid*
Soliloque 408
Solitaire, t. I 444
Sollicitude 404
Sombre 8
idem 411
Sommaire, t. I 12
Somme 513
Sommeil *ibid*
Sommet 514
Somptuosité, t. II 406
Son de voix 418
Songe 273
Songer 72
Songer (à) 418
Sophisme 45
Sort, t. I 263
idem, t. II 237
Sot 421
Souci 404
Soudain 422
Soudoyer 423
Souffrir 425
Souffle, t. II 234
Souhaiter, t. II 97
Soulever, t. *idem* 372
Soumettre 426
Soupçon 428
Soupçonneux 24
Soupirer 561
Soupirer (après) 260
Souple, t. II 157
Souplesse, t. I 37
Source 34
Sourire 430
Souris *ibid*
Soutenir, t. I 410
idem, t. II *ibid*
Soutien, t. I 112
Souvenir 229
idem, t. II 446
Souvent 432
Souverain 553
Spectre 381
Splendeur, t. II 403
Stabilité 434
Stature 464
Stérile 434
Stipendier 423
Stoïcien 437
Stoïque *ibid*
Stupéfait, t. II 1
Style, t. *idem* 33
Subit 423
Subjuguer 426
Sublime 225
Suborner 333
Subreptice 439
Subside, t. II 285
Subsistance 440
Subsistances 441

Subsister, t. II 96
Substance 440
Subtil, t. II 149
Subtilité 444
Subvention, t. II 286
Succès 277
Succinct 212
Idem, t. I 222
Succulent 331
Suffisamment, t. I 121
Suffisant 445
Suffoquer, t. II 93
Suggérer, t. *idem* 324
Suggestion 445
Suite, t. I 332
Suivant 345
Suivre les exemples 448
Sujet, t. II 449
Sujettion, t. I 124
Superbe 449
Suppléer une chose, à une chose 451
Supplier 127
Support, t. I 112
Supporter 426
Supposé, t. I 103
Supposition 452
Supputer, t. I 237
Suprême 453
Superficie 454
Surface *ibid*
Surmonter 523
Surplus (au) t. I 423
Surprendre 455
Suprise, t. II 91
Surveiller 534
Survivre à quelqu'un, Survivre quelqu'un 461
Suspicion 428
Sustenter, t. II 496
Sylvain, t. II 135

T

Taciturne 371
Tact 462
Taille 464
idem 286
Taire 466
Talent 171
idem, t. II 197
Tandis que 63
Taxation 470
Taxe *ibid*
idem, t. II 286
Tapir (se) 467
Tapisserie 468
Tarder *ibid*
Tas 470
Taux *ibid*
Taverne 471
idem, t. I 232
Tel 474
Témoignages d'amitié 427
Tempérament 477
Tempérant 394
Tempérer, t. I 55
Temple 475
Temps, t. I 504
Tendre 351
Tendresse, t. I 73
Tenture 468
Ténèbres 46
Ténébreux 8
Terme 468

Termes 477
Termes propres 478
Termes (propres) *ibid*
Terminer, t. I 26
Terreur 83
idem 478
idem, t. I 60
Terrible, t. II 22
Tête 480
Tête (dans la), t. I 390
Têtu 480
idem, t. I 72
Texture 483
Tic 482
Tissu 483
Tissure *ibid*
Toérer 485
Toison, t. II 355
Tombe 486
Tombeau *ibid*
Tomber, t. I 275
Tomber par terre 488
Tomber à terre *ibid*
Tomber d'accord, t. I 324
Tome 559
Ton de voix 418
Tonnerre 489
Tordu *ibid*
Tors 491
Tort *ibid*
Tortille *ibid*
Tortu *ibid*
Tortué *ibid*
Tôt 554
Toucher 217
idem 492
idem 493
Toucher (se) 462
Toujours 494
Tour *ibid*
idem 495
Tourmenter 544
Tournure 496
Tout 494
Tout déclinable *ibid*
Tout indéclinable *ibid*
Tout (le) 498
Toutefois 109
Trace *ibid*
Traduction 500
Trafic, t. I 304
Train 502
Trainer 503
Trajet *ibid*
Traitant 166
Traite 506
Traité 506
Tramer 35
Tranchant 505
Tranquillité 506
Transcrire 507
Transe 508
Transformer, t. II 456
Transgresser, t. I 339
Transfuge, t. I 445
Transparent; t. I 461
Transporter 104
Travail 509
Travers (à) *ibid*
Travers (au) *ibid*
Travesti, t. II 435
Trasvestir, t. I 414
Trébucher 510
Très *ibid*
Tribut, t. II 286

Tristesse 499
Idem, t. I 256
Trivial 31
Troc, t. I 258
Tromper 460
Idem 511
Trompeur, t. II 128
Troquer, t. II 6
Trotter 503
Troupe 512
Trouver 236
Idem 513
Idem, t. II 327
Idem, t. I 400
Tumulte 521
Tumultuaire 514
Tumultueux (bis) 336
Idem 514
Tube *ibid*
Tuerie, t. II 436
Turbulent 336
Tuyau 514
Type 515

U

Uni 516
Union *ibid*
Unique 517
Univers 463
Universelle, t. II 193
Urgent 325
Usage 517
User 518
Usurper 519
Utilité 520

V

Vacances 520
Vacarme 521
Vacations 520
Vaciller, t. I 257
Vagabond, t, II 377
Vaguer, t. II 86
Vagues 26
Vaillance 522
Vaillant *ibid*
Vain (en) 524
Vaincre 323
Vaincu 523
Vainement 524
Valet 525
Valétudinaire *ibid*
Veiller à Veiller sur 534
Valeur, t. I 300
Idem 362
Valeur 522
Idem 526
Idem 527
Valeureux 522
Vallée 529
Vallon *ibid*
Vanité 33
Vanter 528
Vanter (se) 529
Variation 529
Idem, t. I 260
Variété, t. I 260
Idem 464
Variété (bis) 532
Vaste *ibid*
Védette 533
Véhément, t. II 284
Vélocité, 534
Vénal 535
Vendre *ibid*
Vénéneux 537

Vénération 536
Vénimeux 537
Venin 97
Véridique 562
Vérifier 538
Véritable 563
Verser 539
Version 5
Vertu 134
Idem 311
Vestige 541
Vêtement 542
Vétille, t. II 460
Vêtu 543
Veuvage 548
Vexer 544
Viande 545
Vibration 546
Vice, t. II 139
Idem 547
Viduité 548
Vie, t. II 251
Vieux 549
Vigilance, t. I 135
Vigoureux 549
Vil, t. I 179
Vilipender, t. I 262
Ville, t. I 288
Village, t. II 234
Viol 550
Violation *ibid*
Violemment *ibid*
Violent, t II 284
Violenter 4
idem, t. II 336
Violer, t. I 339
Vis-à-vis 551
Viscères 552
Viser, t. II 461
Vision 553
Visqueux *ibid*
Vite 554
Vitesse 160
idem 534
Vivacité 555
Vivres 442
Vocabulaire, t. I 462
Vœu 361
Vogue 555
Voie 296
idem 556
Voir *ibid*
idem 557
Voisin 146
Vol 557
Volage 368
idem, t. II 159
Volée 557
Voleur, t. II 365
Volonté 558
Volonté (de bonne), t. I 391
Volume 559
Volupté 92
idem 560
Voter, t. I 416
Vouer 560
Vouloir 561
Vrai 562
idem 563
Vues, t. I 224
Vulgaire 31

Fin de la Table du troisième Volume.

554505